LA TRIADE
D'HÉLIOPOLIS-BAALBEK

TOME II

ÉTUDES PRÉLIMINAIRES AUX RELIGIONS ORIENTALES DANS L'EMPIRE ROMAIN

PUBLIÉES PAR

M.J. VERMASEREN

TOME CINQUANTE-NEUVIÈME

YOUSSEF HAJJAR

LA TRIADE D'HÉLIOPOLIS-BAALBEK

TOME II

LEIDEN
E. J. BRILL
1977

YOUSSEF HAJJAR
PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

LA TRIADE D'HÉLIOPOLIS-BAALBEK

SON CULTE ET SA DIFFUSION À TRAVERS LES TEXTES LITTÉRAIRES ET LES DOCUMENTS ICONOGRAPHIQUES ET ÉPIGRAPHIQUES

TOME II

AVEC 128 PLANCHES ET 3 CARTES

LEIDEN
E. J. BRILL
1977

Cet ouvrage a été publié grâce à une subvention du Conseil canadien de recherches sur les humanités, dont les fonds proviennent du Conseil des Arts du Canada

ISBN 90 04 04902 9
90 04 04904 5

Copyright 1977 by E.J. Brill, Leiden, The Netherlands

All rights reserved. No part of this book may be reproduced or translated in any form, by print, photoprint, microfilm, microfiche or any other means without written permission from the publisher

PRINTED IN BELGIUM

TABLE DES MATIÈRES

Les textes littéraires, les monuments non héliopolitains et les *indices* sont précédés d'un tableau synoptique auquel il convient de se référer pour plus de détails.

DEUXIÈME PARTIE

TEXTES LITTÉRAIRES 419

TROISIÈME PARTIE

MONUMENTS NON HÉLIOPOLITAINS 463

QUATRIÈME PARTIE

L'ICONOGRAPHIE DES DIVINITÉS D'HÉLIOPOLIS, LEUR CULTE ET SA DIFFUSION

I. Iconographie et culte de la triade héliopolitaine 499
II. La diffusion du culte héliopolitain dans l'Empire romain . . 523

Indices 559
  Index épigraphique et littéraire 561
  Index monumental 584
  Index général 603

Table de concordance avec les principales publications 618

Table des planches et des cartes 628

Planches I à CXXVIII et trois cartes

DEUXIÈME PARTIE

TEXTES LITTÉRAIRES

TEXTES LITTÉRAIRES [1]

Anonyme, *Expositio totius mundi et gentium*, 30	No. 325 A
Anonyme, *Totius orbis descriptio*, 30	No. 325 B
Anthologia Palatina, XIV, 75	No. 326
Cassiodore-Épiphane, *Historia ecclesiastica tripartita*, I, 9, 6	No. 327 A
Cassiodore-Épiphane, *op. cit.*, VI, 12, 5	No. 327 B
Damascius, *Vita Isidori*, *apud* Photius, *Bibliotheca*, codex 242, fragment 203	No. 328
Eusèbe de Césarée, *Praeparatio evangelica*, IV, 16, 22	No. 329 A
Vita Constantini, III, 58	No. 329 B
Theophania, II, 14	No. 329 C
Lucien de Samosate, *De Dea Syria*, V	No. 330
Macrobe, *Saturnalia*, I, 23, 10-21	No. 331
Michel le Syrien, *Chronique*, VII, 3, 132	No. 332
Socrate, *Historia ecclesiastica*, I, 18	No. 333
Sozomène, *Historia ecclesiastica*, I, 8	No. 334 A
Sozomène, *op. cit.*, V, 10	No. 334 B

325 A Anonyme, *Expositio totius mundi et gentium*, 30.

C. Mueller, *Geographi graeci minores*, 1861, p. 518; P. Perdrizet, *REA*, 3, 1901, p. 262, n. 2; J. Rougé, *Expositio totius mundi et gentium*, dans *Sources Chrétiennes*, no. 124, 1966, p. 162-163.

---

[1] Seuls figurent, dans cette partie, les textes d'auteurs anciens d'époque romaine ou byzantine qui se réfèrent directement à des aspects de la religion héliopolitaine, comme par exemple, l'origine égyptienne attribuée à l'effigie de Jupiter Héliopolitain, le pouvoir oraculaire du dieu, l'importance du culte de Vénus et la prostitution sacrée pratiquée en son honneur à Héliopolis. On ne doit pas, par conséquent, s'attendre à trouver ici une série de témoignages anciens relatifs à l'implantation dramatique du christianisme à Baalbek, ville farouchement attachée au paganisme (sur ces témoignages, voir *Baalbek*, II, p. 149-151; E. Honigmann, *PW*, Suppl. IV, 1924, s.v. *Heliupolis*, col. 718-723; O. Eissfeldt, *Reallexikon für Antike und Christentum*, I, 1950, s.v. *Baalbek*, col. 1114-1117; J.-P. Rey-Coquais, *IGLS*, VI, 1967, p. 38-39) ou qui abordent incidemment l'aspect architectural du grand sanctuaire et sa date de construction (ainsi, Jean Malalas, *Chronographia*, XI, éd. Dindorf, Bonn, p. 280; *Chronicon Paschale*, éd. Dindorf, Bonn, I, p. 561; Michel le Syrien, *Chronique*, éd. Chabot, II, p. 179; 262-263, et un oracle attribué à la Sibylle, cf. P.J. Alexander, *The Oracle of Baalbek. The Tiburtine Sibyl in Greek Dress*, dans *Dumbarton Oaks Studies*, X, 1967, p. 13, lignes 76-80).

Heliopolis, quae propinquat Libano monti, mulieres speciosas pascit, quae apud omnes nominantur Libanitides, ubi Venerem magnifice colunt; dicunt enim eam ibi habitare et mulieribus gratiam formositatis dare.

«Héliopolis, située près du Mont Liban, nourrit de belles femmes connues de tous sous le nom de Libanaises et rendant là un culte magnifique à Vénus. La déesse, dit-on en effet, habite dans cette ville et y donne aux femmes la grâce de la beauté».

325 B Anonyme, *Totius orbis descriptio*, 30.

C. Mueller, *op. cit.*, p. 518; J. Rougé, *op. cit.*, p. 163.

Heliopolis Libano monti proximans nutrit pulcherrimas mulieres, quas Libanitidas appellant.

«Héliopolis, située près du Mont Liban, nourrit des femmes très belles, que l'on désigne sous le nom de Libanaises».

Ces deux textes A et B appartiennent à deux versions latines d'un original grec anonyme aujourd'hui perdu, écrit sous le règne de Constance II et plus précisément entre 345 et 361 [1]. Le second texte conserve, en des termes à peine différents, la première partie seulement du texte A et omet ce qui, à notre avis, constitue le principal intérêt du document, à savoir l'importance du culte de Vénus à Héliopolis. Ce culte est rendu avec magnificence par les *Pulcherrimae Libanitides* qui, nous le savons expressément par d'autres témoignages, pratiquaient la prostitution sacrée en l'honneur de Vénus Héliopolitaine [2].

---

[1] Entre ces deux limites, diverses dates précises ont été proposées par différents auteurs; on trouvera un aperçu sur cette question controversée dans J. Rougé, *op. cit.*, p. 9-26. L'auteur de l'*Expositio* et sa patrie sont également contestés: il est probable que c'était un homme d'affaires (cf. J. Rougé, *op. cit.*, p. 36) originaire d'Antioche ou d'Alexandrie (cf. par exemple, C. Müller, *op. cit.*, p. 513, note, et E. Wölfflin, Bemerkungen zu der *Descriptio orbis*, dans *Archiv für lat. Lexikographie und Grammatik*, 13, 1904, p. 578), de Tyr (cf. A. A. Vassiliev, *Expositio totius mundi*, *Seminarium Kondakovianum*, 8, 1936, p. 33), ou de Mésopotamie, mais établi à Tyr (cf. J. Rougé, *op. cit.*, p. 33).

[2] Cf. mes nos. 327, 329, 332-334. H. Winnefeld, *Baalbek*, II, p. 122, n'est pas de cet avis.

326 Anthologia Palatina, livre XIV, épigramme 75. Cette épigramme est accompagnée d'un lemme attribué par Preisendanz au scribe B2[1].

F. Dübner, *Epigrammatum Anthologia Palatina*, XIV, éd. Didot, vol. II, 1888, p. 477; W. R. Paton, *The Greek Anthology*, éd. Loeb Class. Library, vol. V, 1953, p. 64-65; F. Buffière, *Anthologie grecque*, 1er partie, *Anthologie Palatine*, Coll. Budé, t. XII, 1970, p. 73.

Épigramme :

Εἰπὲ Πωσειδάωνι κασιγνήτοις πεπισέσθαι
πρεσβυτέροις ἐπέοικεν· ἐμῆς ἐρικυδέος αὐλῆς
κίοσιν οὐ κατὰ κόσμον ἀγάλλεαι· εἰπὲ τινάξας
τρὶς ἅλα μαρμαρέην, καὶ πείσεται. Ἢν δ' ἀπιθήσῃ
φραξέσθω, μὴ πᾶσαν ἐνιπρήσαιμι θάλασσαν·
οὐδὲ γὰρ οὐδὲ θάλασσα Διός σβέννυσι κεραυνόν[2].

«Dis à Poséidon : «il convient d'obéir à tes frères plus âgés. Tu te vantes de la possession des colonnes de ma glorieuse demeure, et c'est inconvenant». Dis ces paroles en agitant par trois fois la mer étincelante, et il obéira. Mais s'il ne se soumet pas, qu'il craigne de me voir brûler la mer entière; car rien, même la mer, n'éteint le foudre de Zeus».

Lemme :

Χρησμός δοθεὶς ἐν Ἡλίου πόλει, ὅτε ἐναυάγησαν οἱ κίονες τοῦ ἱεροῦ Διός τοῦ ὄντος ἐκεῖσε, οἵ νῦν ἐν Βηρύτῳ.

«Oracle rendu à Héliopolis quand firent naufrage les colonnes du temple de Zeus de cette ville, qui sont actuellement à Béryte».

Cette épigramme nous livre, d'après le lemmatiste, un oracle de Jupiter Héliopolitain, rendu à l'occasion du naufrage, près de Béryte, des colonnes destinées à son temple à Héliopolis[3]. Il s'agit des colonnes de granit rose provenant des carrières de Syène en Égypte et dont le sanctuaire de Baalbek a usé abondamment pour ses propylées, ses cours et leurs exèdres[1]. L'oracle lui-même comporte le rappel d'une obligation et un reproche adressés tous deux à Poséidon par l'intermédiaire, sans doute, d'Apollon, et suivis d'une démonstration de force agrémentée d'une menace. Zeus reproche, en effet, à son frère de s'être emparé des colonnes de son temple et de s'être vanté de cette inconvenance[2]; il lui réclame aussi le respect et l'obéissance dus aux aînés[3]. Le maître des dieux ordonne à son fils d'agiter à trois reprises les flots étincelants au moment même de la transmission de son message à Poséidon. Ce triple geste a été interprété comme un rite magique destiné à conjurer les maléfices du dieu de la mer[4]. Cette explication ne me paraît guère satisfaisante, car elle ne tient compte ni du καὶ πείσεται qui termine la phrase et qui constitue, en fait, le but visé par la triple agitation de la mer, ni de la menace finale proférée par Zeus. Par conséquent, il faudrait voir dans cette agitation une démonstration de force destinée à amener Poséidon

---

[1] Cf. K. Preisendanz, *Praefatio ad Anthologiam Palatinam*, Leiden, 1911, p. XXV s. et LXX s. D'après cet auteur, deux scribes B et B2 ont travaillé au livre XIV auquel appartient notre épigramme, cf. F. Buffière, *Anthologie Palatine*, t. XII, 1970, p. 29.

[2] Ce texte est celui de l'édition Didot, adopté également par W. R. Paton; la leçon de F. Buffière en diffère légèrement.

[3] F. Buffière, *op. cit.*, p. 184, n. 6, émet l'hypothèse que ce naufrage est une supposition du lemmatiste qui aurait oublié que Poséidon qui, comme on va le voir, est visé par l'oracle, n'est pas seulement le dieu de la mer, mais aussi celui des

---

tremblements de terre. Cet auteur croit, par conséquent, «plus probable que notre oracle fait allusion à la destruction du temple de Jupiter par un séisme». Sans méconnaître l'importance et la fréquence des tremblements de terre qui ont frappé Baalbek (des 43 séismes qu'a connus le Liban depuis le 6ᵉ siècle av. J.-C. jusqu'en 1956, onze au moins ont sévèrement touché Baalbek; on trouvera dans le journal «L'Orient» du 28 mars 1968, la liste de ces séismes telle qu'établie par le père Plassard, directeur de l'Observatoire de Ksara), je ne puis souscrire à l'hypothèse de M. Buffière car le texte même de l'oracle, tel que transmis par l'épigramme, ne retient de Poséidon que sa qualité de dieu de la mer: c'est, en effet, la mer qu'agite Apollon par trois fois et c'est elle que Zeus menace de brûler.

[1] Les douze colonnes des propylées, les cent vingt-huit colonnes du portique de la grande cour et de ses exèdres et, sans doute aussi, les quarante-six colonnes de la cour hexagonale et de ses exèdres avaient, en effet, leurs fûts en granit rose, cf. *Baalbek*, I, p. 77 s.; 100 et 104. Les carrières de Syène étant, sans doute, la propriété de l'empereur, cette munificence impériale à l'égard de Baalbek implique donc une intervention directe de Rome dans la construction du sanctuaire héliopolitain. Pour d'autres aspects de cette intervention, voir *supra*, p. 22 et note 1 (références).

[2] La traduction littérale proposée par F. Buffière, *l.l.*: «tu te ris des colonnes etc...» ne me paraît pas heureuse.

[3] À comparer *Iliade*, XIII, 355: «mais Zeus est son aîné et en sait plus que lui», à propos des deux Cronides qui veulent l'un (Zeus) la victoire des Troyens et d'Hector, l'autre (Poséidon) celle des Achéens.

[4] Ainsi F. Buffière, *op. cit.*, p. 184, n. 7.

à obéissance. Mais si cette action s'avérait inefficace, Zeus brûlerait alors par son foudre la mer entière, en guise de châtiment contre son frère récalcitrant.

327 A Cassiodore-Épiphane, *Historia ecclesiastica tripartita*, I, 9, 6.

J.-P. Migne, *Patr. lat.*, 69, 1848, col. 892; R. Hanslik, *Corpus script. eccl. lat.*, vol. 71, 1952, p. 26.

Apud Phoenicas vero, qui in Libano et Heliopoli commorantur, fas ulterius non fuit virgines fornicari, antequam legitimis iungerentur viris, nempe post turpitudinem experimenti primi nefandae permixtionis.

«D'un autre côté, chez les Phéniciens qui résident au Mont Liban et à Héliopolis, il n'est plus, depuis longtemps, permis aux jeunes filles de se livrer à la prostitution avant de se marier légalement, mariage qui, bien entendu, faisait suite au déshonneur de la pratique initiale de l'union infâme».

327B Cassiodore-Épiphane, *op. cit.*, VI, 12, 5.

J.-P. Migne, *op. cit.*, col. 1037-1038; R. Hanslik, *op. cit.*, p. 323-324.

Sed Heliopolitani et Arethusii Syriam habitantes ad tantam venere crudelitatem, sicut illorum temporum homines explanarunt, ut sacras virgines insolitas a populo videri publice nudatas stare cogerent in theatro. Quas primitus irriserunt, postea totonderunt, novissime per medium sectas porcos, ut eas comederent, provocabant. Ut ergo reor, Heliopolitas ad crudelitatem sacrarum virginum res illa perduxit, eo quod paterna consuetudo, qua fornicabantur eorum virgines, antequam nuberent, prohibita videretur. Constantinus enim destructo in ea civitate Veneris templo prius apud eos construxit ecclesiam et consuetas fornicationes lege prohibuit exerceri.

«D'autre part, les Héliopolitains et les Aréthusains qui habitent la Syrie ont montré une telle cruauté — ainsi que l'ont rapporté des hommes de ces temps-là — qu'ils ont contraint des vierges consacrées (à Dieu), qui n'ont pas l'habitude de paraître en public, à se mettre nues au théâtre devant tout le monde. Au début, ils les ridiculisèrent, ensuite leur tondirent les cheveux et enfin, après les avoir coupées en deux, ils incitèrent les porcs à les dévorer. Ce qui poussa les Héliopolitains à cette cruauté envers les vierges consacrées, c'est, comme je le pense, le fait que la coutume ancestrale, selon laquelle leurs jeunes filles se prostituaient avant le mariage, se trouvait interdite. En effet, Constantin détruisit le temple de Vénus dans cette ville (Héliopolis) avant d'y construire une église et interdisit par une loi la pratique de la prostitution coutumière».

Ces deux passages sont, dans l'ensemble, identiques aux deux textes de Sozomène cités et commentés plus bas [1]. Cette similitude s'explique aisément car l'*Historia ecclesiastica tripartita* faite, on le sait, à la demande de Cassiodore par l'un de ses moines Épiphane, dans la deuxième moitié du 6ᵉ siècle, n'est, en réalité, que la traduction latine et l'amalgame en un seul ouvrage de trois «Histoires de l'Église» écrites au cours du 5ᵉ siècle par Socrate, Sozomène et Théodoret de Cyrrhe [2].

328 Damascius, *Vita Isidori*, *apud* Photius, *Bibliotheca*, codex 242, fragment 203.

I. Bekker, *Photius*, *Bibliotheca*, 1824, p. 348; J.-P. Migne, *Patr. gr.*, 103, 1860, col. 1292; H. Seyrig, *Syria*, 10, 1929, p. 336-337; R. Henry, *Photius*, *Bibliothèque*, t. VI, éd. Les Belles Lettres, 1971, p. 43.

Εἶδον, φησί, τὸν βαίτυλον διὰ τοῦ ἀέρος κινούμενον, ποτὲ δ' ἐν τοῖς ἱματίοις κρυπτόμενον, ἤδη δὲ ποτε καὶ ἐν χερσὶ βασταζόμενον τοῦ θεραπεύοντος. Ὄνομα δ' ἦν τῷ θεραπεύοντι τὸν βαὶτυλον Εὐσέβιος, ὅς καὶ ἔλεγεν ἐπελθεῖν αὐτῷ ποτε ἀδόκητον ἐξαίφνης προθυμίαν ἀποπλανηθῆναι τοῦ ἄστεος Ἐμίσης ἐν νυκτὶ μεσούσῃ σχεδόν ὡς πορρωτάτω πρὸς τὸ ὄρος αὐτό, ἐν ᾧ τῆς Ἀθηνᾶς ἵδρυται νεώς ἀρχαιοπρεπής· ἀφικέσθαι δὲ τὴν ταχίστην εἰς τὴν ὑπωρείαν τοῦ ὄρους, καὶ αὐτόθι καθίσαντα ἀναπαύεσθαι ὥσπερ ἐξ ὁδοῦ· σφαῖραν δὲ πυρός ὑψόθεν καταθοροῦσαν ἐξαίφνης ἰδεῖν, καὶ λέοντα μέγαν τῇ σφαίρᾳ παριστάμενον· τὸν μὲν δὴ παραχρῆμα ἀφανῆ γενέσθαι, αὐτόν δὲ ἐπὶ τὴν σφαῖραν δραμεῖν ἤδη τοῦ πυρός ἀποσβεννυμένου καὶ καταλαβεῖν αὐτὴν οὖσαν τὸν βαίτυλον, καὶ ἀναλαβεῖν αὐτόν, καὶ διερωτῆσαι ὅσου θεῶν ἂν εἴη, φάναι δ' ἐκεῖνον εἶναι τοῦ Γενναίου (τὸν δὲ Γενναῖον οἱ Ἡλιουπολῖται τιμῶσιν ἐν Διός ἱδρυσάμενοι μορφήν τινα λέοντος), ἀπαγαγεῖν τε οἴκαδε τῆς αὐτῆς νυκτός οὐκ ἐλάττω σταδίων δέκα καὶ διακοσίων, ὡς ἔφη, διηνυκώς[1].

---

[1] Voir *infra*, no. 334 A et B.

[2] Cf. B. Altaner, *Patrology*, 1961, p. 277 et 584-586.

«J'ai vu, dit-il, ce bétyle se mouvoir dans le ciel, et je l'ai vu tantôt caché dans les vêtements de son ministre, tantôt porté dans ses mains. Ce ministre du bétyle s'appelait Eusèbe et il racontait qu'il lui était venu, un jour et subitement, un désir insolite de s'aventurer, aux environs de minuit, en dehors de la ville d'Émèse et de s'en aller très loin vers la montagne même où se dresse un temple d'Athéna d'une antiquité vénérable. Arrivé très rapidement au pied de la montagne et s'étant assis là pour prendre du repos comme on le fait après une marche, il vit tout à coup un globe de feu tomber d'en haut et un lion de grande taille se tenir auprès de lui. Cet animal devint aussitôt invisible et Eusèbe courut vers le globe alors que son feu s'éteignait déjà; il le saisit et il vit que c'était le bétyle. Il s'en empara et lui demanda à quel dieu il appartenait, et le bétyle répondit qu'il appartenait à Gennaios (ce Gennaios est adoré par les Héliopolitains qui l'ont installé dans le temple de Zeus sous la forme d'un lion). Et Eusèbe emmena le bétyle chez lui, dans la même nuit, en parcourant d'une seule traite, une distance qui n'était pas moindre, disait-il, de deux cent dix stades».

Ce passage de la *Vie d'Isidore* de Damascius a été abondamment commenté à propos du masque de lion ornant l'une des faces de l'autel de Copenhague; je prie, par conséquent, le lecteur de se reporter à l'étude consacrée à ce monument[2].

329 A EUSÈBE de Césarée, *Praeparatio evangelica*, IV, 16, 22.

J.-P. Migne, *Patr. gr.*, 21, 1857, col. 284; K. Mras, *Eusebius Werke. Die Praeparatio evangelica*, dans *Griech. Christl. Schriftsteller*, 43, 1954, p. 199.

Ὅτι δὲ φαύλων ἦν καὶ πονηρῶν ταῦτα δαιμόνων, εἴη ἄν σοι ἔτι μᾶλλον συμφανές, εἰ λογίσαιο τὰ τῆς ἐπιρρήτου καὶ ἀκολάστου πορνείας αὐτῶν τῆς ἐν Ἡλίου πόλει τῆς Φοινίκης εἰσέτι νῦν ἐπιτελούμενα καὶ παρὰ πλείστοις ἄλλοις ἀνθρώπων. Μοιχείας γοῦν καὶ φθοράς καὶ παρανόμους ἐτέρας μίξεις ἐπὶ τιμῇ θεῶν, ὥσπερ τι χρέος ὀφειλόμενον, χρῆναι φάσιν ἐκτελεῖν καὶ τῆς μοιχιδίου καὶ πορνικῆς πράξεως τοῖς θεοῖς ἀπάρχεσθαι, τῆς ἀκλεοῦς ταύτης καὶ ἀσέμνου ἐμπορίας ὥσπερ τι χαριστήριον ἀγαθόν τοὺς καρπούς αὐτοῖς ἀνατιθέντας. Ὅμοια γάρ ταῦτα ταῖς ἀνθφωποθυσίαις[1].

---

[1] Ce texte est conforme à celui de l'édition «Les Belles Lettres».

[2] Voir *supra*, p. 287-295.

«Mais pourtant, ces choses-là furent l'œuvre des démons pervers et malfaisants. Cela te serait encore plus évident si tu méditais sur la prostitution, honteuse et sans bornes, pratiquée encore de nos jours à Héliopolis de Phénicie et chez de très nombreux autres peuples. Ces gens prétendent, certes, qu'il faut accomplir des adultères, des séductions et d'autres unions criminelles en l'honneur de leurs dieux, comme s'il s'agit d'une chose due, offrir à ces dieux les prémices de l'acte adultère et de prostitution et leur consacrer les fruits de ce commerce ignoble et sans gloire tout comme on consacre un bien en action de grâces. Ces choses-là sont, en réalité, de même nature que les sacrifices humains».

329 B Eusèbe de Césarée, *Vita Constantini*, III, 58.

J.-P. Migne, *Patr. gr.*, 20, 1857, col. 1124-1125; I. A. Heikel, *Eusebius Werke*, erster Band, dans *Griech. Christl. Schriftsteller*, 7, 1902, p. 104-105.

Καὶ ταῦτα δ' ἄν τις τοῖς βασιλέως εἰκότως ἀναθείη κατορθώμασιν, ὥσπερ οὖν καὶ τὰ μερικῶς καθ' ἕκαστον ἔθνος αὐτῷ διαταχθέντα· οἷον ἐπὶ τῆς Φοινίκων Ἡλιουπόλεως, ἐφ' ἧς οἱ μὲν τὴν ἀκόλαστον ἡδονήν τιμῶντες Ἀφροδίτης προσρήματι γαμεταῖς καὶ θυγατράσιν ἀνέδην ἐκπορνεύειν συνεχώρουν πρότερον. Νυνὶ δὲ νόμος ἐφοίτα νέος τε καὶ σώφρων παρὰ βασιλέως μηδὲν τῶν πάλαι συνήθων τολμᾶν διαγορεύων, καὶ τούτοις δ' ἐγγράφους πάλιν παρέθετο διδασκαλίας, ὡς ἄν ἐπ' αὐτῷ τούτῳ πρὸς τοῦ θεοῦ προηγμένος ἐφ' ᾧ πάντας ἀνθρώπους νόμοις σωφροσύνης παιδεύειν. Διὸ οὐκ ἀπηξίου καὶ τούτοις δἰ οἰκείου προσομιλεῖν γράμματος, προὔτρεπέ τε σπεύδειν ἐπὶ τὴν τοῦ κρείττονος γνῶσιν. Κἀνταῦθα δὲ τὰ ἔργα ἐπῆγεν τοῖς λόγοις ἀδελφά, οἶκον εὐκτήριον ἐκκλησίας [τε] μέγιστον καὶ παρὰ τοῖσδε καταβαλλόμενος, ὡς τὸ μὴ ἐκ τοῦ παντός πω αἰῶνος ἀκοῇ γνωσθὲν νῦν τούτο πρῶτον ἔργον τυχεῖν, καὶ τὴν τῶν δεισιδαιμόνων πόλιν ἐκκλησίας θεοῦ πρεσβυτέρων τε καὶ διακόνων ἠξιῶσθαι τῷ τ' ἐπὶ πάντων θεῷ ἱερωμένον ἐπίσκοπον τῶν τῇδε προκαθέζεσθαι. Προνοῶν δὲ κἀνταῦθα βασιλεύς ὅπως ἄν πλείους προσίοιεν τῷ λόγῳ, τὰ πρὸς ἐπικουρίαν τῶν πενήτων ἔμπλεα παρεῖχεν, καὶ ταύτῃ προτρέπων ἐπὶ τὴν σωτήριον σπεύδειν διδασκαλίαν, μόνον οὐχὶ τῷ φάντι παραπλησίως εἰπών ἄν καὶ αὐτός· «εἴτε προφάσει εἴτ' ἀληθείᾳ Χριστός καταγγελέσθω»[1].

---

[1] J'adopte la leçon de K. Mras; celle de Migne en diffère sur certains points mineurs.

«De telles actions, on devrait les compter, avec raison, parmi les réalisations magnifiques de l'empereur, de même que les décrets qu'il a émis pour chaque peuple en particulier comme, par exemple, pour les Phéniciens d'Héliopolis. Dans cette ville, ceux qui, jadis, tenaient en honneur le plaisir licencieux au nom d'Aphrodite, permettaient à leurs épouses et à leurs filles de se livrer sans mesure à la prostitution. Mais maintenant une nouvelle loi, pleine de sagesse, leur enjoignant de ne plus pratiquer les coutumes d'autrefois, émana de l'empereur. Et, de nouveau, celui-ci leur envoya des instructions écrites comme s'il était poussé à cela par Dieu en vue d'enseigner à tous les hommes les règles de la tempérance. C'est pourquoi il n'a pas dédaigné de communiquer par lettre particulière avec ces gens-là, les exhortant à rechercher avec empressement la connaissance de l'Être suprême. Et au même moment, il faisait suivre les paroles par les actes correspondants en construisant chez eux une très grande maison de prière, une église. Ainsi, ce qui de tout temps n'a jamais été entendu devient, pour la première fois, une réalité: la ville des païens fut pourvue d'une église de Dieu, avec des prêtres et des diacres; et, un évêque consacré au Dieu suprême a son siège dans cette ville pour s'occuper des habitants. En outre, dans son souci de rapprocher de la parole de Dieu le plus grand nombre de gens, l'empereur faisait d'abondantes distributions de vivres pour secourir les pauvres et, de cette manière, les pousser à accepter avec empressement la doctrine du salut. C'était presque comme s'il faisait siennes les paroles de l'apôtre: «que le Christ soit prêché, soit par un prétexte, soit par la vérité»[1].

---

[1] J'adopte ici le texte de l'édition de Heikel; celui de la patrologie de Migne en diffère quelque peu mais sur des points secondaires.

329 C Eusèbe de Césarée, *Theophania*, II, 14.

H. Gressmann, *Eusebius Werke. Die Theophanie*, dans *Griech. Christl. Schriftsteller*, 11, 2, 1904, p. 85: traduction allemande d'une version syriaque.

«Und nicht nur dies, sondern sie (Ägypter, Phöniker, Griechen) nahmen auch aus den Worten, die sie über ihre Götter machten, die Hilfsmittel zu (eigenem) schändlichen und widergesetzlichen Leben und verderbten durch alle Arten der Lüsternheit zumal ihre Leiber und Seelen *zusammen*. Welcher Art das war, was sie taten, indem sie sich ihren Göttern anähnelten, können wir aus der Nähe an dem uns benachbarten Phönizien betrachten, indem wir sehen, was bis jetzt in Baalbek geschieht, wie dort die Überbleibsel der alten (Dämonen-) Schäden und die Spuren des verderblichen Bösen bis jetzt wirksam sind, sodaß die dortigen Frauen sich nicht eher in gesetzlicher (Ehe-) Gemeinschaft verbinden, als bis sie zuvor durch außergesetzliche Verderbung geschändet sind und an dem ungesetzlichen Mysterienkult der Aphrodite teilgenommen haben. Aber jetzt ist diese Stadt allein an diesem Wahnsinn krank zum Beweise des alten Bösen. Früher nämlich litten Myriaden derart, als die Krankheit der Dämonen noch mehr mächtig war».

Eusèbe de Césarée affirme dans ces trois passages l'existence, à Héliopolis, de la prostitution sacrée, pratiquée en l'honneur d'Aphrodite non seulement par les jeunes filles mais aussi par les femmes mariées, comme le dit explicitement le texte B[2]. Les fruits de ces égarements, que l'auteur de la préparation évangélique identifie aux sacrifices humains, étaient offerts à la divinité. Pareille coutume existe, selon Eusèbe, «chez de très nombreux autres peuples», et cette assertion est, en effet, confirmée par divers témoignages. En Mésopotamie, et depuis la plus haute antiquité, toute une catégorie de femmes, les «cloîtrées», les «filles de joie» et les «prostituées» s'adonnait aux rites licencieux autour des sanctuaires d'Innina-Ishtar[1]. C'est une prostituée sacrée qui, dans la première tablette de l'épopée de Gilgamesh, invite Enkidu à pénétrer avec elle dans Uruk où se trouve «le temple sacré, la demeure d'Anum et d'Ishtar»[2]. Pour la scène de lamentation sur la cuisse du taureau céleste, telle que décrite dans la sixième tablette de la même épopée, Ishtar rassemble «toutes les filles du temple, toutes les femmes et les prêtresses de l'amour»[3]. Le code de Hammurabi n'oublie pas les prostituées sacrées: il leur reconnaît des droits, notamment en matière d'héritage[4]. Une réminiscence des prostitutions sacrées mésopotamiennes nous est également fournie par le célèbre passage d'Hérodote (I, 199) suivant lequel toute femme babylonienne devait avoir séjourné une fois dans sa vie dans le temple d'Aphrodite et s'unir à un étranger: «Lorsqu'une femme a pris place en ce lieu, écrit-il, elle ne retourne pas chez elle avant qu'un étranger lui ait jeté de l'argent sur les genoux et qu'elle se soit unie à lui à l'intérieur du lieu saint. En jetant de l'argent, il faut dire ces seuls mots: «Je te somme au nom de la déesse Mylitta»; c'est le nom que donnent à Aphrodite les Assyriens. La somme peut être aussi modique qu'on veut; on n'a pas à craindre que la femme vous repousse; elle n'en a pas le droit; car cet argent devient sacré... Après s'être unie à lui, quitte envers la déesse de ses obligations religieuses, elle retourne chez elle; et, par la suite, vous ne sauriez lui donner assez pour la gagner»[5]. Lucien (*De Dea Syria*, 6) raconte un rite analogue de prostitution sacrée, accompli lors des Adonies célébrées dans le grand sanctuaire d'Aphrodite à Byblos. Les Bybliens, dit-il, «se frappent chaque année, se lamentent, célèbrent des orgies et mènent de grands deuils dans toute la région. Lorsqu'ils ont cessé de se frapper et de pleurer, ils célèbrent d'abord, comme s'il était mort, les funérailles d'Adonis; puis, le jour suivant, ils racontent qu'il vit, le font monter au ciel, puis se rasent la tête comme les Égyptiens après la mort d'Apis. Quant aux femmes qui ne veulent point se tondre les cheveux, elles s'acquittent par une amende qu'elles recueillent ainsi: elles doivent être prêtes, durant un jour entier, à tirer profit de leur propre beauté. La place où elles se trouvent n'est accessible qu'aux seuls étrangers, et les salaires qu'elles se font deviennent une offrande pour Aphrodite». Eusèbe[1] signale que dans le temple d'Aphrodite à Afqa, des hommes et des femmes se livraient à la prostitution en l'honneur de la déesse[2]. Dans le temple phénicien de Citium à Chypre, des prostitués mâles se trouvaient parmi les fonctionnaires attachés au culte[3]. En Sicile, sur le mont Éryx, siège d'un antique et célèbre temple phénicien dédié à Aphrodite, ce temple était, nous dit Strabon, «plein autrefois d'hiérodules femelles qui avaient, en accomplissement de vœux, été consacrées à la déesse, par de nombreux habitants de Sicile et d'ailleurs». Mais, ajoute le géographe, cette multitude d'hiérodules avait, de son temps, disparu[4].

---

[1] Épître de Saint Paul aux Philippiens, I, 18.

[2] Sozomène (cf. no. 334 A et B) et, à sa suite, Cassiodore (cf. no. 327 A et B) parlent uniquement de la prostitution des jeunes filles avant le mariage. Par contre, Socrate (cf. no. 333), suivi par Michel le Syrien (cf. no. 332) signale, d'une part, la prostitution des jeunes filles et, d'autre part, la communauté des femmes à Héliopolis.

---

[1] Cf. E. Dhorme, *Les religions de Babylonie et d'Assyrie*, Coll. Mana, Paris, 1949, p. 213 et 219.

[2] *Gilgamesch, Eine Erzählung aus dem Alten Orient*, trad. G. Burckhardt, Wiesbaden, 1958, p. 8s.

[3] *Ibid.*, p. 26s.

[4] Cf. *Die Gesetze Hammurabis*, trad. H. Winckler, Leipzig, 1903, §181, p. 30-31.

[5] Trad. Ph.-E. Legrand, *Hérodote*, t. I, éd. Les Belles Lettres, p. 192-193. Voir également Strabon, *Géographie*, 16, 1, 20.

En Palestine, chez les Cananéens, si l'on en croit la tradition israélite, des hommes et des femmes qu'on appelait les «saints» et les «saintes» se livraient à la prostitution sacrée[5], et versaient ensuite le salaire reçu au trésor du sanctuaire[6]. Cette pratique a gagné, à leur tour, les Hébreux après leur établissement sur la terre de

---

[1] Cf. *Vita Constantini*, III, 55.

[2] On ne peut leur comparer les galles et les femmes qui, d'après Lucien (*De Dea Syria*, 43) se trouvaient parmi la multitude de gens attachés au culte dans le temple d'Hiérapolis. Leur rôle est décrit aux chapitres 50 et 51 en rapport avec les rites orgiastiques, les flagellations rituelles et les castrations des adolescents qui tenaient à être galles.

[3] Cf. *CIS*, I, 86, A, l. 15 et B, l. 10.

[4] Cf. Strabon, *Géographie*, 6, 2, 6.

[5] Cf. *Genèse*, 14-23; *I Rois*, 14, 24.

[6] Cf. *Deutéronome*, 23, 18-19, qui applique aux hiérodules mâles l'épithète de *chiens*: «Il n'y aura pas de prostituée sacrée parmi les filles d'Israël, ni de prostitués sacrés parmi les fils d'Israël. Tu n'apporteras pas à la maison de Yahvé ton Dieu le salaire d'une prostituée ni le paiement d'un chien quel que soit le vœu que tu aies fait: car tous deux sont en abomination à Yahvé ton Dieu». (*Bible de Jérusalem*).

Canaan[1]. À Chypre, le roi Cinyras, père d'Adonis au dire d'Apollodore, a livré ses propres filles à la prostitution avec des étrangers en l'honneur d'Aphrodite[2]. À Thèbes d'Égypte, on dédiait à Zeus une jeune fille très belle et d'illustre famille qui se prostituait μέχρις ἂν ἡ φυσικὴ γένυται κάθαρσις τοῦ σώματος et ensuite elle était donnée en mariage à un homme[3]. Une coutume à peu près semblable existe également en Lydie où, selon Hérodote (I, 93), «toutes les filles se prostituent; elles s'amassent ainsi une dot et pratiquent cette industrie jusqu'au moment où elles entrent en ménage»[4]. Une inscription grecque de Suse parle d'une hiérodule qui restera au service de Nanaïa jusqu'à l'âge de trente ans[5]. À Comana du Pont, «il y a, dit Strabon, une multitude de femmes qui tirent profit de leurs corps et dont la plupart sont consacrées à la déesse (Mâ)»[6]. Cette même déesse avait, à l'époque de Strabon, dans son temple de Comana de Cappadoce, plus de six milles hiérodules, hommes et femmes[7]. En Arménie, et particulièrement dans l'Acilisène, centre important du culte d'Anaïtis, «les plus illustres hommes du pays lui consacraient leurs filles encore vierges, et il était de règle que celles-ci se prostituassent pendant longtemps dans le temple de la déesse; après cela, elles étaient données en mariage, et personne ne jugeait indigne d'être le conjoint d'une telle femme»[8].

En Grèce, la prostitution sacrée n'est attestée qu'à Corinthe, ville cosmopolite, qui doit probablement cette institution à une influence orientale[9]. Voici ce que raconte Strabon à ce sujet: «Le sanctuaire d'Aphrodite était si riche qu'il acquit plus de mille hiérodules, des courtisanes, qu'hommes et femmes avaient consacrées à la déesse. C'est grâce à ces courtisanes que la cité regorgeait de monde et s'enrichissait, car les matelots s'y ruinaient volontiers, d'où le proverbe: «il n'est pas donné à tout homme de faire le voyage à Corinthe»[1].

---

[1] Cf. *I Rois*, 14, 24; 15, 12; 22, 47; *II Rois*, 23, 7; *Osée*, 4, 14; *Baruch*, 6, 42-43.

[2] Cf. Apollodore, *Bibliothèque*, III, 14, 3-4 dans *Epicorum Graecorum Fragmenta*, éd. G. Kinkel, Teubner, 1877, I, p. 264, fragment 25.

[3] Cf. Strabon, *Géographie*, 17, 1, 46.

[4] Cf. aussi, Elien, *Var. Hist.*, 4, 1; Strabon, *Géogr.*, 17, 1, 46.

[5] Cf. *Mémoires de la Mission archéologique en Perse*, *Mission de Susiane*, XX, 1928, p. 84 s.; F. Cumont, *Religions orientales*, 1929, p. 258, n. 58.

[6] Cf. Strabon, *Géogr.*, 12, 3, 36.

[7] *Ibid.*, 12, 3, 3.

[8] *Ibid.*, 11, 14, 16.

[9] Ed. Will, *Korinthiaka, Recherches sur l'histoire et la civilisation de Corinthe des origines aux guerres médiques*, 1955, p. 231-232, fait remonter ses débuts au 7^e^ s. av. J.-C., date qui coïncide avec le début de l'essor économique de la ville.

L'origine et la signification de la prostitution sacrée ont été différemment expliquées. On a voulu y voir une survivance d'un ancien type de mariage[2], un reste du communisme primitif[3], ou une forme modifiée d'une ancienne exogamie qui obligeait la femme à s'unir d'abord à un étranger avant d'épouser un homme de sa tribu[4]. Mais étant donné les manifestations multiples, diversifiées et plus ou moins raffinées de cet usage religieux[5], ces théories ne peuvent convenir que partiellement; elles ne tiennent pas compte, en tout cas, du rapport précis de la prostitution avec le culte de la divinité, généralement celle de l'amour et de la fécondité. Partant de ce fait, le but primitif de cette pratique cultuelle paraît être soit de procurer au fidèle une union intime, conçue d'une façon très réaliste, avec le dieu ou la déesse, soit d'amener par un rite de magie sympathique les puissances invisibles à s'unir et à assurer ainsi la fécondité du sol, la multiplication du bétail et celle des hommes[6].

Quelle que soit l'interprétation adoptée, les témoignages que nous avons cités, à propos du passage de la *Vita Constantini*, prouvent clairement, au moins, que la prostitution sacrée était en particulière faveur chez les Sémites et plus spécialement en Phénicie et chez les peuples soumis à leur influence. Son existence à Baalbek, affirmée par de nombreux auteurs[1], n'a dès lors rien d'insolite[2]. Cependant, l'absence de témoignages sur son usage en rapport avec le culte de la Déesse Syrienne[3] nous amène à poser le problème de son origine. Ici, comme dans d'autres domaines, l'apport de la Phénicie à la religion héliopolitaine a, me semble-t-il, dû être déterminant[4].

---

[1] Cf. Strabon, *Géogr.*, 8, 6, 20.

[2] Cf. B. Duhm, *Die Gottgeweihten in der alttestamentlichen Religion*, Tübingen, 1905, p. 25.

[3] Cf. J.G. Frazer, *Adonis, Étude de religions orientales comparées*, Paris, 1934, p. 27s.

[4] Cf. F. Cumont, *Religions orientales*, 1929, p. 109-110 et 258-259, n. 58.

[5] Pour une étude plus ample de la prostitution sacrée dans l'Antiquité, voir J.G. Frazer, *op. cit.*, p. 25-29 et 42-84; W. Sorge, *Geschichte der Prostitution*, Berlin, 1919; J. Rosenbaum, *Geschichte der Lustseuche im Altertum*, Berlin, 8ᵉ éd., 1921; A.B. Cook, *Zeus*, II, 1925, p. 959s.; F. Cumont, *Religions orientales*, 1929, p. 109-110 et 257-259, notes 57 et 58.

[6] Cf. J.G. Frazer, *The Magic Art and the Evolution of Kings*, Londres, 3ᵉ éd., 1911, p. 98-99; M. Jastrow, *The Amer. Journal of Semitic Languages and Literatures*, 1917, p. 116-118; J. Carcopino, *Rev. Hist.*, 1928, p. 11-13; F. Cumont, *Religions orientales*, 1929, p. 110.

La prostitution sacrée fut interdite par Constantin qui a construit une église à Baalbek, l'a pourvue de prêtres et de diacres et institué un évêché dans cette ville. À ces faits, Eusèbe ajoute, dans sa *Théophanie*, la mention de mystères d'Aphrodite auxquels devaient participer les femmes d'Héliopolis avant leur mariage. On ignore quelle forme prenait cette participation, qui paraît distincte de l'obligation de se prostituer, et en quoi consistait ce Mysterienkult[5].

---

[1] Voir, en plus d'Eusèbe, Socrate (mon no. 333) qui signale l'ancienneté de cette coutume; cf. également Sozomène (mon no. 334 A et B), Cassiodore-Épiphane (no. 327 A et B), Michel le Syrien (no. 332) et peut-être l'Anonyme de l'*Expositio totius mundi* (no. 325 A).

[2] H. Winnefeld, *Baalbek*, II, p. 122-123, est sceptique à cet égard sans pour autant étayer ses doutes par des arguments valables; celui qu'il avance concernant l'incompatibilité d'une telle coutume orientale avec l'iconographie de la déesse parèdre, notamment sur le relief du Palatin (mon no. 293) me paraît, pour le moins, surprenant car, si je devine bien sa pensée, il faut bien admettre que la prostitution sacrée pratiquée, on l'a vu, en l'honneur de déesses, mais aussi de dieux (Yahvé en Israël et Zeus dans la ville de Thèbes en Égypte) n'est pas liée à la nudité de la divinité ou à son impudeur.

[3] Cf. G. Goossens, *Hiérapolis de Syrie*, 1943, p. 94 et 129. *Contra*, G. A. Barton, *Enc. of. Religions and Ethics*, VI, 1913, s.v. *Hierodouloi*, p. 674, qui se réfère à Ephrem, *Opera*, 459 C.

[4] Ainsi, par exemple, c'est à une influence phénicienne que l'on doit probablement attribuer la présence, aux côtés de la déesse parèdre, de sphinx au lieu des lions qui sont les compagnons habituels de la déesse suprême en Mésopotamie et dans la Syrie intérieure, cf. *supra*, p. 190 et n. 5 et p. 373, n. 2. On sait, en outre, que l'ancien Baal Coelésyrien qu'était Mercure Héliopolitain a été assimilé à Adonis (cf. *supra*, p. 146 et n. 6 et p. 154). On ne doit pas enfin oublier qu'en dehors de Baalbek et de la Coelésyrie, c'est en Phénicie que le culte héliopolitain s'est manifesté avec le plus d'ampleur (cf. mes nos. 187-234).

[5] Peut-être comprenait-il des repas sacrés dont le titre de δειπνοκρίτης porté par Gaionas dans une inscription du Janicule atteste d'ailleurs l'existence dans le culte héliopolitain. Voir, à ce sujet, *supra*, p. 370. Sur les rapports entre mystères et repas liturgiques, voir l'ouvrage de Volker, *Mysterien und Agape*, Gotha, 1927.

Il n'en demeure pas moins que nous avons là l'unique témoignage explicite sur l'existence de mystères en rapport avec Vénus Héliopolitaine[1].

330 LUCIEN de Samosate, *De Dea Syria*, V.

I. Bekker, *Lucianus*, t. I, 1853, p. 394; C. Jacobitz, *Luciani Samosatensis Opera*, Leipzig, 1853, p. 342; A. M. Harmon, *Lucian*, vol. IV, 1953, p. 342.

Ἔχουσι δὲ καὶ ἄλλο Φοίνικες ἱρόν, οὐκ Ἀσσύριον ἀλλ' Αἰγύπτιον, τὸ ἐξ Ἡλίου πόλιος ἐς τὴν Φοινίκην ἀπίκετο. Ἐγὼ μὲν μιν οὐκ ὄπωπα, μέγα δὲ καὶ τόδε καὶ ἀρχαῖον ἐστίν[2].

«Les Phéniciens ont encore un autre sanctuaire (ou culte)[3]; il n'est pas Assyrien mais Égyptien et ce fut d'Héliopolis qu'il vint en Phénicie. Moi-même, je ne l'ai pas vu, mais il est important, lui aussi, et ancien».

Lucien de Samosate affirme, en peu de mots et sans nuances, la nature égyptienne et non syrienne du culte ou du sanctuaire de Baalbek et sa migration de l'Héliopolis d'Égypte en Phénicie.

Il n'est pas difficile de montrer la gratuité d'assertions aussi catégoriques[4] contredites, en tout cas, en bonne part, par le témoignage de Macrobe[5]. Celui-ci fait venir d'Héliopolis d'Égypte non le «culte» ou, si l'on veut, le «sanctuaire» mais la statue de Jupiter Héliopolitain et assure, au contraire, que ce dieu est adoré «*rituque Assyrio magis quam Aegyptio*». Sans anticiper sur les conclusions que nous croyons tirer du passage de Macrobe qui, toutefois, mérite davantage d'être discuté, disons que rien de ce que nous pouvons tirer des textes et des monuments figurés sur divers aspects de la religion héliopolitaine et sur ses manifestations cultuelles tels que les rites de divination et le pouvoir oraculaire de Jupiter[1], la dédicace de cheveux à Vénus[2] et la prostitution sacrée pratiquée en son honneur[3], les cérémonies à caractère bachique relatives à Hermès-Dionysos[4], l'importance de l'astrologie et le culte des astres à Baalbek[5], les processions rituelles vers 'Aïn el-Ǧouǧ et le dépôt d'images divines dans les bassins de la source sacrée[6], les banquets liturgiques[7], la purification rituelle[8], l'interdiction du porc[9] et la célébration du Maïoumas[10]; rien non plus de ce que nous pouvons déduire, sur le plan cultuel, du plan du grand sanctuaire de Baalbek[11] et de ses dépendances, avec ses deux tours flanquant l'entrée, dispositif fréquent dans la Syrie romaine et paléochrétienne[12], ses cours successives, schème qui trahit une conception sémitique[1], les deux colonnes isolées dans la grande cour, qui s'inscrivent dans une vieille tradition orientale[2], les deux longs bassins destinés aux ablutions rituelles chères aux Sémites[3] et l'autel monumental ou tour à étages, destiné aux holocaustes et voisinant avec un autel plus petit, prévu pour les sacrifices de communion[4]; eh bien, rien de tout cela n'a un caractère égyptien spécifique qui puisse autoriser une affirmation comme celle qu'avance Lucien. Serait-ce l'homonymie des deux Héliopolis syrienne et égyptienne et la profusion dans le sanctuaire de Baalbek de colonnes de granit amenées effectivement d'Égypte[5] qui auraient été à l'origine de la légende rapportée par Lucien? C'est bien possible; en tout cas, on doit admettre que c'est une pure légende.

---

[1] À Thuria, en Messénie, deux inscriptions parlent de mystères pratiqués dans le sanctuaire d'Atargatis, cf. Natan Sin Valmin, *Inscriptions de la Messénie*, 1928-1929, p. 108, nos. 1 et 2. Mais Thuria est un cas unique et Lucien lui-même n'en dit rien dans son traité sur la déesse syrienne. Par contre, les mystères d'Aphrodite ou plutôt d'Adonis et d'Aphrodite à Byblos et Afqa et les orgies qui se déroulaient dans les sanctuaires de la déesse dans ces deux villes (cf. Lucien, *De Dea Syria*, 6; Socrate, *Hist. eccl.*, I, 18; sur cette question, voir W. Atallah, *Adonis dans la littérature et l'art grecs*, 1966, p. 274s.) sont bien attestés et il n'est pas impossible que les mystères de la déesse parèdre dont parle Eusèbe à Héliopolis soient dus à une contamination directe venue de la côte.

[2] D'après l'éd. de C. Jacobitz.

[3] La traduction de ἱρόν par «culte» paraît convenir davantage à la première phrase; par contre, c'est de «sanctuaire» qu'il s'agit dans la seconde.

[4] À comparer *De Dea Syria*, 2, où Lucien assure de façon globale que les Assyriens reçurent des Égyptiens leurs doctrines sacrées et érigèrent, à leur exemple, des sanctuaires et des temples.

[5] Voir le numéro suivant.

---

[1] Le temple d'Héliopolis est essentiellement consacré à la divination, nous dit Macrobe qui décrit le fonctionnement de l'oracle. Voir le commentaire du numéro suivant avec renvoi aux autres documents attestant la puissance oraculaire du grand dieu de Baalbek.

[2] Cf. no. 78.

[3] Voir nos. 327, 329, 332-334.

[4] Voir nos. 103-104.

[5] Voir no. 29 et p. 48.

[6] Voir nos. 109-127.

[7] Cf. *supra*, p. 370.

[8] Voir le passage de Macrobe (numéro suivant) relatif aux porteurs de la statue de Jupiter Héliopolitain dans les processions, qui doivent être «*raso capite, longi temporis castimonia puri*».

[9] Cf. no. 279. Voir aussi, p. 111, n. 3.

[10] Cf. no. 36.

[11] Cf. *Baalbek*, I, pl. 14 et 17; *BMB*, 24, 1971, fig. 2; P. Coupel et P. Collart, *L'autel monumental de Baalbek*, 1951, pl. III.

[12] Cf. R. Dussaud, *CRAI*, 1941, p. 538. Pour l'époque romaine, voir, en général, l'ouvrage de D. Krencker et W. Zschietzschmann, *Römische Tempel in Syrien*, 1938, et pour l'époque paléochrétienne, celui de J. Lassus, *Sanctuaires chrétiens de Syrie*, Paris, 1947; voir aussi W. Sas-Zaloziecky, *L'Art paléochrétien*, Paris, éd. Payot, p. 39-50.

---

[1] Cf. A. Parrot, *Syria*, 10, 1929, p. 124, n. 2; id., *Le temple de Jérusalem*, dans *Cahiers d'archéologie biblique*, no. 5, 1962, p. 66 et n. 1.

[2] Cf. H. Seyrig, *BMB*, 16, 1961, p. 118-125. Sur de telles colonnes qu'on a comparées aux obélisques égyptiennes, mais qu'on retrouve dressées par paire à l'entrée de nombreux sanctuaires orientaux: en Mésopotamie (cf. A. Audin, *Archiv. Orientalni*, 16, 1948, p. 265-276 et 21, 1953, p. 430-439, qui leur attribue une origine sumérienne), en Palestine, en Syrie, en Phénicie et dans les colonies phéniciennes, voir les nombreux exemples cités par W.F. Albright, *Bull. Amer. Schools of Or. Research*, 85, 1942, p. 18s. et surtout du même auteur, *Archaeology and the Religion of Israel*, Baltimore, 1946, p. 144s.; voir également, A. Parrot, *Le temple de Jérusalem*, 1962, p. 17-21 et W. Kornfeld, Der Symbolismus der Tempelsäulen, dans *Zeitschr. f. die Alttest. Wiss.*, 33, 1962, p. 50-57.

[3] Cf. M.J. Lagrange, *Études sur les religions sémitiques*, 1903, p. 141 s.; F. Cumont, *Religions Orientales*, 1929, p. 35 s.

[4] D'après l'interprétation de R. Dussaud (*CRAI*, 1941, p. 530-538 et *Syria*, 23, 1942-1943, p. 33 s.) que nous adoptons. Cet auteur trouve des analogies à cette dualité à Ugarit, en Moab et à Jérusalem. R. Amy, Temples à escaliers, dans *Syria*, 27, 1950, p. 82-136, a groupé un grand nombre de temples du Liban, de Syrie et de Transjordanie qui possédaient des escaliers, des tours et des terrasses totales ou partielles qu'il interprète dans le sens proposé par R. Dussaud. Y ajouter, notamment pour Hatra et Doura-Europos, J.T. Milik, *Dédicaces faites par des dieux*, 1972, p. 382-385. P. Coupel et P. Collart, *L'autel monumental de Baalbek*, 1951, p. 133 s., adoptent également l'interprétation de Dussaud.

[5] Voir *supra*, p. 423-424.

331 MACROBE, *Saturnalia*, I, 23, 10-21.

L. Ianus, *Macrobii Ambrosii Theodosii Opera*, II, Leipzig, 1852, p. 205-208; H. Bornecque, *Macrobe*, *Les Saturnales*, t. I, 1937, p. 232-238; J. Willis, *Ambrosii Theodosii Macrobii Saturnalia*, Leipzig, 1963, p. 125-127.

10. Assyrii quoque solem sub nomine Iovis, quem Δία Ἡλιουπολίτην cognominant, maximis cerimoniis celebrant in civitate quae Heliupolis nuncupatur. Eius dei simulacrum sumptum est de oppido Aegypti, quod et ipsum Heliupolis appellatur, regnante apud Aegyptios Senemure seu idem Senepos nomine fuit; perlatumque est primum in eam per Opiam, legatum Deloboris, regis Assyriorum, sacerdotesque Aegyptios, quorum princeps fuit Partemetis, diuque habitum apud Assyrios, postea Heliupolin commigravit. — 11. Cur ita factum quaque ratione Aegypto profectum in haec loca ubi nunc est postea venerit, rituque Assyrio magis quam Aegyptio colatur, dicere supersedi, quia ad praesentem non attinet causam. — 12. Hunc vero eundem Iovem solemque esse, cum ex ipso sacrorum ritu tum ex habitu, dinoscitur. Simulacrum enim aureum specie imberbi instat, dextera elevata cum flagro in aurigae modum; laeva tenet fulmen et spicas, quae cuncta Iovis solisque consociatam potentiam monstrant. — 13. Huius templi religio etiam divinatione praepollet, quae ad Apollinis potestatem refertur, qui idem atque sol est. Vehitur enim simulacrum dei Heliupolitani ferculo, uti vehuntur in pompa ludorum Circensium deorum simulacra, et subeunt plerumque provinciae proceres, raso capite, longi temporis castimonia puri, ferunturque divino spiritu, non suo arbitrio, sed quo deus propellit vehentes, ut videmus apud Antium promoveri simulacra Fortunarum ad danda responsa. — 14. Consulunt hunc deum et absentes, missis diplomatibus consignatis rescribitque ordine ad ea quae consultatione addita continentur. Sic et imperator Traianus, initurus ex ea provincia Parthiam cum exercitu, constantissimae religionis hortantibus amicis, qui maxima huiusce numinis ceperant experimenta, ut de eventu consuleret rei coeptae, egit Romano consilio, prius explorando fidem religionis, ne forte fraus subesset humana, et primum misit signatos codicillos, ad quos sibi rescribi vellet. — 15. Deus iussit adferri chartam eamque signari puram et mitti, stupentibus sacerdotibus ad eius modi factum. Ignorabant quippe condicionem codicillorum. Hos cum maxima admiratione Traianus excepit, quod ipse quoque puris tabellis cum deo egisset. —

16. Tunc aliis codicillis conscriptis signatisque consuluit an Romam perpetrato bello rediturus esset. Vitem centurialem deus ex muneribus in aede dedicatis deferri iussit divisamque in partes sudario condi ac proinde ferri. Exitus rei obitu Traiani apparuit ossibus Romam relatis: nam fragmentis species reliquiarum; vitis argumento casus futuri tempus ostensum est. — 17. Et ne sermo per singulorum nomina deorum vagetur, accipe quid Assyrii de potentia solis opinentur. Deo enim, quem summum maximumque venerantur, Adad nomen dederunt; eius nominis interpretatio significat «unus unus». — 18. Hunc ergo ut potentissimum adorant deum, sed subiungunt eidem deam, nomine Adargatin, omnemque potestatem cunctarum rerum his duobus attribuunt, solem terramque intellegentes, nec multitudine nominum enuntiantes divisam eorum per omnes species potestatem, sed argumentis quibus ornantur significantes multiplicem praestantiam duplicis numinis. — 19. Ipsa autem argumenta solis rationem loquuntur. Namque simulacrum Adad insigne cernitur radiis inclinatis, quibus monstratur vim caeli in radiis esse solis qui demittuntur in terram. Adargatidis simulacrum sursum versum reclinatis radiis insigne est, monstrando radiorum vi superne missorum enasci quaecumque terra progenerat. — 20. Sub eodem simulacro species leonum sunt, eadem ratione terram esse monstrantes qua Phryges finxere Matrem Deum, id est terram, leonibus vehi. — 21. Postremo potentiam solis ad omnium potestatum summitatem referri indicant theologi, qui in sacris hoc brevissima precatione demonstrant dicentes: «Ἥλιε παντοκράτορ, κόσμου πνεῦμα, κόσμου δύναμις, κόσμου φῶς».

«10. Les Assyriens également vénèrent le soleil, dans la ville d'Héliupolis, avec la plus grande solennité et sous le nom de Jupiter qu'ils appellent Zeus Héliopolitès. Le simulacre de ce dieu fut pris d'une ville d'Égypte, nommée elle aussi Héliupolis; le roi qui régnait alors en Égypte était Sénémure qui est peut-être le même que Sénépos. Il avait d'abord été apporté chez les Assyriens par Opias, ambassadeur de Deloboris, roi des Assyriens et par des prêtres égyptiens dont le chef était Partémétis, et, après un long séjour chez les Assyriens, il fut, dans la suite, transféré à Héliupolis. — 11. Pourquoi cela se fit, et puis, pour quelle raison ce simulacre est venu d'Égypte dans ces lieux où il est maintenant, et pourquoi il est honoré suivant

le rite assyrien plus que selon le rite égyptien, je m'abstiens de répondre à ces questions parce qu'elles sont sans rapport avec le sujet actuel. — 12. Mais que Jupiter et le soleil soient identiques, cela se reconnaît, d'une part, au rite même des cérémonies religieuses, d'autre part, en particulier, à l'aspect du simulacre. En effet, le simulacre est en or et représente un personnage imberbe, debout, la main droite levée et tenant un fouet à la manière d'un aurige, tandis que la main gauche tient un foudre et des épis, tous attributs qui montrent la puissance associée de Jupiter et du soleil. — 13. En outre, ce temple est essentiellement consacré à la divination; or elle rentre dans les attributs d'Apollon qui n'est autre que le soleil. On promène, en effet, la statue du dieu d'Héliupolis sur un brancard comme on fait pour les statues des dieux dans la procession des jeux du cirque. Les porteurs sont généralement les notables de la province, la tête rasée, et purifiés par une longue continence. Dirigés par le souffle divin, ils transportent la statue, non pas où ils veulent, mais là où les pousse le dieu; à Antium, nous voyons les statues des deux Fortunes faire avancer de la même manière ses porteurs pour rendre des oracles. —14. Les absents consultent également ce dieu en envoyant des écrits cachetés auxquels il répond par écrit en suivant l'ordre des questions posées. C'est ainsi que l'empereur Trajan, au moment de passer avec son armée de cette province (la Syrie) dans le pays des Parthes, fut, par des amis d'une piété très solide et qui avaient eu des preuves frappantes du pouvoir de cette divinité, engagé à la consulter sur l'issue de cette entreprise. Mais sur l'avis de son conseil romain, il voulut d'abord éprouver le crédit de l'oracle pour ne pas subir, d'aventure, une supercherie humaine. Et pour commencer, il envoya un billet cacheté auquel il demandait une réponse écrite. — 15. Le dieu ordonna d'apporter un parchemin (ou une feuille de papyrus), de le cacheter sans rien y écrire et de l'envoyer. Les prêtres furent frappés de stupeur devant cette façon d'agir; ils ignoraient bien sûr, ce que contenait le billet. Trajan le reçut avec une très grande admiration, car lui-même avait aussi envoyé au dieu des tablettes en blanc. — 16. Alors il demanda au dieu par un autre billet écrit et cacheté si, une fois la guerre terminée, il reviendrait à Rome. Le dieu ordonna de prendre, parmi les offrandes consacrées dans le temple, un cep de centurion, de le couper en morceaux, de l'envelopper dans un suaire et de le porter ainsi à l'empereur. Le sens de cette allégorie apparut après la mort de Trajan, lorsque ses os furent ramenés à Rome: les restes de l'empereur ressemblaient, en effet, aux morceaux et le motif de la vigne annonçait l'époque de l'événement futur. — 17. Et maintenant, sans errer dans les dédales des noms de tous les dieux, apprends ce que les Assyriens pensent de la puissance du soleil. En effet, au dieu qu'ils vénèrent comme le premier et le plus grand, ils ont donné le nom de Adad dont le sens est «unique, unique». — 18. Ils honorent donc ce dieu comme le plus puissant, mais, au-dessous de lui, ils placent une déesse nommée Adargatis. C'est à ces deux divinités qu'ils attribuent tout pouvoir sur toutes choses et ils les conçoivent comme le soleil et la terre. Et ce n'est pas par une multitude de noms qu'ils expriment la puissance de ces divinités, divisée en leurs différents aspects, mais c'est par les attributs dont ils les parent qu'ils expriment la prééminence de ces deux divinités. — 19. Or tous ces attributs indiquent clairement le soleil. En effet, la statue d'Adad se reconnaît à des rayons inclinés (vers le bas), ce qui symbolise la force du ciel contenue dans les rayons que le soleil fait tomber sur la terre. Celle d'Adargatis se reconnaît à des rayons dirigés obliquement de bas en haut pour signifier que c'est par la force des rayons envoyés d'en haut que naît tout ce que produit la terre. — 20. Au-dessous de cette même statue sont des figures de lions qui désignent la terre, de la même manière que chez les Phrygiens, la Mère des dieux, c'est-à-dire la terre, est représentée traînée par des lions. — 21. Enfin la puissance du soleil l'emporte sur tous les pouvoirs, déclarent les théologiens qui citent comme preuve cette très brève invocation en usage dans les sacrifices: «Soleil tout-puissant, souffle du monde, puissance du monde, lumière du monde».

Ce texte de Macrobe, écrit vraisemblablement au cours du 5ᵉ siècle [1], est, de loin, le témoignage le plus complet que nous ait livré l'Antiquité sur Jupiter Héliopolitain et son culte. Mais, disons-le tout de suite, c'est un témoignage de valeur inégale, mêlé parfois de légendes, et trahissant surtout chez son auteur l'apôtre d'un syncrétisme aveugle ramenant toute la théologie au culte du Soleil et confondant avec l'astre du jour, les divinités les plus hétérogènes [1].

---

[1] Plus précisément après 431, d'après A. Cameron, *JHS*, 56, 1966, p. 38. Dans son article intitulé «The Date and Identity of Macrobius», *ibid.*, p. 25-38, cet auteur me semble avoir démontré que le Macrobe des *Saturnales* est le préfet du prétoire d'Italie en 430 (cf. *Cod. Theod.* 12, 6, 33) et non l'un des trois autres Macrobes que mentionne le *Code Théodosien* (6, 8, 1; 11, 18, 6 et 16, 10, 15), à savoir

Parmi ces divinités identifiées au soleil, Macrobe range Jupiter Héliopolitain dont la statue, originaire, selon lui, d'Héliopolis d'Égypte, fut ramenée en grande pompe en Assyrie, autrement dit en Syrie [2] sous le règne de Sénémure, *alias* Sénépos, roi d'Égypte, avant d'être transférée définitivement à Baalbek [3]. L'escorte comprenait Opias, ambassadeur de Deloboris, roi de Syrie, et des prêtres égyptiens dirigés par Partémétis, leur chef. Opias et Partémétis sont des inconnus; Deloboris et Sénémure ou Sénépos ne le sont pas moins, malgré la tentative faite par E. Unger [4] d'identifier ce dernier avec Snéfrou-Sôris, pharaon de la IV^{e} dynastie. L'historicité ou la légendarité de ces personnages nous importe peu en tout cas; l'essentiel pour nous c'est de pouvoir déterminer, à l'aide d'autres témoignages, et notamment iconographiques, si l'origine égyptienne du culte de Jupiter Héliopolitain et de son image est réalité ou légende. Macrobe lui-même affirme, pour commencer, que ce Zeus d'Héliopolis dont il relate pourtant avec force détails l'importation d'Égypte, est adoré «*rituque Assyrio magis quam Aegyptio*». La discussion du passage de Lucien a,

---

le vicaire des Espagnes en 399-400, le proconsul d'Afrique en 410 et le *praepositus sacri cubiculi* en 422. *Contra*, E. Turk, *REL*, 41, 1963, p. 336, qui situe la composition des *Saturnales* entre 384 et 387. Voir aussi du même auteur, *Macrobius und die Quellen seiner Saturnalien*, 1962, p. 81 s.

[1] Pour Macrobe, en effet, le Soleil, c'est Apollon sous ses différentes appellations (*Sat.*, I, 17); mais il est aussi Liber (*ibid.*, 18), Mars et Mercure (19), Esculape, Hercule, Salus et Sarapis (20), Adonis, Attis, Osiris et Horus (21); il est même Némésis, Pan et Saturne (22); il est enfin Jupiter lui-même et l'Adad des Assyriens (23).

[2] Sur la confusion fréquente chez les auteurs grecs et latins entre Assyrii et Syrii, cf. Th. Nöldeke, Ἀσσύριος, Σύριος, Σύρος, dans *Hermes*, 5, p. 443-468; E. Schwartz, Einiges über Assyrien, Syrien, Koilesyrien, dans *Philologus*, 86, 1931, p. 373-399; 87, 1932, p. 261-263.

[3] R. Dussaud, *Notes myth. syr.*, p. 102, interprète *diuque habitum apud Assyrios* comme signifiant un stage à Hiérapolis.

[4] Cf. *Chronologie des Manetho*, p. 92, référence citée par Kees, *PW*, II A, 1923, s.v. *Senemuris oder Senepos*, col. 1459.

en outre, permis de constater l'absence de traits spécifiquement égyptiens dans la religion et les cérémonies du culte à Héliopolis de même que dans le temple de son dieu principal. Une inscription de Baalbek Διὶ μεγίστῳ | [῾Ηλιο]πολείτῃ καὶ θεῷ ᾽Εγυπτ(ίῳ), considérée par certains comme une confirmation des dires de Macrobe et de Lucien sur l'origine égyptienne de Jupiter Héliopolitain[1], nous a paru, au contraire, s'adresser à deux dieux distincts malgré l'anonymat du second. Mais interrogeons les représentations figurées du dieu de Baalbek car c'est d'elles que l'on devrait attendre la réponse décisive. Eh bien, mis à part certains éléments égyptisants tels que le pschent, le disque solaire flanqué d'*uraei* et la fleur de lotus que l'on ne trouve d'ailleurs qu'occasionnellement dans l'iconographie héliopolitaine[2] et dont, par conséquent, on ne doit pas exagérer la portée, aucun des principaux traits du simulacre de Jupiter Héliopolitain n'appartient en propre à l'Égypte. Le calathos, porté par les trois membres de la triade de Baalbek, de même que par de nombreuses autres divinités de Syrie et de Phénicie[3], de la Grèce et de Rome[4], est probablement d'origine orientale et symbolise l'abondance et la fécondité [1] bien que des doctrines théologiques tardives l'aient interprété comme représentant l'éther, autrement dit le ciel des étoiles, siège de la puissance divine [2]. La chevelure de Jupiter Héliopolitain avec ses rangées de boucles horizontales au-dessus du front et à l'arrière de la tête pourrait, quant à elle, rappeler par son calamistrage la perruque égyptienne, mais son usage est attesté en Syrie dès le début du Ier millénaire [3], et ses modèles originaux doivent être recherchés dans l'art mésopotamien [4]. Par conséquent, il paraît difficile de porter ce genre de coiffure au crédit de l'origine égyptienne de l'image du dieu. L'épi qui est un attribut classique du dieu principal et de la déesse parèdre, appartient en Orient depuis une très haute antiquité aux dieux et déesses en rapport avec la fertilité [5]. Le fouet, à son tour, n'est pas un emprunt à Hélios, comme l'entend Macrobe [6], ou comme le soutient Dussaud [7], mais un symbole de l'éclair et comme tel un attribut bien naturel dans la main du dieu de l'orage [8]. Quant à la gaine historiée que revêtent Jupiter Héliopolitain ainsi que d'autres divinités syriennes [9] et anatoliennes[1], elle aurait, selon H. Thiersch[2], pris naissance en Syrie. Mais étant donné la large diffusion de ce type en Asie Mineure et sa plus grande ancienneté dans ce pays, il paraît plus probable que ce fut là sa patrie d'origine[3]. On doit cependant noter que le problème est loin d'être résolu[4]. Une chose paraît néanmoins claire, c'est que l'analogie des images engainées avec les momies égyptiennes est trop superficielle pour être avancée comme preuve d'une origine égyptienne de ce type de représentation divine[5].

---

[1] Ainsi H. Seyrig, *BMB*, 16, 1961, p. 114-116, et, à sa suite, J.-P. Rey-Coquais, *IGLS*, VI, 1967, p. 63-64. Cf. *supra*, no. 15.

[2] Le pschent se retrouve sur le bronze Donato (no. 153), le bronze de Beyrouth au Musée du Louvre (no. 208) et ceux de Kafr Yasīn (no. 226) et de Ṭarṭous (no. 233). Le disque flanqué d'*uraei* apparaît sur le calathos du bronze Sursock (no. 232) et autour du cou du dieu sur la stèle de Marseille au Musée d'Avignon (no. 284). La fleur de lotus, enfin, orne le devant du calathos sur le bronze du British Museum (no. 302).

[3] Voir Macrobe, *Sat.*, I, 17, 68, à propos de l'Apollon d'Hiérapolis qui, d'après R. du Mesnil du Buisson, *Les tessères et les monnaies de Palmyre*, 1962, p. 325-327, ne serait autre que Baalshamîm, divinité coiffée d'habitude en tout cas du calathos, cf. H. Seyrig, *Syria*, 26, 1949, p. 34s., fig. 4. Voir aussi *Excav. at Dura-Europos*, Prel. Report, III, 1932, pl. XIV, à propos d'Hadad et d'Atargatis; V, 1935, pl. XIII, à propos d'Aphlad. Pour d'autres exemples de divinités syriennes et phéniciennes coiffées du calathos, voir *supra*, p. 190, n. 6; cf. également H. Seyrig, *Syria*, 36, 1959, p. 38s.

[4] Ainsi, par exemple, Déméter (cf. M.P. Nilsson, *Gesch. Griech. Rel.*, I, 1955, p. 658; II, 1961, p. 358), Artémis (cf. Ch. Picard, *Manuel d'arch. gr.*, *La sculpture*, I, 1935, fig. 36), Hécate (cf. Ch. Picard, *ibid.*, II, 2, fig. 226). Sur l'ensemble de cette question, voir Saglio, *Dict. des Antiq.*, I, 2, 1887, s.v. *Calathus*, col. 812s.; Hug, *PW*, 10. 1919, s.v. Κάλαθος, col. 1548-1549; Ch. Picard, *op. cit.*, V, index général, 1966, s.v. *Calathos*, p. 51-52.

---

[1] Cf. Hug, *l.l.*; R. Vallois, *L'architecture hellénique et hellénistique à Délos*, I, 1944, p. 360, n. 4.

[2] Cf. Macrobe, *Sat.*, I, 17, 68: «*Calathus aureus surgens in altum monstrat aetheris summam*». Cf. F. Cumont, *Fouilles de Doura-Europos*, 1926, p. 104.

[3] Cf. par exemple, H. Th. Bossert, *Altsyrien*, 1950, nos. 468, 470-472, 474 (Tell Halaf), 493 (Arslan Tash); E. Akurgal, *Orient et Occident*, 1969, fig. 50 et 86.

[4] Cf., par exemple, *Encyclopédie photographique de l'Art*, Louvre II, p. 6s.; 27 et *passim*.

[5] Cf. *supra*, p. 276, n. 4.

[6] Cf. *Sat.*, I, 23, 12. Voir la suite du commentaire.

[7] Cf. *Rev. arch.*, 1903, I, p. 362 et *Mon. Piot*, 30, 1929, p. 86, n. 1.

[8] Voir *supra*, p. 202, n. 2.

[9] Ainsi, par exemple, le Hadad de Damas sur une monnaie d'Antiochos XII (cf. A. B. Cook, *Zeus*, I, 1914, p. 590, fig. 452; H. Thiersch, *Ependytes und Ephod*, 1936, p. 85, pl. IV, 1; L. Lacroix, *Les reproductions de statues sur les monnaies grecques*, 1949, p. 98, pl. VI, 11), le Baal de Rhosos sur une monnaie de 40 av. J.-C. (cf. A. B. Cook, *op. cit.*, p. 590, fig. 451) et celui de Dion de la Décapole sur un bronze de Géta (cf. F. Lajard, *Recherches sur le culte de Vénus*, 1837, pl. IV, 6; W. W. Wroth, *BMC Gr C. Galatia etc.*, p. 303, pl. XXXVIII, 4; A. B. Cook, *op. cit.*, p. 590, fig. 450; L. Lacroix, *op. cit.*, p. 99 et pl. VI, 12).

De tout ce qui précède, on est en droit de conclure que la théorie égyptienne de Macrobe ne peut être acceptée. Le simulacre du dieu de Baalbek que l'auteur des *Saturnales* connaît d'ailleurs pour l'avoir décrit au paragraphe 11, mais dont il se garde bien de tirer argument pour appuyer ses dires, révèle des éléments de tradition syrienne, à côté d'autres puisés à de multiples courants d'influence venus d'ailleurs.

---

[1] Ainsi Artémis d'Éphèse (sur l'iconographie de cette déesse, voir H. Thiersch, *Artemis Ephesia, I, Katalog der erhaltenen Denkmäler*, dans *Abhandl. d. Ges. d. Wiss. zu Göttingen*, Phil.-Hist. Klasse, 1935; id., *Ependytes und Ephod*, 1936, p. 55s.; L. Lacroix, *op. cit.*, p. 176-192), Artémis-Anaïtis d'Apamée de Phrygie (cf. B.V. Head, *BMC Gr C Phrygia*, pl. X, 6; LI, 2; L. Lacroix, *op. cit.*, pl. XVI, 4), Artémis Leucophryéné de Magnésie du Méandre (cf. L. Lacroix, *op. cit.*, pl. XI, 14, 15), Aphrodite d'Aphrodisias (cf. C. Fredrich, Aphrodite von Aphrodisias in Karien, dans *Ath. Mitt.*, 22, 1897, p. 361 s.; B.V. Head, *BMC Gr. C. Caria*, p. 28s.; H. Thiersch, *Ependytes und Ephod*, p. 59s. et pl. VIII-XII; L. Lacroix, *op. cit.*, p. 167-176) et Zeus Labrandeus de Carie (cf. L. Lacroix, *op. cit.*, p. 93-98 et pl. V, 8-10). Sur toute cette question, voir R. Fleischer, *Artemis von Ephesos und verwandte Kultstatuen aus Anatolien und Syrien*, 1973.

[2] Cf. *Ependytes und Ephod*, p. 1; 14; 110.

[3] C. Fredrich, *Ath. Mitt.*, 22, 1897, p. 377, pense que ce type d'idole fut créé au 3ᵉ s. av. J.-C. à Aphrodisias. En Syrie, l'adoption de l'image divine engainée est, par contre, plus tardive et ne remonte pas au-delà du 1ᵉʳ s. av. J.-C., cf. H. Seyrig, *Syria*, 48, 1971, p. 99, n. 1, qui cite les monnaies d'Atargatis et de Hadad, frappées à Damas respectivement par Démétrios III (97-87) et Antiochos XII (87-84), comme les plus anciens documents de ce type.

[4] R. Eisler, *Weltenmantel und Himmelszelt*, I, 1910, p. 5, 39-40, et Furlani, Ornamenti astrali et corazze di dei dell'Asia anteriore antica, dans *Studi e materiali di storia delle religioni*, 7, 1931, p. 24-47, voient le prototype de la gaine dans les manteaux constellés des dieux babyloniens Adad et Marduk.

[5] Voir pourtant M. Meurer, Die Mammae der Artemis Ephesia, dans *Ath. Mitt.*, 29, 1914, p. 200s.

Après cet intermède égyptien, Macrobe reprend l'idée de la similitude de Jupiter Héliopolitain et du Soleil et base cette similitude sur l'aspect de la statue du dieu, sur son pouvoir divinatoire et sur le rite des cérémonies du culte. La statue est en or, métal particulièrement apprécié en Syrie et en Orient en général pour l'exécution des images divines et l'embellissement des temples [1]. La description faite de cette statue est, dans l'ensemble, exacte sauf en ce qui concerne l'attribut de la main gauche où Macrobe ajoute le foudre aux épis alors qu'aucune représentation figurée ne montre ces deux attributs ainsi associés [2], le foudre prenant généralement place sur les flancs de la gaine [3]. Il faut cependant noter la substitution du foudre au fouet ou aux épis sur trois objets d'art mineur: un chaton de bague [4] et deux intailles [5]. Macrobe trouve dans le foudre, les épis et le fouet la preuve que le dieu d'Héliopolis réunit en lui la puissance associée de Jupiter et du Soleil, ce dernier étant, sans doute, représenté, selon lui, par le fouet, attribut caractéristique d'Hélios. Mais le fouet dans la main du dieu de l'orage et de la pluie bienfaisante qu'est Jupiter Héliopolitain symbolise, on l'a vu, l'éclair et non Hélios [6].

Macrobe souligne ensuite l'importance de la divination à Baalbek [7] et en dévoile les rites. C'est là, sans contexte, une de ses contributions les plus positives à notre connaissance du culte Héliopolitain et l'on peut, dès lors, lui pardonner de s'être laissé entraîner, encore une fois, par sa foi aveugle dans un syncrétisme héliaque en ramenant le pouvoir oraculaire de Jupiter Héliopolitain à sa confusion avec le soleil.

---

[1] Le temple d'Hiérapolis avait, au dire de Lucien (*De Dea Syria*, 30-31), ses portes en or et son plafond doré, et les statues d'Hadad et d'Atargatis étaient en or de même que le séméion dressé entre elles. La statue de l'Apollon barbu Hiérapolitain devait être, elle aussi, en or; en tout cas, son calathos l'était, selon Macrobe (*Sat.*, I, 17, 68). Pour Baalbek et l'Orient en général, voir nos. 2-4 et p. 12, n. 1 et 44, n. 1.

[2] Voir *supra*, p. 203, n. 2.

[3] Ainsi, par exemple, sur les bronzes nos. 32, 208, 226, 232-234, 302 et 313, sur un relief (no. 285) et même sur une intaille (no. 173).

[4] Cf. no. 242.

[5] Cf. nos. 176 et 323.

[6] Cf. *supra*, p. 445 et *infra*, p. 515.

[7] La grande popularité de la divination sous l'Empire était un phénomène généralisé et c'est, sans doute, dans ce sens qu'il faut comprendre l'assertion de Macrobe que «le temple du dieu est essentiellement consacré à la divination». Sur cette question, voir en général, A. Bouché-Leclercq, *Histoire de la divination dans l'Antiquité*, 4 vol., 1879-1882; P. Monceaux, *Dict. des Antiq.*, IV, 1, 1905, s.v. *Oraculum*, p. 214-223; K. Latte, *PW*, 35, 1939, s.v. *Orakel*, col. 829-866; M.P. Nilsson, *Gesch. Griech. Rel.*, II, 1961, p. 103-113 et 467-485. En Syrie, les divinités oraculaires à l'époque romaine sont nombreuses. Aux exemples cités par E. Will, *Syria*, 28, 1951, p. 291, n. 1, ajouter Jupiter Hadaranès de Nīḥa dont la vierge Hochmaea était prophétesse (cf. *IGLS*,

Le dieu pouvait être consulté soit lors d'une visite du sanctuaire, soit à distance[1]. Dans le premier cas, une procession solennelle a lieu où la statue du dieu est promenée sur un brancard et exposée ainsi directement à la vénération des fidèles[2]. Le port de la statue était, nous dit Macrobe, généralement assuré par les notables de la province[3] qui devaient avoir la tête rasée[4] et être purifiés par une longue

---

VI, 2929), Zeus Bélos à Apamée (cf. P. Monceaux, *op. cit.*, p. 216), Jupiter Dolichenus (cf. P. Merlat, *Répertoire*, p. 103 et 110 et *Essai*, p. 207-210), Apollon Daphneios à Daphné près d'Antioche (cf. M. P. Nilsson, *Gesch. Griech. Religion*, II, 1961, p. 475). Plus anciennement, il faut mentionner une déesse Špš, nommée «flambeau des dieux» et connue par une tablette de Ras Shamra; c'est auprès de cette déesse qu'Anat s'enquiert, devant la menace d'une inondation, si les eaux vont couler aussi longtemps (cf. Ch. Virolleaud, *Syria*, 12, 1931, p. 127). — Les documents attestant le pouvoir oraculaire de Jupiter Héliopolitain, en dehors du présent document, sont mes nos. 18, 30-31(?), 74, 151(?), 215(?), 275, 298, 299 et 326. Cf. aussi p. 283.

[1] Macrobe ne parle pas de l'incubation et pourtant on a affirmé son existence à Baalbek (ainsi Broegelmann, *Hellenistische Mysterienreligionen*, p. 9, n. 1). Des formules comme «*ex viso*» (mon no. 275), «*divi* ⟨*no*⟩ [*monitu?*]» (no. 215) pourraient le faire croire, mais de telles visions, de tels songes peuvent se produire avec ou sans incubation.

[2] La base du bronze Sursock (no. 232), percée de deux trous sur chacune de ses quatre faces latérales pourrait être assimilée à un brancard, cf. *supra*, p. 282-283. Mercure Héliopolitain, figuré en buste radié avait aussi son *ferculum* comme le montrent trois émissions monétaires de Gallien (mes nos. 100-102). Sur les modes de transport des divinités en Syrie, d'après les monnaies notamment, voir H. Seyrig, *Syria*, 18, 1937, p. 373-374. Pour l'Asie Mineure, cf. F. Cumont, *Religions orientales*, 1929, p. 225, n. 41 et p. 226, n. 45. — Sur les processions dans les religions orientales, cf. A. Caquot, *Les danses sacrées*, (Sources orientales, VI), 1963, p. 129, 231, 298 s. Pour la religion grecque, voir M. P. Nilsson, Die Prozessionstypen im griech. Kult, dans *Jahrbuch*, 31, 1916, p. 309 s.

[3] Ce sont les prêtres qui portaient la statue d'Apollon à Hiérapolis (cf. Lucien, *De Dea Syria*, 36) et celle de Jupiter Ammon dans son sanctuaire de Siwa en Libye (Diodore de Sicile, *Biblioth. hist.* 17, 50-51).

[4] Les pèlerins se rendant à Hiérapolis devaient se raser la tête et les sourcils (cf. Lucien, *De Dea Syria*, 55). À Byblos, les fidèles se rasaient la tête à l'occasion des Adonies (cf. Lucien, *op. cit.*, 6). Cette pratique paraît liée dans les cas cités

continence[1]. Le dieu rendait les oracles en dirigeant les porteurs de son idole et ce procédé mantique, que Macrobe compare à celui des deux Fortunes d'Antium[2], est également connu pour d'autres divinités en Syrie[3] et en Cyrénaïque[4].

---

de Baalbek et d'Hiérapolis aux obligations de pureté rituelle alors qu'à Byblos et en Égypte après la mort d'Apis (Lucien, *l.l.*) elle exprime le deuil. Elle est à dissocier de l'offrande des cheveux (références *supra*, p. 93, n. 1).

[1] Τὰ ἀφροδίσια μιαίνει, dit Porphyre dans son traité *De abstinentia*, IV, 20. Sur la notion d'impureté religieuse liée aux rapports sexuels en Grèce, à Rome et en Orient, voir E. Fehrle, *Die kultische Keuschheit im Altertum*, 1908, p. 25s. Voir également M.-J. Lagrange, *Rev. bibl.*, 16, 1919, p. 427s. Sur l'abstinence et la continence dans les cultes d'Asie Mineure, cf. H. Hepding, *Attis*, dans *Religionsgeschichtliche Versuche und Vorarbeiten*, I, 1903, p. 155s.; H. Graillot, *Le culte de Cybèle*, 1912, p. 119s. Une inscription découverte sur l'escalier menant au sanctuaire des dieux syriens à Délos (*Inscriptions de Délos*, no. 2530) prescrivait, après un rapport sexuel, un délai de trois jours avant de pouvoir participer au culte (cf. P. Roussel, Règlements rituels, dans *Mélanges Holleaux*, 1913, p. 265s.). Une exigence analogue affectait le visiteur du temple de Zeus Kynthios et d'Athéna Kynthia à Délos (*ibid.*, p. 276s.) et celui du temple d'Asclépios à Ptolémaïs en Égypte (cf. M.P. Nilsson, *Gesch. Griech. Rel.*, II, 1961, p. 373-374). Pour d'autres exemples de purification religieuse par la continence dans le monde grec, cf. *ibid.*, p. 73s.

[2] Sur ces Fortunes dont la dualité est inexpliquée, cf. K. Latte, *Röm. Religionsgeschichte*, 1960, p. 178. On les trouve figurées sur une monnaie datée de 12 av. J.-C., cf. H.A. Grueber, *Coins of the Roman Republic in the Brit. Museum*, 2, 76s. Suétone (*Caligula*, 57) nous rapporte un oracle de ces déesses concernant cet empereur, et Martial (*Epigrammes*, V, 1) les appelle «les sœurs infaillibles». Sur Antium, aujourd'hui Anzio, cf. Ch. Huelsen, *PW*, I, 1894, s.v. *Antium I*, col. 2561-2563.

[3] C'est le cas de l'Apollon barbu de Hiérapolis dont la méthode oraculaire est décrite par Lucien (*De Dea Syria*, 36). Le témoignage de cet auteur mérite d'être cité en entier, car il est susceptible de jeter quelque lumière sur le fonctionnement de l'oracle de Baalbek: «Lorsqu'il veut rendre un oracle, il commence d'abord par s'agiter sur sa base. Les prêtres l'enlèvent aussitôt. S'ils ne l'enlèvent pas, il se prend à suer et à s'agiter encore plus violemment. Aussitôt que les prêtres le portent en le chargeant sur eux, le dieu les conduit en les faisant tourner en tout sens et en sautant de l'un sur l'autre. À la fin, le grand-prêtre l'affronte et l'interroge au sujet de toutes sortes d'affaires. S'il désapprouve la chose qu'on lui propose, le dieu se retire en arrière; s'il y consent, il pousse en avant ses porteurs à la manière des cochers». Zeus Hypsistos rendait ses oracles dans son sanctuaire de Dmeir à 40 km au Nord-Est de Damas de façon peut-être analogue si l'on accepte l'interprétation donnée par P. Roussel et F. de Vissher (*Syria*, 23, 1942-1943, p. 199; cf. aussi P. Roussel, *CRAI*, 1943, p. 247-248) de l'inscription gravée sur le podium du temple.

[4] Dans son sanctuaire de Siwa en Libye, Zeus Ammon rendait les oracles en

Quant à la consultation à distance de l'oracle de Jupiter Héliopolitain, elle se faisait par des écrits cachetés et le dieu lui-même répondait de la même façon, en suivant l'ordre des questions posées. Ce mode oraculaire, utilisé par Trajan à la veille de la guerre parthique en 114, est bien attesté dans l'Antiquité, et les exemples de Dodone et de Korope sont parmi les plus instructifs à cet égard[1]. Trajan fut, au dire de Macrobe, conseillé par des amis, qui avaient eu des preuves du grand pouvoir oraculaire du dieu de Baalbek, à consulter ce dieu[2]. Mais le scepticisme de l'empereur et celui de son conseil romain le déterminèrent à envoyer, à titre d'essai, une tablette en blanc, cachetée. La réponse divine, qui était du même genre, suscita l'admiration de Trajan et le poussa à envoyer au dieu un écrit cacheté

---

dirigeant les pas des huit prêtres qui promenaient sa statue, incrustée d'émeraude et d'autres pierres précieuses, et placée sur un bateau d'or. Cf. Diodore de Sicile, *Bibl. hist.*, 17, 50.

[1] En Assyrie, la question posée était écrite sur une tablette et placée dans le temple devant la statue du dieu qui répondait soit par révélation directe, soit par un moyen mantique quelconque, cf. G. Contenau, *La divination chez les Assyriens et les Babyloniens*, 1940, p. 127. À Dodone en Épire, les questions — et sans doute aussi les réponses — étaient écrites sur de petites plaques de plomb dont on a trouvé un grand nombre dans les fouilles du sanctuaire de Zeus, cf. C. Carapanos, *Dodone et ses ruines*, 1878, pl. 34s.; C. Robert, *Hermes*, 18, 1883, p. 466s.; L. Robert, *Bull. épigr.*, 1956, no. 143; M.P. Nilsson, *Gesch. Griech. Rel.*, I. 1955, p. 425; II, 1961, p. 229. Les questions étaient déposées dans une urne (cf. Cicéron, *De divinatione*, I, 76) et numérotées (cf. C. Robert, *op. cit.*, p. 466), mais avec droit de priorité à ceux qui jouissaient du droit de προμαντεία (sur ce droit, cf. Hérodote, I, 54; J. Pouilloux, Promanties collectives et protocole delphique, dans *BCH*, 76, 1952, p. 484 s.). Numérotation et promantie sont également attestées pour l'oracle d'Amphiaraos à Oropos, à la limite de la Béotie et de l'Attique (cf. K. Latte, *PW*, 18, 1939, s.v. *Orakel*, col. 850) et celui d'Apollon à Korope. Dans cette dernière ville, les questions étaient scellées en présence du consultant puis placées dans une urne et déposées dans le temple. Le lendemain, le scribe du dieu prenait l'urne, montrait au consultant le cachet et lui remettait la réponse divine qui devait être écrite, cf. L. Robert, Sur l'oracle d'Apollon Koropaios, dans *Hellenica*, V, 1948, p. 16s.; M.P. Nilsson, *Gesch. Griech. Rel.*, II, 1961, p. 104.

[2] Il est possible, comme le suppose A. von Premerstein (*Sitz. d. Bayer. Akad. d. Wissenschaften*, Phil.-hist. Klasse, 3, 1934, p. 53s.), que C. Quadratus Bassus, gouverneur de Syrie de 114 à 117, honoré dans le grand temple de Baalbek par une dédicace fragmentaire (*IGLS*, VI, no. 2775), soit parmi les amis de Trajan dont parle Macrobe.

lui demandant s'il allait revenir à Rome à l'issue de la guerre. Au lieu de répondre par écrit, le dieu usa d'une allégorie en faisant parvenir à l'empereur un cep de centurion mis en pièces et enveloppé dans un suaire. Cette allégorie ne fut comprise, nous dit Macrobe, qu'après la mort de Trajan en 117, au mois d'août, soit à l'époque des vignes, et lorsque ses os, tels les pièces du cep, furent ramenés à Rome.

Aux paragraphes 17 à 20, Macrobe traite de Hadad et d'Atargatis que les Syriens faisaient régner sur l'universalité des êtres et des choses, et cherche à déduire de l'iconographie de l'un et de l'autre, leur identité respective avec le soleil et la terre. Et pour commencer, il interprète le nom de Hadad comme signifiant «un un», par suite sans doute, d'une confusion avec l'araméen ḥad, qui signifie «un»[1]. Cette interprétation semble bien s'accorder avec la doctrine néoplatonicienne qui est celle de Porphyre, source probable de Macrobe, et selon laquelle l'Être parfait, le Bien absolu, c'est l'Un[2]; mais elle ne résout pas le problème de l'étymologie du nom divin qui demeure toujours posé, en dépit du rapprochement plausible fait par W. Baudissin[3] avec l'arabe *hdd*, «fracas», qui se réfère au bruit du tonnerre[4].

Quant à l'assimilation de Hadad au soleil, Macrobe en trouve la preuve dans la statue du dieu où des rayons, inclinés selon lui vers le bas, correspondent à ceux que le soleil envoie d'en haut sur la terre. Certaines intailles paraissent donner, pour l'essentiel, raison à l'auteur des *Saturnales*, en montrant Jupiter Héliopolitain entouré d'un nimbe radié[5] qui lui confère ainsi une valeur solaire. Mais cette solarisation, attestée également, à l'occasion, par d'autres indices secondaires[6] ne semble pas avoir atteint les autres formes du Hadad syrien, à Hiérapolis ou ailleurs, en dépit du rôle joué par la Syrie dans l'élaboration et la diffusion du monothéisme solaire à l'époque romaine[1]. Elle n'affecte pas, en tout cas, la nature foncière du Baal d'Héliopolis, dieu de l'orage et de la pluie bienfaisante[2], dont le fouet, symbole de l'éclair, et l'épi, emblème de fertilité, sont les attributs essentiels et dont les taureaux, traditionnellement associés en Orient au dieu de l'orage[3], attestent la nature agraire du dieu et de son culte[4].

---

[1] Cf. Éd. Meyer, *Zeitsch. d. Deutschen Morgenländischen Gesell.*, 31, 1877, p. 734.

[2] Cf. F. Challaye, *Petite histoire des grandes philosophies*, 2ᵉ éd., 1948, p. 79.

[3] Cf. *Herzog-Hauck's Realencykl.*, vol. 7, 1899, s.v. *Hadad*, p. 293.

[4] R. Dussaud, *PW*, 7, 1912, s.v. *Hadad*, col. 2157, avance une opinion analogue.

[5] Cf. mes nos. 156, 176, 319 et 324. On ne peut prendre au sérieux l'inclinaison des rayons vers le bas qu'on ne trouve dans aucune de ces intailles et qui est une invention purement dialectique de Macrobe.

[6] Cf. *supra*, p. 135 et n. 4 et p. 294-295.

En ce qui concerne Atargatis, Macrobe l'identifie avec la Terre, mère féconde de toutes choses, et lui attribue des rayons dirigés obliquement de bas en haut. Ce témoignage serait confirmé uniquement par des tétradrachmes du roi séleucide Démétrios III, où l'on voit l'image d'une déesse, debout, sans animaux attributs, enserrée dans une gaine et radiée, dans laquelle R. Dussaud a reconnu l'idole de l'Atargatis de Damas[5]. On ne trouve, par contre, nulle trace de rayons sur les représentations figurées de la déesse d'Héliopolis, ni d'ailleurs de celle d'Hiérapolis qui, pourtant, au dire de Lucien[1], avait la tête entourée de rayons. L'Atargatis des Assyriens, ajoute Macrobe, est semblable à Cybèle, Mère des dieux, et comme elle, traînée par des lions[2]. Ces animaux se retrouvent, en effet, aux côtés de l'Atargatis de Hiérapolis et de Palmyre[3], mais sont remplacés par des sphinges à Héliopolis[4] et par des Tritons à Hermel[5]. La substitution des sphinges aux lions comme compagnons de Vénus Héliopolitaine, due probablement à une influence phénicienne[6], n'empêche pas de considérer cette déesse comme une forme locale d'Atargatis. L'absence de textes nous renseignant sur le nom indigène de la déesse parèdre, comme d'ailleurs sur ceux de Jupiter et de Mercure, complique, certes, le problème. De plus, une inscription de Béryte, en honorant Vénus Héliopolitaine et la Déesse Syrienne, établit une distinction entre les deux divinités[7]. La difficulté créée par cette inscription paraît certes, à première vue, sérieuse, mais elle est loin d'être insurmontable si l'on admet l'explication que nous avons proposée de l'ambiguité introduite par la conjonction *et*[8], à savoir que le dédicant voulait honorer la déesse syrienne et une de ses formes locales. Quoi qu'il en soit, divers indices nous permettent de conclure que Jupiter et Vénus d'Héliopolis recouvrent, à l'époque romaine, Hadad et Atargatis dont le culte fut en particulière faveur en Syrie, sans toutefois en être originaire[9]. Les centres de ce culte, tels qu'attestés par la tradition littéraire et les découvertes archéologiques, y sont, en effet, nombreux, et certains d'entre eux remontent au début du deuxième millénaire, mais surtout au premier[1]. Cette ancienneté du culte de Hadad et d'Atargatis en Syrie et sa présence dans les régions les plus diverses créent un préjugé favorable à l'idée de son implantation à Baalbek bien antérieurement à l'époque romaine, mais à une date que l'on ne peut préciser[1]. Macrobe ne dit pas de façon explicite que Jupiter Héliopolitain est un Hadad, mais peut-on déduire de son témoignage que le grand dieu que les Syriens adoraient à Héliopolis sous le nom de Jupiter, la divinité suprême, est différent du Adad que les Syriens vénèrent comme le premier et le plus grand de tous les dieux? Assurément non, bien au contraire, et la prétendue origine égyptienne que Macrobe assigne au dieu de Baalbek ne s'oppose pas à ce point de vue si l'on accepte l'hypothèse, ingénieuse, mais difficile à prouver, avancée par R. Dussaud[2], et selon laquelle le *diuque habitum apud Assyrios* vise Hiérapolis de Syrie, centre notoire du culte de Hadad et d'Atargatis. À cela s'ajoute que les attributs de Jupiter Héliopolitain, notamment les taureaux, mais aussi le foudre, sont ceux de l'araméen Hadad[3]. Ils appartiennent aussi, pourrait-on dire, à d'autres divinités qui, comme lui, sont des dieux de l'orage, tels le sumérien Ishkur[4],

---

[1] Cf. A. von Domaszewski, *Archiv für Religionswissenschaft*, 11, 1908, p. 223 s.; F. Cumont, *La théologie solaire du paganisme romain*, dans Mém. présentés par divers savants à l'Acad. des Inscr. et Belles-Lettres, XII, 2^e partie, p. 1-33 du tiré à part; id., *Religions orientales*, 1929, p. 123 s.

[2] R. Dussaud, *Syria*, 23, 1942-1943, p. 53 s., considère, par contre, que l'aspect solaire de Jupiter Héliopolitain est essentiel et le relie à ses fonctions de divinité oraculaire.

[3] Cf. A.B. Cook, *Zeus*, I, 1914, p. 576 s.; *Excavations at Dura-Europos*, Prel. Rep., III, 1932, p. 111 s.; A. Vanel, *L'iconographie du dieu de l'orage*, 1965, p. 31 s.; 58 s.; 129 s. et *passim*.

[4] «Toutes les populations orientales du bassin de la Méditerranée, quand elles atteignirent le stade de l'élevage et de l'utilisation du taureau, l'ont associé à leur culte» (R. Dussaud, *Syria*, 27, 1950, p. 72). On ne peut, cependant, ignorer les rapports du taureau aussi avec le Soleil en Égypte, en Mésopotamie et en Iran. Voir à ce sujet, L. Malten, Der Stier in Kult und mythischem Bild, dans *Jahrbuch*, 43, 1928, p. 93 s. et 98 s.; A. Roes, *Greek Geometric Art, its Symbolism and its Origin*, 1933, p. 93-99; M.-Th. Barrelet, Taureaux et symbolique solaire, dans *Rev. d'Assyriologie*, 48, 1954, p. 16-27.

[5] Cf. R. Dussaud, *Notes myth. syr.*, p. 106, fig. 28; id., *Syria*, 3, 1922, p. 222, fig. 2; S. Ronzevalle, *Jup. Hél.*, p. 115-116, pl. XXXV, 3; L. Lacroix, *Les reproductions de statues sur les monnaies grecques*, 1949, p. 152, pl. XIII, 1-3. La déesse «radiée», figurée au centre du bas-relief de Ḥomṣ, au Musée de Bruxelles, et que R. Dussaud (*Notes myth. syr.*, p. 105-106, fig. 27) invoque à l'appui du témoignage de Macrobe, n'est pas une Atargatis-Allât «radiée» comme le pensait cet auteur, mais une Némésis avec la coudée dans sa main gauche et la roue caractéristique au-dessus de son épaule, comme l'a démontré H. Seyrig (*Syria*, 13, 1932, p. 51 s.).

---

[1] Cf. *De Dea Syria*, 32.

[2] Sur l'affinité naturelle et la parenté entre Cybèle et la Déesse Syrienne, voir les témoignages littéraires et iconographiques réunis par H. Graillot, *Le culte de Cybèle*, 1912, p. 189 s.

[3] Références, *supra*, p. 373, n. 2.

[4] Cf. *supra*, p. 97.

[5] Cf. no. 143.

[6] Cf. *supra*, p. 189, n. 2 et p. 190.

[7] Cf. no. 211.

[8] Voir *supra*, p. 244-245.

[9] Sur le culte de ces deux divinités, en général, cf. F. Cumont, *PW*, 4, 1901, s.v. *Dea Syria*, col. 2236-2243; id., *Dict. des Antiq.*, IV, 2, 1911, s.v. *Syria Dea*, p. 1590-1596; R. Dussaud, *PW*, 7, 1912, s.v. *Hadad*, col. 2157-2163; A. B. Cook, *Zeus*, I, 1914, p. 549-633; A. Dupont-Sommer, *Les Araméens*, 1949, p. 106-117; E. Dhorme, *Les Religions de Babylonie et d'Assyrie*, Coll. Mana, 1949, p. 96-102; 126-128; R. Dussaud, *Les Religions des Hittites et des Hourrites, des Phéniciens et des Syriens*, *ibid.*, p. 362 s.; 389 s.

---

[1] Ainsi, par exemple, à Alep, le culte de Hadad est attesté du IIe millénaire au 9e siècle av. J.-C., cf. E. Dhorme, *Syria*, 8, 1927, p. 39s.; R. Dussaud, *op. cit.*, p. 391-392. À Ras Shamra, Hadad est identifié à Ba'al, d'après des textes datant du 14e s. av. J.-C. Cf. R. Dussaud, *RHR*, 105, 1933, p. 255 et 108, 1936, p. 5s. — À Zendjirli, des inscriptions du 8e s. signalent la suprématie du dieu dans cette région, cf. A. Dupont-Sommer, *op. cit.*, p. 108-110 et 116-117; R. Dussaud, *Religions des Hittites etc.*, p. 392. — À Damas, la Bible (*II Rois*, 5, 18) mentionne un temple de Hadad, et ce dieu est figuré sur des tétradrachmes d'Antiochos XII, (cf. E. Babelon, *Rois de Syrie*, 1890, p. CLXXIII; A. B. Cook, *Zeus*, I, 1914, p. 590, fig. 452; H. Thiersch, *Ependytes und Ephod*, 1936, p. 85, pl. IV, 1; L. Lacroix, *Les reproductions de statues sur les monnaies grecques*, 1949, p. 98, pl. VI, 11. Sa parèdre Atargatis apparaît sur des tétradrachmes de Démétrios III (références, *supra*, p. 452, n. 5. — À Kharan, sur le Balikh, sur un document assyrien du 7e s., des théophores araméens avec 'Atar et 'Attâ attestent la dévotion à ces deux déesses dont les noms composent ensemble celui d'Atargatis, cf. A. Dupont-Sommer, *op. cit.*, p. 108. — Les centres du culte de Hadad et d'Atargatis aux époques grecque et romaine pour lesquelles notre documentation est relativement plus abondante sont mieux connus, sans que cela implique qu'ils n'aient pas existé antérieurement. Parmi les plus célèbres, citons Hiérapolis où Hadad et Atargatis sont adorés ainsi que d'autres divinités mentionnées par Lucien dont le traité *De Dea Syria* est, bien entendu, capital, à cet égard; y ajouter sur les cultes de cette ville, A. B. Cook, *Zeus*, I, 1914, p. 582-589; R. Dussaud, *RHR*, 1942-1943, II, p. 128-149; G. Goossens, *Hiérapolis de Syrie*, Louvain, 1943. — À Doliché, on adorait un dieu du type de Hadad à côté d'une déesse à laquelle les textes donnent le nom de Junon, cf. P. Merlat, *Répertoire*, 1951, et *Essai*, 1960. — À Rhosos, Hadad est figuré sur une monnaie de cuivre entre deux taureaux, cf. F. Imhoof-Blumer, *Monnaies grecques*, 1883, p. 440, no. 8; A. B. Cook, *Zeus*, I, p. 590, fig. 451; L. Malten, *Jahrbuch*, 43, 1928, p. 116, fig. 50; H. Thiersch, *Ependytes und Ephod*, 1936, p. 85. — À Raphanée, c'est un Hadad aux taureaux qui figure sur des monnaies de la ville, cf. W. W. Wroth, *BMC Gr C Galatia, etc.* p. 267, nos. 1-4, pl. XXXI, 12 et 13. — À Gabala, on adorait également un Hadad aux taureaux et une déesse, assise sur un trône, accostée de deux sphinx enveloppés dans les plis de son voile, cf. W. W. Wroth, *op. cit.*, p. 244, no. 7; 245, nos. 9 et 11, pl. XXVIII, 9, 11 et 13; R. Dussaud, *Notes myth. syr.*, p. 103, fig. 26; A. B. Cook, *Zeus*, I, p. 590; W. Deonna, *Rev. arch.*, 1924, I, p. 18, fig. 6; L. Lacroix, *op. cit.*, p. 153, pl. XIII, 4. — À Dion de la Décapole, c'est un Hadad engainé, flanqué de deux taureaux qui figure sur des monnaies de Géta, cf. F. Lajard, *Recherches sur le culte de Vénus*, 1837, pl. IV, 6; F. de Saulcy, *Num. de la Terre Sainte*, 1874, p. 383, nos. 1-4; W. W. Wroth, *BMC Gr C Galatia etc.*, p. 303, nos. 1 et 2, pl. XXXVIII, 4; G. F. Hill, *BMC Gr C Arabia etc.*, 1922, p. XXXII; 28, nos. 1-4 et pl. IV, 15;

A. B. Cook, *Zeus*, I, p. 572, n. 1 et 590; L. Malten, *Jahrbuch*, 43, 1928, p. 116, fig. 48; L. Lacroix, *op. cit.*, p. 98-99, pl. VI, 12. — À Nīḥa, Hadaranès est un Hadad flanqué de deux taureaux et sa parèdre est nommée *Dea Suria Nihatena* dans les inscriptions, cf. *infra*, p. 475-476. — À Hermel, la triade représentée sur l'autel d'Antonius Abimmes (mon no. 143), au cas où elle serait distincte de celle d'Héliopolis, montre un dieu engainé, flanqué de taureaux, qui n'est autre que Hadad et une déesse parèdre dont les ressemblances avec la déesse d'Hiérapolis sont trop frappantes pour qu'elle ne soit pas une Atargatis (cf. *supra*, p. 161 s. et, en particulier, p. 162 et n. 4. — À Deir el-Qal'a, Baalmarqôd est très probablement un Hadad (références, *supra*, p. 291, n. 6).

[1] Il serait tentant de faire remonter ce culte aux origines mêmes de la ville que les sondages effectués par nous dans la grande cour durant les années 1962-1964 permettent de fixer provisoirement au bronze moyen (cf. *BMB*, 18, 1965, p. 111-112; *Saarbrücker Beiträge zur Altertumskunde*, t. 3, 1966, p. 7 et 27), mais aucun document cultuel ne permet d'étayer cette hypothèse. Pour le temple de Zeus-Hadad à l'époque hellénistique, voir *supra*, p. 6 et n. 4.

[2] Cf. *Notes myth. syr.*, p. 102.

[3] *Ibid.*, p. 47; L. Malten, *Jahrbuch*, 43, 1928, p. 114 s.; A. Dupont-Sommer, *op. cit.*, p. 108, fig. 15.

[4] Cf. E. Dhorme, *Les Religions de Babylonie et d'Assyrie*, p. 96-97 et 126.

l'accadien Adad[1], le hurrite Teshoub[2] et le hittite Tarhoun[3], mais il est difficile de tenir l'une ou l'autre de ces divinités pour le prototype de Jupiter Héliopolitain, alors que Hadad recevait un culte général en Syrie[4]. Il serait d'ailleurs surprenant que le grand dieu de Baalbek n'ait pas été, à l'origine, un Hadad et sa parèdre une Atargatis, alors que Jupiter Hadaranès de Nīḥa, son *alter ego* du point de vue iconographique, et son épouse sont certainement un ancien Hadad et une Dea Syria[5].

Le cas de Mercure Héliopolitain est bien plus difficile à cerner et l'état actuel de notre documentation ne permet guère de retrouver son nom indigène avec certitude. R. Dussaud identifie ce parèdre mineur avec Simios[6]. Mais cette théorie, adoptée par certains auteurs[7], n'est à vrai dire, basée sur aucun témoignage directement relié à la religion héliopolitaine, et l'on ne possède aucune représentation figurée de ce dieu qui puisse permettre une étude comparative avec l'iconographie de Mercure. En attendant une découverte future, susceptible de résoudre ce problème, seuls les documents iconographiques et épigraphiques en notre possession doivent être interrogés.

---

[1] *Ibid.*, p. 99-101; A. Vanel, *L'iconographie du dieu de l'orage*, 1965, p. 57-68 et 152-158.

[2] Cf. Éd. Pottier, *Syria*, 2, 1921, p. 35, fig. 77; A.B. Cook, *Zeus*, II, 1925, p. 766-767, fig. 724-725; G. Contenau, *Manuel d'arch. or.*, I, p. 206, fig. 124; II, fig. 704; L. Delaporte, *Les Hittites*, 1936, fig. 16; H. Demircioglu, *Der Gott auf dem Stier*, 1939, p. 75, doc. B84 et 85; R. Dussaud, *Syria*, 24, 1944-1945, p. 121-122, fig. 1; A. Vanel, *op. cit.*, p. 111-119.

[3] A. Vanel, *op. cit.*, p. 135-145.

[4] Voir *supra*, p. 454, n. 1. D'après E. Dhorme, en effet, «dans l'Ancienne Syrie, en particulier chez les Araméens sédentaires d'Alep, de Damas, du Liban, de Shama'al, comme chez les Phéniciens d'Ugarit, les Mésopotamiens n'avaient pas de difficulté à reconnaître leur dieu Adad dans l'araméen Hadad, qui portait le même nom et était doté des mêmes attributs. C'est lui qui deviendra le Jupiter Héliopolitain de Baalbek ...» (*Les Religions de Babylonie et d'Assyrie*, 1949, p. 101-102).

[5] Cf. *infra*, p. 475-476.

[6] R. Dussaud, *Notes myth. syr.*, p. 107s., et, en particulier, p. 114; id., *REA*, 1940, p. 136; id., *Les Religions des Hittites et des Hourrites, des Phéniciens et des Syriens*, 1949, p. 398.

[7] Cf. A.B. Cook, *Zeus*, I, 1914, p. 553s.; A. Dupont-Sommer, *Les Araméens*, 1949, p. 113; B.M. Felletti Maj, *op. cit.*, p. 145; N. Goodhue, *Lucus Furrinae*, 1975, p. 60.

Or ceux-ci prouvent qu'il s'agit d'un ancien Baal coelésyrien[1], de nature solaire[2], devenu un dieu de la végétation et du renouveau, un dieu mourant et renaissant et, comme tel, assimilé à Adonis et à Bacchus[3].

À la suite du passage concernant Hadad et Atargatis, Macrobe cite à l'appui du panthéisme héliaque prôné par des théologiens non spécifiés par l'auteur[4] une invocation au soleil en usage dans les sacrifices, et dans laquelle l'astre du jour est qualifié de souffle du monde, de puissance du monde et de lumière du monde. Ce paragraphe est d'un vague déconcertant et l'on ne peut savoir avec certitude à quel dieu-soleil en particulier s'adressent ces sacrifices[5]. Le chapitre 23 en entier est destiné à prouver que Jupiter en général ou plutôt le Zeus des Grecs — car Macrobe invoque les témoignages d'auteurs grecs tels qu'Homère, Euripide, Platon, Cléanthe et, enfin, Posidonios qui, bien qu'originaire d'Apamée de Syrie, n'en fut pas moins le disciple à Athènes du stoïcien Panaïtios[6] — ainsi que Jupiter d'Héliopolis et l'Adad des Assyriens ne sont autres que le Soleil. De ce fait, l'invocation citée dans ce passage les concerne théoriquement tous. En réalité, l'identité Zeus-Hélios est souvent attestée dans les textes[7] et Jupiter Héliopolitain possède, avons-nous dit[8], un aspect solaire, quoique secondaire. Par conséquent, l'invocation peut avoir été en usage dans le culte héliopolitain, mais c'est une possibilité à mon avis bien mince.

---

[1] Le titre de *dominus* qu'il porte dans quatre dédicaces de Baalbek, de Nébi Ḥām et de Béryte (nos. 83, 168, 213 et 214) le désigne, en effet, comme une divinité orientale.

[2] Cf. nos. 105, 123, 158, 159, 161-163 et p. 135, n. 4; 192-193 et 382-283.

[3] Cf. *supra*, p. 111; 139-140; 146-147; 154.

[4] Sur cette question, voir les références citées *supra*, p. 452, n. 1.

[5] Les divinités identifiées au Soleil sont, en effet, nombreuses d'après les *Saturnales*, voir références, *supra*, p. 443, n. 1.

[6] Cléanthe d'Assos était un stoïcien du 3^{e} s. qui tenait le soleil pour maître de l'univers (*Fragm.* 499), et c'est à Posidonios d'Apamée (135-50) que F. Cumont (*Théol. sol du paganisme rom.*, p. 27s. du tiré à part) attribue l'élaboration de la doctrine du monothéisme solaire et sa propagation.

[7] Cf. M.P. Nilsson, *Gesch. Griech. Rel.*, II, p. 507s. et, en particulier, p. 512, n. 2, où sont citées de nombreuses inscriptions.

[8] Cf. *supra*, p. 451.

332 Michel le Syrien, *Chronique*, VII, 3, 132, éd. et trad. J.-B. Chabot, vol. I, 1899 (réimpression anastatique en 1963), p. 259.

«Il (Constantin) bâtit aussi une église à Ba'albek, car les habitants de cette ville étaient plongés dans une grande erreur; leurs femmes étaient en commun et on ne connaissait pas le père de chacun. Ils donnaient même leurs vierges aux passants pour qu'ils les violent. Constantin leur fit ordonner un évêque et, peu à peu, ils se rangèrent».

Ce passage de la *Chronique* du patriarche d'Antioche, Michel le Syrien, écrite en syriaque au 12ᵉ siècle, reprend les mêmes idées, développées sept siècles plus tôt, par Socrate sur la prostitution sacrée et la communauté des femmes à Héliopolis, ainsi que sur la construction d'une église et l'institution d'un évêché dans cette ville sur l'ordre de Constantin[1].

333 Socrate, *Historia ecclesiastica*, I, 18.

J.-P. Migne, *Patr. gr.*, 67, 1859, col. 124.

Ἑτέραν δὲ ἐκκλησίαν ἐν Ἡλίου πόλει τῆς Φοινίκης κατασκευασθῆναι προσέταξε, δι' αἰτίαν τοιαύτην· οἱ Ἡλιουπολῖται, τίνα μὲν ἔσχον ἐξ ἀρχῆς νομοθέτην οὐκ ἔχω εἰπεῖν, ὁποῖος ἦν τὸ ἦθος· τὸ δὲ ἦθος ἐκ τῆς πόλεως δείκνηται. Κοινάς γάρ εἶναι παρ' αὐτοῖς τὰς γυναῖκας ἐγχώριος νόμος ἐκέλευε. Καὶ διὰ τοῦτο, ἀμφίβολα μὲν ἦν παρ' αὐτοῖς τὰ τικτόμενα. Γονέων γάρ καὶ τέκνων οὐδεμία διάκρισις ἦν. Τὰς δὲ παρθένους τοῖς παριοῦσι ξένοις παρεῖχον πορνεύεσθαι. Καὶ τοῦτο ἐξ ἀρχαίου κρατοῦν παρ' αὐτοῖς, λῦσαι ἐσπούδασε. Νόμῳ γάρ σεμνῷ τῶν αἰσχρῶν ἀνελὼν τὸ μύσος, τὰ γένη ἑαυτὰ ἐπιγινώσκειν παρεσκεύασεν. Ἐκκλησίας τε κτίσας, καὶ ἐπίσκοπον χειροτονηθῆναι παρεσκεύασε, καὶ κλῆρον ἱερὸν. Οὕτω τὰ Ἡλιουπολιτῶν κακὰ μετριώτερα ἀπειργάσατο.

«De plus, il (Constantin) ordonna, pour la même raison, la construction d'une autre église à Héliopolis de Phénicie. Mais quel législateur avaient donc jadis les Héliopolitains et quelle sorte de mœurs avait ce législateur, je ne puis le dire. En tout cas, ces mœurs se sont reflétées dans le comportement des habitants de la ville:

---

[1] Voir le commentaire du numéro suivant.

chez eux une loi indigène imposait, en effet, aux femmes d'être communes; c'est la raison pour laquelle leur progéniture était douteuse et il n'y avait aucune possibilité de reconnaître les pères et les enfants. En outre, ils livraient leurs filles à la prostitution avec les étrangers qui se présentaient. Ces coutumes qui régnaient chez eux depuis une haute antiquité, il (l'empereur) chercha à les abolir. En détruisant, en effet, par une noble loi, l'ignominie de ces coutumes abominables, il rendit les familles aptes à se reconnaître, et ayant construit des églises, il veilla à ce qu'un évêque et un clergé sacré soient désignés. De cette manière, il rendit les mœurs des Héliopolitains, (autrefois) mauvaises, plus vertueuses».

Socrate rapporte dans ce passage des faits, connus déjà par les témoignages antérieurs d'Eusèbe [1] et concernant la prostitution sacrée à Héliopolis et son interdiction par Constantin, ainsi que l'établissement, dans la ville, par cet empereur d'une église constituée, avec évêque et clergé. Mais il y a dans son témoignage, à propos de la prostitution à Baalbek, deux précisions intéressantes, à savoir la haute antiquité de cette coutume et surtout le fait que les jeunes héliopolitaines la pratiquaient avec des étrangers [2]. Quant à son allusion à la communauté des femmes et à l'impossibilité qui en résulte, selon lui, de reconnaître les pères et les enfants, on ne peut naturellement l'accepter sous cette forme exagérée et primitive. Eusèbe parle, quant à lui, dans son passage de la *Vie de Constantin* [3] de la prostitution des femmes mariées et c'est, sans doute, dans ce sens, qu'il faut interpréter la communauté des femmes, évoquée par Socrate et, à sa suite, par Michel le Syrien (mon no. 332).

334 A Sozomène, *Historia ecclesiastica*, I, 8.

J.-P. Migne, *Patr. gr.*, 67, 1859, col. 877; J. Bidez, *Sozomenus Kirchengeschichte*, dans *Griech. Christl. Schriftsteller*, 50, 1960, p. 18.

Παρὰ δὲ Φοίνιξιν, οἵ τὸν Λίβανον καὶ τῆν Ἡλιούπολιν οἰκοῦσιν, οὐκέτι θέμις ἦν ἐκπορνεύεσθαι τὰς παρθένους πρὶν τοῖς ἀνδράσι συνελθεῖν, οἷς νόμῳ γάμου συνοικεῖν εἰώθασι μετὰ τὴν πρώτην πεῖραν τῆς ἀθεμίτου μίξεως[1].

---

[1] Cf. no. 329.

[2] À comparer les exemples similaires cités *supra*, p. 431-432, à propos de la Babylonie, de Byblos et de Chypre.

[3] Cf. no. 329 B.

«En outre, chez les Phéniciens qui résident au Mont Liban et à Héliopolis, il n'est plus, depuis longtemps, permis aux vierges de se livrer à la prostitution avant de rencontrer les hommes avec lesquels elles se mariaient légalement après leur expérience première de l'union infâme».

334 B Sozomène, *op. cit.*, V, 10.

J.-P. Migne, *op. cit.*, col. 1241 et 1244; J. Bidez, *op. cit.*, p. 207.

Οὐ παρὰ μόνοις δὲ Γαζαίοις καὶ Ἀλεξανδρεῦσι τὰ εἰρημένα κατὰ τῶν Χριστιανῶν ἐτολμήθη· φαίνονται δὲ καὶ τούτους ὠμότητος ὑπερβολῇ νενικηκότες οἱ τὴν πρὸς τῷ Λιβάνῳ Ἡλιούπολιν καὶ τὴν Ἀρέθουσαν τῆς Συρίας οἰκοῦντες. Οἱ μὲν γάρ (ἄπιστον δὲ καὶ λέγειν εἰ μή τινες τῶν κατ᾽ ἐκεῖνο καιροῦ γεγονότων ἀνήγγειλαν) παρθένους ἱερὰς ἀήθεις ὁρᾶσθαι παρὰ πλήθους, δημοσίᾳ γυμνὰς ἐσθῆτος ἵστασθαι κατηνάγκασαν εἰς κοινόν τῶν βουλομένων θέατρον τε καὶ ὕβριν· ἐμπαροινήσαντες δὲ πρότερον ᾗ ἐδόκει τὸ τελευταῖον ἀνέκειραν αὐτάς· καὶ διχῇ ἀνατεμόντες, ἐπὶ τὴν βρῶσιν τῶν ἐγκάτων προσεκαλοῦντο τοὺς χοίρους, συνήθει τούτοις τροφῇ ἐπιπολῆς τὰ σπλάγχνα καλύψαντες, ὥστε μὴ ῥᾳδίως τοὺς ὗς διακρίνειν, ἀλλ᾽ ἐξ ἀνάγκης τῆς εἰωθυίας τροφῆς ὀρεγομένους καὶ τὰ ἀνδρόμεα κρέα σπαράττειν. Ὡς δὲ συμβάλλω, εἰς τοσαύτην ὠμότητα κατὰ τῶν ἱερῶν παρθένων προήγαγε τοὺς Ἡλιουπολίτας τὸ κωλυθῆναι, καθὸ πάτριον ἦν αὐτοῖς πρότερον, ἐκπορνεύεσθαι παρὰ τοῦ προστυχόντος τὰς ἐνθάδε παρθένους, πρὶν τοῖς μνηστῆρσι συνελθεῖν εἰς γάμον. Ὁ γάρ Κωνσταντῖνος καθελὼν τὸν ἐν Ἡλιουπόλει τῆς Ἀφροδίτης νεών, τότε πρῶτον παρ᾽ αὐτοῖς ἐκκλησίαν ἐδείματο, καὶ νόμῳ διεκώλυσε τὰς συνήθεις ἐπιτελεῖν πορνείας.

«Mais les crimes perpétrés contre les Chrétiens, que j'ai déjà mentionnés, ne sont pas le fait des seules gens de Gaza et d'Alexandrie. Les habitants de la ville d'Héliopolis près du Mont Liban et d'Aréthuse de Syrie semblent les avoir surpassés par l'excès de cruauté. Ils ont forcé – cela serait, certes, incroyable si certains de ceux qui vivaient à cette époque-là ne l'avaient rapporté — des vierges consacrées (à Dieu), qui n'ont pas l'habitude de paraître en public, de se dévêtir dans le théâtre de la ville devant tout le monde et à la risée de tous. Au début, ils les insultèrent, à ce qu'il semble; à la fin, ils leur tondirent les cheveux et, après les avoir coupées en deux, ils invitèrent les porcs à dévorer leurs entrailles. La surface de ces entrailles fut dissimulée par la nourriture qui est familière aux porcs afin que ceux-ci ne les discernent pas facilement, mais, cherchant à prendre leur nourriture habituelle, ils déchiquètent nécessairement les chairs humaines. Ce qui a poussé les Héliopolitains à se déchaîner avec une telle cruauté contre les vierges consacrées c'est, comme je le suppose, l'interdiction qui leur avait été faite de ne plus livrer leurs filles, conformément à une coutume ancestrale, à la prostitution avec les premiers venus, avant d'être unies à leurs prétendants par le lien du mariage. Et, de ce fait, Constantin a détruit le temple d'Aphrodite à Héliopolis avant de construire dans cette ville une église, et interdit par une loi de pratiquer la prostitution coutumière».

---

[1] J'adopte pour ce texte, comme pour le suivant, la leçon de Bidez; celle de Migne en diffère légèrement dans les deux cas.

On trouve dans ces deux passages de Sozomène, repris presque sans changement, mais en version latine, dans l'*Historia Tripartita* de Cassiodore-Épiphane[1], des éléments connus tels que la construction, par Constantin, d'une église à Héliopolis et l'interdiction faite par cet empereur de la prostitution sacrée des jeunes filles dans cette ville et «chez les Phéniciens qui résident au Mont Liban», en d'autres termes à Afqa[2]. À ces faits, Sozomène en ajoute un autre qu'il est le seul à rapporter, à savoir la destruction du temple d'Aphrodite à Héliopolis. Ce fait est, sans doute, inexact[3], sinon Eusèbe, le panégyriste de Constantin, n'aurait pas manqué de le signaler. Socrate ne le mentionne pas non plus, alors qu'il affirme, à la suite du passage concernant Héliopolis [1], la destruction du temple d'Aphrodite à Afqa [2]. En outre, sous le règne de Constance II, si l'on en croit l'*Expositio totius mundi*, écrite, on le sait, entre 345 et 361 [3], ce temple était en plein essor «*ubi Venerem magnifice colunt*» et l'on peut, par conséquent, difficilement croire qu'il ait pu être détruit par le père de cet empereur.

---

[1] Cf. no. 327 A et B.

[2] En ce qui concerne Héliopolis, voir nos. 329 et 333; pour Afqa, voir Eusèbe de Césarée, *Vita Constantini*, III, 55; id., *Éloge de Constantin*, VIII; Socrate, *Hist. eccl.*, I, 18.

[3] On a supposé que Sozomène a fait une confusion entre Afqa du Liban et Afqa près d'Héliopolis (ainsi F. Cumont, *PW*, 4, 1901, s.v. *Dea Syria*, col. 2242; H. Winnefeld, *Baalbek*, II, p. 122; J.-P. Rey-Coquais, *IGLS*, VI, p. 174, n. 1). Je ne le pense pas, car Sozomène situe très bien l'Afqa du Liban lorsqu'il parle de la destruction du temple d'Aphrodite dans cette ville: ἐν Ἀφάκοις... παρὰ τὸν Λίβανον τὸ ὄρος καὶ Ἄδωνιν

Sozomène relate, dans le texte B, l'épisode de la profanation des vierges chrétiennes à Héliopolis et de leur assassinat sauvage en plein théâtre. Cet épisode, que l'auteur rattache à l'interdiction par Constantin de la prostitution sacrée, reflète la violence de la réaction païenne sous Julien l'Apostat [4], avec notamment le martyre des Chrétiens non seulement à Héliopolis [5], mais aussi à Aréthuse de Syrie [6], à Alexandrie [7], à Gaza [8] et ailleurs [9].

τὸν ποταμόν (*Hist. eccl.*, II, 5, 5). En outre, dans le passage que nous étudions (texte A), il fait bien la distinction entre les Phéniciens qui résident au Mont Liban, en l'occurrence à Afqa, et ceux qui habitent à Héliopolis. Son erreur me semble être plutôt d'avoir poussé abusivement et à sa limite extrême son interprétation de l'abolition de la prostitution en l'honneur d'Aphrodite à Héliopolis.

[1] Voir le numéro précédent.

[2] Cf. Sozomène, *Hist. eccl.*, I, 18.

[3] Voir *supra*, p. 422.

[4] Sur les divers aspects de cette réaction favorisée par l'empereur, cf. A. Piganiol, *L'Empire Chrétien* (325-395), dans *Hist. Gén. de Glotz*, *Hist. Rom.*, IV, 1947, p. 134 s.

[5] Ajouter au martyre des vierges, celui du diacre Cyrille, cf. Théodoret de Cyrrhe, *Hist. eccl.*, III, 3; *Chronicon Paschale*, éd. de Bonn, I, p. 546 s.; Michel le Syrien, *Chronique*, VII, 5, 142 (éd. et trad. Chabot, vol. I, p. 283-284).

[6] Martyre de l'évêque Marc, cf. Sozomène, *Hist. eccl.*, V, 10, 8-14. — Sur Aréthuse de Syrie, l'actuelle Ar-Restān sur l'Oronte, entre Ḥomṣ et Ḥama, cf. R. Dussaud, *Topographie historique*, p. 103 et 110; carte VIII, C, 3 et XIV, B, 3.

[7] Cf. Sozomène, *Hist. eccl.*, V, 7.

[8] *Ibid.*, V, 9.

[9] Par exemple à Antioche (*ibid.*, V, 8), à Ancyre (*ibid.*, V, 11) et à Césarée de Cappadoce (*ibid.*, V, 11).

TROISIÈME PARTIE

MONUMENTS NON HÉLIOPOLITAINS

MONUMENTS NON HÉLIOPOLITAINS[1]

SYRIA

I. Coelésyrie	
Baalbek - Héliopolis	Nos. 335-336
Ferzol	No. 337
Ḥarbata	No. 338-341
Nīḥa - Nihatha	No. 342
II. Chalcidique	
'Afis ou Deir 'Afis	No. 343
III. Cyrrhestique	
Deir ez-Zôr	No. 344
Qal'at es-Ṣalḥiyé = Doura-Europos	No. 345
IV. Phénicie	
'Akka - Ptolemais	No. 346
'Araya	No. 347
Ṣaïda - Sidon	No. 348

SYRIA PALAESTINA

Malka	No. 349

ASIA

Izmīr - Smyrna	No. 350

GERMANIA SUPERIOR

Brötzingen	No. 351
Grand	No. 352

AFRICA PROCONSULARIS

Henchir Meded - Mididi	No. 353

MUSÉES ET COLLECTIONS

Allemagne de l'Est	No. 354
France	No. 355

---

[1] J'inclus dans cette partie les documents faussement attribués au culte héliopolitain par certains auteurs.

SYRIA

I. COELÉSYRIE

BAALBEK-HÉLIOPOLIS

335 Bloc de calcaire inscrit, complet en haut et à gauche. Dimensions en cm., hauteur et largeur: 45; épaisseur: 22. Hauteur des lettres: de 5 à 6 cm.

J.-P. Rey-Coquais, *op. cit.*, p. 166, no. 2882, pl. XXXIX; J.T. Milik, *Dédicaces faites par des dieux*, 1972, p. 415-416.

Ἔτους θλ·ʹ ---
κατὰ θεο[ῦ ---
τὴν οἰκο[δομήν? ---
τὸν να[όν ---
OCK ---

L. 1, la troisième lettre de la date est vraisemblablement un *sampi*, comme l'a bien vu H. Seyrig, *apud* J.-P. Rey-Coquais, lecture qu'adopte d'ailleurs cet éditeur. De ce signe on voit nettement le haut, gravé au-dessus de la ligne et prenant la forme d'un V dont le jambage droit est vertical, l'autre oblique; le reste de la lettre est très effacé. Il s'agit, par conséquent, d'une inscription chrétienne, datée suivant l'ère des Séleucides de 627/628 ap. J.-C. et non d'une dédicace païenne commémorant, selon J.T. Milik, «l'érection d'une salle de thiase avec une chapelle, consacrées probablement à la triade héliopolitaine» et datant de 126/127 de notre ère. Cet auteur est parvenu à cette conclusion en voyant un *upsilon* dans la troisième lettre de la date, d'où sa restitution: Ἔτους θλ·ʹ [ ] | κατὰ θεο[ῦ πρόσταγμα?] | τὴν οἰκο[δομήν καὶ] | τὸν να[όν τοῦ Δι-] | ός κ[αὶ ...].

336 Monnaie de bronze frappée à l'effigie de Septime Sévère à Héliopolis[1].

---

[1] Exemplaires au British Museum, au Musée National Danois et aux Cabinets des Médailles de Paris et de Berlin.

T. E. Mionnet, *Descr. des Monnaies ant. gr. et rom.*, V, 1811, p. 298, no. 103; F. de Saulcy, *Numismatique de la Terre Sainte*, p. 8, no. 8; H. Winnefeld, *Rheiń. Museum*, 69, 1914, p. 147, fig. 5; S. Ronzevalle, *Jup. Hél.*, p. 54-57, pl. XVI, 1; H. Seyrig, *Syria*, 19, 1938, p. 365; O. Mörkholm, *Sylloge Num. Graec.*, *Danish Nat. Museuḿ*, *Syria*, *Cities*, 1959, no. 428, pl. 12.

Au droit: Buste de Septime Sévère, à droite, radié; comme légende: SEPT SEV PER ---[1].

Au revers: Deux figures mâles, debout, de face, la tête tournée à gauche, portant chacune, appuyée sur l'épaule gauche, un objet qui est probablement un bouquet de fleurs et de fruits[2], et tenant dans la main droite les pattes antérieures d'un quadrupède dressé, difficile à déterminer[3]. Légende: COL HEL.

S. Ronzevalle reconnaît dans ces deux figures des dieux héliopolitains et identifie celui de gauche, accompagné, selon lui, du chevreau, avec Hermès-Dionysos d'Héliopolis en le comparant au dieu champêtre de Yammouné[4] et de l'éphèbe de la stèle de Ferzol[5]; quant au dieu de droite, associé selon S. Ronzevalle, à un lion ou à un lionceau, il est identifié par cet auteur avec le Gennaios-Geneas au lion de Damascius[6] et rapproché, de façon à vrai dire contestable, du dieu cavalier de la stèle de Ferzol[7]. Cette interprétation ne peut être acceptée pour les raisons suivantes: 1° – la différenciation faite par Ronzevalle entre deux personnages d'aspect pourtant identique ne repose que sur une identification très douteuse des deux animaux, qui lui permet de parler d'un dieu-lion héliopolitain identifié avec un hypothétique dieu Gennaios[8], lequel est considéré abusivement comme l'équivalent du dieu Genneas[9]; 2° – ces mêmes figures se retrouvent sur une monnaie de Philippe l'Arabe où ils jouent le rôle de porte-étendard légionnaire, de part et d'autre du buste de la Tyché d'Héliopolis[1] et ce groupement, inexplicable si l'on adopte l'interprétation de Ronzevalle[2], se comprend aisément si l'on reconnaît dans ces acolytes deux génies en rapport, peut-être, avec les deux légions *V Macedonica* et *VIII Augusta* dont des vétérans ont fondé la colonie d'Héliopolis[3].

---

[1] D'après l'exemplaire du Musée National Danois.

[2] S. Ronzevalle, *l.l.*, est du même avis. Les autres éditeurs ont opté pour une corne d'abondance (F. de Saulcy, *l.l.*), une massue, une gerbe d'épis ou une torche enflammée (H. Winnefeld, *l.l.*). O. Mörkholm, *l.l.*, retient l'hypothèse de massue.

[3] Je ne vois pas comment S. Ronzevalle, *op. cit.*, p. 56, arrive à identifier l'animal de gauche comme un chevreau et celui de droite comme un lion ou un lionceau.

[4] Voir *infra*, p. 469, n. 4.

[5] Voir le numéro suivant.

[6] Cf. S. Ronzevalle, *Jup. Hél.*, p. 56-57.

[7] Cf. *ibid.*, p. 57.

[8] Voir *supra*, p. 288 s.

[9] Sur la nécessité de dissocier Gennaios de Genneas, voir *supra*, p. 290.

FERZOL

337 Haut-relief sculpté dans une niche cintrée, encadrée de deux piliers, au sein d'une carrière à Ferzol, près de Nīḥa. Hauteur de la niche: 125 cm; largeur à la base: 116 cm.

In situ.

S. Ronzevalle, *CRAI*, 1901, p. 477; L. Heuzey, *CRAI*, 1902, p. 197 s.; R. Dussaud, *Rev. arch.*, 1903, I, p. 370-374, fig. 16 = *Notes myth. syr.*, p. 53-58; B. Schulz et H. Winnefeld, *Baalbek*, I, p. 31; H. Winnefeld, *Baalbek*, II, p. 125; H. Seyrig, *Syria*, 10, 1929, p. 351; S. Ronzevalle, *Jup. Hél.*, p. 29 s., pl. VI-VIII; F. R. Walton, *AJA*, 42, 1938, p. 435 s.; H. Seyrig, *Syria*, 19, 1938, p. 364-365, fig. 2; R. Dussaud, *Syria*, 23, 1942-1943, p. 63; R. Mouterde, *MUSJ*, 29, 1951-1952, p. 62; H. Seyrig, *Syria*, 48, 1971, p. 348-349, fig. 4.

Ce relief représente un dieu imberbe, nimbé de sept rayons[4], à cheval, vêtu d'une longue tunique à manches serrée à la taille par une large ceinture et d'un manteau[5]. Le dieu tient de la main droite abaissée les rênes et de la gauche élevée à hauteur de l'épaule, un globe quadrillé. À droite, et abrité sous un dattier, se tient un jeune dieu debout, de face, vêtu de la nébride bachique dont un pan tombe de son bras gauche. Ce dieu porte trois attributs: un bouquet de feuillage et de fruits dans la main gauche, un régime de dattes[1] dans la main droite pendant le long du corps, et un chevreau accroupi logé sur la poitrine divine dans un large pli du vêtement.

---

[1] Cf. H. Winnefeld, *Rhein. Museum*, 69, 1914, p. 152-153 et pl. no. 14; S. Ronzevalle, *op. cit.*, p. 54-57, pl. XVI, 2.

[2] Inutile de dire que S. Ronzevalle identifie également ces deux porte-étendard avec Mercure Héliopolitain et Gennaios-Genneas.

[3] Sur le revers de la monnaie de Philippe l'Arabe, on lit, en effet, LEG au-dessus du buste de Tyché, VIII AVG à gauche du génie de gauche et V MACED à droite du génie de droite. — H. Seyrig, *Syria*, 19, p. 365, prend ces deux figures pour de petits démons du renouveau et J.-P. Rey-Coquais, *Béryte et Héliopolis*, p. 107, les identifie avec les Dioscures.

[4] S. Ronzevalle, *Jup. Hél.*, p. 32, lui attribue, à tort, huit rayons.

[5] On ne voit pas trace des larges pantalons dont parlent L. Heuzey, *l.l.*, et à sa suite R. Dussaud, *Rev. arch.*, 1903, I, p. 371.

S. Ronzevalle[2] rattache ce relief rupestre au culte héliopolitain en identifiant le dieu radié à cheval avec Gennaios-Genneas[3], le jeune dieu avec Hermès-Dionysos-Adonis, autrement dit le parèdre mineur de la triade, et en voyant dans le palmier un symbole de fécondité figurant les forces féminines de la nature. Cet auteur rapproche l'éphèbe divin de Ferzol d'une statue très voisine de Yammouné[4], d'une statuette de dieu terme de même provenance[5], et du petit bronze Riḥān d'origine inconnue[6] et retrouve une équivalence parfaite entre la scène de Ferzol et deux monnaies héliopolitaines de Septime Sévère et de Philippe l'Arabe[1]. Voici d'ailleurs ses propres termes[2]: «La monnaie du temps de Septime Sévère est donc, en un sens très réel, l'équivalent du tableau de Ferzol: à Héliopolis, le cavalier de Ferzol nous apparaît sous la forme qui l'associe au lion; à Ferzol, il tient le bétyle igné et céleste sous les espèces duquel le dieu lion s'était manifesté. Nous avons ainsi tous les chaînons requis pour rapprocher les deux tableaux, *en dépit de toutes les apparences contraires*[3]. Mieux que cela, dans l'image monétaire de Philippe l'Arabe, ces deux dieux, Geneas et Adonis, accostent la déesse locale; pareillement, dans la scène de Ferzol, le palmier, symbole de fécondité, figure les forces féminines de la nature. La parité symbolique devient parfaite.........».

---

[1] R. Dussaud, *Rev. arch.*, 1903, I, p. 371, reconnaît dans cet attribut une branche d'épais feuillage. H. Winnefeld, *Baalbek*, II, p. 125 et S. Ronzevalle, *Jup. Hél.*, p. 35 parlent d'une grappe de raisin; mais la forme très allongée des graines, la présence du palmier comme élément central de la composition et la longue tige dont l'extrémité touche à la hanche du dieu plaident pour un régime de dattes. Dans ce sens, H. Seyrig, *l.l.*, p. 364.

[2] Cf. *Jup. Hél.*, p. 37-41; 48-50 et 54-57.

[3] Dans *CRAI*, 1901, p. 477, S. Ronzevalle y reconnaissait le grand dieu de Baalbek.

[4] Cf. S. Ronzevalle, *Jup. Hél.*, p. 36-37, pl. IX et X. Cette statue du Musée de Beyrouth dont manquent la tête, une partie du bras droit et de l'attribut végétal qu'il tenait et les pieds, montre un jeune dieu dans la même attitude que celui de Ferzol, vêtu d'une chlamyde agrafée sur l'épaule droite et dont un pan retombe du bras gauche, et portant un petit chevreau accroupi dans les plis de la chlamyde, un bouquet de feuillage et de fruits dans la main gauche, et dans la main droite, un motif végétal indéterminé dont ne subsistent que trois pédoncules. S. Ronzevalle, *l.l.*, reconnaît dans ce motif une grappe de raisin et H. Seyrig, *Syria*, 19, 1938, p. 365, un bouquet d'épis.

[5] Cf. S. Ronzevalle, *Jup. Hél.*, p. 39-41, pl. XII; H. Seyrig, *op. cit.*, p. 365; R. Dussaud, *Syria*, 23, 1942-1943, p. 62-63, fig. 13. Cette statuette de calcaire, haute de 35 cm et conservée au Louvre (no. d'inv. AO. 3993), représente un jeune dieu terme, vêtu d'une chlamyde laissant le côté et le bras droits à découvert; de sa main gauche, il soutient un chevreau blotti contre sa taille et de sa main droite abaissée, il tend une petite plante à une chevrette.

[6] Cf. S. Ronzevalle, *Jup. Hél.*, p. 37-38, pl. XI, 1. Ce bronze haut de 4,3 cm très mal conservé et dont manquent les jambes, figure un éphèbe vêtu d'une chlamyde couvrant en partie le haut du corps et tenant dans la main abaissée un objet difficile

L'interprétation du relief de Ferzol, proposée par S. Ronzevalle, ne peut être acceptée, sans que l'on soit pour autant en mesure d'accoler des noms aux deux divinités qu'il représente[4]. La scène entière nous paraît, en tout cas, sans rapport avec le culte d'Héliopolis, d'autant plus que le palmier, qui est un élément important de la composition, et le régime de dattes, qui est un attribut du jeune dieu, sont étrangers à l'imagerie héliopolitaine[5]. On doit, en outre, tenir pour erronée l'équivalence établie par Ronzevalle entre les dieux

---

à déterminer sur la reproduction donnée par S. Ronzevalle, mais que cet auteur identifie comme une grappe de raisin. Dans les plis de son vêtement, on retrouve, selon Ronzevalle, une chevrette soutenue par le bras gauche et à sa droite un gros fruit rond.

[1] Voir *supra*, p. 467-468.

[2] Cf. *Jup. Hél.*, p. 57.

[3] C'est S. Ronzevalle qui souligne.

[4] L. Heuzey, *l.l.*, reconnaît également Gennaios-Genneas dans le dieu cavalier et R. Mouterde, *l.l.*, est d'accord avec les identifications proposées par S. Ronzevalle. R. Dussaud, *Rev. arch.*, 1903, I, p. 371-372, suivi par H. Seyrig, *Syria*, 10, 1929, p. 351, considère le dieu solaire à cheval comme symbolisant la marche du soleil, le palmier comme une sorte de *meta* fixant le milieu de la course et reconnaît dans l'éphèbe l'avant-coureur du Soleil, Azizos-Phosphoros. Cet auteur a, par la suite (*Syria*, 23, 1942-1943, p. 63) maintenu dans l'ensemble son interprétation tout en voyant dans le jeune dieu un Hermès-Dionysos. Pour les auteurs de la publication allemande de Baalbek, le jeune dieu n'est autre que Dionysos.

[5] H. Seyrig, *Syria*, 48, 1971, p. 349, pense à un culte arabe, peut-être à cause de ces deux motifs.

du relief de Ferzol et ceux des monnaies de Septime Sévère et de Philippe l'Arabe précédemment étudiées et où nous avons reconnu les images de deux génies en rapport, peut-être, avec les deux légions dont les vétérans se sont établis à Baalbek[1]. On doit enfin éviter d'assimiler, sans preuves concluantes, à Mercure Héliopolitain tous les jeunes dieux coelésyriens comme ceux de Ferzol, de Yammouné et du bronze Riḥān, par exemple, en dépit des éléments bachiques et autres qu'ils peuvent avoir en commun avec le dieu-fils de Baalbek[2].

ḤARBATA

338 Statuette de calcaire appartenant au même lot que les numéros 140-142. La tête et l'avant-bras droit, maintenant disparus, avaient été aperçus par S. Ronzevalle avant 1934 et en partie reproduits. Hauteur actuelle: 57 cm. Inscription sur le socle. Hauteur des lettres: 1,5 cm.

Musée de Beyrouth.

S. Ronzevalle, *Jup. Hél.*, p. 83-84, pl. XXV, 2; J.-P. Rey-Coquais, *IGLS*, VI, p. 182-183, no. 2906, pl. XLII.

Inscription:

Τερτία εὐξαμένη ὑ-
πὲρ Μαργαλις θυγατρός

«Tertia, en accomplissement de son vœu, pour sa fille Margalè».

Le nom Margalè est à rapprocher de Μαργούλη attesté en Syrie[3] et en Palestine[4].

Statuette:

Il s'agit d'une femme, représentée de face, debout sur un socle; elle est vêtue d'une tunique serrée à la taille par une ceinture et d'un manteau; ses pieds sont chaussés. De la main droite, elle tenait deux objets piriformes «semblables à des fruits», dit Ronzevalle; la main gauche tient trois épis[1].

---

[1] Voir p. 466-468.

[2] C'est aussi l'avis de H. Seyrig (*Syria*, 19, 1938, p. 365 et 48, 1971, p. 349) et de R. Dussaud (*Syria*, 23, 1942-1943, p. 62-63). Le parallèle du dieu-fils de Nīḥa (voir p. 377, n. 3 et p. 475 s) suffit d'ailleurs pour nous détourner de pareilles conclusions hâtives.

[3] Cf. L. Jalabert, *MFO*, I, 1906, p. 174, no. 44: inscription de Sidon.

[4] Cf. *Pal. Expl. Quart.*, 1886, p. 12.

S. Ronzevalle prend cette statuette pour une forme de la déesse parèdre alors que le geste de la main droite et surtout l'absence du voile[2] n'autorisent guère pareille identification. Il s'agit d'une adorante apportant des offrandes au dieu du sanctuaire[3].

339 Statuette de calcaire de même provenance que les nos. 140-142. Manquent la tête et la jambe droite à l'exception du pied qui adhère à la plinthe. Hauteur actuelle: 55 cm. Inscription sur la plinthe.

Musée de Beyrouth.

S. Ronzevalle, *Jup. Hél.*, p. 78-79, pl. XIX, 2; M. Chéhab, *ibid.*, p. 75, no. 2; H. Seyrig, *Syria*, 19, 1938, p. 362-364 et 31, 1954, p. 84, n. 3; J.-P. Rey-Coquais, *IGLS*, VI, 1967, p. 183, no. 2907 et pl. XLII.

Inscription:

Μοβογέου

«(Don de) Mobogaios»

Ce nom du dédicant est une variante peu fréquente de Μαμβογαῖος, ethnique très répandu en Syrie[4].

Statuette:

Il s'agit d'un enfant ou d'un adolescent portant une bulle au cou et vêtu d'une tunique courte serrée à la taille par une ceinture, et d'un manteau. Il tient une gerbe d'épis[5] dans la main gauche ramenée vers la poitrine et une couronne dans la main droite abaissée.

---

[1] S. Ronzevalle, *l.l.*, p. 84, les décrit, à tort, comme une corne d'abondance à bout incurvé.

[2] Le voile est, en effet, un élément indispensable du costume de la déesse parèdre d'Héliopolis, quel que soit le type sous lequel elle se présente.

[3] La statuette décapitée no. 5 de Ronzevalle (cf. *Jup. Hél.*, p. 75, no. 5; p. 79 et pl. XX, 5; J.-P. Rey-Coquais, *op. cit.*, p. 182, no. 2905, pl. XLIII) représentant une femme tenant un bouquet de fleurs dans la main gauche et levant la main droite, la paume en avant, n'est pas non plus une déesse indéterminée, comme le veut S. Ronzevalle, mais une adorante.

[4] Cf. *supra*, p. 32 et n. 1.

[5] M. Chéhab, *l.l.*, ajoute, à tort, à cette gerbe une corne d'abondance.

Une urne de même hauteur que sa jambe gauche est posée à côté d'elle sur la plinthe.

S. Ronzevalle reconnaît dans cette statuette le dieu-fils d'Héliopolis en tant que dieu de l'abondance et de la fertilité. Cette identification est repoussée par H. Seyrig qui pense que le sanctuaire de Ḥarbata était dédié à Mercure[1], conçu probablement comme un protecteur de l'enfance et que, par conséquent, notre personnage n'est autre qu'un enfant offrant au dieu des épis, une couronne et une urne. Je me rallie entièrement à l'interprétation de H. Seyrig et j'ajoute que les attributs des mains, épis et couronne, auraient dû retenir S. Ronzevalle d'identifier le personnage avec Mercure Héliopolitain, car les épis sont totalement absents de l'iconographie de ce dieu et la couronne dans sa main est parfaitement inexplicable.

340 Deux statuettes en calcaire *a* et *b*, faisant partie du même lot que les deux précédentes. À la statuette *a* manquent la tête et la jambe droite. Hauteurs respectives: 46 cm et 57 cm.

Musée de Beyrouth.

S. Ronzevalle, *Jup. Hél.*, p. 78, pl. XX, 3 et XXIII, 11; M. Chébab, *ibid.*, p. 75, no. 3; H. Seyrig, *Syria*, 19, 1938, p. 362-364 et 31, 1954. p. 84, n. 3.

L'image que rendent ces deux statuettes semblables est celle d'un enfant debout sur un socle carré muni d'un appui à l'arrière; il est vêtu d'une tunique serrée à la taille et porte une bulle au cou. La tête conservée est ronde et le visage joufflu. Cet enfant tient un gros pigeon dans la main gauche et lève la main droite, la paume en avant[2].

S. Ronzevalle tient ces deux statuettes pour des représentations du dieu-fils faisant le geste de bénédiction. Cette interprétation ne peut être acceptée non seulement parce que le geste de la main droite ouverte appartient dans le monde sémitique à la fois aux dieux et à leurs adorateurs[1], mais aussi et surtout parce que le pigeon est incompréhensible comme attribut de Mercure Héliopolitain.

---

[1] Voir *supra*, p. 160.

[2] Les gestes des mains et l'attribut de la main gauche sont inversés dans M. Chéhab, *l.l.*

341 Statuette de calcaire de même provenance que les trois précédentes. Manque le bas du corps à partir des genoux. Hauteur actuelle: 39 cm.

Musée de Beyrouth.

S. Ronzevalle, *Jup. Hél.*, p. 81, pl. XXIV, 14; H. Seyrig, *Syria*, 19, 1938, p. 362-364 et 31, 1954, p. 84, n. 3.

Cette statuette, de facture soignée, figure un enfant nu, aux formes pleines et à la tête rondelette soutenue par un pilier. De la main droite ramenée vers la poitrine, il tient un objet brisé, peut-être le bout d'un bouquet, soutenu par le bras gauche levé, dont pend une grappe de raisin.

S. Ronzevalle retrouve là aussi le dieu-fils de Baalbek «conçu sous le signe bachique et champêtre». Rien n'est moins certain car ni l'allure du personnage, ni l'objet qu'il tient ne respirent le divin, et H. Seyrig[2] a eu raison de considérer cette statuette et ses semblables comme des offrandes de substitution représentant les personnes qu'on voulait placer sous la protection du dieu.

NĪḤA - NIHATHA

342 Main droite votive, en bronze autrefois doré, longue de 20,5 cm. Une statuette divine, flanquée de deux protomes d'animaux, loge dans la paume. Sur le poignet, dédicace en lettres lunaires.

Musée du Louvre. No. d'inv. AO 4409.

R. Dussaud, *Rev. arch.*, 1905, I, p. 163 s. = *Notes myth. syr.*, p. 117 s., et pl. III, avec déchiffrement de l'inscription par E. Pottier et Ch. Clermont-Ganneau; P. Perdrizet, *Archiv für Religionswiss.*, 14, 1911, p. 118-119, pl. I; H. Winnefeld, *Baalbek*, II, p. 119; H. Thiersch, *Ependytes und Ephod*, 1936, p. 84; S. Ronzevalle, *Jup. Hél.*, p. 83 et 120, pl. XXVI, 1; A. Malraux, *Le Musée Imaginaire*, 1950, pl. 196; H. Seyrig, *Syria*, 31, 1954, p. 83, pl. XII;

---

[1] Cf. F. Cumont, *Fouilles de Doura-Europos*, 1926, p. 70 s.; A. Lods, *CRAI*, 1940, p. 76 s.

[2] Cf. *Syria*, 19, 1938, p. 363.

A. Parrot, *Le Musée du Louvre et la Bible*, 1957, p. 52-54, fig. 28; J.-P. Rey-Coquais, *IGLS*, VI, p. 199, no. 2930, pl. XLVII; J.T. Milik, *Dédicaces faites par des dieux*, 1972, p. 434; R. Fleischer, *Artemis von Ephesos*, 1973, no. HH4, p. 371, pl. 164.

Inscription :

Μενίσκος ὑπὲρ
ἑαυτοῦ καὶ θυγατρ(ός)
καὶ συμβίου καὶ
4 θρεπτῶν εὐξαμ[έ]-
νω(ν)

«Méniskos, pour lui-même, pour sa fille, pour son gendre et pour les esclaves nés dans sa maison, suivant leur vœu (à tous)».

J.-P. Rey-Coquais, *l.l.*, voit dans σύμβιος la femme de Méniskos plutôt que son gendre. Ce deuxième sens me paraît préférable[1], car ainsi la hiérarchie des personnages mentionnés se trouve respectée.

Statuette :

Elle figure un dieu en forme de terme, au visage imberbe, coiffé d'un haut calathos évasé orné sur le devant d'une rosace; il est debout, de face, sur un socle décoré lui aussi d'une rosace et flanqué de deux protomes de béliers, correctement identifiés par H. Seyrig grâce à la surface irrégulière de leur pelage[2]. Le dieu est paré d'un grand collier avec, au centre, une rosace non un disque solaire ailé comme le pense H. Thiersch. Il est serré dans une gaine dont on voit en bas les ptéryges. Le haut de la poitrine est décoré de deux croix de Saint André; au-dessous, la gaine est divisée en quatre compartiments carrés répartis sur deux registres et meublés, en haut, de deux rosaces et, en bas, de deux croix de Saint André.

Trouvée à Nīḥa où l'on vénérait, d'une part, Jupiter Hadaranès qui, iconographiquement, a emprunté le type de Jupiter Héliopolitain comme en témoignent l'autel dédié à Nīḥa par Hochmaea, *virgo dei*

---

[1] C'est aussi l'avis de T. Homolle, *apud* R. Dussaud, *Notes myth. syr.*, p. 119.

[2] Cf. *Syria*, 31, 1954, p. 83. Auparavant on y voyait, à tort, soit des taureaux (ainsi R. Dussaud, *op. cit.*, p. 119; P. Perdrizet, *l.l.*; H. Winnefeld, *l.l.*, et H. Thiersch, *l.l.*), soit des veaux (cf. S. Ronzevalle, *op. cit.*, p. 120).

Hadaranis[1] et le cippe anépigraphe de même provenance, conservé au Musée d'Istanbul[2] et, d'autre part, une déesse parèdre nommée *Dea Suria Nihatena* dans les inscriptions[3], cette main votive nous paraît loger dans sa paume l'idole du dieu-fils de Nīḥa, ce qui suppose que cette localité adorait, à l'instar d'Héliopolis, une triade spécifique dont on ignorait jusqu'ici le parèdre mineur[4]. Si cette hypothèse est exacte — et il m'est difficile de croire qu'elle ne puisse pas l'être d'autant plus que Nīḥa n'a fourni aucun monument de culte héliopolitain — ce dieu-fils de Nīḥa aurait, comme son père, cherché son modèle iconographique à Héliopolis, et c'est sous un aspect en tous points semblable à celui de Mercure Héliopolitain que cette main votive nous le montre[5].

---

[1] Cf. J.-P. Rey-Coquais, *IGLS*, VI, p. 196-198, no. 2928, pl. XLVII, avec la bibliographie antérieure. Y ajouter R. Fleischer, *op. cit.*, no. H13, p. 330.

[2] Cf. O. Puchstein, *Jahrbuch*, 16, 1901, p. 158-159; 17, 1902, p. 102; S. Ronzevalle, *CRAI*, 1901, p. 458; N. Kondakof, *Voyage archéologique en Syrie et en Palestine* (en russe), p. 55, fig. 2; R. Dussaud, *Notes myth. syr.*, 1905, p. 31, no. 10 et p. 120-121, fig. 30; S. Ronzevalle, *MFO*, I, 1906, p. 228-229; G. Mendel, *Cat. des sculptures gr., rom. et byz. du Musée impérial ottoman*, III, 1914, no. 829; H. Winnefeld, *Baalbek*, II, p. 113-114, fig. 173; H. Seyrig, *Syria*, 10, 1929, p. 328-329; H. Thiersch, *Ependytes und Ephod*, 1936, p. 84 et 95; R. Mouterde, *MUSJ*, 22, 1939, p. 127; A. B. Cook, *Zeus*, III, 1940, p. 1093. On a parfois reconnu, à tort, Jupiter Héliopolitain dans l'image divine (ainsi R. Dussaud, *l.l.*, G. Mendel, *l.l.*, H. Seyrig, *l.l.*, R. Mouterde, *l.l.*, A. B. Cook, *l.l.* et R. Fleischer, *op. cit.*, no. H20, p. 332), mais le lieu de trouvaille et l'identité de la représentation avec celle de l'autel de Hochmaea excluent manifestement une telle identification.

[3] Cf. *IGLS*, VI, nos. 2929 et 2936.

[4] R. Dussaud, *l.l.*, suivi par P. Perdrizet, *l.l.*, et H. Thiersch, *l.l.*, identifiait l'idole avec Jupiter Héliopolitain; H. Winnefeld, *l.l.*, y reconnaissait Hadaranès entre deux taureaux; pour S. Ronzevalle, *l.l.*, c'est un Mercure d'Héliopolis entre deux veaux; pour H. Seyrig, *l.l.*, suivi par A. Parrot, *l.l.*, J.-P. Rey-Coquais, *l.l.* et R. Fleischer, *l.l.*, il s'agit également de Mercure Héliopolitain flanqué de deux béliers. Pour J. T. Milik, *l.l.*, enfin, cette main représente l'Ange de Jupiter Héliopolitain, identifié à Mercure. Cet auteur fait un rapprochement judicieux entre cette main de Nīḥa et d'autres monuments du même genre et une dédicace de Ṣammet el-Baradân au Hauran s'adressant au dieu national des Nabatéens, Dûšarâ, nommé ici ʿIlâh-ʿal-Gê, et à son Ange ʿIdâ-rûmâ, c.-à-d. Ange Main-Levée: ʿΙλααλγῃ καὶ τῷ ἀνγέλῳ αὐτοῦ ʿΙδαρουμᾳ, cf. *ibid.*, p. 428 s.

[5] Ce dieu fils de Nīḥa semble aussi, comme celui d'Héliopolis, avoir été assimilé à Bacchus; c'est ce qui explique d'ailleurs la présence d'une statue de Bacchus-Adonis dans la cella du grand temple de Nīḥa, cf. *supra*, p. 377, n. 3.

II. CHALCIDIQUE

'AFIS ou *DEIR 'AFIS*

343 Fragment inscrit, en basalte, remployé dans une maison moderne à 'Afis[1]. Dimensions en cm, hauteur: 30; largeur: 40. Hauteur des lettres: 5 cm environ. D'après R. Mouterde, ce fragment semble complet à droite.

R. Mouterde, *IGLS*, II, p. 203-204, no. 350, d'après une copie figurée de Darrous.

λιτην μησ
υκιλι̣ βαδ..
ααβ̣ιστη

Mouterde restitue avec un «peut-être»: [Διὰ Ἡλιο|πο]λίτην Μῆς | [Λο]υκιλ⟨λ(ίου)⟩ Βά⟨λ⟩[β(ου?) | εὐχ]α⟨ρ⟩ιστ⟨ῶν⟩.

Restitution trop hasardeuse pour être retenue.

III. CYRRHESTIQUE

DEIR EZ-ZÔR

344 Objet cultuel en bronze provenant de Deir ez-Zôr sur l'Euphrate. Hauteur: 21,9 cm.

S. Ronzevalle, *MUSJ*, 16, 1932, p. 67-71, pl. XII; R. Dussaud, *Syria*, 14, 1933, p. 219; S. Ronzevalle, *MUSJ*, 18, 1934, p. 128-129; 21, 1937, p. 132.

Cet objet comporte une forte douille presque cylindrique sur laquelle se greffent, au tiers inférieur de sa hauteur, deux bras levés à angle droit, surmontés d'une petite tête féminine. La douille est coiffée de deux têtes radiées, adossées l'une à l'autre, et auxquelles se raccordent à droite et à gauche deux grandes anses. Sur chacune des faces antérieure et postérieure de la douille, on retrouve deux autres têtes radiées dont celle du bas porte, semble-t-il, une barbe postiche. La grandeur des trois têtes diminue de haut en bas, et au-dessous de la troisième se trouve une sorte de rosace avec, comme motif central, une étoile à douze rayons.

---

[1] Sur cette localité située entre Ma'arret-en-No'man et Alep, cf. R. Dussaud, *Topographie historique*, p. 237 et carte X, B, 2.

S. Ronzevalle reconnaît dans cet objet le couronnement d'une enseigne processionnelle et identifie comme suit les trois têtes:

«en haut: tête juvénile de dieu solaire;
au centre: tête de déesse, encadrée de longues boucles hathoriennes;
au-dessous: troisième face, virile, à barbiche égyptisante».

Ainsi définies, ces têtes représentent, selon Ronzevalle, une «triade solaire, celle-là même vénérée à Baalbek».

Cette hypothèse doit être rejetée pour diverses raisons. Et d'abord, l'authenticité du monument a été fortement mise en doute sur les marchés d'Alep, de Ḥama et de Beyrouth, comme l'écrit Ronzevalle lui-même en ajoutant que le Musée National libanais s'était aussi désintéressé de l'objet. En outre, le caractère extrêmement bizarre du bronze et de son décor, son lieu de trouvaille et l'absence de tout parallèle dans l'imagerie héliopolitaine, pour ne pas parler du concept discutable de triade solaire, auraient dû, dans l'hypothèse d'un objet authentique, interdire à Ronzevalle de le rattacher aux cultes d'Héliopolis[1].

QAL'AT ES-ṢALḤIYÉ = DOURA-EUROPOS

345 Tableau WB3 de la synagogue de Doura-Europos. Hauteur: 153 cm; largeur: 231 cm.

Musée de Damas.

M. I. Rostovtzeff et *alii*, *Excavations at Dura-Europos*, Prel. Rep., VI, 1932-1933, p. 350 s.; R. du Mesnil du Buisson, *Gazette des Beaux-Arts*, 1936, p. 83 s., fig. 1; id., *Les Peintures de la synagogue de Doura-Europos*, 1939, p. 85-87, pl. XXXV et XXXVI; A. Grabar, *RHR*, 123, 1941, p. 180-182; H.Th. Bossert, *Altsyrien*, 1950, no. 406; C.H. Kraeling, *The Synagogue*, dans *Excavations at Dura-Europos*, Final Report, VIII, Part I, 1956, p. 105 s., pl. LVII.

Ce tableau représente, en haut, un temple corinthien périptère, érigé sur un podium et vu de trois-quarts. Son fronton, supporté par quatre colonnes, est décoré d'une rosace à seize pétales dans un cercle au milieu de rinceaux, et ce sont des Victoires ailées tendant des couronnes qui servent d'acrotères latérales. Le temple se détache sur un fond de sept murs crénelés successifs dont le nombre et la coloration différente invitent à les mettre en rapport avec les sept planètes [1].

---

[1] R. Dussaud, *l.l.*, considère ce bronze comme un faux, peut-être fabriqué en Europe.

Le premier de ces murs est percé de trois portes fermées dont les battants comportent trois panneaux d'inégale hauteur. Les battants de la grande porte centrale montrent chacun, de haut en bas, un taureau à bosse, couché, tourné vers le centre, une divinité nue, de face, accostée de deux figures enfantines, et enfin une Tyché, de face [2], s'appuyant de la main droite sur un gouvernail et portant dans la gauche une corne d'abondance. La divinité nue semble coiffée de feuilles [3]; elle lève un bras et abaisse l'autre [4] et ses mains sont dépourvues d'attributs. Deux rosaces à huit pétales occupent les angles supérieurs du panneau; quant aux deux figures enfantines qui flanquent la divinité, elles sont masculines et nues sur le vantail de droite, alors que l'on voit sur le vantail de gauche une petite figure masculine et nue à droite et une autre féminine et vêtue à gauche. Les trois panneaux de chaque battant des deux portes latérales sont meublés, au centre, d'une tête de lion tenant un anneau entre ses dents et, en haut et en bas, de cinq rosaces à huit pétales.

R. du Mesnil du Buisson interprète ce tableau WB3 de la synagogue de Doura par référence à Héliopolis: le temple corinthien est celui de Baalbek, le décor de la grande porte centrale figure la triade héliopolitaine: le taureau symbolisant Jupiter, la déesse vêtue étant Vénus, représentée sous les traits de Tyché et la divinité nue du panneau central, le dieu-fils. Cet auteur appuie son interprétation sur une prétendue similitude des encadrements de porte avec ceux de l'entrée de la cella du petit temple de Baalbek qu'il attribue au dieu-fils, raison de justifier la place d'honneur réservée à ce parèdre mineur dans le décor de la porte centrale[1]; et pour compléter le caractère héliopolitain de la fresque, R. du Mesnil du Buisson met les masques léonins sur les portes latérales en rapport avec l'Atargatis de la porte centrale et rattache les rosaces du tableau à la nature solaire et céleste des divinités d'Héliopolis[2]. Cette interprétation nous paraît devoir être rejetée pour les raisons suivantes: 1° – rien n'autorise de voir un temple héliopolitain dans le temple corinthien à quatre colonnes de façade et à sept sur le long côté; 2° – Baalbek n'offre aucun parallèle aux sept murs crénelés et successifs sur lesquels se détache ce temple corinthien, et la référence, à propos de ces murs différemment colorés, aux divinités de l'Hebdomade dont on connaît l'importance dans l'imagerie héliopolitaine, ne suffit pas pour supposer que le temple de Baalbek a servi de modèle au peintre de Doura; 3° – les encadrements de porte sur le tableau n'offrent en réalité aucune similitude avec ceux du petit temple de Baalbek, et il est pour le moins surprenant que R. du Mesnil du Buisson invoque un tel argument à l'appui de sa thèse; 4° – si l'on peut aisément admettre que Jupiter Héliopolitain soit symbolisé par son animal attribut et que la déesse parèdre revête l'aspect de Tyché[3], on ne voit pas comment la divinité nue, sans attributs et à la coiffure feuillue, peut être prise pour Mercure Héliopolitain d'autant plus que son sexe masculin est loin d'être certain[4] et que le dieu-fils de la triade ne se présente jamais sous un tel aspect et en compagnie de deux enfants tantôt mâles, tantôt des deux sexes, dont on ignore d'ailleurs et l'identité et le rôle[5]; 5° – les cultes d'Héliopolis ne sont attestés à Doura-Europos que par une dédicace à Jupiter Héliopolitain[1] trouvée dans un temple qui ne lui appartiendrait pas[2] et émanant d'un personnage qui aurait honoré le même dieu à Šoueifāt[3], et ce maigre témoignage n'autorise guère à penser que le peintre de la synagogue de Doura ait pu chercher à reproduire le lointain sanctuaire de Baalbek et l'image de sa triade dans un cadre par ailleurs peu propice.

---

[1] À comparer les sept zones différemment colorées symbolisant les sept sphères planétaires qu'Hérodote (*Hist.*, I, 98) observa dans le temple d'Ecbatane. Sur les couleurs attribuées aux planètes dans l'Antiquité, voir W. H. Roscher dans *Roscher's Lexikon*, III, 1905, col. 2531 s.; W. Grundel, *PW*, 20, 1941-1950, s.v. *Planeten*, col. 2105-2109.

[2] Il n'y a trace ni de calathos ni de nimbe contrairement à ce qu'affirme R. du Mesnil du Buisson.

[3] On peut très difficilement prendre cette coiffure à touffes pour un calathos comme le fait R. du Mesnil du Buisson.

[4] Les gestes des bras sont inversés sur les deux vantaux.

---

[1] Cf. *Les Peintures de la synagogue*, p. 85.

[2] Cf. *Gazette des Beaux-Arts*, 1936, p. 82-83.

[3] Jupiter Héliopolitain est représenté par un taureau sur un autel de Béryte (mon no. 205; cf. aussi mes nos. 108 et 220) et par un bucrâne sur un cippe de Ḫān Ḫaldé (mon no. 223). Quant à Vénus Héliopolitaine, elle est figurée en Tyché couronnée par une Victoire sur l'intaille Kettaneh (mon no. 198). Sur l'assimilation d'Atargatis à Tyché en Syrie, cf. F. Cumont, *Fouilles de Doura-Europos*, 1926, p. 98 s.: H. Seyrig, *Syria*, 10, 1929, p. 351 s.; Baur et Rostovtzeff, *Excav. at Dura-Europos*, Prel. Report, III, 1932, p. 137 s.; D. Sourdel, *Les cultes du Hauran à l'époque romaine*, 1952, p. 49; L. Robert et A. Dupont-Sommer, *La Déesse de Hiérapolis-Castabala*, 1964, p. 93.

[4] Cf. C. H. Kraeling, *l.l.*, p. 109 et n. 366.

[5] R. Mouterde, *MUSJ*, 21, 1937-1938, p. 224-225, trouve ingénieuse l'interprétation

IV. PHÉNICIE

ʾAKKA - PTOLEMAIS

346 Six monnaies de bronze frappées à Ptolémaïs sous Alexandre Sévère (deux), Philippe I (une), Philippe II (deux) et Valérien (une).

L. Kadman, *Coins of Akko-Ptolemais*, 1961, nos. 196, 197, 207, 220, 221 et 244; H. Seyrig, *Rev. Num.* 1962, p. 49.

L. Kadman voit dans le revers de ces monnaies une «male deity standing between foreparts of bulls» et reconnaît Zeus Heliopolitès(?) dans cette idole[4].

Cette description et par suite cette interprétation sont fausses et je souscris entièrement à la critique qui en a été faite par H. Seyrig qui a démontré que ces pièces représentent le dieu à la torche entre

---

de R. du Mesnil du Buisson, tout en avouant ne pouvoir reconnaître aucun type de l'Hermès de Baalbek dans le dieu nu. C.H. Kraeling, *l.l.*, p. 109, identifie le temple corinthien avec celui de Salomon à Jérusalem et reconnaît dans le dieu nu du panneau central «a Helios with his two dutiful sons Ochimos and Kerkaphos, or possibly the Dioscuroi would satisfy the iconography in the case of the Synagogue». Cet auteur (*ibid.*, p. 109, n. 368) pense également à Dionysos «if the ornaments on the figure's head are leaves».

[1] Cf. no. 171.

[2] Voir *supra*, p. 196 et n. 1 et 2.

[3] Cf. *supra*, p. 274.

[4] L. Kadman (*op. cit.*, nos. 268 et 269: monnaies de Salonine), suivi avec hésitation par H. Seyrig (*op. cit.*, p. 49), voit là aussi une «male deity standing between foreparts of bulls». En réalité, on aperçoit une masse indistincte à la gauche du dieu, mais rien à sa droite, et ce dieu, non identifié, ne peut, par conséquent, être tenu pour Jupiter Héliopolitain, comme le veut L. Kadman (*op. cit.*, p. 166 où ce revers est classé sous le «reverse type 31 a» relatif au dieu de Baalbek). À cela s'ajoute que la main droite du dieu est abaissée.

deux pyrées, tenant une torche de la main droite et s'appuyant sur un long sceptre de la main gauche[1].

ʿARAYA

347 Inscription gravée sur un rocher au-dessus du village de ʿAraya près de Beyrouth et connue seulement par une copie de Moritz. «*Litteris pedalibus v. 1, deinde minoribus, rudibus et evanidis*» (Mommsen).

Th. Mommsen, *CIL*, III, 6692; J.-P. Rey-Coquais, *Béryte et Héliopolis*, p. 106 et notes p. 38[2].

CO⟨·
DMHI
V.M OO M
ΠƆI ΘH
NΛ

On a songé à résoudre les sigles *DMHIVM* en *DIIS Maximis Heliopolitanis Iovi Veneri Mercurio*[3]. Cette restitution me paraît peu probable car, d'une part, la formule *Diis Maximis Heliopolitanis* est inconnue et l'épiclèse *Maximus* n'est attribuée dans les inscriptions qu'à Jupiter; elle ne tient pas compte, d'autre part, de la lacune d'une lettre marquée par un point entre *V* et *M*. À cela s'ajoute que le caractère fragmentaire du texte et la difficulté de résoudre les trois lettres de la première ligne invitent à la prudence.

ṢAÏDA - SIDON

348 Cinq mains droites votives, en bronze, A, B, C, D et E, portant toutes sur le poignet une inscription en grec. D'après leur premier possesseur Alphonse Péretié, qui était chancelier du Consulat de France à Beyrouth au cours du 19ᵉ s., ces mains furent trouvées à Saïda, provenance que R. Dussaud[1] met en doute sans raison valable. Les numéros A et B faisaient partie de l'ancienne collection de Clercq, mais leur sort actuel est inconnu, de même que celui des numéros D et E; quant au numéro C, il est conservé au Musée National d'Athènes.

---

[1] Sur ce dieu, voir H. Seyrig, *Syria*, 39, 1962, p. 196-199.

[2] Je tiens à remercier M. Rey-Coquais d'avoir mis à ma disposition un exemplaire de sa thèse.

[3] J.-P. Rey-Coquais, *l.l.*, notes, p. 38.

M. Beaudoin et E. Pottier, *BCH*, 3, 1879, p. 264-266, nos. 18-22 (A, B, C, D et E); R. Dussaud, *Notes myth. syr.*, p. 117 s., mêmes numéros; P. Perdrizet, *Archiv für Religionswiss.*, 14, 1911, p. 119-120, mêmes numéros; A. de Ridder, *Cat. de la Collection de Clercq, Les Bronzes*, 1911, no. 281 (B) et no. 282 (A); F. Cumont, *PW*, 9, 1914, col. 445; A. B. Cook, *Zeus*, II, 1925, p. 886, nos. 20 et 21 (C et D); F. Lang, *Archäol. Ertesitö*, 7-9, 1946-1948, p. 185; J. T. Milik, *Dédicaces faites par des dieux*, 1972, p. 434-435.

A - Long.: 17 cm. Une palme, gravée de chaque côté, se poursuit jusqu'à l'extrémité du pouce et de l'auriculaire. L'inscription sur le poignet se lit comme suit:

Πρόκλα
ε[ὐ]ξαμέ-
νη ὑπὲ[ρ] ἑαυτῆς
κὲ τοῦ οἴ-
κου αὐτῆς
ἀνέθηκεν

B - Long.: 18 cm. Même décor de palmes. L'inscription sur le poignet se lit comme suit:

Ζήνων
κὲ Νικοῦσ[α]
εὐξάμενοι
ἐπέτυχαν

C - Long.: 17 cm. Le décor de palmes et l'inscription sont à peine visibles.

– – – – εὐ –
ξ[α]μέν-
η ὑπὲρ αὐτῆ[ς]
καὶ Θ[ε]οδώ-
ρου ἀνδρό[ς]

---

[1] Cf. *Notes myth. syr.*, p. 117-118.

καὶ τέκνων
Θεῷ ὑψίστῳ

D - Long.: 15 cm. Les lettres de l'inscription sont peu visibles.

Θεῷ ὑψ-
ίστῳ Γηρ-
ίων εὐξά-
4 [μ]ενος ἀνέθη-
[κ]εν

E - Long.: 17 cm. Cette main, sans décor, porte le nom Λου[κι]ανή.

R. Dussaud, *l.l.*, suivi par les éditeurs postérieurs, reconnaît dans ces mains la dextre de Jupiter Héliopolitain par analogie avec la main votive de Nīḥa qu'il attribue, à tort, au grand dieu de Baalbek[1]. Cette identification ne peut être retenue pour diverses raisons: 1° - le lieu de trouvaille, Saïda, ne plaide nullement pour un monument de culte héliopolitain car Sidon, de même que Tyr, n'ont livré aucun document héliopolitain[2]; 2° - la main de Nīḥa, qui sert à Dussaud de référence, n'appartient pas, avons-nous vu, à un dieu d'Héliopolis; 3° – le θεός ὕψιστος, auquel s'adressent les dédicaces C et D, désigne en Syrie et en Phénicie de nombreuses divinités conçues comme des divinités des cieux[3], et quand même cette appellation peut logiquement convenir au grand dieu d'Héliopolis, celui-ci n'est jamais désigné ainsi dans les inscriptions; 4° – on ne connaît aucune main votive attribuée sans ambiguité à Jupiter Héliopolitain pour qu'on puisse envisager la possibilité que les mains Péretié appartiennent à ce dieu[1].

---

[1] Voir no. 342.

[2] Cf. *supra*, p. 153, n. 2. — À propos de Tyr, il faut signaler que la moitié inférieure d'une statue en marbre blanc d'une divinité en gaine provenant de cette ville et conservée au Louvre (cf. A. Héron de Villefosse, *Bull. Soc. Antiq. de France*, 1911, p. 186-187) ne représente nullement Jupiter Héliopolitain, contrairement à ce qu'affirme E. Michon (*Rev. bibl.*, 1905, p. 566), car les bustes ailés et les abeilles dont elle est décorée ne conviennent pas au dieu d'Héliopolis, mais à l'Artémis Éphésienne, cf. dans ce sens, R. Dussaud, *Notes myth. syr.*, p. 127, n. 1.

[3] Cf. W. Drexler, *Roscher's Lexikon*, I, s.v. *Hypsistos*, col. 2856; F. Cumont, *PW*, 9, 1914, s.v. Ὕψιστος, col. 444 s. D'après J.T. Milik, *op. cit.*, ces deux mains représentent l'Ange du Dieu Très-Haut, Mal'ak-'El-'Aliyân, connu en transcription grecque Μαλαχηλαλειαν par une inscription de Ma'lula (*ibid.*, p. 433). Sur la relation reconnue par cet auteur entre la main divine et l'Ange d'un grand dieu, voir *ibid.*, p. 428-440.

---

[1] Cette dernière raison et la deuxième invitent également à exclure du répertoire une main votive du Musée de Beyrouth, portant une inscription sur le poignet, trouvée «quelque part dans la Békaa» (J.-P. Rey-Coquais, *IGLS*, VI, p. 165, no. 2880) et que F. Lang, *op. cit.*, rattache à la main votive de Nīḥa et aux cinq mains de Péretié. On doit aussi exclure du répertoire une main votive de provenance inconnue conservée au Patriarcat maronite de Bkerké et dédiée sur l'ordre d'une déesse indéterminée dans laquelle R. Dussaud (*Notes myth. syr.*, p. 118) voudrait reconnaître sans preuve la déesse parèdre d'Héliopolis. Une petite main de bronze, conservée au Musée du Louvre (ancienne collection Coiffard, no. d'inv. AO 20692), est décorée d'une tête de Sabazios et de divers motifs tels que tortue, serpent, grenouille, etc. L'étiquette qu'elle porte dans la vitrine, où elle est exposée depuis plusieurs années, l'attribue faussement à Jupiter Héliopolitain, alors que les attributs dont elle est décorée et qui sont étrangers à l'imagerie héliopolitaine, sont une raison supplémentaire pour la considérer sans rapport avec les cultes d'Héliopolis. Elle se rattache, par contre, aux mains de Sabazios. Sur cette main, voir mon article dans les *Hommages à Maarten J. Vermaseren*, Leiden 1978.

SYRIA PALAESTINA

MALKA

349 Bas-relief de calcaire, haut de 80 cm, provenant de Malka en Galilée[1], et non de Baalbek comme on l'avait longtemps cru. Staatliche Museen à Berlin. No. d'inv. VA 836.

Kekule von Stradonitz, *Beschreibung d. ant. Skulpturen, Königl. Museen zu Berlin*, 1891, p. 368-369, no. 911; M. von Oppenheim, *Vom Mittelmeer zum Persischen Golf*, I, 1899, p. 46, note, reproduit p. 47; R. Dussaud, *Rev. arch.*, 1903, I, p. 139, fig. 6 = *Notes myth. syr.*, p. 20, fig. 6; S. Reinach, *Répertoire des reliefs gr. et rom.*, II, 1917, p. 20,7; F. Cumont, *Ét. syr.*, 1917, p. 80; H. Seyrig, *Syria*, 10, 1929, p. 336, pl. LXXXII, 1; R. Dussaud, *Syria*, 23, 1942-1943, p. 56 et n. 2; R. du Mesnil du Buisson, *Les tessères et les monnaies de Palmyre*, 1962, p. 407, fig. 212; H. Seyrig, *MUSJ*, 46, 1970-1971, fasc. 13, p. 201-205, pl. I.

Ce relief de style barbare montre le buste du Soleil, radié, de face, vêtu d'une chlamyde et porté par deux aigles qui semblent tenir par le bec le bout d'une guirlande de feuillage formant arceau au-dessus du dieu. Le creux entre les deux oiseaux est meublé d'un motif feuillu qu'on a pris à tort pour une tête de lion[2] ou même pour une tête ou protome de taureau[3].

Ce monument, qui provient de la succession du consul d'Allemagne Brüning à Beyrouth, a toujours passé pour venir de Baalbek et cette provenance a, naturellement, entraîné son rattachement au culte héliopolitain[4]. Ce rapport se trouve ruiné grâce à la découverte par

---

[1] La lettre d'Alphonse Péretié mentionnée dans l'article de H. Seyrig, *MUSJ*, 46, 1970-1971, p. 204, parle de «Malcha en Galilée», localité identifiée avec El-Malkiyé à l'Ouest du lac de Houlé par J. Starcky *apud* H. Seyrig. Cette équivalence n'est pas nécessaire car il existe un village du nom de Malka au Sud-Est du lac de Tibériade, cf. R. Dussaud, *Topographie historique*, carte I. D, 3.

[2] Cf. Kekule von Stradonitz, *l.l.*, R. Dussaud, *Mon. Piot*, 30, 1929, p. 89; H. Seyrig, *Syria*, 10, 1929, p. 336. *Contra*, R. du Mesnil du Buisson, *l.l.*, qui exclut la présence d'une tête de lion.

[3] Cf. R. Dussaud, *RHR*, 118, 1938, p. 153, n. 2 et *Syria*, 23, 1942-1943, p. 56 et n. 2; H. Seyrig, *MUSJ*, 46, 1970-1971, p. 203.

[4] R. Dussaud, *l.l.*, et F. Cumont, *l.l.*, l'ont identifié avec Jupiter Héliopolitain. Par contre, H. Winnefeld, *l.l.*, y a reconnu le dieu Gennaios.

H. Seyrig d'une lettre envoyée par Alphonse Péretié à Louis de Clercq le 10 mars 1870 et dans laquelle l'origine galiléenne du bas-relief est confirmée [1].

---

[1] Voici, d'après H. Seyrig, *MUSJ*, 46, 1970-1971, p. 204, le texte de cette lettre qui fait partie de la collection du Comte Henri de Boisgelin: «J'ai reçu de Nazareth un grand fragment de pierre calcaire, détaché de je ne sais quel monument. Il représente une tête de face avec une sorte de couronne radiée, placée entre deux aigles, dos à dos, et le tout entouré de deux palmes. — C'est curieux, mais le travail en est détestable, et je ne saurais vraiment dire à quelle époque et à quel style il appartient, car je n'ai jamais rien vu de pareil. Il a été découvert à Malcha dans la Galilée, je crois».

ASIA

IZMĪR - SMYRNA

350 Intaille d'onyx, en forme de cône tronqué acquise en 1889 à Smyrne. Dimensions 1,7 × 1,1 cm.

British Museum.

J. B. Walters, *Cat. of Engraved Gems in the British Museum*, 2ᵉ éd., 1926, no. 1341, fig. 50 et pl. XIX; H. Thiersch, *Ependytes und Ephod*, 1936, p. 88-89, pl. V, 3.

H. Thiersch a tort d'interpréter l'image gravée sur cette pierre comme celle de Jupiter Héliopolitain. Il s'agit, en réalité, comme l'a bien vu J. B. Walters, d'Artémis Éphésienne debout, de face, flanquée de deux cerfs; ses bras sont abaissés et les avant-bras étendus horizontalement; de chaque main, elle tient un long sceptre surmonté d'un oiseau[1].

---

[1] À comparer les numéros 1336 et 1368 du Catalogue de Walters.

GERMANIA SUPERIOR

BRÖTZINGEN

351 Base quadrangulaire de grès rouge trouvée en 1755 à Brötzingen près de Pforzheim. Dimensions en cm, haut.: 83; larg.: 51; ép.: 54. Sur la face supérieure, une mortaise longue de 10 cm, large de 4 cm et profonde de 5 cm. Inscription sur la face principale, surmontée d'un buste dans une niche, et figure en relief dans une niche sur chacune des trois autres faces.

Badisches Landesmuseum à Karlsruhe.

C. L. Wielandt, *Beyträge zur ältesten Geschichte des Landstrichs am rechten Rheinufer*, 1811, p. 212 s.; W. Froehner, *Die Großherzögliche Sammlung vaterländischer Altertümer zu Karlsruhe*, 1860, no. 24; W. Brambach, *Corpus inscr. rhenanarum*, 1867, no. 1685; K. Christ, *Bonner Jahrbücher*, 66, 1879, p. 60; W. Drexler, *Roscher's Lexikon*, I, s.v. *Heliopolitanus*, col. 1992; F. Haug, *Westd. Zeitschr.*, 10, 1891, p. 22, no. 30; A. Riese, *ibid.*, 17, 1898, p. 29; *CIL*, XIII, 6331; Cl. H. Moore, *Trans. Amer. Phil. Assoc.*, 38, 1907, p. 118; A. J. Reinach, *RHR*, 59, 1909, p. 94 et 96; J. Toutain, *Les cultes païens dans l'Empire romain*, II, 1911, p. 57 et n. 7; E. Wagner, *Fundstätten und Funde... im Großherzogtum Baden*, Teil 2, 1911, p. 128-129 et fig. 116; H. Lehner, *Bonner Jahrbücher*, 129, 1924, p. 82, no. 188; A. Betz, *Carnuntum Jahrbuch*, 1960 (paru en 1962), p. 35, n. 49; E. Schwertheim, *Die Denkmäler der orientalisch-syrischen Kulte zur Römerzeit in Deutschland*, 1974, p. 202-203, no. 160.

Inscription:

I O M
$\underset{\smile}{\underline{\mathrm{HE}}}$ S G
V L LM

Reliefs:

Au-dessus de l'inscription, buste de femme, peut-être Junon, vêtue et avec la chevelure tombant en mèches sur les épaules. Sur la face latérale droite, Victoire ailée, de face, drapée dans sa moitié inférieure et posant le pied gauche sur un petit socle carré; elle tient de la main gauche un bouclier rond votif posé sur un pilier et sur lequel elle écrit de la main droite. La face latérale gauche représente Mars casqué et cuirassé, tenant la lance de la main droite levée et le bouclier de la main gauche abaissée[1]. Sur la face postérieure figure Vulcain, vêtu d'une *exomis*, tenant de la main droite le marteau posé sur l'enclume et, de la gauche, les pinces.

De nombreux auteurs ont développé *HE* en *He(liopolitano)* et attribué, par conséquent, l'autel à Jupiter Héliopolitain[2]. Mais cette attribution doit être abandonnée pour les raisons suivantes: 1° – *Heliopolitanus* n'est jamais abrégé en *HE* qui est ici probablement le début du nom du dédicant; 2° – Vulcain et la Victoire écrivant sur un bouclier sont absents de l'iconographie habituelle du grand dieu de Baalbek; 3° – les divinités des quatre faces se retrouvent fréquemment sous cet aspect sur les «Viergöttersteine» des régions du Rhin et de la Moselle, et c'est, sans aucun doute, dans cette catégorie de monuments qu'il faut ranger l'autel de Brötzingen[3]. Ces «Viergöttersteine» constituaient, on le sait, le socle des «Juppitergigantensäulen»[4] et ce fait explique la présence d'une grande mortaise sur la face supérieure de notre monument.

GRAND

352 Petit cippe en grès local trouvé dans l'amphithéâtre de Grand[5]. Dimensions en cm, hauteur: 28; largeur au dé: 16,5; largeur au couronnement: 20,5. Inscriptions A sur la face principale et B sur la face latérale droite. Les lettres sont gravées puis colorées en rouge.

---

[1] W. Froehner, *l.l.*, a tort de reconnaître dans cette figure Jupiter Héliopolitain avec le fouet et les épis, alors que la lance et le bouclier sont, malgré leur mutilation, aisément identifiables.

[2] Seuls K. Christ, W. Drexler, F. Haug, J. Toutain et E. Wagner ont mis en doute cette attribution.

[3] Deux autres «Viergöttersteine» de Brötzingen, publiés par E. Wagner, *op. cit.*, représentent l'un, une divinité féminine, Vulcain, Sol et Léda; l'autre, qui se rapproche davantage du nôtre, figure Junon, Apollon, Victoire et Vulcain.

[4] Sur ces monuments, voir F. Hertlein, *Die Juppitergigantensäulen*, 1919; F. Haug, *PW*, Suppl. IV, 1924, col. 689 s.

[5] Sur cette ville dont on ne connaît pas le nom antique, voir A. Grenier, *Manuel d'Archéologie gallo-romaine*, III, 1958, p. 487 s. et 904 s.

Musée départemental des Vosges à Épinal. No. d'inv. 45.

J.-B. Prosper Jollois, *Mémoires sur les Antiquités de Gran*, 1823, p. 32-34; Ed. Jollois, *Mémoire sur quelques antiquités remarquables du Département des Vosges*, 1843, p. 40-41 et pl. XIII, fig. 7 et 9; Caumont, *Bull. monumental*, 7, 1851, p. 65, no. 7; J. Laurent, *Catalogue des collections... du Musée départemental des Vosges*, 1868, p. 68, no. 68; id., *Annales de la Soc. d'émulation des Vosges*, 7, fasc. 1, p. 232; Voulot, *Catalogue*, p. 22, no. 45; O. Hirschfeld, *CIL*, XIII, no. 5936; Cl. H. Moore, The Distribution of Oriental Cults in the Gauls and the Germanies, dans *Trans. Amer. Phil. Assoc.*, 38, 1907, p. 118; Seymour de Ricci, *CIL*, XIII, 4ᵉ partie, 1916, p. 77, Ad. no. 5936; H. Lehner, Orientalische Mysterienkulte im röm. Rheinland, dans *Bonner Jahrbücher*, 129, 1924, p. 82.

A Ex iusso
de(ae) Dia(nae)
si quis hic
4 delus$\underbrace{\text{tra}}$-
– – – – – – – – – – –

B D(eae) ¢ N(emesi?)
M(arcus) G. F.
v(otum) l(ibens) s(olvit)

A. L. 1, petit *O* légèrement gravé. – L. 3, la troisième lettre, généralement lue comme un *O*, est nettement un *Q*; à la fin, petit *I* au-dessus du *H* et petit *C* au-dessous. – L. 4, ligature *TRA*, puis rien, semble-t-il, après. – L. 5, on aperçoit un *V* émoussé, la boucle d'un *P* ou d'un *R* puis, peut-être, un *I* faiblement gravé et un *T*.

La mauvaise lecture de la ligne 3 par la plupart des éditeurs a entraîné le rattachement de cette dédicace au culte d'un Jupiter indéterminé par J.-B. Prosper Jollois, Éd. Jollois, Caumont et J. Laurent, à celui du Baal d'Héliopolis par O. Hirschfeld qui restituait: *s(ignum) Iovis Hel(iopolitani)*. Cette restitution est acceptée par Cl. H. Moore et H. Lehner, mais contestée, à juste titre, par Seymour de Ricci qui lisait à partir de la ligne 3: *si quis hic delustrav*[*erit*] *h*[*abeat deam iratam*?]. C'est cette lecture que nous adoptons pour l'essentiel[1] en rendant ainsi, comme de juste, au culte de Diane, la déesse principale de Grand à côté de son frère Apollon Grannus[2], un autel qui lui appartient.

---

[1] C'est à M. Joël Le Gall que je dois la connaissance de la restitution de Seymour de Ricci et je voudrais lui exprimer ici toute ma gratitude.

[2] Sur ce dieu considéré comme dieu guérisseur, cf. A. Grenier, *Manuel d'Archéologie gallo-romaine*, III, 1958, p. 487. C'est ce dieu qui aurait apparu à Constantin, cf. J. J. Hatt, La vision de Constantin au sanctuaire de Grand et l'origine celtique du Labarum, dans *Latomus*, 1950, p. 427.

AFRICA PROCONSULARIS

HENCHIR MEDED - MIDIDI

353 Stèle à bas-relief en calcaire. Hauteur: 130 cm; largeur: 40 cm. Musée du Bardo - Tunis[1].

P. Gauckler, *Mél. d'arch. et d'hist.*, 29, 1909, p. 259, n. 2 = *Le sanctuaire syr. du Janicule*, p. 52, n. 1; G. Gatti, *Bull. Comm. arch. mun.*, 37, 1909, p. 104, n. 2; L. Poinssot, *Cat. du Musée Alaoui*, Supplément I, 1910, no. 1098, pl. 51, 1; H. Winnefeld, *Baalbek*, II, p. 127, n. 1.

C'est à une remarque inopinée de P. Gauckler que l'on doit de faire cas du monument de Mididi dans cet ouvrage. D'après cet auteur, Jupiter Héliopolitain et Atargatis figurent sur la stèle en compagnie d'autres divinités. En réalité, il n'en est rien et la méprise du fouilleur du Janicule repose, sans doute, sur l'identification du dieu assis sur un trône avec l'Héliopolitain, et de la déesse assise sur un lion avec sa parèdre. La description et l'interprétation correcte des sculptures a été donnée par L. Poinssot en ces termes: «Il ne reste du registre supérieur que la partie inférieure de plusieurs personnages. Au-dessous de ce registre, Jupiter assis sur un trône; à sa droite Cybèle coiffée du polos, tenant un sceptre et une patère et assise sur un lion, Mars cuirassé, à sa gauche Cérès debout tenant une torche et une patère et coiffée du polos, Neptune portant un dauphin et un trident. Un autre registre montre dans une niche une femme drapée tenant des fleurs de la main droite. Au registre inférieur, un bœuf entre deux atlantes».

---

[1] Je tiens à remercier la Direction des Musées Nationaux de Tunisie de m'avoir envoyé une excellente photographie du monument.

MUSÉES ET COLLECTIONS

ALLEMAGNE DE L'EST

354 Intaille de cornaline de provenance inconnue. Dimensions: 1,5 × 2 cm.

Staatliche Museen à Berlin.

A. Furtwaengler, *Beschreibung der geschnittenen Steine im Antiquarium zu Berlin*, no. 2817; H. Thiersch, *Ependytes und Ephod*, 1936, p. 87-88.

Cette intaille représente une divinité, debout, de face, entre deux protomes d'animaux de profil; elle est vêtue d'une tunique à longues manches plissées et serrée dans une gaine qui donne à la figure l'aspect d'un terme. La divinité est coiffée d'un haut calathos cylindrique et son visage est comme perdu dans l'épaisse masse de cheveux qui l'encadre. Ses bras sont étendus presque horizontalement et ses mains largement déployées sont sans attributs; au-dessus de chaque main, une petite boule et au-dessous, des *thymiateria* dont la tige est munie de cinq disques et dont le socle est à trois pieds. Dans le champ, en haut, une étoile à huit rais à gauche et un croissant lunaire à droite.

L'identification par l'éditeur de cette divinité avec Artémis d'Éphèse entre ses deux cerfs me semble aller de soi. C'est pourquoi je ne puis comprendre l'hésitation de H. Thiersch qui parle de Jupiter Héliopolitain assimilé à l'Éphésienne, d'autant plus que la position des mains, l'absence d'attributs, les *thymiateria* et surtout les manches longues de la tunique, pour ne pas parler des animaux qui ne sont en tout cas pas des taureaux, ne conviennent nullement au dieu de Baalbek.

FRANCE

355 Intaille de sardoine qui faisait partie de la collection de Fegervary-de Pulsky et dont le lieu de trouvaille et le sort sont inconnus.

Catalogue des ant. gr. rom.... composant la Coll. de MM. de Fegervary-de Pulsky, Paris, 1868, p. 47, no. 752; W. Drexler, *Roscher's Lexikon*, 2, 1890-1897, s.v. *Kewan*, col. 1181; R. Dussaud, *Notes myth. syr.*, p. 32, n. 4.

Cette intaille non reproduite est ainsi décrite dans le catalogue de vente: «Les trois grands Dieux de la Syrie, assis sur des trônes formés de lions. Sardoine; sujet intéressant. – 30 mm». Il faut reconnaître qu'une description aussi vague, peut-être même inexacte, en ce qui concerne notamment l'attribution des lions aux trois divinités associées, n'autorise nullement l'identification de ces divinités avec la triade héliopolitaine d'autant plus que deux membres de cette triade, Jupiter et Mercure, ne se présentent jamais assis; or les trois dieux de l'intaille sont assis. Émettre, par ailleurs, des conjectures pour identifier ces «trois grands Dieux de la Syrie» avec d'autres divinités du panthéon syrien serait également un non-sens, car on ne dispose pas d'éléments valables pour le faire.

QUATRIÈME PARTIE

L'ICONOGRAPHIE DES DIVINITÉS D'HÉLIOPOLIS, LEUR CULTE ET SA DIFFUSION

CHAPITRE PREMIER

ICONOGRAPHIE ET CULTE DE LA TRIADE HÉLIOPOLITAINE

Dans les trois premières parties de cet ouvrage, et à la faveur des témoignages étudiés, nous eûmes l'occasion de dégager, çà et là, et de commenter un certain nombre d'aspects théologiques et cultuels relatifs à la triade et de constater, à propos de chacun de ses membres, l'existence de multiples variantes iconographiques. L'objet du présent chapitre est de mettre en valeur ces différents éléments et de les réunir en une courte synthèse conçue essentiellement comme une introduction aux études héliopolitaines[1].

I. ICONOGRAPHIE

L'étude des monuments figurant la triade permet de constater d'abord qu'il n'existe aucune règle fixant la position relative de ses membres. Si Jupiter occupe le plus souvent le centre du monument ou sa face principale, ses deux parèdres se partagent indifféremment les places latérales. Il arrive aussi parfois que Vénus ou Mercure disputent au dieu principal le centre de la composition. Il est, par conséquent, hasardeux de tirer de tel ou tel monument, comme l'a fait H. Seyrig à propos du relief de Fneidiq[2], où Mercure occupe le centre du tableau, la conclusion que telle était la disposition des divinités de la triade dans le sanctuaire d'Héliopolis. On doit ensuite signaler que sur certains autels héliopolitains consacrés à la triade, la quatrième face est réservée soit aux deux grands luminaires[3] ou à un dieu étroitement lié au culte héliopolitain tel Bacchus, par exemple, sur l'autel de Bešouāt[4], soit à une scène d'adoration devant le dieu principal, comme sur l'autel de Baalbek au Musée de Beyrouth [1], ou à un vase cultuel symbolisant la déesse parèdre, comme sur l'autel d'Antioche [2]. Notons enfin, comme cas unique, le fait que les membres de la triade tiennent lieu des trois divinités planétaires de même nom sur l'autel octogonal de Fīké [3] qui représente les divinités de l'hebdomade auxquelles s'ajoute, sur la huitième face, la déesse Allāt et non Symbétylos ou Tyché comme on l'a soutenu jusqu'ici [4].

---

[1] Les problèmes abordés ici dans un cadre restreint seront ultérieurement repris et développés dans un contexte plus large (voir l'avant-propos).

[2] No. 221.

[3] No. 185.

[4] No. 130.

Avant d'aborder l'étude iconographique proprement dite, mentionnons, au passage, les cas d'association, sur les monuments, de deux membres de la triade à l'exclusion du troisième. C'est ainsi que l'intaille de Léningrad [5] et, peut-être, une tessère palmyrénienne [6] associent Jupiter et Vénus, que le cippe de 'Aïn-el-Ǧouğ [7], une statuette de Béryte [8] et la stèle de Marseille au Musée d'Avignon [9] montrent Mercure en forme d'hermès-pilier sur la gaine de Jupiter, et qu'une monnaie de Ptolémaïs [10] place, côte à côte, l'image de Jupiter et le caducée de Mercure. Quant à Vénus et Mercure, on les voit associés une seule fois sur un médaillon de bronze [11].

Jupiter Héliopolitain revêt, sur les monuments, quatre types iconographiques distincts. On le voit, en effet, souvent enserré dans une gaine, parfois figuré à la mode hellénique, prenant rarement un aspect bétylique ou, enfin, simplement représenté par un symbole.

Comme dieu engainé, et c'est l'image la plus fréquente et, en somme, la plus classique du dieu, il est figuré debout, de face, flanqué de deux taureaux, sur un socle parfois orné soit d'une façade de temple distyle [12], tétrastyle [13] ou hexastyle [14], soit d'une image de Tyché à signification astrologique [1], soit de Mercure Héliopolitain en hermès-pilier [2]. L'idole et son socle reposent parfois sur une base en forme de caisse creuse [3]. Sur le bronze Sursock [4], cette caisse est munie d'une ouverture circulaire qui doit être mise en rapport avec le mode de consultation par écrit de l'oracle de Jupiter Héliopolitain [5].

---

[1] No. 5.

[2] No. 170.

[3] No. 136.

[4] Voir p. 154-156.

[5] No. 324.

[6] No. 183.

[7] No. 108.

[8] No. 209.

[9] No. 284.

[10] No. 189.

[11] No. 162.

[12] Cf. nos. 32, 112 et 208.

[13] Cf. nos. 110 et 136.

[14] Cf. nos. 113 et 170.

La position debout du dieu est constante et cet élément iconographique essentiel, peut-on dire, invite à éliminer du répertoire trois monuments faussement attribués au culte héliopolitain par certains auteurs. Le premier est une statue de marbre blanc, découverte dans le sanctuaire syrien du Janicule et représentant un dieu assis sans attributs caractéristiques [6]; le second est le Jupiter assis sur un trône en compagnie de Cybèle et d'autres divinités sur la stèle de Mididi [7]; le troisième est une intaille de la collection Fegervary-de-Pulsky [8] représentant, selon le catalogue de vente, je cite: «les trois grands dieux de la Syrie assis sur des trônes formés de lions». Cette intaille fut rangée par W. Drexler et R. Dussaud, mais dubitativement, parmi les monuments héliopolitains. Mais elle doit être exclue, non seulement parce que les lions sont incompréhensibles comme compagnons des trois membres de la triade, mais aussi et surtout parce que deux membres de cette triade, Jupiter et Mercure, ne se présentent jamais assis, alors que d'après la description du catalogue, les trois dieux sont assis. On doit également exclure, et pour la même raison entre autres, une statuette de bronze figurant un dieu radié, assis, tenant un sceptre dans la main gauche et, peut-être, un foudre dans la main droite, conservée au Musée de Saint-Germain-en-Laye [9] et qu'une étiquette qualifie induement de Jupiter Héliopolitain.

---

[1] Cf. nos. 232 et 290(?).

[2] Cf. no. 108.

[3] Cf. nos. 208 et 232.

[4] No. 232.

[5] Voir p. 283.

[6] Voir p. 376, n. 2.

[7] Voir no. 353.

[8] No. 355.

[9] Salle du panthéon gallo-romain, vitrine 11. Sur cette statuette, voir S. Reinach, *Rép. de la stat. gr. et rom.*, t. V, 1, p. 6, no. 2 et 7, no. 9.

Les taureaux, fréquemment bossus, qui accostent l'image du dieu se présentent soit de face, soit de profil. Cette dernière position n'apparaît cependant que sur les monnaies et les intailles et semble, par conséquent, dictée par le souci de montrer clairement l'ensemble des parties représentées.

Certaines images en relief représentent le dieu à mi-corps, et c'est le socle qui masque alors presque toujours la partie inférieure du corps divin. Le dieu est presque constamment coiffé d'un calathos évasé et orné parfois d'un aigle [1], d'un disque flanqué d'*uraei* [2] ou partagé par une croix [3], d'épis de blé [4], de feuillages [5] ou de motifs imitant les perles et pierres précieuses de l'original [6]. Cette coiffure est, cependant, remplacée par le pschent sur quatre statuettes [7], et la tête divine est entourée de rayons sur quatre intailles [8] et surmontée d'une couronne de lauriers sur un bronze de Ṭarṭous [9].

Le visage du dieu est toujours imberbe et la petite protubérance visible au cou de certaines images [10], et que certains savants avaient prise pour une petite barbe postiche à l'égyptienne, n'est que la «pomme d'Adam» en saillie. La chevelure est, en général, abondante, bouclée, aménagée en bandes horizontales et couvrant la nuque, sauf sur trois monuments où elle dégage complètement le cou [11]. Celui-ci est souvent paré d'un collier auquel est parfois suspendue une bulle. Ce collier prend, sur la stèle de Marseille au Musée d'Avignon [12], la forme de deux dauphins affrontés soutenant un disque flanqué d'*uraei*.

Jupiter Héliopolitain lève habituellement le bras droit et abaisse le bras gauche en étendant l'avant-bras horizontalement en avant.

---

[1] Cf. nos. 32 et 172.

[2] No. 232.

[3] No. 113.

[4] Nos. 32; 232; 285; 313.

[5] Nos. 216-217; 232.

[6] Nos. 110; 186; 232; 250; 284; 285; 293; 313.

[7] Cf. nos. 208; 226; 233 et, peut-être, 295.

[8] Nos. 156; 176; 319 et 324.

[9] No. 234.

[10] Cf. nos. 32; 226; 284; 313.

[11] Nos. 32; 239; 313.

[12] No. 284.

Cette position classique des bras est, cependant, inversée sur de nombreux objets d'art mineur où l'on constate également, quoique rarement, une position identique des deux bras qui sont soit levés[2], soit étendus horizontalement[2]. Les attributs classiques des mains sont le fouet brandi par la main droite et les épis portés par la main gauche. Cependant, l'inversion des bras constatée, on l'a vu, sur de menus objets, a naturellement entraîné une inversion des attributs. On doit aussi signaler la substitution du foudre au fouet ou aux épis sur une intaille[3] et deux chatons de bague[4]. Par contre, aucun monument ne montre une adjonction du foudre aux épis dans la main gauche du dieu, contrairement au dire de Macrobe[5]. Notons, enfin, que l'on trouve parfois dans l'avant-bras droit ou l'avant-bras gauche du dieu un ou plusieurs bracelets[6], parure attestée également pour d'autres divinités syriennes[7].

Le costume du dieu consiste en une tunique à manches courtes, généralement talaire, mais échancrée par devant pour laisser passer le bout des pieds nus. Sur trois monuments seulement, elle s'arrête au-dessus des chevilles[8], et on la voit remplacée par des anaxyrides et une sorte de cuirasse faite de lanières juxtaposées sur une intaille du Cabinet des Médailles[9]. Cette tunique, probablement maintenue à la taille par une ceinture, est surmontée d'une gaine qui, habituellement et à une exception près[10], laisse le bas de la tunique visible. Généralement attachée par des bretelles et dotée d'épaulières, la gaine prend nettement l'allure d'une cuirasse sur deux sculptures de Ṣarba[11] et de Deir el-Qal'a[12] où elle est couverte d'écailles imbriquées.

---

[1] Cf. nos. 36, face B; 176 et 177.

[2] No. 324. À comparer les nos. 242 et 311 où seuls les avant-bras sont étendus horizontalement.

[3] No. 176.

[4] Nos. 242 et 323.

[5] Cf. no. 331,12 et p. 447.

[6] Cf. nos. 186; 210; 221; 318.

[7] Cf. p. 242 et n. 3 et 4.

[8] Nos. 5; 32; 313.

[9] No. 238.

[10] No. 186.

[11] No. 230.

[12] No. 216.

La gaine est presque toujours divisée en compartiments répartis en registres. Le nombre des compartiments oscille entre deux et vingt-six; celui des registres va de deux à huit. Cette partie du vêtement divin est presque constamment couverte de décors. Sur la face, on trouve fréquemment les bustes des divinités des planètes et d'autres motifs stellaires et solaires tels que disques, cercles, rosaces et étoiles. L'ordre de suite des divinités planétaires est variable, mais c'est souvent le couple Sol-Luna qui débute la série en trônant sur la poitrine. On doit cependant noter l'absence de la Lune sur un bronze de Ṭarṭous[1] et celle du Soleil sur une intaille du Louvre[2]. Sur une dizaine de monuments environ, un masque de lion, doublé parfois ou même triplé, occupe le bas de la gaine comme symbole de Kronos-Saturne ou du Soleil[3]. Sur un chaton de bague d'origine coelésyrienne[4], c'est, par contre, un lion passant que l'on trouve, mais au-dessous du socle de l'idole divine. Parmi les autres motifs figurés, mais rarement, sur la face de la gaine, il faut signaler les bustes des divinités du zodiaque sur la statuette de Venise[5], l'image de la triade palmyrénienne de Bêl, d'Aglibôl et de Yarhibôl sur le relief de Soḫné[6], le buste d'Athéna[7], des têtes de Jupiter Ammon affrontées[8], des têtes de béliers[9], des griffons[10] et, peut-être, des sphinx affrontés[11].

Le décor du revers ne laisse guère place à des images divines, à l'exception d'un bronze de Ṭarṭous[12] où cinq bustes d'Artémis, d'Athéna, de Déméter, d'Héraclès et de Poséidon forment avec les sept dieux planétaires de la face, la série des divinités du zodiaque. Par contre, on trouve presque constamment sur le haut du dos le motif de l'aigle aux ailes éployées, tenant parfois dans son bec une couronne ou un caducée et, dans ses serres, un foudre. Cet oiseau, intimement lié au Zeus d'Héliopolis, entoure de ses serres son image sur des tétradrachmes syriens de Caracalla[1]. Le reste du décor de la gaine comporte les motifs stellaires et solaires classiques tels que rosaces, étoiles et disques, ces derniers étant parfois ailés et flanqués d'*uraei*[2]. À ce décor habituel s'ajoutent, sur le bronze de Baalbek au Musée de Beyrouth[3], des têtes de béliers affrontées.

---

[1] No. 234.

[2] No. 241.

[3] Voir p. 593, no. 5, références.

[4] No. 154.

[5] No. 321.

[6] No. 186.

[7] No. 32(?).

[8] No. 226.

[9] No. 32.

[10] Nos. 32; 226(?); 295.

[11] No. 226(?).

[12] No. 233.

Les longs côtés de la gaine sont réservés d'habitude à un foudre allongé qu'un graveur a même fait figurer sur une intaille[4] et un bas relief[5], mais que l'on voit cependant remplacé sur un monument par un disque[6].

Les quelques documents figurant Jupiter Héliopolitain suivant le type hellénique le montrent debout, de face, appuyé sur un sceptre et barbu[7], ou le plus souvent, en buste, drapé, nu-tête et barbu[8]. Cependant, deux tessères palmyréniennes d'attribution non assurée[9] le représentent imberbe, coiffé d'un calathos et brandissant le fouet.

Au type bétylique se rattachent trois monuments[10], et cette désignation s'applique à une image du dieu sans bras et à mi-corps. Son visage est imberbe et sa tête est surmontée du calathos[11] ou du pschent[12]. Une gaine compartimentée et décorée lui enserre le corps. Sur la face de la gaine, on trouve sur le bronze Donato[13], les bustes du couple Sol-Luna et de Kronos voilé; par contre, ce sont des disques qui meublent les compartiments sur l'autel de Copenhague[14]. Les côtés du bronze sont ornés d'un foudre étoilé et le revers d'un aigle, d'un foudre et d'une *pelta*.

---

[1] No. 246.

[2] Cf. nos. 232-233.

[3] No. 32.

[4] No. 173.

[5] Cf. no. 285.

[6] Cf. no. 284.

[7] Cf. nos. 5 (face postérieure) et 6.

[8] Cf. nos. 133(?); 158-159; 174(?); 185.

[9] Nos. 183 et 184.

[10] Nos. 33; 153; 235.

[11] Cf. no. 33.

[12] Cf. no. 153.

[13] No. 153.

[14] No. 235.

De nombreux monuments, et notamment des monnaies, préfèrent à la représentation anthropomorphe du dieu celle de l'un de ses symboles. Parmi ceux-ci, on trouve l'aigle flanqué de deux lions[1], ou tenant dans son bec une guirlande et, dans ses serres, un caducée, emblème du messager[2], l'épi de blé[3], le bucrâne[4], le taureau surmonté d'un foudre[5], la main tenant le foudre[6] et le pied votif surmonté ou non du foudre[7].

L'iconographie de Vénus Héliopolitaine est également diversifiée. Les monuments figurés nous montrent, en effet, la déesse de type oriental ou hellénique, assimilée à Tyché ou représentée par un symbole.

Suivant le type oriental qui est le plus fréquent et le plus caractéristique, Vénus Héliopolitaine est assise sur un siège, flanquée de deux sphinges de face. Elle lève habituellement le bras droit en signe de bénédiction et tient de la main gauche abaissée un bouquet d'épis. Cette attitude classique n'est cependant pas respectée sur le relief de 'Aïn el-Ǧadā[8] et l'autel de Hermel[9] dont le caractère héliopolitain n'est d'ailleurs pas assuré. Le premier la représente les bras étendus horizontalement; sur le second, les sphinges sont remplacées par des Tritons, le signe de bénédiction par le sceptre et le bouquet d'épis par le geste de la main gauche écartant le voile sur la tête. En outre, sur le relief du Palatin[10], c'est un fléau que semble tenir la main droite. La déesse est vêtue d'un chiton maintenu à la taille par une ceinture et d'un manteau. Un ample voile prenant souvent la forme d'une niche ogivale lui recouvre la tête où il est généralement surmonté d'un calathos. Sur la statue de Baalbek au Musée de

---

[1] Cf. no. 34.

[2] Cf. no. 35.

[3] Cf. nos. 10; 44-51; 98.

[4] Cf. no. 223.

[5] Cf. nos. 108 et 220.

[6] Cf. no. 175.

[7] Cf. nos. 114; 191-192; 227.

[8] No. 106.

[9] No. 143.

[10] No. 293.

Constantinople[1], elle porte des sandales et l'on doit supposer, malgré l'imprécision des autres images, que la déesse était habituellement chaussée. En guise de parure, elle porte un collier muni, parfois, d'une bulle[2].

Dans les monuments relevant du type hellénique, Vénus Héliopolitaine est figurée en buste, drapée et voilée. Seul un relief de Baalbek[3], conservé au Musée de Berlin, la montre debout, enveloppée d'un manteau qui lui couvre la tête, ramenant la main droite à la poitrine et abaissant la main gauche.

Comme Tyché, tourelée et couronnée par une Victoire, la déesse parèdre figure sur un seul document, l'intaille Kettaneh[4], en compagnie des deux autres membres de la triade.

Sur une monnaie d'Héliopolis[5]. Vénus est symbolisée par un épi et des pavots. Les symboles utilisés ailleurs pour la représenter ainsi que ses deux parèdres sont soit trois bucrânes comme sur l'autel de Ḫān Ḫaldé[6], soit un taureau et deux bucrânes de grandeur inégale comme sur un autel, d'origine peut-être bérytaine, au Musée de l'Université Américaine de Beyrouth[7].

En ce qui concerne Mercure Héliopolitain, il revêt sur les monuments cinq types iconographiques distincts. On le voit, en effet, de type oriental ou gréco-romain, de type radié ou assimilé à Bacchus et, enfin, représenté par un symbole.

Sur les monuments où il est figuré suivant le type oriental, le dieu-fils, toujours coiffé du calathos et paré parfois d'un collier muni d'une bulle[8], se présente soit debout sur une plinthe, enserré dans une gaine et flanqué de deux béliers, comme sur un plomb en cinq exemplaires de 'Aïn el-Ǧouğ[9], de même que sur l'autel de Fīké[10] où il est, de plus, placé dans une sorte de bière-berceau, soit sous la forme d'un hermès-pilier lisse[1], soit enfin plus fréquemment sous l'aspect d'un terme engainé, posé sur un socle et flanqué ou non de deux béliers[2]. Le socle est parfois décoré d'une étoile à six ou à huit rais[3], d'une façade de temple[4] ou d'un lion passant[5]. Sur le même plomb de 'Aïn el-Ǧouǧ, le dieu fait le geste de bénédiction de la main droite et tient de la gauche une amphore ou un panier. Ailleurs, comme sur l'autel de Ḫirbet Ǧbāb el-Ḥomr[6], il s'appuie de la main droite sur un bâton et tient dans la main gauche un panier de fruits. La gaine divine est parfois divisée en registres[7] et porte, comme décor, soit deux griffons[8] ou le char d'Hélios tiré par un griffon[9], soit des fruits, raisin et peut-être des pommes[10], soit enfin, et le plus fréquemment, des motifs solaires et stellaires tels que disques, rosaces et étoiles que l'on trouve également sur la gaine du dieu principal.

---

[1] No. 80.

[2] Cf. no. 293.

[3] No. 6.

[4] No. 198.

[5] No. 10.

[6] No. 223.

[7] No. 205.

[8] Cf. nos. 116-117.

[9] No. 116.

[10] No. 136.

La vingtaine de documents appartenant au type gréco-romain montrent des images en tous points classiques à l'exception de trois. C'est le cas de deux plombs de Ḥadeṯ[11] et de 'Aïn el-Ǧouǧ[12] où le dieu est coiffé d'un calathos, et d'un petit socle de Baalbek[13] où il est, selon l'éditeur, flanqué de deux sphinx ailés.

Dans la dizaine de monuments relevant du type radié, Mercure Héliopolitain est figuré presque constamment en buste, drapé et nimbé de rayons dont le nombre varie entre sept et treize. Le buste divin est parfois posé entre les bras d'un croissant bouleté[14] ou sur un

---

[1] Cf. nos. 108; 209; 284.
[2] Cf. nos. 90; 117; 118; 130; 143(?); 170; 198; 221; 193.
[3] Cf. nos. 116 et 136.
[4] Cf. nos. 117 et 164.
[5] Cf. no. 170.
[6] No. 144.
[7] Cf. nos. 116; 117; 170.
[8] Cf. no. 170.
[9] Cf. no. 293.
[10] Cf. no. 136.
[11] No. 138.
[12] No. 120.
[13] No. 91.
[14] Cf. no. 123a.

ferculum où il est flanqué soit de deux *vexilla*[1], soit de deux figures femelles servant de porte-voile[2]. Le buste de 'Aïn-Borday[3] est, quant à lui, orné de deux étoiles à six rais, symbole accompagnant fréquemment le nom ou l'image du dieu-fils[4]. Enfin, sur un plomb de 'Aïn el-Ğouğ en quatre exemplaires[5], le dieu apparaît sous la forme d'un disque à tête humaine radiée.

En ce qui concerne l'assimilation de Mercure Héliopolitain à Bacchus qui détermine un quatrième type iconographique, elle se laisse déduire de divers monuments figurés en dépit de leur caractère bachique apparent. Parmi les thèmes représentés, on doit signaler deux cortèges de couronnement d'Hermès-Dionysos et de sacrifice en son honneur auxquels participent une Niké, le thiase bachique et des servants-sacrificateurs, et qui sont sculptés en frise sur le mur de la cella du petit temple de Baalbek[6], une danse du thiase bachique[7], deux images de Bacchus provenant l'une du Janicule[8], l'autre de 'Aïn el-Ğouğ[9], une image de Satyre découverte aussi à 'Aïn el-Ğouğ[10] et enfin, la légende d'Ambrosia et de Lycurgue avec la métamorphose en vigne de la bacchante et le châtiment de son agresseur frappé de cécité[11].

Dans les représentations symboliques du dieu-fils, que l'on retrouve sur une quinzaine de monuments environ, le caducée, accompagné ou non de la bourse, occupe naturellement la première place[12]. Viennent ensuite le bucrâne sur un autel de Ḫān Ḫaldé[13] et un autre d'origine, peut-être, bérytaine[14], l'étoile à six rais sur deux blocs inscrits de Baalbek[1], le disque radié sur une marque de propriété de Ǧabal Turbol[2] et, enfin, le cheval et le cyprès sur un plomb de 'Aïn el-Ǧouğ[3].

---

[1] Cf. nos. 100 et 101.

[2] Cf. no. 102.

[3] No. 105.

[4] Voir nos. 87; 88; 105; 116 et 136.

[5] No. 123 b, c, d et e.

[6] No. 103.

[7] Cf. no. 104.

[8] No. 291.

[9] No. 126.

[10] No. 127.

[11] No. 104.

[12] Cf. nos. 10; 82; 84-86; 96-98; 189; 191 et 192.

[13] No. 223.

[14] No. 205.

L'iconographie des divinités d'Héliopolis dont nous venons d'esquisser les grands traits et divers arguments d'ordre théologique ou épigraphique que nous évoquerons à l'occasion, nous autorisent à exclure du répertoire un certain nombre de monuments, de nature et d'origine diverses, faussement attribués au culte héliopolitain par certains auteurs. Parmi ces monuments, signalons d'abord la stèle de Ferzol[4] et une monnaie de bronze frappée à Héliopolis à l'effigie de Septime Sévère[5] et représentant, sur le revers, deux figures mâles, debout, tenant chacune de la main droite les pattes antérieures d'un quadrupède dressé et portant dans la gauche un bouquet de fleurs et de fruits. S. Ronzevalle rapproche le jeune dieu de Ferzol de l'un des dieux de la monnaie et identifie l'un et l'autre avec Hermès-Dionysos de Baalbek. Cette double identification nous paraît erronée, d'autant plus que le régime de dattes qui est un attribut du jeune dieu et le palmier qui est un élément important de la composition sont étrangers à l'imagerie héliopolitaine. Quant aux jeunes dieux de la monnaie, nous préférons y voir deux génies en rapport avec les deux légions *V Macedonica* et *VIII Augusta* dont sont issus les vétérans fondateurs de la colonie d'Héliopolis.

Une main votive de Nīḥa[6] logeant, dans sa paume, un dieu terme, a été attribuée jusqu'ici au culte héliopolitain par de nombreux auteurs qui ont reconnu dans le dieu soit Jupiter, soit Mercure. En réalité, il s'agit du dieu-fils de Nīḥa qui, comme son père, a cherché son modèle iconographique à Héliopolis. D'autres mains votives provenant de Ṣaïda[7] avaient également été prises, à la suite de R. Dussaud, pour des mains votives héliopolitaines. De façon erronée, sans doute, car la main de Nīḥa qui sert à R. Dussaud de référence est sans rapport avec le culte héliopolitain. D'autre part, le lieu de provenance Ṣaïda où le culte de Baalbek n'est pas attesté ne plaide guère pour une telle attribution, et le θεός ὕψιστος auquel s'adressent les dédicaces gravées sur deux mains n'est jamais appliqué à Jupiter Héliopolitain.

---

[1] Nos. 87-88.

[2] No. 137.

[3] No. 125.

[4] No. 337.

[5] No. 336.

[6] No. 342.

[7] No. 348.

Un objet cultuel en bronze de Deir ez-Zôr[1], en Cyrrhestique, figurant entre autres trois têtes où S. Ronzevalle reconnaît respectivement un dieu solaire, une déesse à boucles hathoriennes et un dieu à barbiche égyptisante, est qualifié par cet auteur de, je cite: «triade solaire, celle-là même vénérée à Baalbek». À tort, à mon avis, car l'objet semble un faux et le concept de triade solaire très discutable.

Un tableau de la synagogue de Doura-Europos[2] montre sur chacun des vantaux d'une porte un taureau couché, une divinité nue, coiffée, paraît-il, de feuilles et accostée de deux figures enfantines et, enfin, une Tyché. R. du Mesnil du Buisson voit dans ces représentations l'image de la triade héliopolitaine. Induement, croyons-nous, car on ne voit pas comment la divinité nue, sans attribut et à la coiffure feuillue peut être prise pour Mercure Héliopolitain, d'autant plus que son sexe masculin est loin d'être certain et que le dieu-fils ne se présente jamais sous un tel aspect.

Une base de Brötzingen[3], inscrite et portant sur ses quatre faces les images de Junon, d'une Victoire écrivant sur un bouclier, de Mars et de Vulcain fut considérée comme héliopolitaine par certains auteurs qui ont vu dans les sigles *IOM* | *HE* la titulature de Jupiter Héliopolitain. À tort, sans doute, car *Heliopolitanus* n'est jamais abrégé en *HE* et les divinités des quatre faces se retrouvent fréquemment sous cet aspect sur les «Viergöttersteine» des régions du Rhin et de la Moselle. Par conséquent, c'est dans cette catégorie de monuments qu'il faut ranger cette base de Brötzingen.

II. Théologie et culte

Les dieux d'Héliopolis prennent dans les textes épigraphiques et littéraires les noms de Jupiter, Vénus et Mercure ou leurs équivalents grecs selon le cas. Mais il ne fait aucun doute que ces dénominations recouvrent des entités sémitiques avec Hadad, Atargatis et un parèdre mineur dont on ignore le nom indigène[1]. Il s'agit donc d'une *interpretatio* dont les débuts, à notre connaissance, doivent remonter à l'époque hellénistique, du moins en ce qui concerne le dieu principal. Celui-ci est, en effet, appelé Zeus et désigné comme patron du sanctuaire de Baalbek dans une inscription fragmentaire datant de la période de domination séleucide en Coelésyrie[2]. Par contre, aucun témoignage relatif à ses deux parèdres n'est antérieur à l'époque romaine. Quant à la date de formation de la triade héliopolitaine, elle ne peut être précisée avec certitude, mais, dans l'état actuel de notre documentation et, en dépit de la haute antiquité de l'organisation trinitaire des cultes en Syrie et en Phénicie[3], on devrait la situer aux débuts de l'Empire.

---

[1] No. 344.

[2] No. 345.

[3] No. 351.

Une dizaine de dédicaces honorent la triade[4] en observant, contrairement aux monuments figurés, un ordre hiérarchique constant qui donne la primauté à Jupiter, suivi de la déesse parèdre et du dieu-fils[5]. Seul Jupiter porte le titre de *Maximus* et, de ce fait, on ne peut résoudre les sigles *DMHIVM* d'une inscription de 'Araya en *Diis Maximis Heliopolitanis Iovi Veneri Mercurio* comme on a proposé de le faire[6]. L'ethnique *Heliopolitanus* fait partie intégrante de la titulature du dieu principal et ne s'applique qu'accessoirement à ses deux parèdres[7]. Parfois, comme dans deux inscriptions de Baalbek[8] et de Béryte[9], d'autres divinités du panthéon gréco-romain telles que Diane, Apollon, Mars Sergitensis et Proserpine, la Fortune de la Colonie et les déesses du Destin sont associées à la triade et cette association s'explique, dans le cas de Béryte, par les attaches plus ou moins étroites que ces divinités ont avec la ville[10].

---

[1] Sur cette question, voir *supra*, p. 452-457.

[2] Voir no. 1, comm.

[3] Voir *supra*, p. 146, n. 3.

[4] Cf. nos. 2-4; 7; 195-197; 215; 231; 268 et 281.

[5] Sur les dérogations à l'hiérarchie divine dans les représentations figurées, voir *supra*, p. 499.

[6] Cf. no. 347.

[7] Cf. nos. 2-3, 147 et 211 B (Vénus), 2-3 et 131 (Mercure).

[8] No. 7.

[9] No. 195.

[10] Voir *supra*, p. 222.

Mais c'est à Jupiter seul que s'adressent la majeure partie des dédicaces. Le dieu reçoit parfois des épithètes telles que δεσπότης[1], κύριος[2], ὕπατος[3], *Augustus*[4] et *rex deorum*[5] qui marquent sa souveraineté, son omnipotence et son universalité. Sa nature céleste et cosmique est nettement affirmée par le titre de *regulus* que lui donne une inscription de Baalbek[6] et se laisse, par ailleurs, aisément déduire de la présence du couple Sol-Luna[7] aux côtés du dieu ou sur sa gaine, de la fréquence sur cette même gaine des représentations des divinités planétaires[8] et de divers motifs stellaires tels que disques, rosaces et étoiles[9], et enfin de l'adjonction parfois au simulacre divin de l'image de Tyché conçue comme attribut des dieux cosmiques[10]. À l'instar d'autres divinités syriennes et orientales, Jupiter Héliopolitain est considéré comme éternel et une dédicace d'Aigeai[11] le qualifie d'ἄφθιτος. Cette éternité ressort également de son caractère céleste et cosmique et de son universalité[12]. C'est un dieu qui assure protection et victoire[13] et sa nature salvatrice est, à maintes reprises invoquée[14]. On le dit aussi *propitius*, «favorable»[15] et une inscription d'Ostie lui attribue l'épiclèse quelque peu ambigüe d'*Angelus*[16]. Dans une dédicace de Lambèse[17], il est qualifié de «très saint», *sanctissimus*, épithète à caractère essentiellement sémitique[18].

---

[1] No. 16.
[2] Nos. 18 et 169.
[3] No. 267.
[4] No. 286.
[5] No. 197.
[6] No. 26.
[7] Voir index monumental, p. 593, no. 6.
[8] Cf. nos. 136; 208-209; 222; 226(?); 232-233; 284 et 313.
[9] Voir index monumental, p. 588, no. 12.
[10] Cf. nos. 232 et 290 et p. 281-282.
[11] No. 266.
[12] Cf. p. 315-316.
[13] Cf. p. 300 et 411.
[14] Cf. nos. 171; 204; 231 et 290 (*conservator*).
[15] No. 185.
[16] No. 296.
[17] No. 306.
[18] Voir p. 404 et n. 3.

Jupiter Héliopolitain est un dieu oraculaire et Macrobe n'hésite pas à dire que son temple à Héliopolis est «essentiellement consacré à la divination»[1]. Cet auteur décrit avec force détails le fonctionnement de l'oracle et relate l'épisode de la consultation du dieu par Trajan à la veille de la guerre parthique sur le conseil de certains de ses amis qui avaient eu, selon Macrobe, «des preuves frappantes du pouvoir de cette divinité»[2]. Ce témoignage de l'auteur des *Saturnales* sur le pouvoir oraculaire du grand dieu de Baalbek est confirmé par de nombreuses formules épigraphiques[3], ainsi que par une épigramme de l'*Anthologie Palatine* précisée par une scholie et qui parle d'un oracle rendu par Zeus à Héliopolis à la suite du naufrage des colonnes destinées à son temple[4].

Lucien de Samosate, dans son traité sur la Déesse Syrienne, évoque dans un passage l'origine égyptienne du culte héliopolitain, mais sans étayer ses dires par une quelconque argumentation[5]. Une telle origine est attribuée, par contre, au simulacre de Jupiter Héliopolitain par l'auteur des *Saturnales*[6] qui, tout en relatant son transfert avec pompe de l'Héliopolis d'Égypte à celle de Syrie, affirme cependant que le dieu était adoré «*rituque Assyrio magis quam Aegyptio*». Or, mis à part certains éléments égyptisants tels que le pschent, le disque solaire flanqué d'*uraei* et la fleur de lotus figurés parfois sur l'effigie du grand dieu de Baalbek[7], aucun aspect de la religion héliopolitaine, aucune de ses manifestations cultuelles ne présentent un caractère spécifiquement égyptien qui autorise une telle affirmation. À cela s'ajoute que le plan du grand sanctuaire d'Héliopolis et de ses dépendances trahit plutôt une conception sémitique d'ailleurs évidente[8].

À cette question de la prétendue origine égyptienne du culte ou de l'image de Jupiter Héliopolitain est liée l'identité de ce dieu, autrement dit du Hadad des Syriens, avec le Soleil, identité affirmée péremptoirement par Macrobe et acceptée par certains savants[1]. L'auteur des *Saturnales* base sa théorie sur le transfert de l'image du dieu d'Héliopolis d'Égypte, centre notoire du culte de Rê, sur l'importance de son oracle et sur l'aspect du simulacre divin[2]. La description que donne Macrobe de ce simulacre est, dans l'ensemble, exacte, sauf en ce qui concerne l'adjonction, dans la main gauche du dieu, du foudre aux épis qu'aucun monument ne montre ainsi placés. En ce qui a trait aux rayons entourant la tête de Hadad, selon l'auteur des *Saturnales*, notons simplement que quatre objets d'art mineur paraissent lui donner, pour l'essentiel, raison en montrant Jupiter Héliopolitain entouré d'un nimbe radié qui lui confère une valeur solaire[3]. Mais cette solarisation, attestée également par d'autres indices secondaires[4], n'affecte pas la nature foncière du Baal d'Héliopolis, dieu de l'orage, de la pluie bienfaisante et, peut-être, aussi des sources[5], et de son culte, de nature agraire, comme l'attestent d'ailleurs le calathos et l'épi, symboles de fécondité, les taureaux traditionnellement associés dans l'Orient ancien aux dieux de l'orage[6] et même le fouet qui symbolise ici l'éclair et non Hélios comme le prétend Macrobe[7]. On peut, certes, arguer du nom Héliopolis donné, vraisemblablement par les Lagides, à la ville coelésyrienne pour affirmer la valeur solaire de son dieu. Cet argument paraît, à première vue, solide, mais il se peut fort bien que les Grecs pour ce faire aient tout simplement reconnu Hélios dans un dieu de l'orage brandissant le fouet, ce qui implique que le type de l'idole héliopolitaine existait déjà avant l'époque romaine. En tout cas, les traits héliaques dans cette idole sont effectivement bien minces pour faire de Jupiter Héliopolitain un dieu solaire.

---

[1] Cf. *Sat.*, I, 23, 13.

[2] Voir no. 331 et p. 448-451.

[3] Cf. p. 447, n. 7 et p. 448, n. 1 (références).

[4] No. 326.

[5] Cf. no. 330.

[6] Voir mon no. 331.

[7] Voir p. 444, n. 2 (références).

[8] Sur l'ensemble de ce problème de l'origine égyptienne de Jupiter Héliopolitain, voir p. 436-438 et 443-446.

---

[1] Cf. no. 331; voir aussi p. 46.

[2] Voir p. 443-446; 451 s.

[3] Cf. nos. 156; 176; 319 et 324.

[4] Cf. p. 135 et n. 4.

[5] Cf. p. 143 et n. 1.

[6] Cf. p. 452 et n. 3 et 4 (références).

[7] Cf. p. 201 et 202, n. 2; 452.

Le Baal d'Héliopolis entretient des rapports étroits avec celui de Doliché auquel il est, d'ailleurs, à maintes reprises associé[1] ou assimilé[2]. Le dieu du Carmel se confond avec lui au point de devenir comme son hypostase sur sa propre montagne sacrée[3], preuve de la vigueur de l'expansion — favorisée, sans doute, par le pouvoir impérial — du culte héliopolitain à Ptolémaïs et dans son territoire comme en d'autres villes de Palestine[4]. Par contre, d'autres divinités locales telles que Nemausus[5] et Genius Forinarum[6] partagent avec lui l'hommage des dédicants. C'est le cas aussi, dans une dédicace de Baalbek[7], d'un dieu égyptien anonyme (Θεός Ἐγύπτιος) qui pourrait être Jupiter Ammon ou plutôt Sérapis associé à Jupiter Héliopolitain sur deux intailles[8]. Une autre inscription, de même provenance[9], attesterait, à son tour, la consécration d'une offrande à Jupiter Héliopolitain sur l'ordre du dieu Connaros[10]. Parmi les divinités associées au grand dieu de Baalbek sur les monuments figurés, on trouve Aphrodite et Éros[11], la déesse Poliade de 'Arqa sous l'aspect d'Astarté-Tyché couronnée par une Victoire et posant le pied sur un dieu-fleuve[12], Athéna[13], Kronos voilé[14], Némésis[15] et, enfin, le Soleil dans un croissant ou, peut-être, Aglibôl[16].

Vénus Héliopolitaine est honorée dans un nombre relativement restreint de dédicaces. Sa nature y transparaît quelque peu à travers les épithètes reçues, mais il faudrait aussi le concours des textes littéraires et surtout des documents iconographiques pour en connaître les grands traits. Comme Atargatis dont elle est une forme locale[1] la déesse parèdre est une divinité des eaux vivifiantes, de l'amour et de la fertilité. Elle a pour coiffure le calathos, symbole de fécondité, et l'épi de blé est son attribut habituel. La prostitution sacrée est pratiquée en son honneur à Héliopolis comme elle l'est ailleurs pour d'autres déesses de l'amour[2]; un rite aquatique, comme celui signalé par Lucien à propos d'Atargatis à Hiérapolis, était peut-être accompli en rapport avec la déesse parèdre[3] et ce sont des Tritons qu'un autel, d'attribution douteuse cependant, lui donne comme acolytes[4]. Mais Vénus Héliopolitaine est aussi une divinité ouranienne comme l'atteste le titre de *Caelestis* qui lui est appliqué dans une dédicace du Janicule[5]. À l'instar de la Vénus romaine, elle est qualifiée de *Felix* dans la dédicace de Zellhausen[6] et, peut-être, de *Victrix* dans une inscription de Carnuntum[7]. Par contre, c'est à titre de divinité orientale que deux dédicaces de Ḥöṣn es-Sfīré[8] et de Béryte[9] la qualifient respectivement de Κυρία et de *domina*.

---

[1] Cf. nos. 276 et 278.

[2] Cf. nos. 272, 283 et 303. Voir cependant les réserves au sujet de cette assimilation, p. 323-324.

[3] Cf. no. 227.

[4] Voir p. 269; 540-541; 544-545.

[5] Cf. no. 285.

[6] Cf. no. 286.

[7] No. 15.

[8] Nos. 312 et 317. Voir aussi p. 31.

[9] No. 72.

[10] Sur ce dieu, voir p. 82 et n. 4.

[11] Cf. no. 311.

[12] Cf. nos. 193-194.

[13] Cf. no. 311.

[14] Cf. no. 235.

[15] Cf. no. 312.

[16] Cf. no. 175.

Dans les monuments figurés, Vénus Héliopolitaine fait constamment le geste de bénédiction, attitude qui la caractérise comme divinité bénéfique et secourable, ce que confirme par ailleurs le titre de *conservator* qu'elle partage avec ses deux parèdres dans une inscription de Šoueifāt[10].

Ancien Baal coelésyrien, jusqu'ici toujours plongé dans l'anonymat[11], Mercure Héliopolitain occupe le troisième rang dans la hiérarchie des divinités de la triade, celui dévolu au dieu-fils dans un groupement de type familial comme celui d'Héliopolis. Son iconographie est complexe et sa théologie s'en ressent. De nombreux monuments le montrent suivant un type oriental en forme de terme engainé, coiffé du calathos et flanqué de deux béliers, mais aussi parfois portant des fruits[1], emmailloté et placé dans une bière-berceau[2] ou tenant un bâton de berger[3]. Par cet aspect iconographique, Mercure est assimilé à Adonis et apparaît comme un dieu de la végétation et un protecteur des troupeaux. Mais on ne peut ignorer qu'il est aussi le dieu du commerce et le dispensateur de la richesse et de la prospérité, à l'instar de son homonyme du panthéon gréco-romain dont il emprunte, d'ailleurs, le déguisement dans la numismatique héliopolitaine et sur de nombreux autres documents[4]. On le voit, en effet, associé à Tyché d'Héliopolis sur des monnaies de la ville[5] et deux fidèles du culte héliopolitain, originaires de Maarra de Sameth, dédient sa statue à l'occasion de l'achat d'une terre[6]. Contrairement au dieu principal dont la valeur solaire est, avons-nous dit, secondaire, le parèdre mineur se voit attribuer la couronne radiée sans aucune ambiguité et notamment sur des médaillons de bronze figurant la triade[7] et sur le buste de 'Aïn Borday[8] marqué de l'étoile à six rayons, symbole de Mercure[9].

---

[1] Cf. p. 453 s.

[2] Voir nos. 327; 329; 332-334.

[3] Voir p. 193-194.

[4] Voir no. 143 et p. 162-164.

[5] No. 288 B. Voir également p. 191 et n. 3.

[6] No. 281. Voir aussi p. 345 et n. 1.

[7] No. 273.

[8] No. 225.

[9] No. 212.

[10] No. 231.

[11] Voir p. 456-457.

En sa qualité d'esprit de la végétation et de dieu du renouveau, Mercure devint à Héliopolis le centre d'un culte mystique dont le petit temple était le cadre[10], et ces mystères, sans doute de nature agraire, furent fortement contaminés par ceux de Bacchus, dieu renaissant et mourant, auquel notre dieu fut assimilé[11]. Sa position hiérarchique dans la triade ne le destine guère à l'universalité et à l'omnipotence et pourtant il est qualifié d'*Augustus* dans la dédicace de Zellhausen[1], et on le voit accosté, sur l'autel de Bted'i[2], du Soleil et de la Lune, acolytes des *cosmocratores*. Un tel phénomène, constaté également pour d'autres hypostases de divinités cosmiques[3], et qui reflète, peut-on dire, une promotion filiale naturelle, s'explique bien mieux, à mon sens, par l'efficacité et l'importance de son pouvoir, en tant que dieu mystique, d'assurer à ses fidèles l'espoir d'une vie future reconnue comme le bien suprême.

---

[1] Cf. nos. 136 et 144 et p. 154 et 165.

[2] Voir p. 154.

[3] Voir p. 165.

[4] Voir p. 598, no. B (références).

[5] Voir nos. 95-97.

[6] Cf. no. 15.

[7] Nos. 158 et 159.

[8] No. 105.

[9] Voir p. 102 et n. 2.

[10] Cf. p. 111.

[11] Sur cette assimilation, voir p. 139-140; 377.

Les adeptes de la religion héliopolitaine reconnaissaient dans le dieu-fils le protecteur de l'enfance, comme le laisseraient croire les offrandes de statuettes d'enfants et d'adolescents trouvées dans son sanctuaire de Ḥarbata[4]. Dans l'inscription de Šoueifāt[5], il est qualifié, à l'instar de ses deux parèdres, de *conservator*, «sauveur», et le geste de ḅénédiction qu'il fait sur un plomb de 'Aïn el-Ǧouǧ[6] confirme sa qualité de divinité secourable.

Si l'on se réfère, à présent, aux principaux aspects cultuels révélés par les documents iconographiques et les textes épigraphiques et littéraires, on constate d'abord l'existence, parmi les fidèles des divinités d'Héliopolis de divers groupements à caractère religieux. C'est ainsi que deux inscriptions de Baalbek[7] émanent de deux décanies ou équipes d'une dizaine d'ouvriers chacune, travaillant dans le temple et organisés en thiases. D'autres ouvriers du même sanctuaire se disent les Katochoi ou «possédés» d'Aphrodite[8]. Au Janicule, le titre de δειπνοκρίτης, relié aux repas liturgiques et porté par Gaionas dans une dalle inscrite[9], implique l'existence de collèges religieux. De tels collèges sont relativement nombreux à Pouzzoles où, à côté du *corpus Heliopolitanorum*[10], on trouve les *Geremellenses* qui possédaient leur propre temple dédié à Jupiter Héliopolitain[11], ainsi que les *Berytenses* qui s'affirment comme *cultores Iovis Heliopolitani*[1]. Signalons enfin la réservation d'emplacements dans le sanctuaire d'Héliopolis par des villages entiers[2] et des corporations[3]. À cette notion de collège religieux ou confrérie est lié le concept de fraternité que la religion héliopolitaine tisse entre ses membres et que confirme l'inscription de Neviodunum[4].

---

[1] No. 281.
[2] No. 131.
[3] Voir p. 269.
[4] Voir p. 473.
[5] No. 231.
[6] No. 116.
[7] Nos. 9 et 29.
[8] Cf. no. 78.
[9] No. 289.
[10] Cf. no. 301.
[11] Cf. no. 298.

Dans cette religion, le porc était tenu pour impur, comme le révèlent une dédicace de Siscia[5] et l'absence de cet animal de la scène de sacrifice sculptée sur la paroi extérieure du mur de refend de la cella du temple de Bacchus[6]. Par ailleurs, divers indices et notamment le titre de *deipnocritès* déjà signalé et la dédicace à Jupiter Héliopolitain d'un cratère à représentations bachiques[7] révèlent l'usage des repas liturgiques que l'on retrouve également dans d'autres cultes syriens[8].

À Héliopolis, on célébrait la fête du Maïoumas[9] et, si mon interprétation de la quatrième face de l'autel d'Antioche[10] est exacte, un rite aquatique, semblable à celui d'Atargatis à Hiérapolis, devait avoir lieu en rapport avec la déesse parèdre[11]. Les femmes pratiquaient la prostitution sacrée en son honneur à Héliopolis[12]. En ce qui concerne les manifestations cultuelles relatives à Mercure, notons les cortèges sacrificiels et de triomphe à caractère bachique qui s'y rapportent d'après la frise sculptée à l'extérieur de la cella du petit temple[13]. Un proscynème de Baalbek[14] laisserait croire, de son côté, qu'un culte, peut-être quotidien, était rendu à Héliopolis aux divinités des planètes dont on sait l'importance dans l'imagerie de Jupiter Héliopolitain.

---

[1] Cf. no. 300.

[2] Cf. nos. 54, 55 et 57.

[3] Cf. no. 56.

[4] No. 278.

[5] No. 279.

[6] Cf. nos. 103 et p. 111, n. 3.

[7] No. 297.

[8] Cf. p. 370, n. 2.

[9] Voir no. 36.

[10] No. 170.

[11] Voir p. 193-194.

[12] Cf. nos. 327; 329; 332-334.

[13] No. 103.

[14] No. 29.

Le sanctuaire de Baalbek et la source sacrée de 'Aïn el-Ğouğ attiraient les pèlerins de divers villes et villages de Coelésyrie et de la côte. Venus de Béryte, de Byblos, d'Orthosia et d'Arca Caesarea entre autres, les fidèles empruntaient les voies reliant ces villes à Héliopolis à travers la montagne libanaise où le culte héliopolitain est attesté notamment le long de ces voies[1]. Dans les divers bassins de 'Aïn el-Ğouğ, les pèlerins jetaient en ex-voto des figurines divines, en majorité de plomb, pour assurer la pérennité de la source[2]. Le village coelésyrien de Ḥadeṯ en a livré un exemplaire[3] destiné, sans doute, à rejoindre ses semblables lors du pèlerinage vers la source sacrée de l'un de ses habitants.

Dans les processions, le simulacre de Jupiter Héliopolitain était promené, d'après Macrobe[4], sur un *ferculum* avant de rendre les oracles, et la base du bronze Sursock[5], percée de deux trous sur chacun des côtés latéraux, fournit un témoignage relatif au transport de l'idole dans les processions et cérémonies religieuses[6]. Mercure Héliopolitain avait, lui aussi, son *ferculum*, ainsi qu'on le voit sur trois monnaies d'Héliopolis[7].

Comme dans toutes les religions sémitiques, la pureté rituelle était de règle dans le culte héliopolitain. Cette pureté va des ablutions[8] au rasage de la tête et à la continence, ces deux dernières formes étant prescrites expressément pour les porteurs de la statue de Jupiter Héliopolitain lors des cérémonies de divination[9].

Sans sortir du domaine cultuel, notons enfin, parmi les offrandes caractéristiques révélées par la documentation iconographique et écrite, des pieds divins votifs[1], un cep de centurion[2], le don au temple des *Geremellenses* à Pouzzoles d'un collier et d'un voile[3], le dépôt des barbes par les *Katochoi* d'Aphrodite[4], l'octroi de terrains à la déesse[5] et la dédicace d'une statue d'Hermès à l'occasion de l'achat d'une terre[6].

---

[1] Ainsi à 'Aïn el-Ğadâ (no. 106), à Eliğ (no. 220) et à Fneidiq (no. 221).

[2] Voir p. 133.

[3] No. 138.

[4] Cf. no. 331,13.

[5] No. 232.

[6] Voir p. 282-283.

[7] Nos. 100-102.

[8] Voir p. 438.

[9] Voir no. 331,13.

---

[1] Cf. nos. 114 et 227.

[2] Cf. no. 331,16.

[3] Cf. no. 298.

[4] Cf. no. 78.

[5] Cf. no. 147.

[6] Cf. no. 15.

CHAPITRE II

LA DIFFUSION DU CULTE HÉLIOPOLITAIN DANS L'EMPIRE ROMAIN

La religion d'Héliopolis s'est implantée avec plus ou moins de profondeur dans la majeure partie du monde romain. Les trois cent vingt-quatre inscriptions et monuments figurés qui s'y rapportent témoignent de la grande faveur dont elle jouit sous l'Empire. Son rayonnement géographique fut considérable[1] et ses adeptes se retrouvent non seulement en Syrie, mais aussi en Palestine, en Arabie, en Cilicie, en Grèce, dans les provinces limitrophes du Danube et du Rhin telles que la Dacie, la Pannonie, la Rhétie et la Germanie, en Bretagne et en Gaule, à Rome et en Italie, en Numidie et en Égypte. Seules la province d'Asie, la Mésie, la Dalmatie, la Norique, l'Espagne et l'Afrique proconsulaire demeurent, à l'heure actuelle, en dehors de son aire de diffusion[2].

Cette quasi-universalité qui caractérise la propagation du culte héliopolitain, marque également d'autres grands cultes venus d'Orient, tels que ceux de Dolichenus et surtout de Mithra qui fut, sans conteste, la divinité orientale la plus universellement adorée à l'époque romaine[3].

---

[1] Voir les cartes à la suite des planches.

[2] F. Peeters, Le culte de Jupiter en Espagne, dans *Rev. belge de Philologie et d'Histoire*, 1938, p. 167 s., a tort d'attribuer à Jupiter Héliopolitain une inscription de Metellinum qui, en réalité, parle d'un taurobole célébré en actions de grâce, cf. A. Garcia Y Bellido, *Les religions orientales dans l'Espagne romaine*, 1962, p. 52, no. 10. — Jupiter Dolichénien est également inconnu en Espagne. Par contre, le culte d'autres divinités orientales telles que l'Hercule tyrien, la Magna Mater, Isis et Sérapis, Jupiter Ammon et Mithra y est attesté, cf. C. H. Moore, Oriental Cults in Spain, dans *Studies in the History of Religions Presented to Cr. H. Toy*, 1912, p. 321 s.; A. Garcia Y Bellido, *op. cit.* Pour Mithra, cf. M. J. Vermaseren, *Corpus rel. Mithriacae*, I, 1956, p. 271-279; II, 1960, p. 34-36.

[3] D'après le *Corpus inscriptionum et monumentorum religionis mithriacae*, en deux volumes, publié par M. J. Vermaseren en 1956 et 1960, on compte environ 2400 inscriptions et monuments figurés répartis sur la totalité des provinces romaines (voir la carte à la fin du vol. II); mais ce chiffre doit être considérablement diminué, car le monument figuré et inscrit porte deux numéros distincts. Le chapitre consacré

Franz Cumont a analysé, avec la profondeur de pensée qui était sienne, les causes du succès des religions orientales dans le monde romain et insisté plus particulièrement sur le fait que «ces religions satisfaisaient davantage en premier lieu les sens et le sentiment, secondement l'intelligence, enfin et surtout la conscience»[1]. À ces

---

par F. Cumont dans *Textes et Monuments*, I, 1899, p. 241-277, à la propagation des mystères de Mithra, à sa répartition géographique et à ses causes reste, dans l'ensemble, valable en dépit de l'abondance des documents mithriaques découverts par la suite. La diffusion du culte de Dolichenus est relativement bien plus modeste et le *Répertoire* publié par P. Merlat ne comporte que trois cent cinquante-cinq documents d'attribution certaine auxquels s'ajoutent quinze monuments ou inscriptions d'attribution possible, soit, dans l'ensemble, un chiffre légèrement supérieur à celui des documents iconographiques et épigraphiques héliopolitains. Le Baal de Doliché est, en outre, comme celui d'Héliopolis, absent de certaines provinces. C'est ainsi que, toujours d'après le *Répertoire* de Merlat, la Syrie-Palestine, l'Arabie, l'Égypte, l'Asie Mineure, la Grèce et l'Espagne n'ont fourni aucun document cultuel dolichénien. On trouve un aperçu sur la diffusion du culte de Doliché dans P. Merlat, *Essai*, 1960, p. 7-28.

[1] Cf. *Religions orientales*, 1929, p. 24. Voir, en tout cas, l'ensemble du chapitre consacré à ce sujet (*ibid.*, p. 17-41). De nombreux autres savants ont abordé ce problème soit en rapport avec l'ensemble des religions orientales dans une région déterminée, soit à propos d'études consacrées à une divinité ou à un groupe de divinités originaires d'une même contrée. Il n'est pas question de les citer tous et nous nous bornerons, en ce qui a trait à la deuxième catégorie, aux études ayant pour objet les cultes syriens. Voir par exemple, J. Réville, *La religion à Rome sous les Sévères*, Paris 1886, p. 47s.; A. von Domaszewski, Die Religion des röm. Heeres, dans *Westd. Zeitschr.*, 14, 1895, p. 57s.; C.H. Moore, Oriental Cults in Britain, dans *Harv. Stud. in Class. Philology*, 11, 1900, p. 47s.; id., The Distribution of Oriental Cults in the Gauls and Germanies, dans *Trans. Amer. Phil. Assoc.*, 38, 1907, p. 109s.; id., Oriental Cults in Spain, dans *Studies in the History of Religions Presented to Cr. H. Toy*, 1912, p. 321s.; R. Cagnat, Le commerce et la propagation des religions dans le monde romain, dans *Annales du Musée Guimet*, 31, 1909, p. 131s.; J. Toutain, *Les cultes païens dans l'Empire romain*, II, 1911; H. Lehner, Orientalische Mysterienkulte im röm. Rheinland, dans *Bonner Jahrbücher*, 129, 1924, p. 36s.; G. La Piana, Foreign Groups in Rome during the First Centuries of the Empire, dans *Harv. Theol. Rev.*, 20, 1927, p. 282s.; L. Webber Jones, *The Cults of Dacia*, dans *Publications of Class. Philology*, California, 9, no. 8, 1929, p. 245s.; H. Gressmann, *Die orientalischen Religionen im hellenistisch-römischen Zeitalter*. Berlin, 1930; O. Floca, I culti orientali nella Dacia, dans *Ephemeris Dacoromana*, 6, 1935, p. 204s.; P. Lambrechts et P. Noyen, Recherches sur le culte d'Atargatis dans le monde grec, dans *La Nouvelle Clio*, 6, 1954, p. 258s.; Z. Kadar, *Die kleinasiatisch-syrischen Kulte zur Römerzeit in Ungarn*, Leiden 1962; M.F. Squarciapino,

raisons fondamentales, inhérentes à la nature même des doctrines et des rites religieux de l'Orient, s'en ajoutent d'autres qui découlent des conditions politiques générales sous l'Empire, des besoins économiques et commerciaux et des nécessités de l'administration et de la défense qui entraînaient des mouvements de populations serviles, civiles et militaires aux quatre coins de l'univers dominé par Rome. Jupiter Héliopolitain a bénéficié de toutes ces conditions, mais à des degrés divers qu'il s'agit de préciser à la lumière des découvertes faites dans chaque province et notamment des inscriptions, qui seules peuvent nous renseigner sur le consécrateur et, le cas échéant, fournir des dates. Mais les conclusions qui découleront de l'analyse de ces documents ne peuvent guère prétendre à une exactitude absolue. Car bien des éléments nous échappent: les inscriptions sont parfois incomplètes et de date incertaine, souvent peu loquaces et d'une sécheresse monotone; les circonstances particulières et les influences individuelles qui ont été à l'origine de conversions au culte d'Héliopolis demeurent inconnues; les monuments figurés sont muets sauf sur le plan de la répartition géographique du culte. En dépit de ces difficultés et de ces incertitudes, il est possible de tracer l'historique de la pénétration du culte héliopolitain dans chaque région, d'en déterminer l'importance et la profondeur et d'en connaître les agents apparents ou réels.

C'est en Syrie même que le culte de la triade héliopolitaine a connu sa plus grande expansion. Deux cent quarante-six documents proviennent, en effet, de cette province, mais ils sont diversement répartis selon les régions. Baalbek et la Coelésyrie sont de loin les mieux représentées[1], puis viennent, par ordre d'importance, la Phénicie[2], l'Émésène[3], la Palmyrène[4], l'Abilène et la Damascène[5], l'Antiochène

---

I culti orientali ad Ostia, Leiden 1962; E. et J. R. Harris, *The Oriental Cults in Roman Britain*, Leiden 1965; R. Turcan, *Les Religions de l'Asie dans la vallée du Rhône*, Leiden 1972; E. Schwertheim, *Die Denkmäler der orientalisch-syrischen Kulte zur Römerzeit in Deutschland*, Leiden 1974.

[1] Nos. 1-104 pour Baalbek; 105-164 pour le reste de la Coelésyrie au sens particulier du terme (voir *supra*, p. 3, n. 1).

[2] Nos. 187-234.

[3] Nos. 173-180.

[4] Nos. 181-186.

[5] Nos. 165-169.

et la Cyrrhestique[1], et l'Apamène[2]. Jupiter Héliopolitain fut également adoré en Auranitide[3], mais la date probablement postérieure à 106 des documents qui y furent trouvés[4] nous oblige à inclure cette région dans la province d'Arabie créée par Trajan.

Dans une étude sur la propagation du culte de la triade héliopolitaine, il peut paraître superflu de traiter du développement de ce culte à Baalbek et en Coelésyrie. Mais l'abondance des documents et les dates qu'ils fournissent, leur répartition dans la Béqa', l'origine ethnique des dédicants qui, dans le cas d'Héliopolis, n'étaient pas tous forcément natifs de cette ville, le rang social et la carrière administrative et militaire des personnages honorés dans le sanctuaire[5] appellent des observations susceptibles de jeter quelque lumière sur le problème général qui nous occupe. Et d'abord l'abondance de la documentation épigraphique et archéologique trouvée à Baalbek même contraste avec la rareté des témoignages sur Dolichenus et

---

[1] Nos. 170-171.

[2] No. 172.

[3] Nos. 247-250.

[4] C'est le cas notamment de l'inscription de Šahba (no. 250). Les trois autres sont extrêmement fragmentaires, mais vraisemblablement tardives.

[5] On trouvera dans le tome VI des *IGLS*, p. 82-118, nos. 2759-2798, l'ensemble des inscriptions honorifiques découvertes à l'intérieur et au dehors du sanctuaire de Baalbek. Parmi les hauts personnages honorés dans le sanctuaire, signalons le roi Agrippa I ou II, qualifié du titre de *patronus coloniae* (*ibid.*, no. 2759), Gaius Julius Sohaemus, roi d'Émèse sous Néron et Vespasien, patron de la colonie également et *duumvir* quinquennal (*ibid.*, no. 2760), Gaius Julius Quadratus Bassus, gouverneur de Syrie de 114 à 117 (*ibid.*, no. 2775; *IGLS*, VII, p. 35, n. 3, avec renvoi à Chr. Habicht, *Altertümer von Pergamon*, VIII, 3, *Die Inschriften des Asklepieions*, 1969, p. 42-53), Decimus Velius Fidus, gouverneur de Syrie, probablement en 154 (*IGLS*, VI, no. 2777), Gaius Velius Rufus, procurateur de la province de Rhétie avec droit de glaive sous Domitien (*ibid.*, no. 2796), un second Velius Rufus, sénateur (*ibid.*, no. 2797), Titus Statilius Maximus Severus, préteur et patron de la colonie (*ibid.*, no. 2795), Sextus Attius Suburanus Aemilianus, procurateur de la province de Belgique (*ibid.*, no. 2785), Lucius Antonius Naso, procurateur de la province de Pont et Bithynie sous Vespasien (*ibid.*, no. 2781), Lucius Gerellanus, préfet de camp, flamine augustal et préfet de Néron (*ibid.*, nos. 2786-2787), Publius Statilius Sentianus, tribun de légion et décurion de la colonie (*ibid.*, nos. 2793-2794) et trois prêtres de Jupiter Héliopolitain (voir mes nos. 75-77). En ce qui concerne les empereurs et les membres de la famille impériale honorés dans le sanctuaire d'Héliopolis, voir *infra*, p. 530 et n. 6.

Mithra dans leurs patries d'origine[1]. On peut, sans doute, en dire autant des principaux cultes d'Asie Mineure, ceux de Cybèle et d'Attis notamment, bien plus connus à l'époque romaine en dehors de leurs frontières qu'à l'intérieur[2]. Même le culte de la Déesse Syrienne à Hiérapolis qui, au dire de Lucien, attirait les pèlerins d'Arabie, de Phénicie, de Babylonie, de Cappadoce, de Cilicie et d'Assyrie[3] a laissé peu de traces dans la «ville sacrée» comparativement au reste du monde gréco-romain[4].

---

[1] P. Merlat fait état de dix monuments seulement trouvés à Doliché et dans son voisinage (cf. *Répertoire*, nos. 1 à 5, 372-375 et 377; le no. 376 n'a rien de dolichénien au dire même de l'auteur et pourtant il l'insère dans son *Répertoire*). Ce rayonnement insignifiant du Baal de Doliché dans sa patrie d'origine n'a pas été expliqué de manière satisfaisante. P. Merlat (*Essai*, p. 9-10) semble l'attribuer à la concurrence de Jupiter Héliopolitain, de Zeus Hadados et des dieux palmyréniens, mais aucun de ces dieux n'est attesté en Commagène et l'Antiochène n'a fourni qu'un seul monument héliopolitain (mon no. 170). Peut-être faut-il imputer cette indigence au fait que Doliché était un centre religieux d'une importance secondaire et c'est sa position comme lieu de passage obligé pour les légions allant en guerre contre les Parthes qui a largement contribué à la connaissance de son culte par les soldats qui furent ses principaux adeptes à travers l'Empire. Sur le rôle des militaires dans la diffusion du culte de Dolichenus, voir P. Merlat, *Essai*, p. 10s. En ce qui concerne Mithra, ce n'est pas de Perse, mais de Cappadoce, de Commagène ou de l'Asie Mineure en général où il avait des racines profondes que ses mystères se sont propagés en Occident grâce surtout aux recrues et aux serfs originaires de ces contrées, cf. F. Cumont, *Textes et Monuments*, I, p. 247-248 et 264.

[2] Cf. H. Graillot, *Le culte de Cybèle à Rome et dans le monde romain*, 1912; Schwenn, *PW*, XI, 1922, s.v. *Kybele*, col. 2250s.; F. Cumont, *Religions orientales*, 1929, p. 43s.; M.J. Vermaseren, *The Legend of Attis in Greek and Roman Art*, Leiden 1966. Le culte de ces divinités s'est propagé du Sud de la Russie et de la Dacie jusqu'en Afrique du Nord, de la Palestine jusqu'au Portugal et en Angleterre, englobant ainsi toutes les régions du monde romain. Voir, en particulier, pour Rome, G. La Piana, *Harv. Theol. Rev.*, 20, 1927, p. 219s.; 289s.; J. Carcopino, *Aspects mystiques de la Rome païenne*, 1941, p. 49s.; pour la Grèce, cf. O. Walter, *Jahreshefte*, 31, 1939, p. 53s.; pour la Gaule, cf. R. Turcan, *REA*, 1961, p. 45s.; H. Vertet, *Rev. arch. du Centre*, 1, 1962, p. 348s.; pour la Bretagne, cf. E. et J.R. Harris, *Oriental Cults in Roman Britain*, 1965, p. 96s.; pour l'Espagne, cf. A. Garcia Y Bellido, *Les religions orientales dans l'Espagne romaine*, 1962, p. 42s.; pour la Dacie, cf. E. Popescu, *Dacia*, 4, 1960, p. 273s.

[3] Cf. *De Dea Syria*, 10.

[4] Sur la diffusion du culte de la Déesse d'Hiérapolis, voir F. Cumont, *PW*, 4, 1901, s.v. *Dea Syria*, col. 2236-2243; id., *Dict. des Antiq.*, IV, 2, 1911, s.v. *Syria Dea*,

Le fait que des fouilles régulières, pratiquées à Baalbek de façon presque ininterrompue depuis 1898 — ce dont n'a bénéficié de manière adéquate et systématique aucun des sites originels des divinités ci-dessus mentionnées — aient eu pour résultat de mettre au jour un nombre sans cesse grandissant de témoignages cultuels, n'explique pas à lui seul cette disparité. Il faut aussi prendre en considération, en ce qui concerne Héliopolis, la splendeur et la magnificence de son sanctuaire qui, déjà dans l'Antiquité, suscitait l'admiration [1], la célébrité de son dieu principal et son pouvoir oraculaire qui attiraient, de loin, des adorateurs et des consultants [2], et surtout l'impulsion décisive donnée par le pouvoir impérial au culte de divinités qui, dans l'état actuel de notre documentation, apparaissent, à l'origine, d'audience sinon

---

p. 1590-1596; S. Ronzevalle, *MUSJ*, 23, 1940, p. 3 s.; G. Goossens, *Hiérapolis de Syrie*, 1943; P. Lambrechts et P. Noyen, *Nouvelle Clio*, 6, 1954, p. 258 s.

[1] Cf. Lucien, *De Dea Syria*, 5, cité *supra*, no. 330; J. Malalas, *Chronographia*, éd. de Bonn, p. 280; *Chronicon Paschale*, éd. de Bonn, p. 561; Michel le Syrien, *Chronique*, IX, 16, 271 et 31, 321 (éd. et trad. J.-B. Chabot, II, p. 179 et 262-263). En ce qui concerne l'admiration des modernes, voir par exemple, Size and Baalbek, dans *Antiquity*, 36, 1962, p. 6-9, où R. E. M. Wheeler médite sur le mégalithisme à Baalbek. Ce problème est abordé dans une petite étude comparative par E. Will, dans *Mélanges Michalowski*, Varsovie, 1966, p. 725-729: Du Trillithon de Baalbek et d'autres appareils colossaux.

[2] De nombreuses dédicaces à Jupiter Héliopolitain, trouvées dans le sanctuaire émanent, en effet, d'étrangers, originaires de Maarra de Sameth (no. 15), d'Émèse (no. 66), de Hama? (no. 17), d'Apamée (no. 58), et d'Aradus (no. 18). Deux villages, Gerda-le-Haut (nos. 54-55) et Saphana des Apaméens (no. 57) se réservent des emplacements dans le temple. Parmi la trentaine d'inscriptions honorant des empereurs, ou des personnages importants, et déposées dans le sanctuaire dans un but cultuel (voir p. 526, n. 5 et 530, n. 6) il faut mentionner la dédicace à Dioclétien faite par un étranger, Lucius Artorius Pius Maximus, gouverneur de la province de Syrie-Phénicie (cf. *IGLS*, VI, p. 90, no. 2771). En outre, les frères Mari Cethegi qui honorent Sextus Attius Suburanus Aemilianus, de la tribu Voltinia, procurateur de la province de Judée puis de celle de Belgique, ne sont peut-être pas d'Héliopolis (cf. *IGLS*, VI, p. 104-105, no. 2785). En ce qui concerne la célébrité de l'oracle de Jupiter Héliopolitain, il suffit de renvoyer au témoignage de Macrobe (*Sat.*, I, 23, 14-16, cf. mon no. 331) sur la consultation de cet oracle à distance, et notamment par Trajan, et sur le fait que des amis de cet empereur avaient eu des preuves frappantes du pouvoir du dieu.

locale, du moins restreinte géographiquement[1], ce qui contribua grandement à leur essor. C'est à cette action impériale que l'on doit attribuer la construction d'un ensemble religieux grandiose qui dépassait de loin les besoins et les possibilités financières d'Héliopolis, et H. Seyrig a eu raison de parler, à ce propos, d'un chantier impérial[2]. Quand on sait que Rome s'est constamment servie de l'architecture et de l'urbanisme comme d'un puissant instrument de romanisation et que, loin d'imposer sa propre religion aux populations soumises, elle a, bien au contraire, favorisé l'adoration par ses colons des divinités indigènes le plus souvent d'ailleurs très superficiellement romanisées, on comprend aisément le parti choisi par elle, en ce qui concerne sa politique syrienne au début de l'Empire, notamment dans le domaine religieux. Dès la fondation à Héliopolis, probablement sous Auguste[1], de l'une des deux premières colonies créées en Syrie — l'autre étant Béryte — Rome se mit, en effet, à doter la nouvelle cité d'un sanctuaire colossal et imposant[2], faisant ainsi d'elle une sorte de centre religieux susceptible d'unir autour du culte ancestral d'Héliopolis les populations locales et les colons et capable, par la même occasion, d'un grand rayonnement dans la province[3]. Et, de fait, ce culte fut adopté non seulement par les citoyens de la nouvelle colonie auxquels d'ailleurs la prêtrise de Jupiter Héliopolitain était, semble-t-il, réservée[4], mais aussi par ceux de Béryte[5] constitués, comme eux, par les vétérans des deux légions *V Macedonica* et *VIII Augusta*. Cette adhésion des colons de Béryte au culte héliopolitain ne peut être l'effet du hasard et nous y reviendrons. La faveur impériale envers Héliopolis et son culte se laisse également déduire du fait qu'un certain nombre d'inscriptions honorant des empereurs sont dédiées dans le temple de Jupiter Héliopolitain et, dans un cas, sur une réponse oraculaire du dieu, par le Sénat de la ville ou collectivement par ses habitants[6]. On ne peut évidemment déduire de ces dédicaces officielles dont la plus ancienne ne date que du règne de Titus ou de Domitien[1] que cette faveur impériale ne s'est pas manifestée plus tôt: c'est, en effet, à Tibère et Caligula qu'un oracle de la Sibylle attribue la construction du sanctuaire[2], alors que pour Jean Malalas c'est à Antonin le Pieux que revient ce mérite[3]. Quoi qu'il en soit, c'est l'avènement de la dynastie à demi syrienne des Sévères qui valut au culte d'Héliopolis, comme d'ailleurs aux cultes syriens en général[4], l'appui le plus considérable. Le grand

---

[1] Mise à part l'inscription fragmentaire, d'époque séleucide, mentionnant peut-être une exemption de taxes en faveur du sanctuaire de Zeus à Héliopolis (cf. no. 1), on ne possède aucun document épigraphique ou iconographique antérieur à l'époque romaine qui puisse témoigner du culte des divinités d'Héliopolis et de son extension. Cette rareté des textes d'époque hellénistique est d'ailleurs un phénomène presque général en Syrie: les 7 volumes des *IGLS* en contiennent très peu; Béryte elle-même n'a pas livré d'inscriptions attribuables de façon certaine à cette époque (cf. J.-P. Rey-Coquais, *Béryte et Héliopolis*, p. 15), et le site hellénistique de Oumm el-'Amed n'a laissé que des inscriptions phéniciennes (cf. M. Dunand et R. Duru, *Oumm el-'Amed*, 1962, p. 181-196). Mais revenons au problème du rayonnement des cultes d'Héliopolis à l'époque hellénistique pour constater que le monnayage de la principauté de Chalcis, créée au 1er s. av. J.-C. et à laquelle appartenait pourtant Héliopolis avant la fondation de la colonie (cf. R. Dussaud, *Les Arabes en Syrie avant l'Islam*, 1907, p. 10s.; Beer, *PW*, 9, 1916, s.v. *Ituraea*, col. 2377-2380), ignore complètement les dieux héliopolitains pour ne figurer que Zeus et les Dioscures et Athéna ou Artémis, cf. W.W. Wroth, *BMC Gr. C. Galatia etc.*, p. 281, et pl. XXXIII et XXXIV; I. Lévy, *Tétrarques et grands prêtres ituréens*, Collection Latomus, II, 1949, p. 183-184; H. Seyrig, *Antiquités syr.*, IV, p. 113-116; id., *Syria*, 31, 1954, p. 89s. = *Antiquités syr.*, V, p. 108s.; O. Mörkholm, *Syll. Numm. graec.*, *Danish Nat. Mus.*, *Syria*: *Cities*, 1959, nos. 413-417. Cependant le fait qu'on ait envisagé, au 1er s. av. J.-C., la construction d'un temple plus vaste encore que celui qui s'élèvera à l'époque romaine (voir *supra*, p. 7 et n. 1) implique que Zeus d'Héliopolis avait, à cette époque, une certaine importance régionale.

[2] Cf. *Syria*, 31, 1954, p. 95-98 = *Antiquités syr.*, V, p. 114-117: «Par qui furent construits les temples de Baalbek?» Sur les multiples aspects de l'intervention romaine dans la construction du sanctuaire et l'organisation du culte de Baalbek, voir *supra*, p. 22 et n. 1; 424, n. 1.

---

[1] Sur la question controversée de la date de fondation de la colonie d'Héliopolis, voir *supra*, p. 25 et n. 2.

[2] Le choix du territoire de la colonie et non de celui d'une ville pérégrine pour y ériger ce sanctuaire est d'ailleurs révélateur des intentions politiques de Rome, comme l'a fait remarquer, à juste titre, H. Seyrig (cf. *Syria*, 31, 1954, p. 96). Sur la date de construction, voir *supra*, p. 91 et n. 3, et *infra* p. 531, n. 2.

[3] Le choix d'Héliopolis pour établir la colonie augustéenne peut bien avoir été dicté par des raisons stratégiques, la Béqa' dont elle est le centre géographique étant une importante voie de passage Nord-Sud, ou politiques pour contrôler les agissements des Arabes Ituréens, même après le démembrement de leur royaume, mais il est difficile de croire que l'importance religieuse de la ville n'ait pas joué un rôle, car autrement on ne comprendrait pas l'empressement de Rome de construire un sanctuaire aussi énorme.

[4] On ne trouve à Baalbek aucune mention de prêtres pérégrins; par contre, les trois prêtres connus par des inscriptions honorifiques, découvertes dans le sanctuaire (mes nos. 75, 76 et 77), sont tous des citoyens romains.

[5] Les monuments héliopolitains trouvés à Béryte sont nombreux (nos. 195-214), de même d'ailleurs que ceux dédiés par des Bérytains à l'Étranger (nos. 281, 285, 300 et 307).

[6] Cf. J.-P. Rey-Coquais, *IGLS*, VI, nos. 2761 et 2762: dédicaces honorant respectivement le divin Vespasien et le divin Titus; Marc-Aurèle et sa fille Sabine sont honorés par les Héliopolitains (*ibid.*, nos. 2763 et 2764); une dédicace fragmentaire

---

datée de 199 s'adresse à Septime Sévère, suite à une réponse oraculaire de Jupiter Héliopolitain (voir mon no. 74); cet empereur est également honoré en 210, en exécution du testament de Flavius Gallus et suite à une décision du sénat municipal (*IGLS*, VI, no. 2767), et cet honneur revient dans les mêmes conditions à l'un des co-empereurs Caracalla ou Géta (*ibid.*, no. 2768); Dioclétien est honoré par une dédicace émanant de Lucius Artorius Pius Maximus, gouverneur de Syrie-Phénicie (*ibid.*, no. 2771) et c'est la colonie d'Héliopolis elle-même qui honore le César Galère Valère Maximien (*ibid.*, no. 2772).

[1] Cf. *IGLS*, VI, no. 2761 et 2762: dédicaces au divin Vespasien et au divin Titus.

[2] Cf. P. J. Alexander, *The Oracle of Baalbek. The Tiburtine Sibyl in Greek Dress*, dans Dumbarton Oaks Studies, X, 1967, p. 13, lignes 76-80. Ce témoignage écrit probablement à Héliopolis au début du 6ᵉ s. ap. J.-C. (cf. *ibid.*, p. 47) paraît vraisemblable à condition de l'interpréter dans le sens du début des travaux sous Tibère. De la sorte, il s'accommode bien de certaines données stylistiques qui ont amené E. Weigand à dater le début de la construction de l'époque d'Auguste (cf. *Jahrbuch für Kunstwiss.*, 1924-1925, p. 87 s.) et convaincu D. Schlumberger (cf. *Syria*, 14, 1933, p. 308-316 et surtout p. 308, n. 1) d'assigner ce début au second tiers du 1ᵉʳ siècle. En outre, dans l'hypothèse du début des travaux sous Tibère, on conçoit aisément que l'on ait pu, sous Néron, achever l'installation des colonnes de la cella, comme en témoigne un graffite gravé sur le tambour supérieur d'une colonne appartenant probablement à la façade et daté de 60 ap. J.-C. (mon no. 78).

[3] Cf. *Chronographia*, XI, éd. Dindorf, Bonn, p. 280. Le graffite signalé dans la note précédente fait perdre toute sa valeur à ce témoignage déjà rejeté, sur des bases archéologiques, par E. Weigand (cf. *Jahrbuch*, 29, 1914, p. 37 s. et *Jahrbuch für Kunstwiss.*, 1924-1925, p. 80) et, à sa suite, par H. Winnefeld (*Baalbek*, II, p. 146) et A. von Gerkan, *Corolla Ludwig Curtius*, 1937, p. 59. Du règne d'Antonin le Pieux ne date vraisemblablement que la grande cour, cf. H. Winnefeld, *op. cit.*, p. 86; A. von Gerkan, *op. cit.*, p. 59.

[4] C'est le cas, par exemple, pour Dolichenus, cf. P. Merlat, *Essai*, p. 17 s. et, en particulier, p. 24. La tentative éphémère d'Élagabale pour faire du Baal d'Émèse la divinité suprême de l'Empire mérite aussi d'être signalée. Sur cette tentative, Voir J. Réville, *La religion à Rome sous les Sévères*, 1886, p. 237 s.; F. Cumont, *Religions orientales*, 1929, p. 105-106; G. Calza, *Atti Pont. Accad. – Memorie*, Série III, vol. VI, 1946, p. 224-225.

nombre d'inscriptions qui honorent Septime Sévère, Julia Domna, Caracalla et Géta notamment, ou qui sont dédiées pour leur salut dans le temple de Baalbek soit par la collectivité, soit par des particuliers, le prouve indirectement et nous aurons l'occasion de le constater à propos de diverses provinces de l'Empire.

Sur le plan chronologique, et en dehors de l'inscription fragmentaire d'époque hellénistique qui demeure, avons-nous dit, l'unique document cultuel antérieur à l'époque romaine[1], les dédicaces du sanctuaire de Baalbek se répartissent du règne de Claude ou de Caligula[2], à celui de Dioclétien[3]. Mais cette documentation épigraphique ne rend que partiellement compte de la réalité historique, car le culte de Jupiter Héliopolitain demeura très prospère à Baalbek jusqu'à la fin du 6^e siècle[4] en dépit des coups durs assénés au paganisme, en général, dans le monde romain, par Constantin et ses deux fils, et du triomphe quasi-universel du christianisme après la réaction païenne sans lendemain favorisée par Julien l'Apostat[5]. En effet, sous le règne de Tibère II (578-583), l'aristocratie de la ville, détentrice de la richesse et des honneurs, était encore païenne, d'après Jean d'Éphèse, et les chrétiens peu nombreux et pauvres[6].

Si l'on considère, à présent, la répartition géographique du culte héliopolitain en Coelésyrie, on constate d'abord qu'elle s'inscrit dans les limites du territoire d'Héliopolis[1]. L'autel de Hermel[2] constitue le document le plus septentrional mais il n'est pas absolument certain, d'une part, que ce monument nous donne l'image de la triade héliopolitaine plutôt que celle d'une triade spécifique[3], et que Hermel faisait partie, d'autre part, du territoire de la colonie[4]. Par contre, Fīké, qui a livré un autel octogonal[5] et, un peu plus au Nord, Ras Baalbek, d'où provient une dédicace *IOMH* émanant d'une femme[6], se trouvent, sans doute, dans ce territoire. Avec Yammouné et Ḫirbet Ǧbāb el-Ḥomr qui ont fourni respectivement une dédicace au dieu principal[7] et un autel figurant vraisemblablement le dieu fils[8], on atteint probablement les limites Ouest du territoire colonial[9]. À l'Est d'Héliopolis, le versant occidental de l'Antiliban, aride et peu peuplé dans l'Antiquité, comme de nos jours, a laissé peu de sites héliopolitains en dehors de 'Aïn el-Ǧouǧ[10] au voisinage de la cité, et de Nébi-Ḥām sur la première ligne des crêtes[11]. Au Sud, l'inscription de Ǧabal Turbol qui indique la limite Nord du sanctuaire de Mercure dominant Kfar Zabad[12], la dédicace de Tell Ḥamzeh à Jupiter Héliopolitain[13], l'autel de Ḥaouš el-Omara[14] et le cippe de Karak Nouḥ[15], consacrés également à ce dieu[16], marquent la limite extrême atteinte par le culte d'Héliopolis de ce côté-ci de la Béqa' et permettent ainsi de conclure avec vraisemblance que le territoire de la colonie englobait ces sites [1]. L'absence de monuments héliopolitains au-delà de cette limite s'expliquerait par l'appartenance de la Béqa' méridionale au territoire de Sidon qui, d'après Josèphe [2], faisait frontière à l'Est avec celui de Damas [3]. Or Sidon et son territoire demeurèrent toujours fermés aux divinités de Baalbek[1].

---

[1] Mon no. 1.

[2] Une inscription honorifique (*IGLS*, VI, no. 2759) s'adresse au «grand roi» Agrippa qui peut être soit Agrippa I qui régna de 37 à 44, soit Agrippa II dont le règne aurait débuté vers 49. En outre, Samsigéram II, roi d'Émèse, qui régnait encore en 44 de notre ère, (cf. Josèphe, *Ant. Jud.*, XIX, 8, 1), est l'auteur à Baalbek d'une dédicace dans le temple de Jupiter Héliopolitain (mon no. 66).

[3] Cf. *IGLS*, VI, nos. 2771-2772.

[4] Sur cette question, voir *supra*, p. 421, n. 1 (références).

[5] Sur la persécution du paganisme par Constance II, voir A. Piganiol, *L'Empire Chrétien* (325-395), dans Hist. Gén. de Glotz, Hist. Rom., tome IV, 1947, p. 96 et 104. Sur la réaction païenne sous Julien l'Apostat, cf. *ibid.*, p. 134s. Ce sujet est traité globalement par P. de Labriolle, *La réaction païenne*, 1934. L'interdiction faite par Théodose en 391 (*Cod. Theod.*, XVI, 10, 10) de «tuer une victime innocente», de visiter les temples, de révérer les statues sous menace de sanctions, peut être considérée comme une sentence de mort portée contre le paganisme, cf. A. Piganiol, *Hist. de Rome*, 1954, p. 492.

[6] Cf. Jean d'Éphèse, *Hist. de l'Église*, éd. Land, 1868, III, 27-34.

---

[1] Sur ce territoire, voir J.-P. Rey-Coquais, *IGLS*, VI, 1967, p. 36-37 et surtout *Béryte et Héliopolis*, p. 42 s.

[2] Cf. no. 143.

[3] Voir *supra*, p. 163-164.

[4] J.-P. Rey-Coquais, *Béryte et Héliopolis*, p. 47-48, qualifie la région de Hermel d'une région de confins.

[5] Cf. no. 136.

[6] Cf. no. 149.

[7] Cf. no. 152.

[8] Cf. no. 144.

[9] Un milliaire de la région de Yammouné (cf. *IGLS*, VI, no. 2918) indique que c'est la colonie d'Héliopolis qui a réparé les routes et les milliaires.

[10] Cf. nos. 107-128.

[11] Cf. no. 168.

[12] Cf. no. 137 et p. 156-157.

[13] Cf. no. 151.

[14] Cf. no. 139.

[15] Cf. no. 145.

[16] Sur la possibilité que l'autel de Ḥaouš el-Omara (no. 139) appartienne à Jupiter Hadaranès, voir *supra*, p. 159.

---

[1] Compte tenu des deux documents de Ǧabal Turbol et de Tell Ḥamzeh (nos. 137 et 151), l'hypothèse proposée par J.-P. Rey-Coquais (*IGLS*, VI, p. 36) et selon laquelle les gorges de Yaḥfoufé situées plus au Nord constitueraient la frontière méridionale de la colonie d'Héliopolis, devrait être rectifiée. Il faut cependant admettre que la découverte d'un monument héliopolitain dans un site frontalier ne peut être invoquée comme une preuve décisive de l'appartenance de ce site au territoire de la colonie. Il suffit de citer, à ce sujet, le cas de Karak Nouḥ qui a livré une dédicace au grand dieu de Baalbek (no. 145), mais qu'un milliaire de même provenance (cf. *IGLS*, VI, no. 2958) mentionnant une restauration des routes par le gouverneur de Syrie-Phénicie, exclut de ce fait du territoire colonial. Quoi qu'il en soit, si les lignes des crêtes du Liban et de l'Antiliban peuvent être considérées comme des limites territoriales certaines à l'Ouest et à l'Est, il reste, par contre, malaisé de délimiter la frontière au Nord et au Sud et de préciser les limites de la commune indigène et du *Pagus Augustus* de Nīḥa. Sur le statut de Nīḥa, l'antique *Nihatha*, voir J.-P. Rey-Coquais, *Béryte et Héliopolis*, p. 50 s.

[2] *Ant. Jud.*, XVIII, 153, cf. E. Honigmann, *PW*, IIA, 1923, s.v. *Sidon*, col. 2225.

[3] Partant d'une inscription chrétienne de Dakoué (*IGLS*, VI, no. 2985) qu'il date d'après l'ère de Béryte, J.-P. Rey-Coquais (*ibid.*, p. 37 et *Béryte et Héliopolis*, p. 39) suppose que le Sud de la Béqa' «jusqu'à l'endroit où le Litani s'enfonçait au pied du Liban» faisait partie du territoire de Béryte. Rien n'est moins certain, car non seulement l'ère sidonienne peut convenir pour dater l'inscription de Dakoué — alternative d'ailleurs envisagée par cet auteur — mais aussi et surtout des raisons géographiques invitent à assigner au territoire de Sidon la région de la Béqa' au Sud de la voie antique Béryte-Damas qui passait par Qabélias et dont le tracé ne différait guère, en somme, de la route moderne reliant ces deux villes, cf. R. Dussaud, *Topographie historique*, p. 60. On sait que le Nahr ed-Damour a toujours constitué la limite Nord du territoire sidonien, cf. Ch. Clermont-Ganneau, *Rec. d'arch. or.*, VI, 1905, p. 6-7 et p. 66-67. R. Dussaud, *op. cit.*, p. 46-47, propose, par contre, d'englober dans le territoire de Sidon 'Aramoun qu'il identifie avec Platané que Josèphe, *Ant. Jud.*, XVI, 11, qualifie de ville des Sidoniens, proche de Béryte, mais l'identification de Platané avec 'Aramoun n'est pas certaine. On sait, en outre, que la vallée de Damour constituait une voie commode reliant la côte à la Béqa' en passant par Deir el-Qamar, Barouk et le col de 'Aïn Sofar où elle rejoignait la route Béryte-Damas, cf. R. Dussaud, *op. cit.*, p. 43-44. Dans ces conditions, il paraît difficile d'exclure du territoire de Sidon la partie de la Béqa' située à la droite de la route menant de cette ville à Damas. Quant au territoire de Béryte dans la Béqa', il faut supposer qu'il devait se réduire

En dehors de la Béqa' du Sud, des sites coelésyriens importants n'ont fourni aucun témoignage cultuel héliopolitain en dépit des liens historiques ou autres qui les unissaient à Héliopolis. C'est le cas de Chalcis du Liban dont dépendait Héliopolis avant la fondation de la colonie, et l'on ne peut, par conséquent, expliquer le titre de grand prêtre que portent ses tétrarques sur les monnaies de la ville par référence au culte de Baalbek[2]. Nīḥa, à son tour, ignore le culte héliopolitain[3]. Dans cette ville, on vénérait une triade proche parente de celle de Baalbek[4] et son dieu principal a trouvé accueil dans le temple de Jupiter Héliopolitain à Deir el-Aḥmar[5]. La localité voisine de Timnīn adorait un Jupiter Optimus Belseddes[6] qui n'est peut-être pas distinct de Zeus Thamaneitanos connu par une tablette de bronze inscrite[7]. Le site de Kafr Dān enfin, qui faisait certainement partie du territoire d'Héliopolis, avait sa triade spécifique, mais avec une déesse du type de Vénus Héliopolitaine[8].

Pour terminer avec la Coelésyrie, notons que divers indices archéologiques et épigraphiques attestent la présence de temples aux divinités

---

à une bande étroite, limitée à l'Est par la zone de la plaine couverte de lacs et de marais entre Gerrha et Brochoi dont parle Polybe (V, 45, 8 s., texte cité et traduit par J.-P. Rey-Coquais, dans *MUSJ*, 40, 1964, p. 289 s.) et, au Nord, par le territoire d'Héliopolis. Au territoire bérytain appartenait, en tout cas, Ǧdīta où l'on honorait Juno Regina (cf. *IGLS*, VI, 2964-2965) qui était adorée à Deir el-Qal'a, haut-lieu de Béryte, cf. *supra*, p. 142, n. 1 (références).

[1] Voir *infra*, p. 539-540.

[2] *Contra*, A. H. M. Jones, *The Cities of the Eastern Roman Provinces*, 1937, p. 255 s. et O. Eissfeldt, *Tempel und Kulte syr. Städte*, p. 37. H. Seyrig, *Syria*, 31, 1954, p. 89-92, trouve plausible l'hypothèse défendue par ces deux auteurs, mais hésite à la suivre. Sur l'histoire de Chalcis et son monnayage, voir *supra*, p. 529, n. 1.

[3] Après avoir affirmé dans *IGLS*, VI, p. 36-37, que les colons romains, établis sur son territoire par assignations viritanes, relevaient probablement de la colonie d'Héliopolis, J.-P. Rey-Coquais développe dans sa thèse (*Béryte et Héliopolis*, p. 50 s.) l'idée que Nīḥa était une commune double.

[4] Sur cette triade, voir *supra*, p. 456 et 475-476.

[5] Cf. *IGLS*, VI, no. 2908. Cette inscription est la seule dédicace de Hadaranès en Coelésyrie en dehors de Nīḥa.

[6] *Ibid.*, no. 2925.

[7] *Ibid.*, no. 2960.

[8] Voir *supra*, p. 164, n. 2.

d'Héliopolis dans de nombreux sites du territoire colonial, tels que la source de 'Aïn el-Ǧouǧ[1], Šlīfa[2], Deir el-Aḥmar[3], Yammouné[4], Nabḥa[5], Ḥarbata[6], Qāna[7] et Kfar Zabad[8].

De Baalbek, le culte de Jupiter Héliopolitain a rayonné très tôt dans l'Abilène voisine[9]. Une dédicace de Brahlia[10] est datée, en effet, du règne de Vespasien[11]. Son auteur, un pérégrin(?), est à la fois prêtre de Rome et d'Auguste et de deux divinités locales, Zeus et Apis. Compte tenu de cette double prêtrise, la dédicace de Brahlia amène à croire que la doctrine héliopolitaine et, plus précisément, l'universalité du dieu de Baalbek ont dû jouer un rôle dans la propagation du culte[12]. Les inscriptions de Ḥareiri[13] et de Nébi Ḥām[14] illustrent un autre aspect de cette propagation en révélant de la part de ces deux localités une adhésion à la religion héliopolitaine que laisse croire leur prise en charge totale ou partielle des travaux de construction des sanctuaires[15].

---

[1] Il s'agit notamment du monoptère dédié probablement à Jupiter Héliopolitain et destiné à abriter le cippe sculpté (no. 108) trouvé lors du décantage du bassin, voir *supra*, p. 120.

[2] Voir *supra*, p. 170 (temple de Mercure).

[3] Cf. p. 147 (temple de Jupiter).

[4] Le temple de la source de Yammouné, d'où provient l'autel inscrit no. 152, appartient probablement à Jupiter Héliopolitain.

[5] Voir *supra*, p. 166, n. 3 (temple de Jupiter).

[6] Voir p. 160 (temple de Mercure).

[7] Cf. no. 148 (sanctuaire de Jupiter).

[8] Cf. no. 137 (sanctuaire de Mercure).

[9] Cf. nos. 165 et 167-169.

[10] Cf. no. 165.

[11] La plus ancienne dédicace de Baalbek ne date que du règne de Caligula ou de Claude, cf. *supra*, p. 532 et n. 2.

[12] Voir également à ce sujet, *infra*, p. 541 et n. 2.

[13] Cf. no. 167.

[14] Cf. no. 168.

[15] Parmi les autres exemples de participation des collectivités au culte de Baalbek, on peut citer le cas des Geremellenses et des Bérytains, adorateurs de Jupiter Héliopolitain (cf. nos. 298 et 300) et celui de la cité phénicienne de Ptolémaïs ainsi que des villes palestiniennes d'Éleuthéropolis, d'Emmaüs-Nicopolis, de Diospolis-Lydda et de Néapolis qui ont émis des monnaies avec l'effigie du dieu ou son symbole (cf. nos. 187-192; 251-253 et 255-263).

L'implantation du culte de Baalbek en Damascène est faible, pour ne pas dire inexistante[1]. Elle est, par contre, significative en Émésène[2]. Les rapports étroits entre Héliopolis et la dynastie arabe d'Émèse[3] peuvent l'avoir favorisée à l'origine, mais on ne doit pas oublier l'influence d'autres liens, commerciaux par exemple, entre deux villes voisines reliées par une importante voie à l'époque romaine[4], sans que l'on puisse toutefois avancer rien de précis à ce sujet, étant donné le caractère fragmentaire des deux documents éméséniens inscrits qui auraient pu nous renseigner sur les dédicants[5].

L'unique témoignage du culte héliopolitain provenant d'Apamène[6] rend insuffisamment compte de l'attachement des Apaméens aux divinités d'Héliopolis. Or c'est un village entier, de localisation incertaine, dit Saphana des Apaméens qui se réserve un emplacement dans le sanctuaire de Baalbek[7], et l'on trouve un ancien bénéficiaire originaire d'Apamée, parmi les étrangers, auteurs de dédicaces dans ce sanctuaire[8]. On ignore tout du consécrateur de l'autel d'Antioche[9]. Par contre, le dédicant de Doura-Europos[10] honore également Jupiter

---

[1] L'unique document que nous possédons est une intaille (no. 166) ayant appartenu à Paul Perdrizet et qui, d'après le catalogue manuscrit du Cabinet des Médailles où elle est conservée, passe pour venir de Damas. Mais cette ville peut n'être que le lieu d'acquisition et non de trouvaille du monument.

[2] Cf. nos. 173-180. En dehors de la ville d'Émèse (nos. 174-180), le culte est connu à Ḥama-Epiphaneia (no. 173), et une dédicace de Baalbek (no. 17) est l'œuvre d'un personnage qui est probablement originaire de cette ville.

[3] Un prince de cette dynastie, Samsigéram II, qui régnait encore sous Claude, est l'auteur d'une dédicace dans le sanctuaire de Baalbek (cf. no. 66). Son fils, *Caius Iulius Sohaemus* fut honoré du titre de patron de la colonie et de *duumvir* quinquennal (cf. *IGLS*, VI, no. 2760).

[4] Sur la voie Héliopolis-Émèse, connue par de nombreux milliaires (cf. *IGLS*, V, 2672, 2674-2675; VI, 2900), voir M. Alouf, *Al-Machriq*, 1907, p. 36; L. Jalabert, *MFO*, 2, 1907, p. 288s.; R. Dussaud, *Topographie historique*, p. 114-115; R. Mouterde et A. Poidebard, *Le limes de Chalcis*, 1945, carte Bef.

[5] Cf. nis. 174 et 175.

[6] No. 172.

[7] No. 57. Sur la localisation de ce village, voir *supra*, p. 70.

[8] No. 58. Sur les dédicants étrangers à Baalbek, voir *supra*, p. 528, n. 2.

[9] No. 170.

[10] No. 171.

Héliopolitain dans une inscription de Šoueifāt[1]. Son origine ethnique et la raison de sa présence dans ces deux sites demeurent inexpliquées[2].

Palmyre a connu le culte d'Héliopolis, comme en témoignent des tessères à l'effigie de son dieu découvertes dans cette ville[3] et un autel, peut-être de même provenance, dédié par une syrienne d'origine exacte inconnue[4].

Le mode de pénétration de ce culte dans la métropole du désert ne peut être précisé, mais l'on sait que le panthéon de Palmyre était, en général, accueillant aux divinités étrangères[5] et que Hadad et Atargatis étaient adorés dans cette ville[6]. Quant à la présence de Jupiter Héliopolitain au camp romain de Soḫné[7] dans la Palmyrène du Nord-Est, elle est due, comme on devrait s'y attendre, à un militaire, préfet de la deuxième cohorte syrienne des Thraces, qui a dû connaître le dieu de Baalbek en Syrie même, car son unité faisait partie de l'armée de cette province [1].

---

[1] No. 231.

[2] On peut supposer qu'il est originaire de Šoueifāt et que c'est un militaire en poste à Doura-Europos; mais rien ne le prouve et l'on ne doit pas perdre de vue que Doura n'était pas seulement une ville de garnison, mais aussi une cité caravanière située sur la route de caravanes la plus courte entre la Méditerranée et l'Orient, et le siège d'un *portorium* à l'époque romaine, cf. *supra*, p. 246.

[3] Cf. nos. 181-184.

[4] Cf. no. 185. Sur la question de l'origine de ce monument conservé au Musée de Marseille, voir *supra*, p. 209, n. 2.

[5] Une soixantaine de dieux autochtones ou venus de l'Est comme de l'Ouest ainsi que des dieux grecs et latins composaient le panthéon de Palmyre, cf. J. Starcky, *Palmyre*, Coll. L'Ancien Orient Illustré, 1952, p. 85s.

[6] Une inscription de Palmyre qualifie Malakbêl, Gad Taimi et Atargatis de dieux ancestraux (cf. *CIS*, II, 3927). Voir aussi M.I. Rostovtzeff, Hadad and Atargatis at Palmyra, dans *AJA*, 37, 1933, p. 58-63 et pl. IX; H. Seyrig, *Antiquités syr.*, II, p. 22 et pl. XX: relief du temple de Bêl où figure Atargatis parmi d'autres divinités; une inscription bilingue (grecque et palmyrénienne) trouvée dans les fouilles suisses du temple de Baalshamīn mentionne un temple d'Atargatis, cf. J.T. Milik, ***Dédicaces faites par des dieux***, 1972, p. 4-5; D. Schlumberger, *La Palmyrène du Nord-Ouest*, 1951, p. 82s., pl. XXXVIII, 2: relief de Ḫirbet Abû Duhûr dédié, selon l'éditeur, à Malkâ avec, de gauche à droite, les images de Malakbêl chevauchant un griffon, de Malkâ debout sur un char tiré par deux guépards et de Hadad assis entre deux taureaux, cf. aussi J. Starcky, *op. cit.*, p. 94s. et pl. XI, 1. D'après J.T. Milik, ***Dédicaces faites par des dieux***, 1972, p. 199, il s'agit d'un relief dédié non à Malkâ (le Roi) mais à Malakâ (l'Ange) ou même à Malakê (Anges) qui sont les deux dieux au griffon et aux guépards, représentés en messagers célestes.

[7] Cf. no. 186.

En Phénicie, le culte de la triade héliopolitaine était solidement implanté, non seulement le long de la côte, depuis Ptolémaïs et le Mont Carmel, au Sud, jusqu'à Ṭarṭous peut-être au Nord [2], mais aussi sur le versant occidental du Liban [3]. Dans cette répartition géographique, si Béryte et son territoire occupent une place prépondérante [4], d'autres villes importantes brillent par leur absence: Tyr et son territoire [5] n'ont, en effet, fourni aucun document relatif aux divinités d'Héliopolis [6]; celles-ci restèrent également exclues du territoire de Sidon [1], et pourtant cette ville a accueilli Mithra et possédait un mithréum riche en sculptures de marbre, ce qui suppose l'existence dans ce port d'une communauté de fidèles du dieu perse [2].

---

[1] Voir *supra*, p. 212.

[2] À propos de Ṭarṭous, voir *infra*, p. 540, n. 5.

[3] Nos. 187-234.

[4] On y trouve, en effet, 28 documents sur un total de 48 revenant à l'ensemble de la Phénicie. Le territoire de Béryte s'étendait du Nahr ed-Damour qui, au Sud, marquait sa limite intangible avec le territoire sidonien (cf. *supra*, p. 534, n. 3) à Nahr el-Kelb qui, au Nord, le séparait probablement de celui de Byblos, d'autant plus que la haute falaise baignant dans la mer qui le borde au Sud constituait depuis une haute antiquité une barrière difficile à franchir, comme en témoignent les stèles commémoratives qui signalent, à cet endroit, le passage de conquérants égyptiens et assyriens, entre autres. (Sur ces stèles, cf. R. Dussaud, *Topographie historique*, p. 61, n. 2, références). Ce territoire bérytain s'étendait, sur cette largeur, à travers le Liban et jusqu'à la Béqa', où il n'englobait vraisemblablement qu'une bande étroite (voir *supra*, p. 534, n. 3). Les sites héliopolitains compris dans ce périmètre sont donc, en plus de Béryte, Deir el-Qal'a (nos. 215-218), Ḫan Ḫaldé (no. 223), Naṣraniyé (no. 228) et Šoueifāt (nos. 231 et, peut-être, 232).

[5] Sur ce territoire limité au Nord par Nahr el-Qasmiyé, au Sud par Wadi 'Oba qui faisait frontière avec le territoire de Ptolémaïs et, à l'Est, par la vallée du Jourdain, cf. O. Eissfeldt, *PW*, VII A, 1940, s.v. *Tyros*, col. 1898, qui renvoie à U. Kahrstedt, *Syr. Territorien in hellenistischer Zeit*, 1926, p. 72, carte III a-b, et à A. Alt, *Palästina Jahrbuch*, 33, 1933, p. 85.

[6] Sur l'inopportunité de mettre les sarcophages tyriens en plomb et le Mercure de la tombe peinte de Tyr en relation avec le culte héliopolitain, voir *supra*, p. 153, n. 2. D'un autre côté, l'hypothèse avancée par H. Seyrig (*Syria*, 39, 1962, p. 203 et n. 3) et adoptée par J.-P. Rey-Coquais (*IGLS*, VI, p. 37) et selon laquelle des tétradrachmes de Vespasien, frappés probablement à Tyr en 71/72 et 72/73, et représentant un aigle sur un autel, prenant son vol et tenant, dans son bec, un caducée et, dans ses serres, une palme et un sceptre (cf. *ibid.*, pl. XIV, 15) seraient destinés «à commémorer quelque événement héliopolitain, par exemple, l'inauguration du grand temple de Baalbek», me paraît gratuite: aucun des motifs représentés n'est spécifiquement héliopolitain et le caducée dans le bec de l'aigle est ici sans rapport avec Mercure,

En Phénicie du Nord, Tripolis, qui adorait Zeus Hagios et Astarté [3], a ignoré les dieux d'Héliopolis, alors qu'une voie romaine reliait les deux villes [4]. Aradus et Antaradus, enfin, n'ont pas laissé de traces certaines du culte de Baalbek [5].

Pour expliquer la présence de Jupiter Héliopolitain à Ptolémaïs [6] et au Mont Carmel [7], qui faisait partie de son territoire [8], nous manquons d'éléments d'appréciation sans faille. Cependant la chronologie des monuments invite à attribuer cette présence à la grande poussée expansionniste imprimée aux religions syriennes sous les

---

mais désigne l'aigle comme messager (voir à ce sujet, *supra*, p. 56). Pour expliquer l'émission de ces tétradrachmes, il me semble plus opportun de penser à la défaite des Juifs en 70.

[1] Le territoire sidonien avait sa limite Sud à Nahr el-Qasmiyé. Pour le reste, voir *supra*, p. 534, n. 3. — K. Galling, *Der Gott Karmel und die Ächtung der fremden Götter*, dans *Gesch. u. Altes Testament*, 1953, p. 121, a tort d'attribuer aux Sidoniens le rôle de propagateurs du culte héliopolitain en Palestine.

[2] Sur ce mithréum et ses sculptures, voir M. J. Vermaseren, *Corpus rel. Mithriacae*, I, 1956, nos. 74-87, p. 73-76. Un prêtre de Mithra fait une dédicace à Asclépios dans le sanctuaire d'Echmoun à Saïda (cf. *BMB*, 26, 1973, pl. XIII, 1).

[3] Sur ces divinités, d'après les monnaies de la ville, cf. E. Babelon, *Perses Achéménides*, pl. XXXIV, 17-18 et 22; G. F. Hill, *BMC Gr. C. Phoenicia*, pl. XXVII, 14; XXVIII, 1 et 3-5; XLIII, 12.

[4] R. Dussaud (*Topographie historique*, carte XIV: les routes antiques et médiévales de la Syrie) fait partir à tort cette voie directement d'Héliopolis, alors que les milliaires de 'Arğoun (*IGLS*, V, no. 2674) et de Semmaqiyat (*ibid.*, no. 2676), invitent à la considérer comme un embranchement de la route d'Héliopolis-Émèse (sur cette route, voir *supra*, p. 537, n. 4) qui, à partir de Laodicée du Liban, voisine de 'Arğoun, s'engageait dans la vallée de l'Éleuthère jusqu'à 'Arqa et Tripolis. C'est par cette route que les colonnes de granit de Syène (*supra*, p. 424) auraient été acheminées de la côte à Baalbek.

[5] L'origine tortosienne des deux bronzes de l'ancienne Collection de Clercq (mes nos. 233-234) n'est, en effet, pas assurée, cf. *supra*, p. 284, n. 2. Il faut signaler, cependant, la dédicace faite à Baalbek, à la suite d'un oracle, par un personnage d'origine aradienne (no. 18).

[6] Nos. 187-192.

[7] No. 227.

[8] Voir *supra*, p. 267 et n. 4.

Sévères[1]. L'universalité du dieu aidant[2], cet essor lui permit non seulement de s'introduire dans cette région la plus méridionale de la Phénicie[3], mais de s'affirmer comme l'une des divinités principales de Ptolémaïs, du moins au cours du 3ᵉ s., comme l'atteste son monnayage d'Élagabale jusqu'à Gallien[4] et d'avoir un sanctuaire sur le Mont Carmel grâce à une assimilation avec son Baal, qui relègue d'ailleurs ce dernier au second plan[5]. Il faut noter, enfin, que le culte de ce Zeus Héliopolitès Karmélos a rayonné en dehors du territoire de Ptolémaïs, car c'est un colon de Césarée qui est le dédicant du pied du Mont Carmel.

L'attachement des citoyens de Béryte au culte héliopolitain fut tel qu'on peut considérer cette ville comme la seconde métropole de ce culte. Nombreuses sont, en effet, les dédicaces aux dieux d'Héliopolis émanant de Bérytains, sur le territoire même de la ville[6], ou à l'Étranger[7], mais rien ne rend mieux compte de cette adhésion collective que l'expression de *cultores Iovis Optimi Maximi Heliopolitani* par laquelle se définissent les Bérytains de Pouzzoles[8]. On ne peut fixer avec précision la chronologie de l'implantation du culte héliopolitain à Béryte et dans son territoire car les inscriptions ne sont pas datées, à l'exception d'une seule très fragmentaire qui nous reporte au 2ᵉ s.[1], ce qui n'est guère instructif. Par contre, la dédicace de Syène, faite par un Bérytain pour le salut de Titus vraisemblablement[2] et surtout la phénicisation, aux débuts de l'Empire, du culte de Baalbek, dans laquelle Béryte a joué un rôle certain mais non exclusif[3], invitent à considérer cette implantation comme ayant dû intervenir probablement aux origines mêmes de la colonie. Une caractéristique singulière révélée par la documentation épigraphique héliopolitaine de Béryte permet de préciser davantage cette hypothèse: la presque totalité des dédicaces sont l'œuvre de citoyens romains, colons et descendants de colons[4], d'où l'on peut supposer, d'une part, que les vétérans installés par Rome sur le territoire de Béryte ont, dès le début adopté le culte d'Héliopolis, et que ce culte, d'autre part, n'a pas intéressé les populations autochtones[5]. Du coup se pose un problème autrement plus important: pourquoi la colonie de Béryte a-t-elle adopté avec ferveur, jusqu'à en faire siennes, les divinités d'une autre ville, en l'occurrence Héliopolis? La solution de ce problème peut paraître simple si l'on considère que le territoire de Béryte englobait, à l'origine, la ville d'Héliopolis dont les dieux devinrent alors ceux de la colonie[6]. Mais comme divers indices inclinent à tenir la colonie d'Héliopolis pour une fondation augustéenne à l'instar de Béryte[7], c'est dans une autre direction que l'on devrait chercher la réponse à la question posée. Je crois avoir déjà démontré [1] qu'aux yeux de Rome, Héliopolis pouvait, par son culte, jouer un rôle unificateur dans la province d'où l'intervention du pouvoir impérial dans l'organisation de ce culte et dans la construction, à grande échelle, d'un sanctuaire dans cette ville. Partant de là, on conçoit aisément que Rome ait pu favoriser l'adoption par ses colons de Béryte des divinités de la colonie sœur. Sur le territoire de Béryte, Jupiter Héliopolitain a trouvé un grand accueil à Deir el-Qal'a [2], où l'on vénérait Baalmarqôd [3], avec lequel il entretenait des rapports étroits [4]. Son culte est également attesté à Byblos [5] et dans divers sites de son territoire: sur la côte, à Ṣarba [6] dont le temple appartenait probablement au dieu de Baalbek [7] et à Kafr Yāsīn, d'où provient le bronze du Musée de Berlin [8]; dans la montagne, à Qal'at Faqra où l'on adorait Zeus Beelgalassos et Atargatis [9], et à Eliğ, sur la route menant de Byblos à Héliopolis [10]. Cette implantation de la religion héliopolitaine le long de la côte et sur le versant occidental du Liban, favorisée peut-être par la présence des Ituréens dans ce secteur, se poursuit plus au Nord, comme en témoignent les dédicaces de Ḥöṣn es-Sfīré à Jupiter Héliopolitain et à sa parèdre [11], la numismatique de 'Arqa et d'Orthosie [12] ainsi que le relief de Fneidiq sur la voie de pèlerinage reliant ces deux villes côtières à Héliopolis[1].

---

[1] Cf. *supra*, p. 269; 531-532.

[2] H. Seyrig (*Syria*, 39, 1962, p. 201-202) invoque l'universalité de Jupiter Héliopolitain pour expliquer sa confusion avec le Baal du Carmel, qui réduit ce dernier au rang d'hypostase du dieu de Baalbek. Comme je l'ai déjà dit (*supra*, p. 269), cette universalité a sans doute été un facteur de diffusion, mais non le plus déterminant.

[3] On ne peut penser à une diffusion à partir de Tyr ou de Sidon qui ignorent les divinités d'Héliopolis (*supra*, p. 539-540), ou des cités palestiniennes telles qu'Éleuthéropolis, Emmaüs, Diospolis et Néapolis, où le culte héliopolitain est attesté par les monnaies (nos. 251-253; 255-263), car à Néapolis le monnayage héliopolitain commence sous Antonin le Pieux (nos. 257-261) pour cesser sous Marc-Aurèle (nos. 262-263), alors que dans les autres villes, il n'apparaît, comme à Ptolémaïs, que sous les Sévères; et ce fait renforce notre hypothèse au sujet du rôle stimulateur de cette dynastie dans la propagation de la religion d'Héliopolis.

[4] On doit signaler que le culte de Hadad et d'Atargatis est connu à Ptolémaïs dès le 2ᵉ s. av. J.-C., cf. M. Avi-Yonah, *Israel Expl. Journal*, 1959, p. 1 s., qui publie une dédicace trouvée au Nord-Est de la ville et qualifiant ces deux divinités de θεοῖς ἐπηκόοις.

[5] Voir *supra*, p. 269.

[6] Cf. nos. 195-214 (Béryte proprement dite); 215-218 (Deir el-Qal'a); 223 (Ḫan Ḫaldé); 228 (Nasraniyé); 231 et peut-être 232 (Šoueifāt).

[7] Cf. nos. 281, 285, 300 et 307.

[8] Cf. no. 300.

---

[1] Cf. no. 228.

[2] Voir p. 405.

[3] Sur l'influence phénicienne à Baalbek, voir p. 435-436. On a tendance jusqu'ici à négliger le rôle de Byblos dans cette phénicisation du culte héliopolitain (cf. H. Seyrig, *Syria*, 10, 1929, p. 331 et *Antiquités syr.*, V, p. 113-114 et, à sa suite, J.-P. Rey-Coquais, *IGLS*, VI, p. 35). Or l'assimilation de Mercure à Adonis (voir *supra*, p. 146 et n. 6 et p. 154) et la pratique de la prostitution sacrée à Héliopolis (voir *supra*, p. 435) sont dues à une influence byblienne.

[4] En dehors de ces dédicaces de citoyens, on trouve deux émanant d'esclaves (nos. 207 et 211) et une faite par un affranchi (no. 215).

[5] Il est possible, comme le suppose J.-P. Rey-Coquais (*Béryte et Héliopolis*, p. 32-33) que les autochtones aient été éliminés de la colonie de Béryte.

[6] C'est la solution à laquelle s'arrête J.-P. Rey-Coquais, *op. cit.*, p. 119.

[7] Voir *supra*, p. 25, n. 2.

---

[1] Voir *supra*, p. 528 s.

[2] Cf. nos. 215-218 et, peut-être, 219.

[3] Sur ce dieu, voir *supra*, p. 291, n. 6. Le temple élevé sur un piton à Deir el-Qal'a, face à Béryte, est généralement attribué à Baalmarqôd (D. Krencker et W. Zschietzschmann, *Röm. Tempel in Syrien*, p. 1-3, pl. 2 et 117, trouvent cette attribution non assurée mais probable), mais l'importante moisson de documents héliopolitains trouvés dans le voisinage rend plausible l'appartenance de ce sanctuaire à Jupiter Héliopolitain et au Baal local.

[4] Une dédicace honore Baalmarqôd dans le grand temple de Baalbek, cf. *IGLS*, VI, no. 2739. Voir également la note précédente.

[5] No. 222.

[6] No. 230.

[7] Sur ce temple, voir *supra*, p. 272, n. 3.

[8] No. 226.

[9] Cf. no. 229 et p. 272.

[10] Cf. no. 220.

[11] Nos. 224-225.

[12] Nos. 193-194.

Les dédicaces d'Arabie à Jupiter Héliopolitain sont, dans l'ensemble, trop fragmentaires pour nous renseigner sur sa clientèle dans cette province: trois sur quatre conservent à peine la titulature du dieu[2] et son ethnique est, dans un cas[3], transcrit du latin, ce qui laisse supposer que le dédicant était un étranger, peut-être un militaire. La quatrième dédicace, provenant de Šahba, émane d'un bénéficiaire qui est probablement d'origine héliopolitaine[4]. Cette ville nous ayant fourni le nom d'un autre Héliopolitain, militaire lui aussi[5], on peut présumer que c'est à l'armée que le dieu de Baalbek doit sa présence en Arabie.

C'est également un militaire d'origine orientale qui, en Galilée, à une date imprécise, honore Jupiter Héliopolitain[6]. Dans le reste de la Palestine, le culte du dieu n'est attesté, de façon certaine, que dans les villes d'Éleuthéropolis[7], de Nicopolis[8], de Diospolis[9] et de Néapolis[10] qui reproduisent son image sur leurs monnaies[11].

---

[1] No. 221.

[2] Nos. 247-249.

[3] Cf. no. 248.

[4] Cf. no. 250.

[5] Voir *supra*, p. 306, n. 3 et p. 372, n. 4 (références).

[6] No. 265.

[7] Nos. 251-253.

[8] No. 255.

[9] No. 256.

[10] Nos. 257-264.

[11] On ne peut songer voir, dans cette image, une des divinités secondaires qui ont cherché leur modèle iconographique à Héliopolis, comme Hadaranès de Nīḥa et, peut-être, les dieux de Hermel (voir *supra*, p. 163 s.) et de 'Arqa (voir *supra*, p. 219 s.). Car ces deux derniers ne sont guère attestés épigraphiquement et le dieu de Nīḥa lui-même est pratiquement inconnu en dehors de sa ville: une seule dédicace certaine trouvée dans le temple de Jupiter Héliopolitain à Deir el-Aḥmar (voir *supra*, p. 147, n. 3); le mot Ἀ[δ]ρανα dans une inscription sur mosaïque du sanctuaire des dieux hiérapolitains à Délos: .. ὑπὲρ ἑαυτοῦ καὶ τῶν θρεψάντων Ἀ[δ]ρανα ἐφὶ ἱ[ερέως?] (cf. M. Holleaux, *CRAI*, 1910, p. 302; P. Roussel et M. Launey, *Inscr. de Délos*, no. 2244) ne concerne peut-être pas le dieu principal de Nīḥa, cf. H. Ingholt, Parthian Sculptures from Hatra, dans *Memoirs Connecticut Acad.*, 12, 1954, p. 35-36, cité par J.-P. Rey-Coquais, *IGLS*, VI, no. 2908 comm. Par contre, l'épigraphie atteste,

Ce monnayage, soit dit en passant, contraste singulièrement avec celui d'Héliopolis qui, parmi les divinités officielles de la cité, ne représente que Mercure ou son symbole[1] et la Tyché poliade[2]. Le caractère public de notre documentation relative à Jupiter Héliopolitain en Palestine ne nous aide guère à connaître les agents d'introduction de son culte dans cette région[3]. Peut-être faut-il parler d'une action impériale dirigée contre les Juifs, mais Antonin le Pieux, Marc-Aurèle et les Sévères, sous les règnes desquels furent émises les monnaies héliopolitaines de Palestine, semblent avoir eu une politique amicale envers ce peuple[4], à moins de supposer que la religion héliopolitaine pénétra en Palestine à la faveur de la politique anti-juive de Vespasien ou d'Hadrien[5].

Le Baal d'Héliopolis fut adoré en Cilicie[6], contrairement à celui de Doliché, pourtant plus proche; mais cette contrée, tranquille depuis

---

de façon indubitable, la diffusion du culte héliopolitain dans le territoire de Ptolémaïs (mon no. 227) et en Palestine (mon no. 265).

[1] Voir *supra*, nos. 92-98 et 100-102.

[2] Cf. mes nos. 95-97. Y ajouter W. W. Wroth, *BMC Gr. C. Galatia etc.*..., p. 292, nos. 11-14; 293, nos. 21 et 22; 294; nos. 24-25, pl. XXXVI, 10; H. Winnefeld, *Rhein. Museum*, 69, 1914, p. 152-153, fig. 6-7 et 14.

[3] On ne peut pas tirer grand-chose de la dédicace de Tell el-Ḥarraouy (no. 265), car le corps de troupe du στρατιώτης qui en est l'auteur, n'est pas mentionné. On ne sait rien, en outre, à propos du bronze héliopolitain de Betîma (mon no. 254). S'il a réellement existé, il faudrait inclure le site de Betîma dans l'aire de diffusion du culte d'Héliopolis en Palestine.

[4] Cf. S. W. Baron, *Histoire d'Israël, vie sociale et religieuse*, tome II, 1957, p. 737; 843 et 1108, n. 26.

[5] J. Gagé, *Annuaire du Collège de France*, 1970, p. 480, parle, à propos de la Guerre Juive de Vespasien, d'un pacte entre l'empereur romain et les dieux syriens d'Héliopolis: «On croit voir s'esquisser une première fois, dit-il, entre l'empereur romain et les dieux syriens d'Héliopolis, et par l'intermédiaire de soldats, sous des étendards presque communs, le pacte qui devait jouer si fort au temps de Septime Sévère». L'auteur ne développe pas son idée et ne cite pas ses sources. Pense-t-il, en particulier, au rôle de certaines légions comme la *X Fretensis* et la *XII Fulminata* qui étaient stationnées en Syrie (cf. E. Ritterling, *PW*, 12, 1924-25, s.v. *Legio*, col. 1672 et 1707), avant de prendre part à la guerre juive de Vespasien? On ne le sait, en tout cas rien ne prouve que ces légions ont joué un rôle dans la diffusion du culte héliopolitain en Palestine.

[6] Cf. nos. 266-267.

sa réduction en province sous Vespasien[1], ne pouvait pas attirer un dieu militaire comme Dolichenus dont les adorateurs étaient essentiellement des légionnaires[2]. Même Mithra n'y a qu'une présence symbolique[3] alors que selon Cumont, c'est essentiellement d'Asie Mineure que partaient les soldats et les esclaves qui ont apporté sa doctrine en Europe[4]. Quant à Jupiter Héliopolitain, c'est peut-être par voie de commerce que le dédicant du port d'Aigeai[5], vraisemblablement un indigène[6], a connu son culte à une date indéterminée. En outre, si l'on accepte la restitution proposée du nom du consécrateur de l'autel de Kadirli et de sa fonction de prêtre[7], on doit admettre que ce site possédait un temple au dieu de Baalbek.

En Grèce, le culte d'Héliopolis est attesté par une inscription d'Athènes[8], accidentellement, pourrait-on dire, car le dédicant, un homme d'affaires Héliopolitain probablement, est également connu par une inscription de Baalbek, faite pour le salut d'Antonin le Pieux[9], ce qui situe chronologiquement, mais de façon approximative, son offrande d'Athènes. Face à une présence aussi insignifiante des dieux d'Héliopolis sur le territoire hellénique, on ne peut s'empêcher d'évoquer celle autrement plus importante d'autres divinités syriennes: Poséidon de Béryte et, à un moindre degré, Héraclès-Melqart tyrien à Délos[10], et surtout Atargatis et Hadad d'Hiérapolis qui possédaient dans l'île, depuis 128/127 av. J.-C. sinon dès le début du 2ᵉ s., un important sanctuaire[1], et dont le culte s'est manifesté également dans de nombreuses villes du monde grec[2]. Mais l'implantation des cultes syriens à Délos se limite à l'époque hellénistique: elle ne remonte guère au-delà du 2ᵉ s. avant notre ère et ne paraît pas avoir survécu au double sac de l'île par Mithridate et ses alliés en 88 et 69 av. J.-C.[3]. Elle correspond, en d'autres termes à la période où cette place économique de première importance en Méditerranée attirait commerçants et hommes d'affaires de Syrie, d'Égypte, d'Italie et d'ailleurs, avant d'être détrônée par Pouzzoles qui devint l'*emporium* des importations orientales en Italie[4]. À l'époque hellénistique remontent aussi la plupart des documents relatifs au culte des dieux hiérapolitains dans le reste du monde grec[5]. Tout ceci réduit

---

[1] Sur cette province, voir J. Marquardt, *Organisation de l'Empire romain*, tome II, p. 311 s.; G. A. Harrer, *Studies in the History of the Roman Province of Syria*, 1915, p. 72 s.; A. H. M. Jones, *Cities of the Eastern Roman Provinces*, 1937, p. 197 s.; D. Magie, *Roman Rule in Asia Minor*, 1950, *passim*; B. Levick, *Roman Colonies in Southern Asia Minor*, p. 21 s.

[2] Cf. P. Merlat, *Essai*, p. 101 s.

[3] Cf. M. J. Vermaseren, *Corpus rel. Mithriacae*, I, 1956, no. 27; II, 1960, no. 27 bis.

[4] Cf. F. Cumont, *Textes et monuments*, I, p. 247-248.

[5] Sur l'importance de ce port à l'époque romaine, voir *supra*, p. 315, n. 1.

[6] Le nom ῎Απτος est, à ma connaissance, inconnu en Syrie. On trouve, cependant, ᾿Απταιος en Antiochène, cf. *IGLS*, II, no. 659.

[7] Voir *supra*, p. 317.

[8] No. 268.

[9] No. 13.

[10] Les Bérytains de Délos, négociants, armateurs et entrepositaires, avaient constitué une association placée sous la protection de Poséidon et appelée, de ce fait, l'association des Poséidoniastes de Bérytos. Leur établissement était vaste et tenait lieu de sanctuaire,

---

de centre d'affaires, de lieu de réunion et d'hôtellerie de passage, cf. Ch. Picard, *L'Établissement des Poséidoniastes de Bérytos*, 1921; Ph. Bruneau et J. Ducat, *Guide de Délos*, 1966, p. 114-116, fig. 20. Sur l'association des Héracléistes de Tyr, cf. *BCH*, 4, p. 69 s.; *Rev. arch.*, 1911, I, p. 269 et n. 3.

[1] Sur ce sanctuaire et sur le culte de la *Dea Syria* dans l'île, voir P. Roussel, *Délos, colonie athénienne*, 1916, n. 252-263; E. Will, Le sanctuaire syrien de Délos, dans *Ann. arch. de Syrie*, 1, 1951, p. 59-79; Ph. Bruneau et J. Ducat, *op. cit.*, p. 142-144, fig. 31. La date traditionnelle de 128/127 av. J.-C. donnée à ce sanctuaire a été récemment mise en doute par G. Siebert qui, dans un article intitulé: Sur l'histoire du sanctuaire des dieux syriens à Délos, dans *BCH*, 1968, p. 359-374, publie une inscription trouvée en 1967 dans l'angle Nord-Ouest du temple et qui serait de nature à faire remonter sa construction au début du 2ᵉ s.

[2] On le trouve, en effet, à Bérée en Macédoine, à Démétrias en Thessalie, dans les îles de Thasos, de Nisyros et d'Astypalée, à Phistyon en Étolie, au Pirée, à Thuria en Messénie et, sur la côte d'Asie Mineure, à Smyrne et à Mylasa. Voir à ce sujet, F. Cumont, *PW*, 4, 1901, s.v. *Dea Syria*, col. 2238 s.; *BCH*, 1940-1941, p. 201; P. Lambrechts et P. Noyen, Recherches sur le culte d'Atargatis dans le monde grec, dans *La Nouvelle Clio*, 6, 1954, p. 264 s.; cf. aussi, *supra*, p. 376, n. 2.

[3] Cf. Ph. Bruneau et J. Ducat, *op. cit.*, p. 114 et 142.

[4] L'ouvrage fondamental sur l'histoire de Délos durant cette période reste celui de P. Roussel, *Délos, colonie athénienne*, 1916. On trouvera un aperçu succint, mais utile, dans W. W. Tarn, *La civilisation hellénistique*, 1936, p. 240-245 et Ph. Bruneau et J. Ducat, *op. cit.*, p. 21-24 et p. 30.

[5] «Aus der Kaiserzeit sind die Zeugnisse recht spärlich» (M. P. Nilsson, *Gesch. Griech. Rel.*, II, 1961, p. 640). En fait, on possède de cette époque une inscription du Pirée mentionnant une prêtresse de la Déesse Syrienne (*CIA*, II, 1280 a) et une autre de Thasos associant la déesse au Héros thrace et à Gallia, une forme de Cybèle (*BCH*, 1940-1941, p. 201).

considérablement la portée du parallèle que nous venons d'établir, et amène à conclure que l'époque impériale, la seule qui nous intéresse, était peu favorable à l'introduction des cultes orientaux en Grèce[1].

C'est à l'armée que le culte du Baal d'Héliopolis doit son introduction en Dacie[2]: les trois dédicaces qui en proviennent[3] émanent, en effet, de militaires appartenant aux légions *XIII Germina* et *IV Flavia Felix*. Le dédicant, C. Domitius Valens de Sarmizegetusa[4] est probablement un Héliopolitain[5], mais on ne peut préciser l'origine ethnique des fidèles de Micia[6]. Au cas où ce ne seraient pas des orientaux, on peut supposer qu'ils ont connu la religion de Baalbek à la faveur de la participation de leurs unités à quelque guerre parthique[7].

---

[1] Dolichenus est absent du monde grec. Mithra, de son côté, y est relativement peu représenté, cf. M. J. Vermaseren, *Corpus rel. Mithriacae*, I, nos. 2346-2353.

[2] On ne peut en dire autant de Mithra, car parmi ses nombreux adorateurs en Dacie, les militaires ne sont qu'une infime minorité, et il est possible que les masses de populations civiles implantées par Trajan sur le sol dace d'après Eutrope (*Breviarium Historiae Romanae*, VIII, 6: *Traianus devicta Dacia ex toto orbe Romano infinitas eo copias hominum transtulerat ad agros et urbes colendas. Dacia enim diuturno bello Decebali viris fuerat exhausta*), aient compté des Orientaux et des Asiatiques qui ont introduit les mystères du dieu perse dans leur nouvelle patrie. C'est à des circonstances similaires, mais aussi à l'action des troupes qu'est due la pénétration en Dacie de divers cultes syriens, ceux de Dolichenus (P. Merlat, *Répertoire*, nos. 17-41), d'Atargatis (*CIL*, III, 7864; cf. 956; O. Floca, I culti orientali nella Dacia, dans *Eph. Dacoromana*, 6, 1935, p. 214; I. Berciu et A. Popa, *Latomus*, 1964, p. 473 s.), de Malakbêl et d'autres divinités syriennes mineures (*CIL*, III, 7954 et 7955; O. Floca, *op. cit.*, p. 222-223).

[3] Nos. 269-271.

[4] No. 269.

[5] *M(arcus) Domitius Valens Helio(politanus)*, mentionné dans un diplôme militaire de Lambèse (CIL, VIII, 18084, ligne 75), est probablement un parent de notre personnage.

[6] Nos. 270-271. Les deux dédicants appartiennent à la *gens Licinia*, attestée à Baalbek (no. 76), mais ceci ne prouve rien, étant donné la fréquence de ce gentilice un peu partout ailleurs, cf. R. Hanslik, *Der Kleine Pauly*, 3, 1969, s.v. *Licinius*, col. 634-644.

[7] Cette participation est certaine pour la légion *XIII Gemina* (cf. H. M. D. Parker, *The Roman Legions*, Oxford, 1928, réimpression en 1958, avec bibliographie par G.B. Watson, p. 151 s.), et vraisemblable pour la légion *IV Flavia Felix* (voir *supra*, p. 320).

L'élément militaire a encore joué un rôle important, mais non exclusif, dans le développement du culte héliopolitain en Pannonie[1]: le consécrateur d'une base de statue d'Aquincum est un vétéran de la *legio II Adiutrix*[2] qui, à trois reprises sous Marc-Aurèle, Septime Sévère et Alexandre Sévère ou Gordien III, fut envoyée en Orient[3]; deux dédicants de Carnuntum appartiennent à la légion *XIV Gemina*[4]; le dédicant de Siscia, enfin, est un bénéficiaire consulaire[5]. Par contre, ce sont des adorateurs occupant des fonctions civiles ou religieuses que l'on retrouve à Neviodunum[6] et à Carnuntum[7], et l'on ne doit pas, à cette occasion, méconnaître le rôle des immigrants orientaux et, en particulier, des *Suri negotiatores* dans la propagation des cultes syriens et asiatiques en Pannonie[8]. Parmi les fidèles de Jupiter Héliopolitain établis dans cette province et relevant de l'un ou de l'autre camp, figurent des orientaux dont l'onomastique trahit l'origine[9], à côté d'autres dont on ne peut préciser l'appartenance ethnique[10]. Un autre trait caractéristique se dégage de la documentation cultuelle héliopolitaine en Pannonie, celui de l'étroitesse des rapports entre les Baals d'Héliopolis et de Doliché: ils sont honorés ensemble à Aquincum, à Petronell-Carnuntum et à Neviodunum[11] et, fait significatif, ce sont deux administrateurs et un secrétaire du temple de Dolichenus à Petronell-Carnuntum qui associent dans leur hommage le dieu de Baalbek au leur[1]. Quant au temple héliopolitain dans cette ville, il faudrait peut-être le situer à l'Est du forum, dans l'édifice où fut trouvée une inscription mentionnant deux prêtres[2].

---

[1] Nos. 272-279.

[2] No. 272.

[3] Cf. E. Ritterling, *PW*, 12, 1924-1925, s.v. *Legio*, col. 1449 s.

[4] Nos. 274-275. Sur cette légion qui stationnait à Carnuntum depuis 114, voir E. Ritterling, *l.l.*, col. 1727 s.

[5] No. 279.

[6] No. 278.

[7] Nos. 273 et 276.

[8] Cf. *CIL*, III, 3490; *Ann. ép.*, 1911, no. 222; P. Lambrechts, *Ant. Class.*, 6, 1937, p. 42; M. Pavan, *Atti Accad. Lincei-Memorie*, 1955, p. 524 s.; A. Mocsy, *Die Bevölkerung von Pannonien bis zu den Markomannenkriegen*, Budapest, 1959, p. 103.

[9] Ce sont *Marcus Titius Heliodorus*, *Vibius Crescens* et *Herennius Nigrinianus* (no. 273), *Lucius Pompeius Caeneus* (no. 275), *Gaius Iulius Dionicus* et *Quintus Gavius Zosimus* (no. 276), *Aurelius Domittius* et *Flavius Castor* (no. 278).

[10] Ce sont *Titus Aurelius Secundus* (no. 272), *Cornelius Vitalis* (no. 274), *Lucius Virilius Pupus* (no. 279).

[11] Nos. 272, 276 et 278.

Sur le plan chronologique, les monuments datés nous reportent au règne de Commode et au-delà[3], mais on peut supposer que la pénétration héliopolitaine en Pannonie commença plus tôt au cours du 2e s., du moins à Carnuntum, d'où proviennent deux dédicaces de militaires appartenant à la légion *XIV Gemina* qui, on le sait, tenait garnison dans cette ville depuis 114 ap. J.-C.[4].

C'est dans cette même légion que servait le dédicant de Nassenfels en Rhétie[5], un étranger peut-être, — l'écriture fautive de l'ethnique divin le prouverait[6] — qui aurait été initié au culte de Baalbek soit en Orient, soit à Carnuntum même où siégeait son unité, à moins de supposer que la faute d'orthographe incombe au seul lapicide qui aurait mal lu le texte qu'on lui demandait de graver.

Jupiter Héliopolitain doit sa présence en Germanie[7] à un Bérytain, préfet d'une cohorte indéterminée des Aquitains, que les nécessités de défense de l'Empire ont amené sur le *limes* germanique au milieu du 3e s. Ces mêmes exigences furent, sans doute, à l'origine de l'introduction du culte d'Héliopolis à Carvoran-Magnae en Bretagne[8], où séjournait la *cohors I Hamiorum sagittariorum*. Mais il est hasardeux d'attribuer à cette cohorte le rôle de véhicule du culte, alors que les deux inscriptions de Magnae, très fragmentaires, ne nous renseignent guère sur les dédicants[9].

---

[1] Il ne fait aucun doute que ce temple appartient au seul Dolichenus, cf. *supra*, p. 330.

[2] No. 273.

[3] No. 276 (Commode), 273 (après 193), 272 (après 212), 277 (Alexandre Sévère).

[4] L'introduction de Dolichenus à Carnuntum remonte à 128-138, cf. P. Merlat. *Essai*, p. 20. En ce qui concerne Mithra, F. Cumont (*Textes et Monuments*, p. 253 et n. 2) a tendance à assigner ses débuts dans cette ville au règne de Domitien.

[5] No. 280.

[6] *Aeliopolitano* au lieu de *Heliopolitano*.

[7] No. 281.

[8] Nos. 282-283.

[9] Voir *supra*, p. 347. C'est à cette cohorte que l'on doit, par contre, un autel de même provenance à Dea Hammia (*CIL*., VII, 750; E. et J.R. Harris, *The Oriental Cults in Roman Britain*, 1965, p. 104) et deux dédicaces à Dea Syria (*CIL*, VII, 758 et 759; E. et J.R. Harris, *op. cit.*, p. 104s.). En dehors de Magnae, le *vallum*

En Gaule Narbonnaise, la dévotion à Jupiter Héliopolitain ne se dissocie pas, aux yeux du Bérytain de Nîmes, de celle qu'il doit à Nemausus, la divinité locale[1]. Une telle particularité[2] se retrouve aussi dans une inscription du Janicule dédiée à Heliopolitanus et au Genius Forinarum[3]. La date de pénétration du culte en Gaule nous échappe. Parmi ses agents figure l'armée : le dédicant de Nîmes est un primipile; mais c'est aussi un *domo Beryto*, et cette origine est, en quelque sorte, une garantie de sa fidélité au culte héliopolitain. Nous manquons d'informations en ce qui concerne Marseille[4], mais nous pouvons conjecturer avec assez de vraisemblance que c'est au commerce syrien que le culte de Baalbek doit son introduction dans cette ville[5].

Le culte d'Héliopolis a trouvé à Rome et dans les principaux ports d'Italie, ceux de Pouzzoles, d'Ostie et d'Aquilée, un champ favorable à son développement[6]. Les Syriens, nombreux dans ces villes, en particulier à Rome[7] y ont largement contribué: marchands

---

Hadriani a livré des témoignages d'autres cultes syriens: celui de Dolichenus (cf. P. Merlat, *Répertoire*, nos. 270-281) et d'Héraclès-Melqart de Tyr (cf. F. Cumont, *Religions orientales*, 1929, p. 254, n. 36).

[1] No. 285.

[2] On peut lui comparer l'exemple d'une syrienne qui habitait Besançon et qui restaure, à ses frais, le temple et les portiques de Mercure Cissonius, cf. *CIL*, XIII, 5373.

[3] No. 286.

[4] No. 284.

[5] Sur l'émigration et le commerce syriens en Gaule et en Occident, voir L. Bréhier, *Byz. Zeitschr.*, 1903, p. 11 s. et 20 s.; L. C. West, Commercial Syria under the Roman Empire, dans *Trans. Amer. Phil. Assoc.*, 55, 1924, p. 182 s.; F. Cumont, *Religions orientales*, 1929, p. 99 s.; P. Lambrechts, Le commerce des «Syriens» en Gaule du Haut-empire à l'époque mérovingienne, dans *Ant. Class.*, 6, 1937, p. 35 s.; J. Rougé, *Recherches sur l'organisation du commerce maritime en Méditerranée sous l'empire romain*, Paris, 1966, p. 302 s.

[6] Nos. 286-304.

[7] «Depuis longtemps, le fleuve de Syrie, l'Oronte, se déverse dans le Tibre, charriant la langue, les coutumes de ce pays, les joueurs de flûte, la harpe aux cordes obliques, les tambourins exotiques et les filles invitées à se prostituer près du cirque», affirme Juvénal, *Sat.*, III, 62-65. Rome regorgeait, en réalité, d'Orientaux de tous horizons: des Grecs. («Je ne puis, ô Quirites, supporter une Rome grecque», cf. Juvénal, *Sat.*, III, 60-61), des Égyptiens, des Asiates et des Juifs. Voir, à ce sujet, G. La Piana, Foreign Groups in Rome During the First Centuries of the Empire, dans *Harv. Theol. Rev.*, 20, 1927, p. 183-403; G. Marchetti-Longhi, Il quartiere greco-orientale di Roma

groupés en collèges, placés sous la protection des dieux de Baalbek, comme ceux des Geremellenses [1], des Bérytains [2] et des Héliopolitains [3] à Pouzzoles; fonctionnaires impériaux tels le *cistiber* Gaionas au Janicule [4] et à Ostie [4] et le *vikarius* Lucianus à Aquilée [6]; militaires tels cet Héliopolitain, centurion des frumentaires de la légion *IV Flavia Gordiana* à Rome [7], et la *vexillatio alae Itureorum* dans la même ville [8]; enfin des particuliers dont une femme [9], des prêtres et des serviteurs de temples [10]. L'origine orientale de tous ces dédicants, révélée par l'onomastique ou par la mention de l'ethnique, ne fait aucun doute. Mais la religion héliopolitaine n'a pas, ici comme ailleurs, évolué uniquement dans un milieu restreint, celui des Orientaux; elle a, bien au contraire, débordé ce cadre pour gagner de nouveaux fidèles parmi les populations de la région. Des noms comme Helvius Rusticus et Aeflanius Martialis dans deux dédicaces du Janicule [11] pourraient témoigner de ce prosélytisme. De plus, un texte de Pouzzoles va nettement dans ce sens quand il attribue la propriété d'un domaine de sept arpents à ceux qui «*in cultu corporis Heliopolitanorum sunt eruntve*» [12]. Du point de vue chronologique, les documents datés de Rome s'étendent du règne de Commode [13] à celui de Gordien III [14], alors que l'on possède à Pouzzoles une dédicace du temps de Trajan [15].

---

nell'Antichità e nel Medio evo, dans *Atti del IV Congresso Naz. di Studi Romani*, I, 1938, p. 169-185. Sur les Syriens à Pouzzoles, cf. Ch. Dubois, *Pouzzoles antique*, 1907, p. 83s.; 156s. Pour Aquilée, voir G. Brusin, Orientali in Aquileia romana, dans *Aquileia Nostra*, 24-25, 1953-1954, p. 55s.

[1] No. 298.

[2] No. 300.

[3] No. 301.

[4] Nos. 288, 289 et 292.

[5] No. 296.

[6] No. 303.

[7] No. 290.

[8] No. 294.

[9] No. 286.

[10] Nos. 286, 297(?), 298 et 299.

[11] Nos. 287 et 288 B.

[12] No. 301.

[13] Nos. 288 (176), 292 (186).

[14] No. 290 (238-244).

[15] No. 300.

De ce fait, on est en droit de conclure que le culte de Baalbek a dû s'implanter à Pouzzoles plus tôt qu'à Rome. Par contre, c'est dans la capitale de l'Empire que Dolichenus et Mithra semblent avoir d'abord pénétré, sous les premiers Antonins, avant de rayonner, par la suite, en Italie[1]. En outre, certains indices laissent croire que Dea Syria était adorée à Rome déjà à l'époque de Néron qui, au dire de Suétone, n'avait de culte que pour elle au début de son règne[2]. Elle aurait même possédé un temple dans la ville, mentionné par le Chronographe de 354, à propos de l'épisode rocambolesque d'un goinfre qui vivait au temps d'Alexandre Sévère[3]. Ce *templum Iasurae* pourrait remonter à Néron ou Domitien, si l'on accepte la restitution plausible du nom de l'un ou de l'autre de ces deux empereurs sur deux dédicaces adressées à Atargatis et Hadad d'Hiérapolis sous les noms de Dea Suria et Jupiter Optimus Maximus, et gravées sur deux bases de statues portant, l'une, l'image de la déesse assise entre deux lions, l'autre, celle de son parèdre assis et flanqué de deux taureaux[4]. La localisation de ce temple fait difficulté, mais on peut supposer avec vraisemblance qu'il se trouvait sur le Janicule et que le collectionneur Battista Mattei n'a pas dû chercher de loin les deux bases de statues pour orner ses jardins du Transtévère. On aimerait préciser davantage et identifier, par exemple, ce temple avec la plus ancienne structure découverte par Gauckler sur le Janicule[1], mais cette structure, appelée temple par le fouilleur, est tout simplement un enclos à ciel ouvert avec un bassin, et sa datation du règne de Néron, proposée par Gauckler, n'est guère assurée[2]. À cela s'ajoute que le Chronographe de 354 parle d'un temple de la Déesse Syrienne qui existait sous Alexandre Sévère; or c'est le second temple du Janicule qui correspond à cette période, et ce temple appartient indubitablement aux divinités d'Héliopolis[3]. Par conséquent, le plus ancien temple du Janicule est probablement sans rapport avec la déesse hiérapolitaine. Il n'a pas dû non plus servir au culte de Baalbek; en tout cas, aucun document ne le prouve, et les seuls témoignages héliopolitains que nous possédons appartiennent au second temple[4]. Quant au sanctuaire le plus récent, il semble avoir complètement changé de titulaire[5]. En dehors de Rome, les seuls indices certains de l'existence de temples à Jupiter Héliopolitain proviennent de Pouzzoles[6].

---

[1] Le culte de Dolichenus est, en effet, attesté, à Rome, dès le milieu du 2e s., en Italie, au cours de la période s'étendant de Commode à Alexandre Sévère, cf. P. Merlat, *Essai*, p. 21-22. La plus ancienne inscription de Rome dédiée à Mithra, daterait du règne de Trajan (M. J. Vermaseren, *Corpus rel. Mithriacae*, I, no. 594, p. 225-226), et l'on ne trouve en Italie de témoignages mithriaques qu'à partir de Marc-Aurèle (M. J. Vermaseren, *op. cit.*, nos. 255 et 269; cf. no. 224).

[2] Cf. Suétone, *Nero*, 56.

[3] Cf. Th. Mommsen, *Chronica Minora*, I, 147. Après s'être gavé de nourriture et bu du vin, ce personnage « *venit ad templum Iasurae et ebibit labrum plenum et adhuc esuriens esse videbatur* ».

[4] Cf. *CIL*, VI, 116 = H. Dessau, *ILS*, no. 4274: *Deae Suriae sacr(um) | voto suscepto pro | salute |. . . . | . . . . | Aug(usti) Germanici | pontificis maximi tr(ibunicia) pot(estate) | D(ecimus) Veturius Antigonus | D(ecimus) Veturius Sp(uri) f(ilius) Philo | D(ecimus) Veturius Albanus | pater cum filis posuit.* La deuxième dédicace (*CIL*, VI, 117 = H. Dessau, *ILS*, no. 4275): *I.O.M. sacr(um) voto suscept(o) pro salute*, et pour le reste, même texte que l'inscription précédente. La restitution du nom de Néron ou de Domitien a été proposée par H. Jordan (Das Templum Deae Syriae in Rom, dans *Hermes*, 6, 1872, p. 314-322) et acceptée par H. Dessau, *l.l.*, et S. M. Savage, *Mem. Amer. Acad. Rome*, 17, 1940, p. 43. Une troisième inscription non datée de Rome honore ensemble *Jupiter Optimus Maximus, Dea Suria et Genius venalici*, cf. *CIL*, VI, 399 = H. Dessau, *ILS*, no. 3674.

---

[1] Sur cette structure, cf. P. Gauckler, *Le sanctuaire syrien du Janicule*, 1912, p. 249-253; 263-269 et pl. LI; S. M. Savage, *op. cit.*, p. 45, pl. 2.

[2] S. M. Savage, *op. cit.*, p. 45 et E. Will, *Syria*, 26, 1949, p. 162 sont de cet avis.

[3] Voir *supra*, p. 377. On a tendance depuis P. Gauckler (*op. cit.*, p. 228 et 240) d'attribuer à Gaionas la construction de ce temple en 176 de notre ère, cf. R. Dussaud, *RHR*, 1910, p. 135; G. La Piana, *Harv. Theol. Rev.*, 20, 1927, p. 218; G. Lugli, *I Monumenti antichi di Roma e suburbio*, III, 1938, p. 664; S. M. Savage, *op. cit.*, p. 45. Or, si Gaionas est certainement le plus célèbre des adorateurs de Jupiter Héliopolitain au Janicule, et s'il a aménagé une fontaine dans le sanctuaire (no. 289), rien ne prouve qu'il en fut le constructeur. Une tête d'Antonin le Pieux qui proviendrait, selon Gauckler (*op. cit.*, 280 et pl. LIII) de ce temple, laisse croire qu'il existait déjà sous le règne de cet empereur.

[4] Voir *supra*, p. 377.

[5] Cf. p. 376, n. 2.

[6] Nos. 298 (temple des Geremellenses), 299 (temple tombé en ruines). Il va sans dire aussi que les Bérytains (no. 300) avaient leur propre temple, de même que le collège des Héliopolitains (no. 301). Sur l'attribution du «sacellum des trois nefs» d'Ostie à Heliopolitanus ou Dolichenus, voir *supra*, p. 387, n. 4.

En Afrique, la religion héliopolitaine eut des adeptes à Lambèse[1], en Numidie, et à Syène[2], en Égypte. Dans cette dernière ville, un Bérytain, commerçant ou militaire, on l'ignore[3], fait une dédicace au grand dieu d'Héliopolis. À Lambèse, ce sont des militaires, un centurion et un préfet de la *legio III Augusta* qui honorent ce dieu à une date difficile à déterminer avec certitude. Comme cette légion recrutait, en partie, des Orientaux et notamment des Syriens et, parmi ces derniers, des Héliopolitains[4], il peut paraître naturel de leur attribuer un rôle dans l'introduction du culte de Baalbek. Mais ce n'est là qu'une hypothèse, vraisemblable et rien de plus, car ces Syriens n'ont laissé aucun document cultuel héliopolitain à Lambèse. Il faut cependant croire que le préfet de la légion, qui est originaire d'une ville apulienne[5], fut initié sur place au culte d'Héliopolis, car son unité ne paraît pas avoir été en Orient[6]. Quant au centurion de Lambèse, d'origine inconnue, il a peut-être connu Jupiter Héliopolitain en Syrie, car, avant de servir dans la III^e^ légion, il avait occupé le même grade dans deux légions attestées dans cette province[7].

Notre enquête sur la propagation du culte héliopolitain eut, jusqu'ici, pour cadre chaque province en particulier. C'est donc dans ce cadre géographique restreint, plus encore site par site, que nous avons tenté de déterminer les causes d'implantation de ce culte et ses agents, d'en fixer la chronologie et de préciser, au besoin, la qualité sociale des fidèles et leur origine ethnique. Une vue d'ensemble touchant ces domaines s'impose à présent. Et d'abord, les dieux d'Héliopolis ont laissé dans la presque totalité du monde romain des traces de leur présence, mais c'est surtout en Méditerranée orientale, à Rome et en Italie et dans les provinces danubiennes que leur culte s'est particulièrement développé. La chronologie de cette diffusion nous a paru variable selon les régions[1], mais on peut affirmer, de façon générale, que la religion héliopolitaine a atteint sa pleine expansion du règne de Commode jusqu'à celui de Gallien[2].

---

[1] Nos. 305-306.

[2] No. 307.

[3] Sur Syène comme place commerciale et lieu de garnison romaine, voir *supra*, p. 405, n. 2.

[4] Cf. R. Cagnat, *Musée de Lambèse*, 1895, p. 12s.; voir aussi *supra*, p. 24, n. 1 et 403, n. 3.

[5] No. 306.

[6] *Contra*, E. Ritterling (*PW*, 12, 1924-1925, s.v. *Legio*, col. 1499) qui, se basant sur la mention dans *CIL*, VIII, 18084, de 16 vétérans de cette légion, d'origine syrienne ou orientale, suppose qu'elle a participé à une guerre orientale de Trajan.

[7] Cf. *supra*, p. 403.

Tous les courants traditionnels de diffusion des religions orientales, à savoir l'armée, le commerce et l'esclavage ont joué un rôle dans la propagation du culte de Baalbek en dehors de sa patrie d'origine, et il est fréquent de constater, d'une part, l'action convergente de plusieurs facteurs dans une province donnée[3], et, d'autre part, l'importance qu'a eue, à cet effet, la présence dans la majorité des régions où le culte est attesté, de militaires, de marchands et d'esclaves d'origine syrienne et orientale[4]. Des collectivités entières et des villes en Abilène, en Phénicie, en Palestine, ainsi qu'à Pouzzoles, manifestent leur attachement à Jupiter Héliopolitain[5]. Son culte a joui de la faveur impériale[6], notamment de celle des Sévères[7], et il est significatif, à cet égard, que la statue cuirassée d'Alexandre Sévère à Carnuntum porte, en bonne place, l'image d'un dieu qui est vraisemblablement celui de Baalbek[8]. Un prince vassal de Rome honore ce dieu[9] et de hauts dignitaires de l'Empire comptent parmi ses fidèles ou, du moins, sont favorables à son culte: Quadratus Bassus, gouverneur de Syrie sous Trajan, aurait peut-être engagé l'empereur à consulter l'oracle du dieu[1]; une dédicace de Baalbek, faite pour le salut de Gordien III, est consacrée conformément aux actes du gouverneur de Syrie, Virius Julianus[2]; un gouverneur de Syrie-Phénicie dédie à Jupiter Héliopolitain, dans son temple de Baalbek, la statue de Dioclétien[3]. On relève, parmi les adorateurs, un sénateur[4], des prêtres et préposés aux cultes officiels[5], des fonctionnaires impériaux[6], des magistrats municipaux et des bouleutes[7], des prêtres, des administrateurs et d'autres membres du personnel attaché aux temples[8], des artisans et des gens de métier[9], des esclaves municipaux et privés ainsi que des affranchis[10]. Dans cette société multiforme et de niveaux différents, la doctrine héliopolitaine a créé des liens de fraternité[11] et constitué un facteur d'égalité entre les hommes: dans la pratique du culte, des citoyens romains côtoient des pérégrins et des esclaves, les hommes des femmes. Parmi ces dernières, nombreuses sont, en effet, celles qui seules ou avec leurs époux et leurs enfants, consacrent des offrandes aux divinités de Baalbek[12]. Une telle égalité des sexes existe aussi dans les autres religions syriennes et orientales, à l'exception du Mithriacisme qui excluait les femmes de la participation aux mystères[13]. Cette égalité dans la foi se retrouve également dans l'armée où les fidèles appartiennent aux différents grades depuis celui du simple soldat[1], jusqu'à ceux de préfet de cohorte[2], de tribun des soldats[3] et de préfet de légion[4]. Parmi ces militaires, on compte des chevaliers[5], mais la plupart font partie de la classe inférieure[6]. On doit enfin signaler que certaines unités manifestent collectivement leur dévotion au grand dieu d'Héliopolis[7].

---

[1] Pour donner une idée de ces variations, notons que le culte est attesté en Abilène et en Égypte sous Vespasien et Titus (nos. 165 et 307), à Pouzzoles depuis Trajan (no. 300), en Palestine et en Grèce depuis Antonin le Pieux (nos. 257-261 ; 268), en Pannonie et à Rome à partir de Commode (nos. 276, 288 et 292).

[2] Sur 84 monuments datés, 64 correspondent à cette période.

[3] Ainsi, par exemple, en Pannonie, en Gaule, à Rome et en Italie, cf. *supra*, p. 549 s.

[4] C'est le cas, en ce qui concerne les provinces européennes et africaines, de la Grèce, de la Pannonie, de la Germanie, de la Gaule Narbonnaise, de Rome et de l'Italie et, enfin, de l'Égypte.

[5] Voir *supra*, p. 536, n. 15.

[6] Cf. p. 528 s.

[7] Voir *supra*, p. 531 s.; 540-541.

[8] No. 277.

[9] No. 66.

---

[1] Voir *supra*, p. 450, n. 2.

[2] No. 14.

[3] Cf. *IGLS*, VI, no. 2771.

[4] Cf. *supra*, p. 364.

[5] *Sexvir*: no. 76; ἱερεύς Θεᾶς Ῥώμης καὶ Θεοῦ Σεβαστοῦ Καίσαρος: no. 165; *Aug(ustalis)* ou *Aug(ur) col(oniae) Kar(nunti)*: no. 273; *Cl(audialis)*, *Aug(ustalis)*, *Quirin(alis)*: no. 292.

[6] *Cistiber Augustorum*: no. 288; *vik(arius) stat(ionis) Attrant(inae)*: no. 303.

[7] *Decurio*: nos. 14, 76; βουλευτής: no. 17; *duumvir quinquennalis*: no. 76.

[8] Prêtres: nos. 167, 267(?), 286, 297(?), 298; administrateurs: no. 276; porteurs de torches: no. 298; gardien de temple: no. 299.

[9] *Mutatores*: no. 19; *plumbarius*: no. 24; χαλκο[τύποι]: no. 56.

[10] Nos. 4, 19, 76, 134, 207, 211 et 303.

[11] Voir *supra*, p. 336.

[12] Nos. 16, 149, 185, 196, 212, 225 et 286.

[13] Cf. F. Cumont, *Les mystères de Mithra*, 1902, p. 146-147; *Religions orientales*, 1929, p. 40. Même comme simples donatrices, les femmes sont extrêmement rares: un seul témoignage certain, cf. M. J. Vermaseren, *Corpus rel. Mithriacae*, II, no. 1463; voir peut-être aussi no. 1952.

---

[1] Nos. 265 et 280.

[2] Nos. 186 et 281.

[3] No. 274.

[4] No. 306.

[5] Nos. 285: primipile; 166 et 281: préfet de cohorte; 274: tribun des soldats; 287: *a militiis*, 306: préfet de légion.

[6] On note dans cette catégorie des soldats (265 et 280), des bénéficiaires (58, 250 et 279), un cavalier (12); des centurions (269, 270, 271, 290 et 305), un *princeps* (275), un *speculator* (2 et 3) et un vétéran (272).

[7] No. 294: *vexillatio alae Itureorum*.

INDICES

INDEX ÉPIGRAPHIQUE ET LITTÉRAIRE . . . . p. 561

I. Noms et surnoms grecs . . . . p. 561
II. Vocabulaire grec . . . . p. 562
III. Noms et surnoms latins . . . . p. 567
IV. Noms palmyréniens . . . . p. 570
V. Vocabulaire latin . . . . p. 570
VI. Ethniques et noms géographiques . . . . p. 575
VII. Empereurs, rois et princes
  A) Empereurs et maison impériale . . . . p. 576
  B) Rois et princes . . . . p. 577
VIII. Administration impériale
  A) Consuls . . . . p. 577
  B) Gouverneur . . . . p. 577
  C) Divers . . . . p. 577
IX. Administration municipale . . . . p. 578
X. Unités et grades militaires
  A) Légions . . . . p. 578
  B) Aile . . . . p. 578
  C) Cohortes . . . . p. 578
  D) Grades . . . . p. 578
XI. Dieux et Déesses
  A) La Triade héliopolitaine . . . . p. 579
  B) Jupiter Héliopolitain . . . . p. 579
  C) Vénus Héliopolitaine . . . . p. 581
  D) Mercure Héliopolitain . . . . p. 581
  E) Autres divinités mentionnées . . . . p. 581
XII. Choses religieuses
  A) Personnel attaché au culte héliopolitain . . . . p. 582
  B) Groupements à caractère religieux . . . . p. 582
  C) Temples héliopolitains . . . . p. 582
  D) Offrandes particulières . . . . p. 582
  E) Mobilier cultuel . . . . p. 582
  F) Personnel au service d'autres cultes . . . . p. 583
XIII. Catégories sociales des dédicants . . . . p. 583
XIV. Motifs divers figurés sur les documents épigraphiques . . . p. 583

INDEX MONUMENTAL . . . . p. 584

I. Monuments figurant la triade . . . . p. 584
II. Iconographie de Jupiter Héliopolitain
  A) Jupiter Héliopolitain, dieu engainé . . . . p. 585
  B) Jupiter Héliopolitain de type hellénique . . . . p. 591
  C) Jupiter Héliopolitain de type bétylique . . . . p. 591
  D) Jupiter Héliopolitain représenté par un symbole . . . . p. 592
  E) Divinités ou symboles fréquents dans l'imagerie de Jupiter Héliopolitain . . . . p. 592
III. Iconographie de Vénus Héliopolitaine
  A) Vénus Héliopolitaine de type oriental . . . . p. 595
  B) Vénus Héliopolitaine de type hellénique . . . . p. 596
  C) Vénus Héliopolitaine en Tyché . . . . p. 596
  D) Vénus Héliopolitaine représentée par un symbole . . . . p. 596
IV. Iconographie de Mercure Héliopolitain
  A) Mercure Héliopolitain de type oriental . . . . p. 596
  B) Mercure Héliopolitain de type gréco-romain . . . . p. 598
  C) Mercure Héliopolitain de type radié . . . . p. 598
  D) Mercure Héliopolitain assimilé à Bacchus . . . . p. 599
  E) Mercure Héliopolitain représenté par un symbole . . . . p. 600
V. Monnaies architecturales . . . . p. 601
VI. Monuments et inscriptions datés . . . . p. 601
VII. Liste des monuments figurés inédits et des inscriptions inédites ou de lecture améliorée . . . . p. 602

INDEX GÉNÉRAL . . . . p. 603

INDEX ÉPIGRAPHIQUE ET LITTÉRAIRE

Les nombres renvoient aux numéros des documents

I. NOMS ET SURNOMS GRECS

Ἄβγαρος: 165
Ἀβιδβηλος: 167
Ἀλέξανδρος: 165
Ἀνείνας: 169
Ἀντώνιος Σιλουανός: 58
Ἀουεῖτος, v. Αὐρ(ήλιος): 225
Ἀουίδιος Κάσσιος: 250
Ἀπολινάριος: 18
Ἀπολλώνιος: 18
Ἄπτος: 266
Αὐρ(ήλιος) Ἀουεῖτος: 225
Ἀχαῖος: 1 comm.

Βαίβιος Μαρκέλλος: 250
Βάσσος: 168
[Βεε]λβάραχος: 8
[Β]ε[ρ]ύλλης(?): 131
[Βη]λβάραχος: 8 comm.
Βηλίαβος: 168

Γάϊος: 167
Γαιωνᾶς: 289
Γερμανός: 177
Γηρίων: 348 D
Κ. Γράχχιος --: 59
Π. Γράχχιος --: 59

Δόμνος: 225

Ἑρμῆς(?): 128 et 229
Εὐσέβιος (prêtre d'Émèse): 328
Εὐτυχᾶς, Γ. Ἰούλ(ιος): 227

Ζηνό[δωρος]: 1 comm.
Ζήνων: 167 et 348 B

Θεόδωρος: 348 C

Ἰάσλαμος: 167
Ἰαύδα: 168
Γ. Ἰούλ(ιος) Εὐτυχᾶς: 227
[Ἰ]ούλ(ιος)(?) Λουκιανός: 60

Καλλιάναξ: 82
Κά⟨λλ⟩[ισ]τος(?): 174
Κάσσιος, v. Ἀουίδιος: 250
Κάσσιος Οὐῆρος: 16
Κλαύδιος Φίλιππος: 107
Κοῖντος: 131
Κρήσκης: 17
Κρίσπος: 175

Λου[κι]ανή: 348 E
Λουκιανός, v. [Ἰ]ούλ(ιος)(?): 60
[Λ]ούκις: 8
Λυσίας: 169

Μαμβογαῖος: 15
Μαργαλις (gén.): 338
Μαρθωνη: 131
Μαρῖνος: 29
Μαρκέλλος, v. Βαίβιος: 250
Μαρτῖνος: 29
Μάρων: 265
Μενίσκος: 342
Μερκούριος: 8 et 15
Μεσσαλεῖνος: 82
Μοβογέου (gén.): 339

Νικοῦσα: 348 B

Οὐάλης: 147
Οὔβεσος: 168
Οὐῆρος, v. Κάσσιος: 16
Οὐιτελλία: 131

Παλικας: 8
[Παρά]δισος(?): 8 comm.
Πρόκλα: 348 A

[Ῥοῦ]φος(?): 9 comm.
Ῥωμανός: 8

Σααρίτα: 168
Σαβεῖνος: 60
Σαλαμάνης: 15
Σαφαρα (gén.): 168
Σεγνα (gén.): 18
Σέλευκος: 165
Σέμ[νος](?): 9 comm.
Σιλουανός, v. Ἀντώνιος: 58
Σιρίκιος: 8
Σπούριος: 169

Τερτία: 338
Τιβερεῖνος: 8

Φίλιππος, v. Κλαύδιος: 107
Φλάκκος: 168
Φλάουος: 131

Χαρείνη: 16

II. VOCABULAIRE GREC

ἀγαθός: 329 A
ἀγάλλω: 326
ἀδελφός: 165; 329 B
ἀδόκητος: 328
ἀήθης: 334 B
ἀήρ: διὰ τοῦ ἀέρος κινούμενος, 328
ἀθέμιστος: 334 A
αἰσχρός: 333
αἰτία: 333
αἰών: 329 B
αἰώνιος: ὑπὲρ... αἰωνίου διαμονῆς, 58
ἀκλεής: 329 A
ἀκοή: 329 B
ἀκόλαστος: 329 A et B
ἀλήθεια: 329 B
ἄλλος: 329 A; 330
ἅλς: -μαρμαρέη, 326
ἅμα: 16
ἀμφίβολος: 333
ἀναγγέλλω: 334 B
ἀνάγκη: ἐξ ἀνάγκης, 334 B
ἀνακείρω: 334 B
ἀναλαμβάνω: 328
ἀναλύω: 333
ἀναπαύομαι: 328
ἀνατέμνω: 334 B
ἀνατίθημι: 15; 17-18; 58; 131; 165; 169; 265-266; 329 A et B; 348 A et D
ἀνδριάς: 18
ἀνδρόμεος: 334 B
ἀνέδην: 329 B
ἀνήρ: 334 A; 348 C; — βασιλικώτατος, 292
ἀνθρωποθυσία: 329 A
ἄνθρωπος: 329 A et B
ἀντίγ[ραφον]: 1 comm.
ἀξιόλογος: ἀξιολογώτατος, 16
ἀπάγω: ἀπαγαγεῖν, 328
ἀπαξιόω: 329 B
ἀπάρχομαι: 329 A
ἀπειθέω: 326
ἀπείργω: 333
Ἀπελ(λαίος): 29
ἄπιστος: 334 B
ἀπό: — βενεφικι(αρίου), 58
ἀποπλανάω: 328
ἀποσβέννυμι: 328
ἀρχαιοπρεπής: 328
ἀρχαῖος: 330; ἐξ ἀρχαῖου, 333
ἀρχή: ἐξ ἀρχῆς, 333
ἄσεμνος: 329 A
ἀσπιστής: — τῆς οἰκουμένης, 292

ἄστυ: 328
[ἀτέ]λεια: 1 comm.
αὐλή: 326
αὐτόθι: 328
αὐτός: παρ' αὐτοῖς, 333
ἀφανής: 328
ἀφικνέομαι: 328

βαίτυλος: 328
βασιλεύς: 329 B
βασιλικός: ἀνήρ βασιλικώτατος, 292
βαστάζω: 328
βίος: διὰ βίου, 57
βούλομαι: 334 B
βρῶσις: 334 B
βωμός: 169; 266

γαμετή: 329 B
γάμος: 334 A et B
γένος: 333
γίγνομαι: 167; 328; 334 B
γιγνώσκω: 329 B
γιτονία: 55
γνῶσις: 329 B
γονεύς: 333
γράμμα: 329 B
γράφω: 168
γυμνή: 334 B
γυνή: 17; 60; 174; 225; 333

δαίμων: φαῦλος καὶ πονηρός, 329 A
δαπάνη: 168
δείκνυμι: 333
Δεῖος: 165
δεισιδαίμων: 329 B
δεκανία: 9; 29
δέμω: 334 B
δεσμός: 289
δημόσιος: 334 B
δηνάριον: 225
διαγορεύω: 329 B
διαθήκη: ἀπὸ διαθήκης, 59
διάκονος: 329 B
διακρίνειν: 334 B
διάκρισις: 333
διακωλύω: 334 B
διαμονή: 58
διατάσσω: 329 B
διδασκαλία: 329 B
δίδωμι: 225; δοθείς, 326
διερωτάω: 328
διηνυκώς: 328
δικέως: 29
δοκέω: 334 B
δύναμις: 331
Δύστρος: 169

ἔγγραφος: 329 B
ἔγκατον: 334 B
ἐγχώριος: 333
ἔθνος: 329 B
ἔθω: 334 A
εἴδω: 328
εἰκότως: 329 B
εἰσέτι: 329 A
εἴτε: 329 B
εἰωθυία: 334 B
ἕκαστος: 329 B
ἐκεῖνο: κατ' ἐκεῖνο, 334 B
ἐκεῖσε: 326
ἐκκλησία: 329 B; 333; 334 B
ἐκπορνεύω: 329 B; 334 A et B
ἐκτελέω: 329 A
ἐλάττω: 328
Ἐμίσης: 328
ἐμπαροινέω: 334 B
ἔμπλεα: 329 B
ἐμπορία: 329 A
ἐνθάδε: 334 B
ἐνιπρήθω: 326
ἐξαίφνης: 328
ἐπάγω: 329 B
ἐπέοικα: 326
ἐπέρχομαι: 328
ἐπιγινώσκειν: 333
ἐπικουρία: 329 B
ἐπιπολή: ἐπιπολῆς, 334 B
ἐπίρρητος: 329 A

ἐπίσκοπος: 329 B; 333
ἐπιτελέω: 334 B
ἐπιτελοῦμαι: 329 A
ἐπιτυγχάνω: 348 B
ἔπω: 326; 329 B; 333
ἔργον: 225; 359 B
ἐρικυδής: 326
ἐσθής: 334 B
ἕτερος: 329 A; 333
ἔτος: ἔτους, 9; 29; 78; 165; 168-169; 236. v. aussi monuments et inscriptions datés.
εὐκτήριος: 329 B
[εὐσ]έβεια: 1 comm.
εὐσεβέω: 266
εὐχαριστῶν: εὐξάμενος καὶ —, 58
εὐχή: κατ᾽ εὐχήν, 174
εὔχομαι: 17; 18; 58; 338; 342; 348 A-D
ἐφίημι: 329 B
ἔχω: 330; 333

ἡδονή: 329 B
ἦθος: 333

θάλασσα: 326
θεά: — Ῥώμη, 165
Θέατρον: 334 B
Θέμις: 334 B
Θεός: 167; 328; 329 B; — Ἐγύπτιος, 15; ἐπί τιμῇ Θεῶν, 329 A; — Ἡλιοπολίτης, 265; — μέγιστος Ἡλιοπολίτης, 16; — Σέβαστος Καίσαρ, 165; Θεοί σύνναοι, 9; ὑπειρετήσας... Κρόνῳ κὲ Θεοῖς, 29
θεραπεύω: θεραπεύων, 328
θρεπτός: 342
θυγάτηρ: 329 B; 338; 342
θῦμα: 289

ἴδιος: ἐκ τῶν ἰδίων, 169; ὑπὲρ ἰδίας σωτηρίας, 159
ἱδρύω: 328
ἱερά: — παρθένος, 334 B
ἱερόν: Διός —, 1 comm.; 326
ἱερός: 333
ἱερόω: 329 B
ἱμάτιον: 328
ἱρόν: 330
ἵστημι: 334 B

καθίζω: 328
καιρός: 334 B
κακός: 333
καλύπτω: 334 B
καλῶς: 9; 29
καρπός: 329 A
κασίγνυτος: 326
καταβάλλω: 329 B
καταγγέλλω: 329 B
καταθρῴσκω: 328
καταλαμβάνω: 328
καταλύω: καθελὼν, 334 B
καταναγκάζω: 334 B
κατασκευάζω: 333
κατόρθωμα: 329 B
κάτοχος: 78
κελεύω: 333
κεραυνός: — Διός, 326
κίνυμαι: 328
κίων: 326
κλῆρος: 333
κλίνη: 78
κοινός: 333; 334 B
κόσμος: 331; οὐ κατὰ κόσμον, 326
κόλ(ων): 227
κρατερός: 289
κρατέω: 333
κρέας: 334 B
κρείττων: 329 B
κρύπτομαι: 328
κτίζω: 333
κύριος: Empereurs, 58; 71; 169; v. aussi épithètes de Jupiter et de Vénus d'Héliopolis
κωλύω: 334 B
κώμη: 15; 57; 167-168

λέγω: 328; 334 B
λέων: 328

λογίζομαι: 329 A
λόγος: 329 B
λύω: 333
Λῷος: 78

Μαιουμᾶς: ῥεκογνίτιο Μαιουμᾶ, 36
μᾶλλον: 329 A
μαρμαρέη: ἅλς —, 326
μέγας: 328; 330
μέγιστος: 15-18; 165; 167; 169; 175; 224; 248; 329 B
μερικῶς: 329 B
μέτριος: μετριώτερος, 333
μήτηρ: 58; 225
μιμνήσκω: μνησθῶσιν, 9; 29
μῖξις: 329 A; 334 A
μνηστήρ: 334 B
μοιχεῖα: 329 A
μοιχίδιος: 329 A
μόνον: 329 B
μόνος: 334 B
μορφή: 328
μύσος: 333

ναυαγέω: 326
νέος: 329 B
νεώς: 328; 334 B
νικάω: 334 B
νίκη: 71; νείκη, 58
νομοθέτης: 333
νόμος: 329 B; 333; 334 A et B
νύξ: ἐν νυκτὶ μεσούσῃ, 328

ξένος: 333

ὁδός: ὥσπερ ἐξ ὁδοῦ, 328
οἴκαδε: 328
οἰκεῖος: 329 B
οἰκέω: 334 A et B
οἶκος: 58; 329 B; 348 A
οἰκουμένη: ἀσπιστής τῆς οἰκουμένης, 292
ὅμοιος: 329 A
ὄνομα: 328
ὁποῖος: 333
ὁράω: ὄπωπα, 330; ὁρᾶσθαι, 334 B
ὀρέγω: 334 B
ὅρος: 328
οὐδεμία: 333
οὐκέτι: 334 A
οὕτω: 333
ὀφείλομαι: ὥσπερ τι χρέος ὀφειλόμενον, 329 A

παιδεύω: 329 B
πάλιν: 329 B
παντοκράτορ: 331
παράνομος: 329 A
παραπλησίως: 329 B
παρασκευάζω: 333
παρατίθημι: 329 B
παραχρῦμα: 328
παρέχω: 289; 329 B; 333
παρθένος: 333; 334 A et B
παρίημι: 333
παρίστημι: 328
παρ' ὁμολογία: 169
πάτριος: 334 B
πείθω: πείσεται; πεπισέσθαι, 326
πεῖρα: 334 A
πένης: 329 B
πλεῖστος: 329 A
πλείων: 329 B
πλῆθος: 334 B
πνεῦμα: 331
ποιέω: 168-169; 174
πόλις: 329 B; 333
πονηρός: — δαίμων, 329 A
πορνεία: 329 A; 334 B
πορνεύω: 333
πορνική: — πρᾶξις, 329 A
πορρωτάτω: 328
πρᾶξις: 329 A
πρεσβύτερος: 326; 329 B
πρίν: 334 B
προάγω: 329 B; 334 B
προθυμία: 328
προκαθίζω: 329 B

προλαμβάνω: προείληπτε ἡ σχολή, 57
προνοέω: 329 B
πρόσειμι: 329 B
προσκαλέω: 334 B
προσομιλέω: 329 B
πρόσρημα: 329 B
προστάσσω: 333
προστυχών: 334 B
πρότερον: 334 B
προτρέπω: 329 B
πρόφασις: 329 B
πρῶτη: 334 A
πρῶτον: 329 B; 334 B
πῦρ: 328
πώγων: ἔθηκαν τούς πώγωνας: 78

ῥαδίως: 334 B
ῥεκοντιο = ῥεκογνίτιο: 36

σβέννυμι: 326
σεμνός: νόμος —, 333
σπαράττω: 334 B
σπεῖρα: 78
σπεύδω: 329 B
σπλάγχνον: 334 B
σπουδάζω: 333
στάδιον: 328
στατίων: 211
συγγενής: 17
συμβάλλω: 334 B
σύμβιος: 16; 58; 342
σύμβωμος: 78
σύμπας: 58
συμφανής: 329 A
συνέρχομαι: 334 A et B
συνηγορέω: 329 B
συνήθης: 329 B; 334 B
σύνναοι: θεοί —, 9
συνοικέω: 334 B
σφαῖρα: 328
σχεδόν: 328
σχολή: 57
σωτηρία: 11; 58; 71; 131; 169; 174
σωτήριος: 329 B
σωφροσύνη: 329 B
σώφρων: 329 B

ταχίστη: 328
τέκνον: 17; 18; 58; 60; 174; 333; 348 C
τελευταῖος: 334 B
τεχνίτης: 168
τίθημι: 78; 289
τίκτω: τικτόμενα, 333
τιμάω: 328; 329 B
τιμή: ἐπὶ τιμῇ θεῶν, 329 A
τινάσσω: 326
τοιαύτη: 333
τολμάω: 329 B; 334 B
τόπος: 55; 56
τοσοῦτος: 334 B
τρέχω: δραμεῖν, 328
τροφή: 334 B
τυγχάνω: 329 B

ὕβρις: 334 B
υἱός: 11; 15; 59; 169; 265
ὑπάρχω: ἐκ τῶν ὑπαρχόντων, 165
ὑπερβολή: 334 B
ὑπερετέω: 9; 29
ὑπέρθυρον: 225
ὑπώρεια: 328
ὑψόθεν: 328

φαίνομαι: 334 B
φαῦλος: — δαίμων, 329 A
φημί: 328; 329 A et B
φθορά: 329 A
φράζω: 326
φῶς: 331

χαλκότυπος: τόπος χαλκο[τύπ(ων]: 56
χαριστήριος: 329 A
χείρ: 328
χειροτονέω: 333
χοῖρος: 334 B
χράομαι: 329 A
χρέος: ὥσπερ τι — ὀφειλόμενον, 329 A
χρηματισμός: κατὰ χρηματισμόν, 18

χρησμός: 326
χῶρα: 15
ὠμότης: 334 B
ὠνέομαι: χώραν ὠνούμενοι, 15
ὥστε: 334 B

III. NOMS ET SURNOMS LATINS

Abimmes, C. Antonius: 143
M. Acilius Glabrio: 292
Acilius Secundus: 298
C. Aeflanius Martialis: 288 B
Aem[ili]anus: 281
L. Af[idenus]: 7
L. Afidenus Philippus: 7
L. Afidenus Statilianus Val[ens]: 83
Africanus: 205
Alfia: 75
T. Alfius Maximus Modestus Sentianus: 75
C. Antistius Vetus: 145
Antonia Diodora: 72
C. Antonius Abimmes: 143
Q. Antonius Eutyches, Sacerdotianus: 213
M. Antonius Gaionas: 288 A; 292; 296
Aur. Ant(onius) Longinus: 2-3
L. Antonius Silo: 12
Apollonius: 134
Aquilina, v. Iulia: 305
Aquilina, v. Licinia: 305
Aquilina, v. Varia: 305
Aq[uili]nus: 281
C. Aufidius Capito: 207
Aurelianus, v. Baebius: 72
Aurelius Domittius: 278
Aur(elius) Maximus: 278
T. Aureli(us) Secu(ndus): 272
Aurelius Theodorus: 298

Baebia Thallusa: 20
Baebius Aurelianus Dius: 72
Q. Baebius Ianuarius: 20
[B]aebius Marc(ellus): 250
Baebius Novatus: 20
Baebius Quintus: 21
Baebius Raius: 21
Q. Baebius Rufus: 21; 129
Baebius Sextus: 21
Bassus: 276
Bruttienus T. Pontius: 23
Burriana, v. Iu(lia): 231

Caeneus, L. Pompeius: 275
Callistus: 61; 134
Caninia: 212
Capito, C. Aufidius: 207
Carmaeus: 62
Ti. Carmaeus Quintillus: 62
C. Cassaeus: 19
Castor, v. Fl(avius): 278
Cast[us], v. Fl(avius): 280
Cladus: 211
Claudius, Ti. Naevius...: 77
Ti. Claudius Nobilis: 22
D. Cl(audius) Pollio: 211
Claudius Rufinus: 294
Ti. Claudius Zmaragdus: 201
Q. Clodius: 195
T. Clodius: 152
C. Cornelius Stra[to](?): 197
Corn(elius) Vitalis: 274
Crescens, v. Vibius: 273
Crispus: 276

Damario, v. Terentius: 286
Decmianus, L. Mucimeius Fortunatus: 204
Deloboris: 331,10
[De]metrianus(?): 73
Diodora, v. Antonia: 72
Dionicus, C. Iul(ius): 276
Dius, v. Baebius Aurelianus: 72
C. Domitius Valens: 269
Domittius, v. Aurelius: 278

Epagathus, Q. Naevius: 77
Equester, A. Flavius: 196
Eruc[ius](?): 73
Eutyches: 303
Eutyches: Q. Antonius..., 213
Eutychus: 207

Faustus, M. Sentius: 214
Felicianus, M. Pullius: 216
Firmina: 62
Fl(avius) Castor: 278
Fl(avius) Cast[us]: 280
A. Flavius Equester: 196
T. Fl(avius) Solanus Lampo: 52
Foebus: 19
Folnius Marcellus: 63-64
M. Folnius Primus: 276
Folnius Quintus: 63-64
M. Folnius Severus: 63-64
Fonteius Onesimus: 286
Fortunatus, L. Mucimeius...: 204
[Fro]nto: 7
Fuscus, v. Vibius: 12
Fyrmus, M. Licinius: 76

Gaionas, M. Antonius: 288 A; 292; 296
Galerius, L. Licinius: 203
Q. Gavius Zosimus: 276
Gemella: 61
Gemellus, M. Iulius...: 281
Glabrio, M. Acilius: 292

Heliodorus, M. Titius: 273
M. Hellenius(?): 27
M. Helvius Rusticus: 287
Herennius: 287
Herennius Nigrinianus: 273
Hermesio, v. Iulius: 65
Hermianus: 297
Herra: 61
Himerus: 65
Hotarzabadus: 185
Hyperephanus, C. Macrinus: 206

Ianuarius Q. Baebius: 20
Ingenuus, M. Luccius Sentius: 202
Isa: 19
Isauris, v. Zabdas: 146
Iulia Aquilina: 305
Iu(lia) Burriana: 231
Iulia Victorina: 196
[Iulia]nus: 61
Iulianus, v. Virius: 14
C. Iul(ius) Dionicus: 276
Iulius Hermesio: 65
L. Iulius Himerus: 65
C. Iulius Magnus: 145
Iul(ius) Pollio: 282
Iulius Proculus: 305
M. Iulius Rufus Papi[n ou r]ianus Sentius Gemellus: 281
C. Iulius Severus: 14
C. Iulius Tiberinus: 285
C. Iulius Valerianus: 305
Iulius Victorinus: 65
Iuventia: 23

Lampo, T. Fl(avius) Solanus: 52
Licinia Aquilina: 305
M. Licinius Fyrmus: 76
L. Licinius Galerius: 203
Q. Licinius Macrinus: 270
L. Licinius Messalinus: 271
M. Licinius Pompenna Potitus Urbanus: 76
Longinus Aur. Ant(onius): 2-3
M. Luccius Sentius Ingenuus: 202
Lucianus: 303

C. Macrinus Hyperephanus: 206
Macrinus, Q. Licinius: 270
Magnus, C. Iulius: 145
Magnus, L. Varius: 12
C. Manlius: 145
Marc(ellus), v. Baebius: 250
Marcellus, v. Folnius: 63-64
Martialis, C. Aeflanius: 288 B

Maximus, T. Alfius ...: 75
Maximus, v. Aur(elius): 278
Maximus, T. Pontius ...: 199
Maximus, Q. Tedius: 13: 268
Melior, L. Valerius: 12
[M]erc[u]ria[nus], L. Oppius: 218
Messalinus, L. Licinius: 271
Modestus, T. Alfius Maximus ...: 75
Montanus: 62
Moschus: 14
L. Mucimeius Fortunatus Decmianus: 204
Musa: 214; v. Sentia: 215
Myla: 19

Ti. Naevius Claudius Sossianus Severianus: 77
Q. Naevius Epagathus: 77
Nice, v. Terentia: 286
Nigrinianus, v. Herennius: 273
Nobilis, Ti. Claudius: 22
Novatus, v. Baebius: 20

Onesimus, v. Fonteius: 286
Opias: 331,10
L. Oppius [M]erc[u]ria[nus](?): 218

Papi[n ou r]ianus, M. Iulius ...: 281
Partemetis: 331,10
Pastor, v. Ti. Carmaeus Quintillus: 62
Philippa: 185
Philippus, L. Afidenus: 7
Pollio, D. Cl(audius): 211
Pollio, v. Iulius: 282
L. Pompeius Caeneus: 275
Pompenna, M. Licinius ...: 76
T. Pontius Bruttienus: 23
T. Pontius Maximus Protoctetus: 199
Potitus, M. Licinius Pompenna ...: 76
Primus, M. Folnius: 276
Proculus, v. Iulius: 305
Proculus, Sex. Rasius: 186
[Pr]oiecta: 149
Protoctetus, T. Pontius Maximus: 199
M. Pullius Felicianus: 216
M. Pullius Tiberinus: 216
Pupus, L. Virilius: 279

Quintillianus: 62
Quintillus, Ti. Carmaeus: 62
Quintus, v. Baebius: 21
Quintus, v. Folnius: 63-64

Raaus, C. Tittius: 24
Raius, v. Baebius: 21
Sex. Rasius Proculus: 186
Rufinus, v. Claudius: 294
L. N. Rufus: 28
Rufus, Q. Baebius: 21; 129
Rufus, M. Iulius ..: 281
Rufus, P. Seius: 306
Rufus, v. Vibius: 12
Rusticus, M. Helvius: 287

Sabinus, M. Ulpius: 299
Sacerdos: 297(?); 298
Sacerdotianus, Q. Antonius ..: 213
Secunda: 61
Secundus, v. Acilius: 298
Secu(ndus), T. Aureli(us): 272
P. Seius Rufus: 306
Sentia Musa: 215
Sentia Tirentia: 214
Sentianus, T. Alfius Maximus Modestus: 75
M. Sentius ..: 215
M. Sentius Faustus: 214
Sentius, M. Iulius ..: 281
Sentius, M. Luccius ...: 202
M. Sentius Sextianus: 215
[Sep]timi[us]: 4
Severianus, Ti. Naevius ..: 77
Severus, M. Folnius: 63-64
Severus, C. Iulius: 14
Sextianus, M. Sentius: 215
Sextus, v. Baebius: 21
Silo, L. Antonius: 12
Solanus, v. Fl(avius): 52
Sossianus, Ti. Naevius ...: 77

Sossianus, L. Trebonius: 290
Spurius: 228
Statilianus, L. Afidenus ..: 83
Stra[to](?), C. Cornelius: 197
Suavis: 7

Q. Tedius Maximus: 13; 268
Terentia Nice: 286
Terentius Damario: 286
Thallusa, v. Baebia: 20
Theodorus, v. Aurelius: 298
Tiberina: 23
Tiberinus, C. Iulius: 285
Tiberinus, M. Pullius: 216
Tirentia, v. Sentia: 214
M. Titius Heliodorus: 273
C. Tittius Raaus: 24
L. Trebonius Sossianus: 290

M. Ulpius Sabinus: 299
Urbanus, M. Licinius Pompenna ...: 76

Val[ens], L. Afidenus Statilianus: 83
Valens, C. Domitius: 269
Valerianus, C. Iulius: 305
C. Val(erius): 171; 231
L. Valerius Melior: 12
Varia Aquilina: 305
L. Varius Magnus: 12
Vettius: 19
Vetus, C. Antistius: 145
Vibius: 320
Vibius Crescens: 273
Vibius Fuscus: 12
Vibius Rufus: 12
Victorina, v. Iulia: 196
Victorinus: 25
Victorinus, v. Iulius: 65
Q. Vinius: 19
L. Virilius Pupus: 279
Virius Iulianus: 14
Vitalis, v. Corn(elius): 274

Zabdas Isauris: 146
Zmaragdus, Ti. Claudius: 201
Zosimus, Q. Gavius: 276

IV. NOMS PALMYRÉNIENS

NBWZBD (Nébouzabad): 183
ŠLMLT (Shalamallât): 183

V. VOCABULAIRE LATIN

absens: 331,14
accessus: 301
accipio: 331,17
actor: 211
actum: secundum acta, 14
adampliare: 298
additus: 331,14
adfero: 331,15
adlectus: 67
admiratio: 331,15
adorare: 331,18
aedes: 331,16
ae[dicula](?): 28
aeneum: caput columnae —, 4
aerea: capita columnarum —, 2-3
ae[toma](?): 28
ager: 301
agere: 279
ago: 331,14 et 15
alius: 331,16
amicus: 331,14
animus: v. votum
annus: 292
apparere: 331,16

appellare: 325 B; 331,10
ara: 279
arbitrium: non suo arbitrio, 331,13
argentum: ex argenti pondo, 12
argumentum: 331,16
Arniensi tribus: 306
attinere: 331,11
attribuere: 331,18
aureus: 331,12
auriga: 331,12
aurum: auro inluminare, 2-4; 24

basis: 286
bellum: 331,16
brevissima: — precatio, 331,21

caelum: 331,19
capio: 331,14
caput: 331,13; — columnae aeneum, 4; capita columnarum aerea, 2-3
castimonia: 331,13
casus: 331,16
causa: 331,11
celebrare: 331,10
cerimonia: 331,10
cernere: 331,19
charta: 331,15
circenses: 331,13
cisterna: 301
civitas: 327 B; 331,10
codicillus: 331,14
coepta: res —, 331,14
cogere: 327 B
cognominare: 331,10
colere: 325 A; 331,11
columna: 2-4; 28
comedere: 327 B
commigrare: 331,10
commoror: 327 A
condere: 331,16
condicio: 331,15
coniux: 20; 22; 72; 171; 206
conlocare: 14; 24
conscriptus: 331,16
consecrare: 24; 196
consignatus: 331,14
consilium: 331,14
consistere: 300
consociatus: 331,12
constantissimus: 331,14
construere: 327 B
consuetudo: paterna —, 327 B
consuetus: 327 B
consulere: 331,14 et 16
consultatio: 331,14
continere: 331,14
conventio: 301
corpus: 301
crudelitas: 327 B
cultores: — huius loci, 286; — Iovis Heliopolitani, 300
cultus: 301
cuncta: 331,18
curans: 298

dare: ad danda responsa, 331,13; gratiam formositatis —, 325 A
December: kalendae Decembres, 292
decretum: 75; decurionum decreto, 76
decurionatus: 14
dedicare: 276; 292; votum patris dedicaverunt, 63-64; dedicatus, 331,16
deferre: 331,16
demittere: 331,19
demonstrare: 331,21
destructus: 327 B
deus: 331,10, 15 et 17
dextera: 331,12
dicere: 325 A; 331,11
dignoscere: 331,12
dilapsus: aedes dilapsa, 299
dimidius: pro parte dimidia, 12
diploma: 331,14
diu: 331,10
divinatio: 331,13
divinus: 331,13; divi⟨no⟩ [monitu?], 215
divisus: 331,16
dominus (Empereurs); 2-3; 14; 65; 290;

— (particuliers): 134; 207. v. aussi épithètes attribuées à Jupiter, à Vénus et à Mercure d'Héliopolis
domus: domo Beryto, 281; 285
dono, donum: adampliante donis, 298; donatus equo publico, 76; d(ono) d(edit), 287; 288 A; 296
duplex: 331,18

ecclesia: 327 B
elevatus: 331,12
emancipatus: nepos —, 65
enascor: 331,19
enuntiare: 331,18
equus publicus: 76
ergo: 331,18
etiam: 331,13
eventus: 331,14
excipio: 331,15
exercere: 327 B
exercitus: 331,14
exitus: 331,16
experimentum: 327 A; 331,14
explanare: 327 B
explorare: 331,14

Fabia tribus: 12; 21; 22; 62-64; 75-77; 145; 228; 281; 285; 290
facere: 19; 157; 272; 274; 279; 301; 331,11 et 15
fanum: 132
f(emina): h(onesta) —, 72
ferculum: 331,13
fero: 331,16
fides: 331,14
filia: 23; 185; 305
filius: 12-13; 20-22; 61-67; 72; 75-76; 145; 152; 171; 199; 203; 206; 212-214; 216-217; 228; 281; 285-286; 292; 298; 300; 306
fingere: 331,20
flagrum: 331,12
formositas: gratiam formositatis dare, 325 A
fornicatio: 327 B
fornicor: 327 A et B
forte: 331,14
fragmentum: 331,16
frater: 20; 61; 67; 214; 305; — au sens religieux, 278
fraus: 331,14
fulmen: 331,12
futurum: 331,16

gratia: 325 A; v. a. s. cum magna gratia, 197

habitare: 325 A; 327 B
habitus: 331,10 et 12
heres: 12
homo: 327 B
honestus: h(onesta) f(emina), 72
honoratus: — decurionalibus ornamentis, 75-76
hortans: 331,14
humana: fraus —, 331,14

ianua: 301
ignorare: 331,15
imberbus: 331,12
inclinatus: 331,19
indicare: 331,21
inire: initurus, 331,14
inluminare: v. aurum, 2-4; 24
insigne: 331,19
insolitus: 327 B
instare: 331,12
intellegens: 331,18
interpretatio: 331,17
irridere: 327 B
iter: 301
iugerum: 301
iungere: 327 A
iunior: 286
ius: 301
iussus: i(usso) d(ei), 274; ex iuso numinis, 278; ex iusso IOM Heliopolitani, 298

kalendae: — Decembres, 292

laeva: 331,12
legatus: 331,10
legitimus: 327 A
leo: 331,20
lex: adversus legem, 301; prohibere lege, 327 B
libens: v. votum
libertus: 76; 215; — Augusti, 4
locus: 331,11; cultores huius loci, 286; locum occupavit, 24; occupatum locum, 52
loquor: 331,19
lucifera: statua —, 14
ludus: 331,13
lustrum: 286

magisterium: 68
magnifice: 325 A
medius: 24; 327 B
missus: 331,14
modus: in aurigae modum, 331,12
monitus: divino monitu(?), 215
mons: Libanus —, 325 A et B
monstrare: 331,12
mulier: pulcherrimae mulieres, 325 B; — speciosa, 325 A
multiplex: 331,18
multitudo: 331,18
munerarius: flamen —, 76
munus: 331,16
mutator: 19

nefanda: — permixtio, 327 A
nepos: 13; — emancipatus, 65
nomen: 331,10 et 18
nominare: 325 A
novissime: 327 B
nubere: 327 B
nudatus: 327 B
numen: 331,18; ex iuso numinis, 278
nuncupare: 331,10
nutrio: nutrit pulcherrimas mulieres, 325 B

obitus: 331,16
occupare: locum occupavit, 24; occupata statio, 53; occupatum locum, 52
octoginta: 12
officium: ex officio, 19
omnis: 331,18
opinor: 331,18
oppidum: 331,10
ordo: 331,14
ornamenta: — decurionalia, 75-76
orno: 331,18
os: 331,16
ostensus: 331,16

pars: 331,16; pro parte dimidia ou quarta, 12
pascere: mulieres speciosas pascit, 325 A
pater: 63-64
paterna: — consuetudo, 327 B
patrona: 214
patronus: 20
pecunia: — posuit, 290; — sua, 146; sua —, 2-4
perducere: 327 B
perfero: perlatum est, 331,10
permixtio: nefanda —, 327 A
perpetratus: 331,16
perseverare: 301
plerumque: 331,13
plumbarius: 24
pompa: 331,13
pondus: ex argenti pondo, 12
pondere: 272; 286; 290; 294; 298; 305
populus: 327 B
porcus: 279; 327 B
possessus: 301
postea: 331,10 et 11
postremo: 331,21
potentia: 331,12 et 17
potentissimus: 331,18
potestas: 331,12, 18 et 21
praebere: 294
praepollere: 331,13
praesens: ad praesentem, 331,11

praestantia: 331,18
precatio: 331,21
primitus: 327 B
primus: 327 A
princeps: — sacerdotum, 331,10
prius: 331,14
proceres: 331,13
procurare: 7
proficio: 331,11
progenerare: 331,19
prohibere: 327 B
prohibita: consuetudo —, 327 B
proinde: 331,16
promovere: 331,13
propinquo: 325 A
provincia: 331,14
provocare: 327 B
proximans: 325 B
publice: 327 B
pulcherrima: — mulier, 325 B
pupillus: 12
purus: 331,15

quartus: pro parte quarte, 12
qui et: 62
quippe: 331,15

radius: 331,19
rasus: 331,13
ratio: 331,11
reclinatus: 331,19
redire: rediturus esse, 331,16
reditus: ex reditu dei, 157; pro salute et reditu, 288
referre: 331,21
regnans: 331,10
religio: 331,13
reliquiae: 331,16
reor: ut ergo —, 327 B
res: — coepta, 331,14
rescribere: 331,14
responsum: 331,13; ex responso dei Cona[ri], 72; ex responso Iovis OMH, 74
rex: 331,10
ritus: 331,11

sacerdos: 331,10
sacra: sacra virgo, 327 B
sacrum: 272; 286; 306; 331,21
salus: 2-4; 12-14; 19-20; 23-24; 52-53; 61-62; 67-69; 72; 134; 143; 152; 203; 205-206; 212-215; 217; 228; 231; 276; 288; 296; 305
sectus: 327 B
secundum: — acta, 14; secundo pour —, 52
sermo: 331,17
servus: 211
seu: — idem, 331,10
signatus: 331,14 et 16
significare: 331,17
signum: 286
simulacrum: 331,10, 12 et 19
singuli: 331,17
solvere: v. votum
soror: sororum suarum filiorum, 61
species: 331,12 et 20
speciosa: mulier —, 325 A
spica: 331,12
spiritus: 331,13
stare: 327 B
statio: — Atrantinae, 303; occupata —, 53
statua, 24; — lucifera, 14
stupens: 331,15
subeo: 331,13
subiungere: 331,18
sudarium: 331,16
summitas: 331,21
summus: 331,17
sumo: simulacrum sumptum est, 331,10
superne: 331,19
supersedeo: 331,11
sursum: — versum, 331,19

tabella: 331,15
taberna: 301
templum: 331; Veneris —, 327 B
tempus: 327 B; 331,16
tenere: 331,12
terra: 331,18, 19 et 20
testamentum: ex testamento, 12; 65

theatrum: 327 B
theologus: 331,21
tondere: 327 B
torques (offrande à Heliopolitanus): 298
turpitudo: 327 A

ulterius: 327 A
unus unus: 331,17
urbs: urbis conditae, 292
uxor: 23; 61-62; 67; 196; 213-215; 231; 305

vagor: 331,17
veho: 331,13 et 20
velum: 298
veneror: 331,17
venire: 327 B; 331,11
versus: sursum versum, 331,19
victoria: pro salute et reditu et —, 288; pro salute et victoriis, 2-3
videre: 327 B; 331,13
vir: 327 A
virgo: 327 A; sacra —, 327 B
vis: 331,19
visum: ex viso, 275
vitis: — centurialis, 331,16
volo: 279; 331,14
votum: ex voto, 276; ex voto l. a. s., 2-3; — l. a. s., 4; manente voto, 303; — patris dedicaverunt, 63; — patris dedicaverunt v. l., 64; — sol., 65; — solvit, 139; 285; v. a. s. cum magna gratia, 197; v. l. a. s., 25; 61-62; 67-70; 72; 171; 199; 202; 204; 206-207; 212-215; 217; 228; 231; 268; v. l. s., 152; 352; vot. sol., 203; voto suscepto de suo posuit, 286; v. s., 12; 20-23; 134; 143; 145; 185; 211; 273; v. s. l. l. m., 270; 272; 275; 278; 279; 281
vovere: quod voverat, 7

VI. ETHNIQUES ET NOMS GÉOGRAPHIQUES

Aegyptius: 331,10
Aegyptus: 331,10 et 11
Αἰγύπτιος: 330
᾿Αλέξανδρευς: 334 B
Antium: 331,13
᾿Απαμεύς: 58
᾿Αράδιος: 18
᾿Αρέθουσα: 334 B
Arethusii: 327 B
᾿Ασσύριος: 330
Assyrius: 331,10, 11 et 17
Atrans statio: 303
Berytenses: 300
Berytus: 281; 285
Βηρυτός: 326
Caesarea ad Libanum: Col. Ce[saria] Itur., 193
Χάμων: 168
Castrum Selgum: 281
Διόσπολις: [Λ. Σεπ. Σεου. Δι]όσπολις, 256
᾿Ελευθερόπολις: [Λ. Σε]π. Σεου. ΕΛΕV-ΘΕΡ., 251-253
᾿Επιφανεύς: 17, comm.
Γαζαῖοι: 328
Geranensis: 211 B
Γερανοί: στατίω Γεράνων, 211 A
Γέρδα ἀνωτέρα: 55
Gerda superior: 54
Geremellenses: 298
Heliopolis: 325 A et B; 327 A; 331,10; Col. Iul. Aug. Fel. Hel., 47; 84-86; 92-98; 100-102; Col. Hel., 10; 14; 37-51; 72; 336
Heliopolitae: 327 B
Heliopolitanus: 12; 327 B; 331,13; v. aussi titulature des membres de la triade.
῞Ηλιος πόλις: 326; 329 A; 330; 333
῾Ηλιούπολις: 329 B; 334 A et B; ἐν ῾Ηλιο[υπόλει], 1 comm.
῾Ηλιουπολῖται: 328; 333; 334 B

Καισαρεύς: 227
Karnuntum: 273
Libanitis: 325 A et B
Λίβανος: 334 A et B
Libanus: 327 A; — mons, 325 A et B
Μααρρα Σαμεθου: κώμη—, 15
Marrucini: 306
Νεάπολις: Φλ. Νεασπόλεως Συρίας Παλεστίνης, 258-263
Νικόπολις: [Ἀ]ντων. Νικόπολις, 255
Ὀρθωσιέων: 194
Parthia: 331,14
Phoenices: 327 A
Φοίνικες: 330
Φοινίκη: 329 A; 330; 333
Φοῖνιξ: 334 A; ἐπὶ τῆς Φοινίκων Ἡλιουπόλεως, 329 B
Phryges: 331,20
Ptolemais: Col. Ptol., 187-192
Puteoli: 300
Roma: 331,16
Romanus: 331,16
Σαφανα Ἀπαμαίων: κώμη —, 57
Sergitensis: Mars —, 195
Συρία: 334 B
Syria: 327 B
Teate Marrucinorum: 306

VII. EMPEREURS, ROIS ET PRINCES

A) EMPEREURS ET MAISON IMPÉRIALE

Titus: 307
Trajan: 331,14-16; Imp. Caesari divi Nervae [f. Nervae] Traiano Optimo Aug. Germ. Dacic. Parthic. Pont. max. trib. potest. XX, imp. XII, cos. VI, Patri Patr., 300
Hadrien: Ὑπὲρ σωτηρίας Κα[ίσαρ]ος Ἀδρια[νοῦ, Κα]ίσα[ρος Τραιανοῦ υἱοῦ – –] 11; pro sal. imp. Caes. Traiani Hadriani Aug., P.p., 12; divo Hadriano, 76
Antonin le Pieux: 169; pro salute imp. Caes. T. Aeli Hadriani Antonini Aug. Pii P.p., 13
Marc-Aurèle: Αὐρήλιος Καίσαρ Εὐσεβ. Σεβ. υἱός, 258-261 (monnaies); pro salute imperator. Antonini ..., 296; pro salute et reditu et victoria imp. Aug. Antonini, 288 A
Faustine la Jeune: Φαυστεῖνα Σεβ. Εὐσε[β.] Σεβ. θυγα., 257 (monnaie)
Lucius Verus: Αὐτοκ. Και. Αὐρήλιος Σεβ., 262-263 (monn.)
Commode: Κομμόδῳ ἀνδρὶ βα[σι]λικ[ω]τ[άτῳ], ἀσπιστῇ τῆς οἰκουμένης, 292; Comm[od]o Aurelio co(nsule), 276; imp. Caes. M. Aur. Commodo Antonino Pio [Felici Aug.] Sarm. Germanico trib. pot. XI, imp. VIII, cos. V, P.p., 292; pro salute imperator. ... Commodi, 296; pro salute et reditu et victoria ... Commodi Caes. Germanici, principis juvent. Sarmatici, 288 A
Septime Sévère: imp. L. Sept. Sev. Pert. Aug., 37 (monnaie); [imp. Cae]sari L. Septimio Severo Pi[o Pertin]ac[i Aug. Arabic]o Adiabenico Parthico [Maxi]mo Pon[tifici max. trib. p]ot. VII, imp. XI, cos. [II, p]rocos., P.p., 74; L. Septimius Severus Aug., 38 (monnaie); Sept. Sev. Per., 336 (monnaie); divo Severo, 40 (monnaie)
Julia Domna: Ὑπὲρ σωτηρίας καὶ νείκης ... [Ἰουλίας τῆς] μητρός αὐτῶν Σεβ(αστῆς), 58; Iulia Domna Au[g]., 41 (monnaie); pro sal. et victoriis ... Iuliae Aug. matris d.n., castr., senat., patr., 2-3
Caracalla: 92; 251-252 (monnaies); Αὐτ. Καί. Ἀντωνίνος Σ[ε]β., 246; Ὑπὲρ σω-

τηρίας καὶ νείκης τοῦ κυρίου ἡμῶν αὐτοκράτορος Καίσαρος Μ. Αὐ[ρελίου Ἀντωνείνου Σεβ.], 58; Augusto Antonino, 42 (monnaie); pro sal. d. n. imp. Antonini [Pii Fel. Aug.], 4; pro sal. et victoriis d. n. Antonini Pii Fel. Aug., 2-3
Géta: Ὑπὲρ σωτηρίας καὶ νείκης τοῦ κυρίου αὐτοκράτορος Καίσαρος ... [Π. Σεπτιμίου Γέτα Σεβ(αστοῦ)], 58
Élagabale: 194; 253 (monnaies); Μ. Αὐ[ρ]. Ἀντωνίνος Σεβ., 255 (monnaie); imp. Caes. M. A[u. A]ntoninus Au[g]., 187 (monnaie)
Alexandre Sévère: 193 (monnaie)
Gordien III: ... imperii d. n. Gordiani Pii Fel. Invicti Aug., 290; salute d. n. imp. Caes. M. Ant. Gordiani Aug., 14
Philippe I: Αὐτοκ. Κ. Μ. Ἰουλ. Φίλιππος Σεβ., 45; 49; 85-86 (monnaies); Imp. Caes. M. Iul. Philippus Pius Fel. Aug., 43-44; 47-48; 51; 84 (monnaies); M. Iul. Philippus Aug., 93 (monnaie)
Otacilia: Otacilia Severa Aug., 46; 50 (monnaies)
Philippe II: M. Iul. Philippus (Caes.?), 94 (monnaie)
Valérien: imp. C. P. Lic. Valerianus Aug., 188-189; 191 (monnaies); imp. C. P. Lic. Valerianus P. F. Aug., 10; 95; 98 (monnaies)
Gallien: imp. Caes. P. Lic. Gallienus P. F. Aug., 96; 97; 100-102 (monnaies)
Salonine: Cornelia Salonina Aug., 190; 192 (monnaies)
Constantinus: 327 B
Κωνσταντῖνος: 334 B

B) Rois et Princes

Samsigeramus: Rex Samsigeramus, Regis [Sohae]mi filius; 66
Senemure: 331,10
Senepos: 331,10

VIII. ADMINISTRATION IMPÉRIALE

A) Consuls

M. Acil. Gla[br]ione II cos.: 292
Aem[ili]ano II.. cos.: 281
C. Antistio Vete(ri) ... cos.: 145
Aq[uili]no cos.: 281
C. Manl. cos.: 145

B) Gouverneur

Ἀουίδιος Κάσσιος (gouverneur de Syrie): 250 A, comm.

C) Divers

cistiber (Gaionas): 292; — Augustorum (Gaionas): 288 A
vik(arius) stat(ionis) Atrant(inae) (Lucianus): 303
vil(icus): Aug(usti) n(ostri) — (Eutychès): 303

IX. ADMINISTRATION MUNICIPALE

agonotheta: 76
archontes: 19
aug(ur) col(oniae): 273(?)
Aug(ustalis) col(oniae): 273(?)
decurio: 14; 72; honorato decurionalib(us) ornamentis, 75
duumvir quinquennalis: 76
ἐπιμελητῆς: 167
flamen munerarius: 76
mutatores: 19
pontifex: 76
sexvir: 76

X. UNITÉS ET GRADES MILITAIRES

A) Légions

Legio II Adiutrix P(ia) F(idelis): 272
Legio III Augusta: 12; 305; 306
Legio III Gallica: 305; — Antoniniana, 2-3
Legio IIII F(lavia) F(elix): 270
Legio IIII Fl(avia) Gordiana: 290
Legio IIII Scyt(ica): 305
Legio V Mac(edonica): 305
Legio XIII Gemina: 228; 269; 271
Legio XIIII Gemina: 274; 280; — M(artia) V(ictrix), 275
Legio XVI Fl(avia) F(irma): 305
Legio XXII Primig(enia): 305

B) Aile

Ala: vexillatio alae Itureorum, 294

C) Cohortes

Cohors I Aquitanorum: 281(?)
Cohors II Thrac(um) Syr(iaca): 186

D) Grades

a militiis: 287
βενεφικιάριος ὑπατικός(?): 250
βενεφικιάριος: ἀπὸ βενεφικιαρίου, 58
b(eneficiarius) co(n)s(ularis): 279
centurio: 269(?); 270-271; 305; — frum(entariorum) leg., 290
decurio: 294
eques: 12
frumentarii: 290
m(i)l(es): 280
οὐετρανός: 58
praefectus cohortis: 186; 281
praefectus leg.: 306
primus pilus: 285
princeps leg(ionis): 275
speculator: 2-3
[στ]ρατ[ι]ώτης: 265
trib(unus) mil(itum) leg(ionis): 274
veteranus: 12; 272

XI. DIEUX ET DÉESSES

A) LA TRIADE HÉLIOPOLITAINE

1. *Titulature de la triade*

[I. O.] M. et Veneri et Mercurio Heliupoli[t]an[is]: 268
[I. O.] M. Helio[p]olitano, V[e]ner[i] Felici Mercurio [A]ug(usto): 281
I. O. M. H. V. M.: 4
I. O. M. H. V. M. Conservatoribus: 231
[I. O. M. H. V.](?), [Merc]urio: 7, v. comm.
I. O. M. H. Ven[eri], Merc[urio]: 196
I. O. M. H. Veneri Me[rcurio]: 215
I. O. M. H. V. M., Diis heliupol(itanis): 2-3
Regi deo[r(um)] I. O. M. H. Veneri, Mercurio: 197

2. *Divinités associées à la triade*

Apollo: 7; 195
Deana: 195
Fata: 195
Fortuna: — coloniae, 195
Mars Sergitensis: 195
Proserpina: 195

B) JUPITER HÉLIOPOLITAIN

1. *Titulature de Jupiter Héliopolitain*

a) en grec

Διὶ Ἡλιοπολε⟨ίτ⟩ῃ: 249
Διὶ Ἡλιοπολίτῃ: 229
Διὶ Ἡλ[ι]οπολίτῃ: 11
Διὶ Ἡλιοπολείτῃ Καρμήλῳ: 227
Διὶ Ἡλ[ιοπολείτῃ] ὑπάτῳ: 267
Διὶ Ἡλι⟨ου⟩[πολείτῃ]: 247
Διὶ μεγίστῳ Ἡλιο[πο]λ(ε)ιτάνῳ: 248
Διὶ μεγίστῳ Ἡλιοπολείτῃ: 165
Διὶ μεγίστῳ [Ἡλιο]πολείτῃ: 15
Δ[ιὶ μεγίστῳ] Ἡλιοπολίτῃ: 175
Διὶ μεγίστῳ Ἡλιοπολίτῃ: 224, v. comm.
[Διὶ μεγίστῳ Ἡλιο]πολί[τ]ῃ: 167
Διὶ μεγ[ίσ]τῳ Ἡλιοπολείτῃ κυρίῳ: 18
Διὶ [μεγ]ίστῳ Ἡλιοπολείτῃ τῷ κυρίῳ: 169
[Διὶ ου Θεῷ μεγίστ]ῳ [Ἡλιοπο]λίτῃ: 17
Ζεύς: 1; 29; ἐν Διός, 328; — Ἡλιουπολίτης, 331,10; ἱερόν Διός; 326
[Ἡ]λιοπολείτῃ βωμόν ἀφθίτῳ Διὶ: 266
Θεῷ Ἡλι⟨ο⟩[π]ολίτῃ: 265
Θεῷ μεγίστῳ Ἡλιουπολίτῃ δεσπότῃ: 16

b) en latin

I. O. H.: 28
I. O. M. Aeliopolitano: 280
I. O. M. Angelo Heliop(olitano): 296
[I]. O. M. D(olicheno) Heliopolit(ano): 303
I. O. M. D(olicheno?) H(eliopolitano): 283
I. O. [M]. Dol(icheno) et ⟨H⟩el(iopolitano): 276
I. O. M. Dulceno Heliopolitan(o): 272
I. O. M. H.: 12-13; 19-25; 27; 37-51 (monnaies); 76-77; 129; 134; 145; 148-149; 151-152; 186; 199-202; 205-207; 218; 228; 250; 273-274; 278; 297
I. O. M. [H].: 146
[I.] O. M. H.: 216

[I. O]. M. [H].: 195
I. O. M. H. Aug(usto): 286
I. O. M. H. C(onservatori): 171
I. O. M. H. Conservatori: 204
I. O. M. H. Conservatori imperii d. n. Gordiani: 290
I. O. M. Hel. ---: 14
I. O. M. Heliopolit(ano): 282
I. O. M. Heliopo⟨lita⟩n(o): 249
I. O. M. Hel[io]politan[o]: 271
I. O. M. Heliopolita[no]: 269
I. O. M. Heliopolitano: 275; 279; 292; 294
[I. O. M]. Heliupol[itano]: 203
I. O. M. H. et fani: 132
I. O. M. H. Regulo: 26
Iovi O. M. Hel.: 307
Iovi O. M. Heliopolitano: 305
Iovi O. M. H. prop[itio]: 185
Iovi Optimo Maximo Heliopolitano sanctissimo: 306
Iovis ---: 30; — Heliopolitani, 300
[I(ovis)] O(ptimi) M(aximi) H(eliopolitani?): 31
Iovis O. M. Hel[i]opo[litani]: 74
I(ovis) O. M. Heliopolitani: 298-299
Iovis Optumi Max[im]i Heliupolitani: 75
Numini I. O. M. H.: 287
Regi deo[r(um)] I. O. M. H.: 197

2. *Épithètes attribuées à Jupiter Héliopolitain*

angelus: 296
Augustus: 286
ἄφθιτος: 266
Conservator: 171; 204; 231; — imperii d.n. Gordiani, 290
δεσπότης: 16
deus Heliupolitanus: 2-3
Dolichenus: 283(?); 303
Dulcenus: 272
Κάρμηλος: 227
κύριος: 18; ὁ κύριος, 169
propitius: 185
Regulus: 26
rex deorum: 197
sanctissimus: 306
ὕπατος: 267

3. *Divinités assimilées ou associées à Jupiter Héliopolitain*

Connaros: ex iussu dei Conna[ri], 72
Dolichenus: I(ovi) O(ptimo) M(aximo) D(olicheno) Heliopolit(ano), 303; I(ovi) O(ptimo) M(aximo) D(olicheno?) H(eliopolitano), 283; I. O. M. Dol(icheno) et ⟨H⟩el(iopolitano), 276; I(ovi) O(ptimo) M(aximo) D(olicheno) et I(ovi) O(ptimo) M(aximo) H(eliopolitano), 278
Dulcenus: I. O. M. Dulceno Heliopolitan(o), 272
Genius Forinarum: I. O. M. H. Aug(usto) sacr(um), Genio Forinarum et cultoribus huius loci, 286
Κάρμηλος: Διὶ Ἡλιοπολείτῃ Καρμήλῳ: 227
Κρόνος κὲ θεοί (dieux planétaires): 29
Luna: 24
Nemausus: I(ovi) O(ptimo) M(aximo) Heliopolitan(o) et Nemauso, 285
Sol: 24
Θεός Ἐγύπτιος: 15
Venus Victrix: 273
Victoria: 24

C) VÉNUS HÉLIOPOLITAINE

1. *Titulature de Vénus Héliopolitaine*

Ἀφροδείτη: 78
Ἀφροδίτη: 329 B; 334 B
Ven(eri): 147
Veneri Caelesti: 288 B
Veneri dom(inae): 212
Ven(eri) He[l(iopolitanae)]: 147
Veneri Heliopolitanae: 211 B
Veneri Victrici(?): 273
Veneris: 79; — templum, 327 B
Venus: 325 A

2. *Épithètes de Vénus Héliopolitaine*

Caelestis: 288 B
conservatorix: 231
dea heliupolitana: 2-3
domina: 212
Felix: 281
Κυρία: 225
Victrix: 273(?)

D) MERCURE HÉLIOPOLITAIN

1. *Titulature de Mercure Héliopolitain*

Δeo Mercyri[o]: 87
Ἑρμῇ: 117
[Ἑρμῇ](?) Ἡλιοπολίτῃ: 131, v. comm.
Ἑρμῆν: 15
Ἑρμοῦ: 88; 128(?)
Mer(curi): 89; 137; 150
Mercur[i]o dom(ino): 83
Mercurio dom(ino): 214
Mercurio domino: 213
Μερκουρίῳ δωμίνῳ: 168

2. *Épithètes de Mercure Héliopolitain*

Augustus: 281
conservator: 231
deus heliupolitanus: 2-3
dominus: 83; 213; 214
δώμινος: 168

E) AUTRES DIVINITÉS MENTIONNÉES

Adad: 331,17 et 19
Adargatis: 331,18 et 19
Ἆπις: 165
Apollon: 331,13
Ἄρτεμις Φωσφόρος: 211 A
Ἀθηνᾶ: 328
Dea Syria: 211 B
Deana Lucifera: 211 B
Fortuna: simulacra Fortunarum, 331,13
Γενναῖος: 328
Ἥλιος: 331,21
Jupiter: 331,10
Mater Deum: 331,20
Πωσειδάων: 326
Sol: 331,10, 12, 17-19
Θεά Ἀταργάτις: 211 A
Θεά Ῥώμη: 165
Θεός Σέβαστος Καίσαρος: 165
Θεός Ὕψιστος: 348 C et D
Ζεύς: 165; κεραυνός Διός, 326

XII. CHOSES RELIGIEUSES

A) Personnel attaché au culte héliopolitain

aeditus: 299
curator tempuli Geremellensium: 298
δειπνοκρίτης: 289
ἐπιμελητής: 167
ἱερεύς: 167-168
ἱεροταμίοι: 168
lucophori: 298
sacerdos: 75-77; 286-287; 297(?); 298; sacerdotes: 157; 273

B) Groupements à caractère religieux

cultores Iovis Heliopolitani Berytenses qui Puteoli consistunt: 300
δειπνοκρίτης: 289
δεκανία: 9 et 29
fratres: 278
κάτοχοι ... Ἀφροδείτης: 78
... qui in cultu corporis Heliopolitanorum sunt eruntve: 301
Geremellenses: tempulum Geremellensium: 298

C) Temples héliopolitains

[aede]m dilapsam ... restituit?: 299
Διός ἱερῷ: 1
I.O.M.H. et fani: 132
tempulum Geremellensium: 298

D) Offrandes particulières

adampliante donis torquem et velum: 298
capita columnarum dua aerea auro inluminata sua pecunia ex voto l. a. s.: 2-3
caput columnae aeneum auro inl[uminat]um votum ... s(olvit): 4
columnas cum ae[tomate?] ou ae[dicula] ...: 28
ἐν σπεῖρα ἔθ[η]καν τοὺς πώγωνας: 78
ex arg(enti) p(ondo) octoginta v. s.: 12
locum ... ad statuam Victori[ae] auro inluminatam ... [con]locandam consacrandam oc[cupa]vit: 24
signum et basim voto suscepto de suo posuit: 286
statuam luciferam ... hic conlo[ca]tam ...: 14
statuas Solis et Lunae consacravit: 24
τὸ ὑπέρθυρον μετὰ καὶ ἄλλων [ὧν ἔδωκε πρ]ότερον (δηναρίων) τετρακοσίων εἰς τὰ ἔργα τῆς Κηρίας: 225
τὸν ἀνδριά[ντα] ... ἀνέθηκεν: 18
τὸν Ἑρμῆν ἀνέθηκαν: 15
vitem centurialem ... ex muneribus in aede dedicatis ...: 331,16

E) Mobilier cultuel

ferculum: 331,13
torques: 298
velum: 298
enseigne: 109-113; 116-127

F) PERSONNEL AU SERVICE D'AUTRES CULTES

aug(ur): 273(?)
aug(ustalis): 273(?); 292
cl(audialis): 292
curator (du temple de Dolichenus): 276
flamen munerarius: 76
ἱερεύς Διός καὶ Ἄπιδος: 165
ἱερεύς Θεᾶς Ῥώμης καὶ Θεοῦ Σεβαστοῦ Καίσαρος: 165
pontifex: 76
quirin(alis): 292
sacerdotes (de Dolichenus): 276
scriba (du temple de Dolichenus): 276
sexvir: 76

XIII. CATÉGORIES SOCIALES DES DÉDICANTS

Affranchis: 4; 76; 214-215
Artisans: 19; 24; 56
Collectivités (y compris les villes émettrices de monnaies héliopolitaines): 10; 37-51; 84-86; 92-98; 100-102; 187-194; 246; 251-253; 255-264 (monnaies); 54-55; 57; 168; 298; 300; 301 (autres types de collectivités)
Dirigeants et employés municipaux: 14; 17; 19; 72
Dynaste: 66
Esclaves: 19; 134; 207; 211
Femmes: 16; 149; 185; 196; 212; 225; 286
Fontionnaires impériaux: 288 A; 289; 292; 296; 303
Militaires: 2-3; 12; 58; 69; 186; 228; 250; 265; 269-272; 274-275; 279-281; 285; 287; 290; 294; 305-306
Prêtres et autres personnages attachés au culte: 78; 157; 165; 167; 273; 276; 286; 289; 292; 297(?); 298-299

XIV. MOTIFS DIVERS FIGURÉS SUR LES DOCUMENTS ÉPIGRAPHIQUES

caducée: 82
calice floral: 15; 58; 61; 63-64
couronne: 145; 281
cruche: 276
disque: 270; — radié, 137
double hache: 281
étoile à six rais: 87-88
palme: 197; 281
palmettes: 272
patère: 276; 300
signe inexpliqué: Φ, 137
thiase dionysiaque: 297
vase à col étroit: 300

INDEX MONUMENTAL

I. MONUMENTS FIGURANT LA TRIADE

1) *Catégories de monuments*

autel de marbre: 5; 170; 185; 219; 223
autel de calcaire: 143(?)
autel octogonal en calcaire: 136
bas-relief de calcaire, en forme d'édicule: 6
bas-relief sculpté sur un roc: 106(?)
bloc de calcaire: 221
cippe de calcaire: 130; 174
intaille de jaspe rouge: 198; 322
médaillon de bronze: 158-159
monnaie de bronze: 10
plaque de marbre: 293

2) *Position relative des membres de la triade sur les monuments (par rapport au spectateur)*

Jupiter, au centre; Vénus, à gauche; Mercure, à droite: 6; 136; 322
Jupiter, face principale; Vénus, face latérale gauche; Mercure, face latérale droite: 5; 143(?); 170
Jupiter, au centre: Mercure, à gauche; Vénus, à droite: 198; 293
Jupiter, face principale; Mercure, face latérale gauche; Vénus, face latérale droite: 130, 185
Vénus, au centre; Jupiter, à gauche; Mercure, à droite: 158
Mercure, au centre; Jupiter, à gauche; Vénus, à droite: 106(?); 159
Mercure(?), face principale; Jupiter(?), face latérale gauche; Vénus(?), face latérale droite: 174
Mercure, au centre; Vénus, à gauche; Jupiter, à droite: 221

3) *Divinités associées à la triade*

Allāt: 136
Bacchus: 130
Kronos-Saturne: 136
Luna (avec Sol): 136; 185
Mars: 136
Sol: 219; – (avec Luna): 136; 185
Éros(?); 159
Victoire: 198

4) *Autres représentations accompagnant l'image de la triade*

grand taureau: 106
scène d'adoration: 5
vase cultuel flanqué de deux sphinx: 170

II. ICONOGRAPHIE DE JUPITER HÉLIOPOLITAIN

A) Jupiter Héliopolitain, dieu engainé

1. *Catégories de monuments*

autel: – de calcaire, 136; 143(?); 220; – de marbre, 5; 139(?); 219; 285
bague de bronze: 154-155; 245
base de marbre: 290
bloc de calcaire: 221; 236
bras d'une statue de marbre: 210
bulle de terre cuite: 182
chaton de bague: – en cornaline, 264; – en sardoine, 242
cippe de calcaire: 108; 130; 216-217
disque de plomb: 36, face B
figurine de plomb: 109-112
groupe statuaire: 295; – en bronze, 233-234; – en bronze doré, 232
haut-relief en calcaire: 186; 230
intaille: 243; – d'agate, 238; – de cornaline, 173; 177; 239; 240; 304; 316-317; 320; – en cristal de roche, 318; – de jaspe, 156; 166; 198; 241; 308; 310; 312; 319; 322; – de lapis-lazuli, 176; – d'onyx, 311; 314; – de pâte de verre, 244; – de sardoine, 309; 315
monnaie de bronze: 187-190; 193-194; 246; 251-253; 255-263
plaque de marbre: 293
socle de colonne en calcaire: 172
statue de grès: 277
statuette: – de bronze, 32; 302; 313; – de bronze doré, 208; 226; – de calcaire, 237; – de marbre, 209; 222; 321
stèle: – de basalte, 250; – de marbre, 284
tessère: – de plomb, 178-179; – de terre cuite, 181

2. *Attitude générale*

figuré: – debout, de face, 172-173; 177-179; 186-190; 193-194; 198; 217; 239; 241; 243-244; 246; 251-253; 255-264; 277; 285; 308-309; 312; 315; 324; – debout, de face, sur une plinthe ou un socle sans décor, 5; 109; 111; 130; 139(?); 143(?); 166; 176; 216; 222; 236; 238; 242; 284; 304; 314; 318-320; – debout, de face, sur un socle orné d'une façade de temple distyle, 32; 112, 208; ou hexastyle, 113(?); – debout, de face, sur un socle orné d'une image de Tyché, 232; 290(?); – debout, de face, sur un socle percé d'une ouverture, 208; – debout, corps

de face, tête et pieds de profil, 317; – de façon stylisée, 154-155; 245; 323; – le pied droit en avant, 317
représenté: – à mi-corps de face, 221; – à mi-corps, de face, sur un socle orné d'une façade de temple hexastyle, 170; – à mi-corps, de face, sur un socle orné d'une façade de temple tétrastyle, 110; 136; – à mi-corps, de face, sur un socle orné de Mercure Héliopolitain en hermès-pilier, 108; – debout, de face, avec le bas du corps non visible, 109

3. *Tête du dieu* (*visage, chevelure, coiffure*)

a – tête radiée: 156; 176; 319; 324
b – couronne de lauriers sur la tête: 234
c – visage: toujours imberbe
d – pomme d'Adam en saillie: 32; 226; 284; 313
e – chevelure: – à boucles en forme de coquilles, 186; – à mèches en torsade, 293; – aménagée en rangées de boucles horizontales, 32; 208; 232; 234; 241; 284; 302; 313; 314; – aménagée en bandes horizontales, 221; 226; 304; – dégageant complètement le cou, 32; 239; 313
f – coiffure :
  calathos: 36, face B; 106; 109; 187(?); 188; 239; 243; 244; 257; 264; 309; 314; 316; 317; 320; 324; – bas et évasé, 186; 234; 308; – cylindrique, 166; 311; – en forme de T, 242; 323; – en forme de triangle, 154-155; – haut et évasé, 32; 108; 110; 130; 136; 139(?); 143(?); 156; 173; 189; 193-194; 220; 232; 240-241; 250-253; 255-256; 258-263; 284-285; 293; 302; 304; 310; 313; 318-319; – orné d'un aigle, 32; 172; – orné de cercles et de losanges, 186; – orné d'un disque flanqué d'uraei, 232; – orné d'un disque partagé par une croix, 113; – orné d'épis de blé, 32; 232; 285; 313; – orné de feuillages, 216; 217; 232; – orné de feuilles de laurier, 32; – orné d'une fleur de lotus, 302; – orné de motifs imitant les perles et pierres précieuses de l'original, 110; 186; 232; 250; 284-285; 293; 313
  polos haut et évasé: 198
  pschent: 208; 226; 233; 295(?)

4. *Collier*

Collier divin: 5; – à fermoir en cabochon, 108; 293; – à médaillon central, 110; – double ou guirlande double, 109; 130; 172; 198; 221; 230; 308; 314; – en forme de deux dauphins affrontés soutenant un disque flanqué d'uraei, 284; – muni d'une bulle, 172; 216; 236; 285; – muni d'une étoile à six rais, 32

5. *Position des bras*

Position classique (bras droit levé, bras gauche abaissé avec l'avant-bras étendu horizontalement en avant): 32; 106(?); 108-110; 130; 139(?); 143(?); 156; 166; 170; 172-173; 178; 181; 186-190; 193-194; 198; 208; 216; 217; 221; 226; 230; 232-234; 236; 238; 239; 243; 246; 251-253; 255-264; 277; 284; 285; 293; 304; 308; 313; 315; 318; 319

Position inversée: 182; 240-241; 244; 295; 309-310; 312; 314; 316-317; 320; 322-323
Le bras droit levé, le bras gauche étendu horizontalement: 179
Les deux bras abaissés avec les avant-bras étendus horizontalement: 242; 311
Les deux bras étendus horizontalement: 324
Les deux bras levés: 36, face B; 176-177

6. *Parure des bras*

Un anneau à l'avant-bras gauche: 186
Un bracelet à chaque poignet: 318
Plusieurs bracelets au bras droit: 210; 221

7. *Attributs des mains*

a – Main droite:
    bouquet d'épis: 182; 240-242; 244; 310; 312; 314; 317; 320
    deux épis: 309; 316
    un épi: 322
    foudre: 323
    fouet: 5; 108-110; 130; 136; 154; 156; 166; 173; 176; 178; 181; 186; 189; 216-217; 220-221; 230; 238-239; 243; 246; 251-253; 255-264; 277; 284; 293; 304; 308; 311; 315; 318-319; 324; – empoigné horizontalement, 139(?); 143(?); 187; 208; 210; 232; 236; – empoigné obliquemment, 172; 177; 188; 190; 198; 285
b – Main gauche:
    bouquet d'épis: 5; 108; 111; 112; 139(?); 143(?); 166; 172; 177; 178; 181; 186; 188-190; 208-209; 216-217; 221; 239; 243; 251-253; 257-264; 277; 284; 285; 304; 308; 311; 315; 318; 324
    deux épis et deux pavots: 173; 238
    un épi: 109; 110; 130; 156; 187; 198; 246; 256; 293
        – à longue tige, 319
    foudre: 176; 242
    fouet: 182; 240-241; 244; 309-310; 312; 314; 316-317; 320; 322-323

8. *Tunique*

remplacée par des anaxyrides: 238
s'arrêtant au-dessus des chevilles: 32; 313
talaire à manches courtes: 5; 108; 156; 172; 176; 208; 216; 226; 230; 232-234; 236; 239; 250; 284; 285; 295; 302; 316; 318-319
talaire à manches dépassant le coude: 109

9. *Particularités de la gaine*

à bordure en franges: 186
attachée par des bretelles: 108; 176; 243; 293; 314; 321
ceinturée à la taille: 110; 311
descendant jusqu'aux pieds: 186

dotée d'épaulières: 32; 208; 226; 230; 232-234; 236; 284; 295; 302; 313; 321
fixée aux épaules par deux agrafes: 186
remplacée par une cuirasse couvrant le torse: 238
s'arrêtant au-dessous des genoux: 208
gaine-tunique plissée: 311

10. *Nombre des registres de la gaine*

deux: 108; 110-112; 139(?); 177; 198; 222
trois: 109; 130; 176; 216; 236; 237; 284; 323
quatre: 208-209; 233; 241; 243; 304; 308; 310; 320-321
cinq: 186; 230; 232; 234; 302; 316
six: 156; 242; 295; 309; 324
sept: 173; 226; 239; 277; 285; 314
huit: 32; 318-319

11. *Nombre des compartiments de la gaine*

deux: 112
quatre: 139(?)
six: 108-110; 130; 209; 237; 284
huit: 170; 232
neuf: 233; 236; 323
douze: 216
treize: 234
quinze: 295
vingt-et-un: 239; 314
vingt-deux: 226
vingt-six: 32

12. *Décor de la gaine*

a – Décor de la poitrine:
  bustes de Bêl, d'Aglibôl et de Iarhibôl: 186
  bustes du couple Sol-Luna: 32; 172; 208; 209(?); 226; 233; 236; 284-285; 293; 295; 302(?)
  buste de Kronos-Saturne: 313
  buste du Soleil seul: 234
  disque ailé: 232
  écailles imbriquées: 216; 230
  rosaces à quatre pétales: 186
b – Décor de la face de la gaine:
  bosses: 108
  bucrâne: 295
  buste d'Athéna(?): 32
  bustes du couple Sol-Luna: 232; 237; 293; 313
  buste de Junon: 232(?); 284(?)

buste de Jupiter: 209; 232-233; 284
buste de Kronos: 232-233
buste de Mars: 32; 209; 232-233; 284
buste de Mercure: 32; 209; 232-233; 237(?); 284
buste de Vénus: 209; 232(?); 233; 284(?)
cercles: 110
disque: 186; 295; – à creux central, 208; – à point central, 234
étoile: – à quatre rayons, 109; 139(?); 172; 226; 232-233; – à cinq rayons, 320; – à six rayons, 32; 172; – à sept rayons, 320; – à huit rayons, 130; 233; 320
fleur à quatre pétales: 216
grecque: 230
griffon: 295; deux griffons affrontés, 32; 226(?)
image en pied d'Arès: 208
image en pied d'Hermès de type gréco-romain: 208
image en pied de Zeus de type hellénique: 208
lion: 295; masque de –, 32; 136; 209; 221-222; 232; 284; 302; deux masques de –, 233; trois masques de –, 226
losange: 186
Mercure Héliopolitain en forme d'hermès-pilier: 209; 284
motif ondulé: 277
rosace: 230; – à quatre pétales, 5; 130; 139(?); 226; 236; 237; 295; – à cinq pétales, 112; – à six pétales, 32; 112; 313; – à sept pétales, 313; – à huit pétales, 295; – à onze pétales, 295; – double, 186; – en forme d'hélice, 295
rosette: 186; 221; 285; 302
sphinx affrontés(?): 226
têtes de béliers affrontées: 32
têtes de Jupiter Ammon affrontées: 226
volute double: 230

c – Décor du revers de la gaine:

aigle: 226; 232; 302; – avec un caducée(?) dans son bec, 32; – avec une couronne dans son bec, 313; – avec un foudre dans ses serres, 208(?); 233-234
buste d'Artémis: 233
buste d'Athéna: 233
buste de Déméter: 233
buste d'Héraclès: 233
buste de Poséidon: 233
disque à point central: 234
disque ailé flanqué d'uraei: 232-233
étoile: – à quatre rais, 226; 232; – en forme d'un X, 222
rosace: 32; 226; – à quatre pétales, 222; 232; – à six pétales, 313; – à sept pétales, 313
rosette: 302
têtes de béliers affrontées: 232

d – Décor des côtés de la gaine:
  disque: 284
  foudre allongé: 32; 153; 173; 222; 226; 232-234; 285; 302; 313
  rosace à quatre pétales: 222

13. *Taureaux*

à bosse: 109; 166; 173; 177; 188; 242; 243; 257-263; 304; 310; 311; 314; 318; 322; 324
avec la tête levée vers le dieu: 277
avec un collier autour de la tête: 250
de face: 5; 108; 110-112; 130; 136; 143; 178; 186-187; 216; 222; 232; 236; 250; 284; 295
de face avec la tête de profil: 176
de profil: 177; 181; 198; 238; 240; 243; 251-253; 256; 258-264; 304; 308-309; 312; 317-318; 320; 323
de profil avec la tête de face: 156; 166; 172-173; 188-190; 239; 241; 255; 319; 324

14. *Base de l'idole divine*

en forme de caisse creuse munie d'une ouverture sur la face supérieure et percée de deux trous sur chacun des côtés: 232

15. *Divinités, symboles ou autres motifs accompagnant l'image de Jupiter Héliopolitain*

aigle: – tenant une couronne(?) dans le bec, 243; – entourant de ses serres l'image de Jupiter Héliopolitain, 246
Aphrodite et Éros: 311
Astarté-Tyché couronnée par une Victoire et posant le pied sur un dieu-fleuve: 193-194
Athéna: 311
bucrâne: 178(?)
carnyx: 285
croissant lunaire: 166; 241; 243
étoile: 178(?); 179(?); 182; – à sept rais dans un croissant, 317; – à huit rais, 166; 243; 318
façade de temple: – distyle, 32; 112; 208; – tétrastyle, 110; 136; – hexastyle, 113; 170
foudre «étoilé»: 108
globe: 178(?); 179(?)
lion passant: 154
Mercure Héliopolitain: – en hermès-pilier, 108; – symbolisé par le caducée, 189
Némésis: 312
Sérapis: 312; 317
taureau surmonté d'un foudre: 108; 220(?)
Tyché: 232; 290
Vénus Héliopolitaine: 324

B) JUPITER HÉLIOPOLITAIN DE TYPE HELLÉNIQUE

1. *Catégories de monuments*

autel: 133(?); – de marbre, 5; 185
cippe de calcaire: 174(?)
médaillon de bronze: 158-159
relief de calcaire en forme d'édicule: 6
tessère de terre cuite: 183(?); 184(?)

2. *Attitude générale et aspect du visage*

debout, de face: 6; – sur un socle orné de deux animaux affrontés devant un autel, 5 (face postérieure)
en buste: 133(?); 158-159; 174(?); 183(?); 184(?); 185
visage: – barbu, 6; 158-159; – imberbe, 174(?); 183(?)

3. *Costume et coiffure*

calathos: 183(?); 184(?)
drapé: 5 (face postérieure); 6; 158-159; 184(?); 185

4. *Attributs*

sceptre: 5 (face postérieure); 6
fouet: 183(?); 184(?)

5. *Divinités, personnages ou motifs qui accompagnent l'image du dieu*

adorants: 5 (face postérieure)
croissant: 183(?)
globule: 183(?)
masque de Méduse: 184(?)
Vénus Héliopolitaine: 183(?)

C) JUPITER HÉLIOPOLITAIN DE TYPE BÉTYLIQUE

1. *Catégories de monuments*

autel de calcaire: 33; 235
statuette de bronze doré: 153

2. *Attitude générale et aspect du visage*

figuré à mi-corps et sans bras: 33; 153; 235
visage imberbe: 153; 235

3. *Coiffure*

calathos évasé: 33
chevelure aménagée en rangées de boucles horizontales: 153
pschent: 153

4. *Gaine*

divisée en deux registres: 153; 235
ornée sur la face de: – bustes du couple Sol-Luna sur la poitrine, 153; – buste de Kronos couvert d'un voile parsemé d'étoiles, 153; – disques, 235
ornée sur le revers de: – aigle, 153; – foudre, 153; – pelta, 153
ornée sur les côtés d'un foudre étoilé: 153

5. *Divinités ou symboles accompagnant l'image du dieu*

buste de Kronos voilé: 235
masque de lion: 235

D) JUPITER HÉLIOPOLITAIN REPRÉSENTÉ PAR UN SYMBOLE

1. *Catégories de monuments*

autel: 223; – de calcaire, 175; 220; – de marbre, 205
cippe de calcaire: 108
groupe de calcaire: 34
monnaie de bronze: 10; 44-51; 98; 191-192
pied de marbre: 227
plaque d'or: 114
soffite de linteau: 35

2. *Jupiter Héliopolitain symbolisé par*

un aigle: – flanqué de deux lions, 34; – tenant dans son bec une guirlande et dans ses serres un caducée, 35
un bucrâne: 223
un épi: 44-51; 98; – flanqué de deux pavots, 10
une main tenant le foudre: 175
un pied: 114; 227; – surmonté d'un foudre, 191-192
un taureau: 205; – surmonté d'un foudre, 108 (côtés latéraux); 220(?) (côtés latéraux)

3. *Divinités accompagnant le symbole de Jupiter Héliopolitain*

buste d'Aglibôl: 175(?)
buste du Soleil dans un croissant: 175(?)

E) DIVINITÉS OU SYMBOLES FRÉQUENTS DANS L'IMAGERIE DE JUPITER HÉLIOPOLITAIN

1. *Aigle*

accompagnant l'image du dieu, avec une couronne(?) dans le bec: 243
comme symbole du dieu: – flanqué de deux lions, 34; – tenant un caducée dans ses serres et une guirlande dans son bec, 35
entourant de ses serres l'image du dieu: 246
figuré sur le devant du calathos: 32; 172

figuré sur le revers de la gaine: 153; 226; 232; 302; – avec un caducée(?) dans son bec, 32; – avec une couronne dans son bec, 313; – avec un foudre dans ses serres, 208(?); 233-234

2. *Épi ou bouquet d'épis*

comme attribut dans la main droite: 182; 240-242; 244; 309-310; 312; 314; 317; 320; 322
comme attribut dans la main gauche: 5; 108-112; 130; 139(?); 143(?); 156; 166; 172-173; 177-178; 181; 186-190; 198; 208; 209; 216-217; 221; 238; 239; 243; 246; 251-253; 256-264; 277; 284; 285; 293; 304; 308; 311; 315; 318-319; 324
comme décor du calathos: 32; 232; 285; 313
comme symbole du dieu: 44-51; 98; – avec deux pavots, 10

3. *Foudre*

comme attribut dans la main droite: 323
comme attribut dans la main gauche: 176; 242
dans les serres d'un aigle: 208(?); 233-234
figuré sur les côtés de la gaine: 32; 153; 173; 222; 226; 232-234; 285; 302; 313
figuré sur le revers de la gaine: 153
surmontant un pied votif divin: 191-192
surmontant un taureau: 108; 220(?)

4. *Fouet*

comme attribut dans la main droite: 5; 108-110; 130; 136; 139(?); 143(?); 154; 156; 166; 172-173; 176-178; 181; 183(?); 184(?); 186-190; 198; 208; 210; 216-217; 220-221; 230; 232; 236; 238-239; 243; 246; 251-253; 255-264; 277; 284-285; 293; 304; 308; 311; 315; 318-319; 324
comme attribut dans la main gauche: 182; 240-241; 244; 309; 310; 312; 314; 316-317; 320; 322-323

5. *Masque de lion et lion entier*

accompagnant l'image du dieu: 235
figuré sur la face de la gaine: 32; 136; 209; 221; 222; 226 (triple); 232; 233 (double); 284; 302
placé au-dessus de l'image d'Allât: 136
lion figuré sur la face de la gaine: 295
lion passant sous l'image du dieu: 154

6. *Soleil et Lune*

comme éléments des divinités des planètes: 136; 208-209; 226(?); 232; 233; 284; 313
comme éléments des divinités du zodiaque: 233; 321(?)
figurés en buste sur la poitrine du dieu: 32; 172; 208; 209; 226; 233; 236; 284-285; 293; 295; 302(?)
représentés en buste sur la face de la gaine: 232; 237; 313; 234 (Soleil seul)
symbolisés par une étoile et un croissant et accompagnant l'image du dieu: 166; 243
Lune symbolisée par un croissant et accompagnant l'image du dieu: 241

7. *Divinités des planètes*

a – séries complètes figurées en buste sur la gaine du dieu: 209; 226(?); 232-233; 284
b – série complète incluant les trois membres de la triade et représentée en pied: 136
c – série complète représentée sur la gaine en buste et par des rosaces: 313
d – séries incomplètes figurées sur la gaine: 208 (en buste et en pied); 222 (en buste)
e – ordre de suite des divinités des planètes:
  Mercure, Jupiter, Vénus, Saturne, Sol, Luna, Mars: 136
  Sol, Luna, Jupiter, Vénus, Mercure, Mars, Saturne: 209
  Sol, Luna, Mars, Mercure, Jupiter, Junon ou Vénus, Saturne: 232
  Sol, Luna, Saturne, Jupiter, Mars, Vénus, Mercure: 233
  Sol, Luna, Vénus, Mercure, Mars, Jupiter, Saturne: 284
  Sol, Luna, Mercure, Jupiter, Mars: 208
  – – – – Jupiter, Saturne, Vénus: 222
  Saturne, Sol, Luna – – – –: 313
  Sol, Luna – – – –: 226; 293
f – iconographie des divinités des planètes:
  Sol: – debout, nu, nimbé de huit rayons, tenant un bâton (main droite) et un cercle (main gauche), 136; – en buste, drapé, 208; – en buste, drapé et radié, 232; 284; – en buste, imberbe et drapé, 233
  Luna: – debout, drapée, croissant aux épaules, palme dans la main gauche, 136; – en buste, croissant aux épaules, 209; 232-233; 284
  Mars: – debout, drapé (tunique courte), brandissant une arme courte indistincte, 208; – debout, nu, casqué, avec lance et bouclier, 136; – en buste, casqué, armé d'une lance, 233; – en buste, casqué, armé d'une lance et d'un bouclier, et accompagné d'une étoile, 232; – en buste, casqué et drapé, 284
  Mercure: – debout, drapé, avec bourse et caducée, 208; – en buste, barbu, drapé et paré d'un collier, 209; – en buste, tête ailée, 284; – en buste, tête ailée, accompagné d'une étoile, 233; – en buste, tête ailée, avec caducée et accompagné d'une étoile, 232
  Jupiter: – debout, drapé sauf au torse, sceptre dans la main droite, 208; – en buste, barbu, drapé, 222; 284; – en buste, barbu, drapé, avec un sceptre, 232-233; – en buste, barbu, drapé, diadémé et paré d'un collier, 209
  Vénus (ou Junon): – en buste, coiffée d'un modius, 284; – en buste, diadémée, avec un sceptre, accompagnée d'une étoile, 233; – en buste, drapée, 222; – en buste, voilée, diadémée, flanquée de deux étoiles, 232
  Saturne: – debout, avec un globe (main droite) et harpé (main gauche), 136; – en buste, barbu, voilé, 313; – en buste, barbu, voilé, avec une harpé dans la main droite, 232-233; – en buste, voilé, avec une harpé sur l'épaule gauche, 222; – symbolisé par un masque de lion, 209; 284

8. *Divinités du zodiaque*

a – Liste des représentations: 321(?) (face de la gaine); 233 (face et revers)
b – Ordre de suite: Sol, Luna, Saturne, Jupiter, Mars, Vénus, Mercure (face de la gaine), Poséidon, Déméter, Athéna, Artémis, Héraclès (revers), 233

III. ICONOGRAPHIE DE VÉNUS HÉLIOPOLITAINE

A) VÉNUS HÉLIOPOLITAINE DE TYPE ORIENTAL

1. *Catégories de monuments*

autel: – de calcaire, 136; 143(?); – de marbre, 5; 170; 219
bas-relief sculpté sur un roc: 106(?)
bloc de calcaire: 221
cippe de calcaire: 130
figurine de calcaire: 115
intaille: 324; – de jaspe rouge, 322
médaillon de bronze: 81
plaque de marbre: 293
statue de marbre: 80

2. *Attitude générale*

assise sur un siège, flanquée de deux sphinges de face: 5; 80; 81; 130; 136; 170; 221; 324
assise sur un trône, flanquée de deux Tritons dressant leur trompette: 143(?)
debout: 106(?); 115(?)

3. *Coiffure, costume et parure*

a – Coiffure:
  calathos: 106(?); 324; – surmontant le voile, 81; 130; 136; 221; 293
  tour: 143(?)
b – Costume:
  chiton maintenu à la taille par une ceinture mince et manteau: 80-81; 136; 170
  chiton maintenu à la taille par une ceinture large et manteau: 143(?)
  manteau enveloppant la déesse: 115
  sandale: 80
  voile: 115; 143(?); – en forme de niche ogivale, 5; 81; 130; 136; 170; 221; 293
c – Parure:
  collier: – à fermoir, 115; – muni d'une bulle, 293; – muni de pendeloques, 293

4. *Position des bras et attributs des mains*

bras droit levé en signe de bénédiction: 5; 80-81; 130; 136; 170(?); 221; 324
bras étendus horizontalement: 106(?)
main droite tenant un fléau(?): 293
main droite tenant un sceptre: 143(?)
main gauche écartant le voile sur la tête: 143(?)
main gauche tenant un bouquet d'épis: 5; 81; 136; 170(?); 324
main gauche tenant un épi: 80; 130; 221; 293

5. *Symboles et motifs accompagnant l'image de Vénus Héliopolitaine*

deux rosaces: 81
palmette: 80

B) VÉNUS HÉLIOPOLITAINE DE TYPE HELLÉNIQUE

1. *Catégories de monuments*

autel de marbre: 185
bas-relief de calcaire en forme d'édicule: 6
cippe de calcaire: 174(?)
médaillon de bronze: 158-160; 162
tessère de terre cuite: 183(?)

2. *Attitude générale*

debout: 6
en buste: 158-160; 162; 174(?); 183(?); 185

3. *Costume*

manteau enveloppant la déesse et lui couvrant la tête: 6
voile: 158-160; 162; 174(?); 183(?); 185

4. *Position des bras*

main droite ramenée à la poitrine: 6
main gauche abaissée: 6

5. *Divinités et symboles accompagnant l'image de Vénus Héliopolitaine*

étoile: 183(?)
Mercure Héliopolitain: 162

C) VÉNUS HÉLIOPOLITAINE EN TYCHÉ COURONNÉE PAR UNE VICTOIRE

intaille: 198

D) VÉNUS HÉLIOPOLITAINE REPRÉSENTÉE PAR UN SYMBOLE

bucrâne: 205; 223 (autels)
épi et pavots: 10 (monnaie)

IV. ICONOGRAPHIE DE MERCURE HÉLIOPOLITAIN

A) MERCURE HÉLIOPOLITAIN DE TYPE ORIENTAL

1. *Catégories de monuments*

autel: – de calcaire, 136; 143(?); 144(?); – de marbre, 5; 170
bas-relief sculpté sur un roc: 106(?)
bloc de calcaire: 90; 221
cippe de calcaire: 108; 130
figurine de plomb: 116-118
intaille de jaspe: 198; 322

plaque de marbre: 293
socle de calcaire: 164
statuette de marbre: 209
stèle de marbre: 284

2. *Attitude générale*

corps emmailloté dans une sorte de bière-berceau: 136
debout sur une plinthe, flanqué de deux béliers: 144(?)
debout sur une plinthe ou un socle, engainé, flanqué de deux béliers: 116; 136
en forme d'hermès-pilier lisse: 108; 209; 284
en forme de terme engainé: 118; 198; 221; 293
en forme de terme flanqué de deux béliers: 130
en forme de terme, engainé, flanqué de deux béliers: 5(?); 117; 143(?); 170

3. *Coiffure*

calathos: 108; – haut et évasé, 130; 136; 143(?); 221; 284; 293; – orné de motifs imitant les perles et pierres précieuses de l'original, 116
polos: 198

4. *Parure*

collier: 221; – à fermoir en cabochon, 293; – muni d'une bulle, 116-117

5. *Position des bras et attributs des mains*

bras droit levé s'appuyant sur un bâton: 144(?)
bras droit tendu en avant dans un geste de bénédiction: 116
bras étendus horizontalement: 106(?)
bras gauche levé tenant une amphore(?) ou un panier(?); 116
main gauche tenant un panier de fruits(?): 144(?)

6. *Costume*

gaine: 5; 116-118; 136; 143(?); 170; 221; 293
tunique et chlamyde: 144(?)

7. *Aspect et décor de la gaine*

a – gaine divisée: – en deux registres, 116; – en trois registres, 117; 170
b – gaine ornée de:
  char monté par Hélios et tiré par un griffon: 293
  deux griffons: 170
  disque: 118
  étoile: – à quatre rais, 116-117; – à cinq rais, 116; – à six rais, 116; 118; – à huit rais, 116
  grappe de raisin: 136
  pommes(?): 136
  rosaces: 5; 136; 221

8. *Décor de la plinthe ou du socle*

étoile : – à six rais, 116; – à huit rais, 136
façade de temple: – schématisée, 164; – à quatre colonnes, 117
lion passant: 170

B) MERCURE HÉLIOPOLITAIN DE TYPE GRÉCO-ROMAIN

1. *Catégories de monuments*

autel: – de calcaire, 131; – de marbre, 185; 219
cippe de calcaire: 174(?)
figurine de plomb: 119-122; 138
monnaie de bronze: 92-96
relief de calcaire en forme d'édicule: 6
statuette de calcaire: 140-142
stèle de calcaire: 135
tessère de plomb: 180

2. *Attitude générale*

debout: 6; 92-94; 122; 140; 142; 180
debout, coiffé d'un calathos orné de globules: 120; 138
debout, flanqué de deux sphinx ailés(?); 91
debout, la tête ailée: 119; 121; 141
en buste: 131; 174(?); 185; – la tête ailée, 219(?)
tête seule, avec dans le champ, bourse et caducée: 95-96

3. *Divinités et symboles associés au dieu*

bucrâne: 180
couple Sol-Luna: 131
enseigne militaire: 95-96
tête de Tyché: 95-96

C) MERCURE HÉLIOPOLITAIN DE TYPE RADIÉ

1. *Catégories de monuments*

buste de calcaire: 99; 105
figurine de plomb: 123
médaillon de bronze: 158-159; 161-163
monnaie de bronze: 100-102

2. *Aspect général*

en buste, drapé, nimbé de sept rayons: 99; 158; 159; 161; 162
en buste, drapé, nimbé de sept rayons(?), entre les bras d'un croissant bouleté: 123 a
en buste, drapé, nimbé de neuf rayons, posé sur un ferculum: 100; 102
en buste, drapé, nimbé de onze rayons et orné de deux étoiles à six rais: 105

en buste, drapé, nimbé de treize rayons: 101; 163
en forme de disque à tête humaine radiée: 123 b, c, d et e

3. *Costume et parure*

chlamyde: 99
collier muni d'une bulle: 163
paludamentum: 105
tunique et manteau: 158-159; 161-163

4. *Personnages et symboles accompagnant l'image du dieu*

enseigne militaire: 100-101
figures femelles servant de porte-voile: 102

D) MERCURE HÉLIOPOLITAIN ASSIMILÉ À BACCHUS

1. *Catégories de monuments*

figurine de plomb: 126-127
frise sculptée sur le mur de la cella du temple de Bacchus: 103
frises sculptées sur les massifs de l'adyton du temple de Bacchus et sur la balustrade de l'escalier qui y mène: 104
statue de marbre: 291

2. *Thèmes iconographiques*

cortège de couronnement d'Hermès-Dionysos: 103
cortège de sacrifice en l'honneur d'Hermès-Dionysos: 103
danse du thiase bachique: 104
image de Bacchus: 126; 291
image de Satyre: 127
légende d'Ambrosia et de Lycurgue: 104

3. *Divinités et personnages représentés*

Ambrosia métamorphosée en vigne: 104
Dionysos enfant, ailé, chevauchant une panthère femelle: 104
Dionysos, nu, couronné de lierre: 291
Dionysos portant: – un canthare et un thyrse, 291; – une grappe de raisin et un panier, 126; – un rython, 104
Éros ailé: 104
joueur de double flûte: 103
Lycurgue frappé de cécité et affaissé: 104
Ménade: – dansant, 104; – jouant de la double flûte, 104; – portant un tympanon, 104; – tenant une corbeille, 104; – tenant un thyrse, 104
Niké: – couronnant Dionysos, 103; – tenant une palme, 103; – tirant un taureau au sacrifice, 103
Pan: 104

Satyre: – dansant, 104; – portant un cratère, 104; – portant une outre, 104; – tenant une œnochoé, 104; – tenant un pedum, 104; – tenant un thyrse, 127
servant-sacrificateur: 103
Silène tenant une coupe et un thyrse: 104

4. *Autres représentations*

autel de sacrifice: 103
chêne: 104
ciste: 103
coupe: 104
cratère: 104
cuve à vendange: 103
double flûte: 103; 104
œnochoé: 104
outre: 103
palme: 103
panier: 103; 104; 126
panthère femelle: 104
pedum: 104
rython: 104
syrinx: 104
taureau de sacrifice: 103
thyrse: 104; 127
tympanon: 104

E) MERCURE HÉLIOPOLITAIN REPRÉSENTÉ PAR UN SYMBOLE

1. *Catégories de monuments*

autel: 205; 223
bloc de calcaire: 87
cippe de calcaire: 82
dalle de calcaire: 88
enseigne de plomb: 125
marque de propriété: 137
monnaie de bronze: 10; 84-86; 97-98; 189; 191; 192

2. *Mercure Héliopolitain symbolisé par*

bucrâne: 205; 223
bourse et caducée: 84-86
caducée: 10; 82; 97; 98; 189; 191; 192
cheval et cyprès: 125
disque radié: 137
étoile à six rais: 87-88

3. *Symboles associés à ceu.. de Mercure Héliopolitain*

corne d'abondance: 97
épi de blé: 98
harpé: 191-192
pied votif divin: 191-192

V. MONNAIES ARCHITECTURALES

1. *Temple de Jupiter Héliopolitain à Baalbek*

a – Propylées: – avec un épi, 47; 50; – avec un épi et trois autels, 48; 49; 51
b – Temple proprement dit:
  façade: 37
  face et côté: 38-43; – avec un épi, 44; – avec un épi et un autel, 45; 46

2. *Temple de Mercure Héliopolitain à Baalbek*

escalier monumental, péribole et temple proprement dit: – avec autel, bourse et caducée, 84; 85; – avec bourse et caducée, 86

VI. MONUMENTS ET INSCRIPTIONS DATÉS

Août 60 ap. J.-C.	No. 78	ἔτους αοτ΄, Λῴου β΄ (ère des Séleucides)
69/70 ap. J.-C.	165	ἔτους απτ΄ (ère des Séleucides)
96 ap. J.-C.	145	C. Antistio Veteri, C. Manlio cos.
116 ap. J.-C.	300	trib. potest. XX, imp. XII, cos. VI (titulature de Trajan)
157 ap. J.-C.	169	ἔτους ηξυ΄, Δύστρου λ΄ (ère des Séleucides)
158/159 ap. J.-C.	259	**ЄΤ ΠΖ** (ère de Néapolis: monnaie)
159/160 ap. J.-C.	260	**ЄΤ ΠΗ** (ère de Néapolis: monnaie)
160/161 ap. J.-C.	261-262	**ЄΤ ΠΘ** (ère de Néapolis: monnaie)
161/162 ap. J.-C.	263	**ЄΤ ϙ** (ère de Néapolis: monnaie)
172/173 ap. J.-C.	168	ἔτους δπυ΄ (ère des Séleucides)
nov.-déc. 176 ap. J.-C.	288	titulature de Commode, cf. p. 362
29 nov. 186 ap. J.-C.	292	Imp. Commodo Antonio Pio, Felice Aug. V, M. Acilio Glabrione II cos. III k. Dec.
199 ap. J.-C.	74	trib. pot. VII, imp. XI, cos. II, procos. (titulature de Septime Sévère)
206/207 ap. J.-C.	251	**Є Η** (ère d'Éleuthéropolis: monnaie)
207/208 ap. J.-C.	252	**Є Θ** (ère d'Éleuthéropolis: monnaie)
211/212 ap. J.-C.	58	cf. p. 71
217/218 ap. J.-C.	253	**Є ΘΙ** (ère d'Éleuthéropolis: monnaie)
221/222 ap. J.-C.	255	**Є Β** (ère de Nicopolis: monnaie)
249 ap. J.-C.	281	Aemiliano et Aquilino cos.
261/262 ap. J.-C.	236	ἔτους γοφ΄ (ère des Séleucides)

VII. LISTE DES MONUMENTS FIGURÉS INÉDITS ET DES INSCRIPTIONS INÉDITES OU DE LECTURE AMÉLIORÉE

p. 29, n. 1
No. 24
No. 89
No. 90
No. 105
No. 107
No. 135
No. 138
No. 139
No. 144
No. 146
No. 147
No. 151
No. 152
No. 156
No. 163
No. 165
No. 166
No. 172
No. 206
No. 207
No. 220
No. 236
No. 237
No. 250
No. 256
No. 281
No. 303

INDEX GÉNÉRAL

Abila de Lysanias: p. 186
Abilène: p. 179, 536
ablution rituelle: p. 438, 521. Cf. purification rituelle
Achaios, petit-fils de Séleucos 1er: p. 6
Adonis: p. 222 s., 431-432; – assimilé à Mercure Héliopolitain, p. 146, 518
aedituus: p. 394-395
Aefula: p. 366
ἄφθιτος: p. 315-316. Cf. éternité
affranchi: p. 557
'Afis ou Deir 'Afis: p. 477
Afqa: p. 223, 258 n. 4, 292 n. 5, 461-462
Aglibôl: p. 200 n. 1, 202 n. 7, 213, 504, 516
agonothète: p. 88
Agra ou Hégra: p. 246
Aigeai: p. 315, 513, 546
aigle: p. 174, 197, 266, 282, 287, 399, 409, 502, 505, 506; – avec un caducée dans le bec, p. 51; – avec un caducée dans les serres, p. 54 et n. 2 et 3, 55-56; – avec une couronne dans le bec, p. 300, 411; – avec un foudre dans les serres, p. 239, 285; – avec une guirlande dans le bec, p. 54; – emblème solaire et céleste, p. 53, 56; – entourant de ses serres l'image de Jupiter Héliopolitain, p. 302; – flanqué de lions, p. 53
Aïla: p. 247
'Aïn Borday: p. 117, 509, 518
'Aïn el-Ǧadā: p. 117, 506
'Aïn el-Ǧouǧ: p. 107, 118-141, 158, 174, 204, 257, 437, 500, 507-509, 519, 521, 533, 536; monoptère de –, p. 120
'Aïn-Ḥoušbay: p. 141
Aiôn: p. 316 n. 2, 376 n. 2
'Akka: p. 215 s., 267, 481. Cf. Ptolémaïs
ala I Augusta Ituraeorum: p. 384, 552
Alexandre Sévère: p. 73, 218, 333-334
Alexandrie: p. 460, 462
Allāt: p. 156, 207, 292 s., 500
Alt-Ofen: cf. Aquincum
Ambrosia: p. 112 s., 140
Amours, porteurs de guirlandes: p. 56. Cf. Éros
anaxyrides: p. 114
Ange d'un dieu: p. 388, 484 n. 3, 538 n. 6
Angelus, épithète de Jupiter Héliopolitain et d'autres divinités: p. 387-389
animaux: – affrontés, en Syrie, p. 16 et n. 1; – supportant une estrade, p. 14, 16
Anṭakya: cf. Antioche
Antaradus: p. 284-287, 540. Cf. Ṭarṭous
Anthologie Palatine: p. 423, 514
Antiliban: p. 3 n. 1, 185, 533
Antioche: autel d' –, p. 15, 175, 188 s., 295, 500, 537
Antiochène: p. 188
Antiochos: – Ier de Commagène, p. 238; – III Mégas, p. 6
Antium: Fortunes d' –, p. 441, 449
Antonin le Pieux: p. 26, 310, 318, 531
Antonius Silo: personnages portant ce nom, p. 24
Apamée: p. 197, 537
Aphlad: – à Doura-Europos, p. 16
Aphrodite: p. 408, 516; – de Chypre, p. 190; – de Cilicie, p. 190. Cf. Vénus
Apis: p. 180-181, 536
Apollon: p. 424; – associé à la triade, p. 18, 221 s., 512; – barbu d'Hiérapolis, p. 256, 373 n. 1; – dieu d'Auguste, p. 222; – Grannus, p. 492; théophores d' –, p. 36
Apulum: p. 319
Aquilée: p. 323, 348, 399-401, 551-552
Aquincum: p. 322 s., 348

Arabes, dans la Béqa': p. 294
Arabie: p. 246-247; Province d' –, p. 247; culte héliopolitain dans la Province d' –, p. 303 s., 526, 544
Aradus: p. 36, 194, 540
'Araya: p. 482, 512
Arca Caesarea: cf. 'Arqa
archontes: p. 38
Arès: cf. Mars
Aréthuse de Syrie: p. 460-462
'Arqa: p. 194, 218 s., 260, 333, 516, 521, 543
Artémis: p. 504: – d'Éphèse, p. 488, 494; – Phosphoros, p. 28, 244 s. Cf. Diane
Ascalon: p. 16
Assouan: p. 405; cf. Syène
Assyriens (Syriens): p. 440, 442-443
Astarté: – en Phénicie, p. 189 et n. 2; – assimilée à Tyché, p. 218-219, 222
astrologie: p. 173, 238, 279, 293, 437
Atargatis: p. 129, 163, 244 s., 259, 272, 348 n. 5, 435, 451-457, 512, 517; culte d' – à Damas, p. 452, 454 n. 1; – – à Doura-Europos, p. 196; – – dans le monde grec, p. 546 s.; – – à Palmyre, p. 538; – – à Rome, p. 553-554; – – en Syrie, p. 453 s.; – déesse céleste, p. 191 et n. 3; – déesse de l'amour et de la fertilité, p. 191; – flanquée de lions, p. 373 n. 2; – flanquée de Tritons, p. 162 n. 4
ἀτελεία: – en faveur de sanctuaires, p. 6
Athéna: p. 51, 200 n. 1, 286, 313-314, 351, 504, 516; – Allāt, p. 427; – porteuse de Victoire, p. 408. Cf. Allāt
Athènes: p. 27, 318, 546
atlantes: p. 493
Attis: p. 527
attributs inversés: p. 207 et n. 1, 298-299, 301, 407, 413, 415-417
augure: p. 326
Augustalis: p. 326, 364, 380
Augustus: épithète de Jupiter Héliopolitain, p. 358 et de Mercure Héliopolitain, p. 345
autel: – à lampes, p. 29 n. 4; – socle, p. 169
Avidius Cassius: p. 305, 362
Avignon: stèle du Musée d' –, p. 292, 349
Ayas: p. 315. Cf. *Aigeai*

Baal: – d'Émèse, p. 408; – Saturne, p. 293; théophores de –, p. 19 n. 1
Baalbek, étymologie du nom: p. 58 n. 1, 143 n. 1; – devenue Héliopolis sous les Lagides, p. 515. Cf. Héliopolis
Baalmarqôd: p. 289, 291 et n. 6, 454 n. 1, 543
Bacchus: p. 128 s.; – assimilé à Mercure Héliopolitain, p. 111 s., 116, 139 s., 375 s., 518; – associé à la triade, p. 144, 499; – enfant sur une panthère femelle, p. 115-116
Baetocécé: p. 5, 92 n. 1
barbe: dépose rituelle de –, p. 93; – postiche, p. 502
baron Roger: intaille du –, p. 414-415
base de l'idole de Jupiter Héliopolitain: p. 282 s.
Batanée: p. 246
bâton, attribut du Soleil: p. 151 et n. 2
Beit Ǧibrīn: p. 307 s. Cf. Éleuthéropolis
Bêl: p. 200 n. 1, 213, 504
bélier, acolyte de Mercure Héliopolitain: p. 103, 128, 154, 165, 179, 507-508; têtes de – affrontées sur la gaine de Jupiter Héliopolitain, p. 51, 282, 504-505
bénédiction (geste de): – de Mercure Héliopolitain, p. 128, 508, 519; – de Vénus Héliopolitaine, p. 14, 96, 98, 144, 152, 259, 506, 517
bénéficiaire: p. 71; – consulaire, p. 304-305, 337-338
Béqa': p. 3 n. 1
Berlin: intailles de –, p. 406, 417, 494; relief de – avec un buste radié porté par deux aigles, p. 486 s.; relief de – en forme d'édicule, p. 17

Bérytains: collège des – à Pouzzoles, p. 396, 552; – fidèles au culte héliopolitain, p. 405 n. 2, 541-542
Béryte: p. 99, 125, 220 s., 354, 423, 512, 521; culte héliopolitain à –, p. 220 s., 541 s.; temple de Jupiter Héliopolitain à –, p. 227 n. 1, 242 n. 1; territoire de –, p. 534 n. 3, 539 n. 4
Bešouāt: p. 143 s., 260, 499
Betīma: p. 308
bétyle: p. 174, 292, 427
bipenne, double hache: p. 215, 345
bonnet conique: p. 14, 15 n. 2, 16, 82
Boṣra (Bostra): p. 303
Boudaï: p. 157
bourse, attribut de Mercure Héliopolitain de type gréco-romain: p. 17, 100-101, 104-106, 130-131, 157, 159-160, 206
bracelets: – à fermoir en cabochon, p. 242-243; – comme parure de Jupiter Héliopolitain, p. 242 s., 259, 414, 503; – comme parure d'autres divinités, p. 243
Brahlia: p. 179, 536
brancard: cf. *ferculum*
Bretagne: p. 346
British Museum: bronze du –, p. 398 s.; intailles du –, p. 407-409
Brötzingen: inscription de –, p. 489-490, 511
brûle-parfum: p. 15
Bted'i: p. 144 s.
bucrâne: p. 206, 233, 262 s., 480 n. 3, 507, 509
bulle: p. 127, 129, 154, 178, 197, 252 et n. 3, 296, 355, 359, 381, 472, 507
Byblos: p. 189 n. 2, 194, 261 s., 521, 543; route d'Héliopolis à –, p. 258

Cabinet des Médailles de Paris: intailles du –, p. 181, 297-298, 413-414
caducée: – attribut de l'aigle en tant que messager, p. 55-56; – attribut de Mercure Héliopolitain, p. 17, 21, 98, 104-107, 217-218, 237, 509
Caelus: p. 202
Caesarea ad Libanum: cf. 'Arqa
calathos: p. 50, 52, 57, 98, 118, 122, 123, 124, 127, 131, 143-144, 152, 158, 162, 163, 175, 181, 198, 207-208, 212, 216, 219, 252, 257, 259, 287, 297-301, 309-312, 401, 407-410, 412-417, 505; – en forme de T, p. 299, 416; – orné d'un aigle, p. 50, 197; – orné d'un disque, p. 502; – orné d'épis, p. 50, 276, 355, 410; – orné de feuillages, p. 502; – orné de motifs simulant des pierres précieuses, p. 123, 212, 276 et n. 3, 305, 350, 355, 381, 410; – surmontant le voile de Vénus héliopolitaine et d'autres déesses, p. 190 n. 6, 506; – symbole de l'abondance et de la fécondité, p. 444-445; – symbole de l'éther, p. 445
calice floral: – sur les dédicaces de Baalbek, p. 29 et n. 4, 70, 74, 76
Caligula: p. 7 n. 1, 531-532
Caracalla: p. 11, 13, 19, 61, 71-73, 104, 301, 307
Carmel: – appartient à Ptolémaïs, p. 540; Baal du – assimilé à Jupiter Héliopolitain, p. 267 s., 516; – dieu de montagne et de l'orage, p. 267-268; – dieu oraculaire, p. 269; pied du –, p. 126, 217, 266 s., 541; temple de Jupiter Héliopolitain au –, p. 270
Carnuntum: p. 325 s., 340, 549-550; statue cuirassée de –, p. 331 s.
carnyx: p. 356
Carvoran: p. 346 s.
Cassiodore-Épiphane: p. 425-426
Cassius Verus, légat de Syrie: p. 33
Castrum Selgum: p. 344
Caylus: intaille –, p. 412
ceinture: large –, p. 163 et n. 1
centurion: p. 319-321, 372, 402-403
cercle, attribut du Soleil: p. 151 et n. 2

Cérès: p. 493
Césarée: – du Liban, cf. ’Arqa; – de Palestine, p. 541
Chalcidique: p. 477
Chalcis du Liban: p. 6, 294, 535
change: monopole de – réservé à la colonie, p. 39
changeurs: p. 39
chapiteaux de bronze doré: p. 11-13
chaussure: – de Vénus Héliopolitaine, p. 507
chêne: p. 115
cheval: – animal solaire, p. 137-138; – associé au cyprès, p. 136 s.
cheveux: – de Jupiter Héliopolitain, p. 502, 586 no. 3e: offrande de –, p. 93 et n. 1 et 4, 437
Chrétiens: martyre des – à Héliopolis, p. 425-426, 460-462; persécution des – sous Julien l’Apostat, p. 462
Christianisme: implantation dramatique du – à Baalbek, p. 421 n. 1
Chypre: Aphrodite de –, p. 190 et n. 1; prostitution sacrée à –, p. 432
Cilicie: Aphrodite de –, p. 190 et n. 1; culte héliopolitain en –, p. 315 s., 545-546
ciste: p. 110
cistiber: p. 380, 552; – *Augustorum*, p. 363-365
citoyen romain, préséance sur le non citoyen dans la nomenclature: p. 38
Claude: p. 532
Claudialis: p. 364, 380
Claudius, comme prénom: p. 42
Coelésyrie: p. 3 s., 466 s., 512, 526 s.; signification géographique du terme –, p. 3 n. 1; temples héliopolitains en –, p. 177(?), 535-536
cognomen: absence de –, p. 39; prénom utilisé comme –, p. 41
cohors: – *I Aquitanorum*(?), p. 345; – *I Hamiorum sagittariorum*, p. 347; – *II Thracum Syriaca*, p. 212
collège: – au Janicule, p. 519, – des Bérytains à Pouzzoles, p. 396, 519-520; – des *Geremellenses* à Pouzzoles, p. 393, 396, 519; – des Héliopolitains à Pouzzoles, p. 397, 519
collier: p. 13, 120, 123, 129, 143, 154, 173, 178, 252, 296, 355, 502, 507; – ou guirlande, p. 226, 259, 272, 407, 412; – à fermoir en cabochon, p. 240, 242 n. 2, 381-382; – en forme de deux dauphins affrontés, p. 350; offrande de – à Jupiter Héliopolitain, p. 393
Commode: p. 331, 362, 386-387; – qualifié d’ἀνήρ βασιλικώτατος et d’ἀσπιστής τῆς οἰκουμένης: p. 378 s.
concours publics à Héliopolis: p. 89 et n. 1
confrérie: p. 93. Cf. décanie, fraternité religieuse et thiase
Conna: p. 169 et n. 2; cf. Ras Baalbek
Connaros, dieu oraculaire: p. 82, 516
conservator: p. 196, 231-232, 274, 372
Constance II: p. 422
Constantin: p. 426, 429 s., 435, 458-462, 532
Constantinople: bague de –, p. 204; intaille de –, p. 299, 416-417
continence: p. 449 et n. 1, 521. Cf. purification rituelle
Copenhague: autel de –, p. 52, 173, 287 s., 427, 505-506
corne d’abondance, associée au caducée: p. 106
costume: – de Jupiter Héliopolitain, p. 503 s., cf. gaine et tunique; – de Mercure Héliopolitain, p. 507 s., cf. gaine; – de Vénus Héliopolitaine, p. 506-507
croissant: p. 181, 207, 209, 300; – bouleté, p. 132 et n. 1, p. 133 n. 3, p. 134 et n. 1; buste radié dans un –, p. 202; – sur l’épaule d’Otacilie, p. 62, 64
culte héliopolitain: p. 519-522; caractère agraire du –, p. 276 et n. 4; catégories

sociales des fidèles du –, p. 555-558; diffusion du –, p. 523 s.; origine égyptienne du –, p. 436-438, 443-446
cultes orientaux: causes du succès des – dans le monde romain, p. 524-525
curator: – de temple, p. 392
Cybèle: p. 453, 493, 501; culte de – dans le monde romain, p. 527 et n. 2
cyprès: – associé au cheval, p. 136 s.; – associé au taureau, p. 136 n. 2; symbolisme solaire du –, p. 136 s.
Cyrrhestique: p. 188, 477, 511

Dacie: culte héliopolitain en –, p. 319 s., 548; autres cultes orientaux en –, p. 548 n. 2
Damas: p. 136; Atargatis et Hadad de –, p. 452, 454 n. 1; intaille de –, p. 181
Damascène: p. 179, 537
Damascius: p. 194, 288 s., 426-427, 467
dauphin: p. 350, 493
Dea Hammia: p. 348 n. 5
Dea Syria: cf. Atargatis
Dea Suria Nihatena: p. 454 n. 1, 456, 476
décanie: p. 20, 48 et n. 1, 519
décurion de cavalerie: p. 384
décurion d'Héliopolis: p. 82, 88
δειπνοκρίτης: p. 365, 369 n. 1, 370, 380 n. 2, 519-520
Deir el-Aḥmar: p. 147, 536
Deir el-Qal'a: p. 250 s., 272, 291, 355, 543
Deir ez-Zôr: p. 477 s., 511
Deir Labas: p. 148
Deloboris: p. 443
Délos: cultes syriens à –, p. 546-547
Déméter: p. 286, 504; – à Baalbek et en Syrie, p. 28 et n. 3
Démétrias: relief de –, p. 376 n. 2
δεσμοφύλαξ: p. 369 n. 1
δεσπότης: p. 36 n. 1
destin (divinités du –): cf. Fata
Deutsch-Altenburg: cf. Carnuntum
Diane: p. 221-222, 512. Cf. Artémis
dies lustricus: p. 359
Dioclétien: p. 532
Dion: Hadad de –, p. 454 n. 1
Dionysos: cf. Bacchus
Diospolis-Lydda: p. 309, 544
disque: p. 127, 237, 239, 287, 505, 508; – dans un croissant, p. 202; – et croissant, p. 133-134; – flanqué d'*uraei*, p. 277, 282, 285, 350, 444, 514; – partagé par un X ou une croix, p. 124, 278; – quadrillé, à tête radiée, p. 132 s.; – radié, p. 157, 510
divination: p. 283, 437, 447-451, 521. Cf. oracle
Dolichenus: p. 76 n. 1, 77, 523 et n. 3, 526-527, 545-546; – dieu cosmique, p. 324; – dieu de l'orage, p. 324; rapports de – avec Heliopolitanus, p. 196, 323-324, 330, 336, 348, 400, 516, 549-550; temple de – à Carnuntum, p. 328, 330; temple de – à Doura-Europos, p. 195-196
domina: titre de Vénus Héliopolitaine, p. 248
dominus (titre divin): p. 36 n. 1; – appliqué à Mercure Héliopolitain, p. 99, 249-250. Cf. *domina*, δεσπότης
Donato: bronze –, p. 52, 172 s., 288, 505-506
dorure: – du bronze, p. 172, 236, 264, 275; – des statues divines, p. 44 n. 1. Cf. or.
double-couronne égyptienne: cf. pschent
Doura-Europos: p. 16, 195 s., 231, 246, 274, 537; tableau WB 3 de la synagogue de –, p. 478 s., 511
Douris: p. 148-149
Douwair (ed-): relief d' –, p. 385-386
Δρύας: p. 115

Echmoun: p. 193 n. 5
Égypte: p. 405
égyptien: dieu – associé à Jupiter Héliopolitain, p. 30-31; origine égyptienne de Jupiter Héliopolitain, p. 436-438, 443-

446; traits égyptiens dans l'imagerie héliopolitaine, p. 31 n. 1, 444
Élagabale: p. 215, 220, 308-309, 408
Éleuthéropolis: p. 307 s., 544
Elīğ: p. 257-258
Émèse: p. 198, 427; Baal d' –, p. 408; dynastie arabe d' –, p. 78-79; voie d'Héliopolis à –, p. 537
Émésène: culte héliopolitain en –, p. 198 s., 537
Emmaüs: p. 308
emplacement réservé à Baalbek: p. 64-70, 520; – à la corporation des chaudronniers, p. 68; – à des villages, p. 66-67, 69-70; – pour le salut des empereurs, p. 64-66
enseigne: – cultuelle, p. 121 s., – militaire, p. 106, 108
épi(s): p. 13-14, 50, 62-64, 96, 98, 107, 119, 122, 123, 124, 143, 176, 205, 206, 216-217, 219, 226, 259, 284, 307-312, 350, 355, 381, 401, 412-417, 502-503, 506; – emblème de fertilité, p. 276 n. 4, 445, 452
épimélète: p. 183
épithètes divines: – de Jupiter Héliopolitain, p. 512-513; – de Mercure Héliopolitain, p. 518-519; – de Vénus Héliopolitaine, p. 517
Éros: p. 116, 408, 516. Cf. Amours
esclave: p. 557
Esculape: p. 354 n. 1
Espagne: cultes orientaux en –, p. 523 n. 2
éternité: – de Jupiter Héliopolitain, p. 52. Cf. ἄφθιτος
étoile: p. 50, 122, 127, 130, 143, 159, 181, 239, 265, 282, 285, 505, 508; – dans un croissant, p. 413; – symbole de Mercure Héliopolitain, p. 102, 117 et n. 3, 129, 153, 508, 509, 518
Eusèbe (prêtre d'Émèse): p. 427
Eusèbe de Césarée: p. 427 s.
exogamie: p. 434
Expositio totius mundi: p. 421-422
Fata: p. 221-223, 512
Faustine la Jeune: p. 310
Fegervary-de-Pulsky: intaille de –, p. 494-495, 501
ferculum: p. 108, 448, 509, 521
Ferzol: stèle de –, p. 468 s., 510
Fīké: p. 149 s., 294, 500, 507-508, 533
flamen munerarius: p. 88
Flaviopolis: p. 317
fléau, attribut de Vénus Héliopolitaine (?): p. 381, 506
Fneidiq: relief de –, p. 192, 219, 258 s., 499
Fortune: p. 373-374; «à la Bonne –» (ἀγαθῇ Τύχῃ), p. 90-91; – attribut des divinités cosmiques, p. 223; – double d'Antium, p. 441, 449; – de Béryte, p. 222 et n. 2, 223, 226, 239, 512; interprétation astrologique de la –, p. 281 et n. 6, 374. Cf. Tyché
foudre: p. 51, 174, 203, 239, 266, 278, 285, 287, 356, 399, 411, 417, 447, 505-506; – attribut du dieu de l'orage, p. 455; – attribut secondaire de Jupiter Héliopolitain, p. 201-202; main au –, p. 201 s.; substitution du – au fouet ou à l'épi, p. 119 n. 3, 204, 503
fouet: p. 13, 119, 122-123, 143, 152, 158, 162, 176, 181, 197, 198, 205, 206, 207, 212, 216, 217, 219, 226, 253, 254, 257, 259, 272, 284, 296, 297-302, 307-312, 350, 355, 381, 401, 407, 412-417, 503, 505; – symbole de l'éclair, p. 202 n. 2, 445, 447, 452, 515
fraternité religieuse: p. 336, 520. Cf. confrérie
frumentarii: p. 372, 552
Furrina: p. 358 s.

Ğabal Turbol: p. 156 s.
Gabala: Hadad de –, p. 454 n. 1
gaine: p. 13, 50, 120, 122-124, 127, 129, 143, 158, 173, 176, 181, 197, 198, 237,

239, 261, 277 et n. 3, 278, 284-285, 287, 296, 350-351, 355, 380, 382, 385, 407, 408, 412-415, 417, 475, 500, 503-505; – cuirasse, p. 253, 298, 503; origine de la – de Jupiter Héliopolitain, p. 445-446; – ornée d'écailles imbriquées, p. 253, 272; – richement décorée, p. 213-214; – de Mercure Héliopolitain, p. 507-508
Gaionas: p. 361 s., 386 s.
Galilée: culte héliopolitain en –, p. 544
Gallien: p. 106, 108-109, 217
Garimberti: statue –, p. 384 s.
Gaule Narbonnaise: culte héliopolitain en –, p. 349 s., 551
Gaza: p. 460, 462
Ǧbeil: p. 261 s. Cf. Byblos
Ǧdīta: dédicaces de – à Juno Regina, p. 142 n. 1
génie ailé: – tenant une guirlande, p. 54
Genius Forinarum: p. 358, 516
Gennaios: p. 155, 194, 288 s., 427, 469
Gennéas: p. 290 s., 469-470
Geranea: station de –, p. 244
Gerda-le-Haut, village: p. 66-67
Geremellenses, à Pouzzoles: p. 393, 396, 552
Germanie: p. 341, 550
Géta: p. 19, 71, 309
gladiateurs: spectacle de – offert par un flamine, p. 89
Gordien III: p. 28, 372
gouverneur de Coelésyrie (Virius Julianus): p. 29
Grand: p. 490 s.
granit: colonnes de – à Baalbek, p. 424, 438
Graz: bronze de –, p. 409 s.
Grèce: culte héliopolitain en –, p. 318, 546
griffon: p. 16; – associé à Némésis, p. 409; – emblème solaire, p. 193, 382 et n. 4; – figuré sur la gaine de Jupiter Héliopolitain, p. 51, 265(?), 385, 504; – ornant la gaine de Mercure Héliopolitain, p. 193, 382, 508
guerre: – parthique de Caracalla, p. 301
guirlande: cf. collier

Hadad: p. 17 n. 2, 233 et n. 4, 259, 451-457, 512, 546; culte de – à Doura-Europos, p. 196; – – à Palmyre, p. 538; – – en Syrie, p. 453 s.; – nom indigène de Hadaranès et de Jupiter Héliopolitain, p. 455 s.
Hadaranès: p. 125, 159, 174, 373 n. 1, 454 n. 1, 456, 475 s., 535 n. 5
Ḥadeṯ: p. 157 s., 508, 521
Hadrien: p. 271, 321; – duumvir de Béryte, p. 22 n. 2; voyage d' – en Orient, p. 22 n. 2
Ḥām: p. 185
Ḥama: p. 198
Ḥammāra: p. 143 n. 1
Hammurabi: p. 431
Ḫān Ḫaldé: p. 262-263, 507, 509
Ḥaouš el-Omara: p. 158-159
Ḥarbata: p. 159 s., 471 s., 536
Ḥareiri: p. 182, 536
harpé: p. 151, 217-218; – dans la main g. de Kronos, p. 262 et n. 2
Harran: culte des planètes à –, p. 281
Hauran: p. 303 s.
Hazor: p. 313 n. 1
hebdomade: divinités de l' –, p. 156, 500. Cf. semaine et planètes
Héliopolis (d'Égypte): p. 436, 438, 440, 443, 515
Héliopolis (de Syrie): adorateurs étrangers à –, p. 528 n. 2; appartenance d' – aux Séleucides, p. 6; – – au dynastes de Chalcis, p. 6; – colonie fondée sous Auguste, p. 6, 25 et n. 2, 529-530, 542; concours publics à –, p. 89 et n. 1; culte des divinités des planètes à –, p. 48, 281, 520-521; divinités d' – sur les monnaies, p. 545; église constituée sous

Constantin à –, p. 429, 435; longévité du paganisme à –, p. 532; martyre des vierges chrétiennes à –, p. 462; – nom donné à Baalbek par les Lagides, p. 515; – préromaine, p. 455 n. 1; prostitution sacrée à –, p. 428 s., 435; rite du Maïoumas à –, p. 57-58, 520; temple de Bacchus à –, p. 56, 82, 109 s., 518; temple de Jupiter à –, p. 6 s., 11 et n. 1, 125, 437-438, 528 s.; 438 (autel monumental); 89 n. 5, 438 (colonnes isolées); 63 n. 3, 281 n. 2 (cour hexagonale); 7 et n. 1, 91 et n. 3, 531 et n. 2 et 3 (date de construction); 526 n. 5, 528 n. 2, 530 n. 6 (dédicaces honorifiques dans le temple); 57, 59 s. (image sur un disque de plomb et sur des monnaies); p. 63-64 (propylées); temple de Mercure à –, p. 100 s.; temple de Vénus à –, p. 97, 168-169, 426, 461-462; territoire d' –, p. 185, 532-534
Héliopolitains: – adorateurs de Gennaios, p. 427; collège des – à Pouzzoles, p. 397-398; – martyrisant des vierges chrétiennes, p. 462
Hélios: – sur la gaine de Mercure Héliopolitain, p. 508; – heptaktis, p. 107 n. 5. Cf. Sol
Héraclès: p. 149, 241, 255 s., 286, 504
Héraclès-Melqart tyrien: p. 546
Hermel: p. 260; autel de –, p. 161 s., 454 n. 1, 506, 533, 544 n. 11
Hermès: cf. Mercure
Herschel Parker: intaille –, p. 412
Hiérapolis (de Syrie): culte et divinités d' –, p. 32 n. 1, 194, 259 et n. 5, 451, 453, 454 n. 1, 517, 527. Cf. Atargatis, Hadad
Hiérapolis-Castabala: p. 317
Ḫirbet Ğbāb el-Ḥomr: p. 164 s., 508
Ḥomṣ: p. 198 s. Cf. Émèse
Ḥöṣn es-Sfīré: p. 263-264, 543
Hypsistos: p. 484, 511

Imtān: p. 303-304
'Imwās: p. 308
incubation: p. 448 n. 1
Innina-Ishtar: p. 431
interpretatio des divinités d'Héliopolis: p. 512
Ishkur: p. 455
isocéphalie: p. 259
Italie: culte héliopolitain en –, p. 357 s., 551 s.
Ituréens: p. 219, 543
iuso ou *iusso* (*ex* –): p. 335, 391

Janicule: sanctuaire du –, p. 357 s., 366 n. 6, 376-377, 519, 553-554
Jean d'Éphèse: p. 532
Jean Malalas: p. 531
Jourdain (vallée du –): p. 3 n. 1
Juifs: politique impériale à l'égard des –, p. 545
Julia Domna: p. 11, 61, 71
Julia Mamaea: p. 334
Julien l'Apostat: réaction païenne sous –, p. 462
Junon: p. 489; – ou Vénus sur la gaine de Jupiter Héliopolitain, p. 279, 352
Jupiter: – Ammon: p. 31, 266, 504, 516; – Belseddes: p. 535; – dieu planétaire: p. 237-238, 241, 262, 279, 285-286, 351-352. Cf. Zeus
Jupiter Héliopolitain: – à tête radiée, p. 107 n. 5, 135, 176, 203, 414, 417, 451, 502; – analogue à Baalshamîn, p. 46; aspect solaire de –, p. 46, 135 et n. 4, 382 s., 515; – assimilé au dieu Carmel, p. 267 s.; – assimilé ou associé à Dolichenus, p. 323 s., 330, 336, 348, 400, 516, 549-550; – associé à Aphrodite et Éros, 408; – associé à Athéna, p. 408; – associé à Némésis, p. 409; – associé à Sérapis, p. 409, 413; – de type bétylique, p. 52, 173 s., 288, 505-506; – de type engainé, p. 500-505; – de type hellénique, p. 505; – dieu cosmique, p. 44, 202, 213, 278, 282, 300, 324, 513; –, dieu éternel, p. 52, 300, 315 s., 513; – dieu de l'orage, p. 201, 202 n. 2, 324, 447, 452, 515; – dieu

oraculaire, p. 423, 514, 528, cf. divination, *ex iusso*, *ex viso*; – dieu sauveur, p. 195 s., 231, 274, 372; – dieu suprême, p. 317, 358; – dieu universel, p. 52, 181, 269, 315-316, 513, 536, 541; éléments égyptiens dans l'iconographie de –, p. 444, 514; iconographie de –, p. 500-506; identité de – avec Hadad, p. 453, 456, 512; image stylisée de –, p. 175-176, 204, 301, 416; nature victorieuse de –, p. 300, 411; origine égyptienne de –, p. 30-31, 443 s., 514; position de – sur les monuments, p. 499; – protecteur de l'empereur, p. 333, 513; – qualifié d'*Angelus*, p. 387 s., 513; – – d'*Augustus*, p. 358; rapports de – avec les sources, p. 143; – roi des dieux, p. 225, 238; – *sanctissimus*, p. 403-404, 513; symboles de –, p. 506; type iconographique de – adopté ailleurs, p. 118, 164 et n. 2, 476
Juppitergigantensäule: p. 490

Kadirli: p. 317, 546
Kafr Dān: cippe de –, p. 164 n. 2, 535
Kafr Yāsin: bronze de –, p. 264 s., 285 n. 3
Karak Noūḥ: p. 159, 165 s., 533
Karkémish: p. 16
κάτοχοι: – de Vénus Héliopolitaine, p. 92-93, 519
Kefr Nébo: p. 155
Kémend: p. 321
Kéraunos: p. 200 n. 1
Kettaneh: intaille –, p. 226, 260, 416
Kfar Zabad: p. 156-157, 533, 536
kosmocrator: p. 269
κουρεύς: p. 93 n. 1
Kronos-Saturne: p. 152, 255, 262, 279, 281, 285, 411, 505; – chef des divinités des planètes, p. 48 s.; culte à Baalbek de –, p. 48; – dieu cosmique, p. 48; – mithriaque, p. 293, 316 n. 2; – symbolisé par un masque de lion, p. 241; – voilé, p. 173 s., 288, 293, 516
κύριος: p. 36 et n. 1

Lagides: p. 6
Laibach: p. 335
Lajard: intaille –, p. 413
Lambèse: p. 402 s., 513, 555: Syriens à –, p. 24 n. 1, 403 n. 3
laurier: p. 50, 287, 502
légion: – *II Adiutrix Pia Fidelis*, p. 323; – *III Augusta*, p. 24, 402, 404, 555; – *III Gallica*, p. 33, 403; – – *Antoniniana*, p. 10-11; – *IV Flavia Felix*, p. 320; – *IV Flavia Gordiana*, p. 372; – *IIII Scytica*, p. 403; – *V Macedonica*, p. 403, 468, 530; – *VIII Augusta*, p. 468, 530; – *XIII Gemina*, p. 271, 319, 321; – *XIIII Gemina*, p. 327, 328, 339-340, 549-550; – *XVI Flavia Firma*, p. 403; – *XXII Primigenia*, p. 403
λειτουργίαι: cf. *munera*
Léningrad: intaille de –, p. 417, 500
Leuke Kome: p. 246
Liban (Mont): p. 3 n. 1, 422, 425
Libanitides: *pulcherrimae* –, p. 422
lion: p. 385, 427, 501; – acolyte des divinités féminines, p. 373 n. 2; dieu –, p. 155; – flanquant un aigle, p. 53; – forme prise par Gennaios à Héliopolis, p. 288 s., 427; masque de –, p. 51, 152, 240, 259, 262, 265, 279, 285, 288 s., 351, 399, 504; – passant, p. 175, 192, 504, 508; – symbole d'Allāt, p. 155 s., 293; – symbole du feu de l'éther, p. 155; – symbole de Kronos, p. 293, 504; – symbole du Soleil, p. 53, 175, 193 et n. 4, 238, 279 et n. 2, 285, 294-295, 504
lotus: p. 399, 444
Lucien de Samosate: p. 436 s., 514, 517
lucophori: p. 393-394
lucus Furrinae: p. 359; source du –, p. 368
Luna: p. 50, 141 n. 2, 150; offrande d'une statue de –, p. 44. Cf. Séléné et *Sol-Luna*
Luynes (de –): intaille –, p. 413-414

Lycurgue: châtiment de –, p. 112s., 140

Maarra: – de Sameth, p. 32; – toponyme fréquent en Syrie, p. 32 n. 2
Macrobe: p. 30, 126, 135, 436, 439s., 503, 514
Magnae: p. 323, 346s., 550
mains votives: – de Sidon, p. 482s.; main Coiffard, p. 485 n. 1; main de Nīḥa, p. 474s.
Maïoumas: p. 56s., 437, 520
Malalas: cf. Jean Malalas
Malka (en Galilée): p. 486-487
Maltaï: relief de –, p. 138
Marc-Aurèle: p. 73, 271, 310-311, 362, 386
Marduk: p. 139
Maros-Néméti: p. 320
marque de propriété: p. 103, 156s., 167s.
Mars: p. 51, 156, 237-238, 241, 279s., 286, 351s., 489-490
Mars Sergitensis: p. 221-222, 512
Marseille: autel du musée de –, p. 209s.; culte héliopolitain à –, p. 349s., 551; stèle de –, p. 349s., 500, 502
Mayence: p. 334, 403
Médaïn-Ṣāliḥ: p. 246
Méduse: p. 208
memoriae damnatio: p. 77-78, 334
Ménade: p. 112s., 390; – allaitant un enfant, p. 140
Mercure: – dieu planétaire, p. 51, 237-238, 241, 278-279, 285, 297, 351; théophores de –, p. 19, 31 et n. 6
Mercure Héliopolitain: p. 17, 99s., 291; – accompagné du couple *Sol-Luna*, p. 145-146; – ancien Baal Coelésyrien, p. 249, 457, 518; – assimilé à Adonis, p. 146, 154, 457, 517; – assimilé à Bacchus, p. 111, 116s., 140-141, 146-147, 457, 509, 518; – associé à Tyché ou à la corne d'abondance, p. 106; – de type gréco-romain, p. 103-107, 130-131, 149, 157, 159-160, 206, 256, 508; – de type oriental, p. 14, 129-130, 144, 153s., 163, 179, 192-193, 226, 259, 382-383, 507-508; – de type radié, p. 107-109, 117, 132s., 178, 508-509; – dieu mystique, p. 111, 116-117, 147, 518-519; – dieu protecteur de l'enfance, p. 473, 519; – dieu secourable, p. 519; – dieu solaire, p. 46, 102, 135 et n. 4, 139, 157, 383, 457, 518; – dieu de la végétation, p. 111, 154, 165, 457, 518; – dispensateur de la richesse, p. 106, 518; – en forme d'hermès-pilier lisse, p. 119, 121, 239, 350, 508; – figuré en *cosmocrator*, p. 146, 518-519; – flanqué de sphinx (?), p. 104; iconographie de –, p. 507-510; nom indigène de – inconnu, p. 456-457, 512; position de – sur les monuments, p. 499; – qualifié d'*Augustus*, p. 344-345; – qualifié de *dominus*, p. 99, 248-250; symboles de –, p. 509-510; type iconographique de – adopté ailleurs, p. 118 et n. 4
Mertens-Schaffhausen: intaille –, p. 299, 314 n. 2, 407-408
Mésie: p. 320, 403, 523
Michel le Syrien: p. 458
Micia: p. 320-321, 548
Mididi: p. 493
milices équestres: p. 360
militaires: – adorateurs de Jupiter Héliopolitain, p. 556, 558; différents grades de – mentionnés dans l'épigraphie héliopolitaine, p. 558 et notes; mariage des –, p. 196 et n. 7
Mithra: p. 281, 523, 527, 546, 548 n. 2, 550 n. 4, 553, 557
Mitrowitz: p. 323 n. 5
modius: p. 213, 265, 399, 413
monnaies agonistiques à Héliopolis: p. 21 et n. 5
monothéisme: p. 324
Montlezun: intaille –, p. 414
Mothana: p. 303-304
munera, découlant des magistratures municipales, p. 28 n. 1
Museo Borgiano: intaille du –, p. 416

Mylitta: p. 431
mystères: – d'Atargatis, p. 436 n. 1; – d'Hermès-Dionysos d'Héliopolis, p. 111, 116s., 147; – de Vénus Héliopolitaine, p. 435-436

Nabḥa: p. 29 n. 1, 166-167, 536; temple de Jupiter Héliopolitain à –, p. 166 n. 3
Nāblous: p. 310s.
Naḥlé: p. 157, 167s.
Nahr 'Arqa, dieu-fleuve: p. 218-219
Naṣraniyé: p. 270
Nassenfels: p. 339, 550
Néapolis: p. 301, 310s., 544
Nébi Ḥām: p. 99, 184s., 533, 536
Nébo, assimilé à Apollon en Syrie: p. 139
Nemausus: p. 352, 516; – dieu de source, p. 354
Némésis: – associée à Jupiter Héliopolitain, p. 409, 516; – identifiée à Tyché, p. 223
Nemroud Dagh: p. 238
Neptune: p. 493. Cf. Poséidon
Néron: p. 553
Neviodunum: p. 323, 335, 520
Nicopolis: p. 308, 544
Nīḥa: p. 159, 175, 535; dieu-fils de –, p. 377 n. 3, 476; main votive de –, p. 474s., 510; triade de –, p. 476, 535
Niké: cf. Victoire
Nîmes: autel de –, p. 254, 352s., 551
Notitia Dignitatum: p. 347
Numidie: p. 402

offrandes: – aux dieux d'Héliopolis, p. 521-522; – de substitution, p. 474; – faites à une divinité sur l'ordre d'une autre divinité, p. 83 n. 2
Opias: p. 443
or: usage de l' – pour les images divines, p. 44 n. 1, 447. Cf. dorure
oracle: – du dieu Connaros, p. 82-83; – de Jupiter Héliopolitain, p. 36s., 85, 251, 283, 423, 437, 447s., 501; – d'autres divinités en Syrie, p. 447 n. 7, 449 n. 3; – de la Sibylle, p. 7 n. 1
Oronte: p. 3 n. 1, 551 n. 7
Orosius: p. 269
Orthosia: p. 220, 260, 302, 521, 543
Osiris: p. 16, 154 et n. 3
Osroène: p. 180
Ostie: p. 386s., 513, 551-552
Otacilie, avec un croissant sur l'épaule: p. 62, 64

paganisme: longévité du – à Baalbek, p. 421 n. 1, 532; persécution du –, p. 532 n. 5
Palatin: relief du –, p. 242 n. 2, 260, 380s., 506
Palestine: culte héliopolitain en –, p. 307s., 544-545
palme: p. 21, 345; – attribut de *Luna*, p. 150; – emblème de fécondité, p. 150
palmette: p. 97
palmier: p. 469-470
Palmyre: p. 206-210, 246, 538
Palmyrène: p. 206, 212, 538
paludamentum: – de l'empereur, p. 59-61, 100, 105-108, 220, 308s.; – de Jupiter Héliopolitain (?), p. 199; – de Mercure Héliopolitain radié, p. 117
Pan, assistant au supplice de Lycurgue: p. 115
Panathénées: frise des –, p. 109 n. 3
Pannonie: culte héliopolitain en –, p. 322s., 549-550
panthère: p. 128
Parques: cf. *Fata*
Partémétis: p. 443
patère: p. 331
pavots, associés aux épis: p. 21, 198, 297
pedum: p. 113
pèlerinage: p. 179, 521
pelta: p. 174, 332, 506
Petronell: cf. Carnuntum
pérégrins, archontes à Héliopolis (?): p. 38
Phénicie: p. 481s.; culte héliopolitain en –, p. 215s., 539s.; influence de la – sur la religion d'Héliopolis, p. 190, 434-435, 542
Phéniciens: – d'Héliopolis et du Mont Liban, p. 425, 460

Philippe l'Arabe: p. 61-64, 99-101, 105, 372, 468, 470-471 (père); 105 (fils)
Philippopolis: p. 304 s.
Photios: p. 289
pied votif divin: p. 126, 217-218, 266 s.
pigeon: p. 473-474
planètes: divinités des –, p. 155, 240, 266, 279 s., 351-352, 411, 504; culte des divinités des – à Héliopolis, p. 48, 281, 520-521; ordre de suite des divinités des –, p. 156, 286, 352, 504
plomb: fabricant de –, p. 43; figurines de –, p. 121 s., 157-158
poissons sacrés: p. 370
polos: p. 214, 226
polynomie: p. 87, 90
pomme d'Adam en saillie: p. 50, 265, 350, 410
pontife: p. 88
porc, animal impur et interdit: p. 111 n. 3, 337-338, 437, 461, 520
portorium: p. 245 s.; liste des *portoria* en Syrie, p. 246
Poséidon: – de Béryte, p. 423 s., 546; – divinité du zodiaque, p. 286, 504
Posidonios d'Apamée: p. 457
Potaissa: p. 403
Pouzzoles: culte héliopolitain à –, p. 390 s., 519, 551 s.; importance économique de –, p. 547
praeparatio evangelica: p. 427
préfet: – de légion, p. 404
prêtres: – de Dolichenus, p. 330-331; – de Jupiter Héliopolitain, p. 86-90, 183, 392; – – caractérisés par leur polynomie, p. 87, 90; – – citoyens romains, p. 530; – – groupés en collège et à charge annuelle (?), p. 177; – de Rome et d'Auguste, p. 180; – de Zeus et Apis, p. 180
primipile: p. 354
procession: p. 109 s., 133, 282, 437, 448, 521
propylées: cf. Héliopolis
Proserpine: p. 221-222, 512
prostitution sacrée: – à Afqa, p. 432; – en Arménie, p. 433; – à Byblos, p. 431-432; – chez les Cananéens, p. 432; – à Chypre, p. 433; – à Comana de Cappadoce, p. 433; – à Comana du Pont, p. 433; à Corinthe, p. 433-434; – chez les Hébreux, p. 432-433; – à Héliopolis, p. 422, 425-426, 430, 435, 437, 458-462, 517, 520; – en Lydie, p. 433; – en Mésopotamie, p. 430-431; – en Sicile, p. 432; – à Suse, p. 433; – à Thèbes d'Égypte, p. 433; signification de la –, p. 434
pschent: p. 173, 237, 265, 284, 385, 444, 502, 505, 514
Ptolémaïs: p. 267, 269, 301, 481; culte héliopolitain à –, p. 215 s., 516, 540-541
purification: – du nouveau-né, p. 359; – rituelle, p. 448-449, 521. Cf. ablution rituelle
Puteoli: cf. Pouzzoles

Qabélias: p. 117
Qal'at Faqra: p. 271-272, 543
Qal'at al-Mouḍiq: p. 197
Qana: p. 169, 536
Quirinalis: p. 364, 380

Raphanée: p. 11
Ras Baalbek: p. 169, 533
rasage de la tête: p. 448, 521
Regulus, titre de Jupiter Héliopolitain: p. 45-46, 513
repas liturgiques: p. 370, 391, 437, 519-520
revêtement métallique en architecture: p. 12 n. 1
Rhétie: culte héliopolitain en –, p. 339 s., 550
Rhosos: Hadad de –, p. 454 n. 1
Riḥān: bronze –, p. 469, 471
Rome: culte d'Atargatis à –, p. 553-554; culte héliopolitain à –, p. 357 s., 551 s.;

prêtre de – et d'Auguste, p. 180; rôle de – à Héliopolis, p. 22, 424, 529 s., 543; temple de – et de Vénus à –, p. 345
rosace: p. 13, 51, 96, 98, 124, 154, 159, 214, 265, 273, 282, 352, 385-386, 411, 505, 508; – en forme d'hélice, p. 385
rosette: p. 120, 143, 239, 259, 355, 399
royauté divine: p. 225 et n. 5

Šahba: p. 304 s., 544
Saïda: cf. Sidon
Saint-Germain-en-Laye: dieu radié du Musée de –, p. 501
Salamanès, nom de personne et dieu assyrien: p. 31
Salonine: p. 217
Šamaš: p. 139
Samosate: p. 403
Samsigéram, roi d'Émèse: p. 78-79
sanctus, épithète de Jupiter Héliopolitain et d'autres divinités syriennes: p. 404 et n. 3
sanglier: p. 222
Saphana des Apaméens: p. 69
Ṣarba: p. 272, 503, 543
sarcophages tyriens de plomb: p. 97 n. 1, 153 n. 2
Sar'īn, village double: p. 66
Sar'ītā: p. 222
Sarmizegetusa: p. 319, 548
Saturne: cf. Kronos et Baal Saturne
Satyre et Silène: p. 112 s., 140, 390
sceptre: p. 14, 17, 162, 237, 285, 409
schola: signification du terme –, p. 69
Séléné: p. 287, 297. Cf. *Luna*
Séleucide: p. 3 n. 1
Séleucos Ier Nicator: p. 6
Seligenstadt: p. 344
semaine: divinités de la –, p. 280-281. Cf. hebdomade, planètes
Sénémure: p. 443
Sénépos: p. 443
Septime Sévère: p. 19, 59-61, 85, 466 s., 470-471
Sérapis: – associé à Jupiter Héliopolitain, p. 31 (?), 409, 413, 516
servant-sacrificateur: p. 110
Sévères: rôle des – dans la diffusion des cultes syriens, p. 269, 531
Sibylle: oracle de la – et la construction du sanctuaire d'Héliopolis, p. 7 n. 1
Sidon: p. 153 n. 2; «bétyle» de –, p. 189 n. 2, 193 n. 5; mains votives de –, p. 482 s., 510-511; territoire de –, p. 534 et n. 3, 540 n. 1
Simios: p. 155, 456
Sirmium: p. 323 n. 5
Siscia: p. 336, 520
Šlīfa: p. 157, 170, 536
Smyrne: intaille de –, p. 488
Socrate (le scholastique): p. 458-459
Sohaem, roi d'Émèse: p. 78
Soḫné: p. 211 s., 504, 538-539
Sol: – associé à la triade héliopolitaine, p. 256; buste de – porté par deux aigles, p. 486; divinités identifiées à – d'après Macrobe, p. 443; – figuré seul sur la gaine de Jupiter Héliopolitain, p. 287; – identifié par Macrobe à Jupiter Héliopolitain, p. 447, 457, 515; – monté sur un char tiré par un griffon, p. 382-383; offrande d'une statue de –, p. 44; souveraineté de –, p. 150-151. Cf. Hélios et *Sol-Luna*
Sol-Luna: – associés à Mercure Héliopolitain, p. 145-146; – dans le Christianisme, p. 52 n. 3; divinités accompagnées de –, p. 51 n. 2; – divinités planétaires associées à Jupiter Héliopolitain ou figurées sur sa gaine, p. 50, 150-151, 173, 198, 210, 237, 240, 265, 278, 285, 296-297, 351, 355, 381, 385, 399, 411, 505, 513; – symbolisés par une étoile et un croissant, p. 300; symbolisme du couple –, p. 51-52, 315
Šoueifāt: p. 196, 231, 273 s., 519, 538
Souq Wādi Barada: p. 186 s.
Sozomène: p. 459 s.

sphinx: – acolyte d'Astarté en Phénicie, p. 104, 189 et n. 2; – acolyte de Mercure Héliopolitain (?), p. 104, 508; – affrontés sur la gaine de Jupiter Héliopolitain, p. 265 (?), 504 (?); – femelle, acolyte de Vénus Héliopolitaine, p. 13-14; 95 (diadémé), 97, 144, 152, 189s., 259, 417, 453, 506; – femelle en vogue dans la Syrie romaine, p. 97 et n. 1; – flanquant un vase, p. 193-194

statio: p. 66 et n. 1, 245; – *Atrantinae*, p. 400

stylis: p. 219, 226, 239

stylisation de l'image religieuse: p. 175 n. 3

subucula: p. 332

suovetaurilia: p. 111 n. 3

Sursock: bronze –, p. 274s., 374, 501, 521

Syène: p. 405, 424, 542, 555

Symbétylos: p. 155, 500

symboles: – communs à Jupiter et Mercure d'Héliopolis, p. 135 n. 4, 146 n. 4; les divinités de la triade représentées par des –, p. 506 (Jupiter), 507 (Vénus), 509-510 (Mercure); autres divinités figurées par un symbole, p. 233 et n. 2 et 4

symétrie: dédoublement d'un personnage par souci de –, p. 15

Syria Palaestina: p. 307

Syrie: p. 3 n. 1, 117; armée de –, p. 212, 403; Dionysos en –, p. 140; divinités oraculaires de –, p. 447 n. 7, 449 n. 3; vogue du culte héliopolitain en –, p. 525s.

Syriens, en Gaule et en Occident: p. 551 et n. 2 et 5

syrinx: p. 115

tabernae: p. 398

Tarhoun: p. 456

Ṭarṭous: bronzes de –, p. 284s., 415, 504, 540 et n. 5

taureau: p. 13, 215-217, 296-302, 349, 406-409, 412-417, 479, 502; – associé au cyprès, p. 136 n. 2; – attribut du dieu de l'orage, p. 455; – bossu, p. 198, 216, 233-234, 257, 299-300, 310, 401, 407-408, 412, 413, 416, 417, 502; – de sacrifice, p. 110; – surmonté d'un foudre, p. 120-121, 257 (?); tête de – entourée d'un collier, p. 305-306; type et représentation du – dans l'imagerie héliopolitaine, p. 500, 502 et p. 590 no. 13

Tell Ḥamzeh: p. 171, 533

Tell el-Ḥarraouy: p. 313

Tell Sougha: p. 177

temple: – de Jupiter, de Mercure et de Vénus à Baalbek, cf. Héliopolis; façade de –, p. 153 n. 2 (sarcophages de plomb), p. 50, 122-125, 152, 188, 236, 500 (socle de l'idole de Jupiter Héliopolitain), p. 129-130, 179, 508 (socle de l'idole de Mercure Héliopolitain)

Teshoub: p. 456

tessères: p. 16, 204-208

Théodoret de Cyrrhe: p. 426

théologie solaire: p. 443, 452

Theophania: p. 430

thiase: – dionysiaque, p. 114, 390, 509; ouvriers organisés en –, p. 20-21, 519

thyrse: p. 113, 115-116

tiare: p. 114

Tibère: p. 7 n. 1, 531

Tibériade: p. 79

Timnīn, village double: p. 66, 535

Titus: p. 405

torche: dieu à la –, p. 481-482; statue porteuse de –, p. 28

torques: cf. collier

Tortose: cf. Ṭarṭous

Trajan: p. 247, 271, 396; – consultant l'oracle de Jupiter Héliopolitain, p. 450-451, 514

Trebonianus Gallus: p. 136

Treffen: p. 335

tremblements de terre au Liban: p. 423 n. 3

triade: – solaire (?), p. 478; – de type familial, p. 146, 512. Cf. triade héliopolitaine

triade héliopolitaine: p. 11 et n. 1, 13, 17, 143, 150, 162 (?), 188, 200, 222, 224, 226, 233, 258, 274, 318, 344, 380, 416, 495;

date de formation de la –, p. 512; iconographie de la –, p. 499 s.; position des membres de la – sur les monuments, p. 499; théologie et culte de la –, p. 511 s.
tribu Fabia, citoyens de Béryte et d'Héliopolis: p. 24
tribun: – de cohorte, p. 354
Tripolis: divinités de –, p. 189 n. 2, 540
Tritons: p. 162, 163 n. 5, 506, 517
tronc pour offrandes: p. 283
trône, accosté de sphinx: p. 189 n. 2
Turmasgade: p. 195
Tyché: – adjointe aux divinités des planètes, p. 155, 281, 374, 500-501, 513; – associée à Mercure Héliopolitain, p. 106; – d'Héliopolis, p. 106, 109, 468; – poliade de 'Arqa, p. 218. Cf. Fortune
tympanon: p. 113
Tyr: p. 153 n. 2; territoire de –, p. 539

uraeus: p. 502, 505, 514
Uruk: prostitution sacrée à –, p. 431

Valérien: p. 105, 107, 216-217
Vallum Hadriani: p. 346 s.
vase flanqué de sphinx: p. 193 s.
Veczel: p. 320 s.
Venise: statuette de –, p. 286, 415-416, 504
Vénus: – *Caelestis*, p. 366; déesse planétaire, p. 241, 262, 279, 285, 352; – *lugens*, p. 192; – *Victrix*, p. 326. Cf. Aphrodite et Vénus Héliopolitaine
Vénus Héliopolitaine: – déesse de la fécondité et des eaux vivifiantes, p. 517; – déesse secourable, p. 517; – de type hellénique, p. 507; – de type oriental, p. 506-507; – figurée en Tyché, p. 226, 373, 479-480, 507; – figurée en *Venus Lugens*, p. 126; – forme locale d'Atargatis, p. 245, 453, 456, 512, 517; importance du culte de – à Héliopolis, p. 422; iconographie de –, p. 506-507; prostitution sacrée en l'honneur de – à Héliopolis, p. 422, 425-426, 428 s., 435, 437, 458-462, 517; position de – sur les monuments, p. 499; – qualifiée de *Caelestis*, p. 366; – – de *Felix*, p. 345; – – de *Victrix* (?), p. 326; symboles de –, p. 507; temple de – à Héliopolis, p. 97, 168-169, 461-462; type iconographique de – adopté ailleurs, p. 118 et n. 4
Verus (L.): p. 312
Vespasien: p. 269, 320, 405
vexilla: cf. enseigne militaire
vicarius: p. 400
Victoire: p. 110, 219, 226, 239, 333, 489-490; offrande d'une statue de –, p. 42-44
Vicus Scutarensium: p. 339
Vienne: intaille du Musée de –, p. 411-412
Viergötterstein: p. 490
vilicus: p. 400
viso (*ex* –): p. 328
Vita Constantini: p. 428
voile: ancienneté du – en Orient, p. 191; – surmonté du calathos, p. 190 et n. 6; symbolisme du –, p. 190 s.; – de temple offert à Jupiter Héliopolitain, p. 393; – de Vénus Héliopolitaine, p. 472 n. 2, 506
volute: double –, p. 273
Vulcain: p. 490

Yahvé: lutte de – et du Baal de Carmel, p. 268
Yammouné: p. 171, 258, 533, 536; dieu champêtre de –, p. 467, 469; dieu en forme de terme de –, p. 129 n. 6, 469
Yarhibôl: p. 200 n. 1, 213, 504

Zellhausen: p. 341, 517
Zendjirli: p. 16
Zénodore: – tétrarque d'Abilène, p. 6 n. 3; – tétrarque de Chalcis, p. 6 n. 3
Zeugma: p. 246
Zeus: – Beelgalassos, p. 272; – Hélios, p. 303, 457; – Keraunios, p. 359; – Thamaneitanos, p. 535. Cf. Jupiter
zodiaque: divinités du –, p. 286, 415, 504
Zugmantel: p. 16

TABLE DE CONCORDANCE AVEC LES PRINCIPALES PUBLICATIONS

Ann. ép.	
1888, no. 5	275
1899, no. 33	299
p. 12	204
1900, no. 191	204
1901, no. 65	215
no. 152	216
no. 168	299
1903, no. 265	4
no. 266	16
no. 267	11
no. 268	13
no. 270	52
1906, no. 187	2-3
no. 188	231
1907, no. 192	19
1909, no. 107	307
no. 174	287
no. 202	288
1911, no. 124	186
1923, p. 1	134
1924, no. 136	148
no. 137	212
no. 138	213
1926, no. 56	202
1933, no. 18	269
no. 183	248
no. 184	249
1938, no. 122	205
no. 123	250
no. 124	143
1939, no. 57	58
no. 62	63-64
no. 63	62
no. 64	72
no. 65	55
no. 67	83
no. 69	196
no. 71	131
1940, no. 171	195
1950, no. 140	197
no. 231	201
1952, no. 206	227
1954, no. 269	171
1955, no. 85 a et b	211
1957, no. 118	197
no. 119	26
1958, no. 164	203
no. 167	214
1961, no. 231	132
no. 233	17
no. 234	137
no. 236	145
1964, no. 54	18
no. 55	12
no. 56	76
no. 58	15
no. 59	59
no. 60	71
no. 61	19
no. 62	57
no. 63 a	53
no. 63 b	52
Baalbek	
I, p. 29	128
p. 29-30, fig. 13 et 14	108
p. 30	110 à 113
p. 30, fig. 15	109
p. 30-31	116
p. 31	117 à 122, 125-127 et 337
p. 31-32, fig. 16	123
p. 32	114, 115 124, 129

	p. 46	87
	p. 46, pl. 13	80
	p. 104	2-3
II,	p. 22, fig. 38	35
	p. 30	35
	p. 73-74	35
	p. 81-82, fig. 25, 43	103
	p. 82-85, fig. 74-78	104
	p. 92	68
	p. 92, fig. 132	33
	p. 92, fig. 133	99
	p. 105, n. 2	34
	p. 111-112, fig. 172	186
	p. 113	216-218 et 285
	p. 113, n. 3	230
	p. 114-115	234
	p. 115	153, 313
	p. 115, fig. 174	222
	p. 115-116	209
	p. 116	284
	p. 116-117, fig. 175-177	232
	p. 117-118	233
	p. 118-119	226
	p. 119	277, 295, 302, 342
	p. 121	2-3, 268
	p. 121, n. 3	4, 231
	p. 121-122	6
	p. 122	35, 293
	p. 123-124	80
	p. 124	91, 121
	p. 125	99, 337
	p. 126	116, 126, 290
	p. 127, n. 1	353
	p. 144	13
	p. 147	11, 74
	p. 148	4

BMB

1, 1937,	p. 79, no. 3	58
	p. 82, nos. 8 et 8bis	63-64
	p. 82, no. 9	62
	p. 82-83, no. 10	72
	p. 83, no. 11	55
	p. 83	54
	p. 83-84, fig. 1	83
	p. 85, no. 1	196
	p. 85-87, pl. VIII	210
	p. 87-91, fig. 2	5
	p. 91-95, fig. 4	131
	p. 95-97, fig. 5	78
3, 1939,	p. 25, fig. 1	84
	p. 33-36, fig. 8	88
7, 1944-45,	p. 67, no. 3	201
	p. 74, no. 9	197
12, 1955,	p. 25-28, pl. 16	221
	p. 28	193, 194
13, 1956,	p. 7 s., pl. I, 1	197
	p. 10	208
	p. 11-12, pl. I, 2	26
	p. 16-18	136
16, 1961,	p. 109-111, no. 1	18
	p. 111-113, no. 2	12
	p. 113, no. 3	76
	p. 114-116, no. 5	15
	p. 116-117, no. 6	59
	p. 117-118, no. 7	71
	p. 125-126	19
	p. 127	56
	p. 127-128	57
	p. 129	52, 53
	p. 132-133	130
22, 1969,	p. 159, pl. II	32

CIG

XIV, 985	292

CIL

III, 138	2-3
157	199
1353	270
1354	271
3462	272
3908	278
3955	279
6683	215

	6692	347
	7280	268
	11137	274
	11138	275
	11139	273
	13366	272
	13447	276
	13607	129
	14162^2 et p. 2328^{74}	168
	14165^5 et p. 2328^{78}	204
	14385 b	2-3
	14386	21
	14386 a	22
	14386 b	23
	14386 c	25
	14386 cc	27
	14386 d	24
	14386 e	65
	14386 f	68
	14386 g	70
	14387 oo	75
	14387 p	74
	14387 s	73
	14387 vv	31
	14387 x	30
	14392 a	216
	14392 b	218
	14392 c	217
	14392 d	215
VI,	420	292
	421	294
	422	286
	423	290
	36791	287
	36793	288
	36804	289
VII,	752	282
	753	283
VIII,	2627	305
	2628	306
X,	1578	298
	1579	301
	1634	300
XII,	404	185
	3072	285
XIII,	5936	352
	6331	351
	6658	281
XIX,	24	296

A. B. Cook, *Zeus*

I, 1914,	p. 552, n. 3	282, 283
	p. 558, fig. 420	47
	p. 558, fig. 421 + 422	48
	p. 558, n. 2	50
	p. 558, n. 3	51
	p. 561, fig. 425-426	38
	p. 565, fig. 432	35
	p. 566-67, fig. 434	84
	p. 567-69, fig. 435	216
	p. 569, n. 1	217
	p. 569-570, fig. 436	285
	p. 570, fig. 437	108
	p. 570, n. 4	222
	p. 570-72, pl. XXXIII	284
	p. 572, n. 1, fig. 441	319
	p. 572-73, fig. 440	313
	p. 574, fig. 442 a-b	302
	p. 574, n. 2, fig. 444	226
	p. 574-76, fig. 443a-b	233
	p. 576, fig. 445a-b	234
II, 1925,	p. 886, nos. 20-21	348
III, 1940,	p. 1093, fig. 873	186

CRAI

1877,	p. 32	41, 84
1900,	p. 152-56	167
	p. 154, n. 1	169
	p. 255	215
	p. 256-57	217
1901,	p. 131-32	215
	p. 218-221	35
	p. 437-444	216
	p. 443-444	285
	p. 453-455	217
	p. 454-455, pl. I	216
	p. 458-459	222

p. 477	337
p. 481	229
p. 481-482	218
p. 802	80
p. 861 s.	284
p. 861-862	285
1902, p. 197 s.	337
1903, p. 89-91	226
p. 384-385	230
p. 385	226
1906, p. 98	281
p. 99	2-3, 231
p. 104	2-3
1907, p. 142 s.	292
p. 144	286, 290
p. 151 s.	286
p. 252 s.	289
1908, p. 525-26	288
1909, p. 147-48	307
p. 491	287
1917, p. 281	289
1922, p. 50	143
p. 81	212
1923, p. 259	143
1925, p. 152	202
1926, p. 241	195
1928, p. 84	228
1952, p. 402-403	227
1954, p. 482-487	211
1956, p. 45-46	197
p. 46-48	26

H. Dessau, *ILS*

no. 300	300
no. 2546	294
no. 4283 et p. CLXXXII	2-3
no. 4284	268
no. 4285	273
no. 4286	275
no. 4287	290
no. 4288	285
no. 4289	299
no. 4290	298
no. 4291	301
no. 4292	286
no. 4293	279
no. 4294	296
no. 4295	185
no. 4296	278
no. 4297	272
no. 4310	276
no. 9283	287
no. 9416	14

R. Dussaud, *Notes myth. syr.*

p. 13	35
p. 20, fig. 6	349
p. 23 s.	35
p. 26-27	168
p. 31, no. 7	226
p. 31-32, no. 11	295
p. 32, n. 4	238, 308, 311, 316 à 320, 322, 355
p. 32, n. 4 et fig. 10	239
p. 33 s., fig. 11	284
p. 36, fig. 12, p. 35	222
p. 36-38, fig. 13	285
p. 38-39, fig. 14	216
p. 39, no. 5	217
p. 39-41, no. 6, fig. 15	313
p. 41, no. 9	108
p. 43	24
p. 43-44	185
p. 53-58	337
p. 67-71, fig. 19	295
p. 93-94, n. 4	47
p. 94, fig. 23	44
p. 100-101	80
p. 107, n. 2	311
p. 117 s.	348
p. 117 s., pl. III	342
p. 125-27, no. 7, fig. 31	226
p. 127, no. 8	230
p. 127, no. 12	302
p. 127, no. 13, fig. 32	233
p. 129, fig. 34	209
p. 130	254
p. 138, no. 14, fig. 33	234

G. F. Hill, *BMC Gr. C. Palestine*

p. 49, no. 27	258
p. 49, nos. 28-29	259
p. 50-51, nos. 30-39	260
p. 51, nos. 40-41	261
p. 56-57, nos. 73-76	263
p. 141, no. 3	251
p. 142, no. 4	252
p. 142, no. 7, pl. XIV, 20	253
p. 170, no. 5, pl. XVII, 13	255

G. F. Hill, *BMC Gr. C. Phoenicia*

p. 110, nos. 9-10, pl. XIII, 10	193
p. 135, no. 41, pl. XVII, 5	187
p. 137, no. 47	191
p. 138, nos. 51-53, pl. XVII, 11	192

IGLS

II, 1939, no. 350	343
V, 1959, no. 2219	175
no. 2486	177
VI, 1967, nos. 2711 et 2712	2-3
no. 2713	4
no. 2714	12
no. 2715	13
no. 2716	14
no. 2717	19
no. 2718	21
no. 2719	20
no. 2720	23
no. 2721	22
no. 2722	25
no. 2723	24
no. 2724	26
no. 2725	27
no. 2726	28
no. 2727	11
no. 2728	17
no. 2729	18
no. 2730	16
no. 2731	15
no. 2732	79
no. 2733	78
no. 2734	82
no. 2735	87
no. 2736	88
no. 2737	83
no. 2738	7
no. 2740	29
nos. 2741-2742	8-9
no. 2743	72
no. 2744	58
no. 2745	65
no. 2745 bis	71
no. 2746	59
no. 2747	66
no. 2748	62
no. 2749	64
no. 2750	63
no. 2751	61
no. 2752	68
no. 2754	70
no. 2755	67
no. 2756	69
no. 2757	60
no. 2765	74
no. 2780	75
no. 2791	76
no. 2792	77
no. 2799	52
no. 2800	53
no. 2801	56
no. 2802	55
no. 2803	54
no. 2804	57
no. 2862	30
no. 2863	31
no. 2869	73
no. 2881	164
no. 2881 bis	157
no. 2893	147
no. 2895	128
no. 2896	117
no. 2901	149
no. 2903, comm.	185
no. 2904	143
no. 2906	338
no. 2907	339

no. 2909	132
no. 2910	131
no. 2912	150
no. 2923	129
no. 2930	342
no. 2952	134
no. 2953	145
no. 2975	148
no. 2977	137
no. 2990	1
p. 108, n. 1	228
p. 291-292, no. 1	48
p. 292, no. 2	45
p. 292, no. 3	44
p. 292, no. 4	38
p. 292, nos. 5-6	40
p. 292, no. 7	39
p. 292, no. 8	37
p. 292, nos. 9-10	84
p. 293, pl. XIII, 3	98
pl. XXVIII, en bas à gauche	93
pl. XXVIII, en bas, au centre	92
pl. XXVIII, en bas, à droite	97

IGR

I, no. 70	292
no. 1388	289
III, no. 926	266
no. 1068	11
no. 1069	16
no. 1074	168
no. 1087	169
no. 1541	169

Jahrbuch

16, 1901, p. 142-44	73
p. 144-45	24
17, 1902, p. 89	4, 16
p. 90	11, 21, 75
p. 98	52
p. 102	108
78, 1972, p. 333	290
p. 343-44	289

MFO

1, 1906, p. 175	215, 268
p. 176	281
p. 176-77	2-3
p. 178-79	231
p. 180, n. 6	215
p. 223-233	106
2, 1907, p. 280-82	19
p. 282-84	87
p. 286	129
p. 293 s.	174
5, 1912, p. 62	243
p. 87	87
p. 127 s.	35

MUSJ

10, 1925, p. 234	195
11, 1926, p. 321	87
12, 1927, p. 279	143
15, 1930-31, p. 154 s.	115
p. 157 s.	193
p. 159 s.	194
16, 1932, p. 67-71	344
18, 1934, p. 128	110
p. 128-129	344
p. 129, n. 2	116
p. 129-133	123
p. 142 s.	100
p. 145	232
p. 146	33, 170
21, 1937, voir S. Ronzevalle, *Jup. Hél.*	
22, 1939, p. 160	5, 131
23, 1940, p. 33-34	185
p. 91, n. 2	278
27, 1947-48, p. 27, n. 1	197
29, 1951-52, p. 59-60	148
p. 61	150
p. 62	337
34, 1957, p. 214, n. 5	235
p. 214-216	285
p. 216	203

p. 222, no. 3	214
36, 1959, p. 65-66	132
p. 68-69	17
p. 69-73	36
p. 73-74	137
p. 75-76	145
46, 1970-71, p. 201-205	349
S. Ronzevalle, *Jup. Hél.*	
p. 6-7	219
p. 8-9, pl. I	185
p. 9-11	174
p. 11, no. 2	190
p. 12, fig. 1	315
p. 12, fig. 2	264
p. 12-13, pl. II, 1	173
p. 13-15, fig. 3a-c, pl. II, 2a-c	178
p. 13-15, fig. 3b, pl. II, 2b	179
p. 14	180
p. 15-16, pl. II, 3	176
p. 16-17, fig. 4	240
p. 17	295
p. 17-18, pl. II, 4	241
p. 18-20, pl. II, 5	242
p. 20-21, pl. II, 7	154
p. 20-21, pl. II, 8	155
p. 21-25, pl. III	205
p. 22-23	106
p. 23-24, fig. 6	223
p. 25-26, pl. III bis	250
p. 26	308
p. 27, pl. III, 3	238
p. 27-28, pl. III, 4	101
p. 29 s., pl. VI-VIII	337
p. 47-48, pl. XIV, 2	180
p. 54-57, pl. XVI, 1	336
p. 57	170
p. 75, no. 2	339
p. 75, no. 3	340
p. 75, no. 4	140
p. 78, pl. XX, 3; XXIII, 11	340
p. 78-79, pl. XIX, 2	339
p. 79-80, pl. XX, 4	140
p. 79-80, pl. XXIV, 12	141
p. 79-80, pl. XXIV, 13	142
p. 80-81	119-121
p. 81, pl. XXIV, 14	341
p. 82	126-127
p. 82-83, pl. XXV, 1	116
p. 83	342
p. 83-84, pl. XXV, 2	338
p. 87-129, pl. XXVI, 3; XXVII-XXVIII	136
p. 102	170
p. 103, pl. XXX, 5; XXXI	143
p. 118, n. 1	117
p. 120	143, 170
p. 120, pl. XXVI	342
p. 120, pl. XXXVI	108
p. 121	116-118
p. 129-130, pl. XXXVII, 3	101
p. 130, pl. XXXVII, 4	33
p. 130, pl. XXXVIII, 1	99
p. 130, pl. XXXVIII, 2	319
p. 137-38, pl. XXXII, 3-4	293
p. 138, pl. XLI, 3	232
F. de Saulcy, *Numismatique de la Terre Sainte*	
p. 8, no. 7	37
p. 8, no. 8	336
p. 8-9, nos. 11-14, pl. I, 3	38
p. 9, no. 1	41
p. 9, nos. 15-16	40
p. 10, no. 4	42
p. 10, no. 5	92
p. 12, no. 2	43
p. 12, no. 3, pl. I, 5	48
p. 12-13, no. 4	47
p. 13, no. 5, pl. I, 4	84
p. 13, no. 6	86
p. 14, no. 3	46
p. 14, no. 4	50, 51
p. 14, no. 9	93
p. 15, no. 3	94, 95
p. 15-16, no. 4	10
p. 18, no. 1	96
p. 18, no. 6	97

	p. 169, nos. 1-2	192
	p. 242, no. 2	252
	p. 243, no. 2	253
	p. 250, nos. 5-6	259
	p. 250-251, no. 7	260
	p. 252, no. 1	257
	p. 255, no. 1	262
	p. 255, no. 2	263
	p. 403	48
	p. 403, no. 2	92

Suppl. ep. graec.

7, 1934,	no. 1191	248
	no. 1192	249
14, 1957,	no. 824	211
	no. 832	227
18, 1962,	no. 608	17
	no. 609	36
19, 1963,	no. 887	18
	no. 888	15
	no. 889	59
	no. 890	71
	no. 891	76
	no. 892	56
	no. 893	57

Syria

1, 1920,	p. 3 s., pl. I-IV	232
	p. 5, fig. 1	284
	p. 9-10, fig. 2	290
2, 1921,	p. 40-46	232
	p. 42	222, 284
	p. 42-43	233
	p. 45, n. 3	284
5, 1924,	p. 108, no. 2	148
	p. 109, no. 3	212
	p. 109, no. 4	213
	p. 113-114, pl. XXVIII, 1-3	143
10, 1929,	p. 122	34, 35
	p. 318-19	104
	p. 325, pl. 84,4	126
	p. 325, pl. 84,6	127
	p. 326, n. 1	106
	p. 326-27, pl. 85,5	117
	p. 327 s., pl. 82,2	293
	p. 328 s.	143
	p. 328 s., pl. 83	170
	p. 332-33, pl. 84,5	116
	p. 336	34
	p. 336, pl. 82	349
	p. 336-37	328
	p. 338, n. 5	167
	p. 339, pl. 86	123
	p. 347-48	290
	p. 348, n. 2	35
	p. 351	337
	pl. 84,1	109
	pl. 84,2	113
	pl. 84,3	110
	pl. 85,1	120
	pl. 85,2	119
	pl. 85,3	121
	pl. 85,4	118
	pl. 86	124
11, 1930,	p. 367-68, fig. 3	153
	p. 367-69, fig. 4, pl. 56	235
12, 1931,	p. 190-91	208
13, 1932,	p. 364-65, fig. 5	246
14, 1933,	p. 153	186
	p. 219	344
	p. 257, n. 2	34
19, 1938,	p. 362-64	140-142, 339-341
	p. 364-65, fig. 2	337
	p. 365	336
20, 1939,	p. 315-16, no. 18	195
21, 1940,	p. 345-46	289
	p. 347	225
22, 1941,	p. 292-95	289
23, 1942-43,	p. 45-48, fig. 6-7	136
	p. 48, n. 1, pl. 3	80
	p. 54	131
	p. 56, n. 2	349
	p. 59, fig. 10	131
	p. 63	337
	p. 70, fig. 17	108
	p. 71	118, 123

	p. 71, n. 1	116
	p. 73, fig. 18	88
26, 1949,	p. 21, n. 4	242
	p. 166-67	289
27, 1950,	p. 236-37	175
	p. 244	312
29, 1952,	p. 385 s.	227
31, 1954,	p. 82-83	164
	p. 83, pl. 12	342
	p. 84, n. 3	339-341
	p. 86	131
	p. 148-49	227
34, 1957,	p. 198-99	221
35, 1958,	p. 155-56	26
36, 1959,	p. 40-41	170
39, 1962,	p. 200 s., pl. 13, 12	187
	p. 200, pl. 13,13	188
	p. 200, pl. 13,14	189
	p. 201, n. 4, fig. 2	192
	p. 201, n. 1	307
	p. 201-202	227
	p. 202, n. 1	197
	p. 203 s., pl. 14	35
48, 1971,	p. 347; n. 1	32
	p. 348-49, fig. 4	337
	p. 367-70, fig. 6, nos. 1, 2, 3, 4, 6	158-163
49, 1972,	p. 108-109, fig. 8	198

H. Thiersch, *Ependytes und Ephod*

p. 8	255, 260
p. 13	80
p. 73 s., pl. 13-15	232
p. 77	290
p. 77-78	208
p. 78-79, pl. 17	233
p. 79	222
p. 79-80	226
p. 80	295
p. 80-81	302
p. 81	209, 284
p. 81, pl. 8,4	321
p. 82	234, 313
p. 82-83	186
p. 84	216, 342
p. 84, pl. 19,3	285
p. 85	277
p. 85, pl. 4,5	255
p. 85, pl. 4,8	260
p. 85, pl. 19,1	109
p. 86, pl. 20	153
p. 86-87	170
p. 87	108, 117, 293
p. 87-88	354
p. 88	311, 312
p. 88, pl. 5,10	308
p. 88, pl. 5,11	309
p. 88, pl. 5,12	310
p. 88, pl. 5,16	314
p. 88-89, pl. 5,3	350
p. 89, pl. 5,14	304
p. 89, pl. 5,15	324

Waddington

no. 1841 b	199
no. 1881 a + b	2-3
no. 2556	167

H. Winnefeld, *Rhein. Mus., 69, 1914*

p. 147, fig. 5	336
p. 148, fig. 2	38
p. 148, fig. 3	37
p. 148-149	42
p. 148-149, fig. 4	39
p. 149-150	2-3
p. 150, n. 1	4, 231
p. 151-152	14
p. 153, fig. 12	46
p. 153, fig. 13	44
p. 154	93
p. 154, fig. 9	47
p. 154-155, fig. 8	84
p. 154-155, fig. 10	86
p. 155	87
p. 156	95, 96

W. W. Wroth, *BMC Gr. C. Galatia*

p. 290, nos. 2-3, pl. 34,2	38

p. 290, no. 4	40	p. 293, no. 20	86
p. 291, no. 6	41	p. 293, no. 23	50
p. 292, no. 15	43	p. 294, no. 26, pl. 36,9	94
p. 292, nos. 16-17, pl. 36,6	47	p. 294, no. 29, pl. 36,11	100
p. 293, nos. 18-19, pl. 36,7	84		

TABLE DES PLANCHES ET DES CARTES

I. 1. Baalbek - Cinq fragments d'une inscription préromaine.

II. 2. Baalbek - Estampage d'une dédicace à la triade sur une base de colonne des propylées (*IGLS*, VI, pl. XII, 2712 a et b)

3. Baalbek - Estampage d'une dédicace à la triade sur une base de colonne des propylées (*IGLS*, VI, pl. XII, no. 2711).

III. 5. Baalbek - Petit autel à la triade, face postérieure: scène d'adoration.

6. Baalbek - Relief votif représentant la triade (Cl. Staatliche Museen de Berlin).

IV. 12 et 13. Baalbek - Dédicaces à Jupiter Héliopolitain.

V. 14 et 15. Baalbek - Dédicaces à Jupiter Héliopolitain.

VI. 17 et 18. Baalbek - Dédicaces à Jupiter Héliopolitain

VII. 19 et 20. Baalbek - Dédicaces à Jupiter Héliopolitain

VIII. 21. Baalbek - Dédicace à Jupiter Héliopolitain

24. Baalbek - Estampage d'une dédicace à Jupiter Héliopolitain.

IX. 28. Baalbek - Dédicace à Jupiter Héliopolitain.

29. Baalbek - Estampage d'un proscynème d'une décanie.

X. 33. Baalbek - Petit autel figurant Jupiter Héliopolitain (D. Krencker, *Baalbek*, II, fig. 132).

34. Baalbek - Groupe de calcaire avec un aigle flanqué de deux lions (face et revers).

35. Baalbek - Soffite du linteau de la porte du temple de Bacchus (H. Seyrig, *Syria*, 39, 1962, pl. XIV).

XI. 36. Baalbek - Disque de plomb relatif à une inspection du Maïoumas (R. Mouterde, *MUSJ*, 36 1959, pl. VIII, 1-2 et croquis, p. 70).

37 et 39. Baalbek - Deux monnaies architecturales (grand temple) de Septime Sévère (d'après des moulages du Cabinet des Médailles de Paris).

XII. 40. Baalbek - Monnaie architecturale (grand temple) à l'effigie de Septime Sévère (d'après un moulage du Cabinet des Médailles de Paris).
41. Baalbek - Monnaie architecturale (grand temple) à l'effigie de Julia Domna (Cl. British Museum).
42. Baalbek - Monnaie architecturale (grand temple) de Caracalla (d'après un moulage du Cabinet des Médailles de Paris).
43 et 44. Baalbek - Monnaies architecturales (grand temple) de Philippe I.
XIII. 45. Baalbek - Monnaie architecturale (grand temple) à l'effigie de Philippe I (d'après un moulage du Cabinet des Médailles de Paris).
46. Baalbek - Monnaie architecturale (grand temple) à l'effigie d'Otacilie (d'après un moulage du Cabinet des Médailles de Paris).
47. Baalbek - Monnaie architecturale (propylées) à l'effigie de Philippe I (Cl. British Museum).
48. Baalbek - Monnaie architecturale (propylées) à l'effigie de Philippe I (d'après un moulage du Cabinet des Médailles de Paris).
49. Baalbek - Monnaie architecturale (propylées) à l'effigie de Philippe I (H. Seyrig, *Programme du V^e Festival de Baalbek*, 1960, p. 41).
50. Baalbek - Monnaie architecturale (propylées) à l'effigie d'Otacilie (Cl. British Museum).
XIV. 52. Baalbek - Emplacement réservé (*IGLS*, VI, pl. XXXI, no. 2799).
53. Baalbek - Emplacement réservé.
XV. 54. Baalbek - Emplacement réservé.
55. Baalbek - Emplacement réservé (*IGLS*, VI, pl. XXXI, no. 2802).
XVI. 58 et 60. Baalbek - Deux dédicaces probables à Jupiter Héliopolitain.
XVII. 61 et 64 (partie supérieure). Baalbek - Deux dédicaces probables à Jupiter Héliopolitain.

XVIII. 67. Baalbek - Dédicace probable à Jupiter Héliopolitain.

68. Baalbek - Dédicace probable à Jupiter Héliopolitain (*IGLS*, VI, pl. XVI, no. 2752).

73. Baalbek - Dédicace possible à Jupiter Héliopolitain.

XIX. 75, 76 et 77. Baalbek - Dédicaces honorifiques à trois prêtres de Jupiter Héliopolitain.

XX. 78. Baalbek - Estampage d'un graffite sur un fragment du tambour supérieur d'une colonne du grand temple (*IGLS*, VI, pl. XXVI, no. 2733).

80. Baalbek - Statue de Vénus Héliopolitaine, vue de face (*Baalbek*, I, pl. 13).

XXI. 80. Baalbek - Statue de Vénus Héliopolitaine, vue de profil (*Baalbek*, I, pl. 13).

XXII. 81. Baalbek - Médaillon de bronze figurant Vénus Héliopolitaine (H. Seyrig, *Syria*, 48, 1971, fig. 6, no. 5).

83. Baalbek - Dédicace à Mercure Héliopolitain (H. Seyrig, *BMB*, I, 1937, p. 84, fig. 1).

84 et 86. Baalbek - Deux monnaies architecturales (temple de Mercure) à l'effigie de Philippe I (d'après deux moulages du Cabinet des Médailles de Paris).

XXIII. 89. Baalbek - Borne du temple de Mercure Héliopolitain.

90. Baalbek - Fragment d'une idole de Mercure Héliopolitain.

93. Baalbek - Monnaie de Philippe I représentant Mercure Héliopolitain (d'après un moulage du Cabinet des Médailles de Paris).

XXIV. 96 et 97. Baalbek - Deux monnaies de Gallien représentant Mercure et Tyché (d'après deux moulages du Cabinet des Médailles de Paris).

99. Baalbek - Buste en relief représentant Mercure Héliopolitain radié (D. Krencker, *Baalbek*, II, fig. 133).

101. Baalbek - Monnaie de Gallien représentant Mercure Héliopolitain radié (d'après un moulage du Cabinet des Médailles de Paris).
XXV. 103. Baalbek - Frise historiée du mur de refend de la cella du temple de Bacchus.
XXVI. 104. Baalbek - Reliefs des deux socles de l'adyton du temple de Bacchus.
XXVII. 104. Baalbek - Reliefs de la balustrade de gauche dans la cella du temple de Bacchus.
XXVIII. 104. Baalbek - Reliefs de la balustrade de droite dans la cella du temple de Bacchus.
XXIX. 105. 'Aïn Borday - Buste représentant Mercure Héliopolitain radié.
XXX. 108. 'Aïn el-Ǧouğ - Cippe de calcaire figurant Jupiter Héliopolitain.
XXXI. 109 et 110. 'Aïn el-Ǧouğ - Deux idoles en plomb de Jupiter Héliopolitain (Cl. Staatliche Museen de Berlin).
XXXII. 111 et 112. 'Aïn el-Ǧouğ - Deux idoles en plomb de Jupiter Héliopolitain (Cl. Staatliche Museen de Berlin).
113 A et B. 'Aïn el-Ǧouğ - Fragments d'une idole de Jupiter Héliopolitain (Cl. Staatliche Museen de Berlin).
XXXIII. 114. 'Aïn el-Ǧouğ - Plaque en or décorée d'un pied votif divin (Cl. Staatliche Museen de Berlin).
116a. 'Aïn el-Ǧouğ - Idole de plomb de Mercure Héliopolitain (Cl. Staatliche Museen de Berlin).
XXXIV-XXXVIII. 116 b et c, 117, 118, 119 a, b et c, 120, 121 et 122. 'Aïn el-Ǧouğ - Idoles de Plomb de Mercure Héliopolitain (Cl. Staatliche Museen de Berlin).
XXXIX. 123 a. 'Aïn el-Ǧouğ - Figurine de plomb représentant Mercure Héliopolitain en forme de buste radié dans un croissant (Cl. Staatliche Museen de Berlin).
123 b et c. 'Aïn el-Ǧouğ - Deux figurines de plomb représentant Mercure Héliopolitain en forme de

		disque à tête radiée dans un croissant (Cl. Staatliche Museen de Berlin).
XL.	123 d	et e. 'Aïn el-Ǧouğ - Identiques aux numéros précédents (123 b et c).
	124.	'Aïn el-Ǧouğ - Fragment de disque dans un croissant (Cl. Staatliche Museen de Berlin).
XLI.	125.	'Aïn el-Ǧouğ - Fragment d'enseigne en plomb avec un cheval et un cyprès (Cl. Staatliche Museen de Berlin).
	126.	'Aïn el-Ǧouğ - Idole en plomb d'Hermès-Dionysos (Cl. Staatliche Museen de Berlin).
	127.	'Aïn el-Ǧouğ - Idole en plomb d'un Satyre au thyrse (Cl. Staatliche Museen de Berlin).
XLII-XLIII.	130.	Bešouāt - Cippe représentant la triade héliopolitaine sur trois faces et Bacchus sur la quatrième (H. Seyrig, *BMB*, 16, 1961, pl. VI).
XLIV.	131.	Bted'i - Petit autel sculpté et inscrit représentant Mercure Héliopolitain (face principale) et Sol (face latérale gauche) (*IGLS*, VI, pl. XLIII et XLIV, 2910).
XLV.	131.	Bted'i - Suite de la pl. XLIV: Lune (face latérale droite) et face postérieure.
	132.	Deir el-Aḥmar - Dédicace à Jupiter Héliopolitain (*IGLS*, VI, pl. XLI, 2909).
XLVI.	134.	Deir Labas - Dédicace à Jupiter Héliopolitain (*IGLS*, VI, pl. LIV, 2952).
	135.	Douris - Deux stèles figurant Mercure Héliopolitain et Hercule.
XLVII.	136.	Fīké - Autel octogonal: faces de Luna et de Sol.
XLVIII.	136.	Fīké - Autel octogonal: faces de Kronos-Saturne et de Vénus Héliopolitaine.
XLIX.	136.	Fīké - Autel octogonal: faces de Jupiter et de Mercure d'Héliopolis.
L	136.	Fīké - Autel octogonal: faces d'Allāt et de Mars.
LI	138.	Ḥadeṯ - Figure de plomb de Mercure Héliopolitain.

	139.	Ḥaouš el-Omara - Autel inscrit avec l'image de Heliopolitanus ou de Hadaranès.
LII.	140.	Ḥarbata - Statuette de Mercure Héliopolitain (S. Ronzevalle, *Jup. Hél.*, pl. XX, 4).
	141.	Ḥarbata - Statuette de Mercure Héliopolitain (S. Ronzevalle, *Jup. Hél.*, p. XXIV, 12).
LIII.	143.	Hermel - Autel inscrit portant sur trois faces l'image d'une triade qui serait celle d'Héliopolis ou de Hermel (Cl. J.-P. Rey-Coquais).
LIV.	144.	Ḫirbet Ǧbāb el-Ḥomr - Autel avec l'image de Mercure Héliopolitain entre deux béliers.
LV.	145.	Karak Noūḥ - Autel portant une dédicace à Jupiter Héliopolitain et une couronne (Cl. J.-P. Rey-Coquais).
	146.	Nabḥa - Dédicace à Jupiter Héliopolitain
LVI.	151.	Tell Ḥamzeh - Dédicace à Jupiter Héliopolitain.
	152.	Yammouné - Estampage d'une dédicace à Jupiter Héliopolitain.
LVII.	153.	Coelésyrie - Bronze Donato au Louvre, vue de face (Cl. Musée du Louvre).
LVIII.	153.	Coelésyrie - Bronze Donato au Louvre, revers.
	154.	Coelésyrie - Bague de bronze avec l'image stylisée de Jupiter Héliopolitain (S. Ronzevalle, *Jup. Hél.*, pl. II, 7).
LIX.	155.	Coelésyrie - Bague de bronze avec l'image stylisée de Jupiter Héliopolitain (S. Ronzevalle, *Jup. Hél.*, pl. II, 8).
	156.	Coelésyrie - Intaille représentant Jupiter Héliopolitain.
	158.	Coelésyrie - Médaillon de bronze portant l'image de la triade héliopolitaine (H. Seyrig, *Syria*, 48, 1971, fig. 6, no. 1).
	159.	Coelésyrie - Médaillon de bronze portant l'image de la triade héliopolitaine et une tête enfantine (H. Seyrig, *op. cit.*, fig. 6, no. 2).
	160.	Coelésyrie - Médaillon de bronze avec l'image de Vénus Héliopolitaine (H. Seyrig, *op. cit.*, fig. 6, no. 3).

LX. 161. Coelésyrie - Médaillon de bronze figurant Mercure Héliopolitain radié.
162. Coelésyrie - Médaillon de bronze représentant Vénus et Mercure (H. Seyrig, *op. cit.*, fig. 6, no. 6).
163. Coelésyrie - Médaillon de bronze figurant Mercure Héliopolitain radié (Cl. B. Soyez).
LXI. 164. Coelésyrie - Petit socle dédié à Mercure Héliopolitain, faces principale et postérieure (H. Seyrig, *Syria*, 31, 1954, pl. XI, 3-6).
LXII. 164. Coelésyrie - Suite de la planche LXI, face latérale gauche.
166. Damas - Intaille représentant Jupiter Héliopolitain (d'après un moulage du Cabinet des Médailles de Paris).
LXIII. 168. Nébi Ḥām - Dédicace à Mercure Héliopolitain.
LXIV. 170. Anṭakya - Autel avec l'image de la triade sur trois faces et un vase flanqué de deux sphinx sur la quatrième.
LXV. 171. Doura-Europos - Dédicace à Jupiter Héliopolitain.
172. Qal'at al-Mouḍiq - Socle de colonne avec l'image de Jupiter Héliopolitain.
LXVI. 173. Ḥama - Intaille avec l'image de Jupiter Héliopolitain (d'après un moulage).
176. Ḥomṣ - Intaille représentant Jupiter Héliopolitain (S. Ronzevalle, *Jup. Hél.*, pl. II, 3).
178. Ḥomṣ - Tessère de plomb portant sur une face l'image de Heliopolitanus et, sur l'autre, un personnage et un bucrâne (S. Ronzevalle, *Jup. Hél.*, pl. II, 2a et c).
179. Ḥomṣ - Tessère de plomb avec l'image de Jupiter Héliopolitain (S. Ronzevalle, *Jup. Hél.*, pl. II, 2b).
181. Palmyre - Tessère de terre cuite portant l'image de Jupiter Héliopolitain (H. Ingholt et *alii*, *Rec. des tessères de Palmyre*, 1955, no. 397).
182. Palmyre - Bulle de terre cuite avec l'image de

Jupiter Héliopolitain (H. Ingholt et *alii*, *op. cit.*, no. 1088).

183. Palmyre - Tessère de terre cuite portant, peut-être, l'image de Jupiter Héliopolitain sur une face et celle de sa parèdre sur le revers (H. Ingholt et *alii*, *op. cit.*, no. 398).

184. Palmyre - Tessère de terre cuite portant, peut-être, l'image de Jupiter Héliopolitain sur une face et le masque de Méduse sur l'autre (H. Ingholt et *alii*, *op. cit.*, no. 399).

LXVII-LXIX. 185. Palmyre(?) - Autel du Musée de Marseille portant une dédicace à Jupiter Héliopolitain, l'image en buste de la triade héliopolitaine et le couple Sol-Luna (Cl. du Musée).

LXX. 186. Soḫné - Relief représentant Jupiter Héliopolitain (*Baalbek*, II, fig. 172).

187. 'Akka - Monnaie à l'effigie d'Élagabale et portant l'image de Jupiter Héliopolitain (Cl. British Museum).

188. 'Akka - Revers d'une monnaie de Valérien avec l'image de Jupiter Héliopolitain (H. Seyrig, *Syria*, 39, 1962, pl. XIII, 13).

LXXI. 189. 'Akka - Monnaie de Valérien avec, au revers, l'image de Jupiter Héliopolitain (d'après un moulage du Musée de l'American Num. Society).

190. 'Akka - Monnaie de Gallien avec, au revers, l'image de Jupiter Héliopolitain (Cl. British Museum).

191. 'Akka - Monnaie de Valérien avec, au revers, un pied votif divin et un caducée (Cl. British Museum).

192. 'Akka - Monnaie à l'effigie de Salonine avec, au revers, un pied votif divin et un caducée (d'après un moulage du Cabinet des Médailles de Paris).

193. 'Arqa - Revers d'une monnaie d'Alexandre Sévère avec un dieu qui serait Heliopolitanus,

		une Astarté-Tyché et un jeune dieu (Cl. British Museum).
	194.	Orthosia - Monnaie d'Élagabale avec un revers identique à celui de la monnaie précédente (d'après un moulage du Cabinet des Médailles de Paris).
LXXII.	196 et 197.	Beyrouth - Deux dédicaces à la triade héliopolitaine (Cl. J.-P. Rey-Coquais).
LXXIII.	198.	Beyrouth(?) - Intaille figurant la triade héliopolitaine (H. Seyrig, *Syria*, 49, 1972, fig. 8).
	199 et 201.	Beyrouth - Deux dédicaces à Jupiter Héliopolitain (Cl. J.-P. Rey-Coquais).
LXXIV.	202 et 203.	Beyrouth - Deux dédicaces à Jupiter Héliopolitain.
LXXV.	204.	Beyrouth - Dédicace à Jupiter Héliopolitain.
LXXVI.	205.	Beyrouth(?) - Autel avec dédicace à Jupiter Héliopolitain, et un taureau et deux bucrânes comme symboles de la triade.
	206.	Beyrouth - Dédicace à Jupiter Héliopolitain.
LXXVII.	207.	Beyrouth - Dédicace à Jupiter Héliopolitain.
LXXVIII-LXXIX.	208.	Beyrouth - Bronze de Jupiter Héliopolitain au Musée du Louvre, face et revers (Cl. du Musée du Louvre.
LXXX.	209.	Beyrouth - Statuette de marbre de Jupiter Héliopolitain.
	210.	Beyrouth - Bras d'une statue de Jupiter Héliopolitain (H. Seyrig, *BMB*, I, 1937, pl. VIII).
LXXXI.	214.	Beyrouth - Dédicace à Mercure Héliopolitain (Cl. J.-P. Rey-Coquais).
	220.	Eliğ - Porche de l'église médiévale avec l'autel de Jupiter Héliopolitain.
LXXXII.	220.	Eliğ - Autel de Jupiter Héliopolitain, faces principale et latérale gauche.
LXXXIII.	221.	Fneidiq - Relief représentant la triade d'Héliopolis (H. Seyrig, *BMB*, 12, 1955, pl. XVI).
LXXXIV.	222.	Ğbeil - Fragment d'une idole de Jupiter Héliopolitain.

LXXXV. 226. Kafr Yasīn - Bronze de Jupiter Héliopolitain, face, revers et côté (Cl. Staatliche Museen de Berlin).
LXXXVI. 227. Mont Carmel - Pied divin portant une dédicace à Zeus Héliopolitès Karmelos (M. Avi - Yonah, *Israel Expl. Journal*, 2, 1952, pl. VIII).
LXXXVII. 230. Ṣarba - Haut-relief figurant Jupiter Héliopolitain.
231. Šoueifāt - Dédicace à la triade héliopolitaine.
LXXXVIII-LXXXIX. 232. Šoueifāt(?) - Bronze Sursock, face et revers (Cl. du Musée du Louvre).
XC-XCI. 233. Ṭarṭous - Bronze de Jupiter Héliopolitain (anc. coll. de Clercq), face et revers (Cl. du Musée du Louvre).
XCII-XCIII. 234. Ṭarṭous - Bronze de Jupiter Héliopolitain (anc. coll. de Clercq), face et revers (Cl. du Musée du Louvre).
XCIV. 235. Syrie - Autel de la Ny Carlsberg Glyptotek, faces principale et latérale droite (R. Dussaud, *Syria*, 11, 1930, fig. 4 et pl. LVI).
XCV. 235. Syrie - Autel de la Ny Carlsberg Glyptotek, face latérale gauche.
236. Syrie - Haut-relief représentant Jupiter Héliopolitain et portant une inscription fragmentaire.
XCVI. 238 et 239. Syrie - Deux intailles du Cabinet des Médailles figurant Jupiter Héliopolitain (d'après un original et deux moulages).
XCVII. 241. Syrie - Intaille figurant Jupiter Héliopolitain (Cl. du Musée du Louvre).
242. Syrie - Chaton de bague représentant Jupiter Héliopolitain (S. Ronzevalle, *Jup. Hél.*, pl. II, 5).
243. Syrie - Intaille avec l'image de Jupiter Héliopolitain et d'un aigle (d'après M. Lidzbarski, *Ephemeris für semit. Epigraphik* III, 1909-1915, fig. p. 188).
245. Syrie - Chaton de bague représentant Jupiter Héliopolitain (H. Seyrig, *apud* G. Tchalenko, *Vil-*

lages antiques de la Syrie du Nord, III, 1958, Appendice II, fig. 10, p. 58).

XCVIII. 250. Šahba - Stèle en deux fragments et incomplète portant l'idole de Jupiter Héliopolitain et une dédicace (S. Ronzevalle, *Jup. Hél.*, pl. III bis).

XCIX. 251 et 252. Éleuthéropolis - Deux monnaies de Caracalla avec, au revers, l'image de Jupiter Héliopolitain (Cl. British Museum).

255. Nicopolis - Monnaie d'Élagabale avec, au revers, l'idole de Jupiter Héliopolitain (Cl. British Museum).

256. Diospolis - Lydda - Monnaie de Géta avec, au revers, l'image de Jupiter Héliopolitain (d'après un moulage de l'Amer. Num. Society).

258 et 259. Néapolis - Deux monnaies à l'effigie du César Marc-Aurèle avec, au revers, l'image de Jupiter Héliopolitain (d'après deux moulages du Cabinet des Médailles de Paris).

C. 260. Néapolis - Monnaie à l'effigie du César Marc-Aurèle avec, au revers, l'idole de Jupiter Héliopolitain (d'après un moulage du Cabinet des Médailles de Paris).

261. Néapolis - Monnaie à l'effigie du César Marc-Aurèle avec, au revers, l'idole de Jupiter Héliopolitain (Cl. British Museum).

262 et 263. Néapolis - Deux monnaies à l'effigie de Lucius Verus avec, au revers, l'image de Jupiter Héliopolitain (d'après deux moulages du Cabinet des Médailles de Paris).

CI. 270. Micia - Dédicace à Jupiter Héliopolitain.

272. Aquincum - Dédicace à Jupiter Héliopolitain.

273. Carnuntum - Colonnette portant une dédicace à Heliopolitanus et à Venus Victrix.

CII. 274. Carnuntum - Colonne portant une dédicace à Jupiter Héliopolitain (Cl. Kunsthistorisches Museum de Vienne).

CIII.	275.	Carnuntum - Autel portant une dédicace peinte à Jupiter Héliopolitain.
	276.	Carnuntum - Autel portant une dédicace à Dolichenus et Heliopolitanus.
CIV.	277.	Carnuntum - Statue cuirassée d'Alexandre Sévère ornée de l'idole de Jupiter Héliopolitain.
CV.	280.	Nassenfels - Dédicace à Heliopolitanus (*Bayerische Vorgeschichtsblätter*, 26, Heft 1, pl. 24).
	284.	Marseille - Stèle conservée au Musée d'Avignon et portant l'image de Jupiter Héliopolitain.
CVI-CVIII.	285.	Nîmes - Autel portant une dédicace à Heliopolitanus et Nemausus ainsi que l'idole du premier et une carnyx (Cl. du Musée de Nîmes).
CIX.	286.	Rome (Janicule) - Dédicace à Heliopolitanus et au Genius Forinarum (Cl. du Musée du Vatican).
CX.	288.	Rome (Janicule) - Dalle portant une dédicace probable à Jupiter Héliopolitain et une autre à Vénus Caelestis (G. Nicole et G. Darier, *Mél. d'arch. et d'hist.*, 29, 1909, pl. XI).
CXI.	289.	Rome (Janicule) - Bouche de fontaine inscrite de Gaionas (L. Moretti, *Inscr. graec. urbis Romae*, I, 1968, p. 93).
CXII.	290.	Rome (Janicule) - Base du Musée du Capitole portant une dédicace à Jupiter Héliopolitain et l'image de Tyché (W. Amelung, *Die Skulpturen des Vatikan. Museums*, I, 1903, pl. 30, no. 152).
CXIII.	291.	Rome (Janicule) - Statue de Bacchus (P. Gauckler, *Le sanctuaire syr. du Janicule*, 1912, pl. XXV).
CXIV.	293.	Rome (Palatin) - Plaque de marbre portant l'image de la triade héliopolitaine (Cl. du Musée National Romain).
CXV.	295.	Rome - Statue Garimberti (J.-B. de Cavallieri, *Antiquarum stat. urbis Romae tertius et quartus liber*, 1693, pl. 8 de l'exemplaire de la Bibliothèque du Louvre).
CXVI.	297.	Pouzzoles - Fragments d'un cratère en marbre

avec dédicace à Jupiter Héliopolitain (P. Sticcotti, *Inscriptiones Italiae*, X, fasc. IV, p. 133).
CXVII. 302. Région du Vésuve - Bronze de Jupiter Héliopolitain au British Museum (Cl. du Musée).
CXVIII. 303. Aquilée - Dédicace à Dolichenus Heliopolitanus (Cl. du Musée archéologique d'Aquilée).
CXIX. 304. Aquilée - Intaille avec l'image de Jupiter Héliopolitain (Cl. du Musée archéologique d'Aquilée).
308. Provenance inconnue - Intaille des Staatliche Museen de Berlin avec l'image de Heliopolitanus (d'après un moulage du Musée).
CXX et CXXI. 309 et 310. Provenance inconnue - Deux intailles du British Museum avec l'image de Heliopolitanus (Cl. du Musée).
CXXII. 311. Provenance inconnue - Intaille Mertens-Schaffhausen avec les images de Jupiter Héliopolitain, d'Athéna et d'Aphrodite (Cl. du British Museum).
CXXIII. 312. Provenance inconnue - Intaille avec les images de Jupiter Héliopolitain, de Sérapis et de Némésis (Cl. du British Museum).
CXXIV. 313. Provenance inconnue - Bronze de Jupiter Héliopolitain au Joanneum de Graz (W. Gurlitt, *Arch.-ep. Mitth. aus Österr.*, 14, 1891, p. 120 et 121).
CXXV. 314. Provenance inconnue - Intaille du Kunsthistorisches Museum de Vienne avec l'image de Jupiter Héliopolitain (Cl. du Musée).
316. Provenance inconnue - Intaille Caylus portant l'image de Heliopolitanus (Caylus, *Rec. d'Antiquités*, VI, 1764, pl. XIV, 1).
317. Provenance inconnue - Intaille Lajard avec l'image de Heliopolitanus (F. Lajard, *Recherches sur le culte de Vénus*, 1837-1849, pl. XIV A, B).
CXXVI. 318. Provenance inconnue - Intaille de Luynes portant l'image de Jupiter Héliopolitain (Cl. et moulage du Cabinet des Médailles de Paris).
319. Provenance inconnue - Intaille Montlezun avec

l'image de Jupiter Héliopolitain (S. Ronzevalle, *Jup. Hél.*, pl. XXXVIII, 2).

320. Provenance inconnue - Intaille du baron Roger avec l'image de Heliopolitanus (F. Lajard, *Recherches sur le culte de Vénus*, pl. III B,5).

CXXVII. 321. Provenance inconnue - Statuette de Jupiter Héliopolitain au Musée archéologique de Venise (Cl. du Musée).

CXXVIII. 323. Provenance inconnue - Intaille du Musée de Constantinople avec l'image de Heliopolitanus (S. Ronzevalle, *Jup. Hél.*, pl. II,6).

324. Provenance inconnue - Intaille de Léningrad avec Jupiter et Vénus d'Héliopolis (H. Thiersch, *Ependytes und Ephod*, pl. V,15).

Carte 1. Sites héliopolitains en Coelésyrie et en Phénicie.
Carte 2. Sites héliopolitains en Asie.
Carte 3. Sites héliopolitains en Europe et en Afrique.

PLANCHES I-CXXVIII
3 CARTES

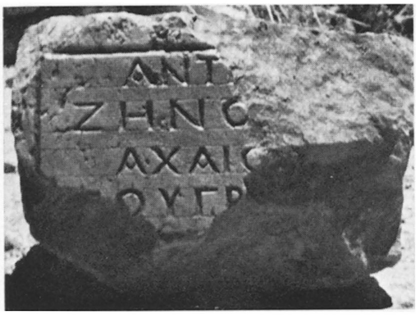
ΑΝΤ
ΖΗΝΟ
ΑΧΑΙ
ΟΥΓΡ

1a

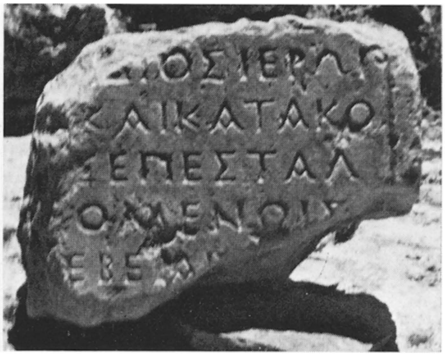
ΟΣΙΕΡΑ
ΚΑΙΚΑΤΑΚΟ
ΞΕΠΕΣΤΑΛ
ΟΜΕΝΟΙΣ

1c

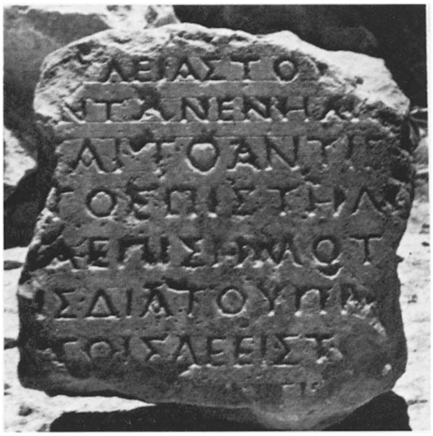
ΛΕΙΑΣΤΟ
ΝΤΑΝΕΝΗΚ
ΑΙΤΟΑΝΤΙ
ΤΟΣΕΠΙΣΤΗΛ
ΑΕΠΙΣΗΜΟΤ
ΣΔΙΑΤΟΥΠ
ΤΟΙΣΑΕΞΕΙΣΤ

1d

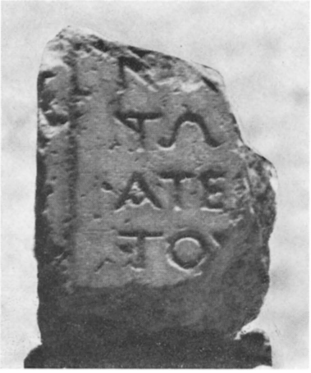
ΤΛ
ΑΤΕ
ΤΟ

1b

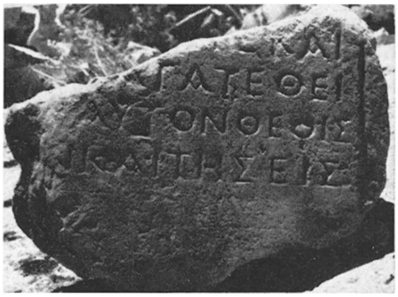
ΚΑΙ
ΓΑΤΕΘΕΙ
ΤΟΝΘΕΟΙΣ
ΚΑΙΤΗΣΕΙΣ

1e

PLANCHE II

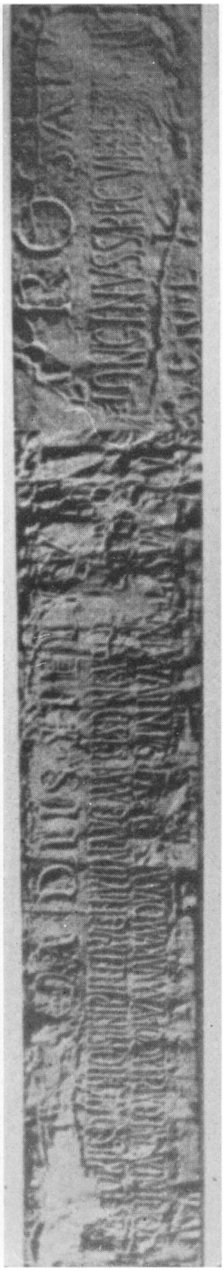

2

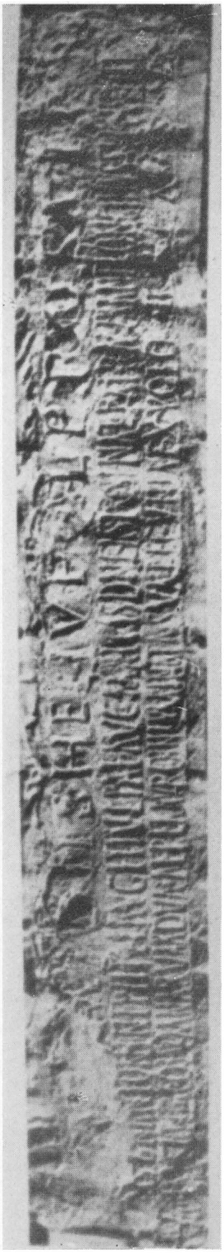

3

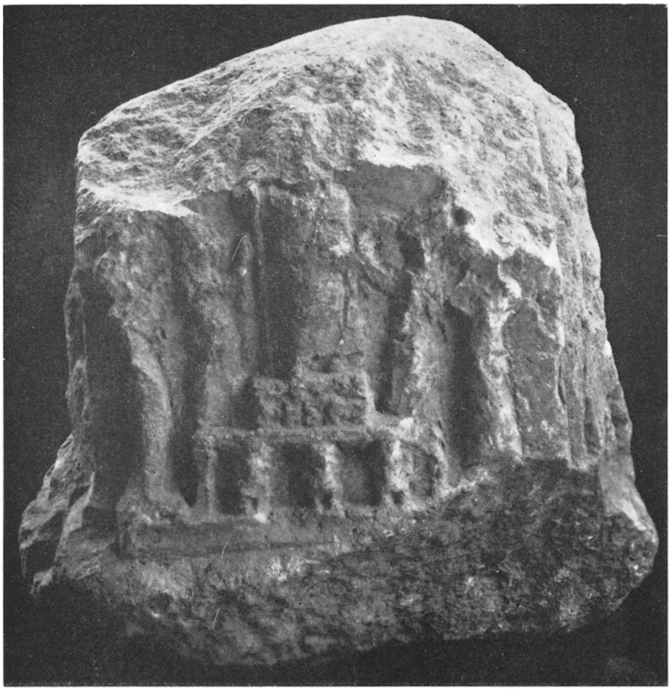

5

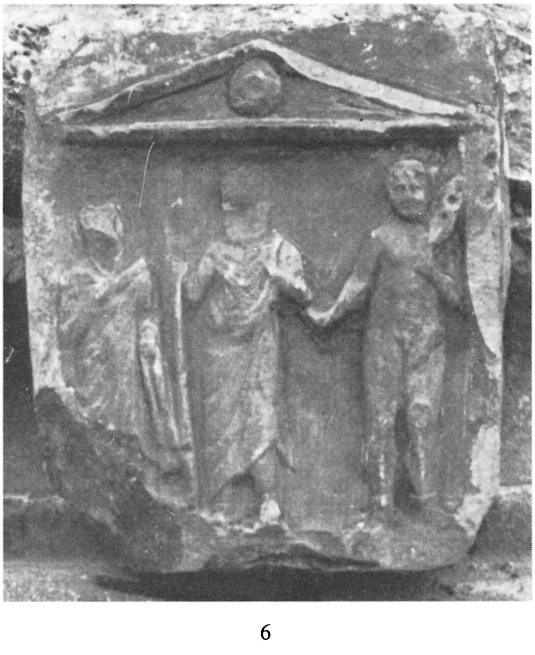

6

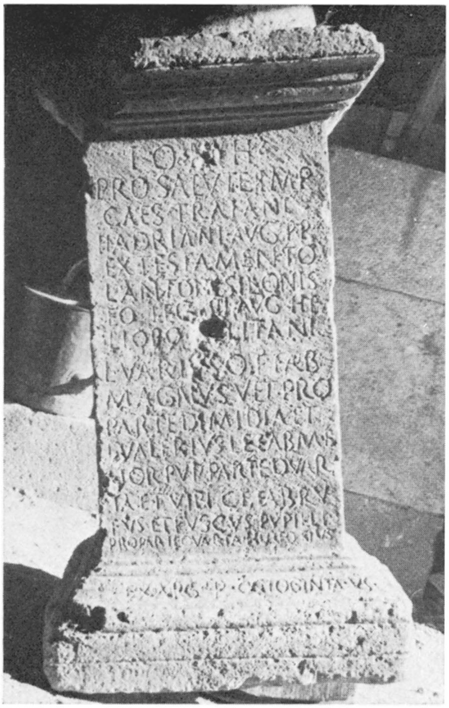
I O M H
PRO SALVTE IMP
CAES TRAIANI
HADRIANI AVG P P
EX TESTAMENTO

12

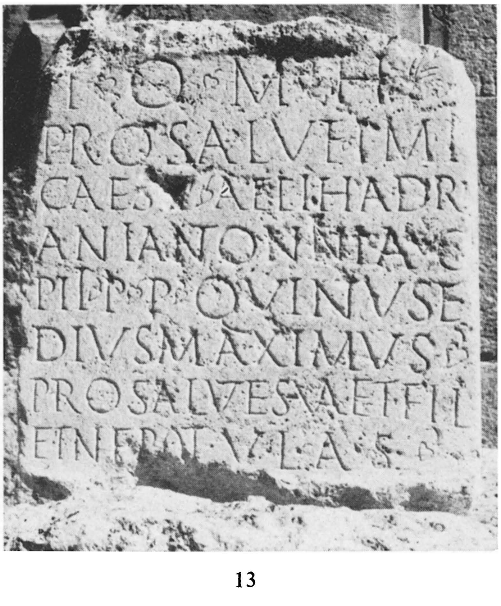
I O M H
PRO SALVTE IMP
CAES T AELI HADR
ANI ANTONINI AVG
PII P P QVINVS SE
DIVS MAXIMVS
PRO SALVTE SVA ET FIL
ET NEPOT V L A S

13

PLANCHE V

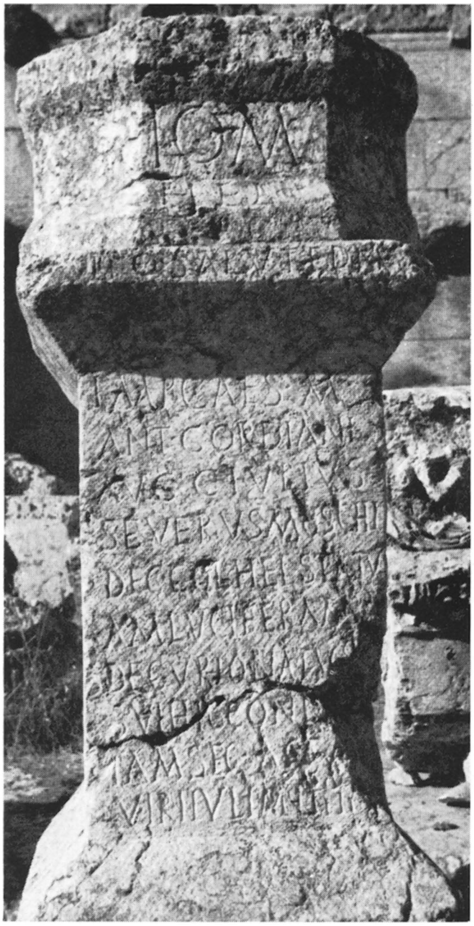

14

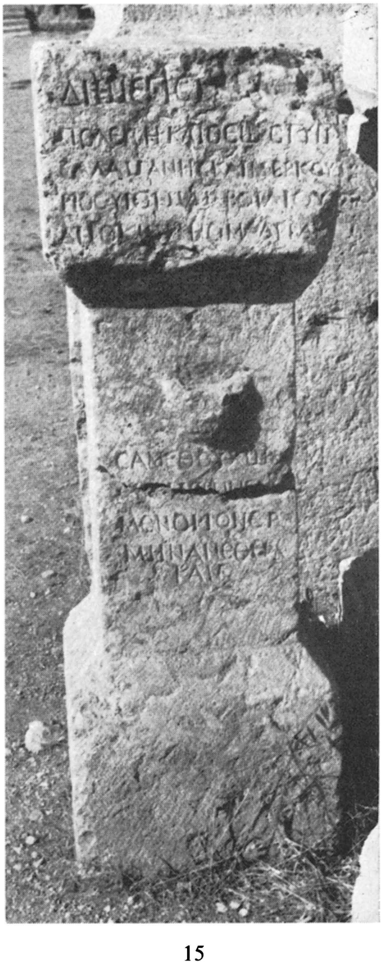

15

PLANCHE VI

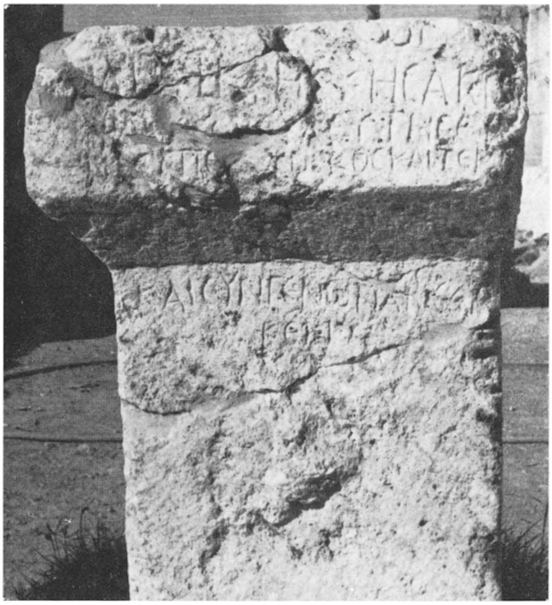

17

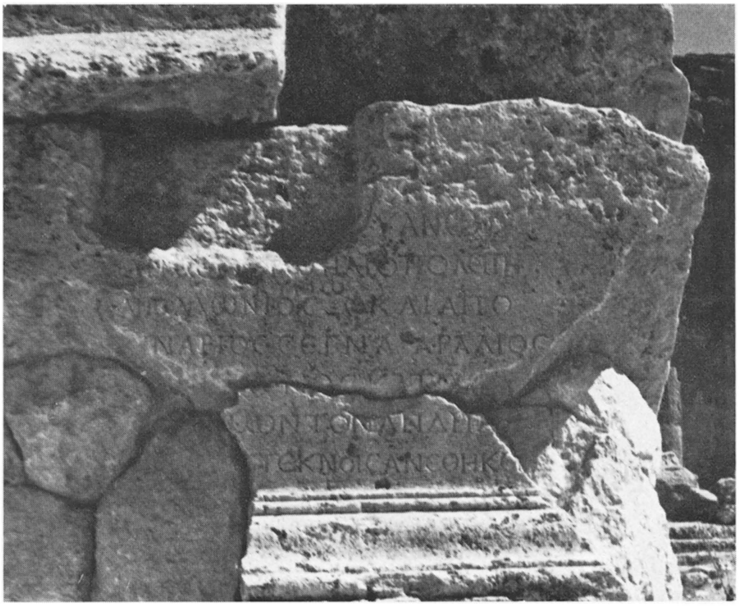

18

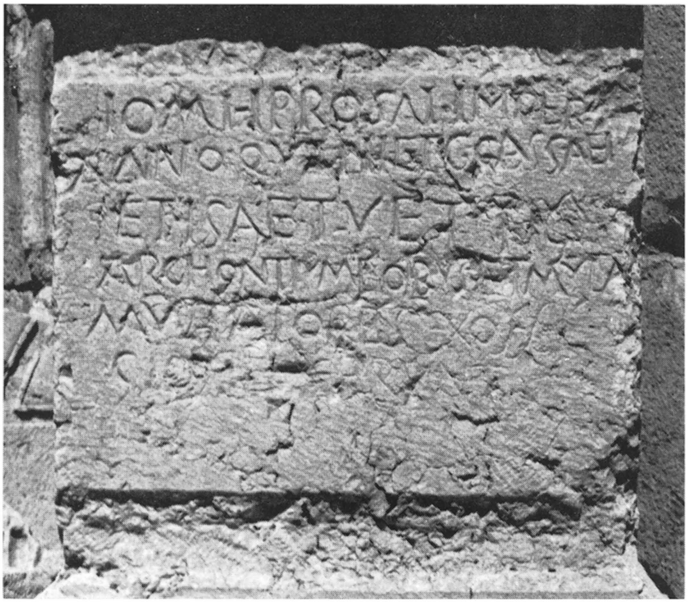

19

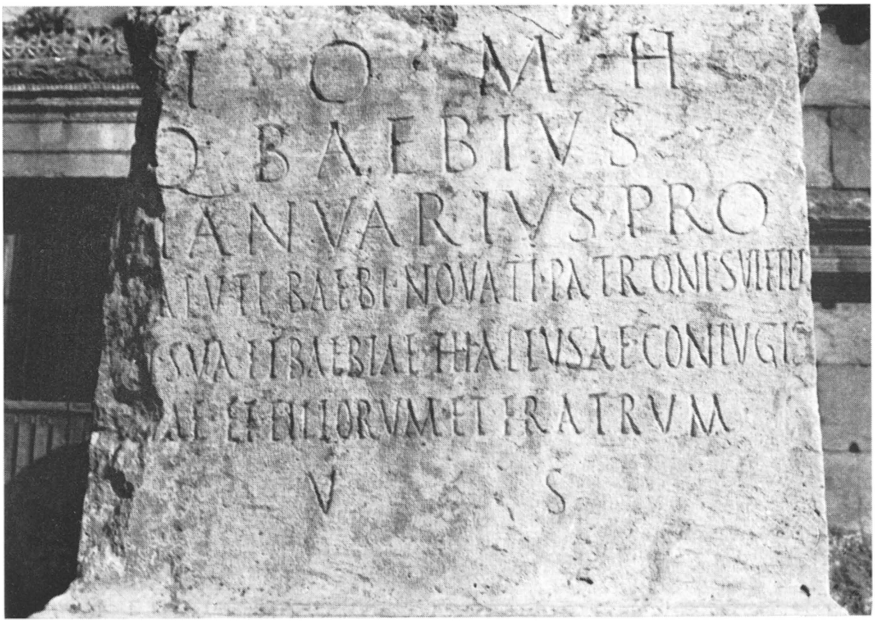
I O M H
Q BAEBIVS
IANVARIVS PRO
ALVTE BAEBI NOVATI PATRONI SVI ET ILL
SVAE ET BAEBIAE THALLVSAE CONIVGIS
AE ET FILIORVM ET FRATRVM
V S

20

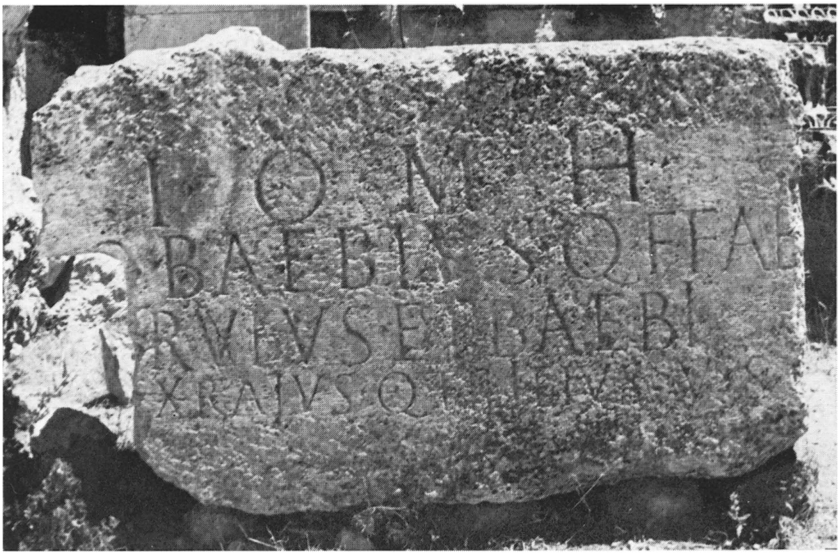

21

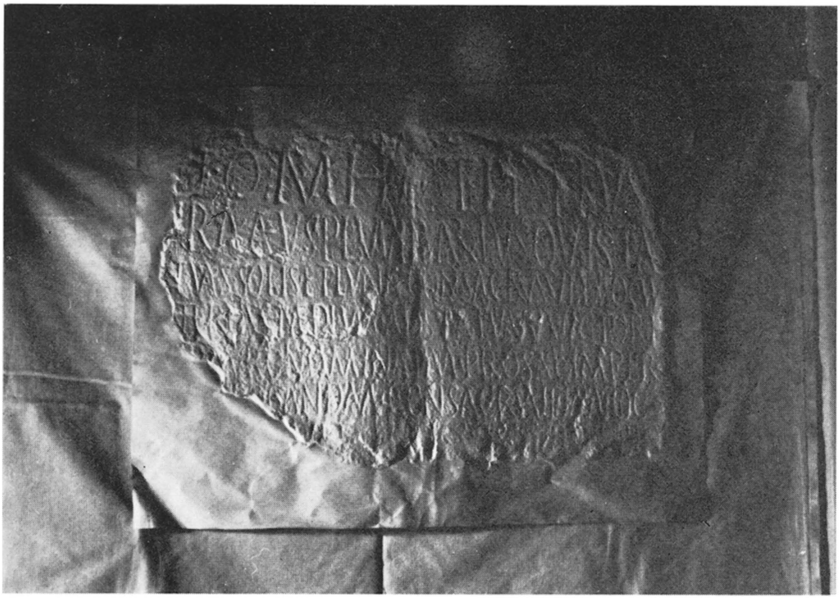

24

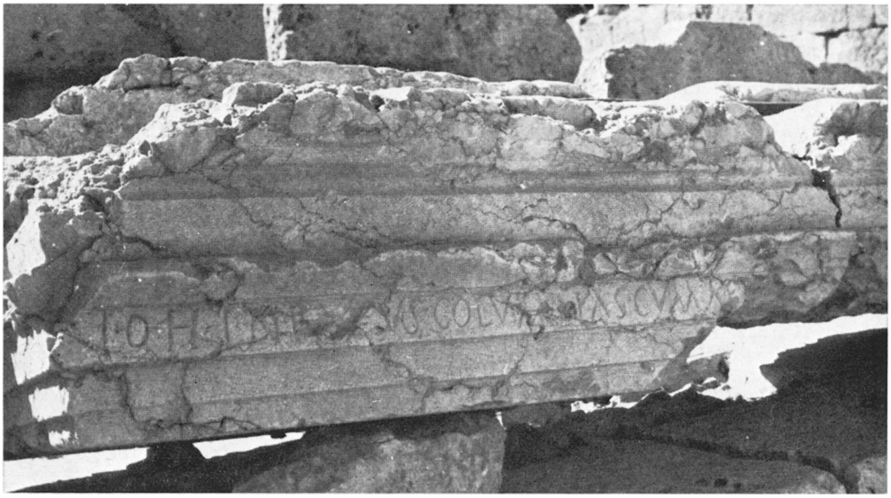

28

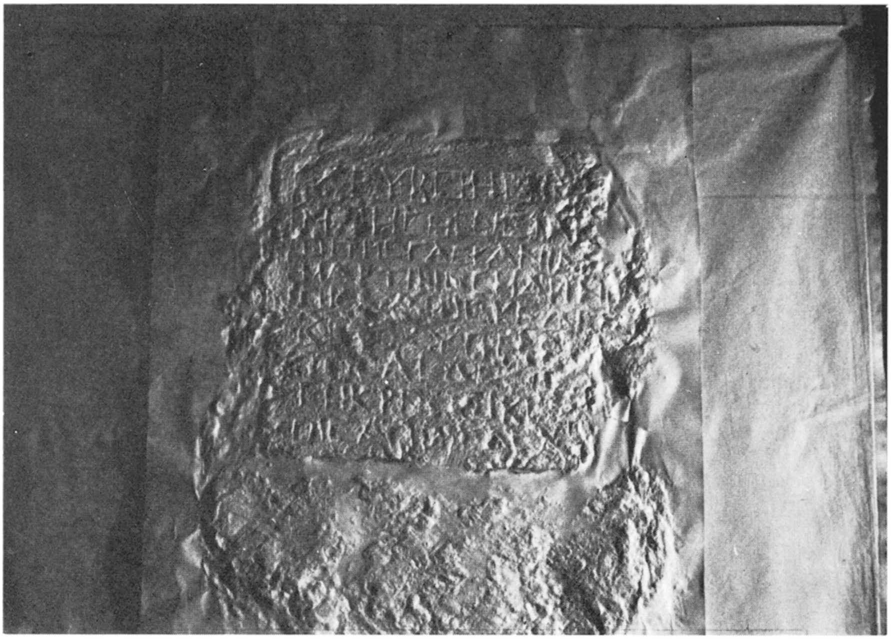

29

PLANCHE X

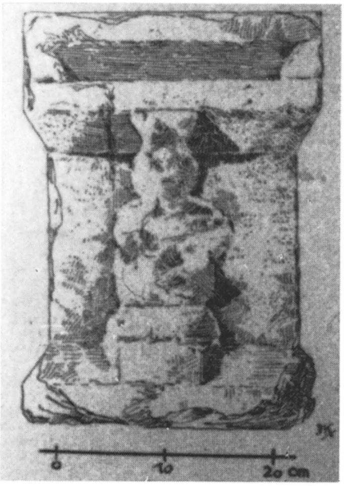

33

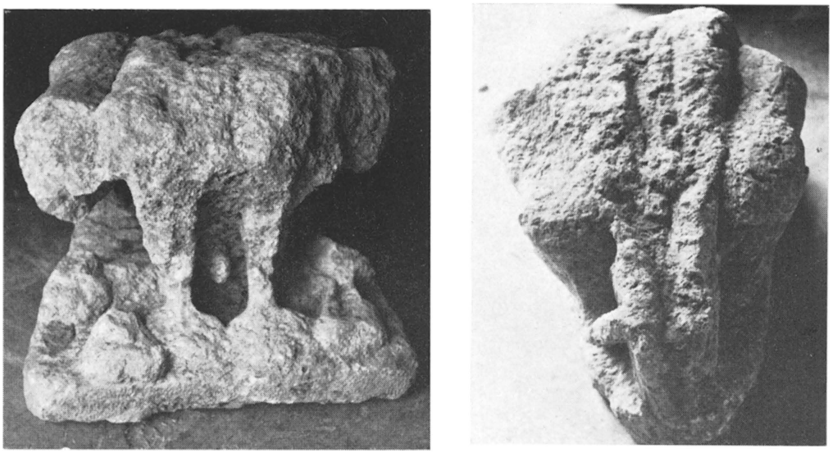

34 - face et revers

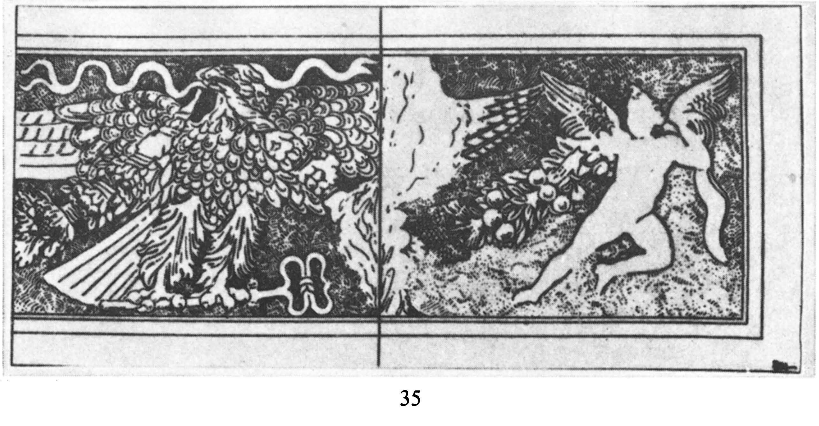

35

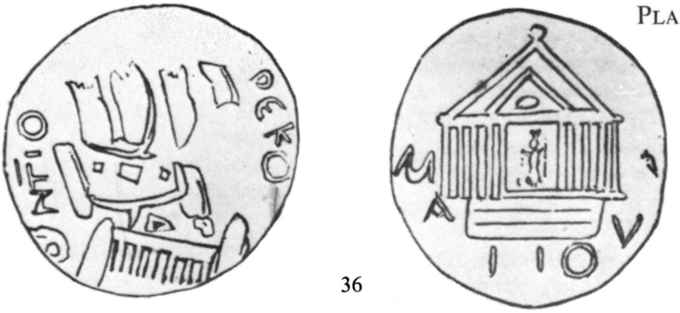
ANTIO
DEKO
MA
IIOV

36

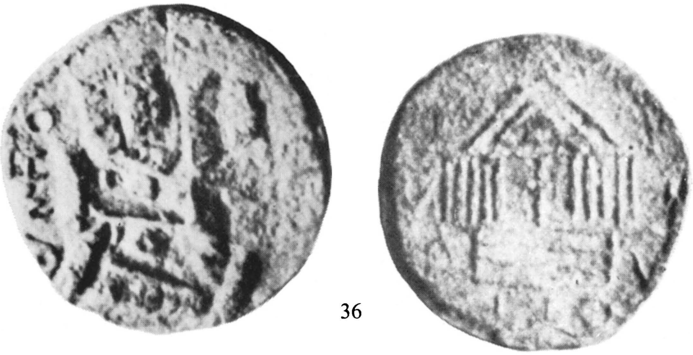

36

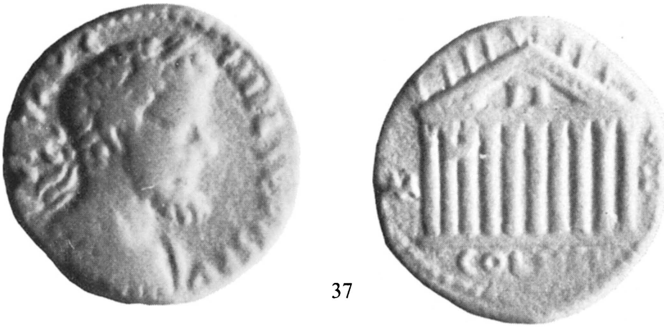

37

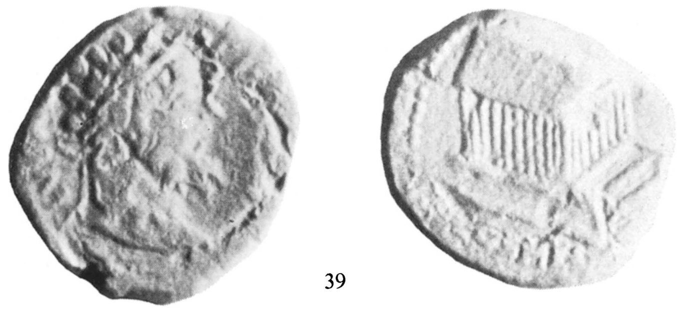

39

PLANCHE XII

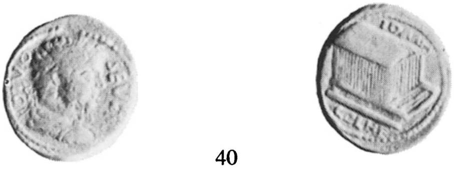

40

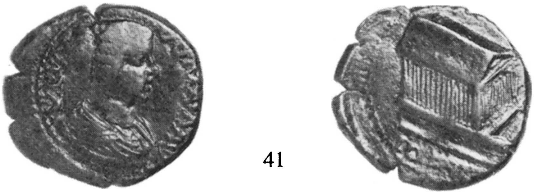

41

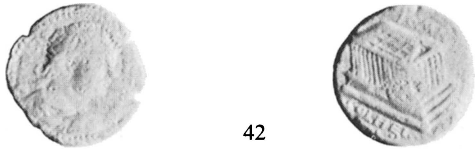

42

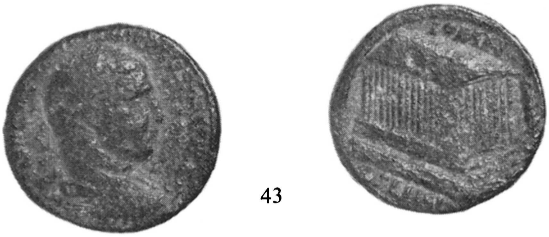

43

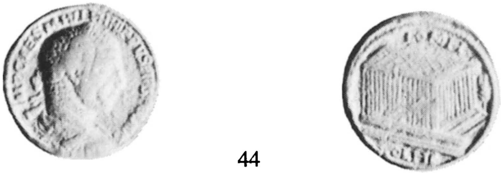

44

PLANCHE XIII

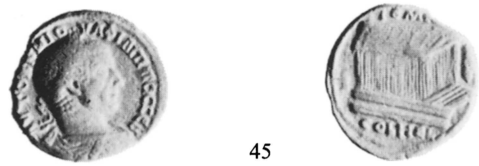

45

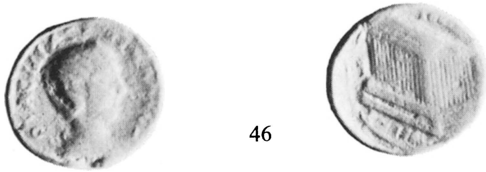

46

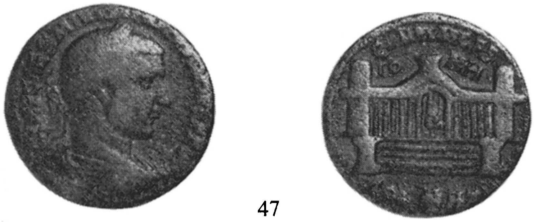

47

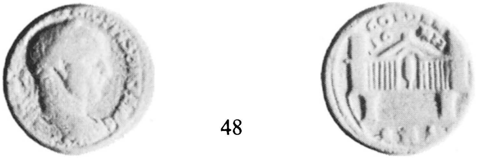

48

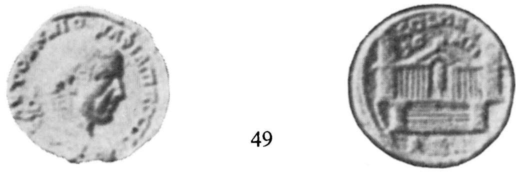

49

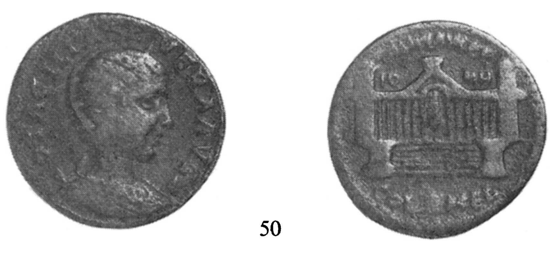

50

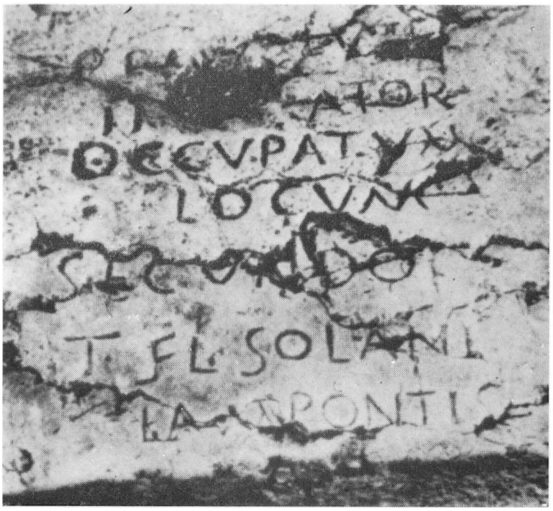

52

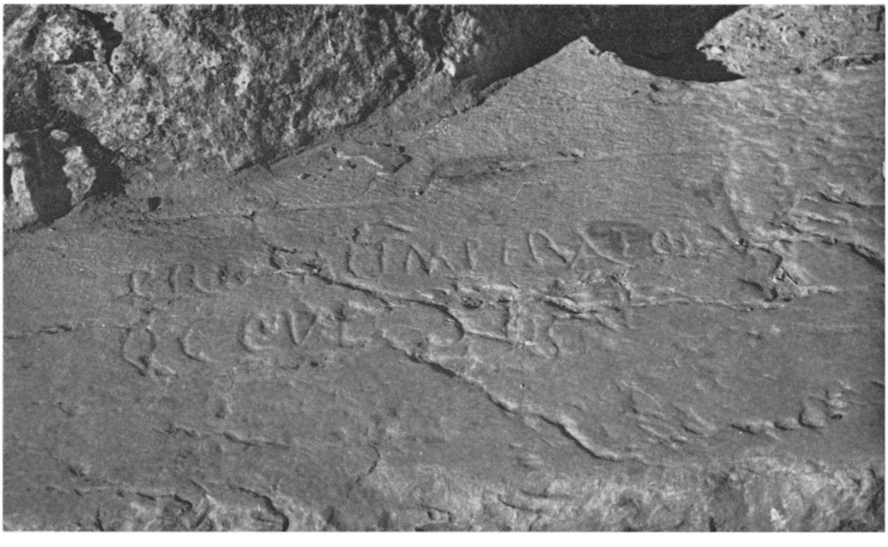

53

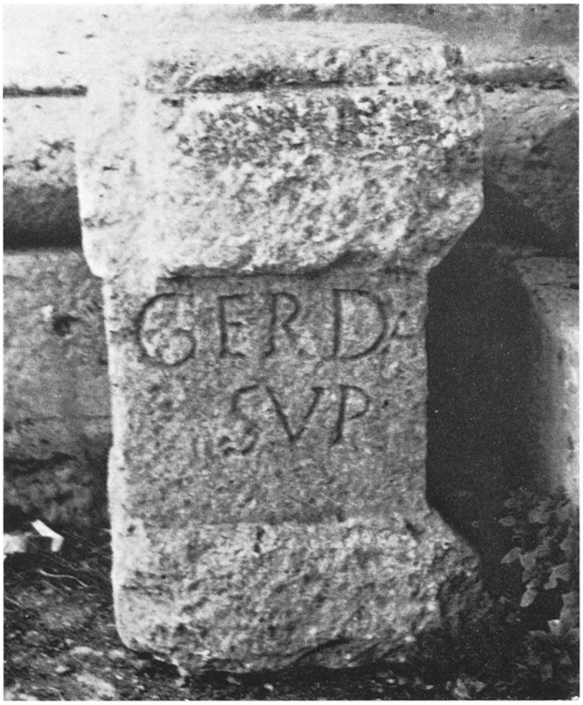

54

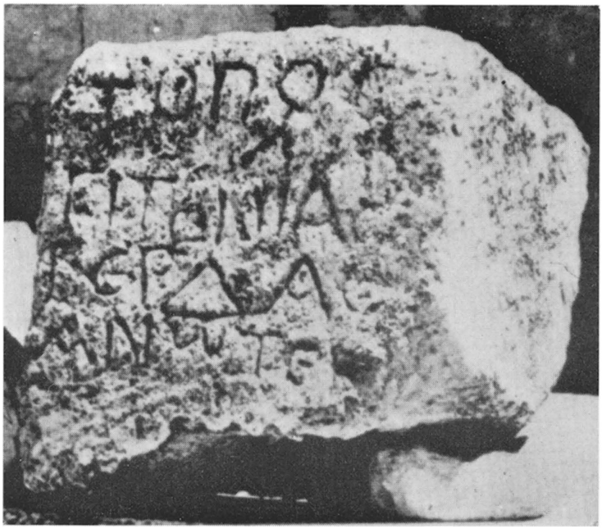

55

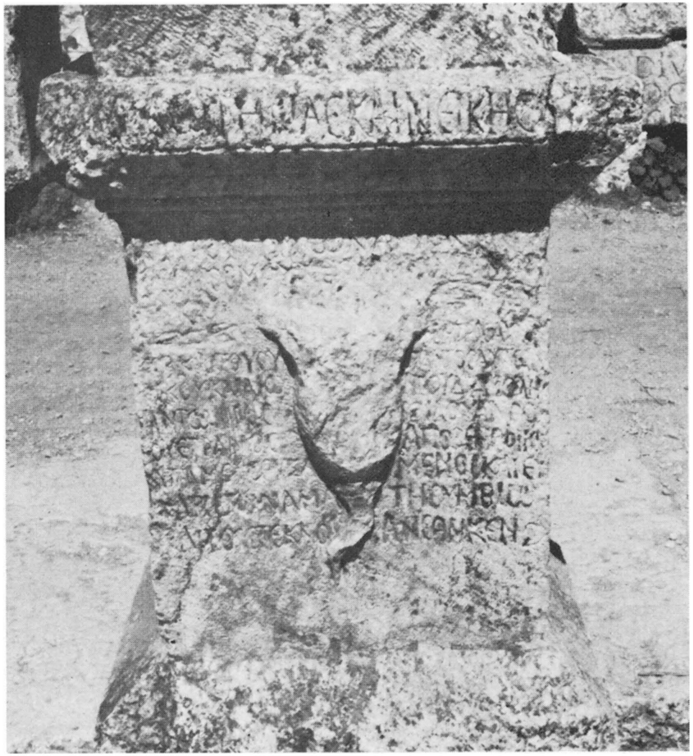

58

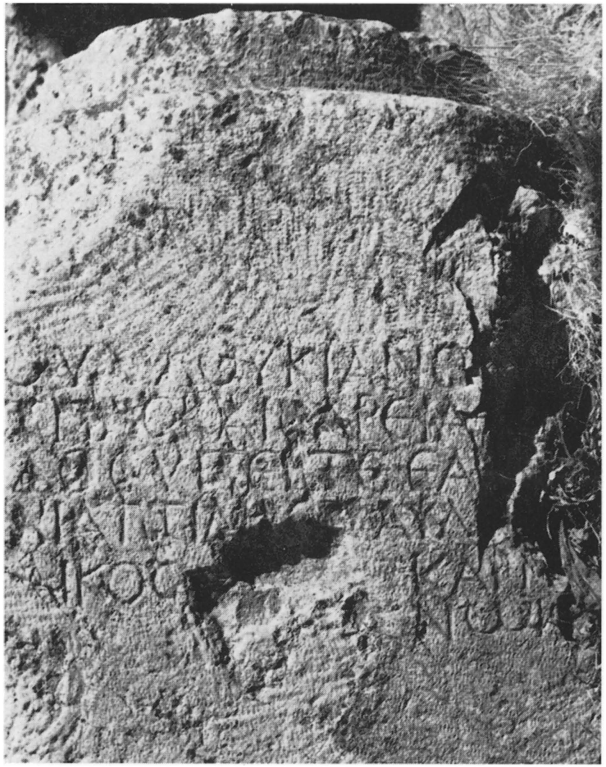

60

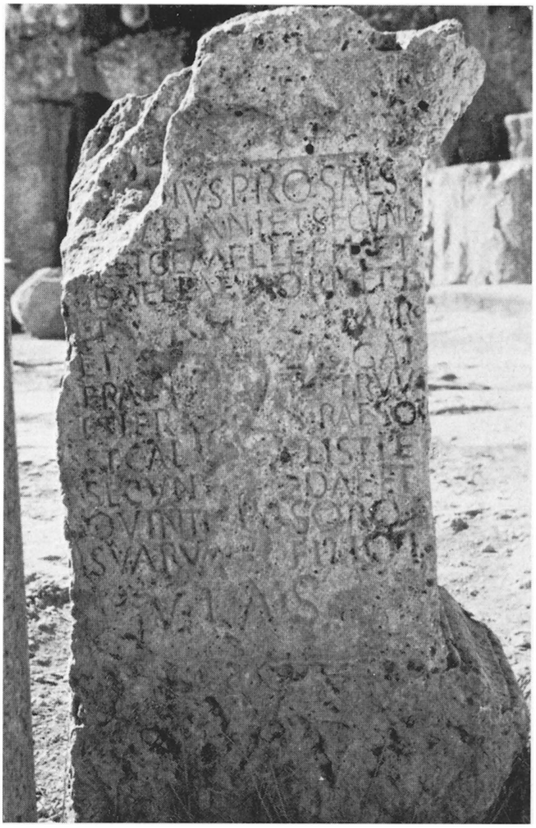

61

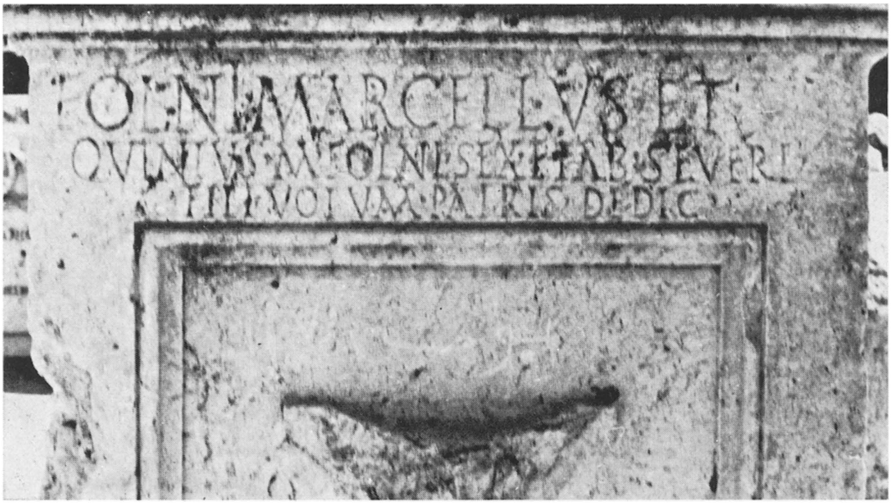

64 - partie supérieure

PLANCHE XVIII

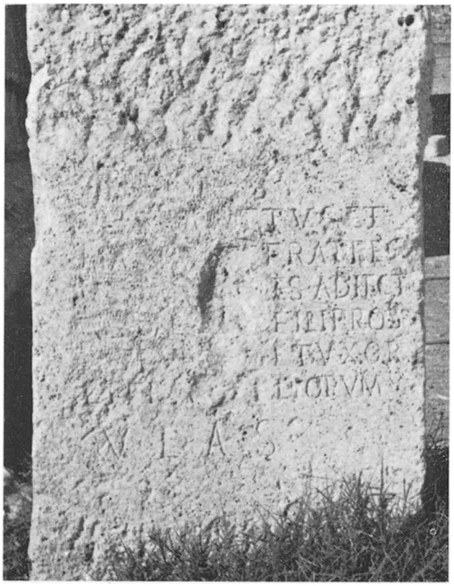

67

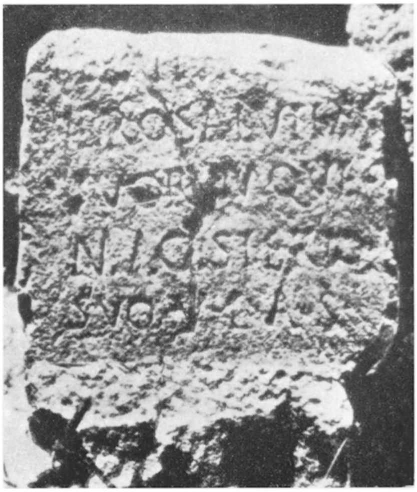

68

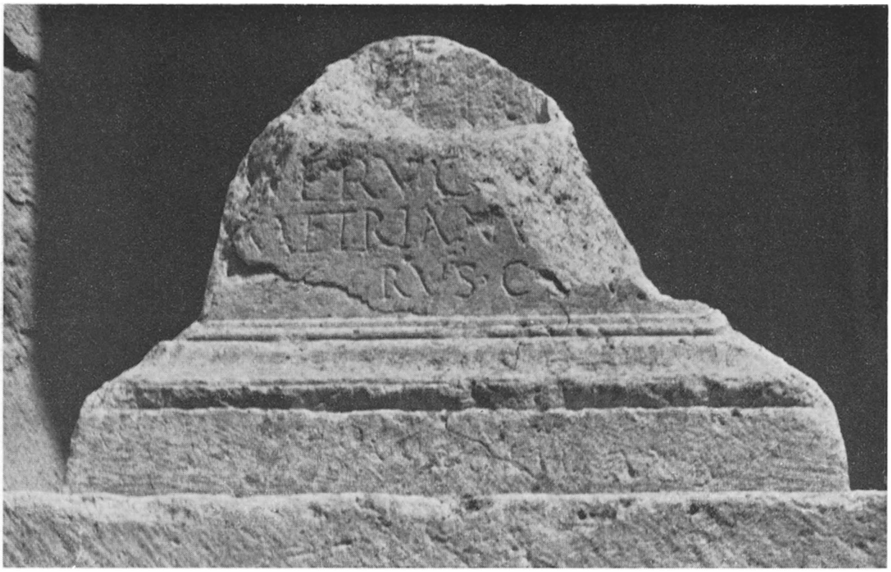

73

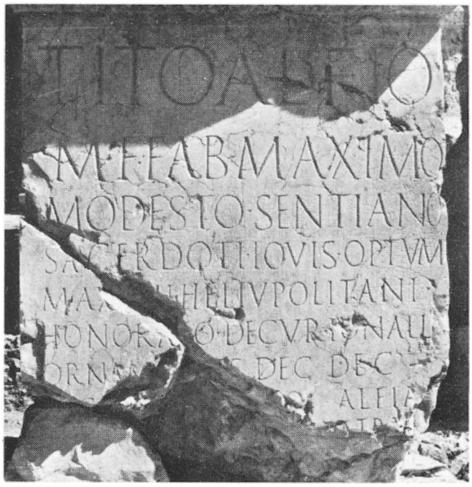
TITO AELIO
M F FAB MAXIMO
MODESTO SENTIANO
SACERDOTI IOVIS OPTVM
MAX HELIVPOLITANI
HONORATO DECVR
DEC DEC
ALFIA

75

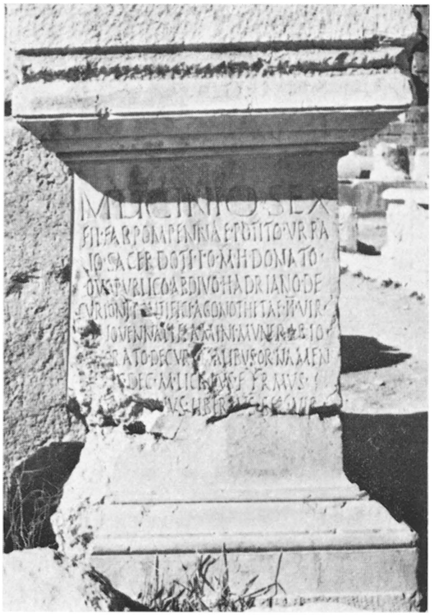

76

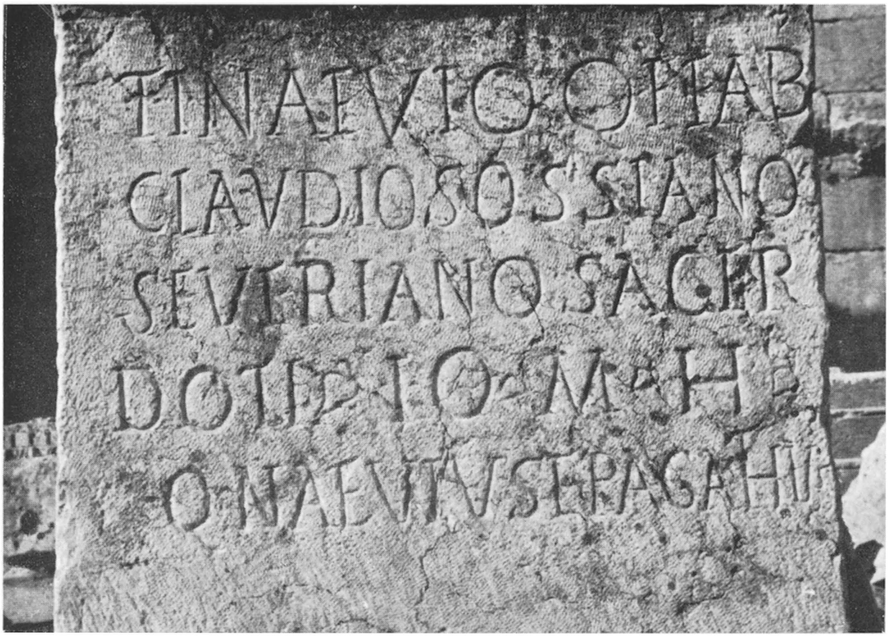
T NAEVIO Q F FAB
CLAVDIO SOSSIANO
SEVERIANO SACER
DOTI I O M H
Q NAEVIVS EPAGATHV

77

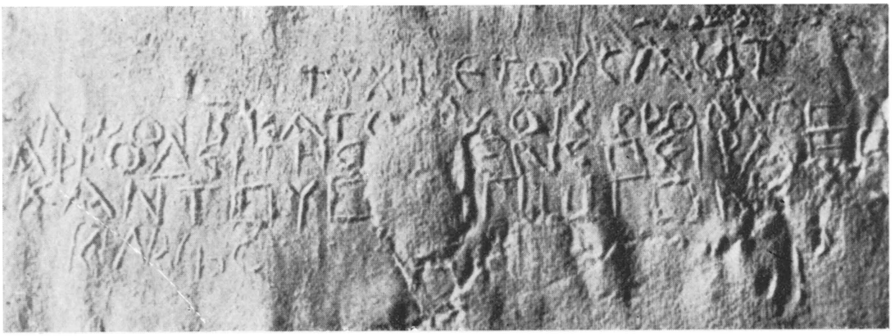

78

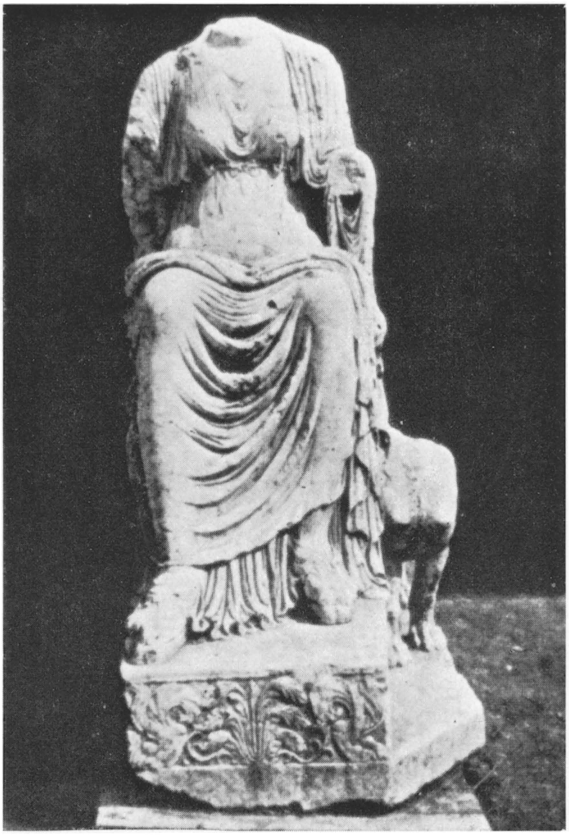

80 - face

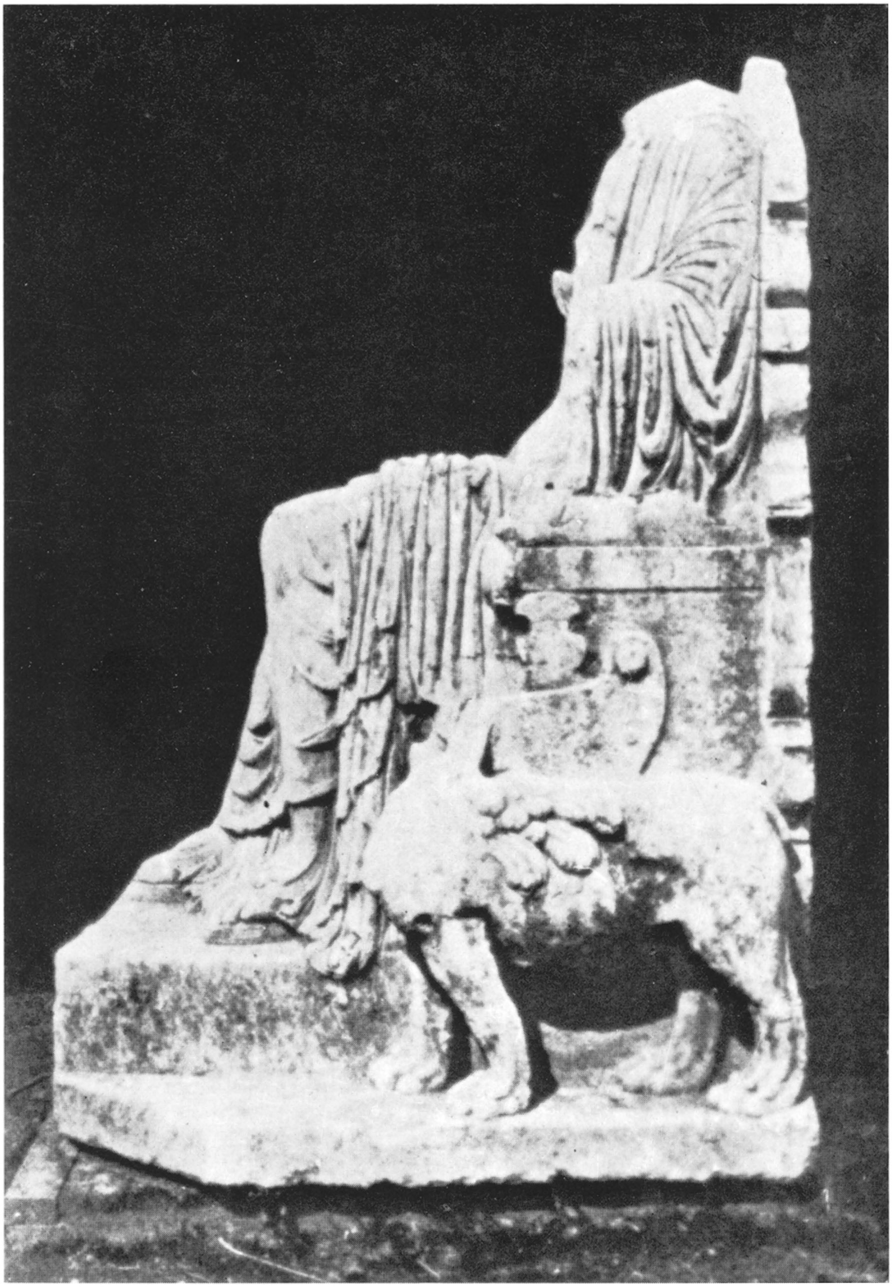

80 - revers

PLANCHE XXII

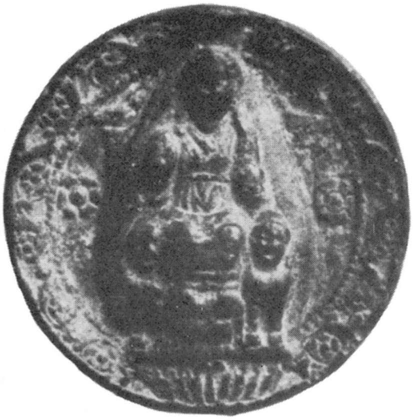

81

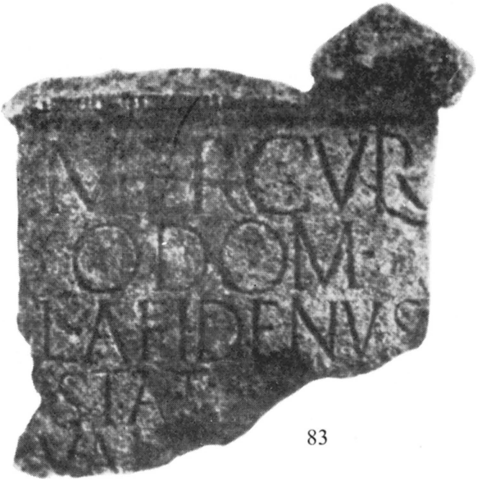
MERCVR
O DOM
LA FIDENVS
SIA
VA

83

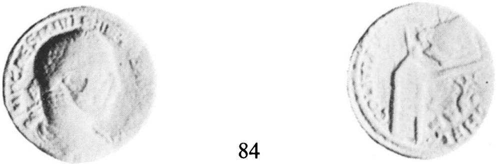

84

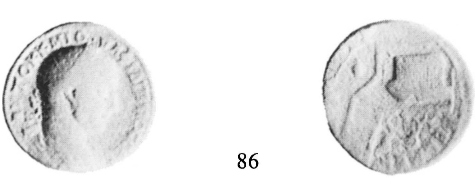

86

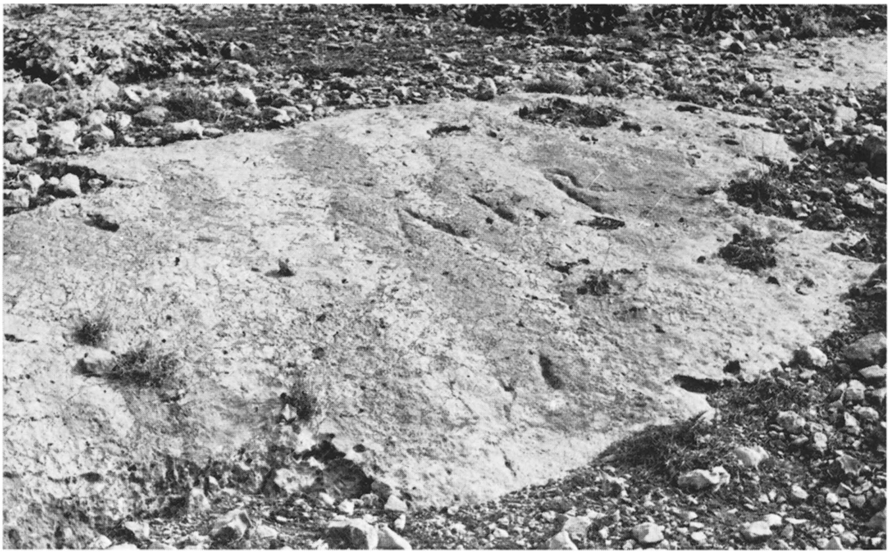

89

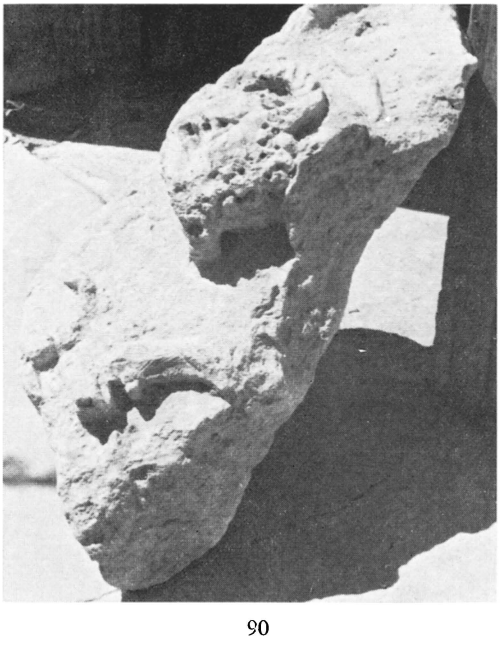

90

93

Planche XXIV

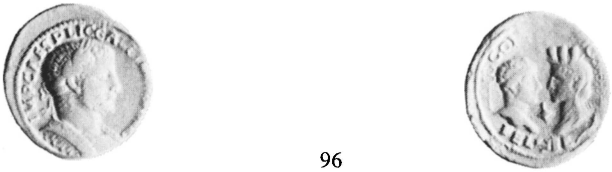

96

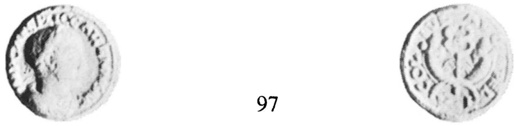

97

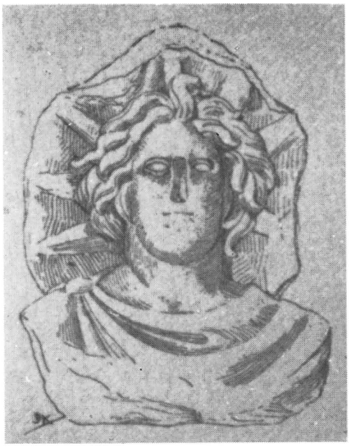

99

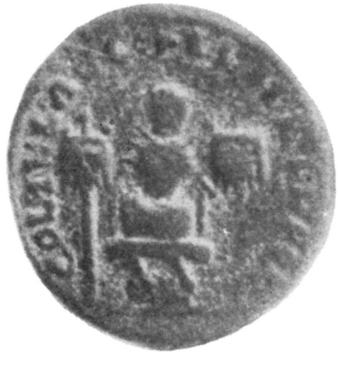

101

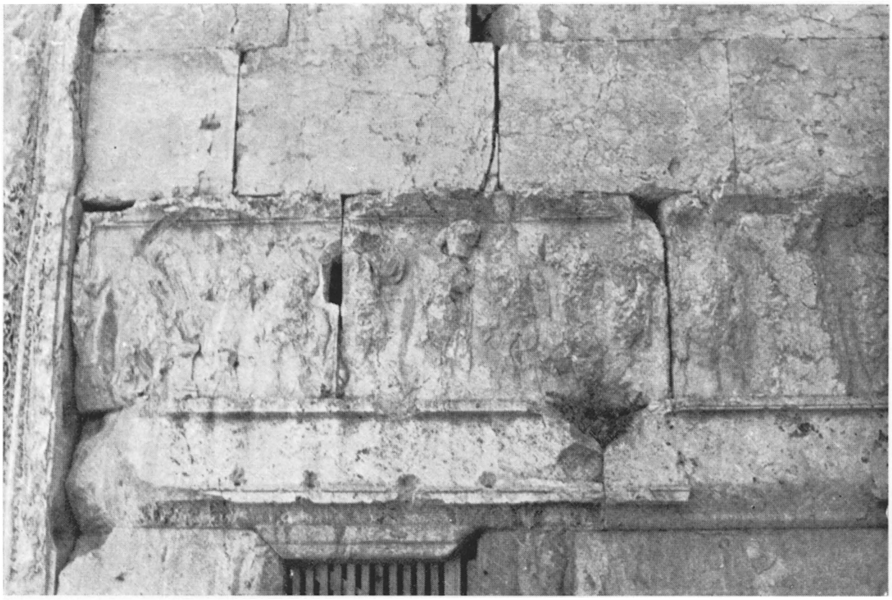

103

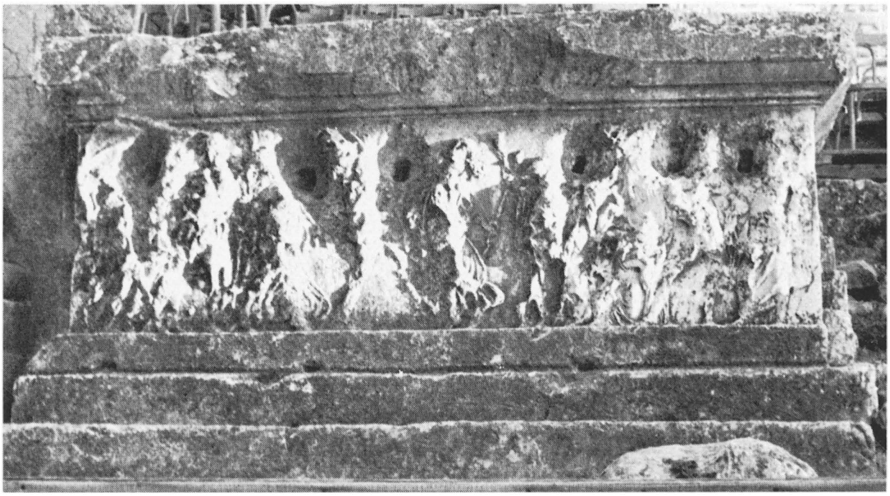

104 - socle de gauche

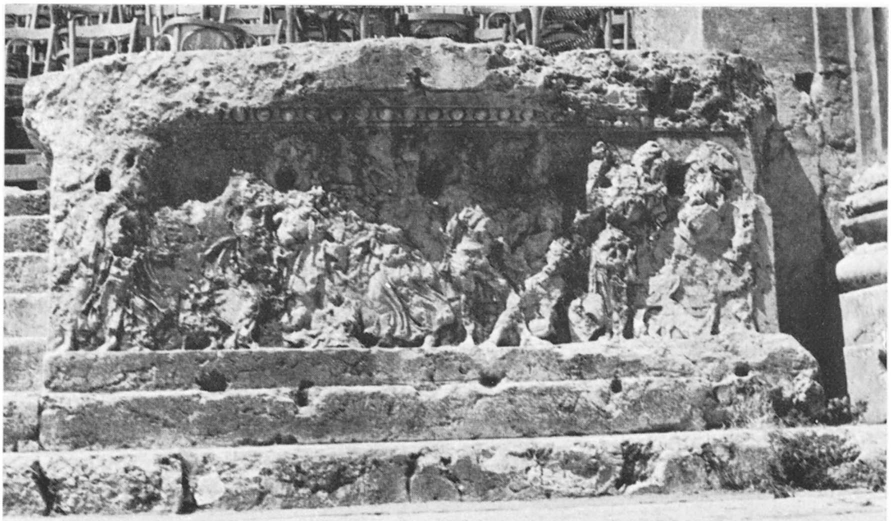

104 - socle de droite

PLANCHE XXVII

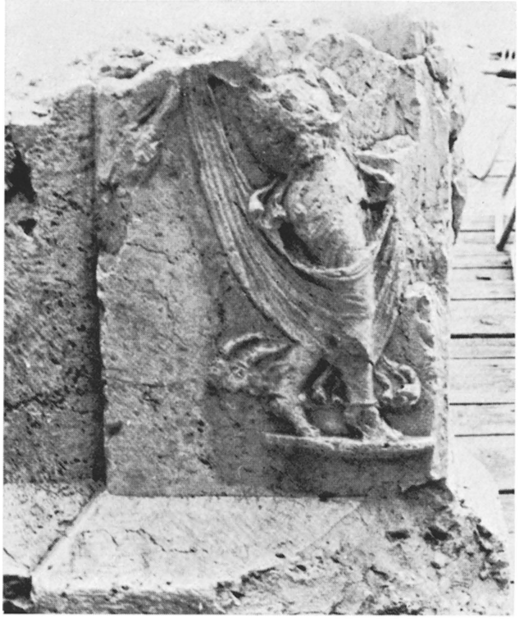

104 - balustrade de gauche

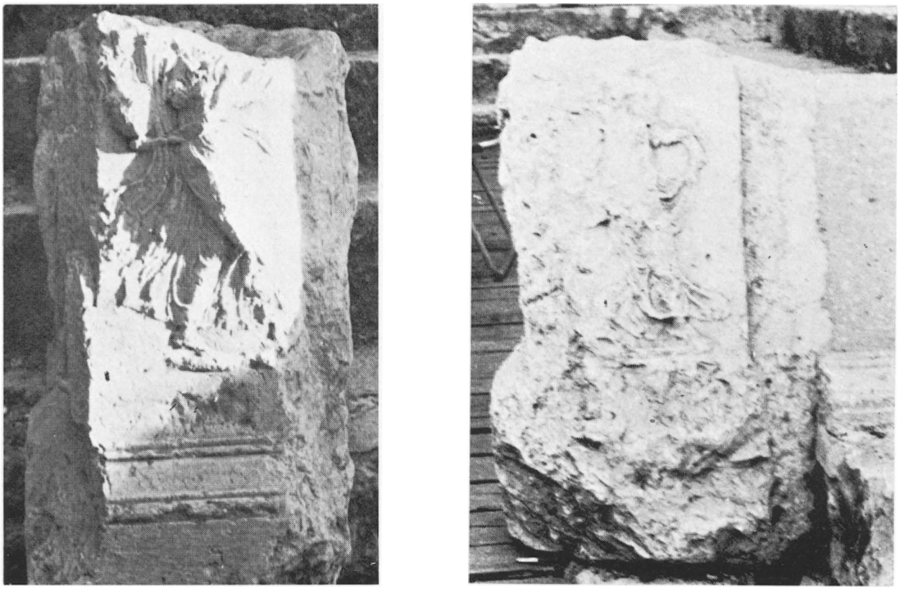

104 - balustrade de gauche

PLANCHE XXVIII

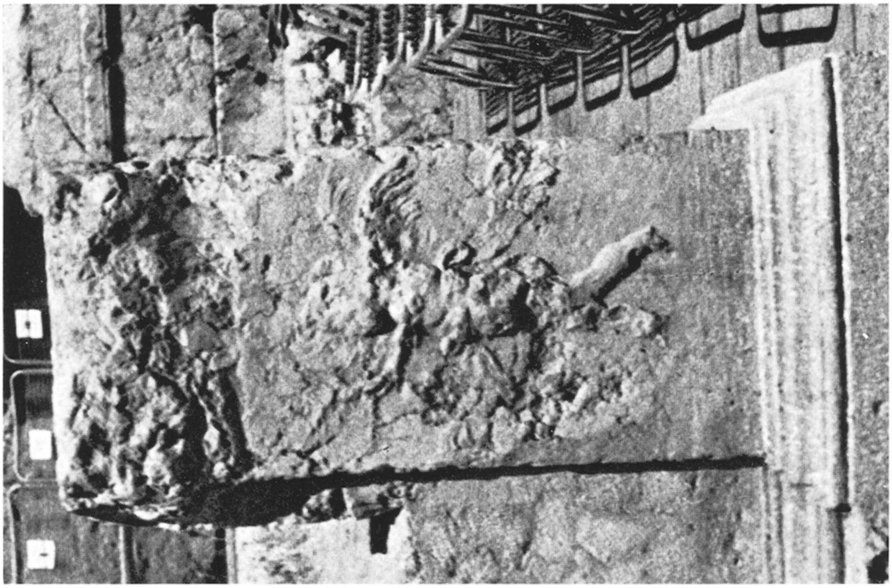

104 - balustrade de droite

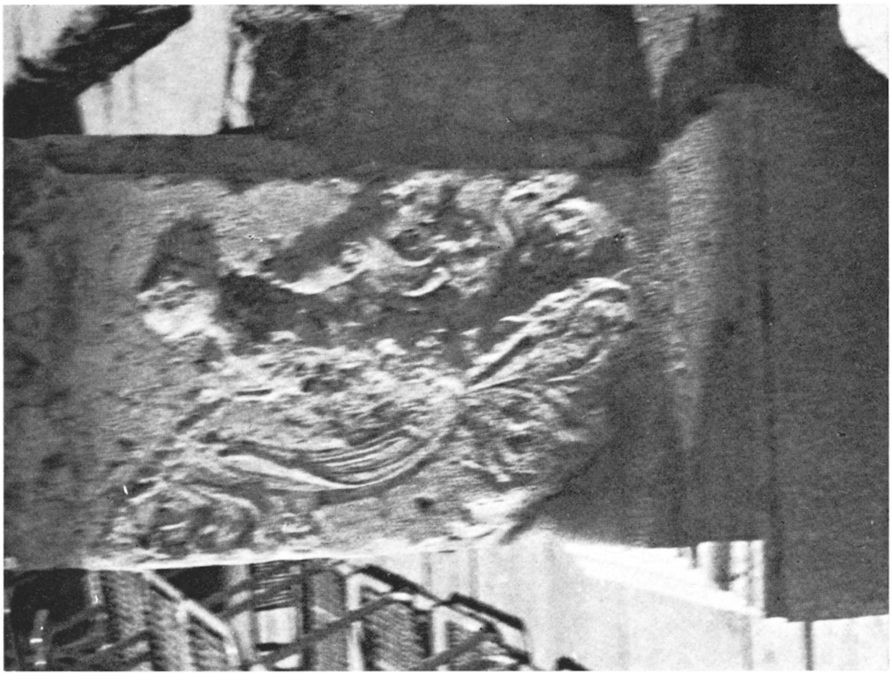

104 - balustrade de droite

Planche XXIX

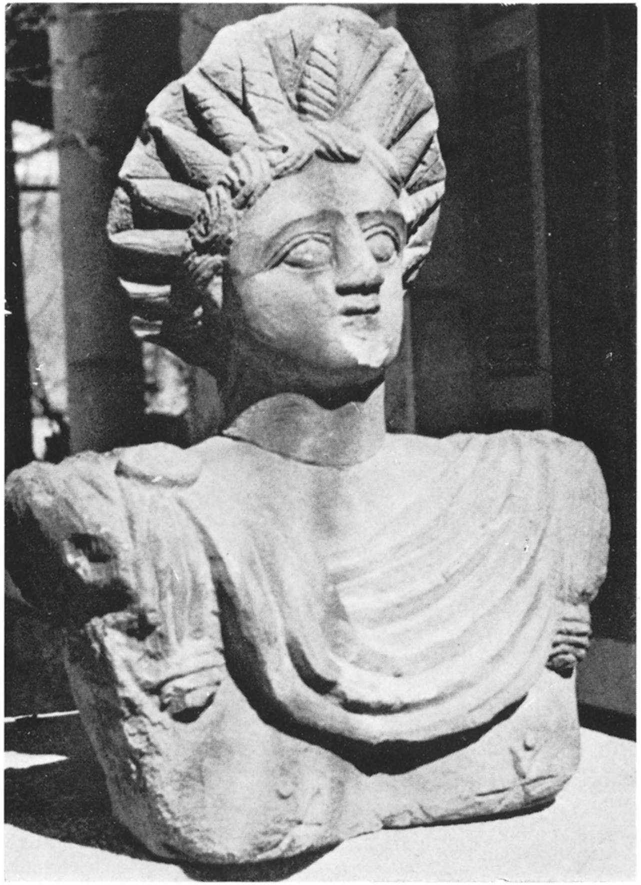

105

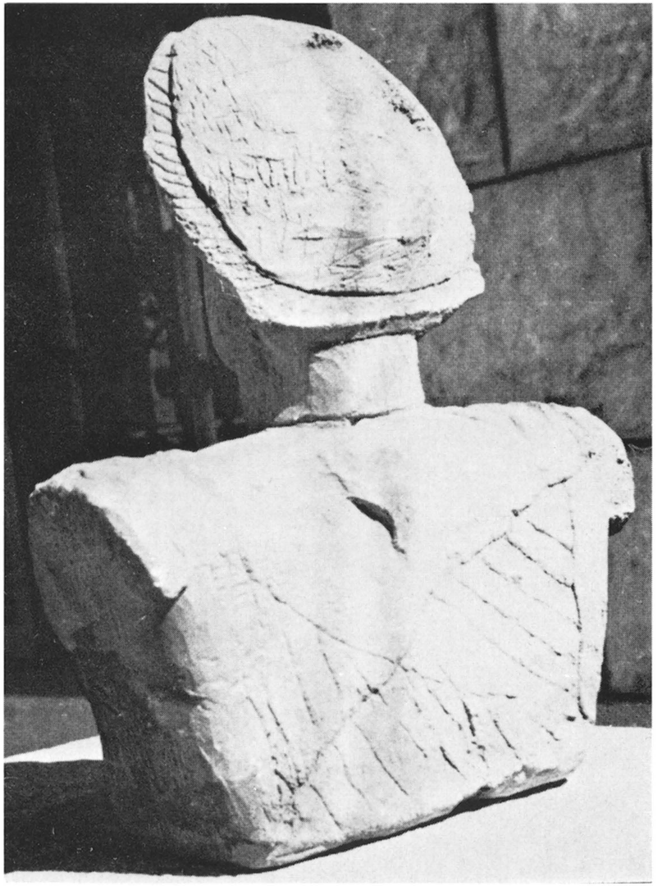

105

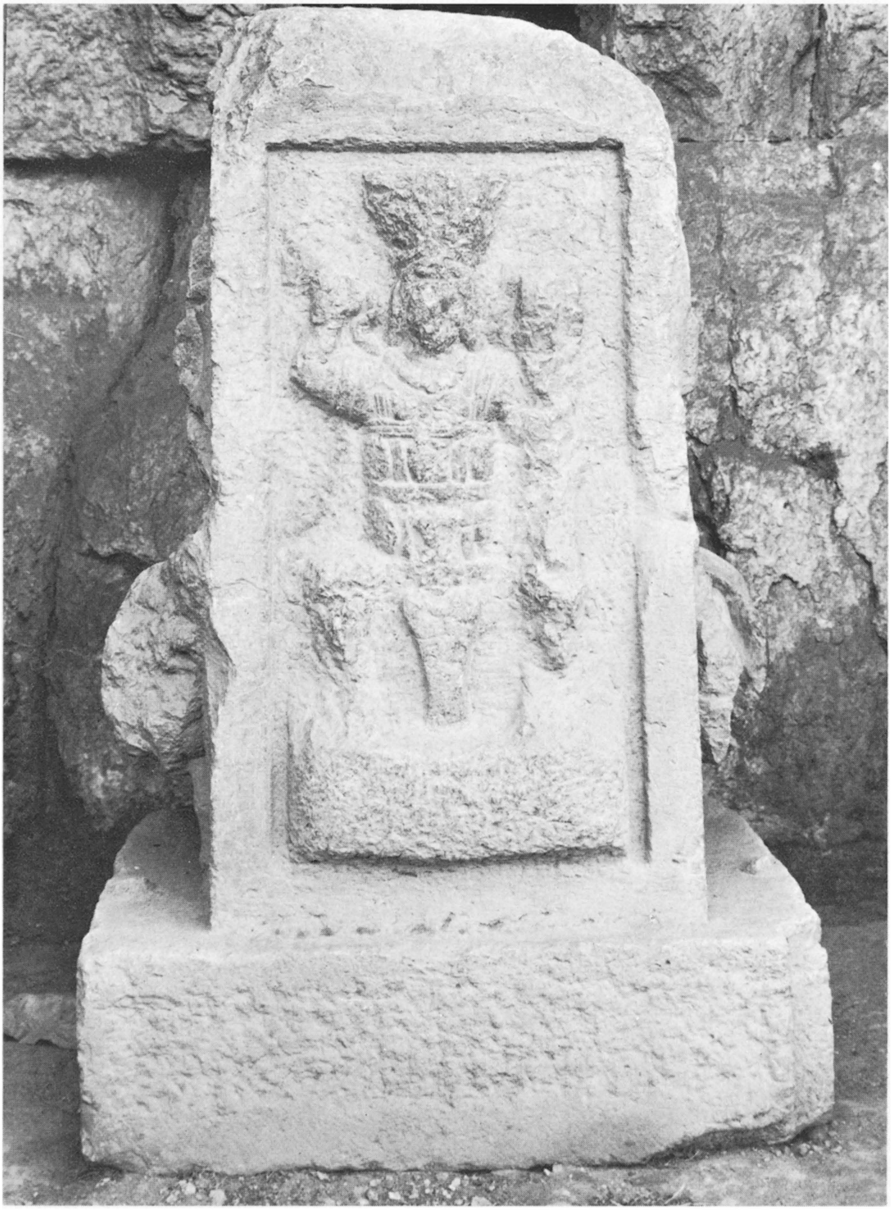

PLANCHE XXXI

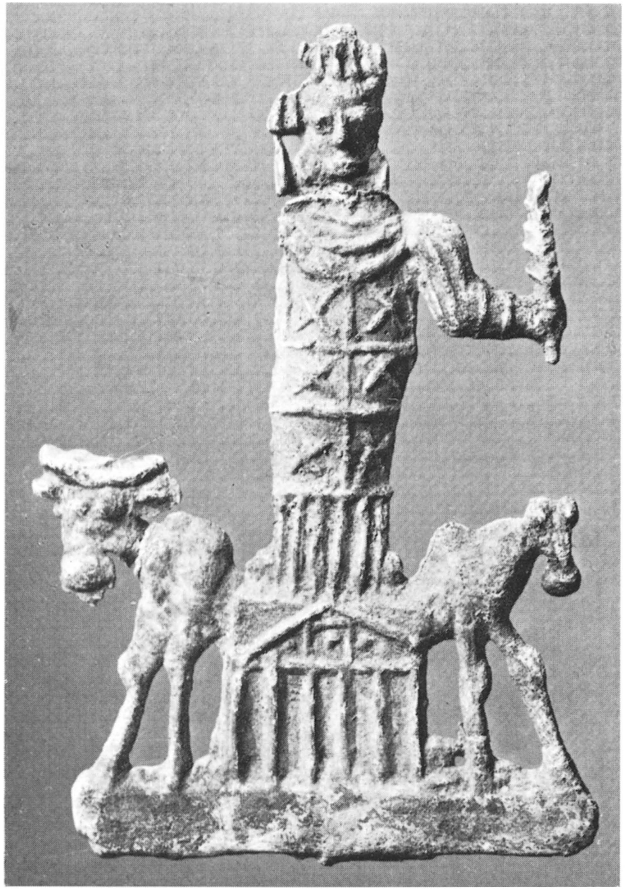

109

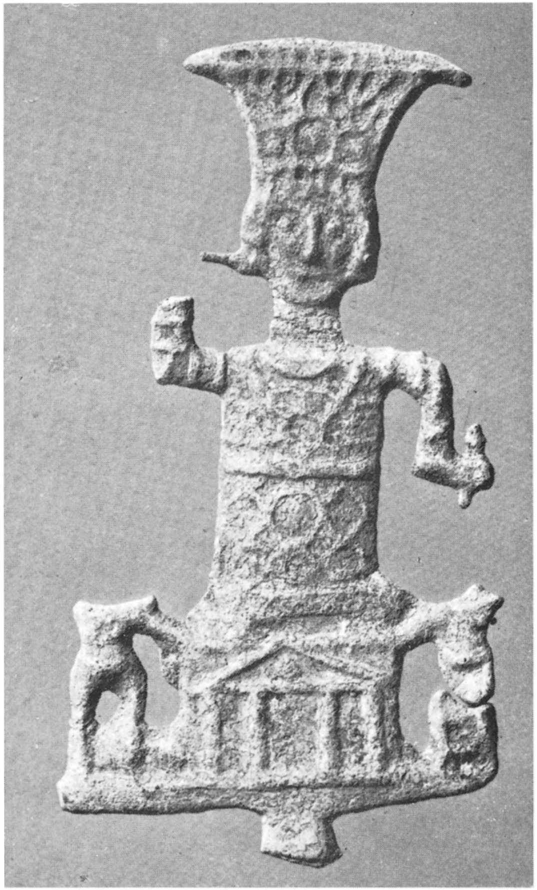

110

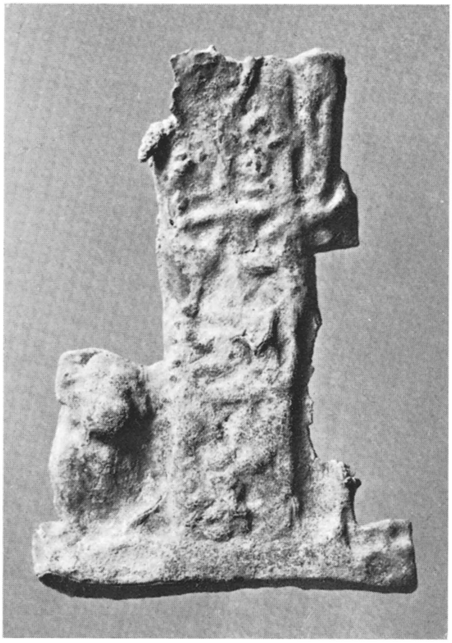

111

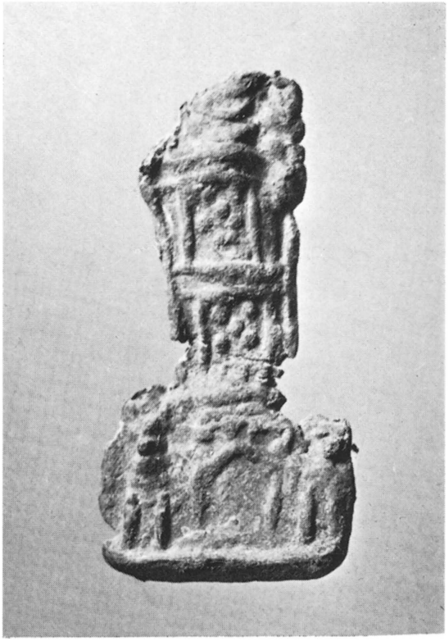

112

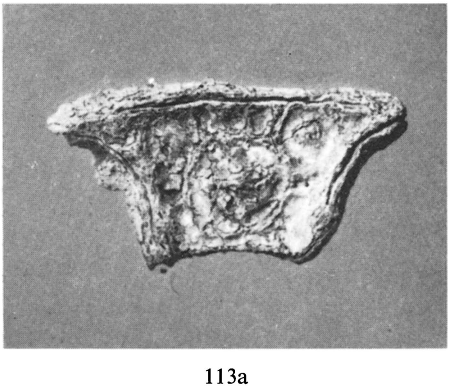

113a

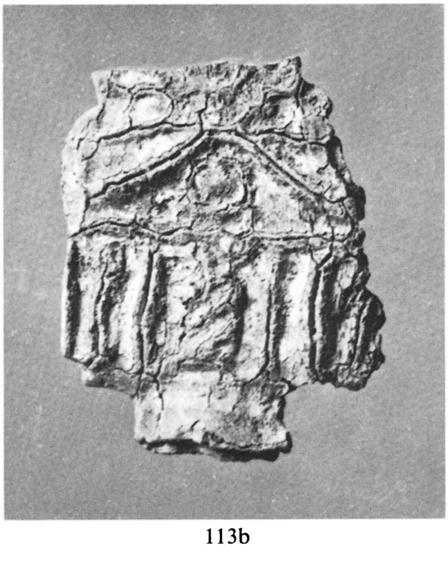

113b

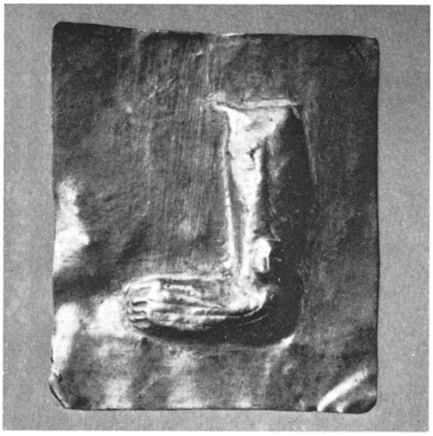

114

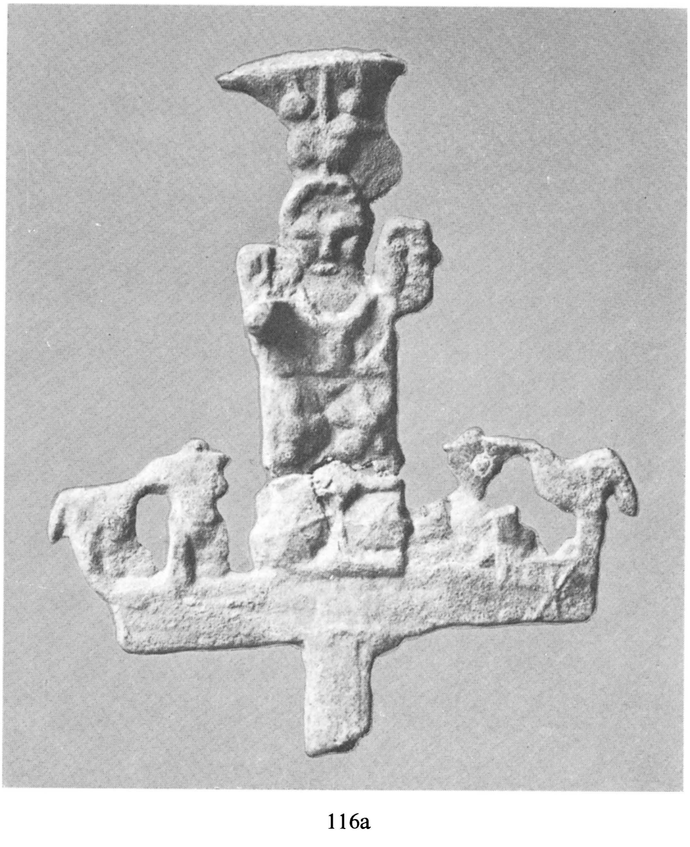

116a

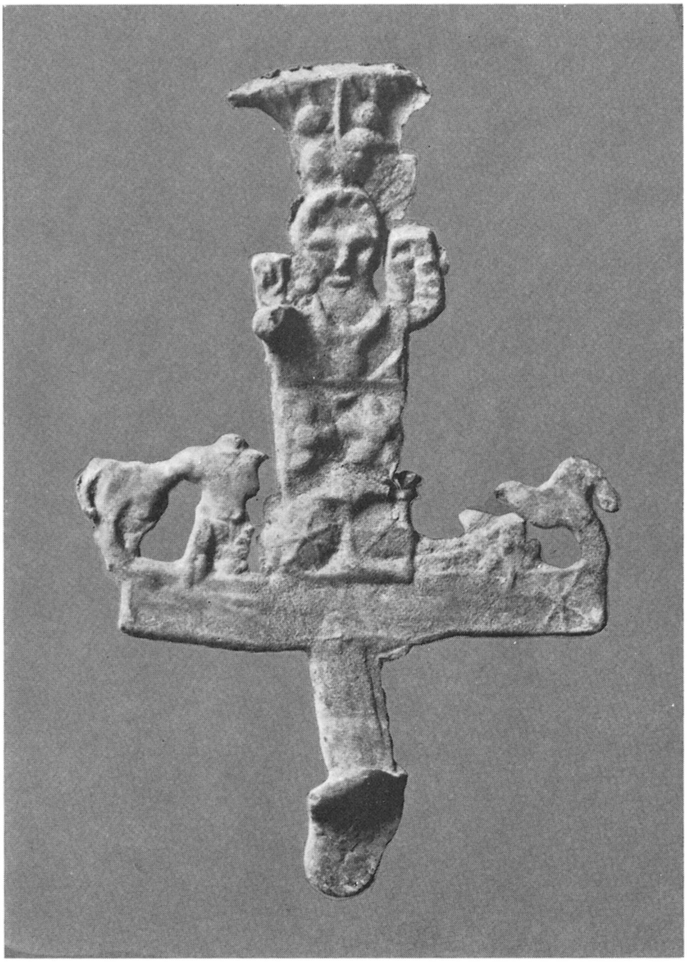

116b

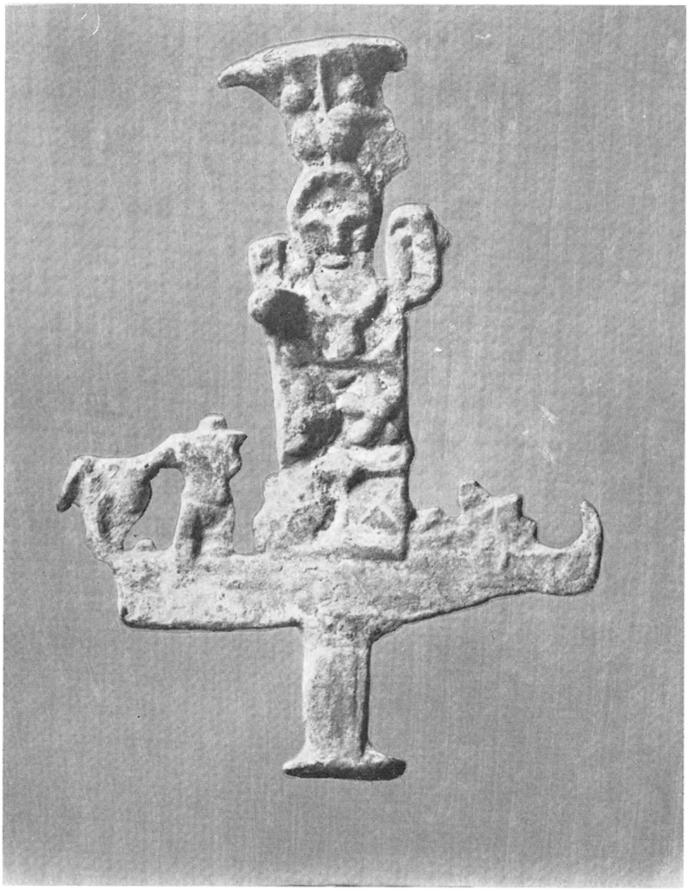

116c

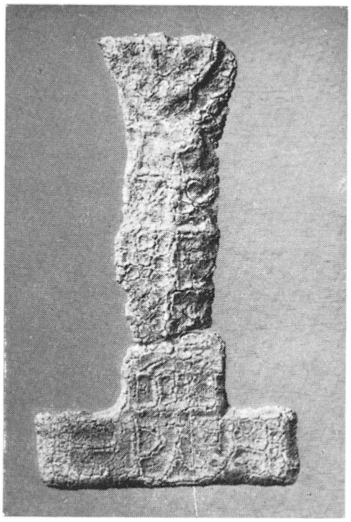

117

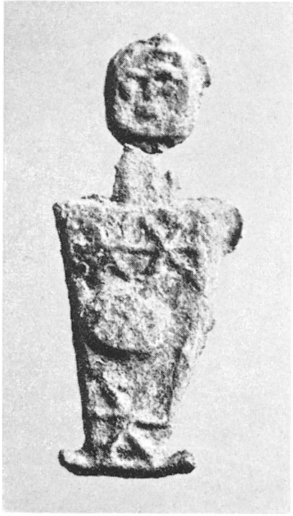

118

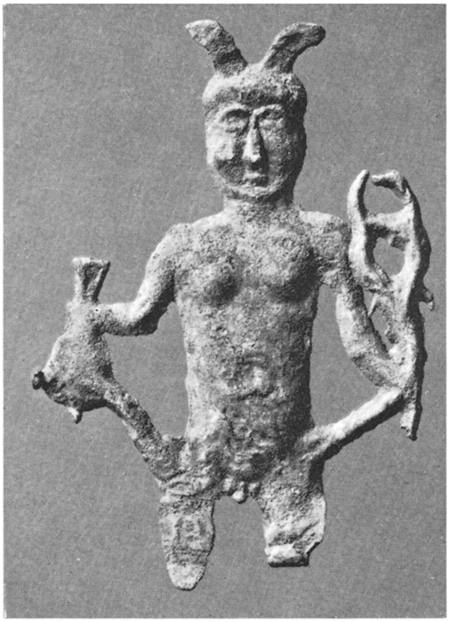

119a

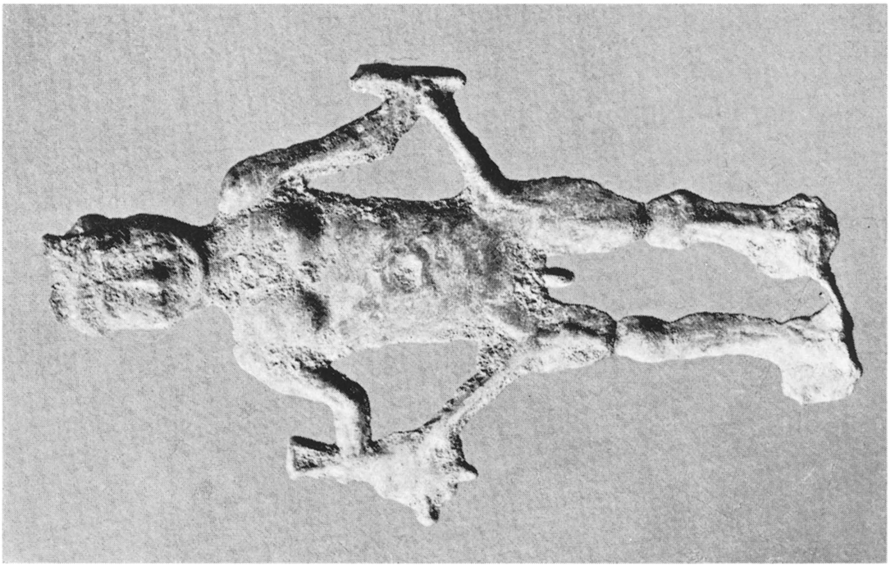

119c

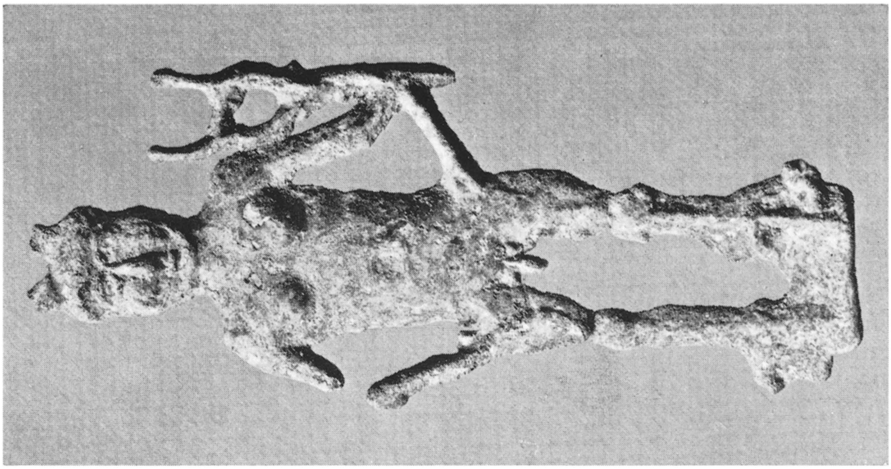

119b

Planche XXXVIII

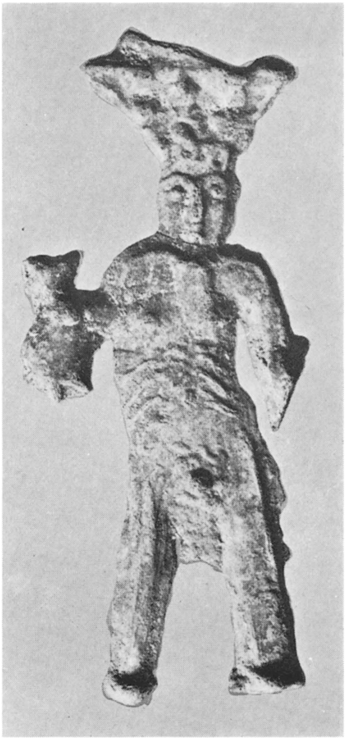

120

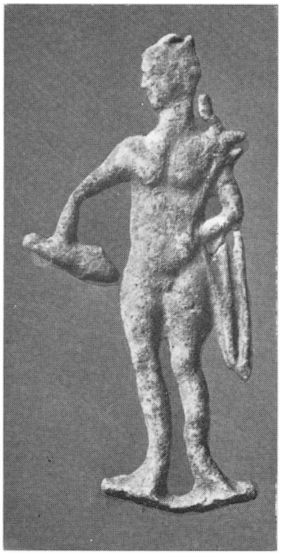

121

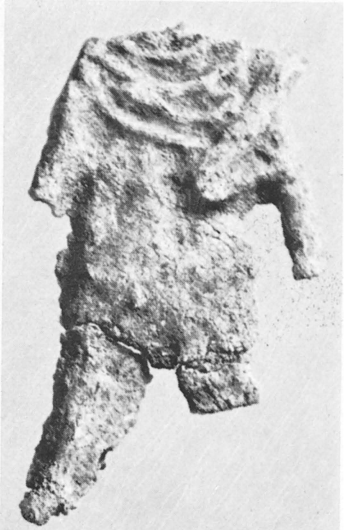

122

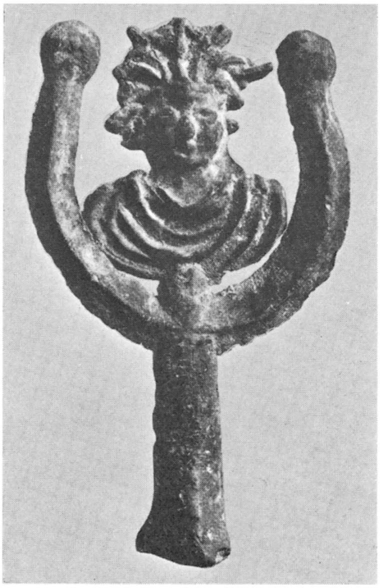

123a

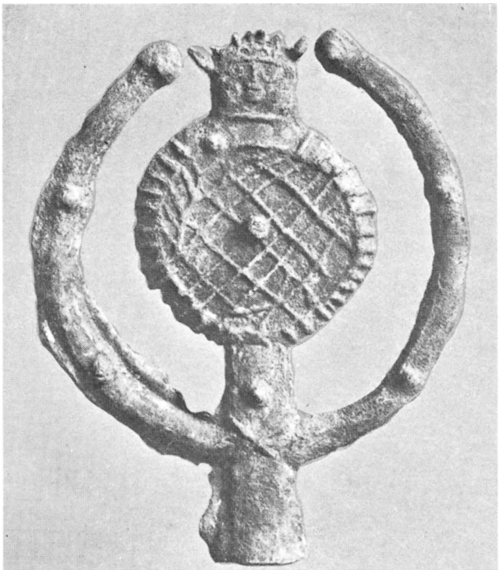

123b

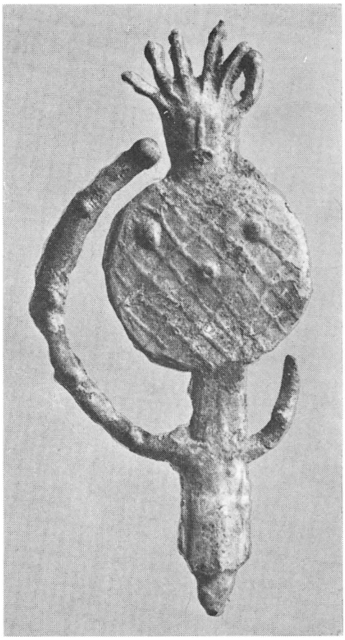

123c

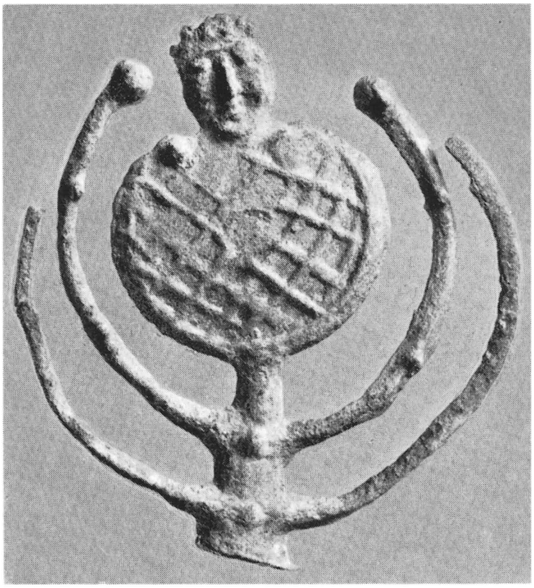

123e

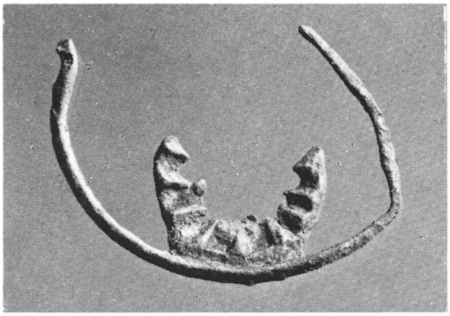

124

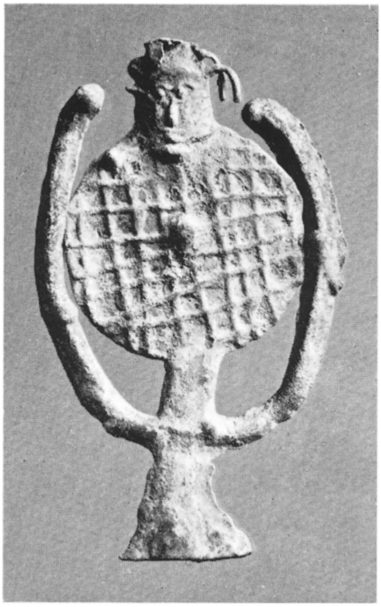

123d

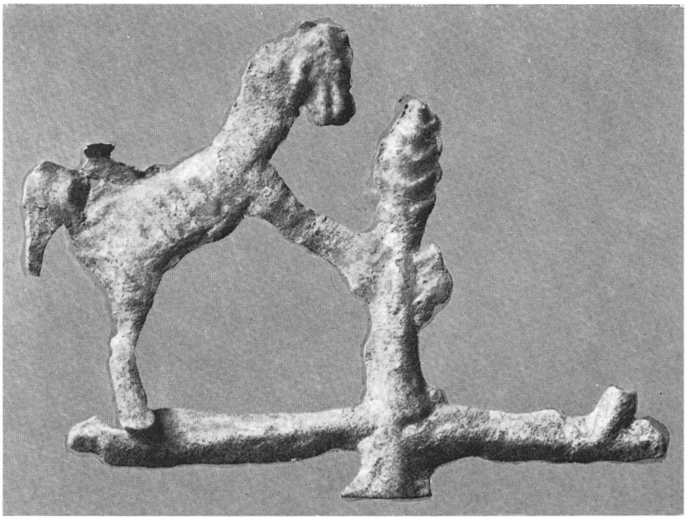

125

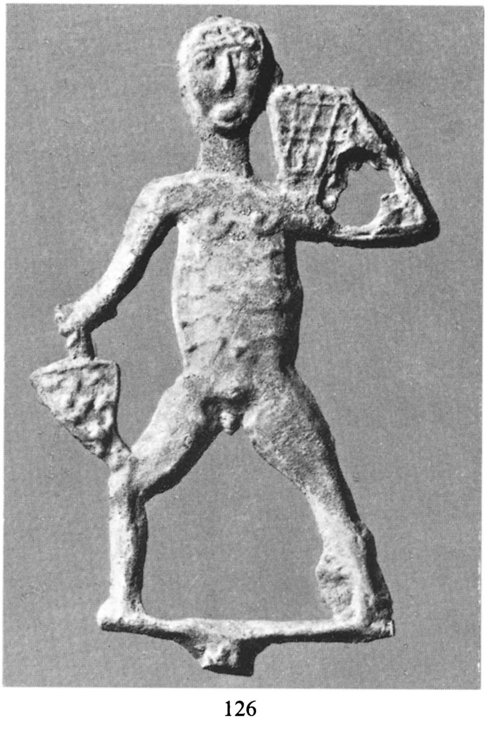

126

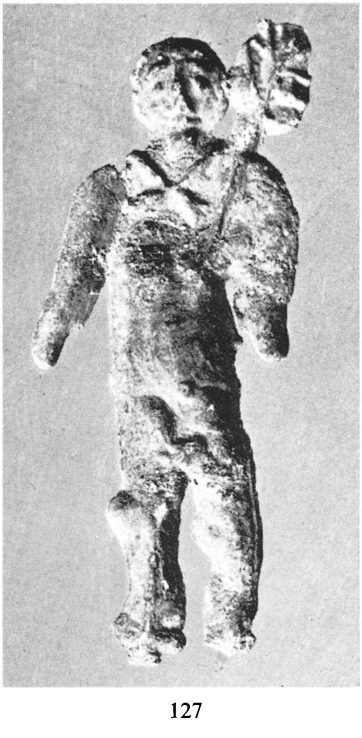

127

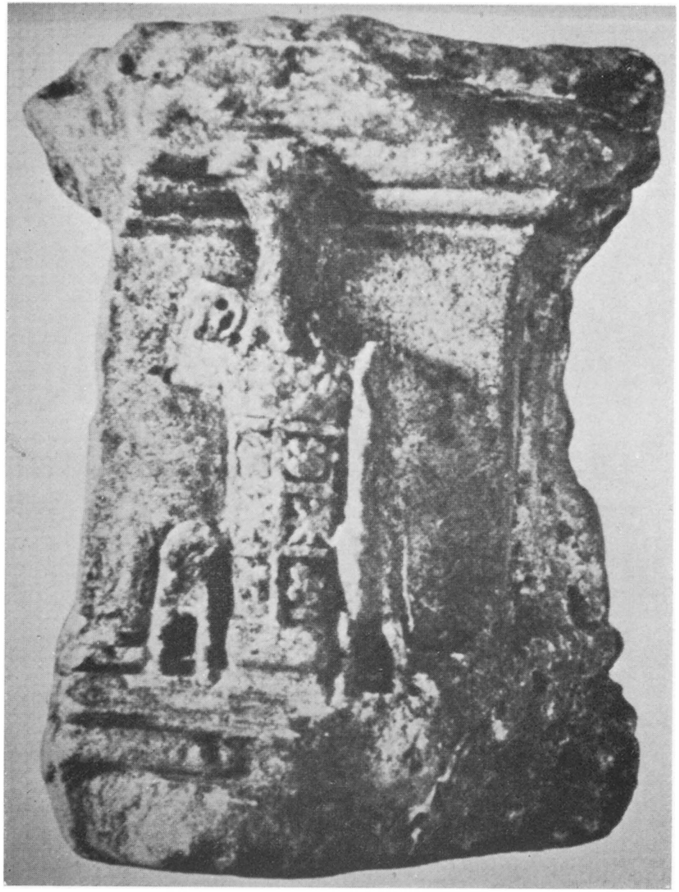

130

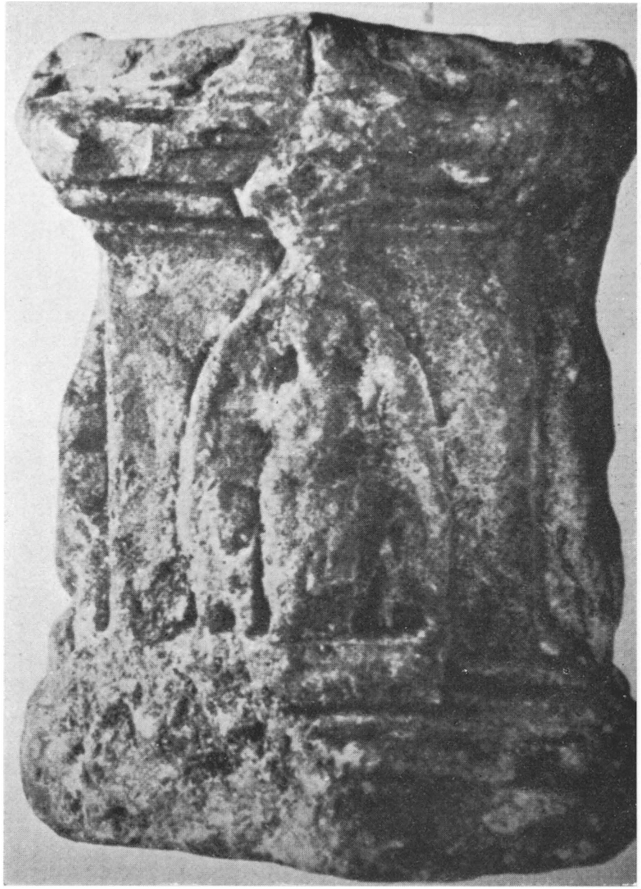

130

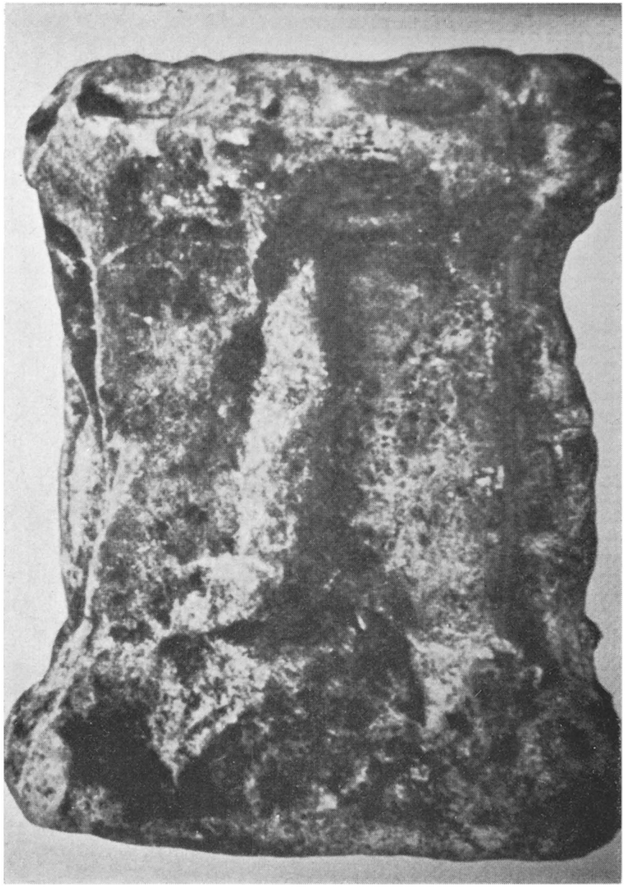

130

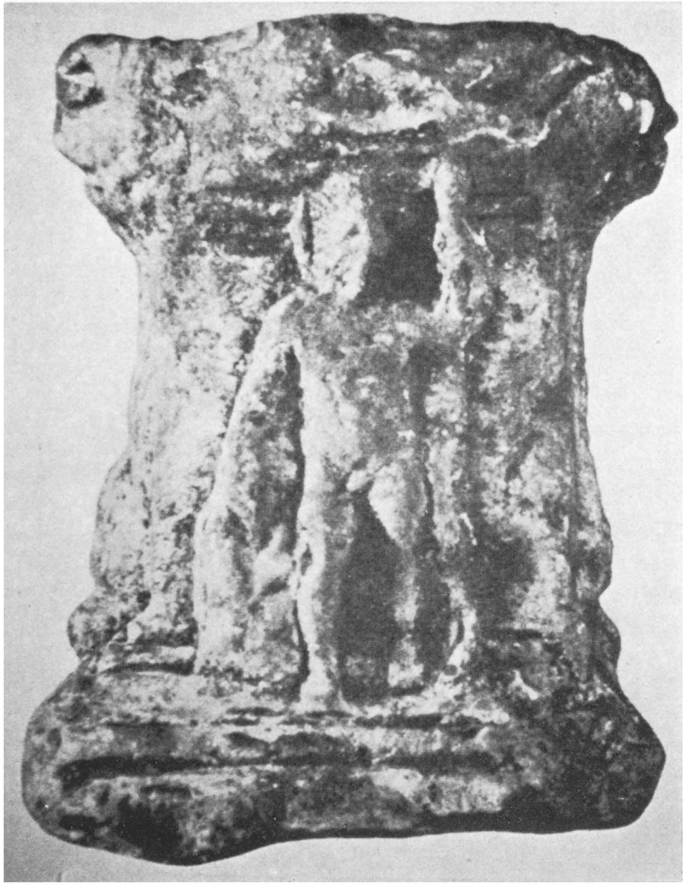

130

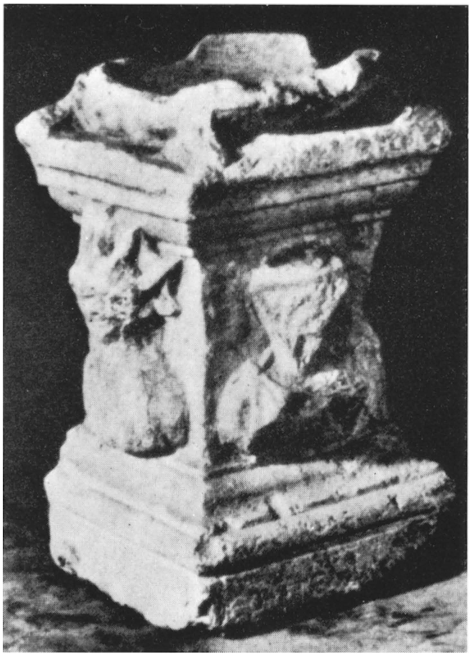

131

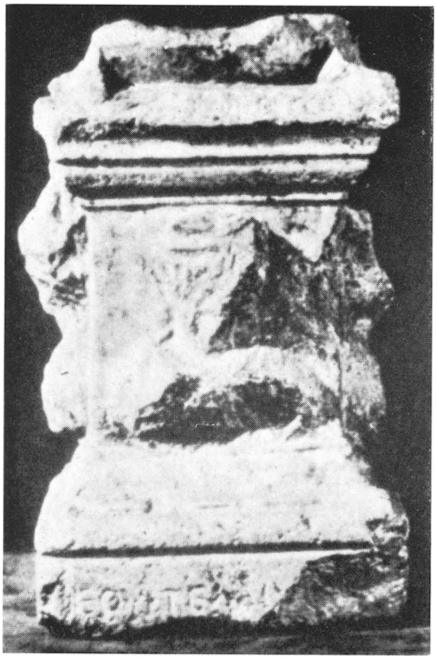

131 - face principale

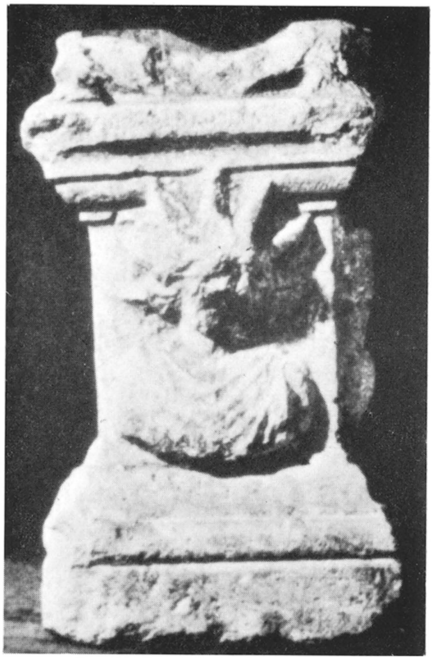

131 - face latérale gauche

PLANCHE XLV

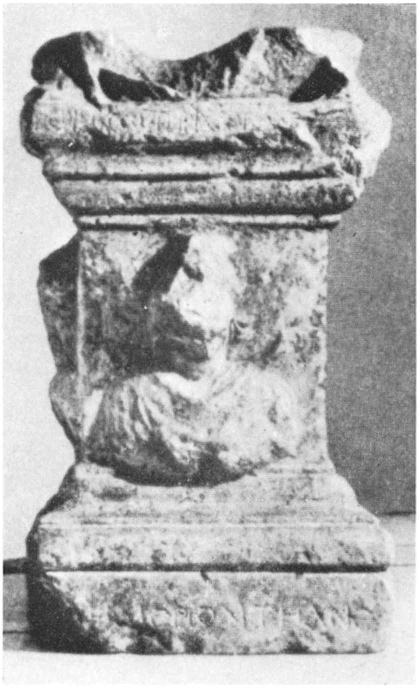

131 - face latérale droite

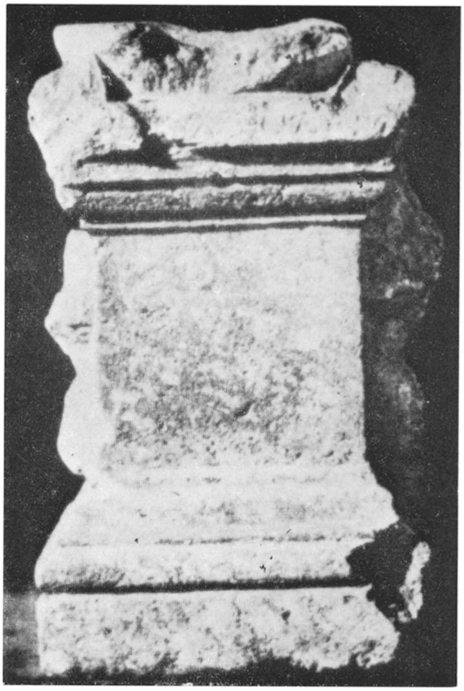

131 - face postérieure

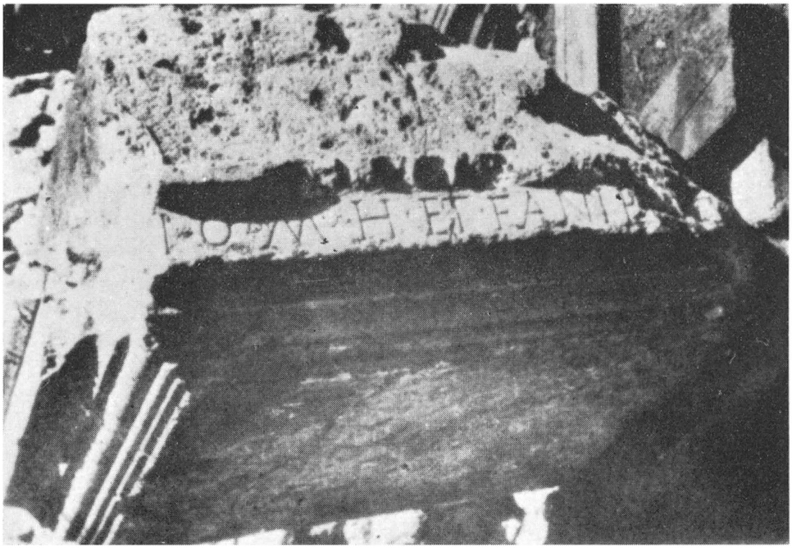

132

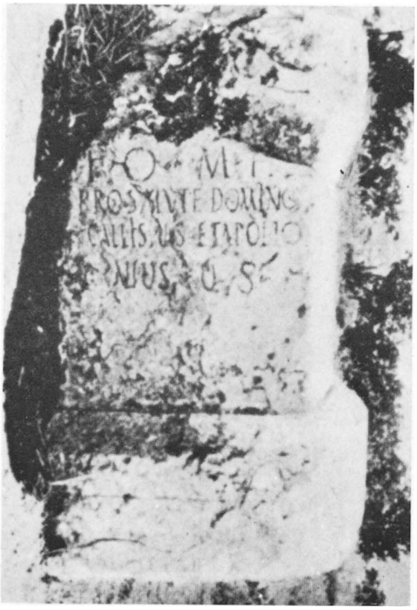
I O M
PRO SALVTE DOMINO

134

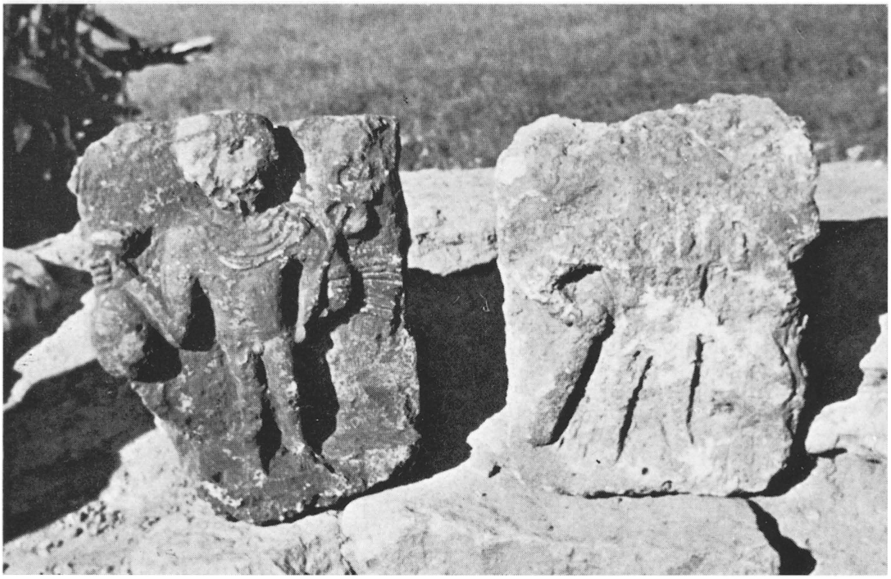

135

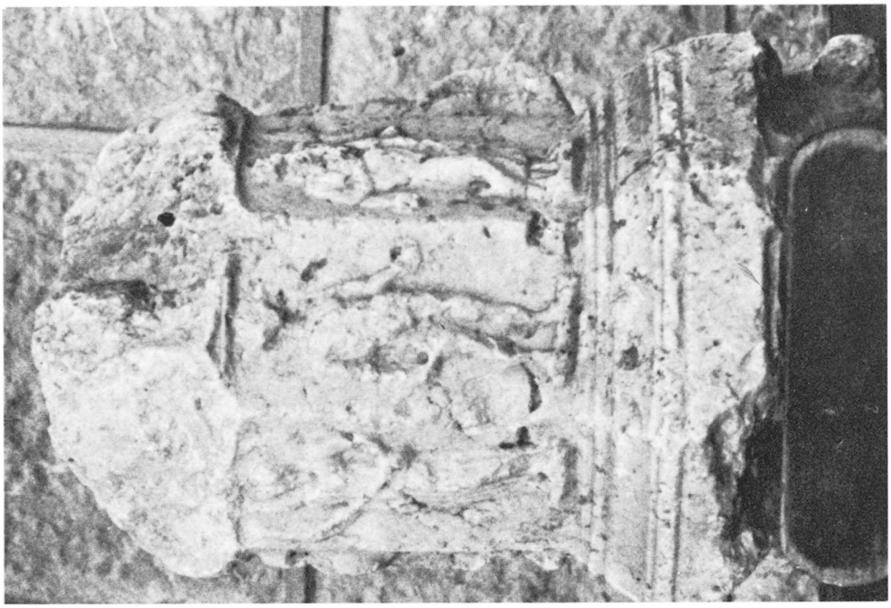

136 - Sol

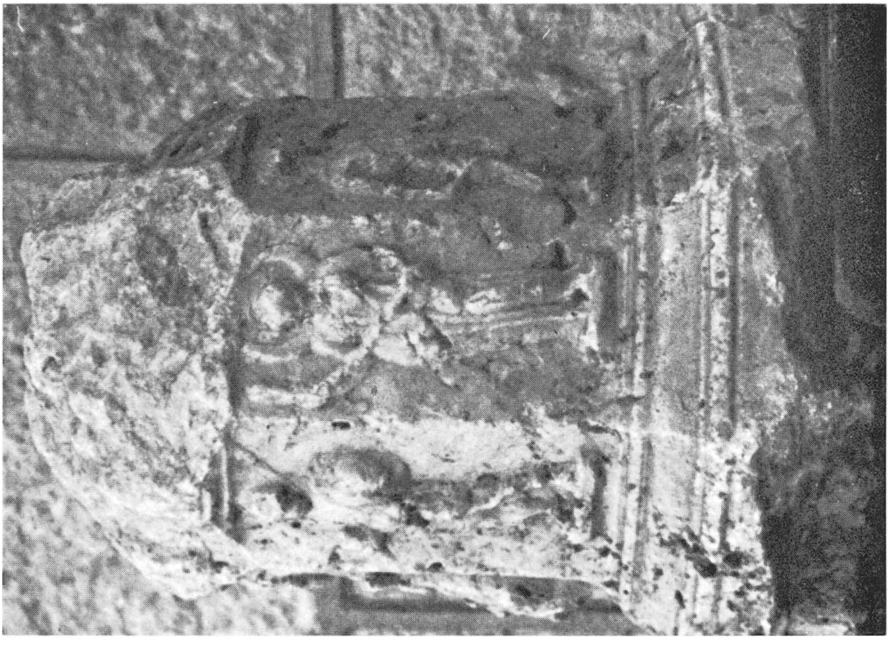

136 - Luna

PLANCHE XLVIII

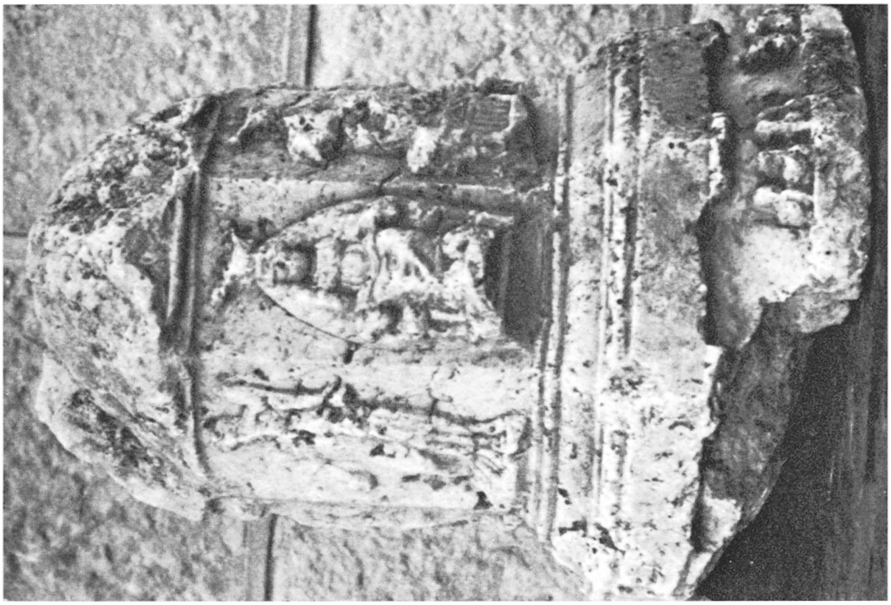

136 - Vénus

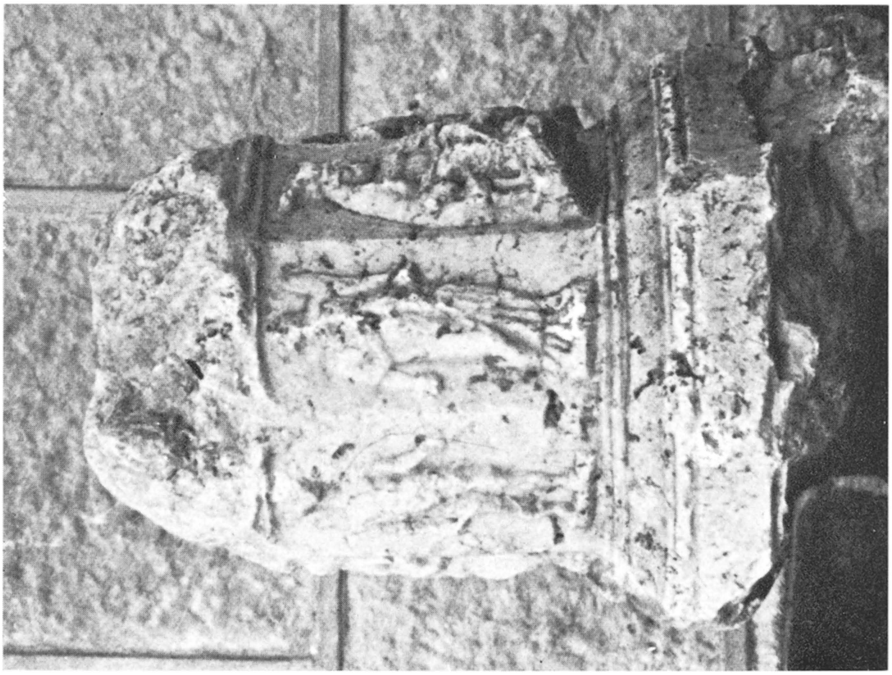

136 - Kronos, Saturne

PLANCHE XLIX

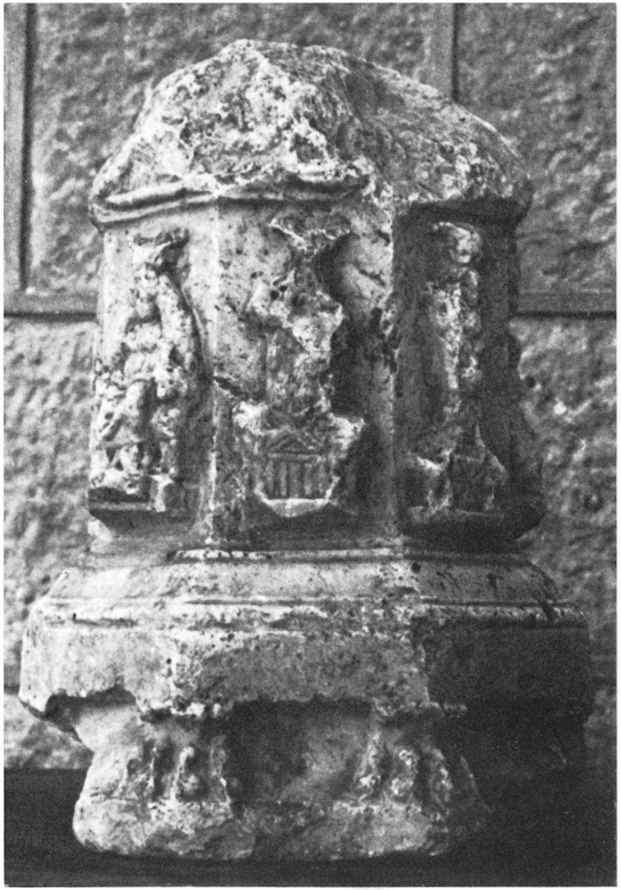

136 - Jupiter

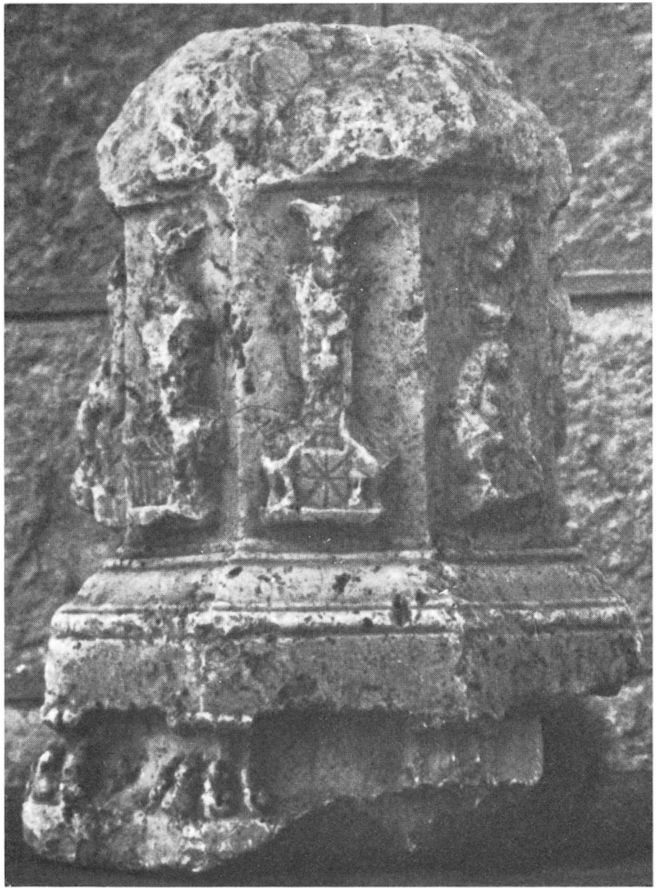

136 - Mercure

PLANCHE L

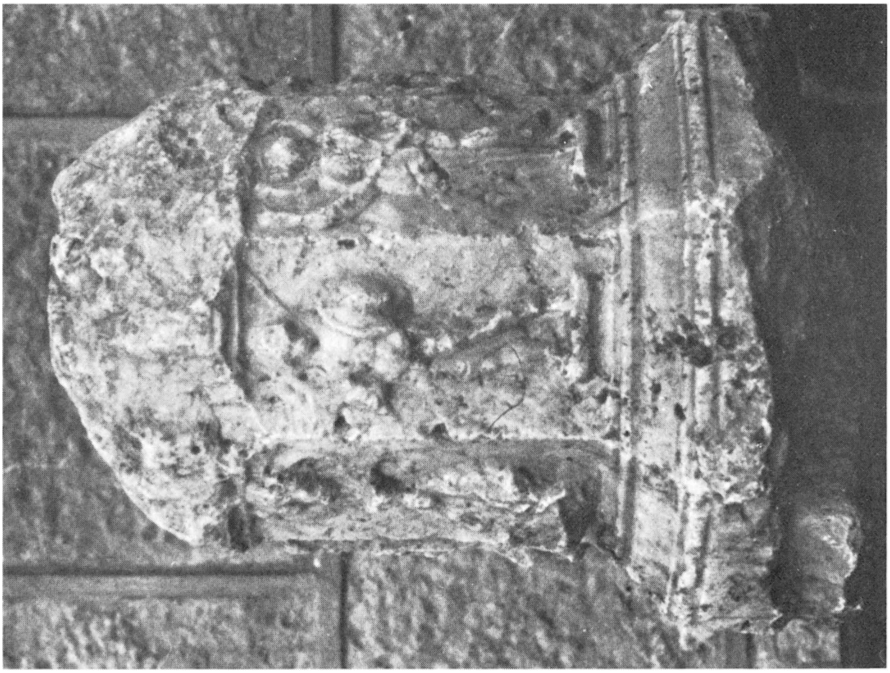

136 - Mars

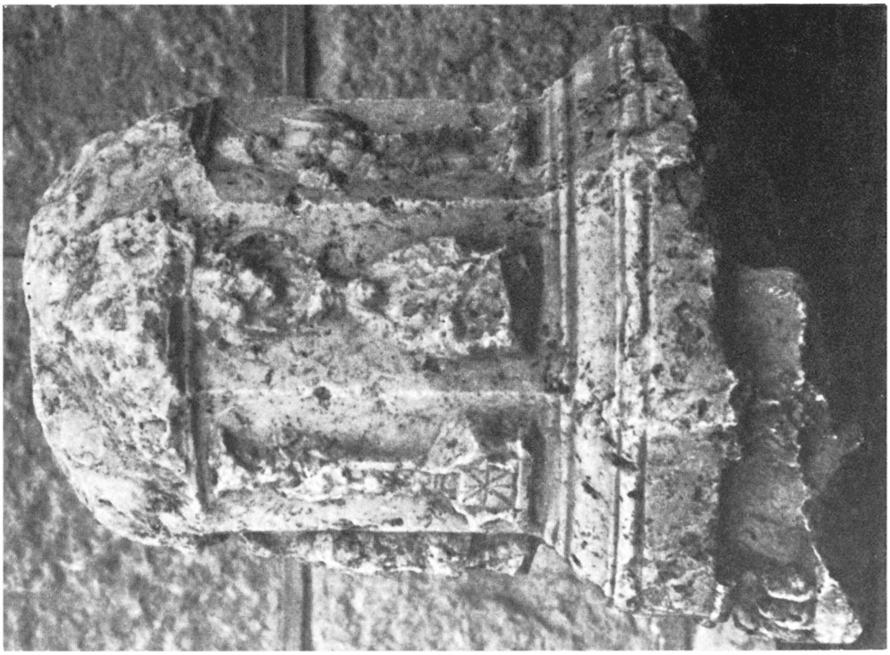

136 - Allāt

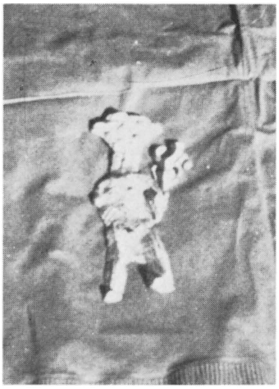

138

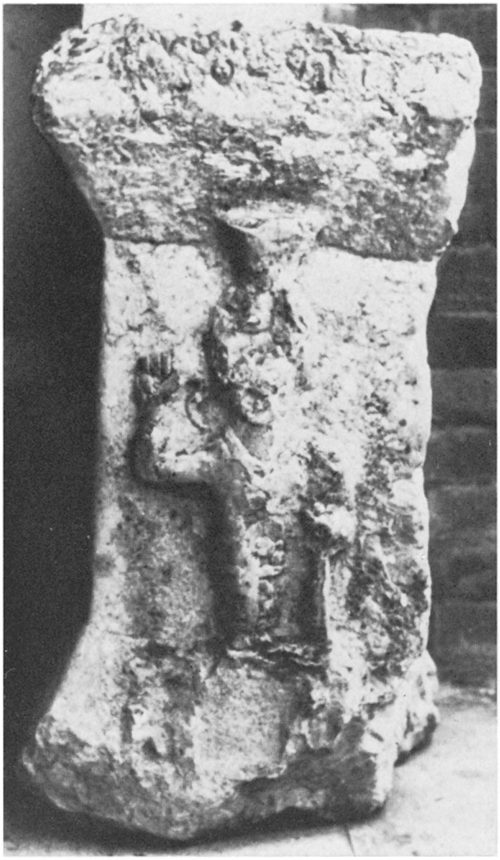

139

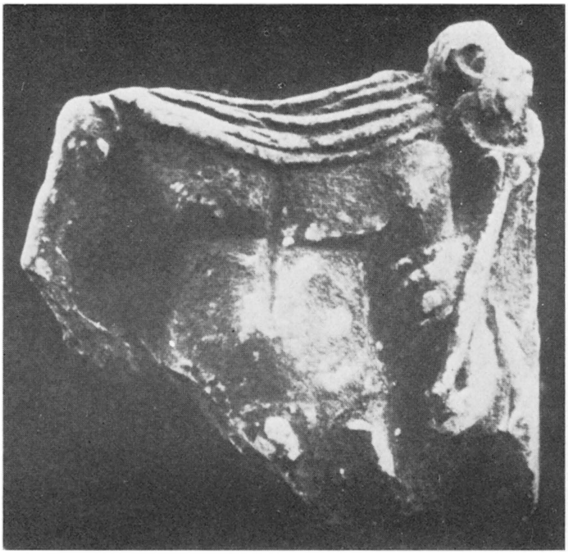

140

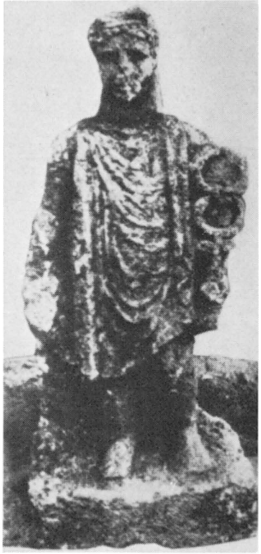

141

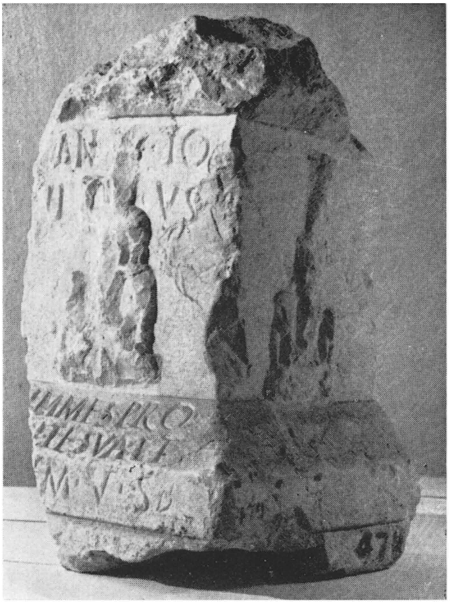

143

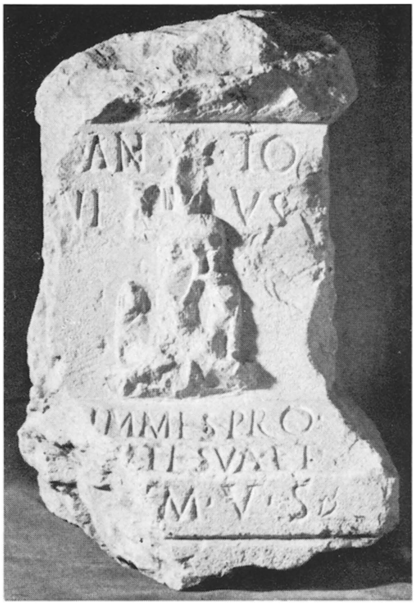

143 - face principale

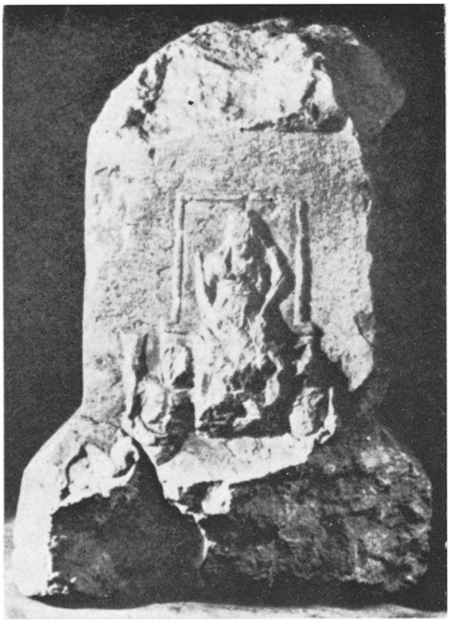

143 - face latérale gauche

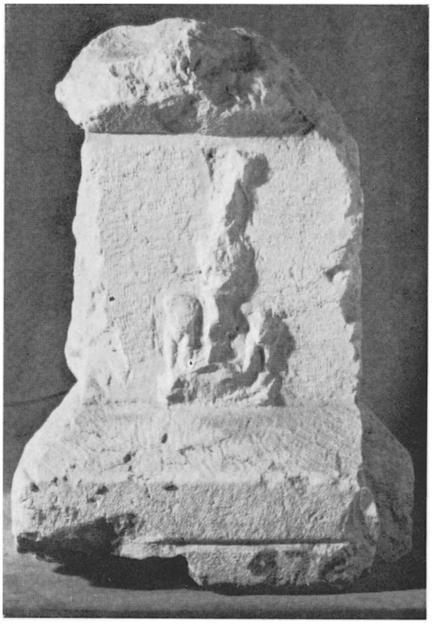

143 - face latérale droite

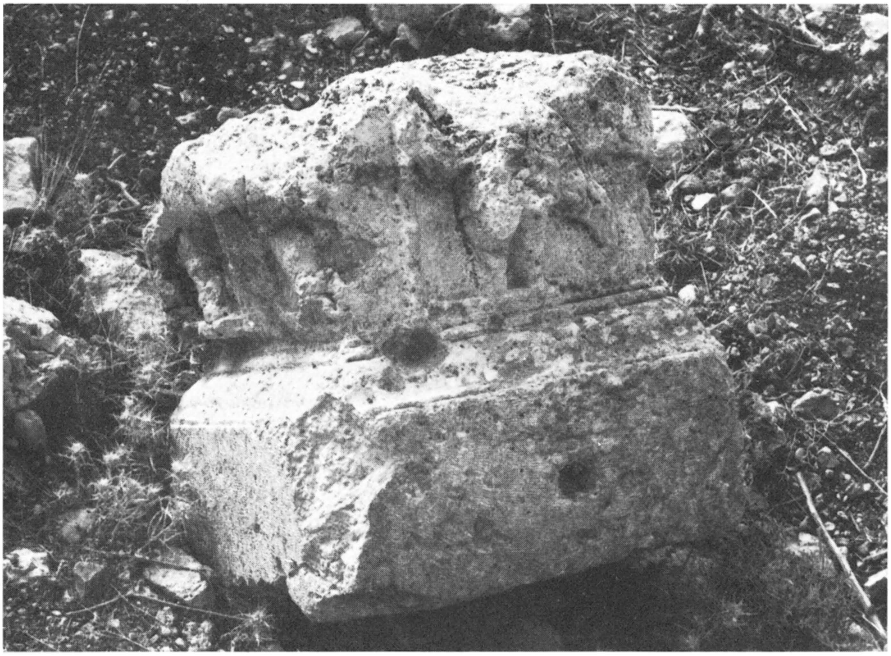

144

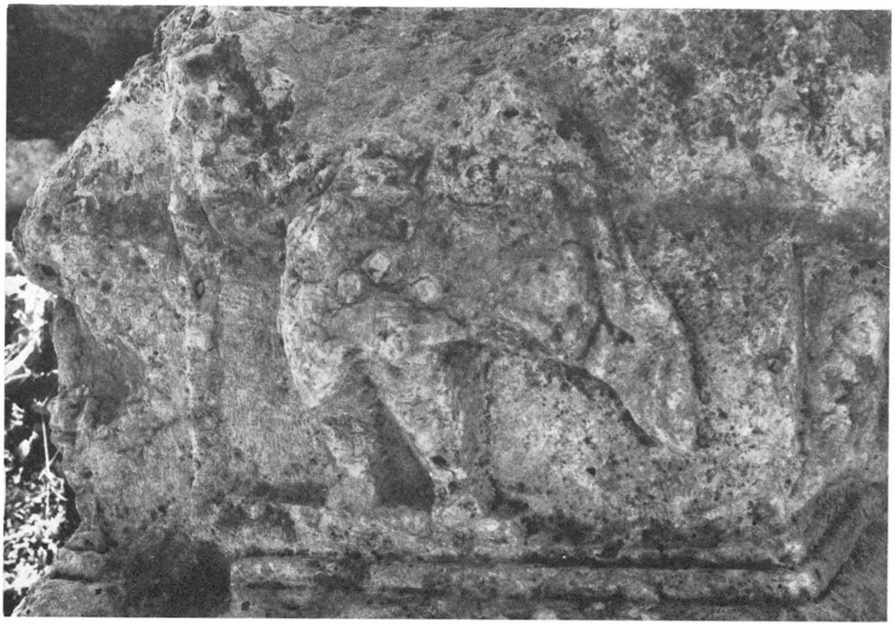

144 - face principale

PLANCHE LV

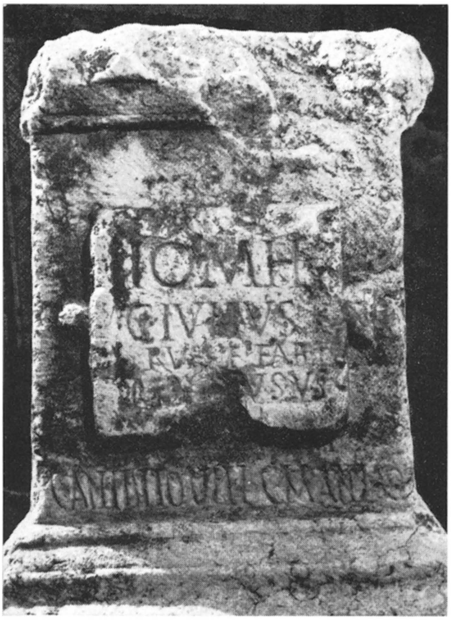
145 - face principale

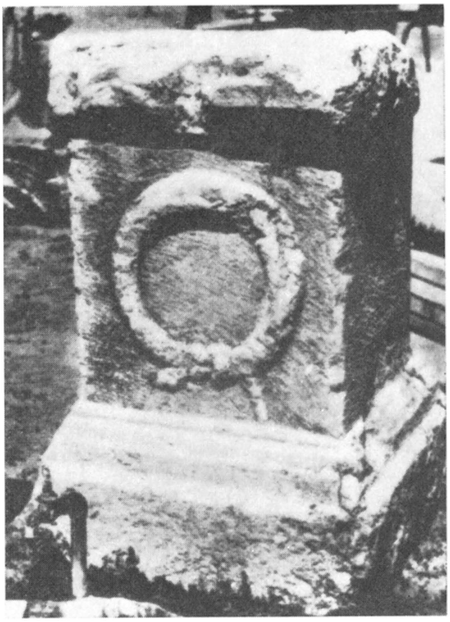
145 - face postérieure

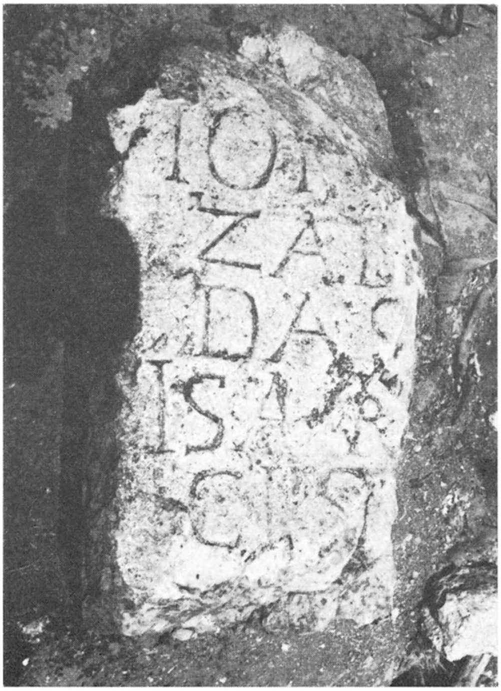
146

Planche LVI

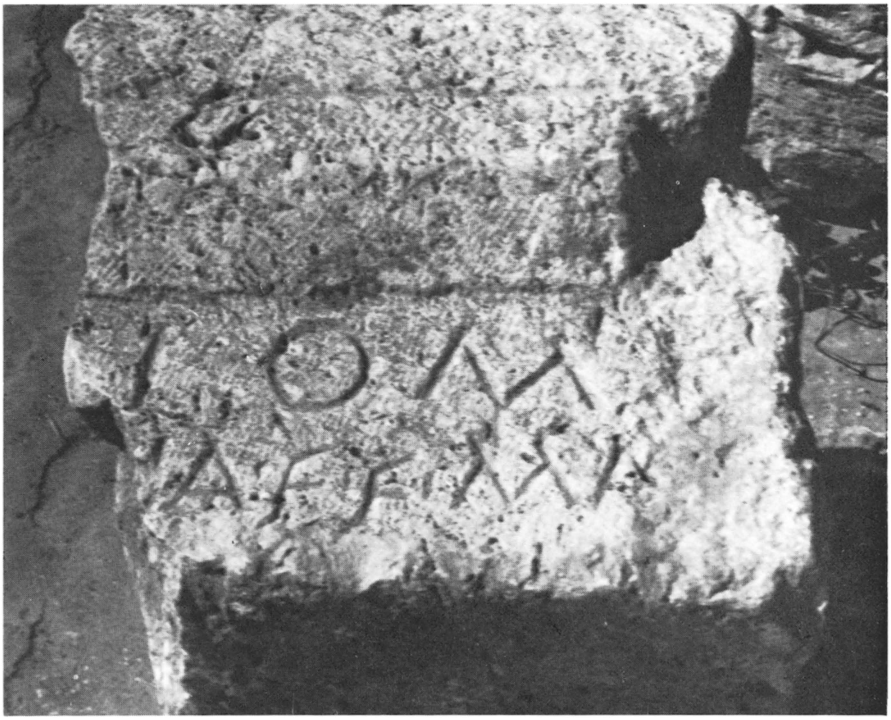

151

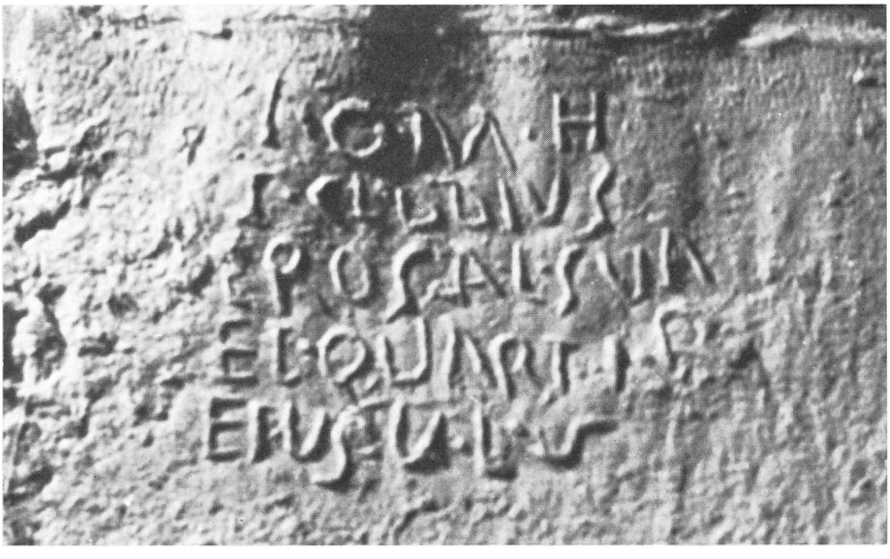

152

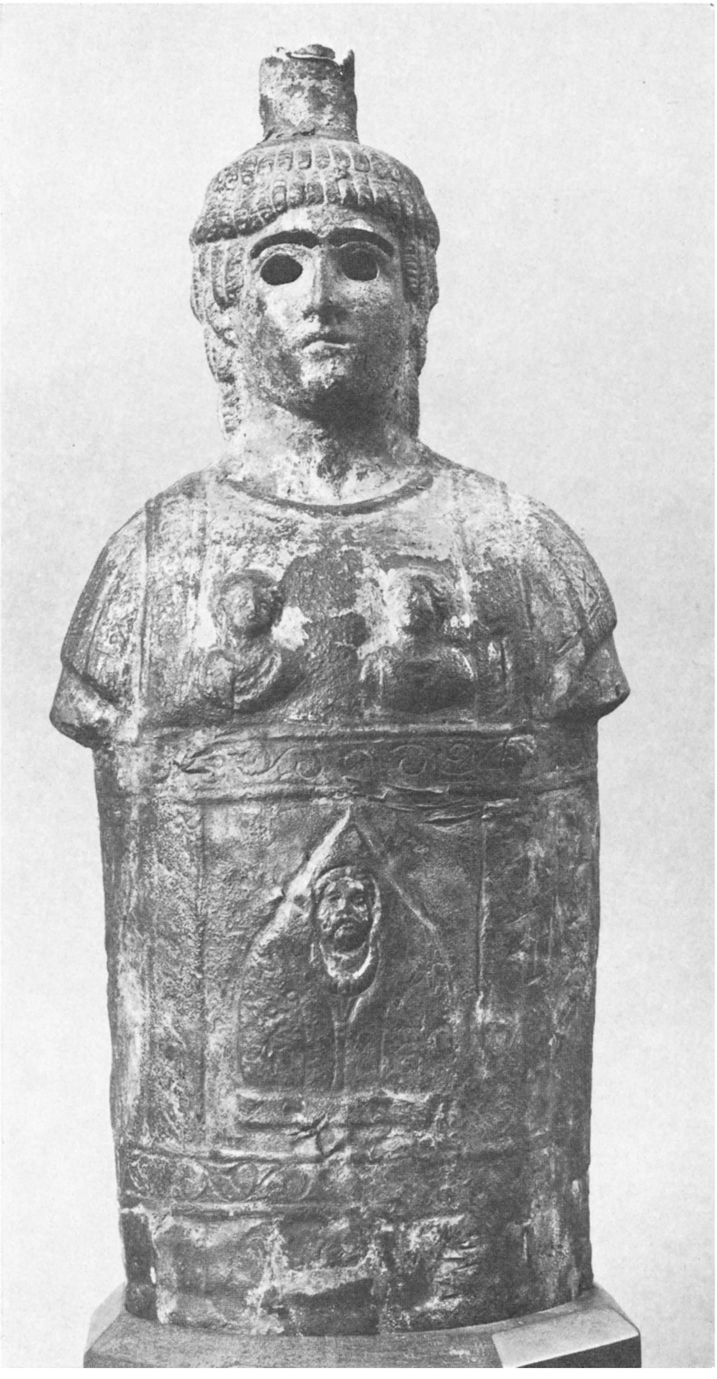

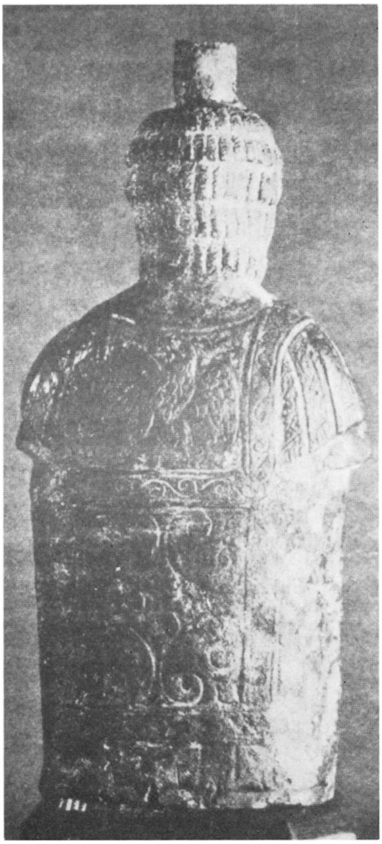

153

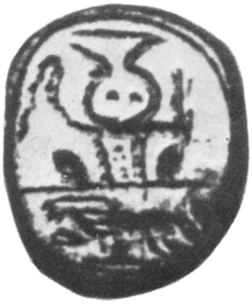

154

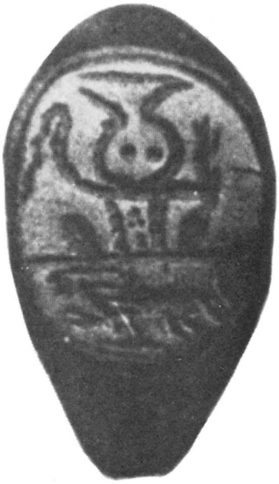

154

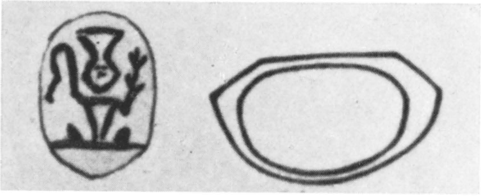

155

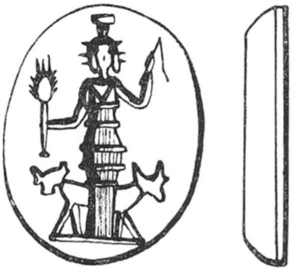

156

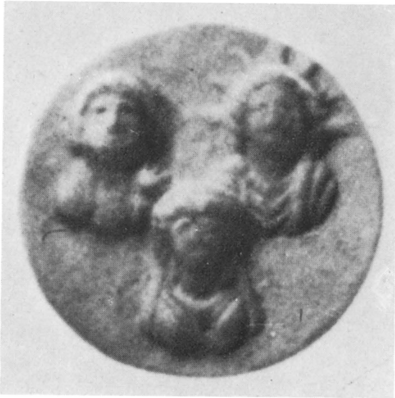

158

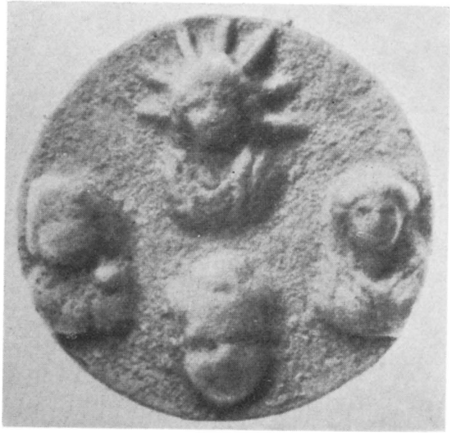

159

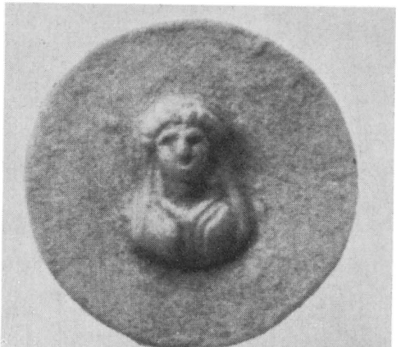

160

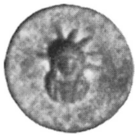

161

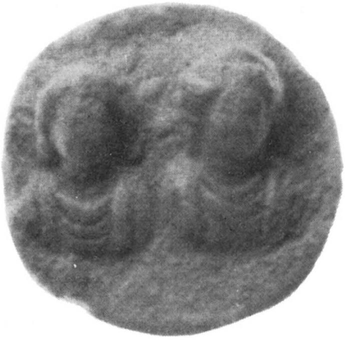

162

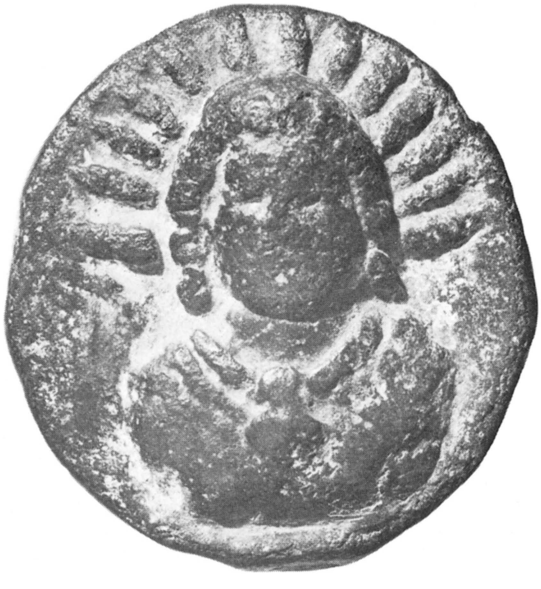

163

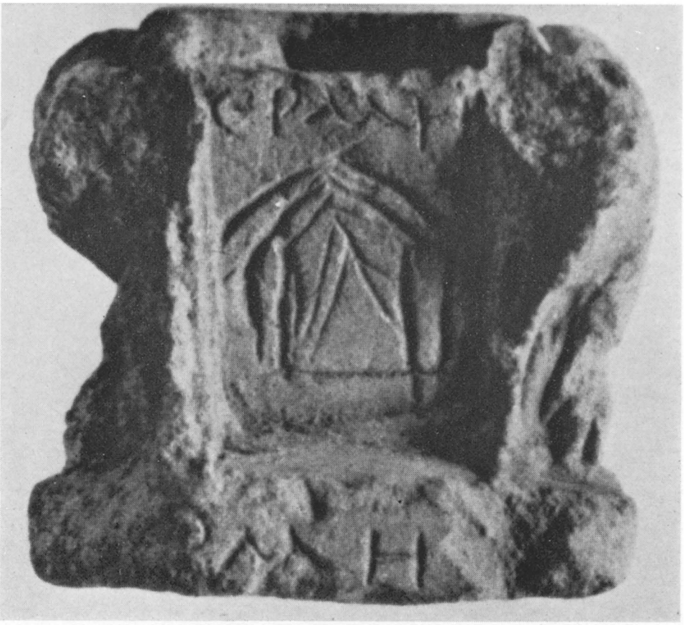

164 - face principale

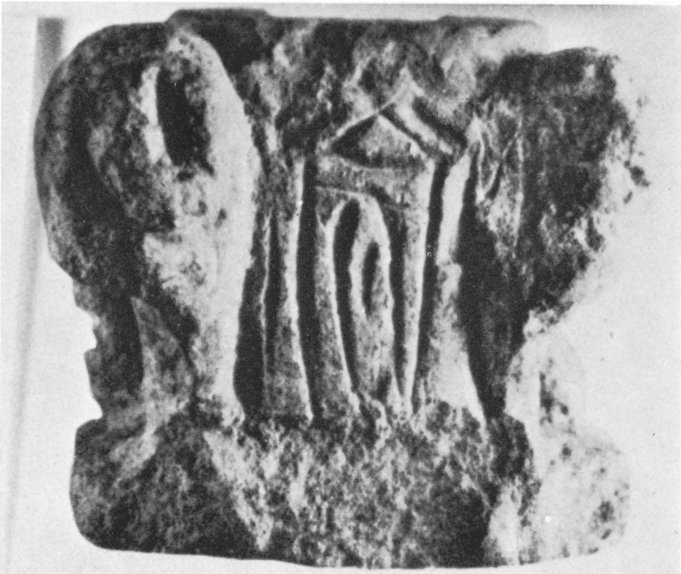

164 - face postérieure

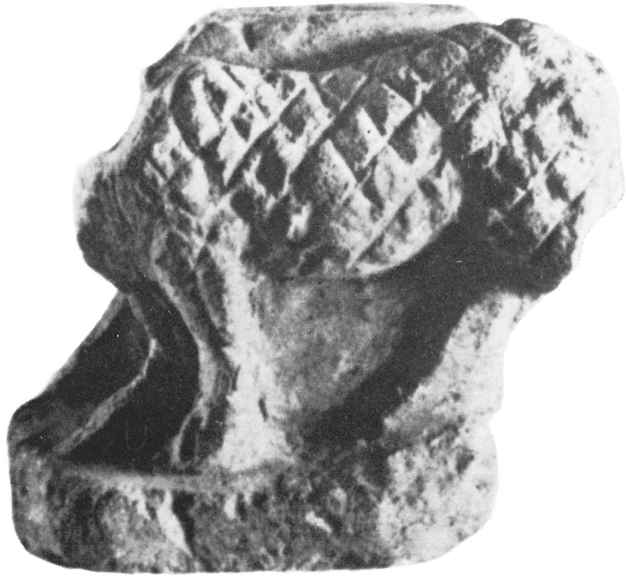

164 - face latérale gauche

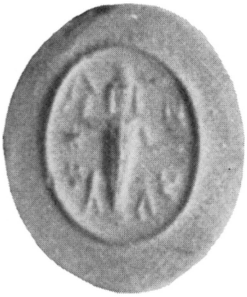

166

Planche LXIII

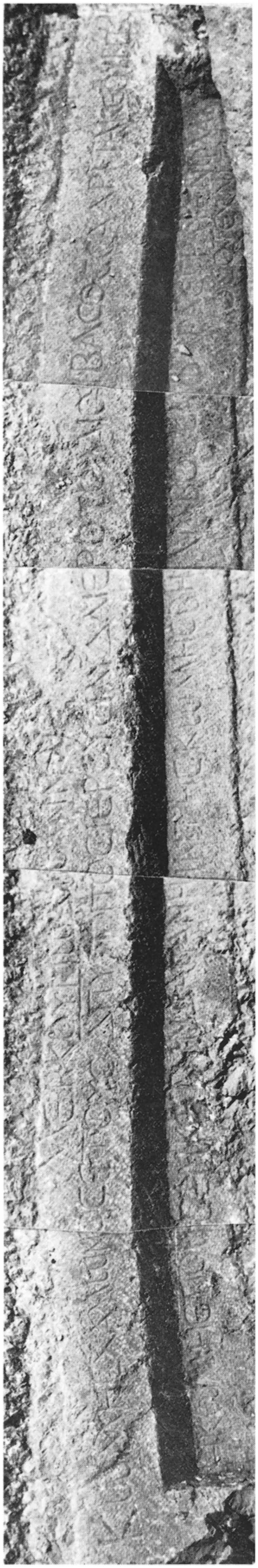

168

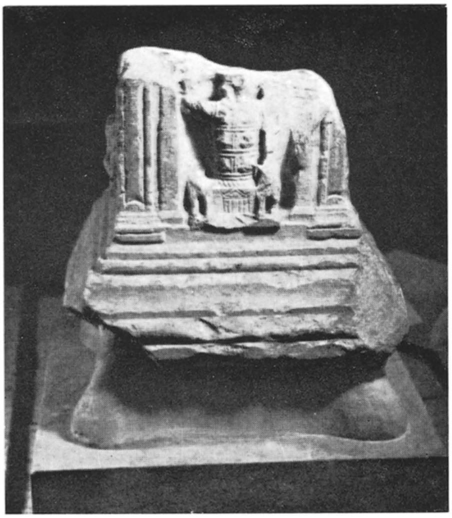

170

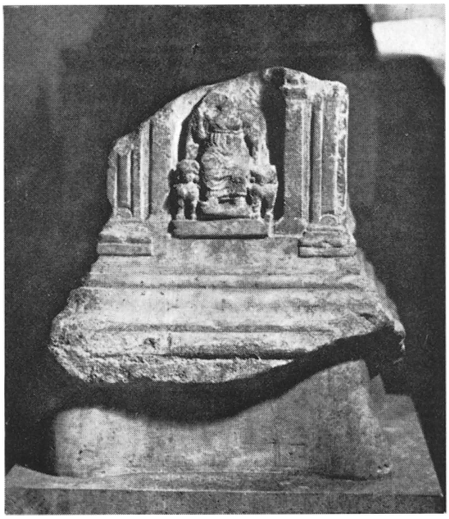

170

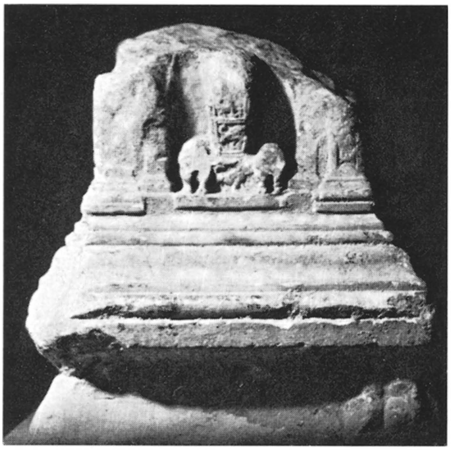

170

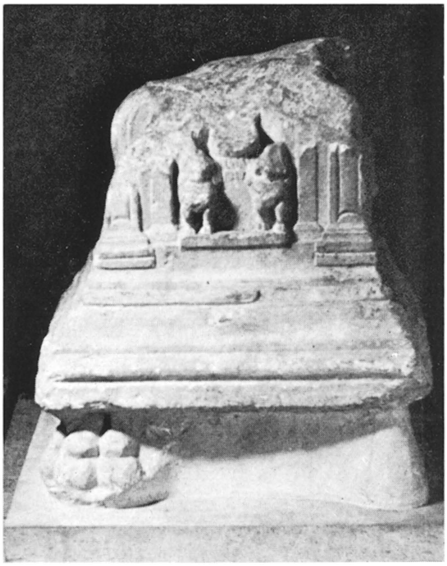

170

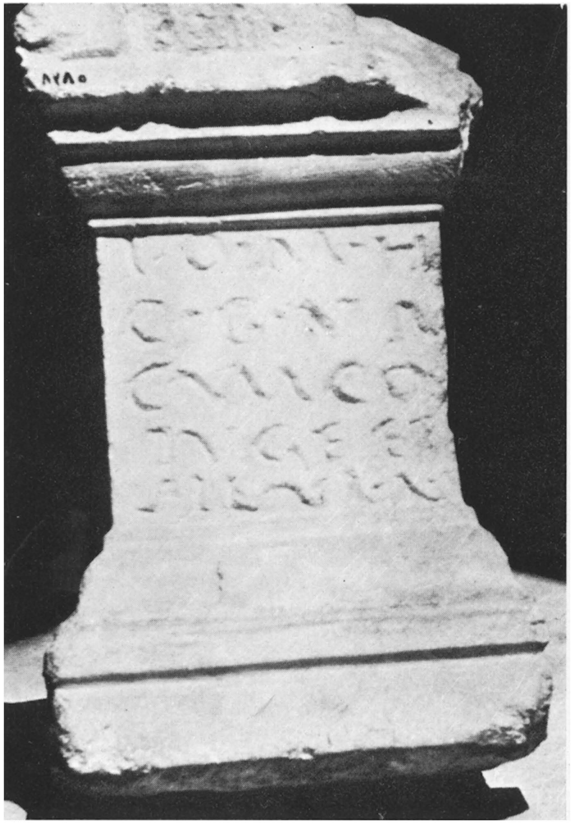

171

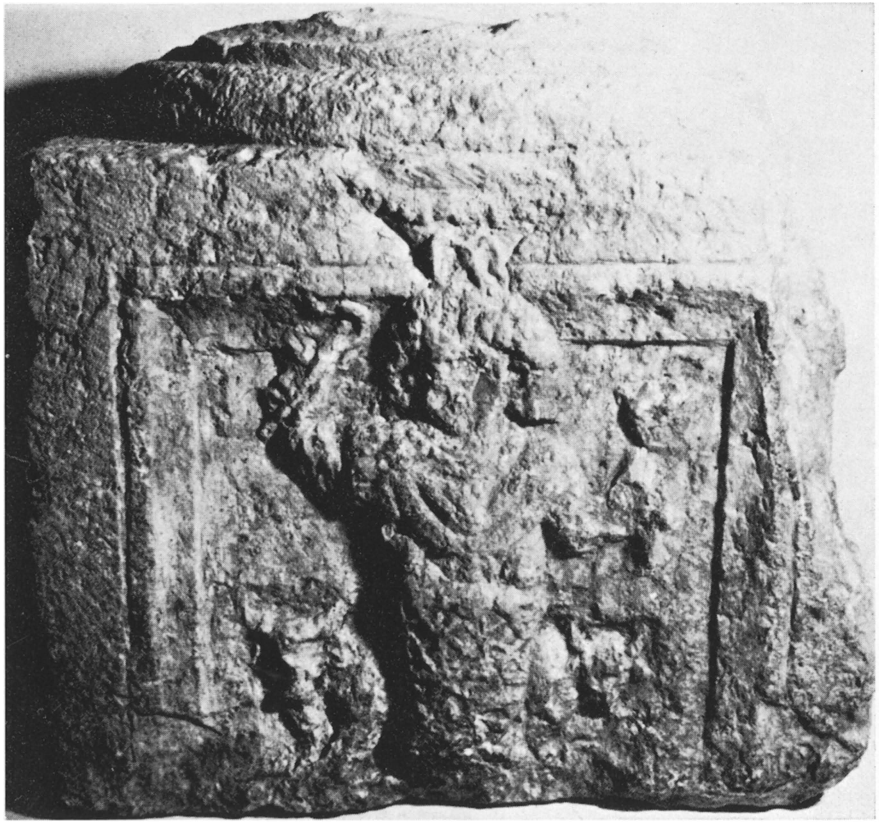

172

PLANCHE LXVI

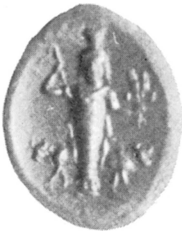
173

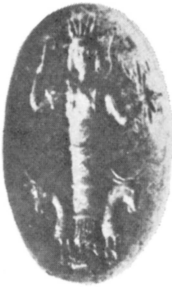
176

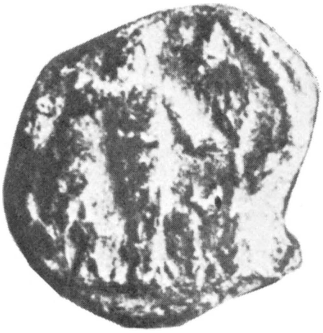
178

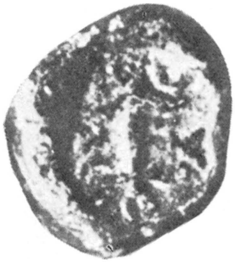
179

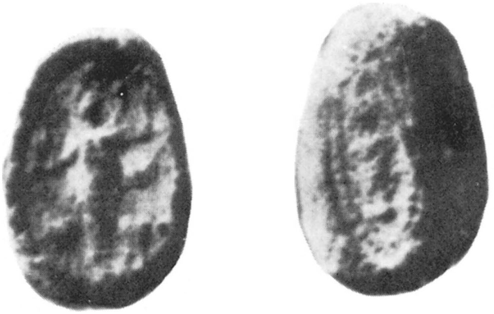
182

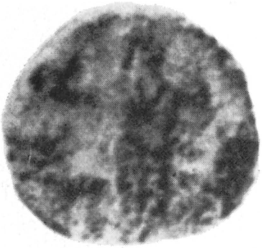
181

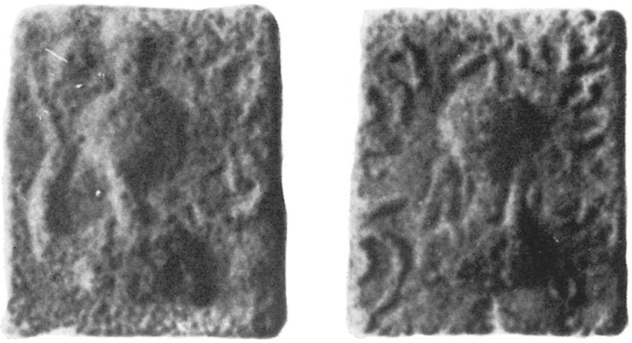
183

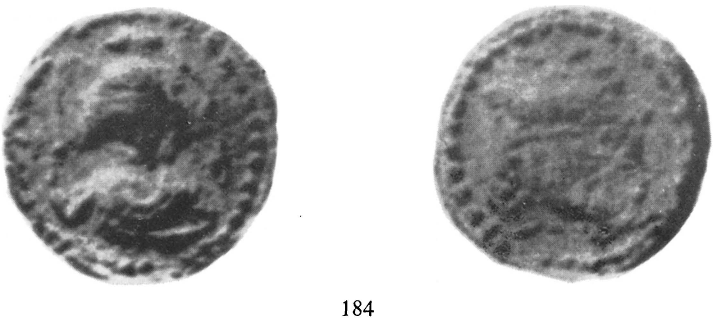
184

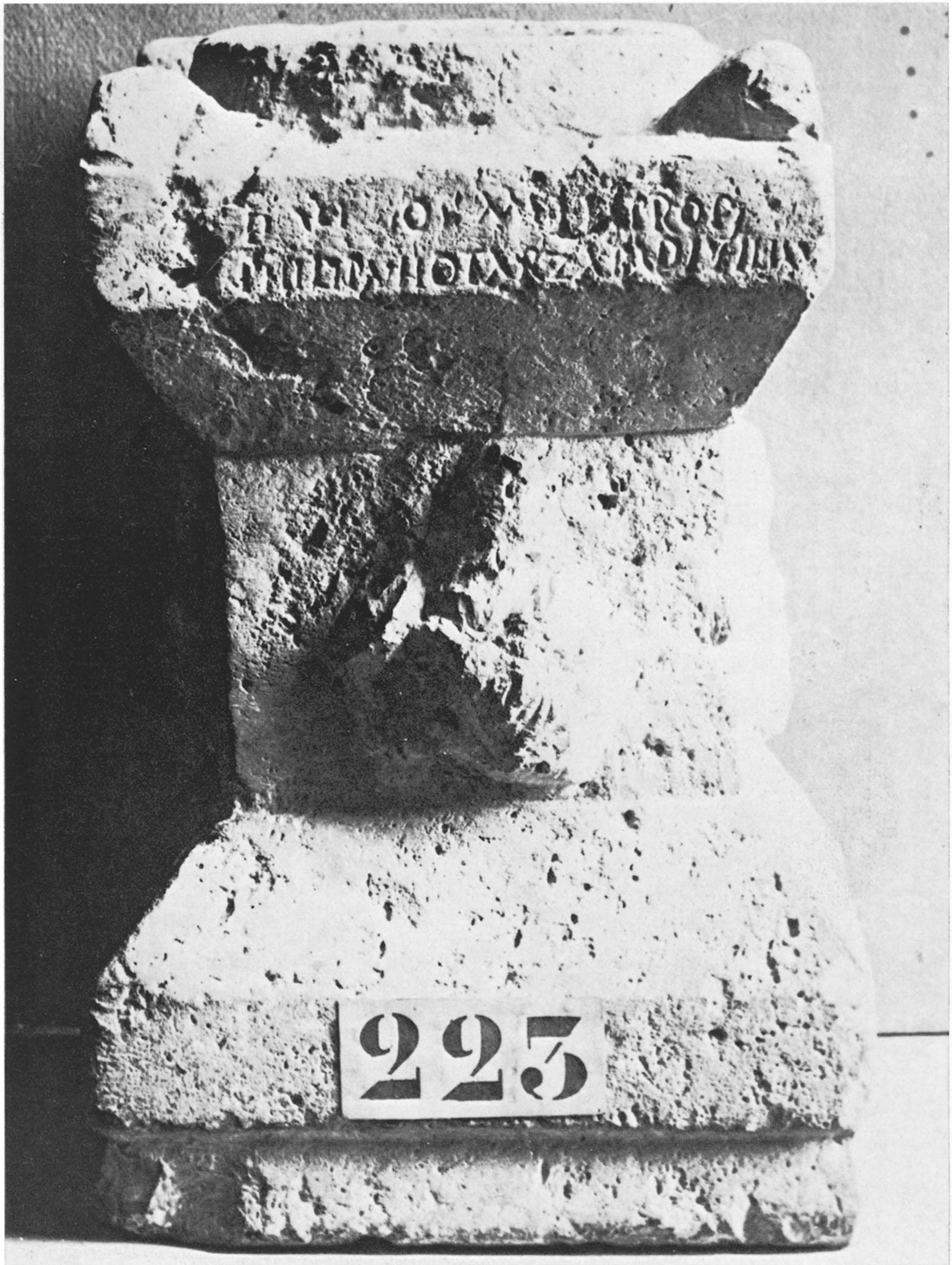

185 - face principale

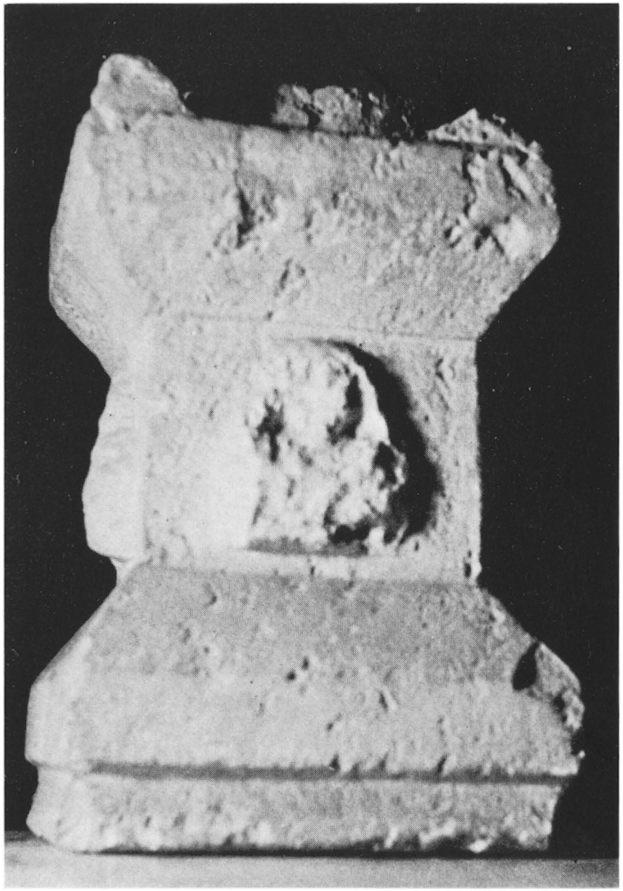

185 - face latérale droite

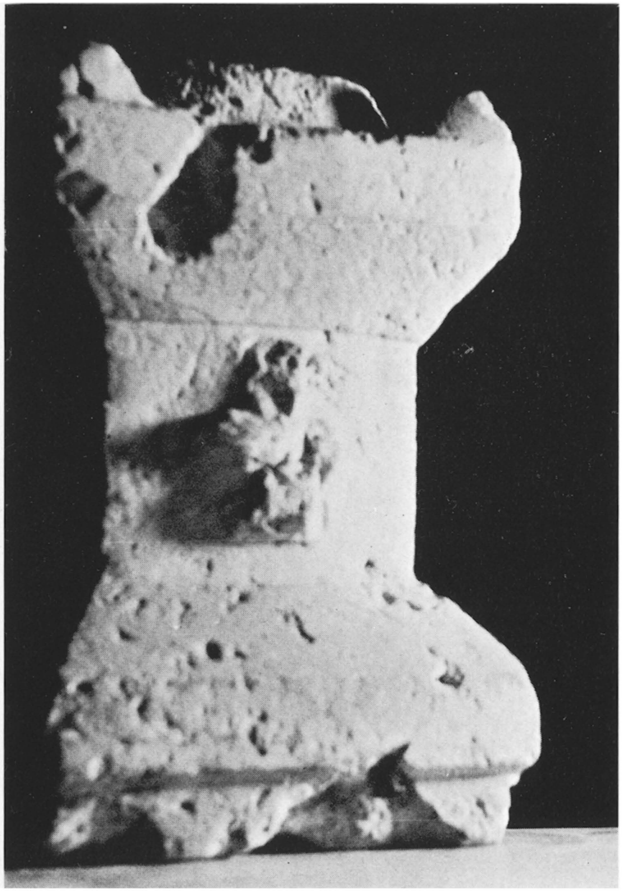

185 - face latérale gauche

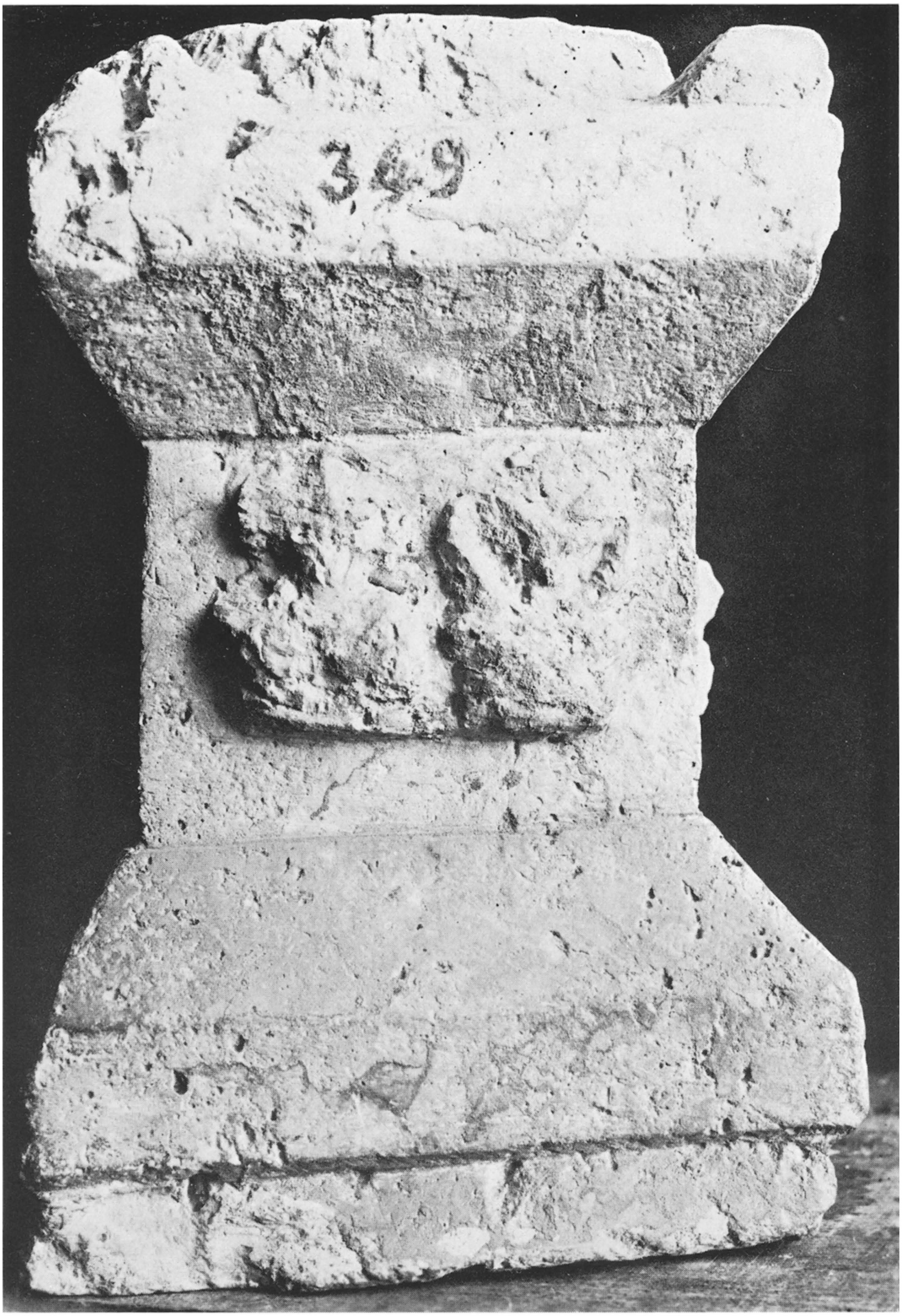

185 - face postérieure

PLANCHE LXX

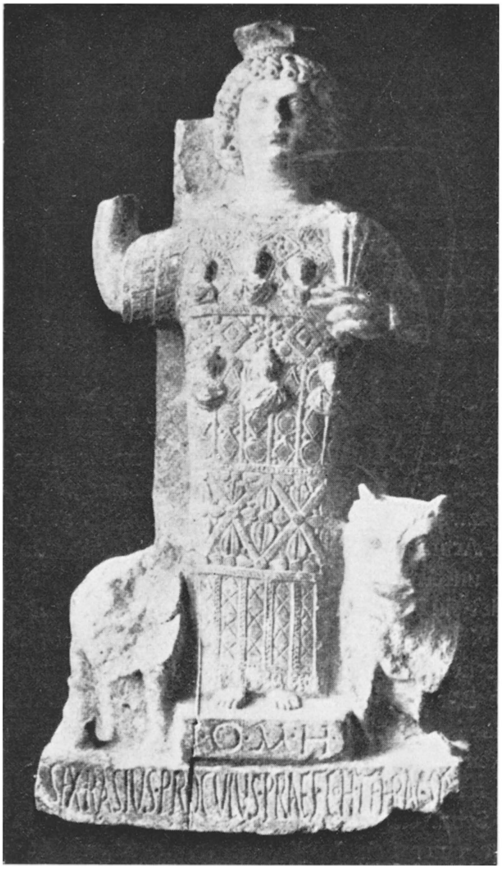
I·O·M·H
SEX·RASIUS·PROCULUS·PRAEF·C·H·I·TH·RAC

186

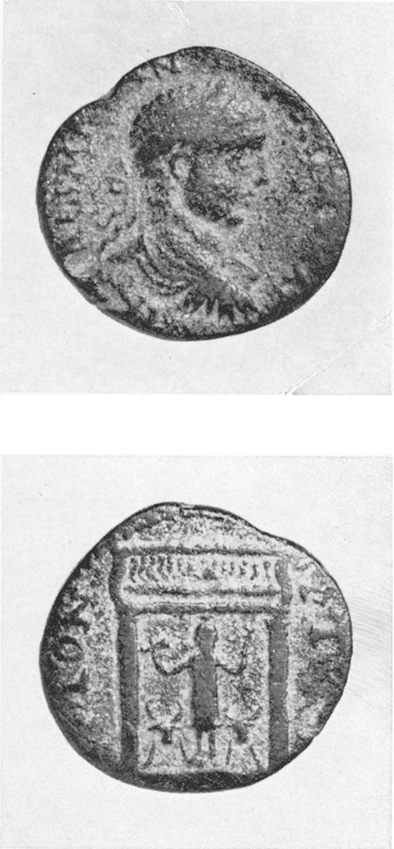

187

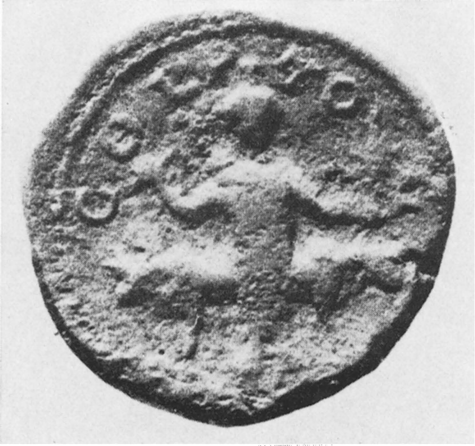

188

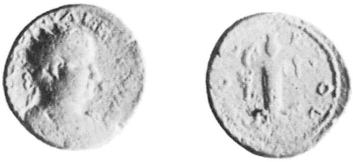

189

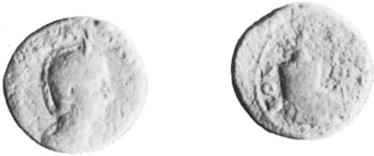

192

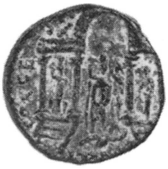

193

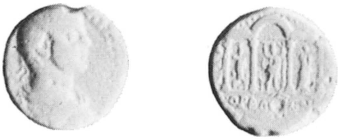

194

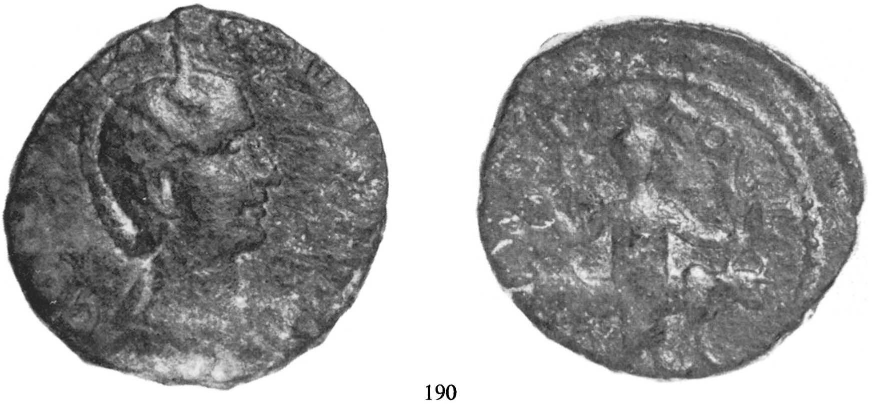

190

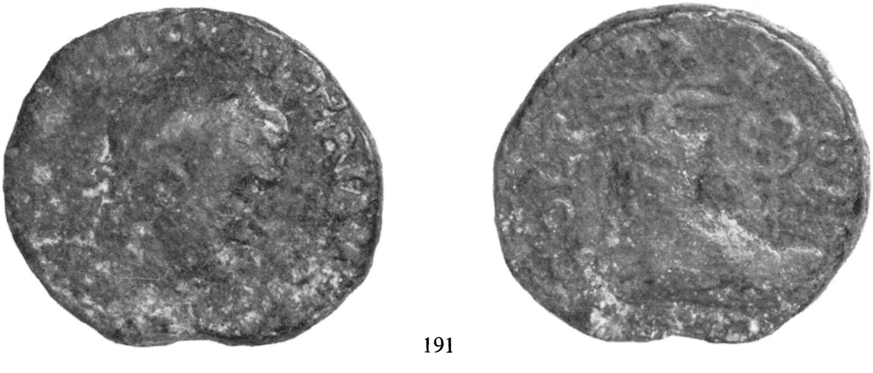

191

PLANCHE LXXII

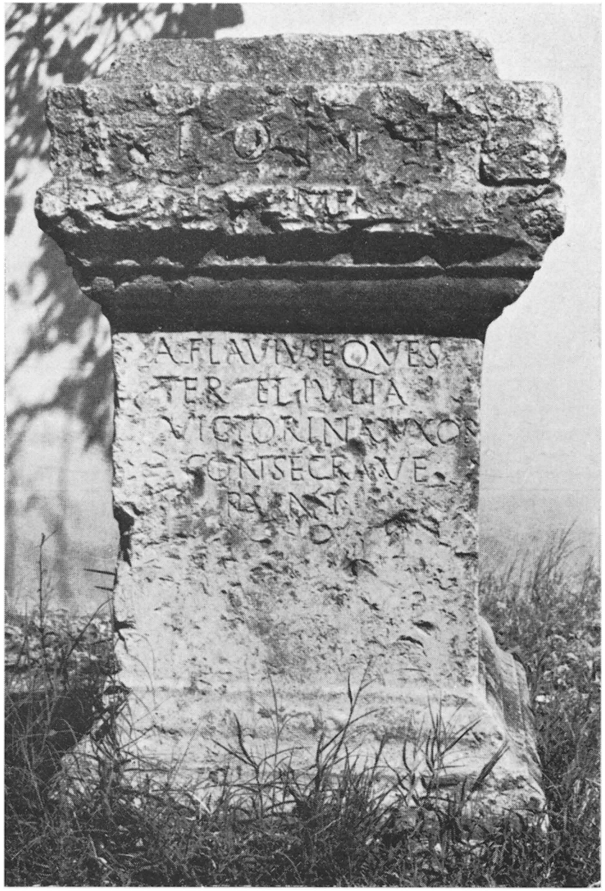

196

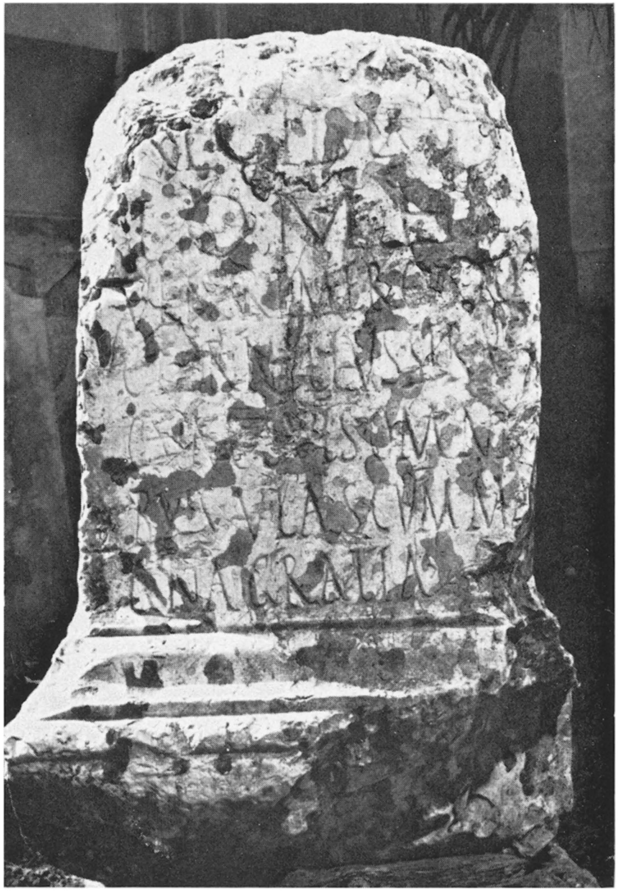

197

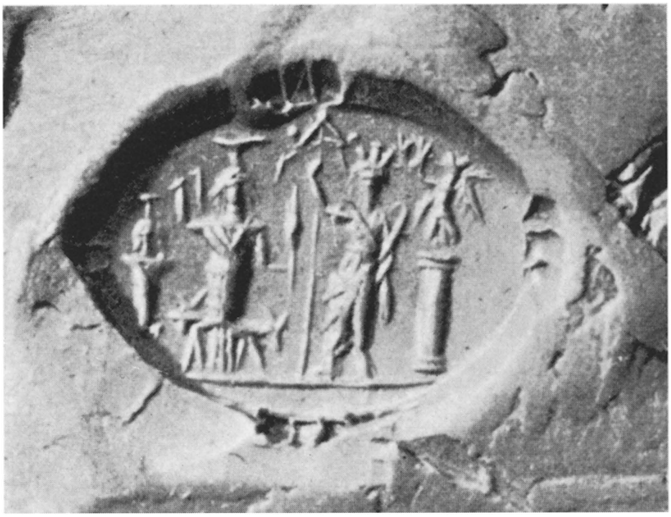

198

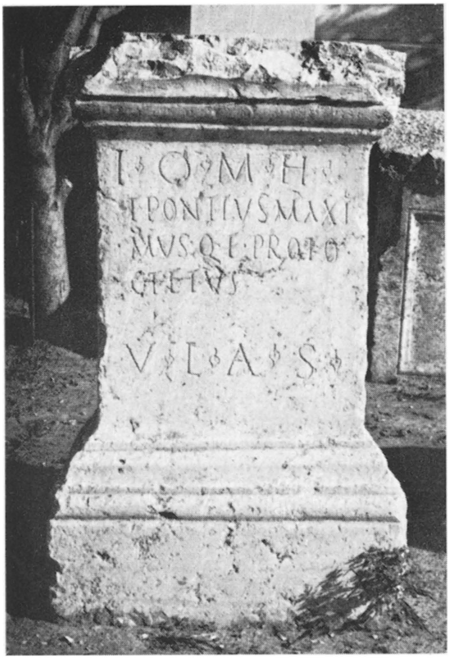
I O M H
T PONTIVS MAXI
MVS Q F PROTO
CTETVS
V L A S

199

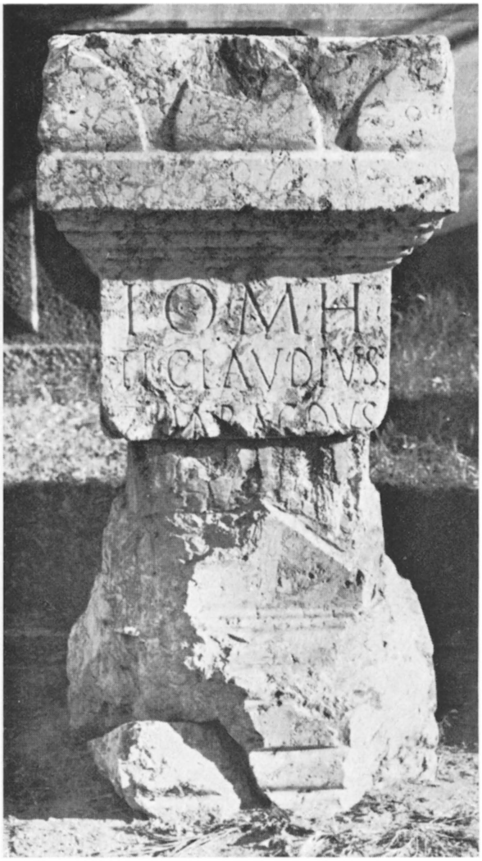
I O M H
TI CLAVDIVS

201

PLANCHE LXXIV

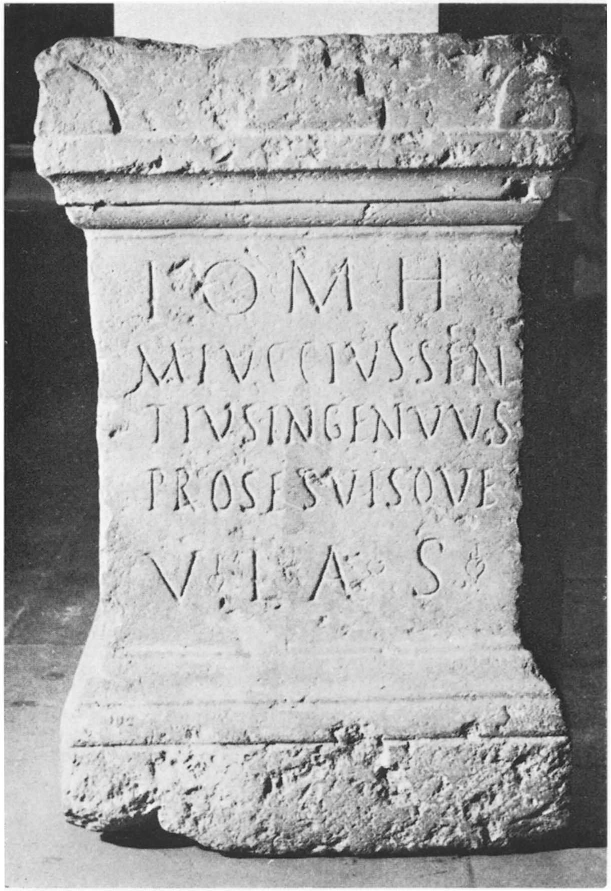

202

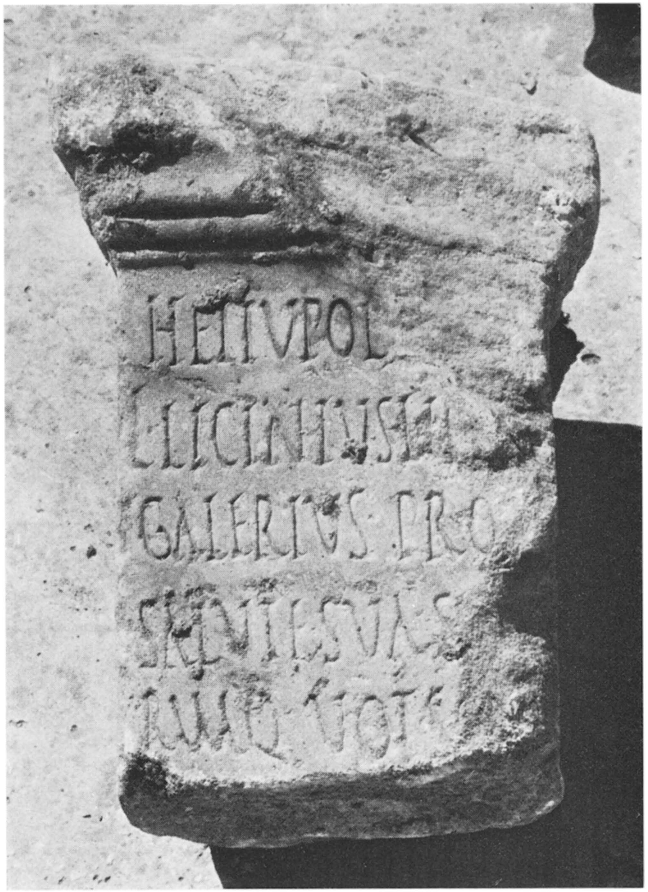

203

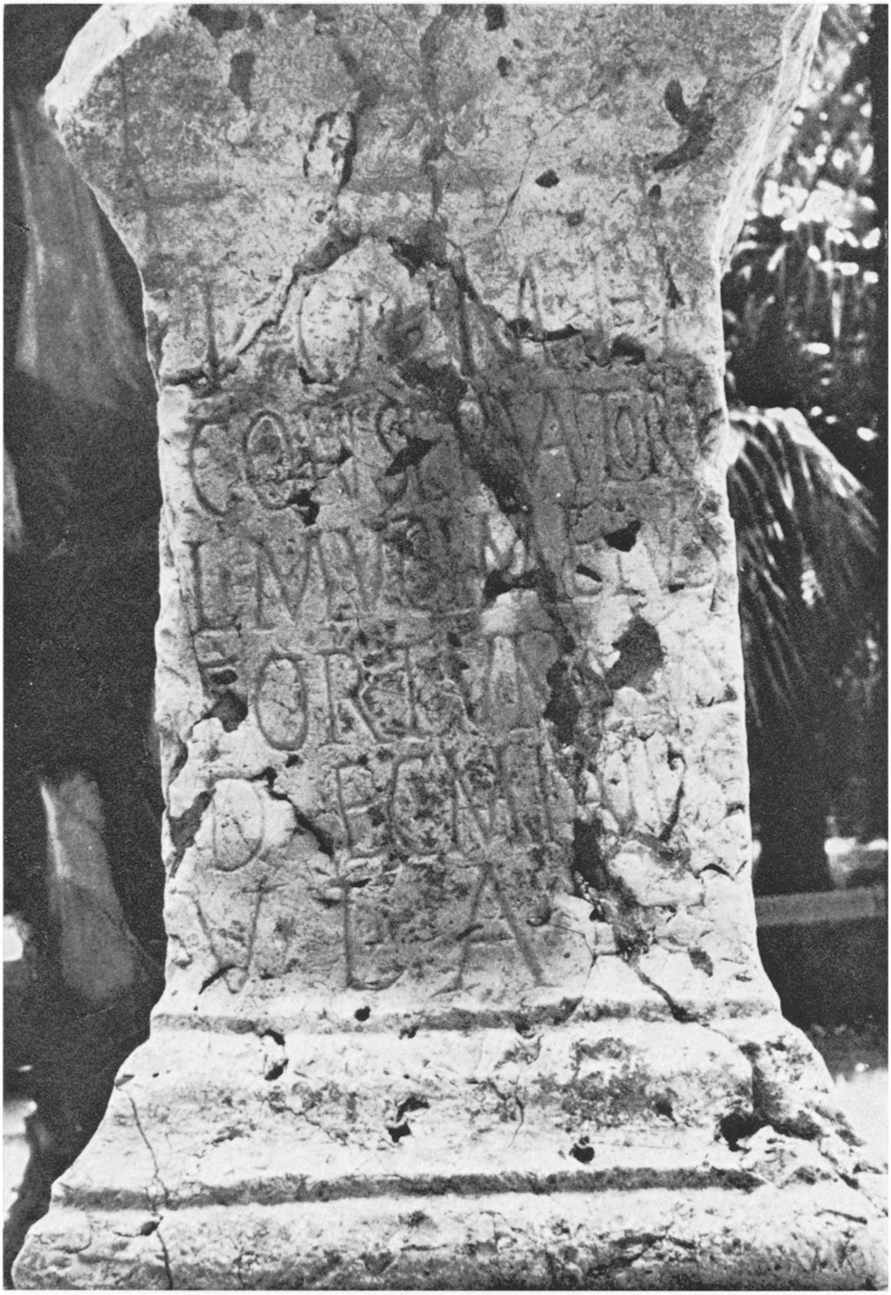

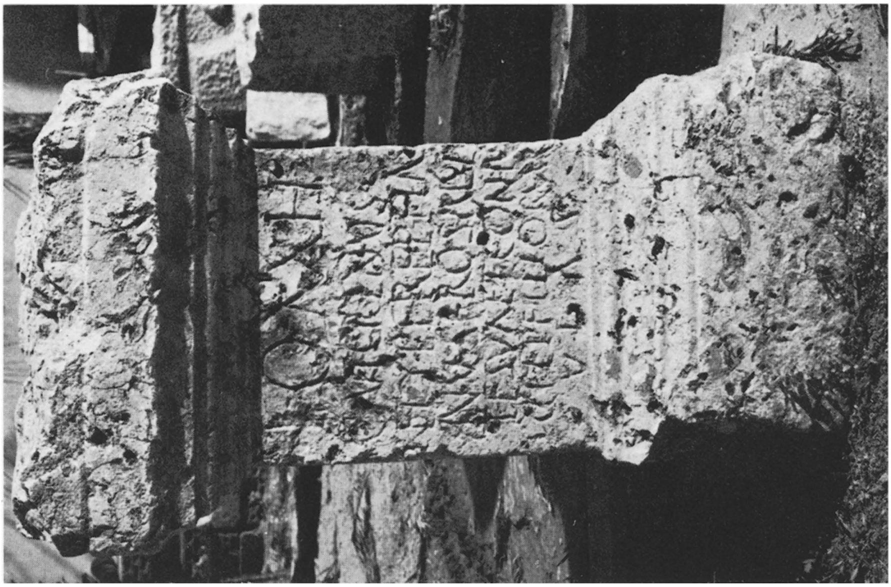

206

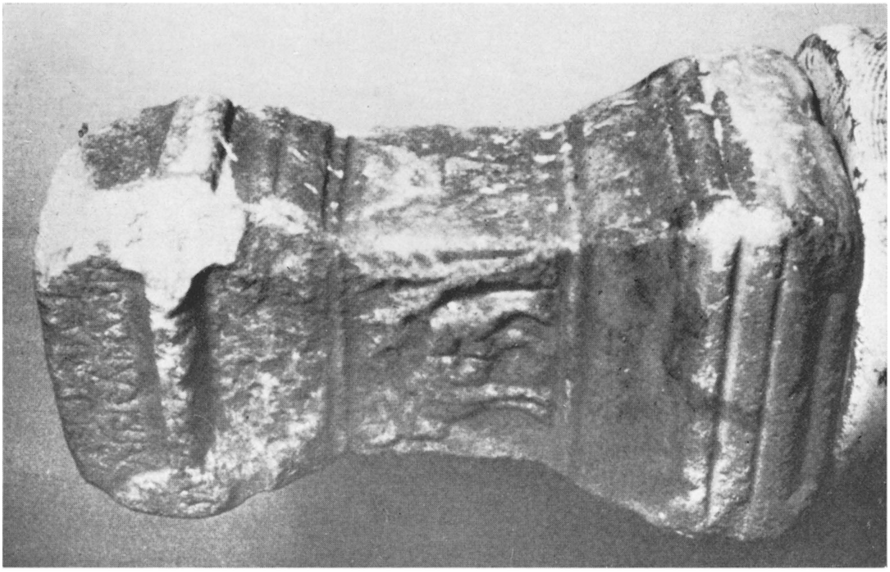

205

PL. LXXVII

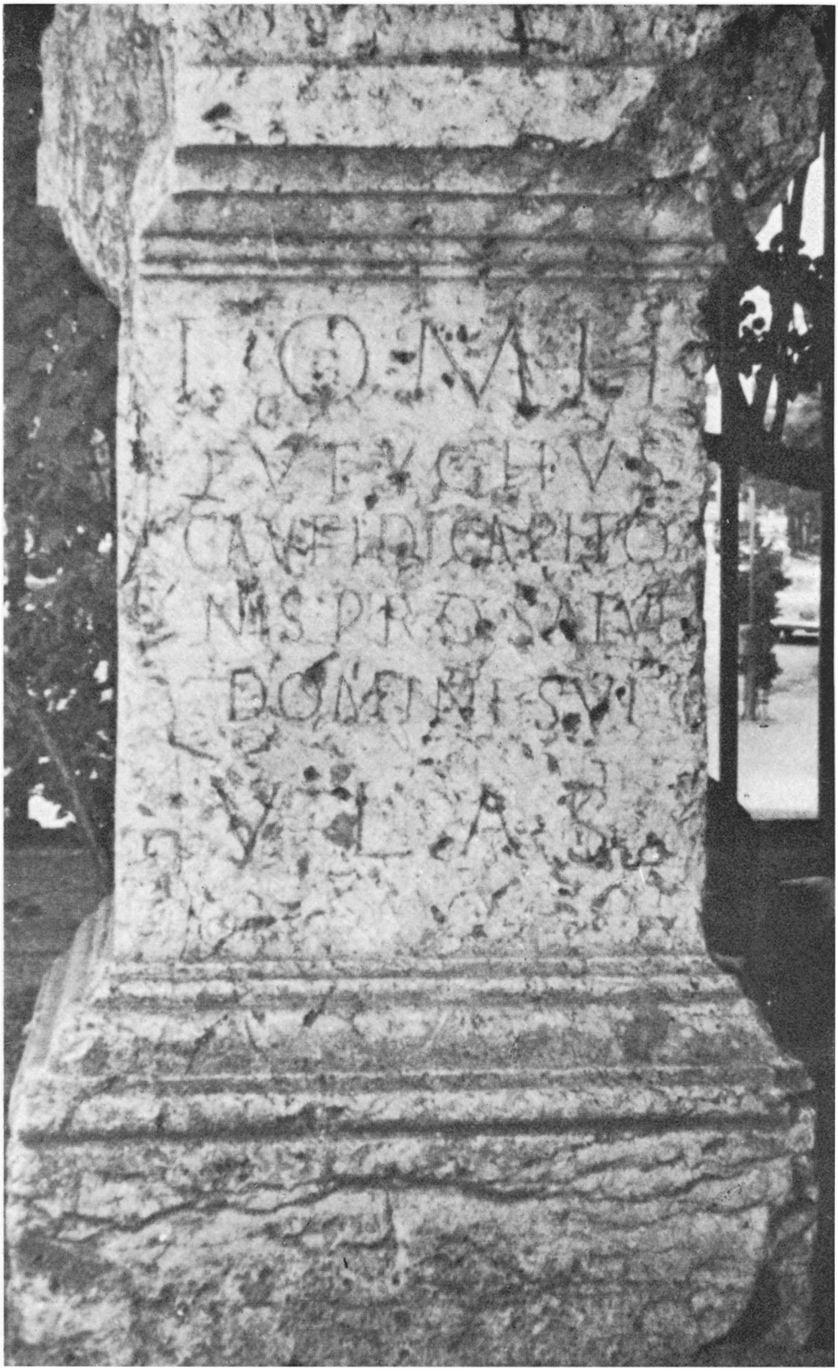
I O M H
EVTYCHVS
CAVFIDI CAPITO
NIS PRO SALV
DOMINI SVI
V L A S

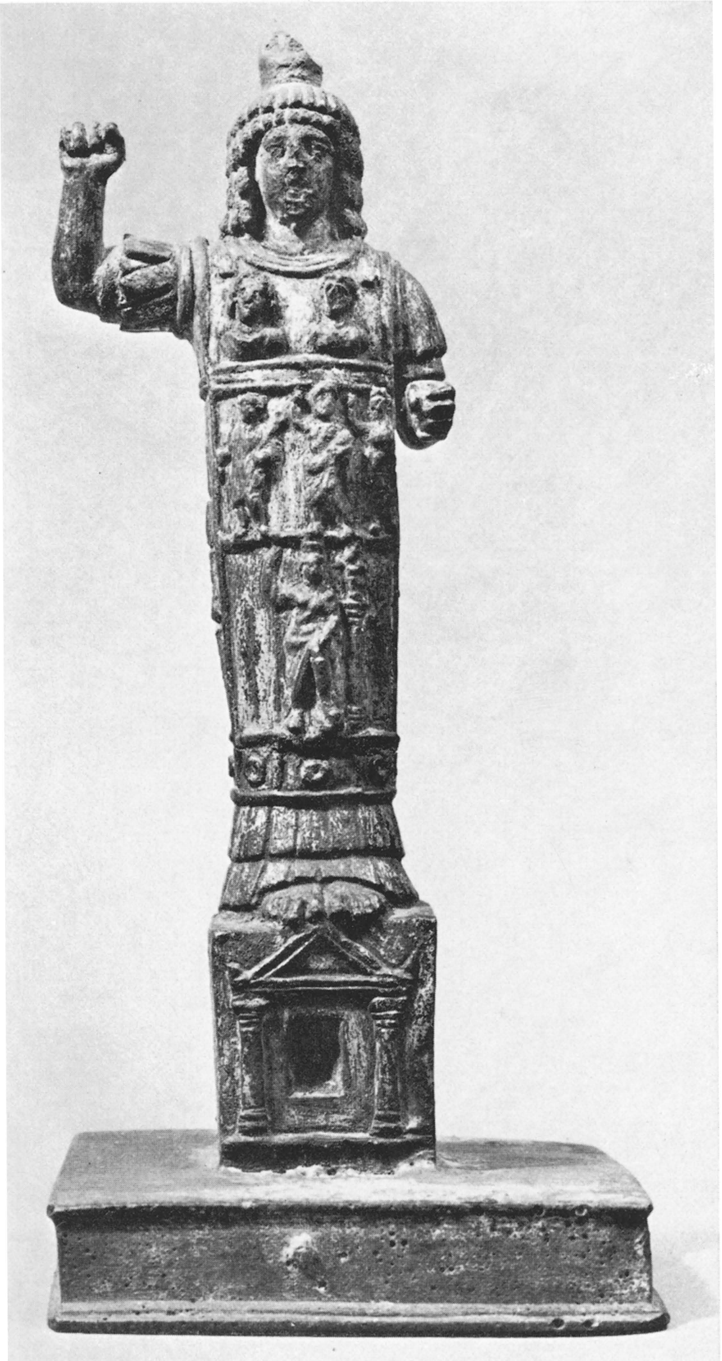

208 - face

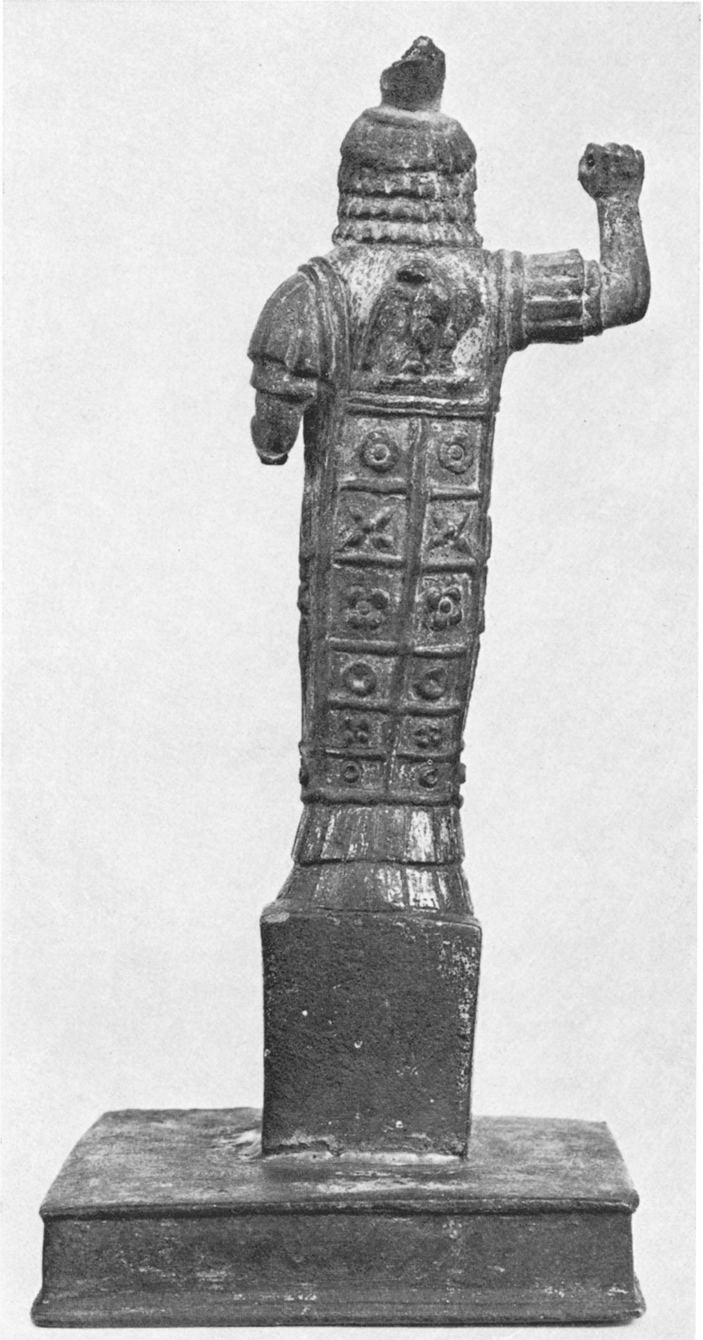

208 - revers

Planche LXXX

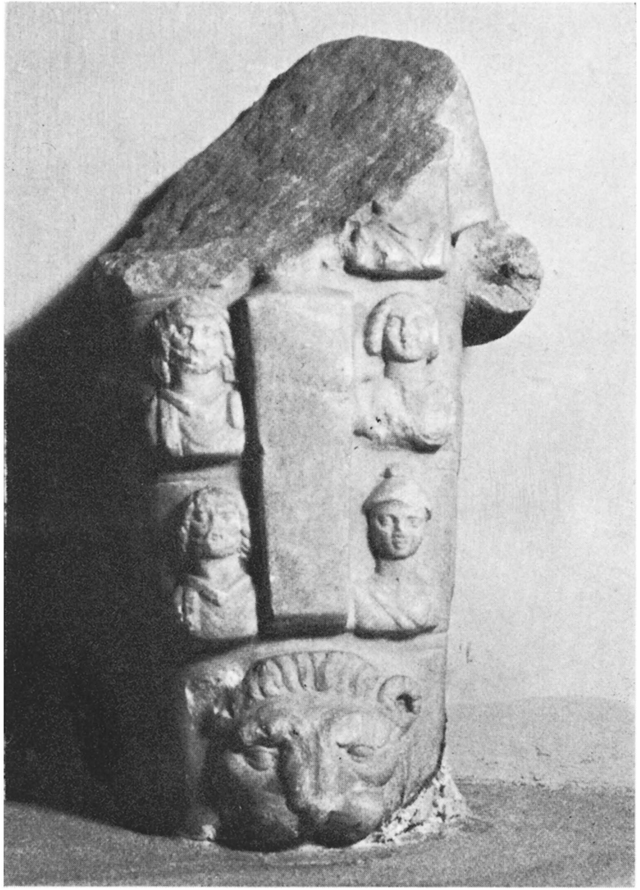
209

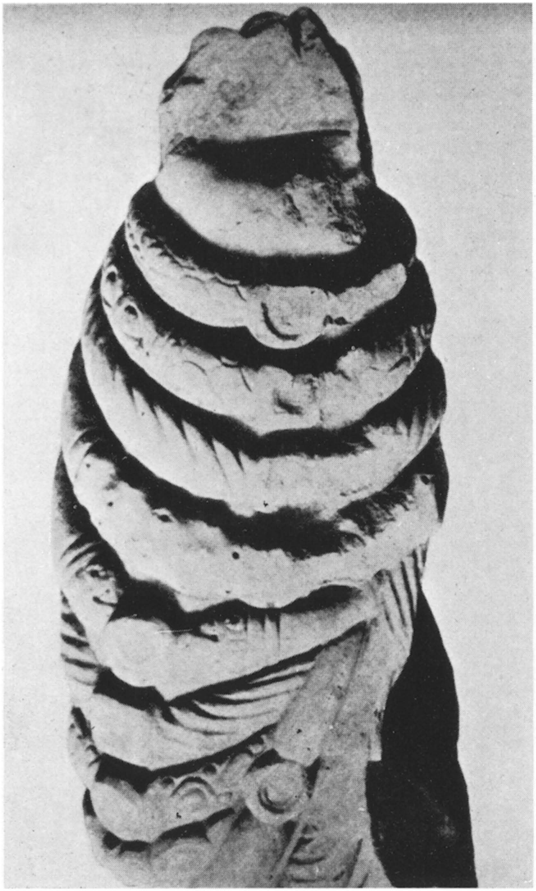
210

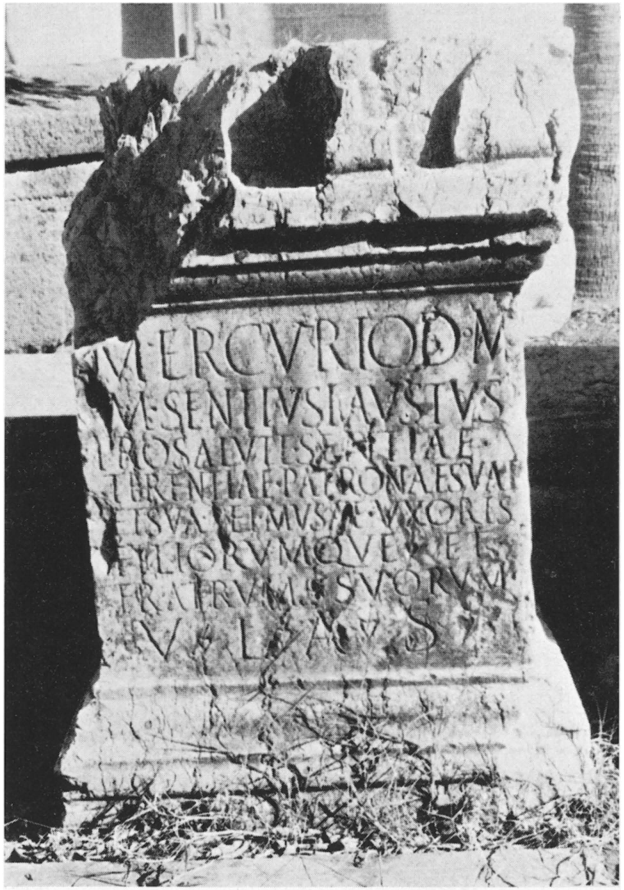
MERCVRIO D M
M SENTIVS FAVSTVS
PRO SALVTE SENTIAE
TERENTIAE PATRONAE SVAE
ET SVAE ET MVSAE VXORIS
FILIORVMQVE ET
FRATRVM SVORVM
V L A S

214

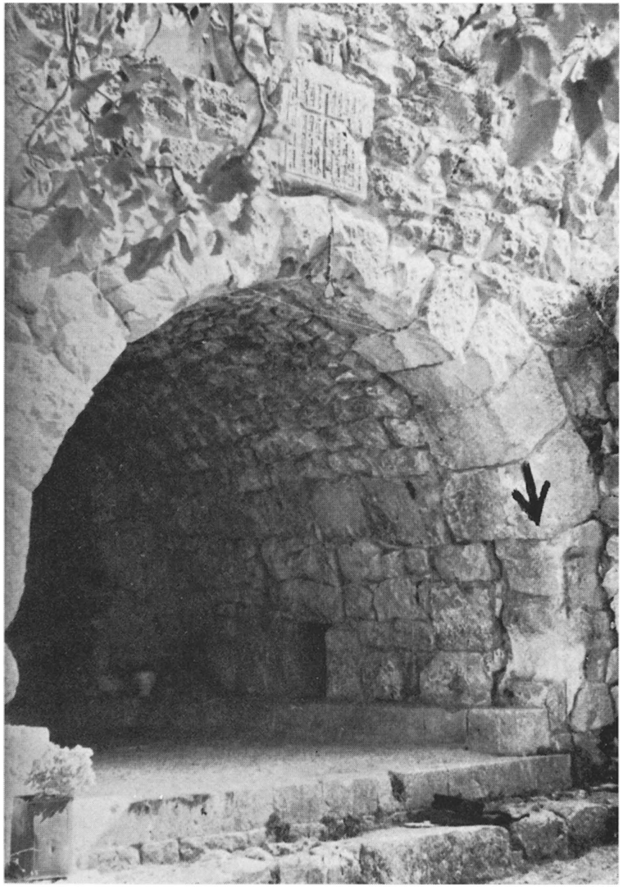

220 - l'autel est designé par une flèche

PLANCHE LXXXII

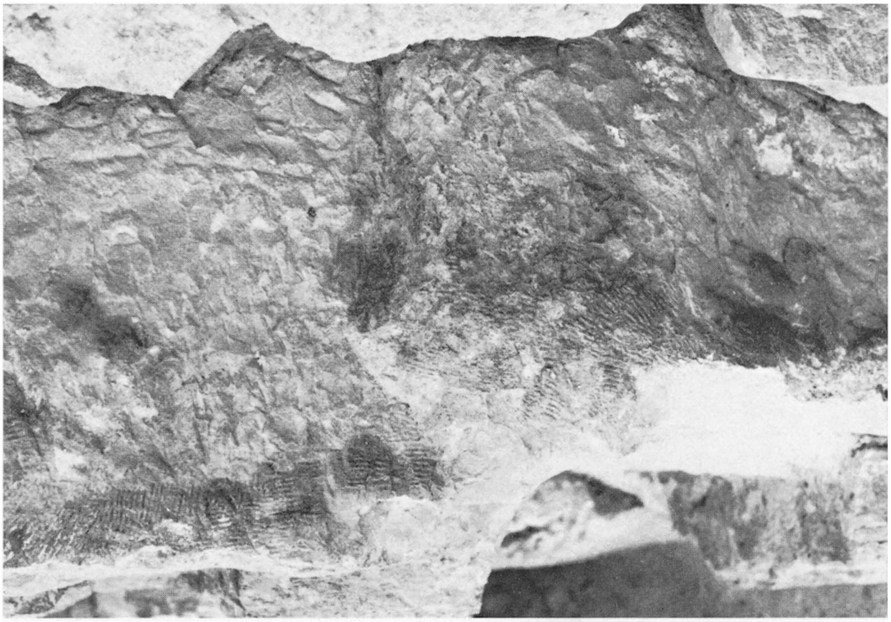

220 - face latérale gauche

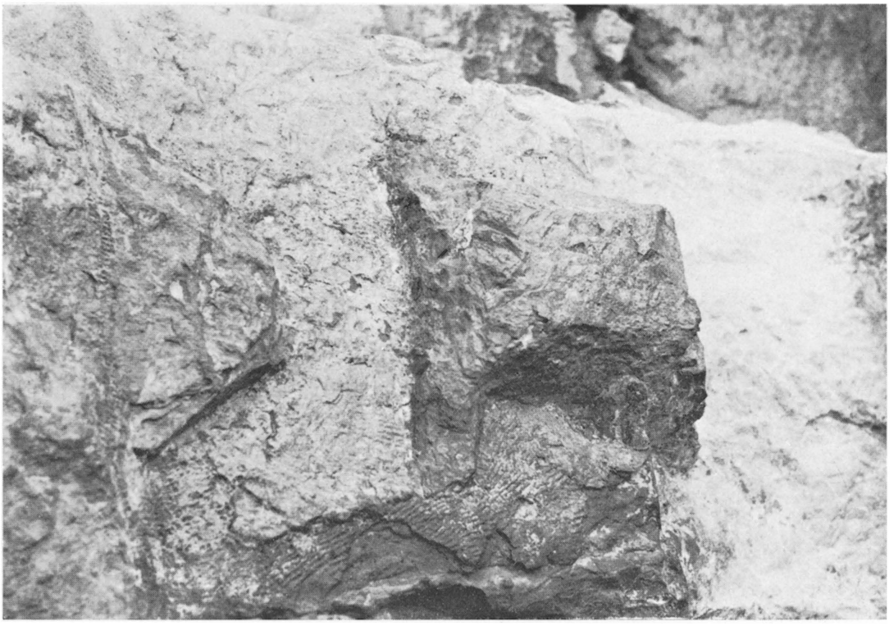

220 - face principale

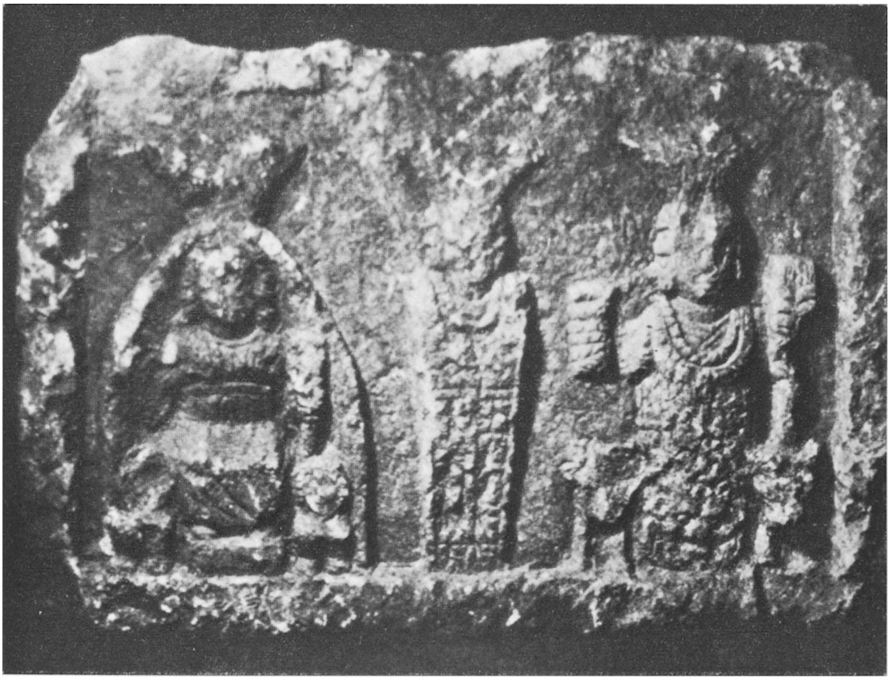

LXXXIV

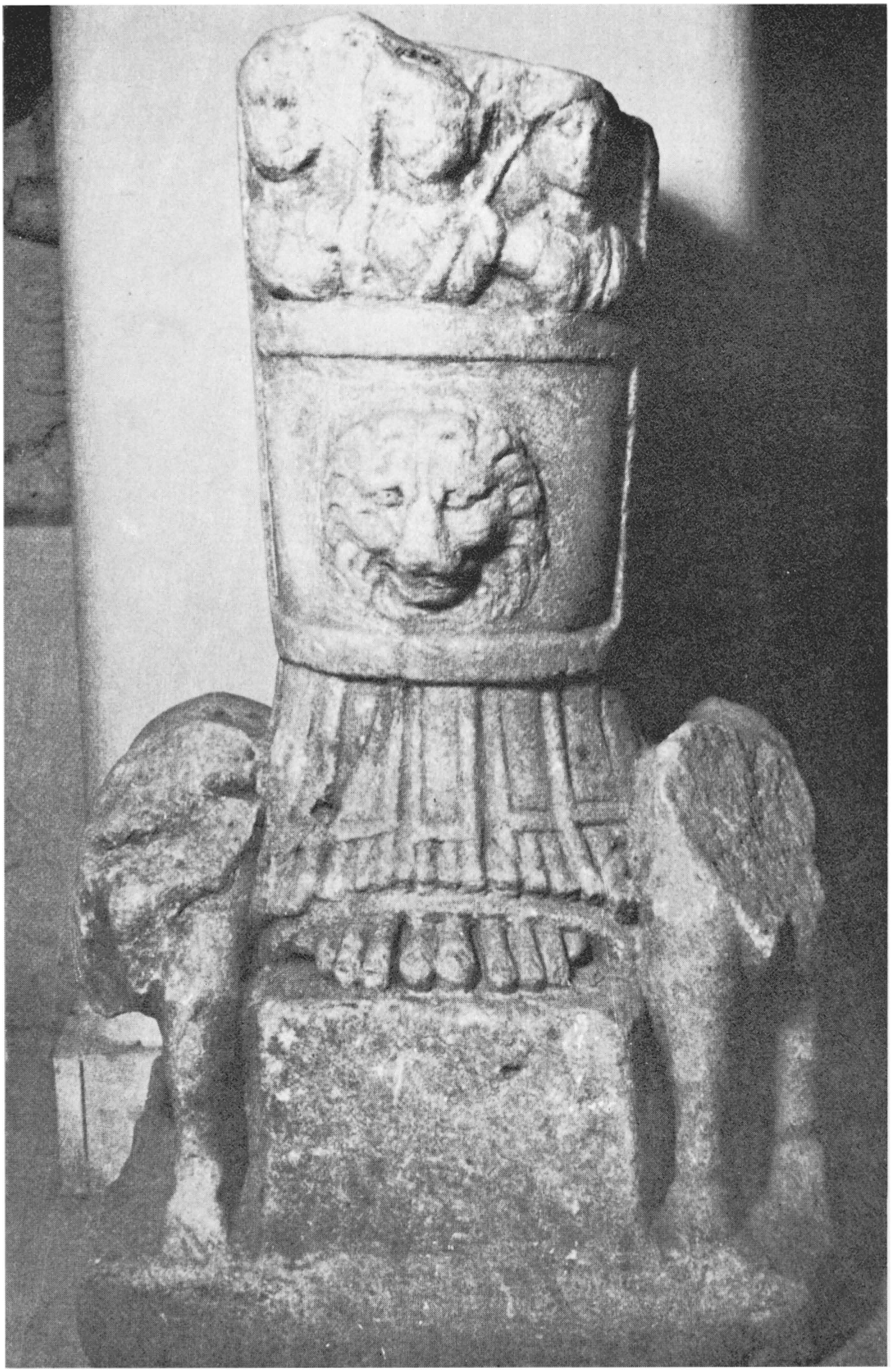

PLANCHE LXXXV

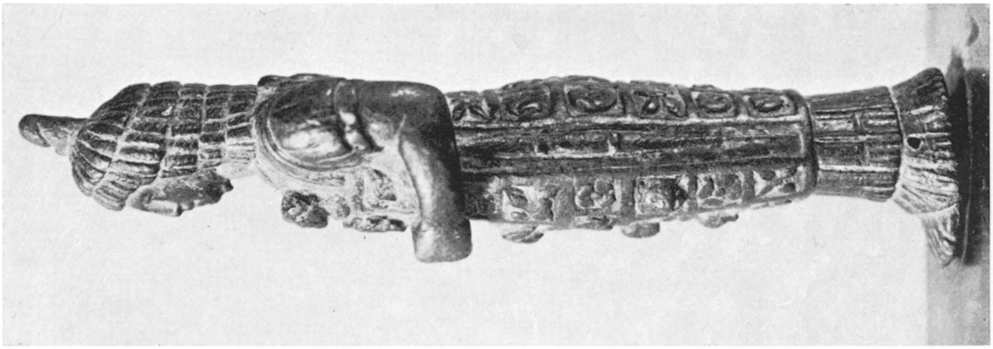
226

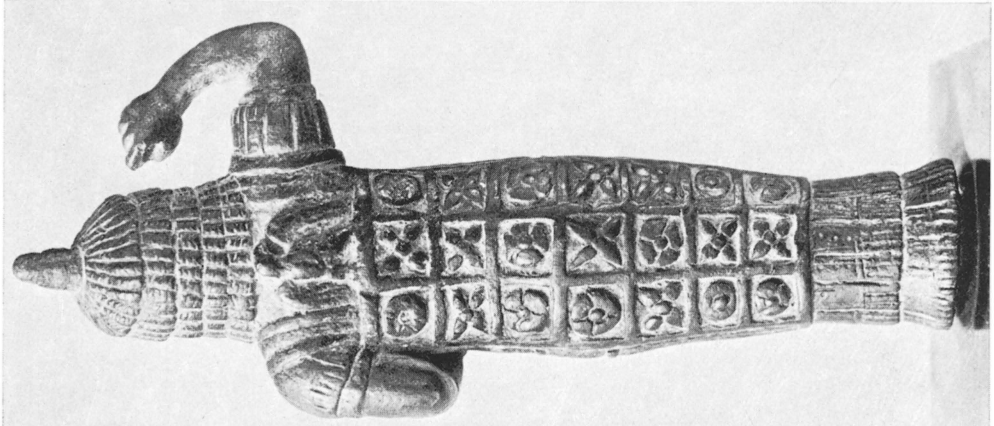
226

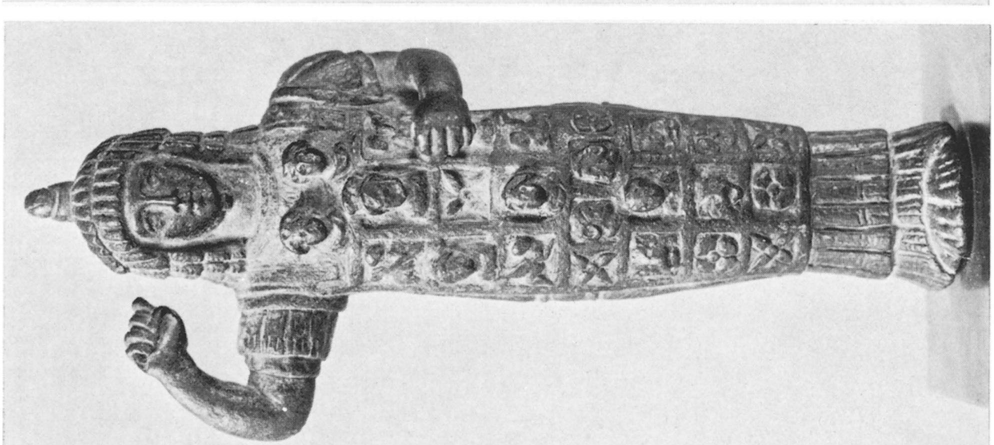
226

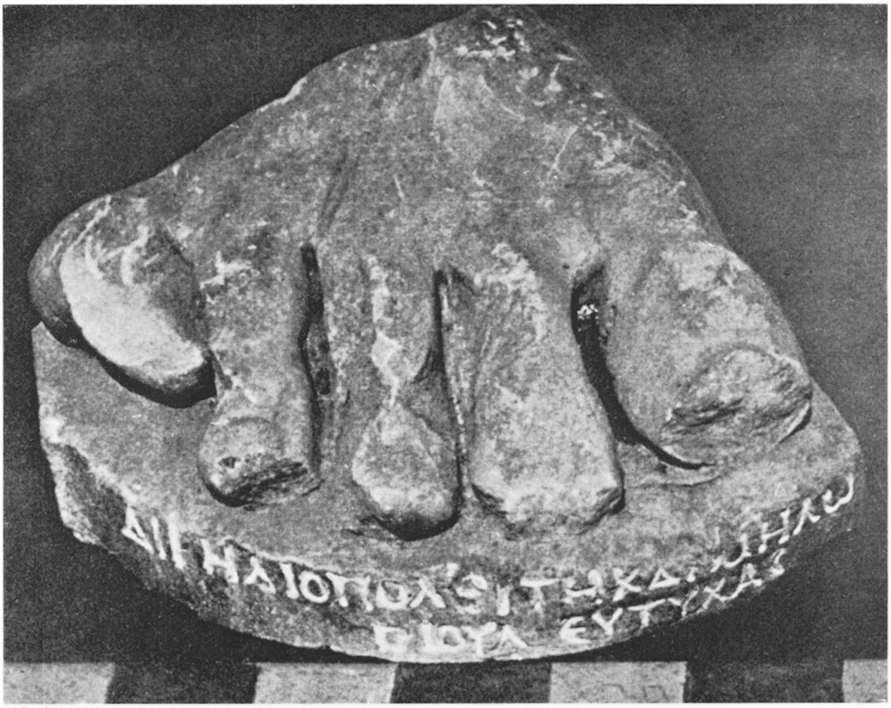
ΔΙΙ ΗΛΙΟΠΟΛΕΙΤΗ ΚΑΙ ΜΗΛΩ
ΙΟΥΛ ΕΥΤΥΧΑΣ

227

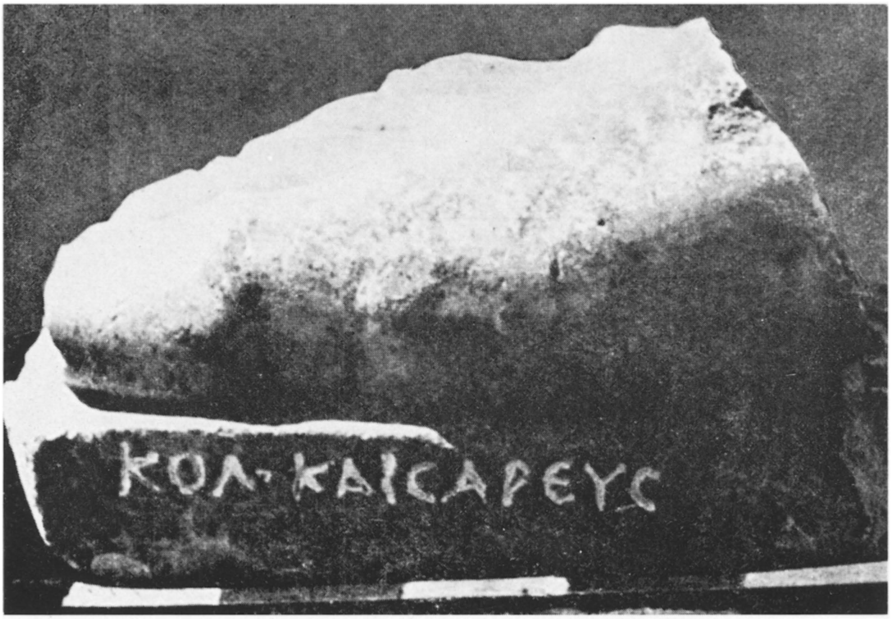
ΚΟΛ· ΚΑΙϹΑΡΕΥϹ

227

PLANCHE LXXXVII

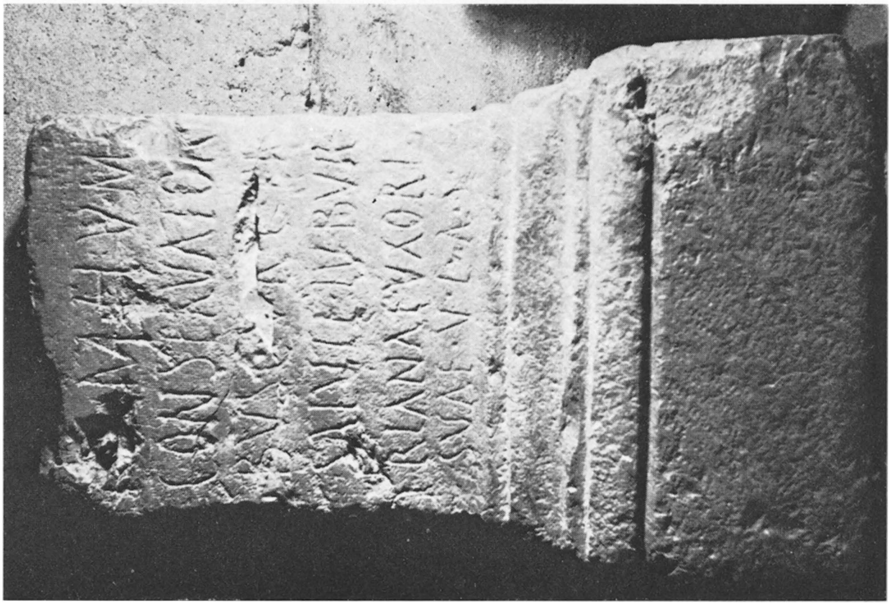

231

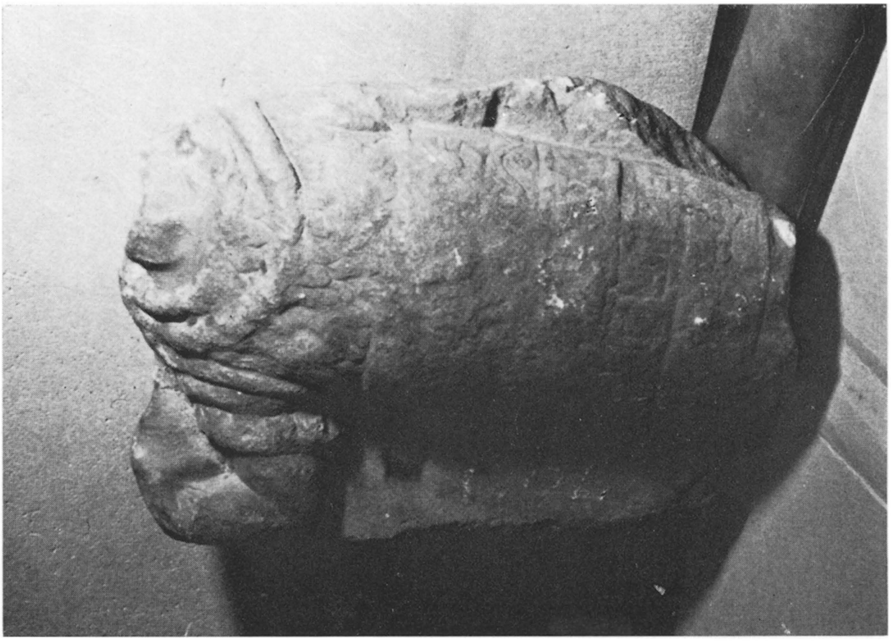

230

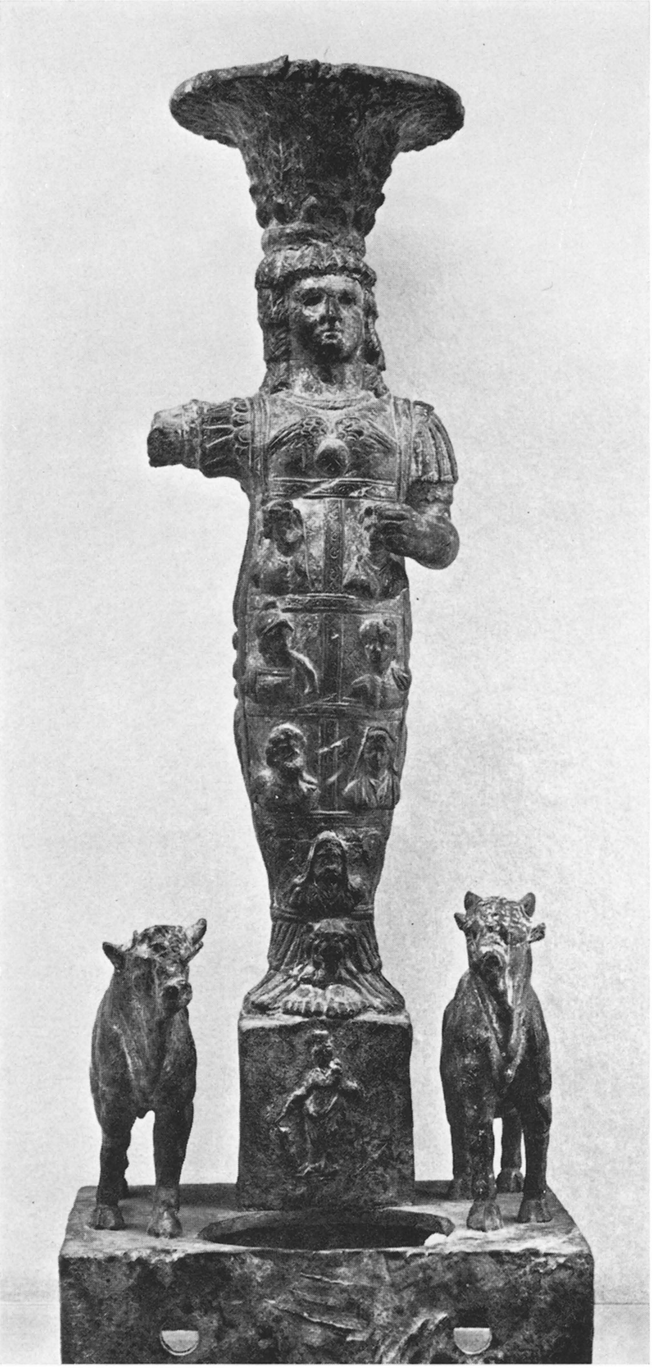

232 - face

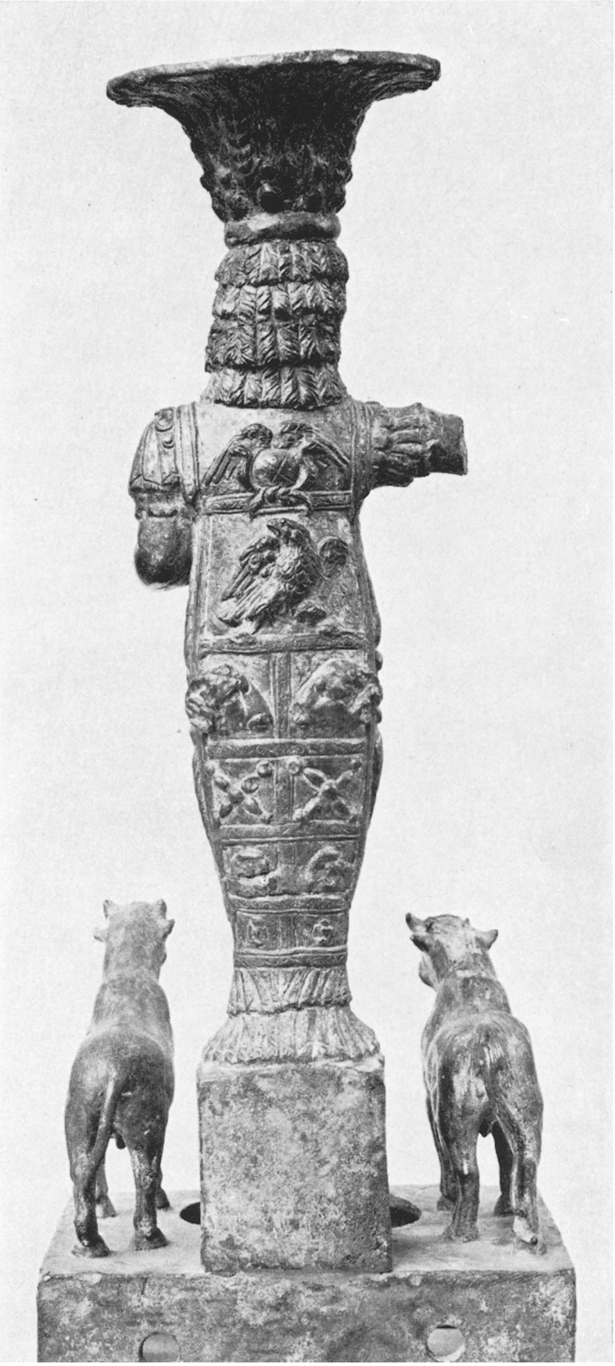

232 - revers

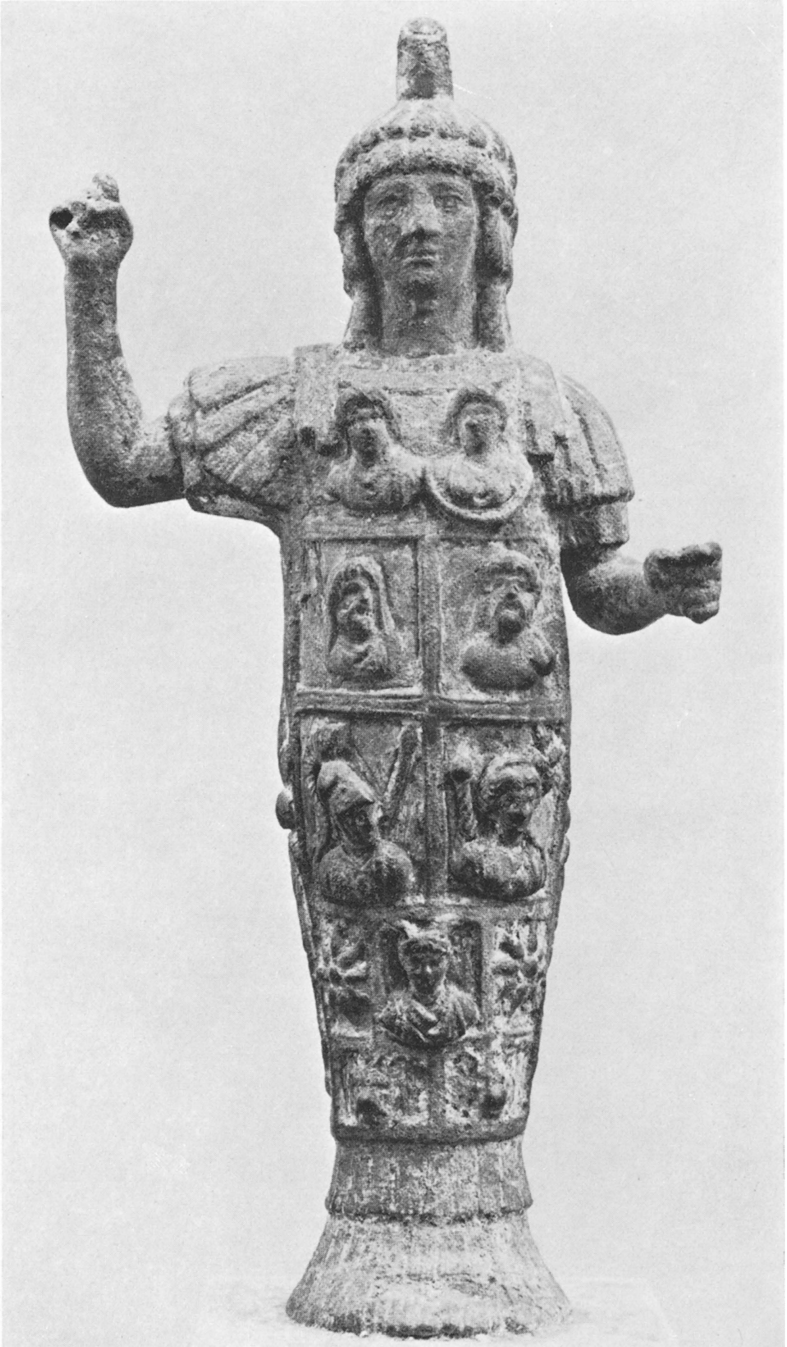

233 - face

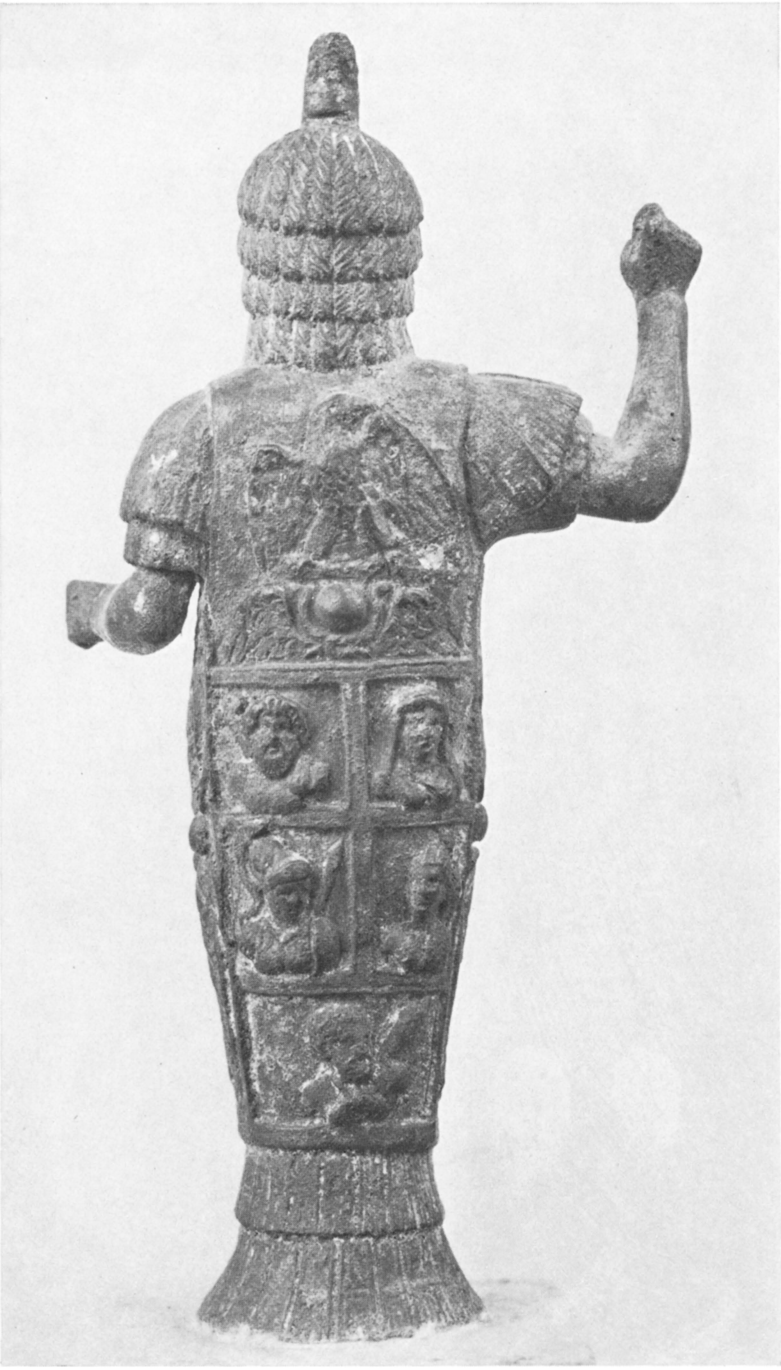

233 - revers

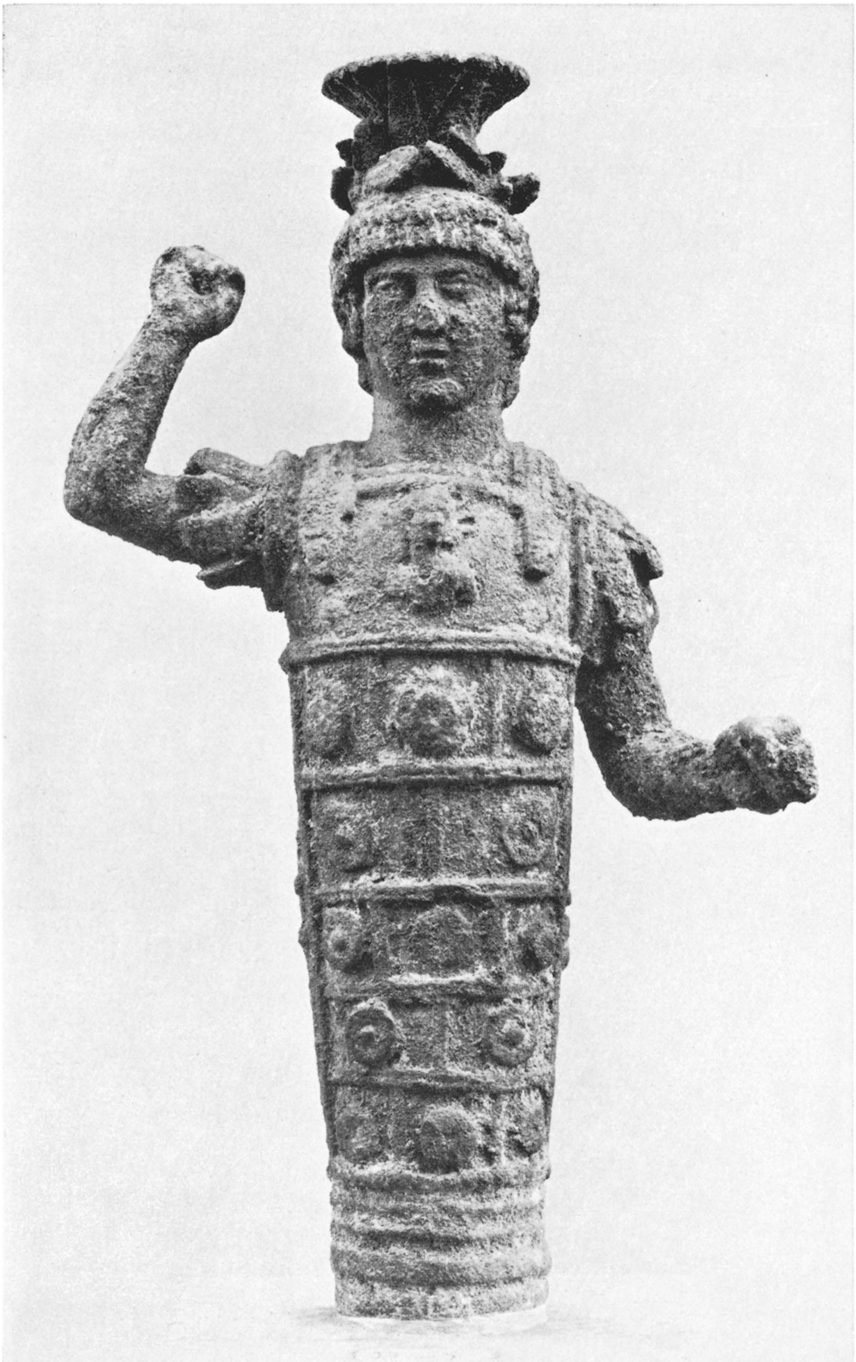

234 - face

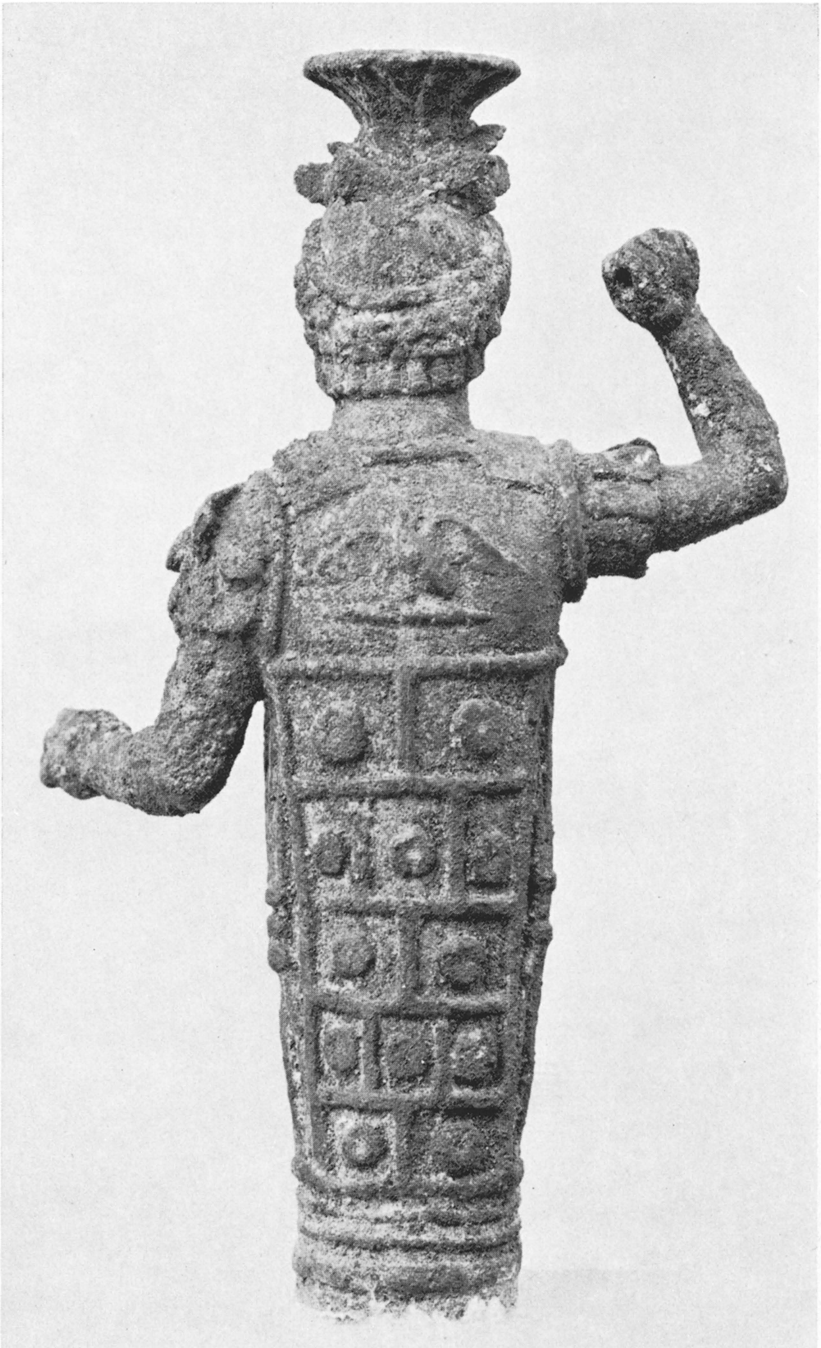

234 - revers

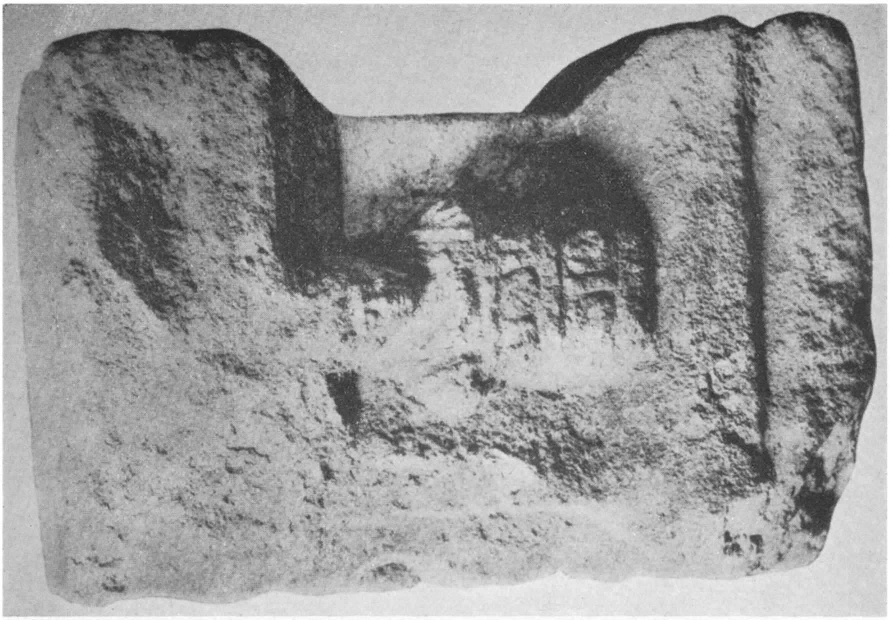

235 - face latérale droite

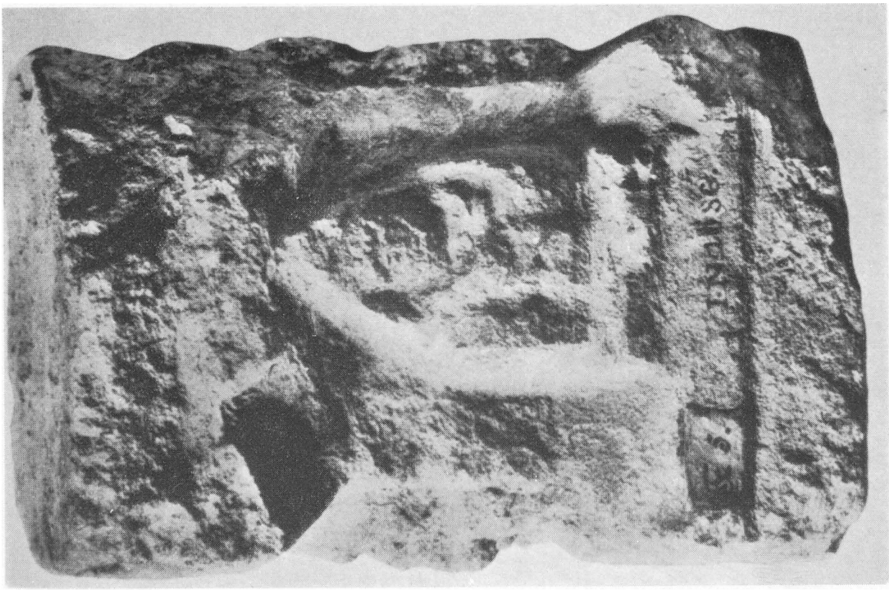

235 - face principale

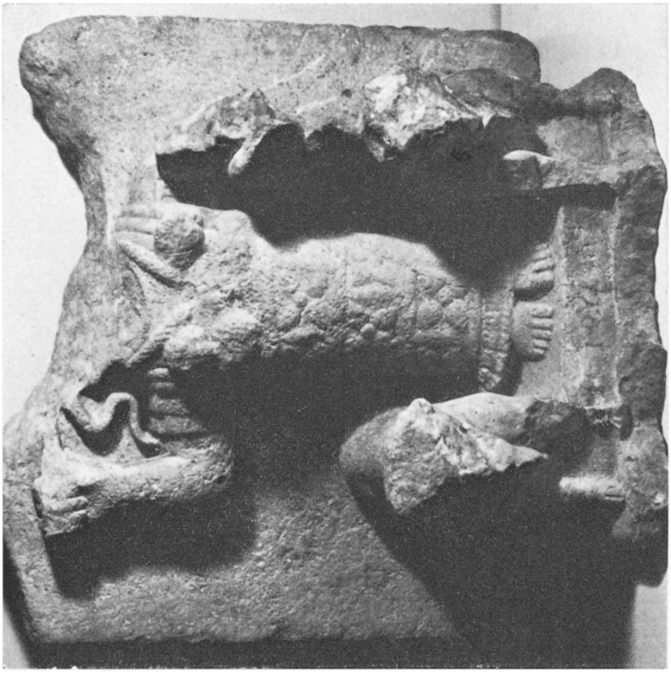

236

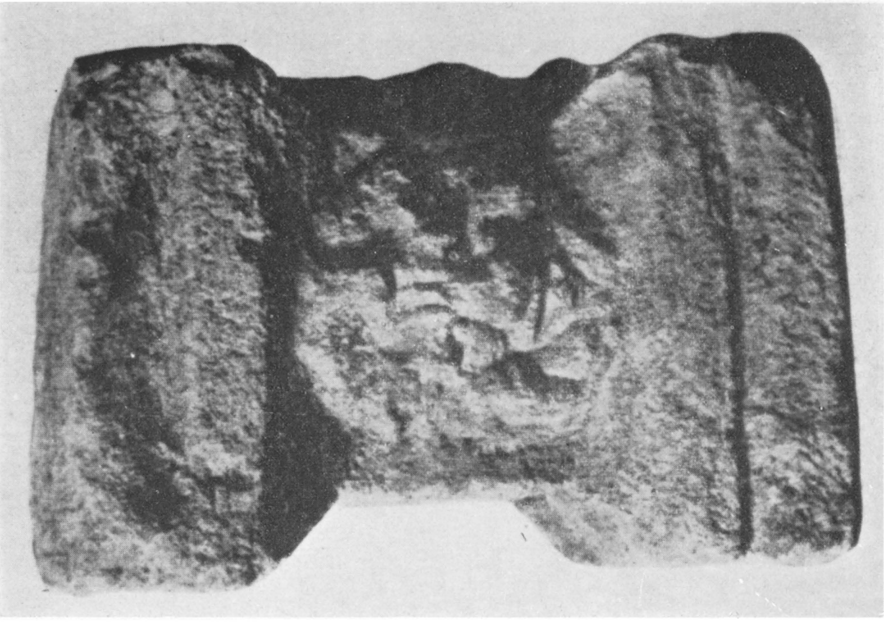

235 - face latérale gauche

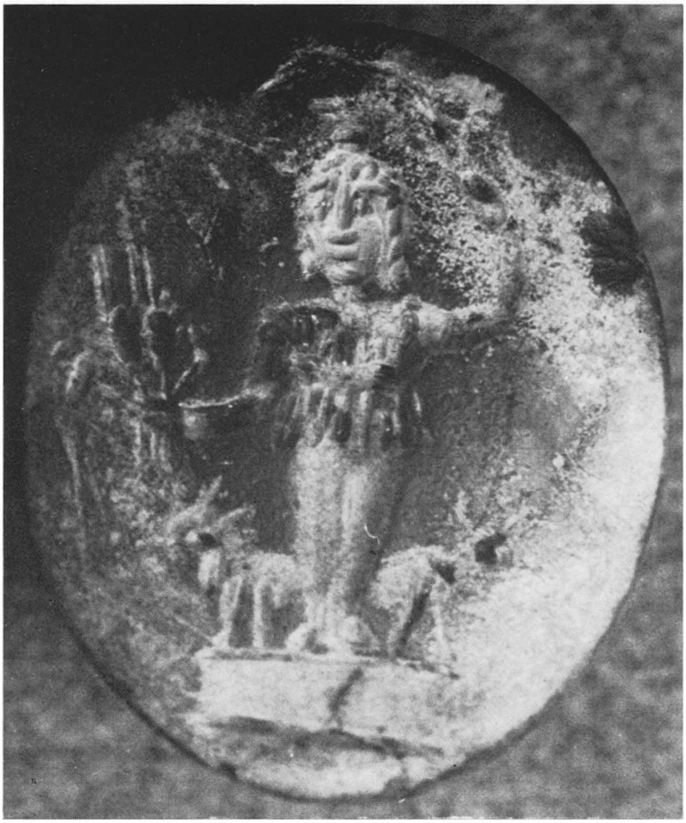

238 - original

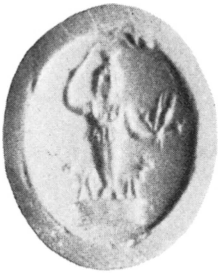

238 - moulage

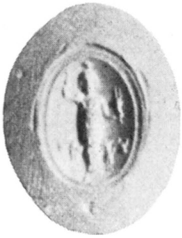

239

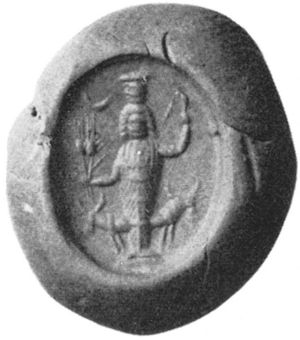

241

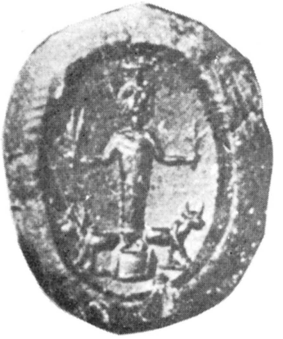

242

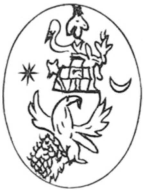

243

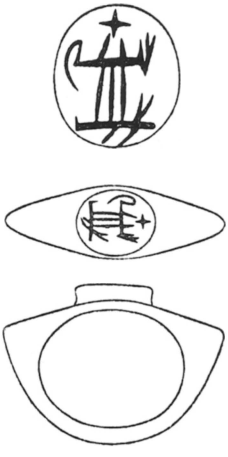

245

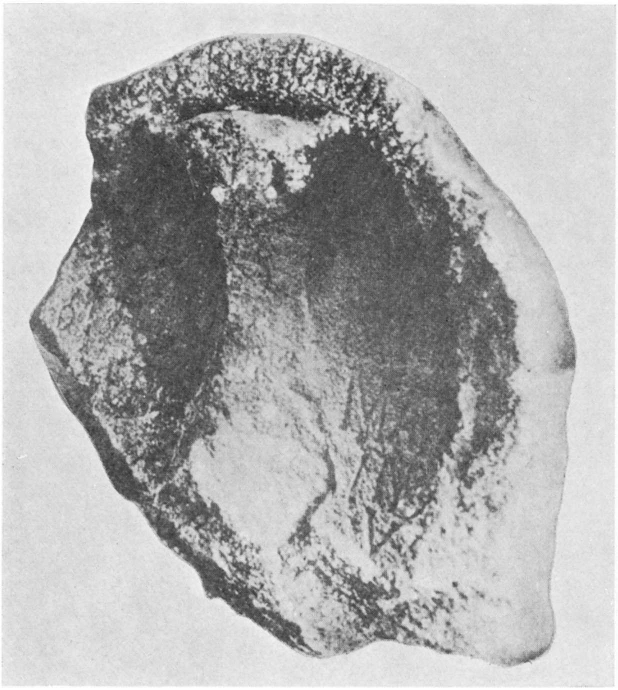

250

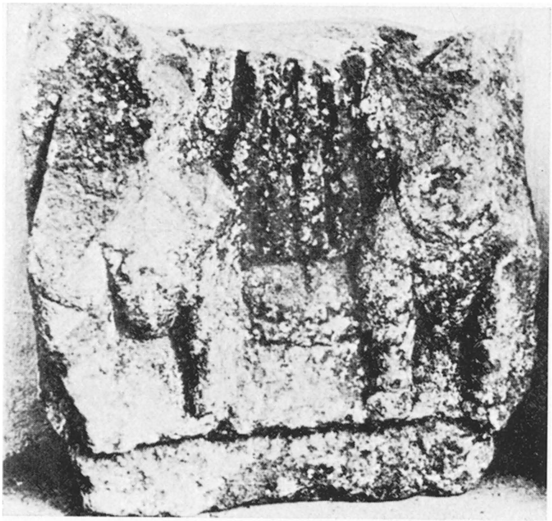

250

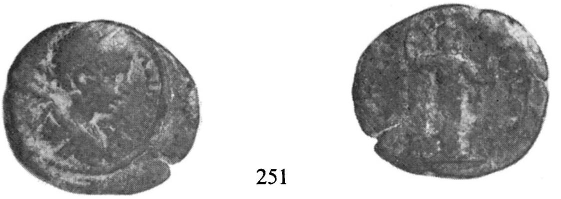

251

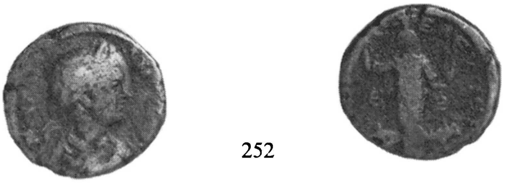

252

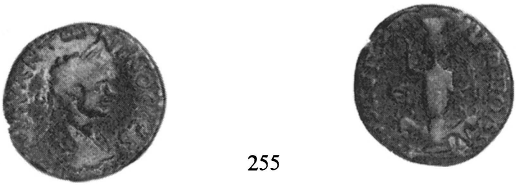

255

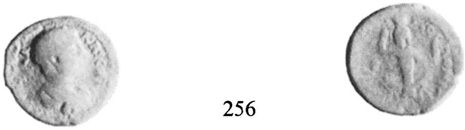

256

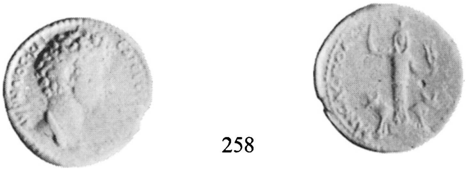

258

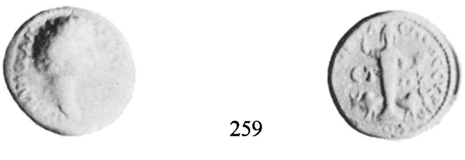

259

PLANCHE C

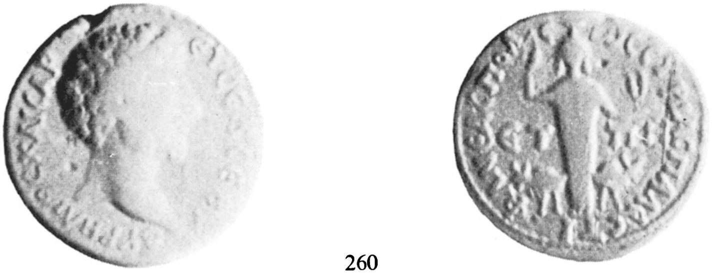

260

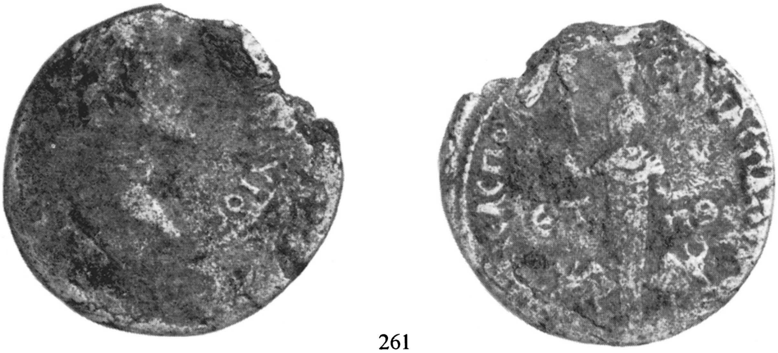

261

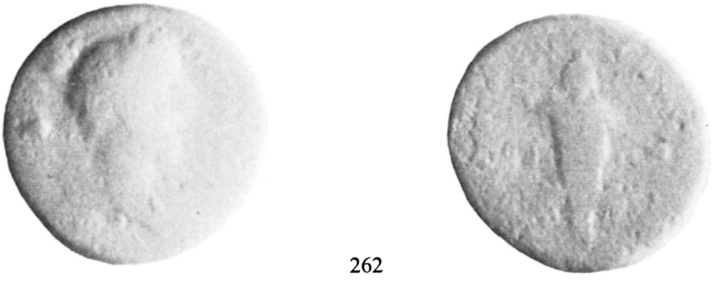

262

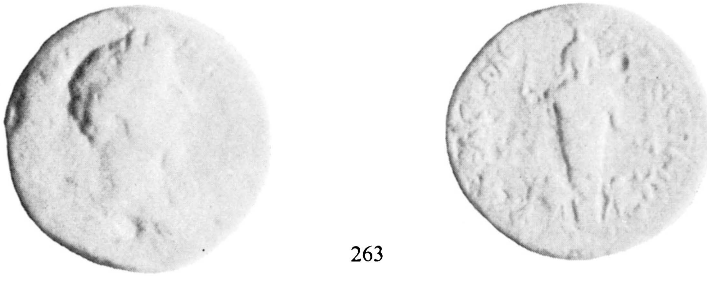

263

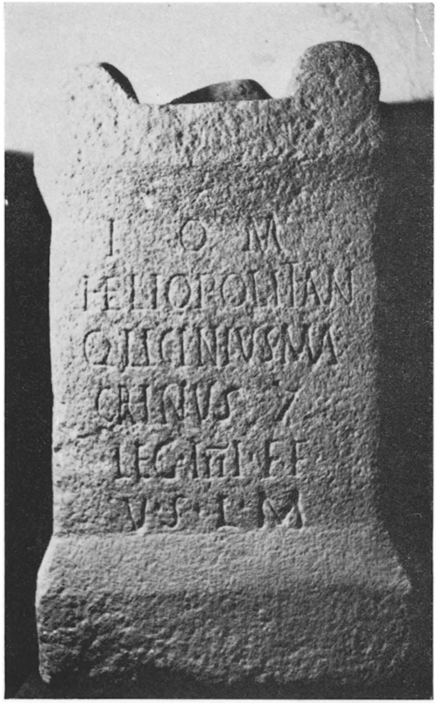
270

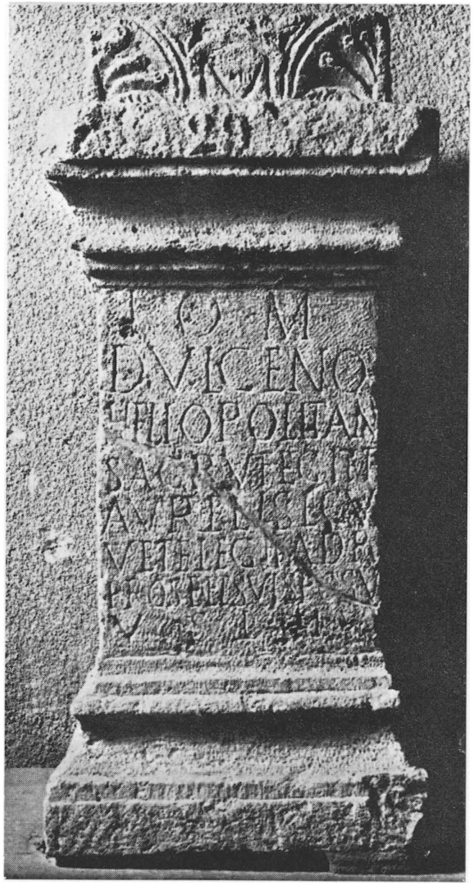
272

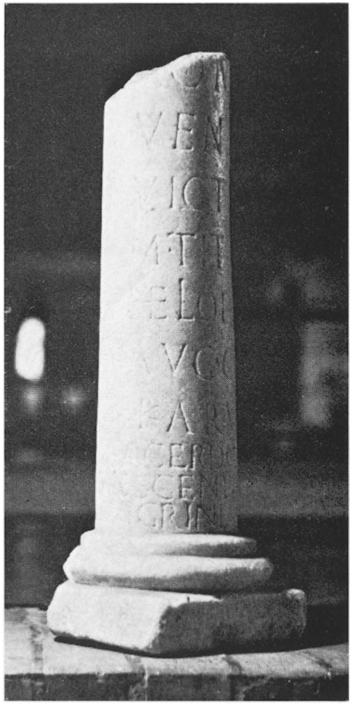
273

PL. CII

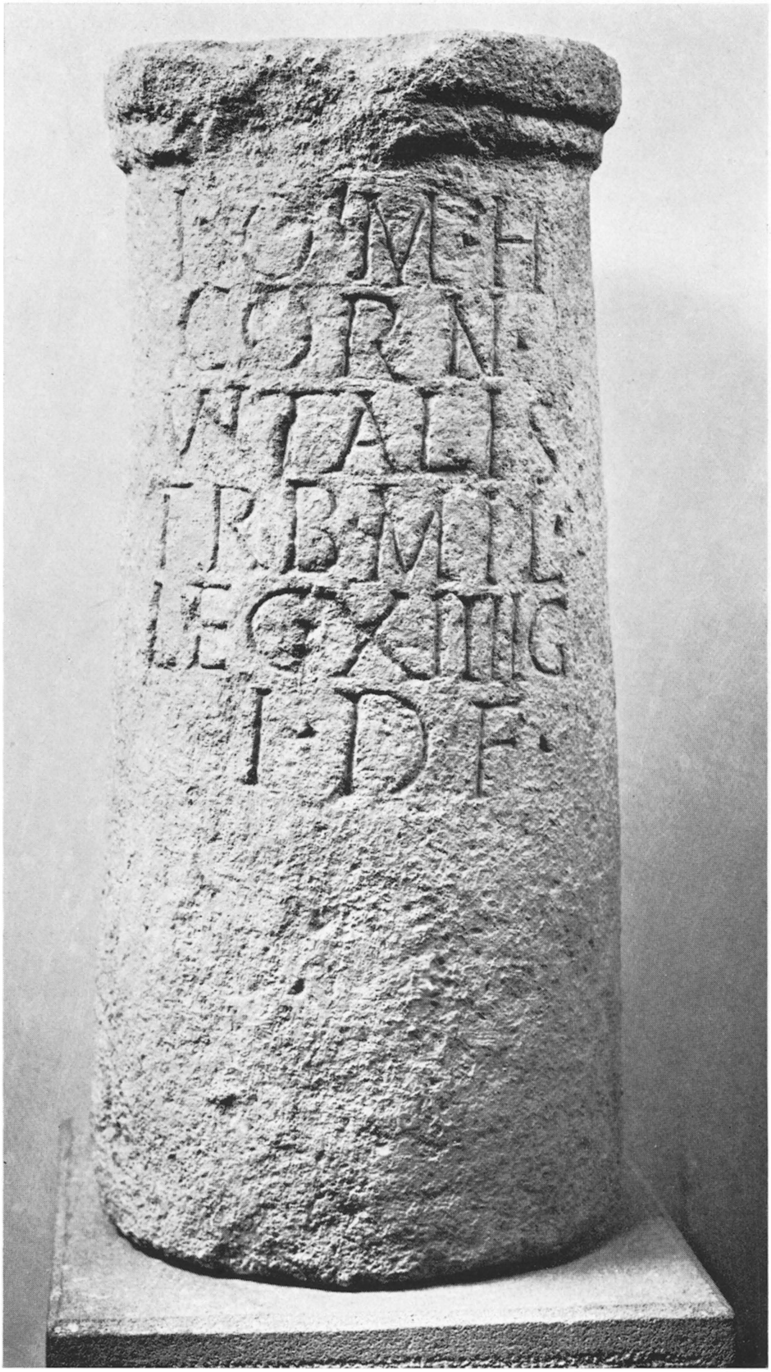
I O M H
COR N
VITALIS
TRIB MIL
LEG XIIII G
I D F

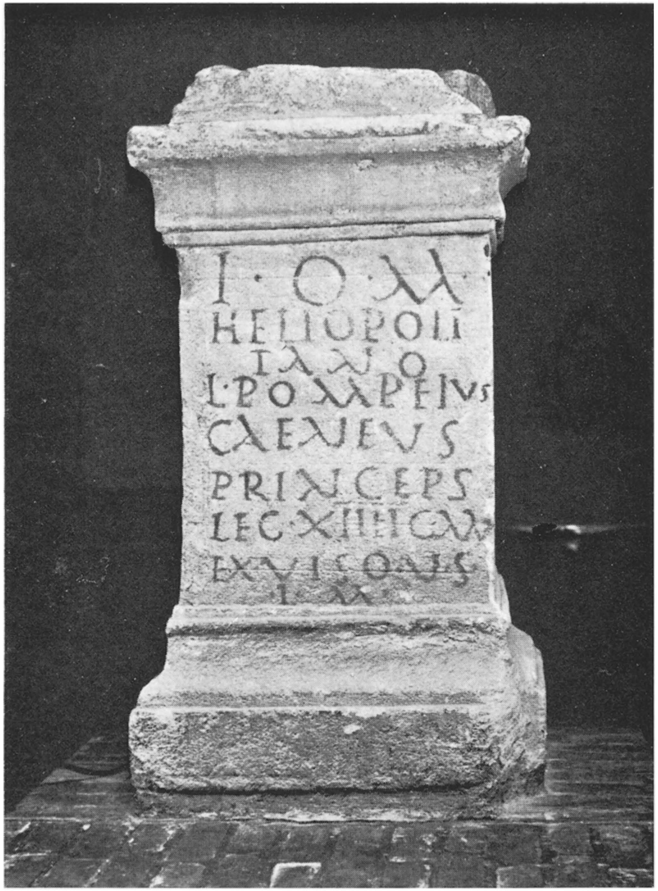
I·O·M
HELIOPOLI
TANO
L·POMPEIVS
CAENEVS
PRINCEPS
LEG·XIIII·GEM

275

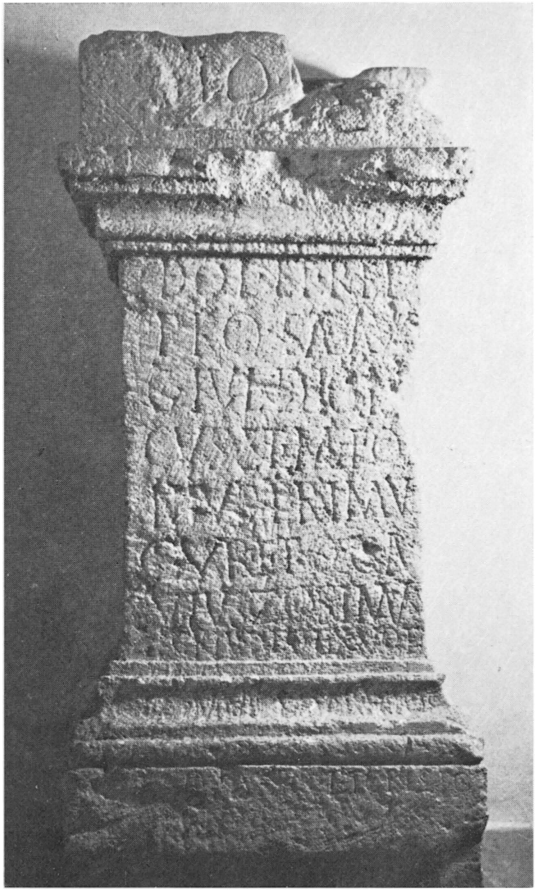

276

PLANCHE CIV

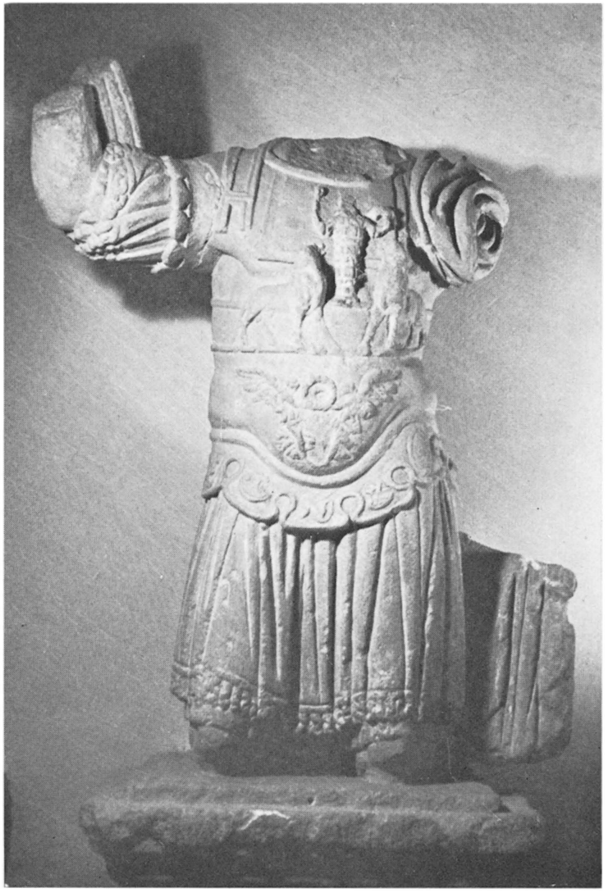

277

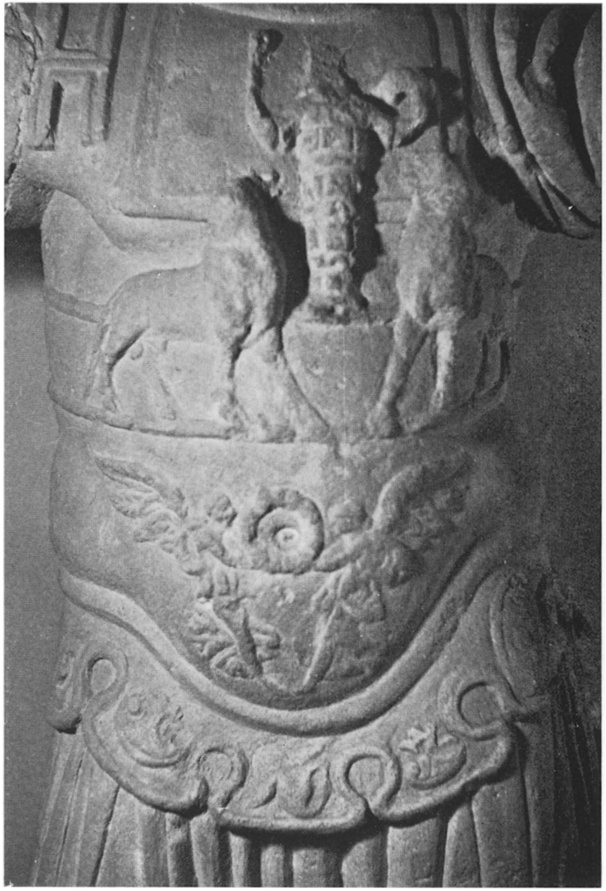

277 - détail

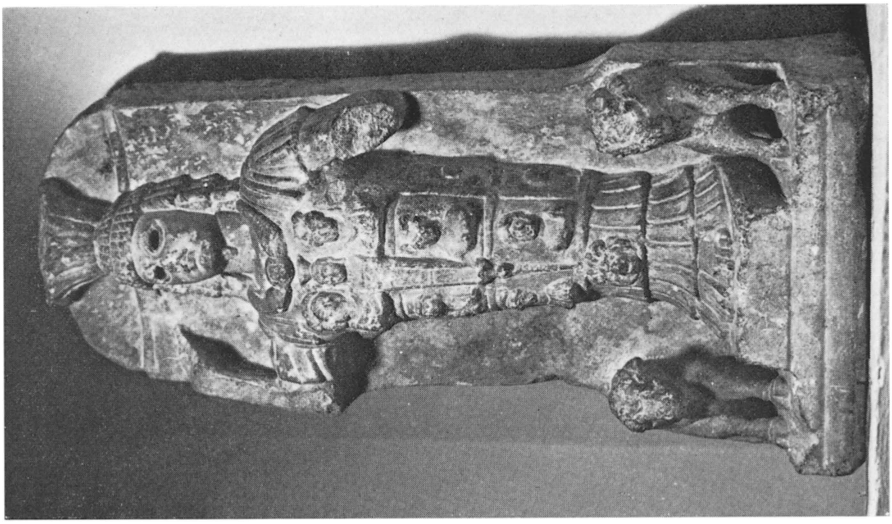

284

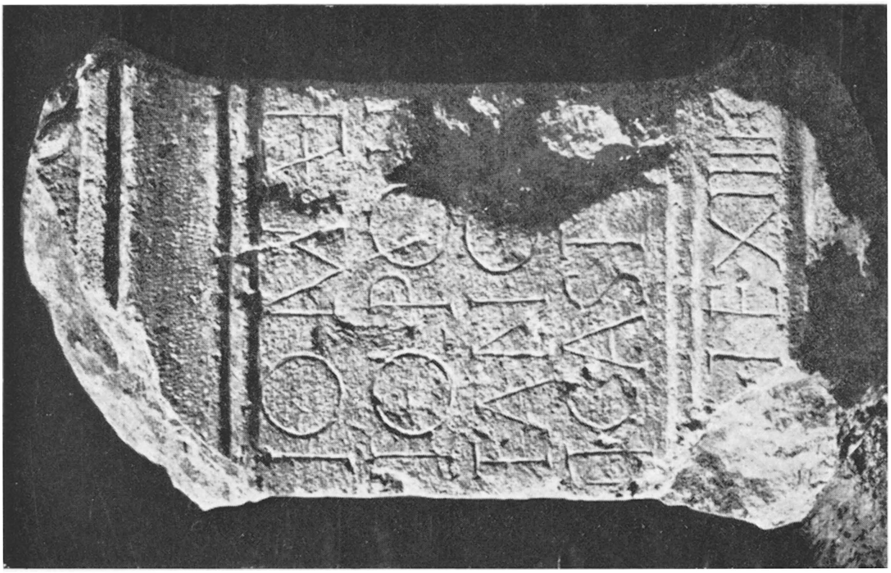

280

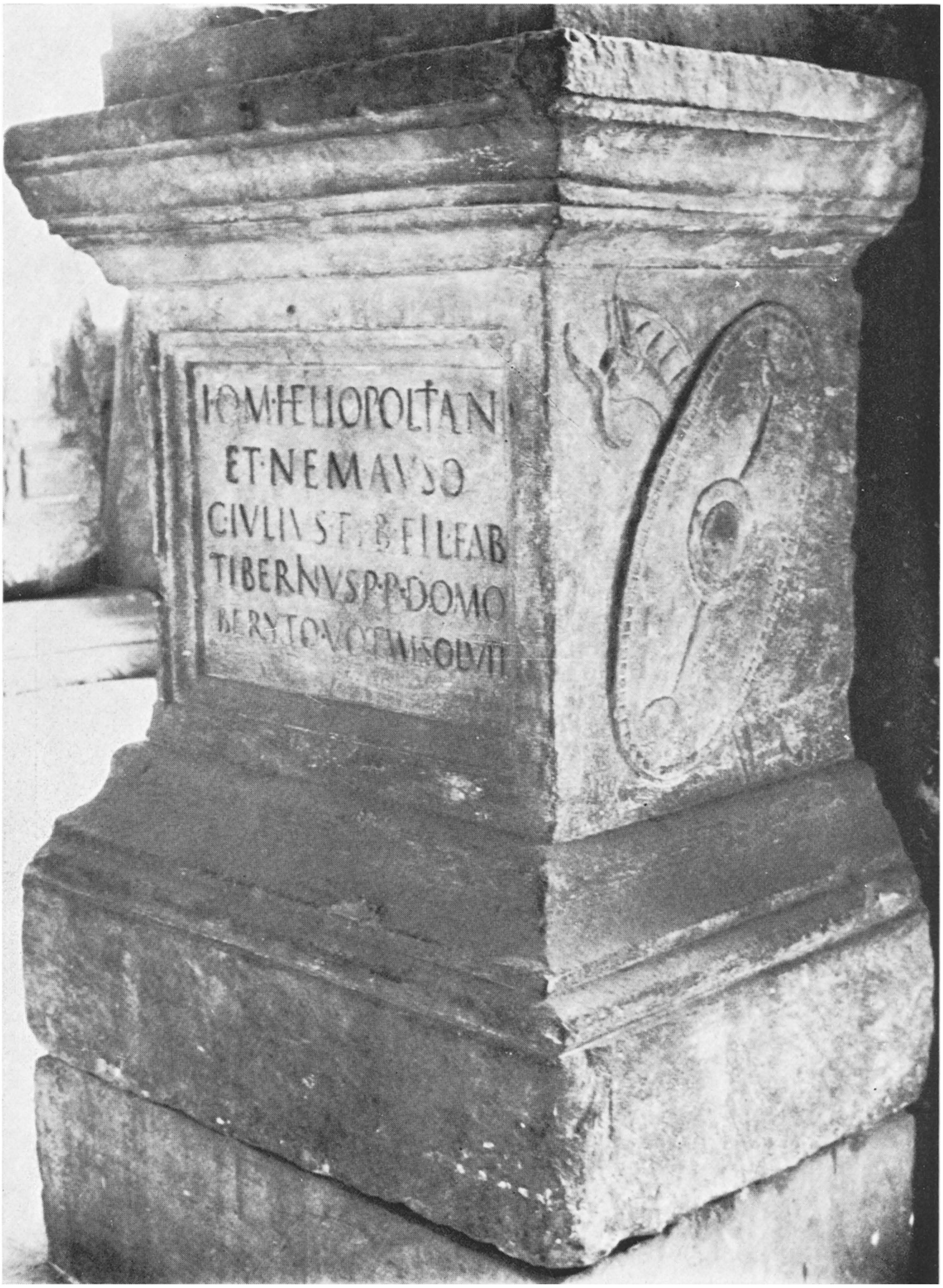
I·O·M·HELIOPOLITANI
ET·NEMAVSO
C·IVLIVS·T·B·FIL·FAB
TIBERINVS·P·P·DOMO
BERYTO·VOTVM·SOLVIT

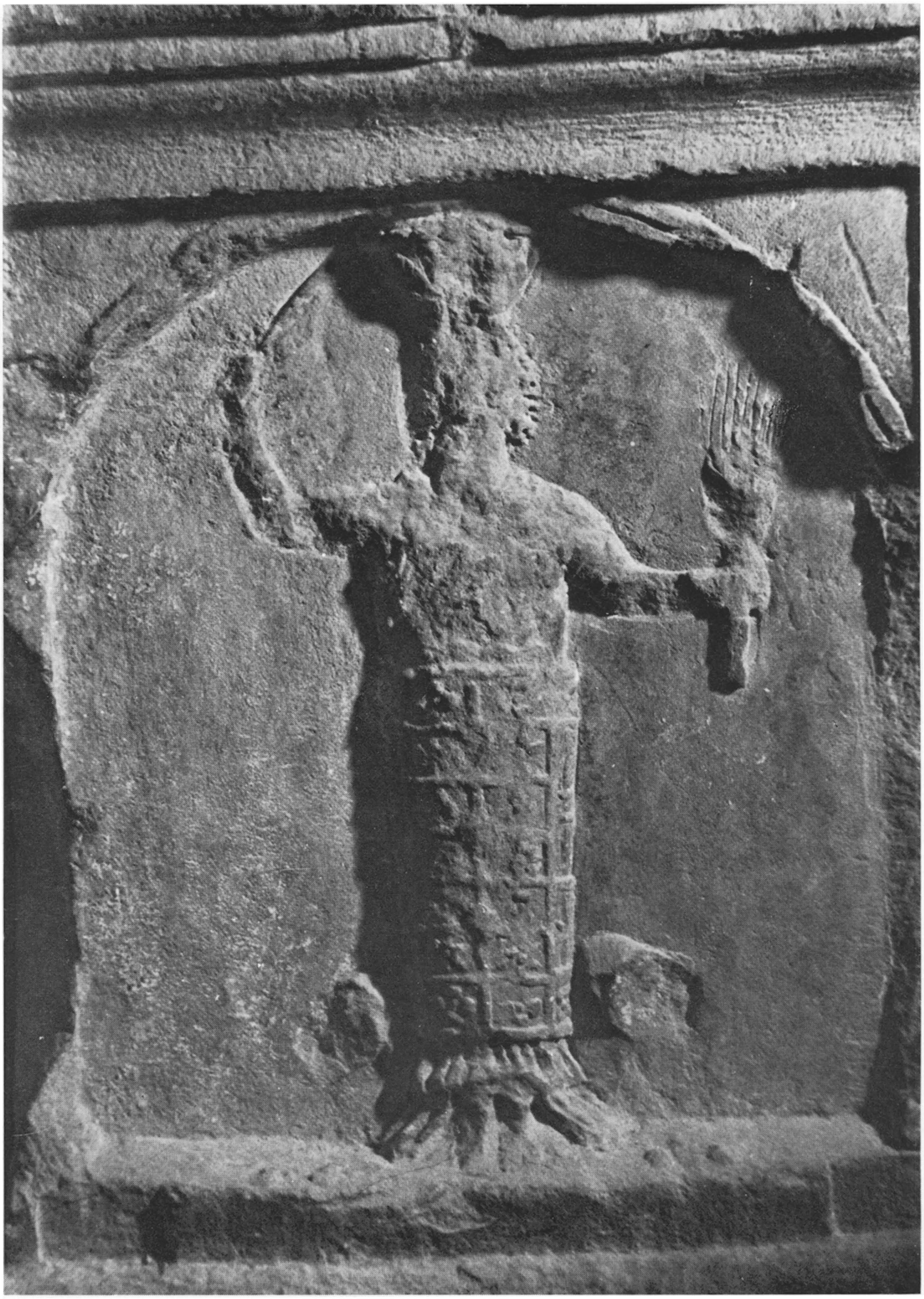

285 - face latérale gauche

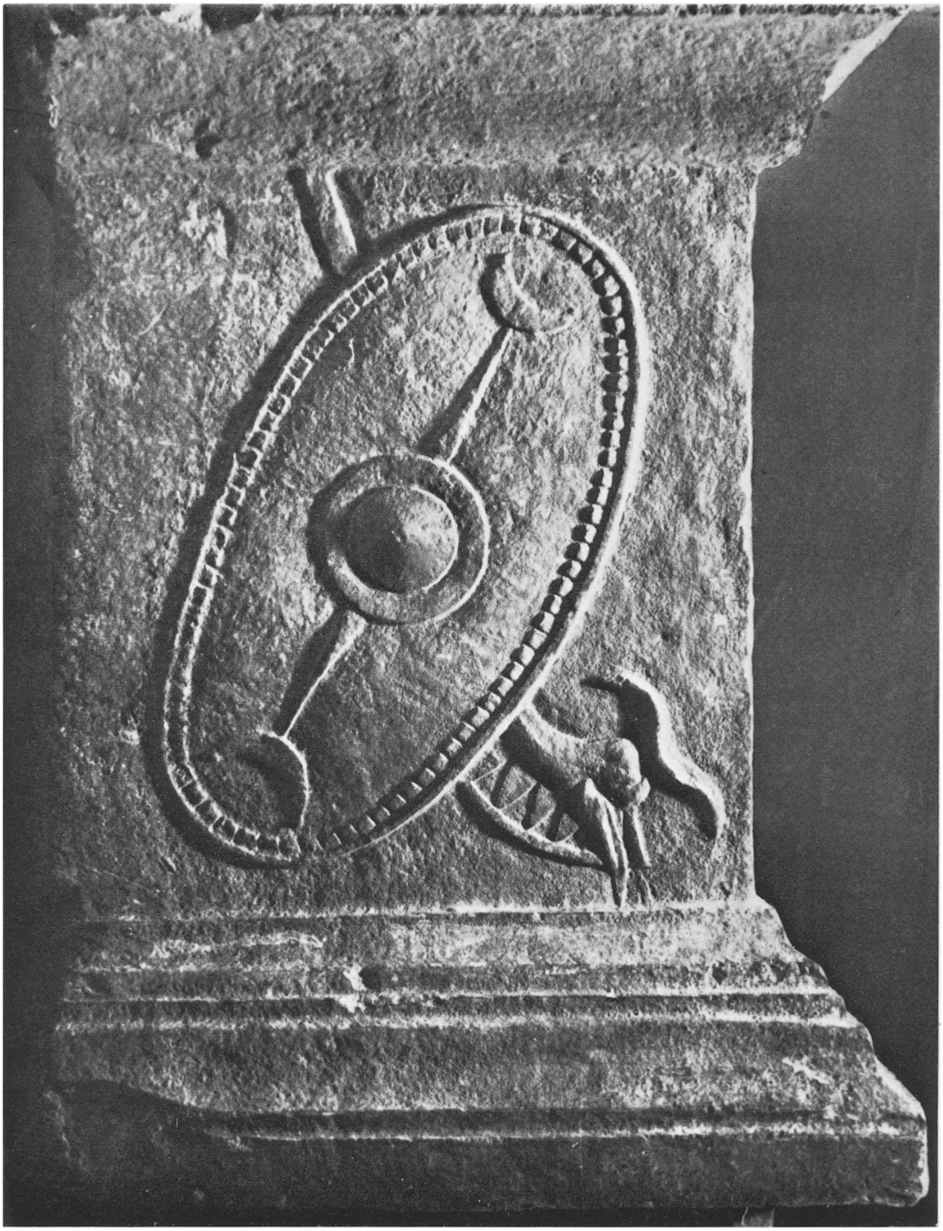

285 - face latérale droite

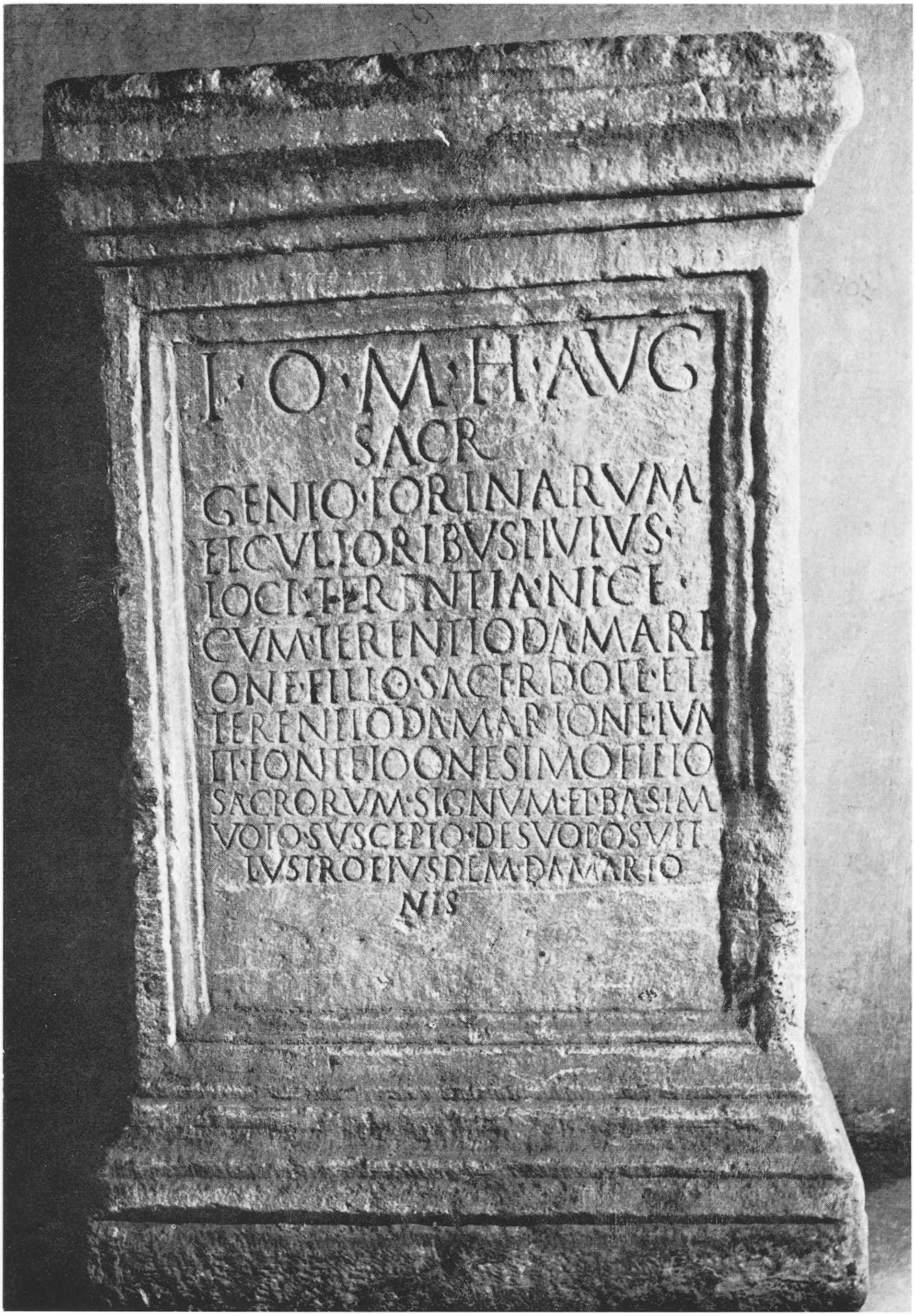
I·O·M·H·AVG
SACR
GENIO·FORINARVM
ET CVLTORIBVS HVIVS·
LOCI·TERENTIA NICE·
CVM TERENTIO DAMARI
ONE FILIO·SACERDOTE·ET
TERENTIO DAMARIONE·IVN
ET·FONTEIO ONESIMO FILIO
SACRORVM·SIGNVM·ET·BASIM
VOTO·SVSCEPTO·DE SVO POSVIT
LVSTRO EIVSDEM·DAMARIO
NIS

PLANCHE CX

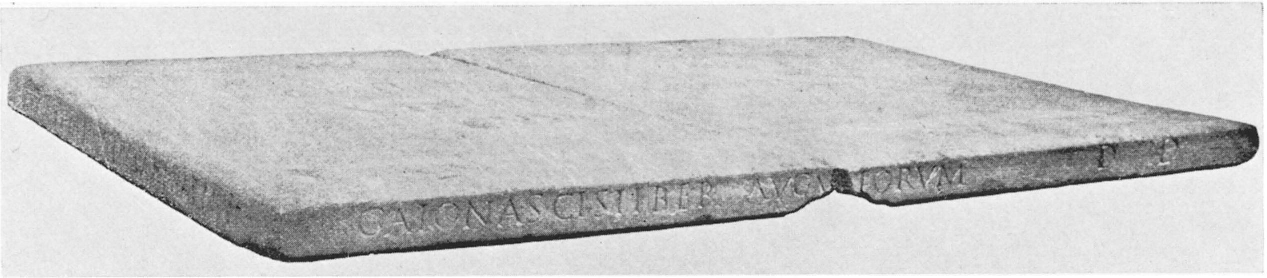

288a

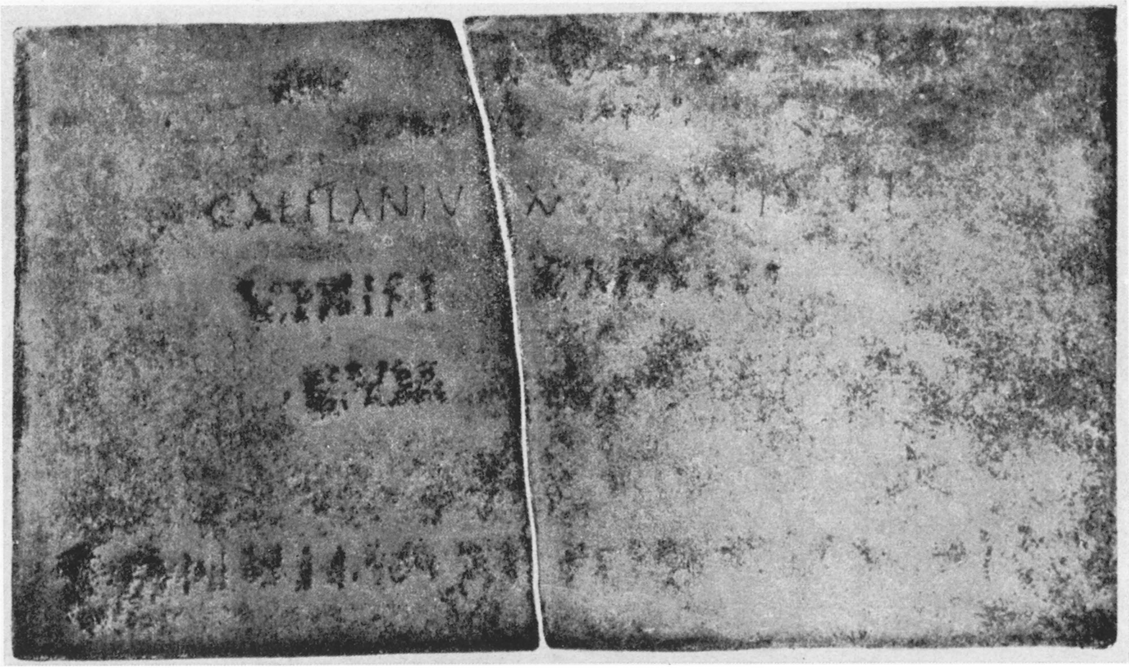

288b

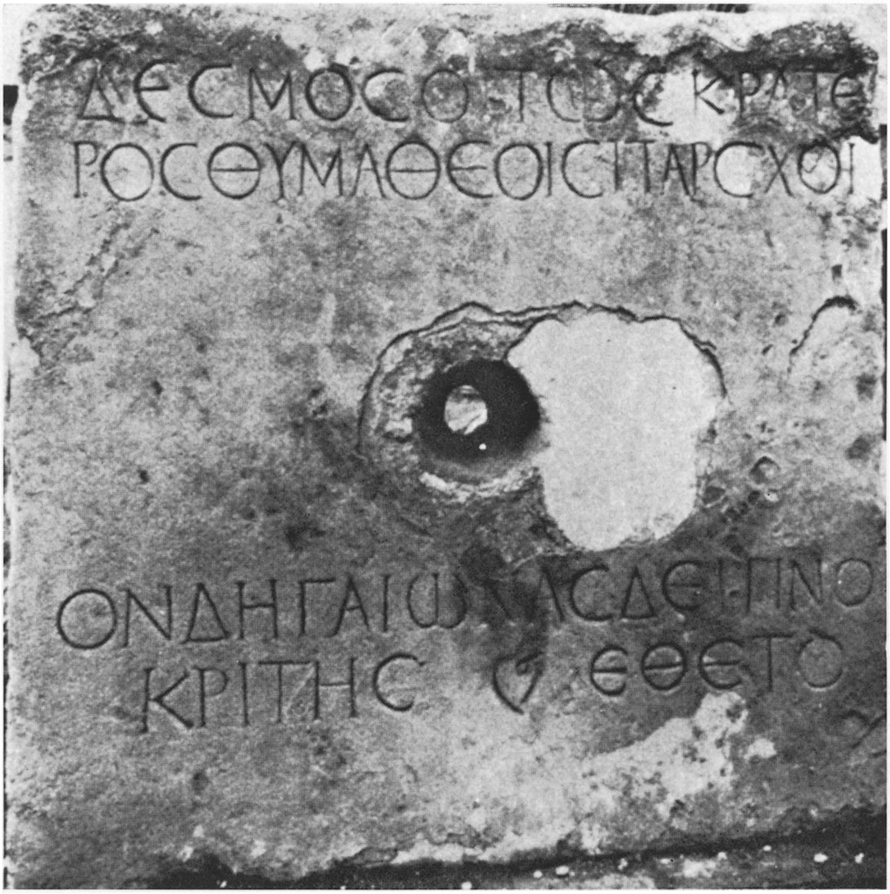
ΔΕCΜΟCΟ ΤΩC ΚΡΑΤΕ
ΡΟCΘΥΜΑΘΕΟΙCΙΠΑΡCΧΟΙ
ΟΝΔΗΓΑΙΩ ΑCΔΕΙΠΝΟ
ΚΡΙΤΗC ❦ ΕΘΕΤΟ

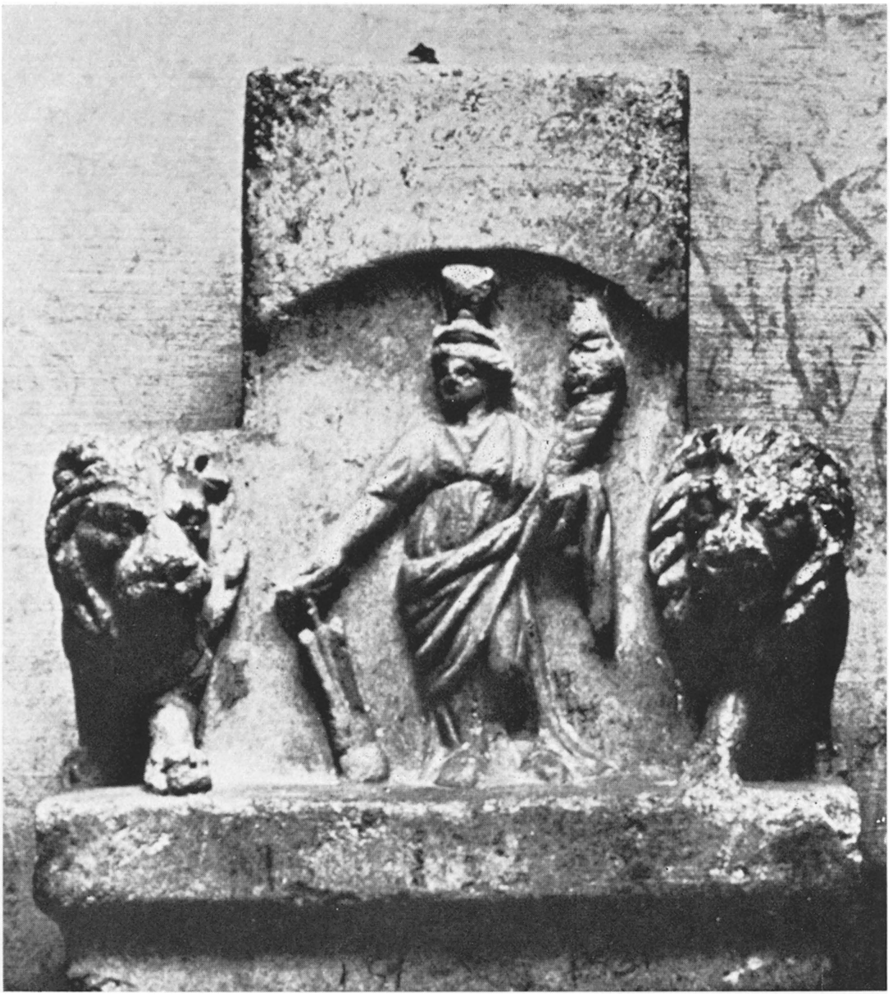

290 - partie supérieure

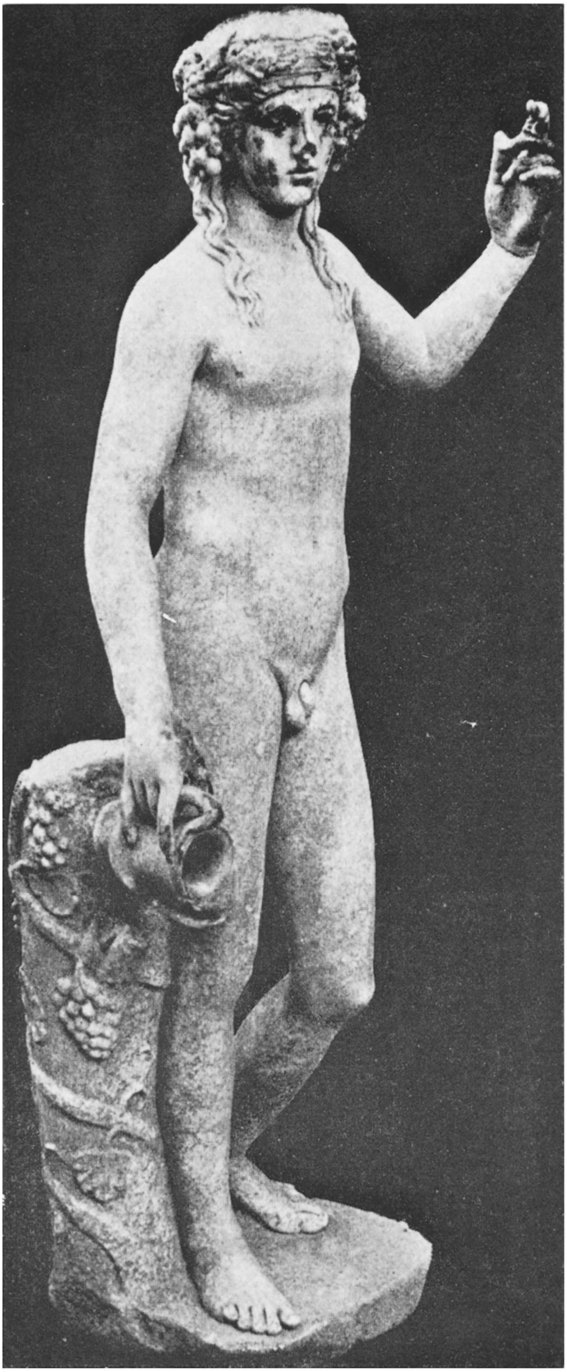

PLANCHE CXIV

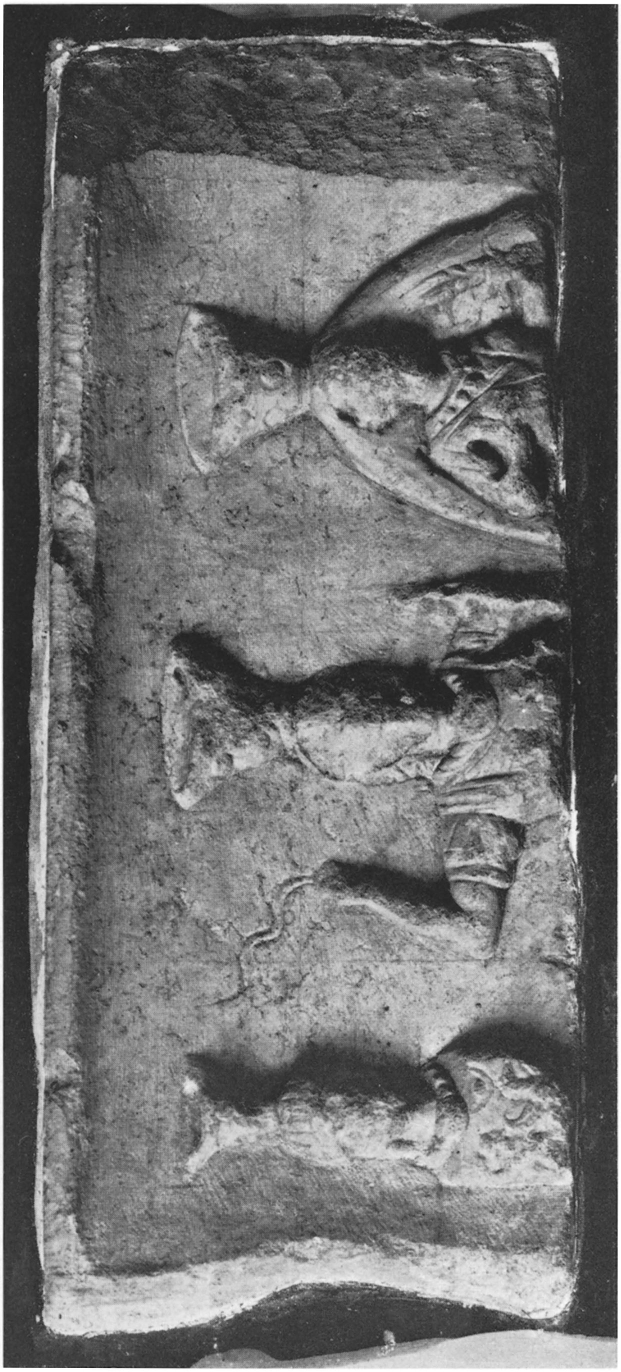

293

PLANCHE CXV

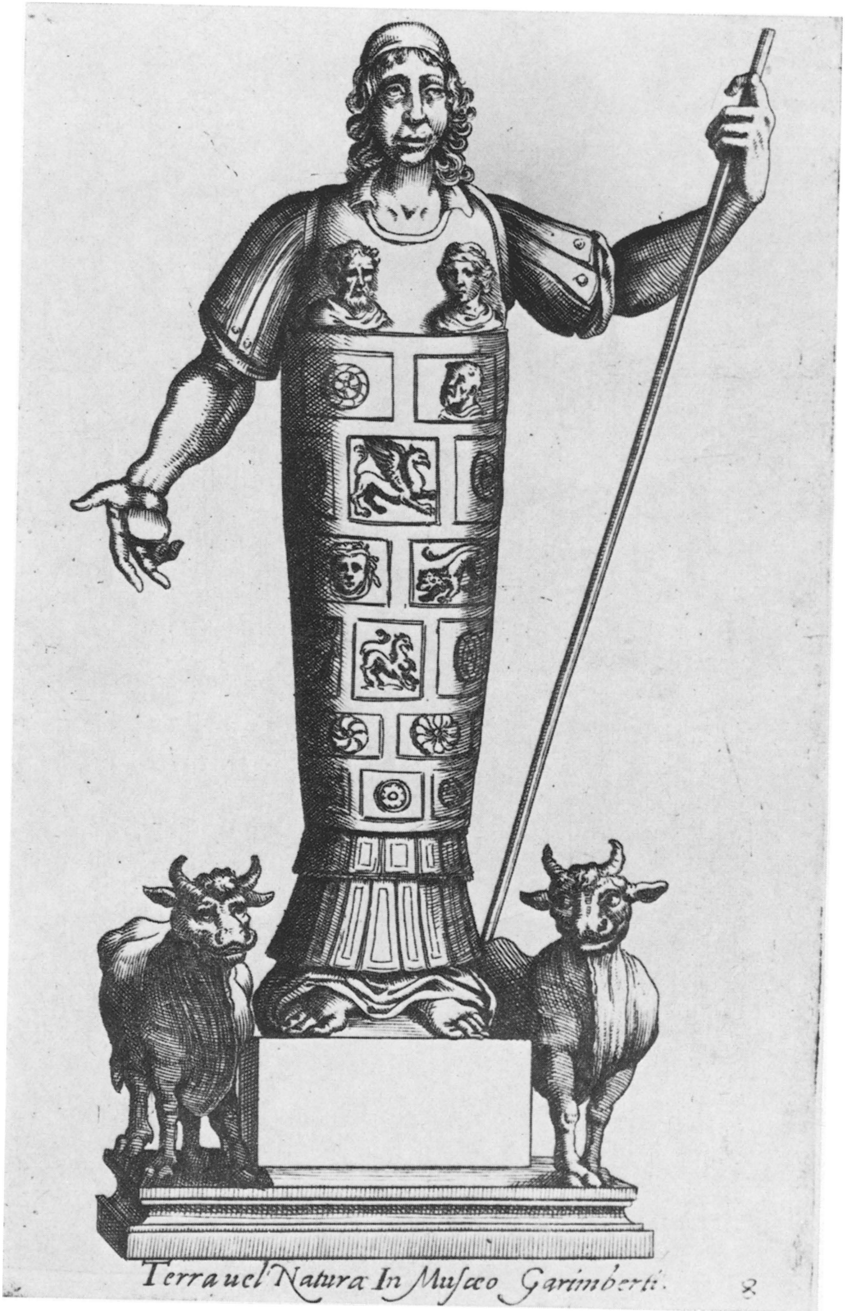

Terra uel Natura In Musæo Garimberti.

PLANCHE CXVI

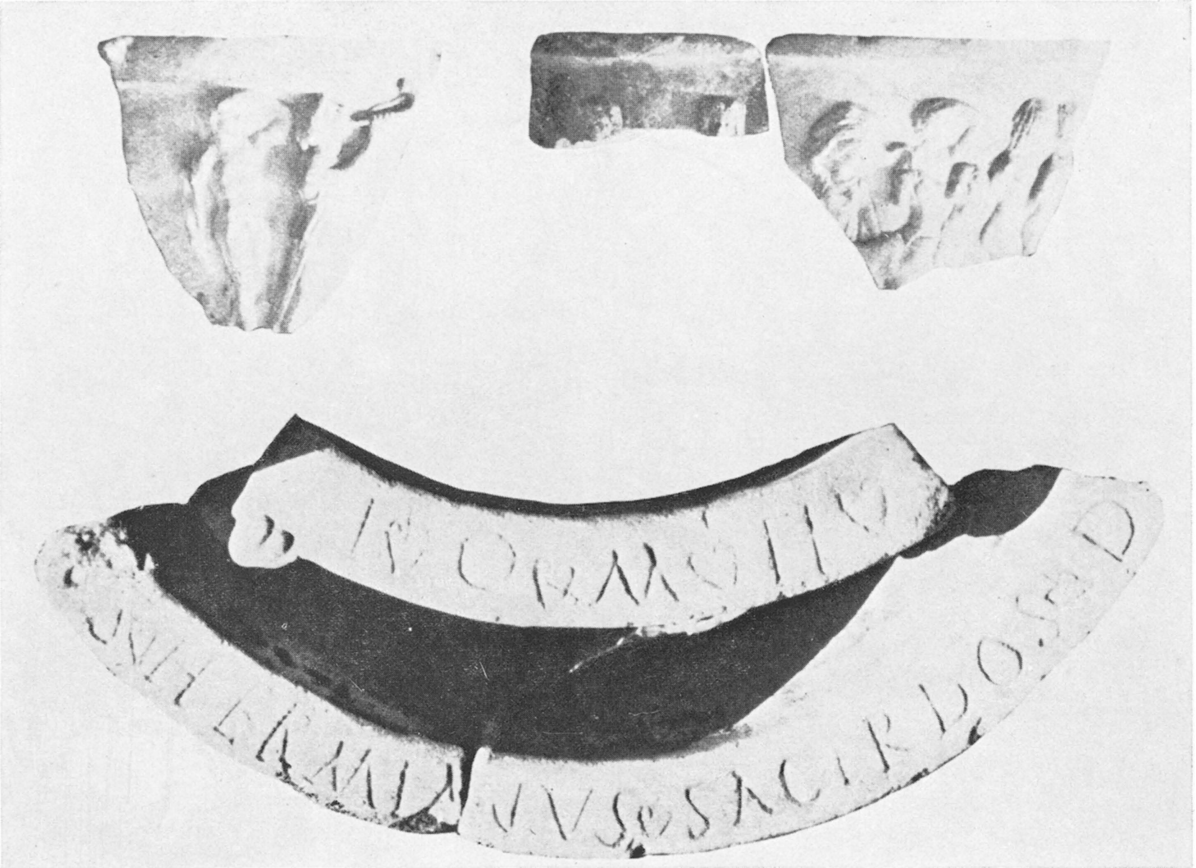

PLANCHE CXVII

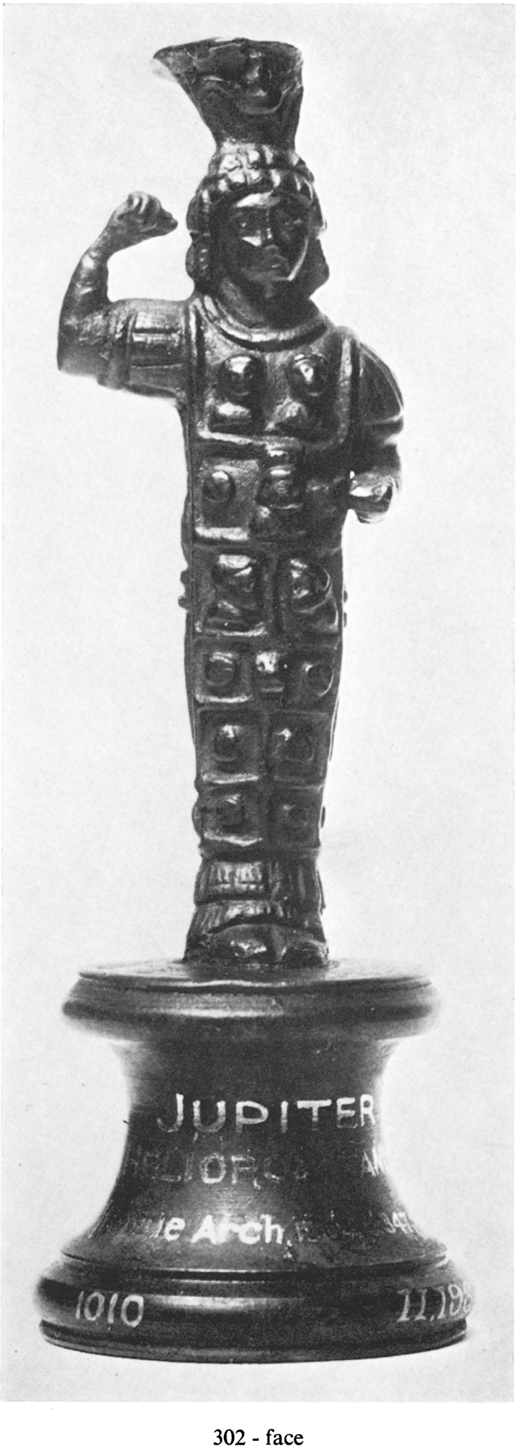
JUPITER
1010

302 - face

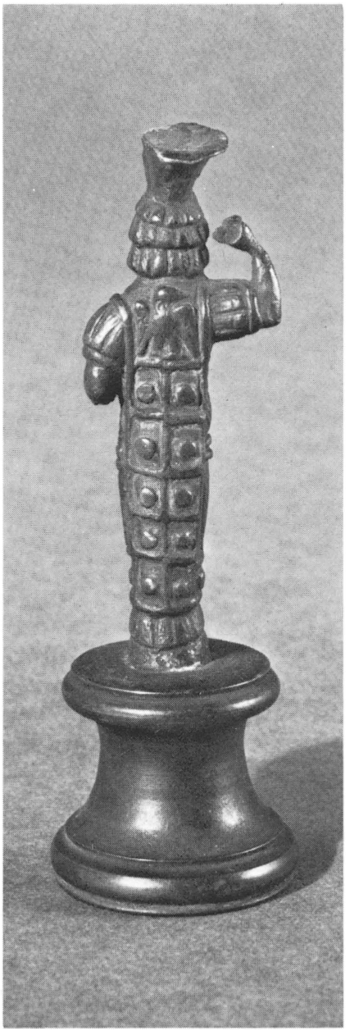

302 - revers

PLANCHE CXVIII

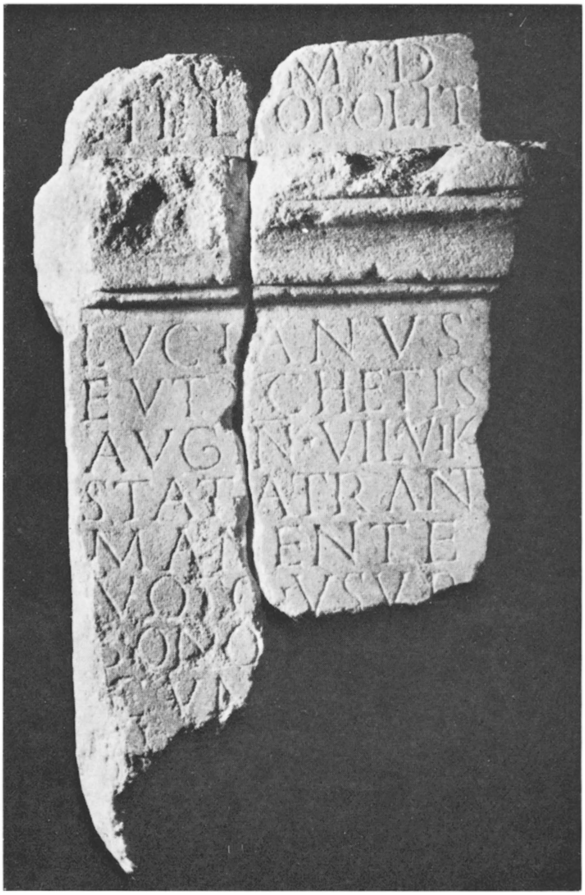
M D
OPOLIT
LVCI ANVS
EVT CHETIS
AVG N·VIIVIR
STAT ATRAN
MA ENTE
VO

303

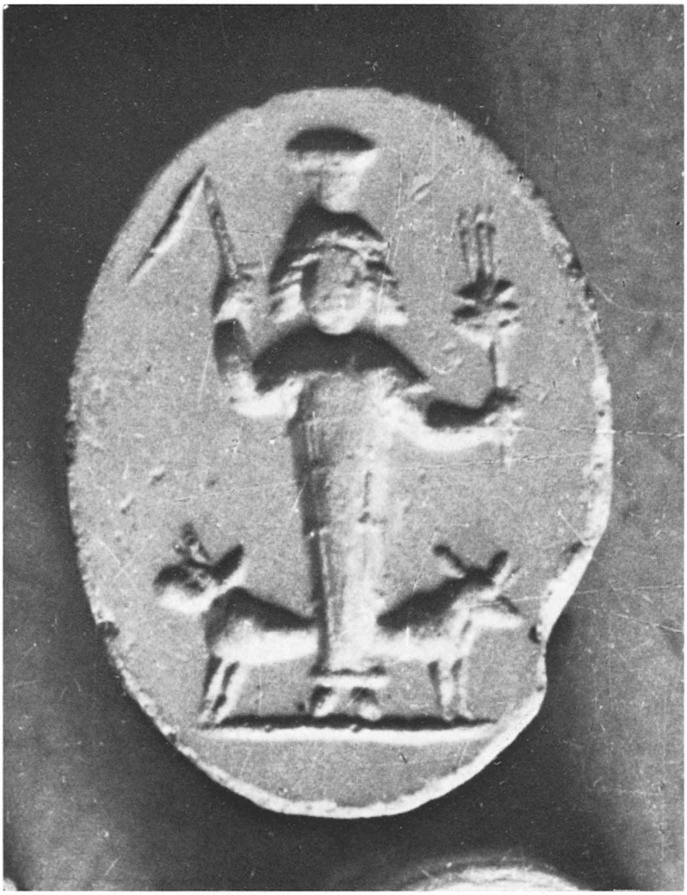

304

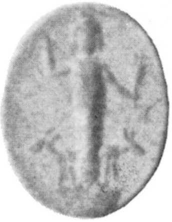

308

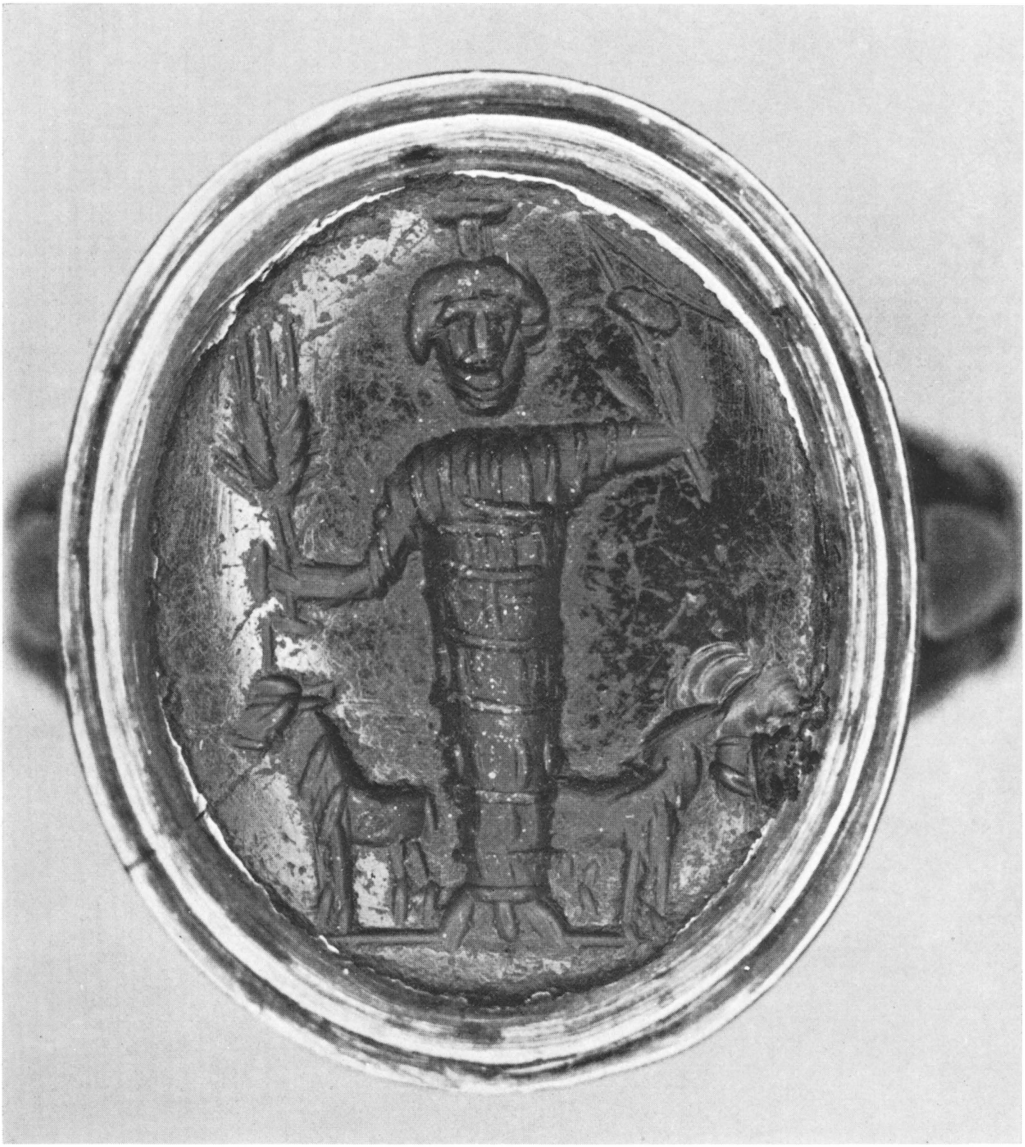

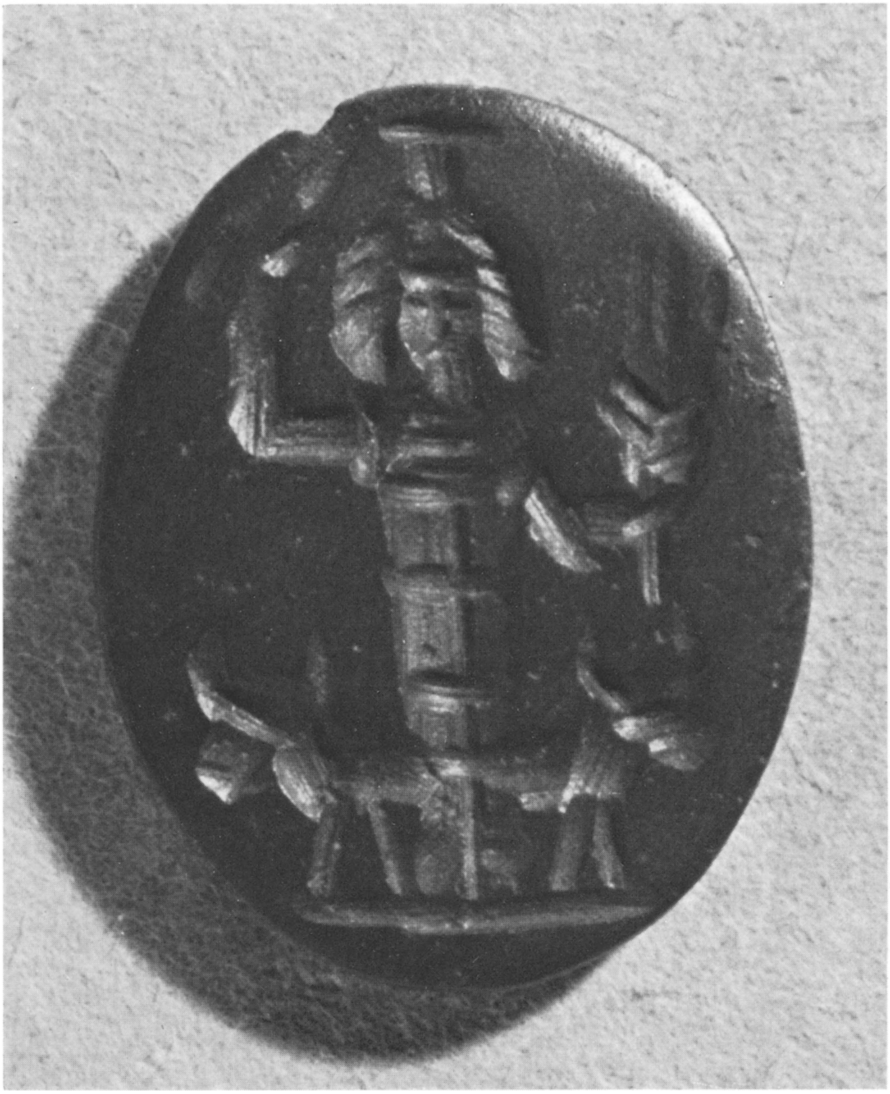

PLANCHE CXXII

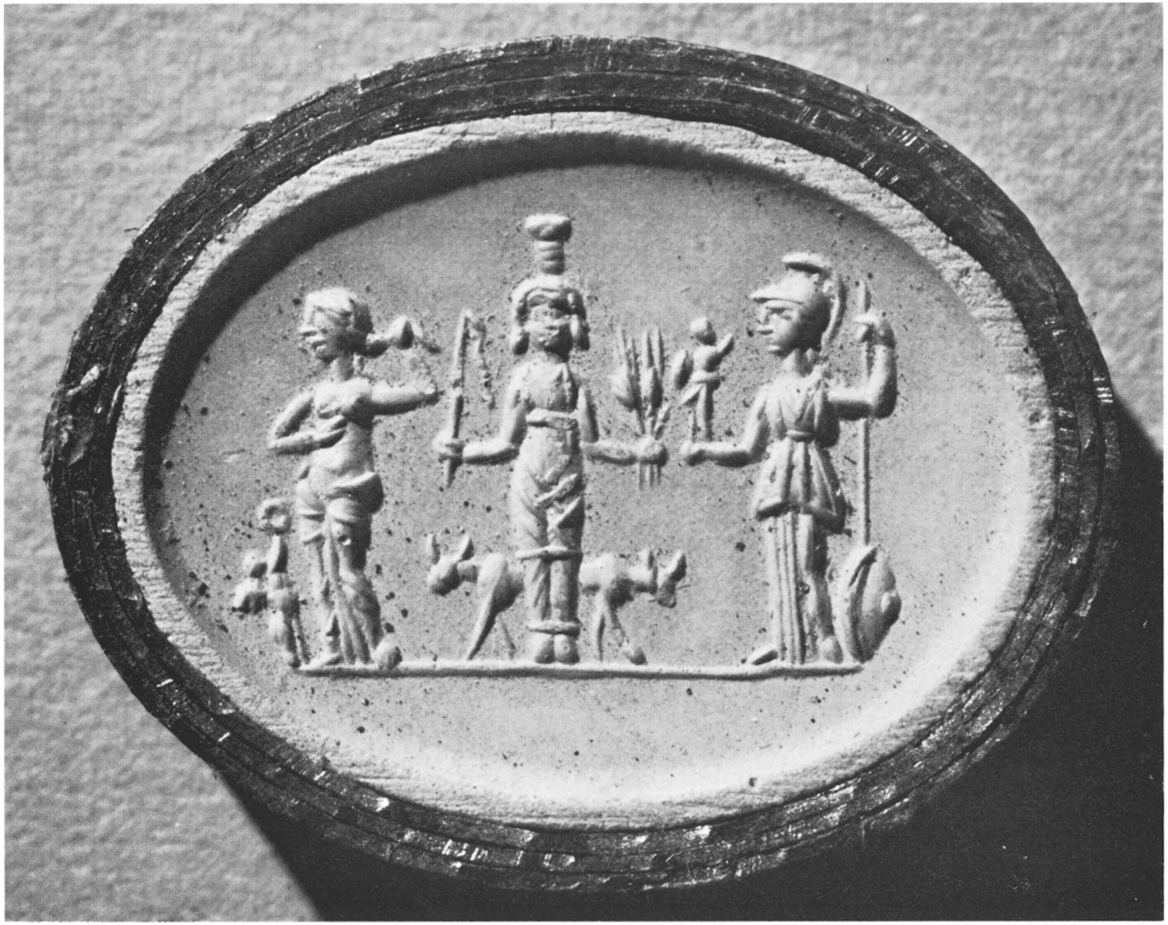

PLANCHE CXXIII

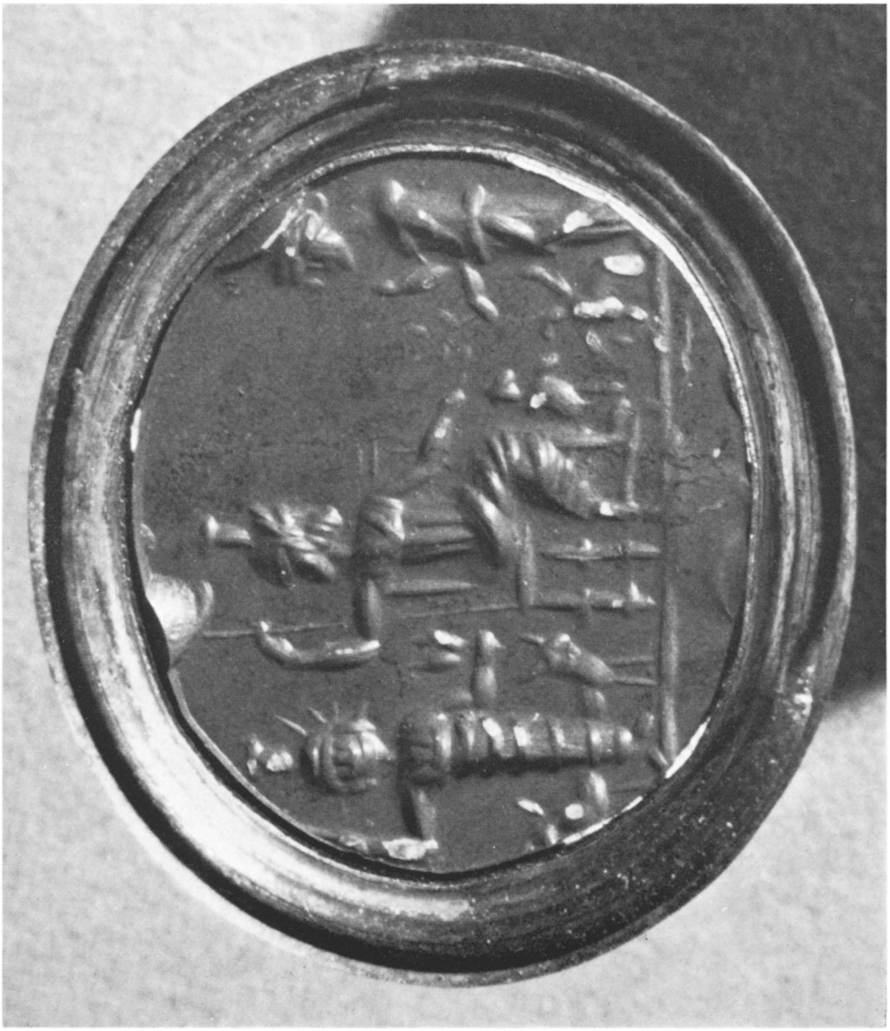

312

PLANCHE CXXIV

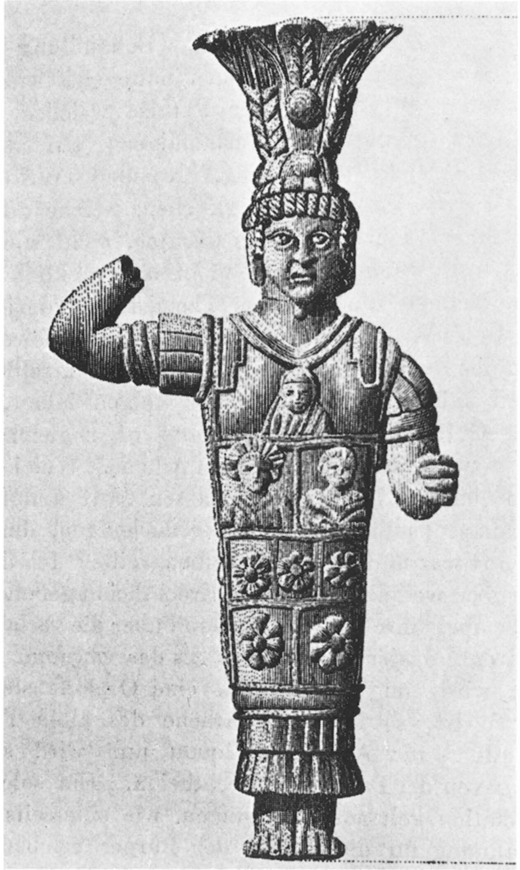

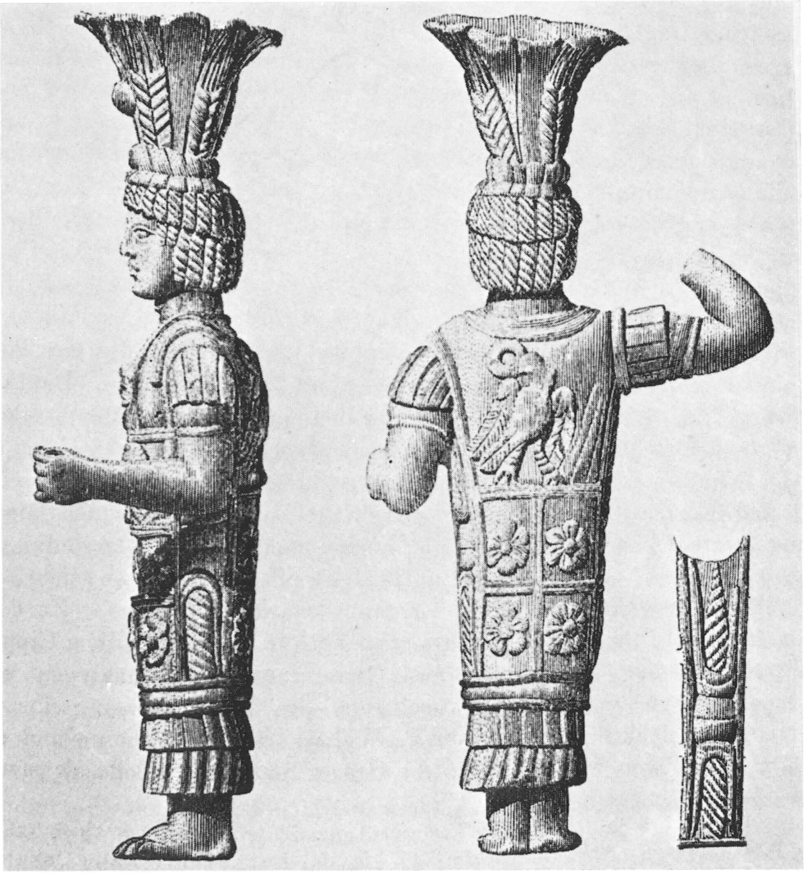

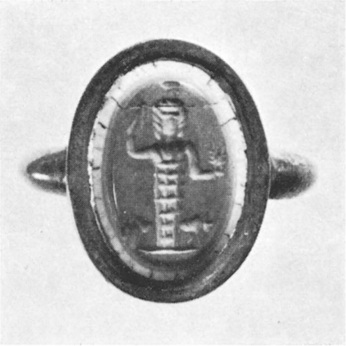

314

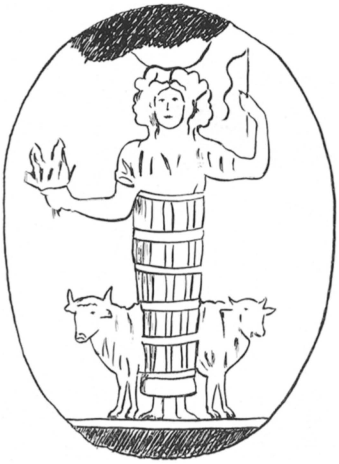

316

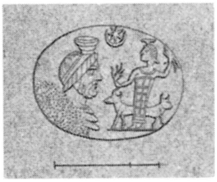

317

PLANCHE CXXVI

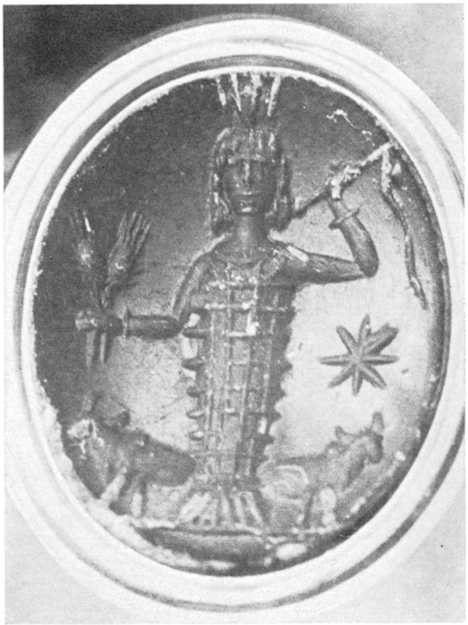

318

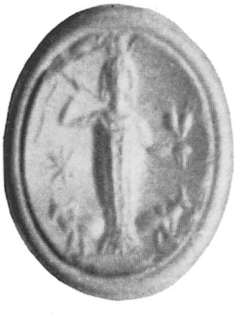

318

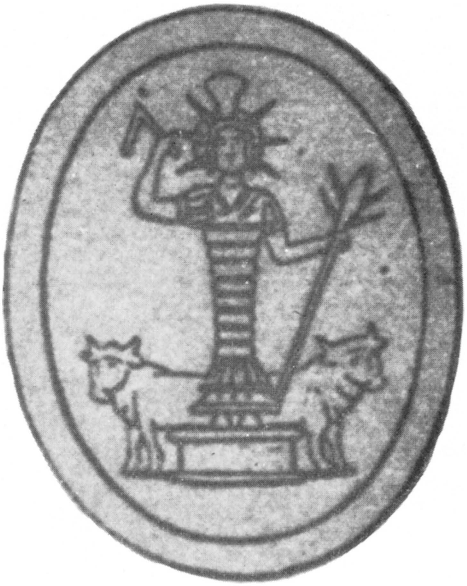

319

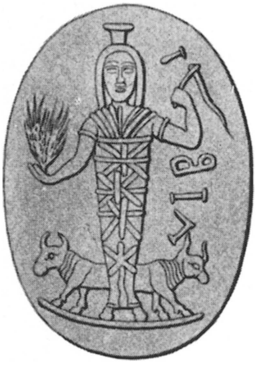

320

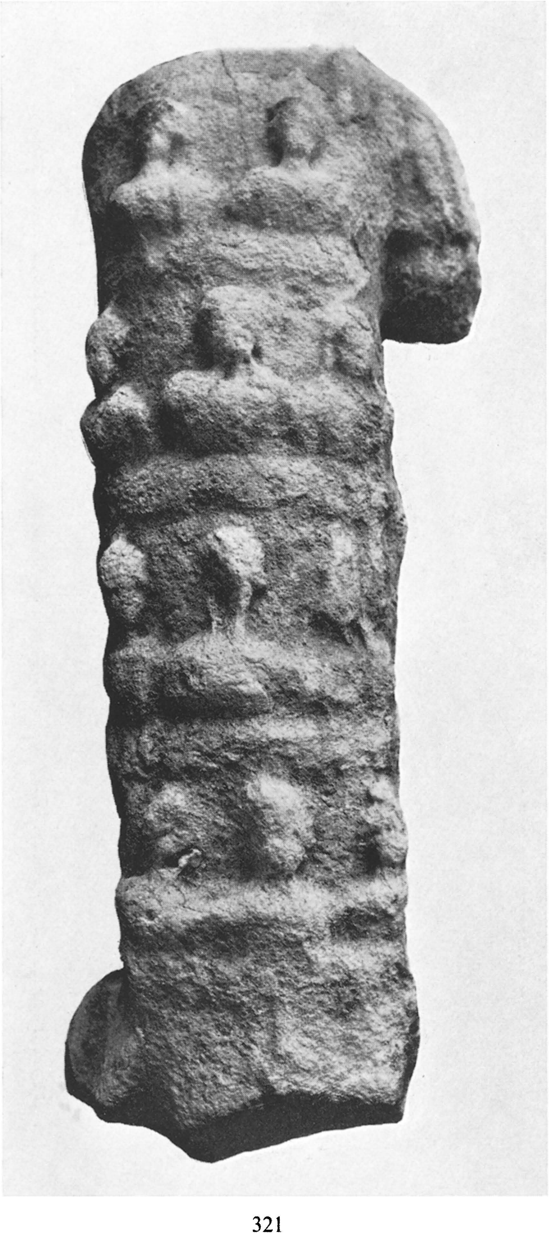

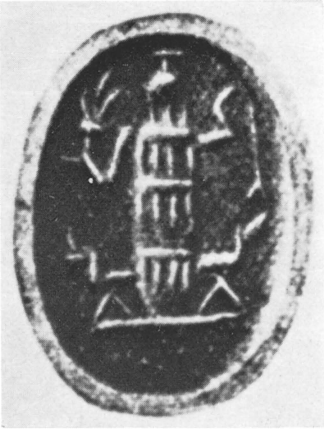

323

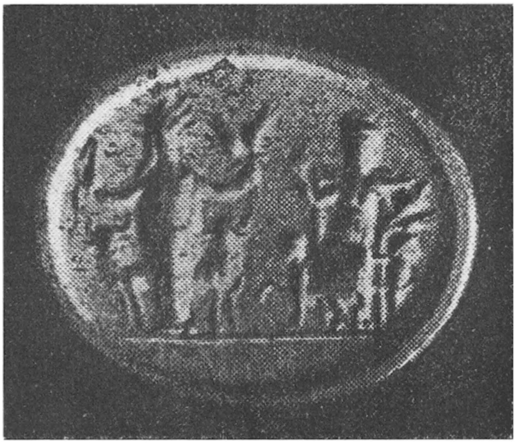

324

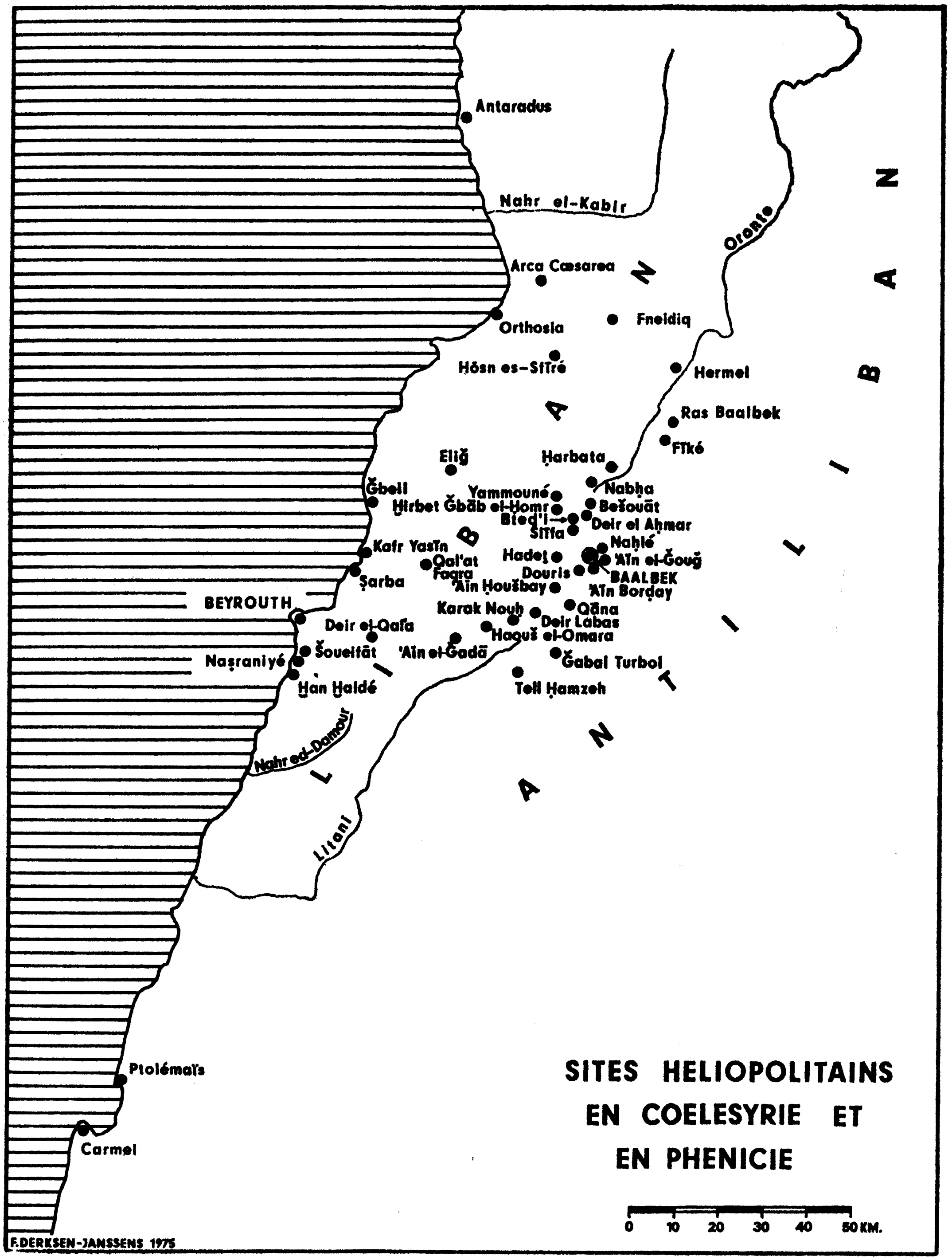
Antaradus
Nahr el-Kabir
Arca Cæsarea
Orthosia
Fneidiq
Ḥôsn es-Sīfré
Hermel
Oronte
Ras Baalbek
Fīké
Eliğ
Ḥarbata
Ğbeil
Yammouné
Nabḥa
Ḫirbet Ğbāb el-Homr
Bešouāt
Bled'i
Deir el Aḥmar
Sīfīa
Naḥlé
Kafr Yasīn
Qal'at Faqra
Hadeṯ
'Aīn el-Ğouğ
Douris
BAALBEK
Ṣarba
'Aīn Ḥoušbay
'Aīn Borḍay
BEYROUTH
Karak Nouḥ
Qāna
Deir el-Qal'a
Deir Labas
Haouš el-Omara
Nasraniyé
Šoueifāt
'Aīn el-Ğadā
Ğabal Turbol
Ḫan Ḫaldé
Tell Ḥamzeh
Nahr ed-Damour
Litani
LIBAN
ANTILIBAN
Ptolémaïs
Carmel
SITES HELIOPOLITAINS
EN COELESYRIE ET
EN PHENICIE
0 10 20 30 40 50 KM.
F. DERKSEN-JANSSENS 1975

Carte 1

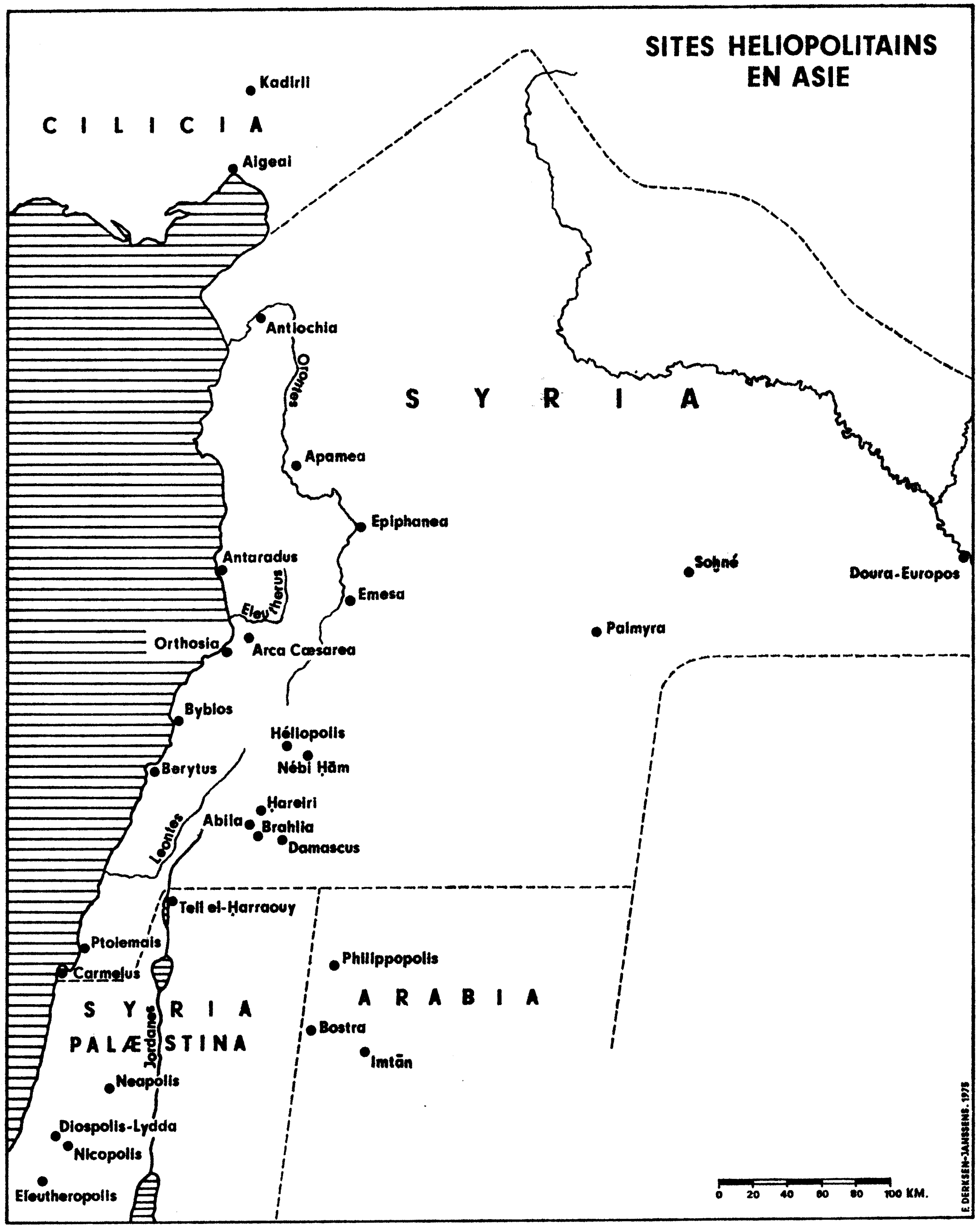
SITES HELIOPOLITAINS
EN ASIE
Kadirli
CILICIA
Aigeai
Antiochia
Orontes
SYRIA
Apamea
Epiphanea
Antaradus
Eleutherus
Emesa
Sohné
Doura-Europos
Palmyra
Orthosia
Arca Cæsarea
Byblos
Héliopolis
Nébi Ḥām
Berytus
Ḥareiri
Abila
Brahlia
Damascus
Leontes
Tell el-Ḥarraouy
Ptolemais
Carmelus
Philippopolis
ARABIA
SYRIA
PALÆSTINA
Jordanes
Bostra
Imtān
Neapolis
Diospolis-Lydda
Nicopolis
Eleutheropolis
0 20 40 60 80 100 KM.
F. DERKSEN-JANSSENS. 1975

Carte 2

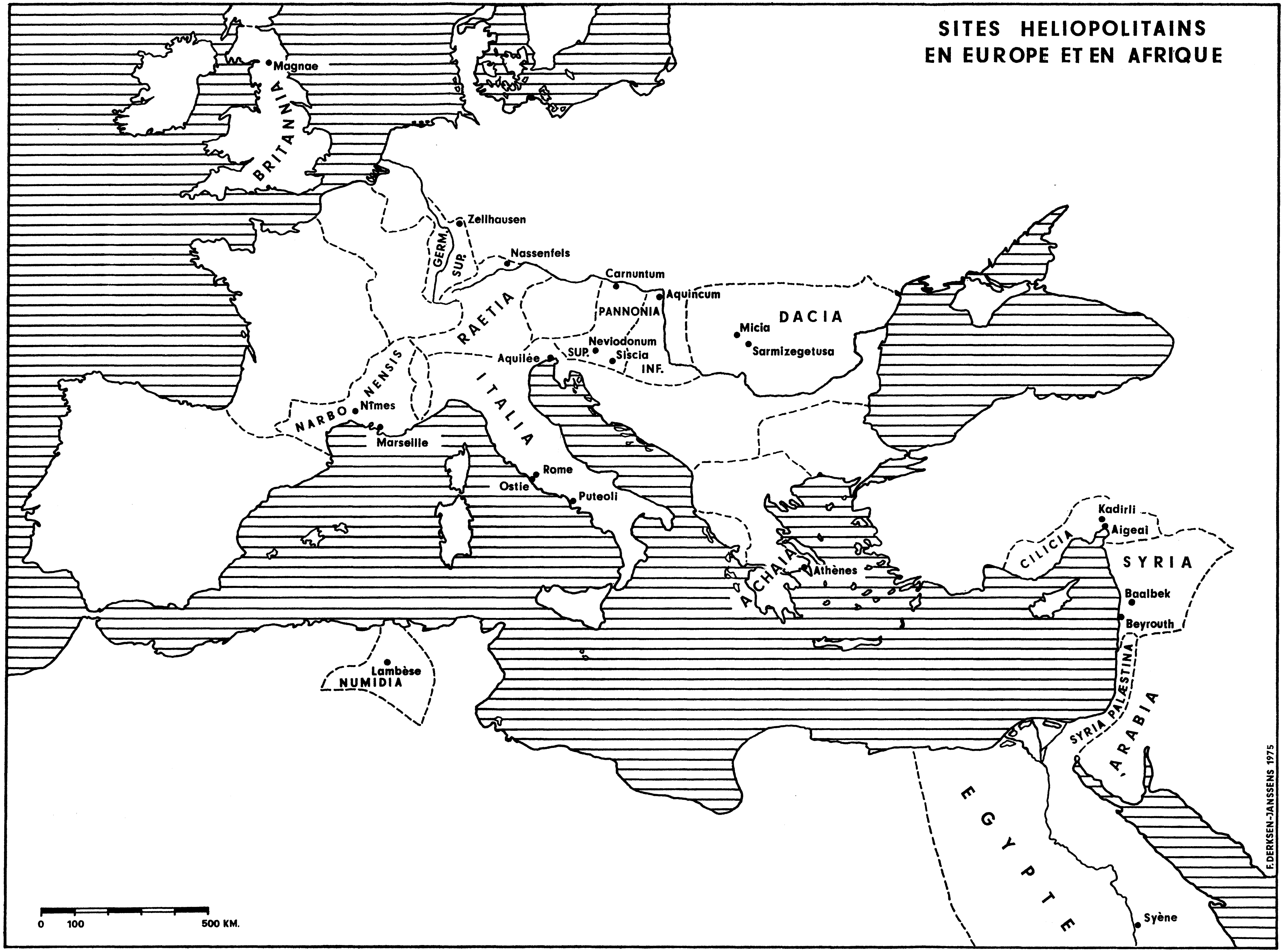
SITES HELIOPOLITAINS EN EUROPE ET EN AFRIQUE
BRITANNIA
Magnae
GERM. SUP.
Zellhausen
Nassenfels
RAETIA
Carnuntum
Aquincum
PANNONIA
SUP.
INF.
Neviodonum
Siscia
DACIA
Micia
Sarmizegetusa
NARBONENSIS
Nîmes
Marseille
Aquilée
ITALIA
Rome
Ostie
Puteoli
ACHAIA
Athènes
CILICIA
Kadirli
Aigeai
SYRIA
Baalbek
Beyrouth
SYRIA PALÆSTINA
ARABIA
EGYPTE
Syène
NUMIDIA
Lambèse
0 100 500 KM.
F. DERKSEN-JANSSENS 1975

Carte 3